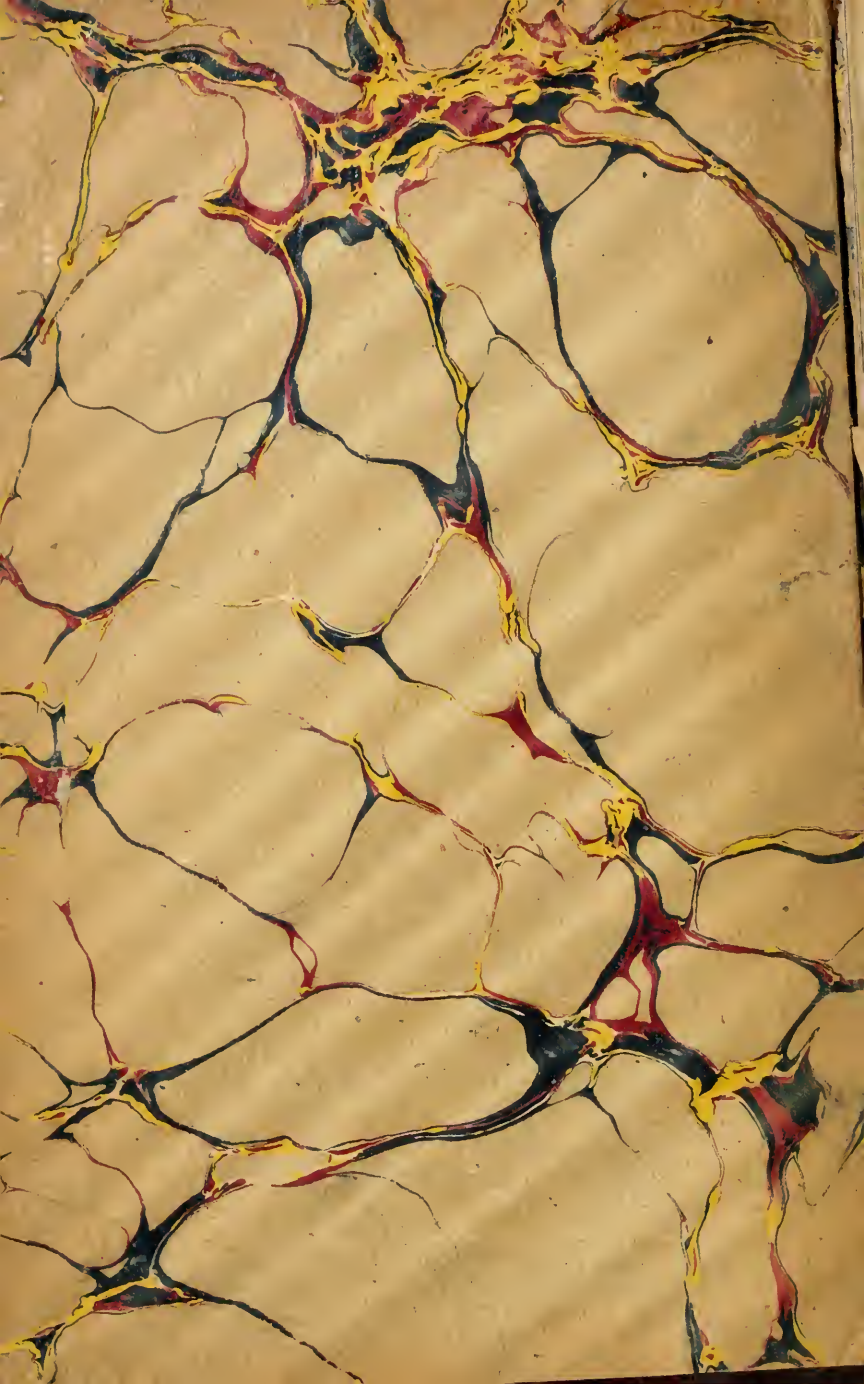

3 1761 05643626 4



LE GÉNÉRAL
CHODERLOS DE LACLOS

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.



Carmontelle — *Morel sculp.*

C. DE LACLOS

Auteur des Liaisons dangereuses

UN ACTEUR CACHÉ DU DRAME RÉVOLUTIONNAIRE

LE GÉNÉRAL
CHODERLOS DE LACLOS

AUTEUR DES

LIAISONS DANGEREUSES

1741-1803

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

EMILE DARD

OUVRAGE ORNÉ D'UN PORTRAIT PAR CARMONTELLE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1905

A

M. ALBERT SOREL

en témoignage de reconnaissance
et d'admiration.

AVERTISSEMENT

Qu'est-ce que Choderlos de Laclos? — Un conteur érotique, déclarent ceux qui ne l'ont pas lu ; un observateur profond et redoutable, confient ceux (et le nombre en est grand) qui ont pris la peine de le pénétrer.

Son nom n'évoquait que le souvenir des *Liaisons dangereuses*. Cependant les lueurs incertaines de sa biographie retenaient l'attention et piquaient étrangement la curiosité. On savait que ce romancier d'un jour avait été capitaine d'artillerie, sous l'Ancien Régime ; qu'il était mort général, à Tarente, dans les aventureuses légions de Bonaparte. La Révolution l'avait vu, tentateur d'un prince « démocrate », mener, à ses côtés, les complots ténébreux du Palais-Royal. Dans toutes les crises, au 5 octobre, après Varennes, au 10 août, l'historien le devinait dans l'ombre, sans jamais le rencontrer en face. Ainsi le peintre des salons les plus raffinés avait recherché les brutalités de la politique et les drames sanglants de la rue ; ainsi cet analyste subtil avait porté jusqu'à la mort l'âme d'un infatigable soldat ; . . . mais, taciturne autant que mystérieux,

il n'avait laissé sur sa route inquiète qu'un petit livre, cruel et délicat.

Laclos, qui connut si bien le cœur de ses contemporains, semble avoir voulu leur dérober le sien ; mais le plus impassible se trahit pour la postérité. — Deux volumes, légués par sa veuve à la Bibliothèque Nationale, contenaient, avec le manuscrit de son roman, d'autres essais littéraires, ses vers, qu'on pouvait compléter par l'*Almanach des Muses*, des articles de journaux, des lettres, en particulier sa correspondance avec Mme Riccoboni au sujet des *Liaisons dangereuses*. Aux archives administratives du Ministère de la guerre, se trouvait toujours son dossier d'officier ; aux archives historiques, les notes de ses chefs, puis sa correspondance avec Servan, à la veille de Valmy, avec Pache, à l'armée des Pyrénées ; le Comité d'Artillerie gardait trace, dans ses cartons, de ses travaux techniques et de ses inventions. Grimm, Laharpe et Tilly nous entretenaient de son livre ; de nombreux mémoires, de plus nombreux libelles nous parlaient de sa politique. Les archives du Ministère des Affaires étrangères possédaient les lettres qu'il rédigeait à Londres pour le duc d'Orléans. Le savant recueil de M. Aulard, complété par les journaux du temps et principalement par celui que Laclos dirigea, permettaient de l'écouter à la tribune des Jacobins, et même de le suivre au sein de leurs conseils. Les Archives de la police nous le montraient à l'Assemblée de sa section. Deux dossiers des Archives Nationales concernaient sa longue détention sous la Terreur. Enfin ses descendants

conservaient pieusement les lettres qu'il écrivit à sa femme pendant la dernière partie de sa vie, et qui nous révélaient l'auteur des *Liaisons dangereuses* dans l'intimité du foyer.

Puisse cette étude susciter des révélations nouvelles sur un homme si longtemps méconnu et cependant si digne d'intérêt ! Les documents qu'on vient de citer, d'autres moins importants, quelques renseignements particuliers, quelques heureuses rencontres en province et même à l'étranger, suffisaient pour retracer le cours capricieux et parfois souterrain de son existence. Rapproché de sa vie, son livre apparaît sous un jour tout nouveau. Eclairé par elle, il l'éclaire à son tour. On peut alors interroger cette énigmatique figure, démêler sa passion maîtresse et lui ravir son secret. Sa vie fut, comme son livre, *le roman d'un ambitieux.*

E. D.

LE GÉNÉRAL CHODERLOS DE LACLOS

CHAPITRE PREMIER

L'EXPLOSION D'UN AMBITIEUX

Un scandale à Cythère. — La famille de Laclos. — L'école de la Fère. — Le régiment de Toul. — Les notes de Laclos sont excellentes. — Laclos poète et mondain. — Vers et chansons. — *Ernestine* à la Comédie Italienne. — Un observateur sentimental. — Un capitaine qui n'avance pas. — L'esprit de l'artillerie. — La guerre d'Amérique. — Le livre d'un ambitieux de quarante ans.

Au mois de mars 1782, il y eut un grand scandale à Cythère, dont la Seine baignait alors les rives enchantées. Le 23 de ce mois, le *Mercure de France* annonçait parmi les nouveautés de la semaine les *Liaisons dangereuses* ou *Lettres recueillies dans une société particulière et publiées pour l'instruction de quelques autres*. Suivant les supercheries en usage, l'auteur n'avait signé son livre que d'initiales transparentes Ch. de L. et feignait de le publier à Amsterdam ; mais on le trouvait chez Durand neveu, libraire, à la Sagesse, rue Galande. Une préface bien honnête assurait sur un ton fort ingénu que l'ouvrage était très moral, qu'à défaut de son mérite on

reconnaîtrait du moins son utilité et qu'une mère de famille, après avoir lu le manuscrit, l'avait ainsi jugé : « Je croirais rendre un vrai service à ma fille en lui donnant ce livre le jour de son mariage. » Que pouvait contenir une leçon si délicate ? On pressentit quelque malicieux dessein. La curiosité s'éveilla. Ceux qui avaient le moins à apprendre furent les plus empressés à se faire enseigner.

Tout un peuple d'artistes experts et délicats s'occupait à Cythère à peindre la volupté. Aux élans de la virilité, leur pinceau savait ajouter les grâces de l'enfance et jusqu'aux séductions piquantes de la vertu. La laideur et le mal disparaissaient dans un rêve fleuri. Les flèches de l'amour étaient enguirlandées de roses. Les yeux des amants étaient clairs comme l'eau des sources et leurs baisers semblaient contemplés par des dieux indulgents. Chacun accourait vers ces tableaux lascifs. C'était un nouveau plaisir de se reconnaître en ces frais miroirs et tout un beau monde se pâmait d'aise de se retrouver si joli.

A la lecture des *Liaisons dangereuses*, l'indignation éclate sur les visages; les fronts s'assombrissent ; les cœurs sont saisis d'angoisse. O miracle! voilà donc à Cythère un conte immoral. Les belles qui relisaient le *Sopha* de Crébillon fils, les petits-maîtres qui se délectaient aux *Poésies érotiques* du Chevalier de Parny, les évêques qui prêtaient à leurs maîtresses le *Portier des Chartreux* sentirent leurs consciences se révolter. Dans ce nouveau miroir, bergers pimpants et tendres bergères apparaissaient avec des faces criminelles : traits livides et creux, yeux chargés de haine, lèvres sifflantes; des serpents hideux entouraient leurs houlettes. Cependant ils

se reconnaissaient si ressemblants qu'ils ne pouvaient détacher de cette nouvelle image leurs regards épouvantés.

Quel était donc le mystérieux auteur de cette plaisanterie macabre ?

Les registres de la Paroisse Saint-Michel d'Amiens nous ont conservé son acte de naissance : « Le » dix neuf d'octobre 1741, a été baptisé par messire » Joseph Le Clerq, prévost et chanoine de l'Eglise » Cathédrale d'Amiens, soussigné, Pierre-Ambroise-» François, né la veille en légitime mariage, fils de » Jean-Ambroise Choderlos de la Clos, Ecuyer, » Secrétaire de l'Intendance de Picardie et Artois, » et de Dame Marie-Catherine Galois ; le parrain » Monsieur Pierre-Nicolas Thibault, prêtre chapelain » de l'Eglise Cathédrale d'Amiens et bachelier ès-» droit de la Faculté de Paris, la marraine damoi-» selle Françoise-Marguerite Simon, lesquels père, » parrain et marraine ont signés : CHODERLOS DE » LACLOS, THIBAULT, SIMON et LE CLERCQ. »

Sa famille, récemment anoblie [1], serait d'origine espagnole. Elle se composait de deux branches dont l'une, établie en Franche-Comté, servait dans l'armée; on y trouve, sous Louis XIV, un capitaine des portes de la ville d'Ath et un major de Belfort. L'autre était déjà de vieille souche parisienne. En 1683, Jean-Baptiste Choderlos de Laclos achète à

1. Voici les armes de la famille Choderlos de Laclos :

Chef. — Neuf guillettes d'argent sur un fond d'azur.

Ecusson. — Sur un fond d'argent, deux lances de sable en sautoir. Les flammes de gueule.

Supports. — Deux sauvages appuyés sur leur lance.

Devise. — « *Pro deo et rege* ».

Le tout surmonté d'un casque antique. (B. N. Ms. Fr. 12.845). V. aussi : *de Lurion, Nobiliaire de Franche-Comté* et le *Dictionnaire de Jal.*

Quinault une charge de valet de chambre du Roi. Le 23 avril 1700, meurt, dans la paroisse Saint-Eustache, Pierre Choderlos, bourgeois de Paris, âgé de 49 ans, demeurant rue Montmartre, inhumé au cimetière Saint-Joseph, en présence de Jean de Laclos, prêtre, prieur du Mont-Saint-Jean. C'est probablement le grand-père du général Choderlos de Laclos. Son père Jean-Ambroise fut emmené à Amiens, en 1718, par l'Intendant Chauvelin, comme l'un de ses deux subdélégués généraux; en 1731, il devint secrétaire de l'Intendance de Picardie et Artois et mourut fort âgé en 1784. C'était une famille de fortes mœurs et de culture distinguée ; dénuée de fortune et dépourvue de protections, elle se contentait jusque là d'un sort modeste. Le goût des lettres y était héréditaire comme celui de servir l'Etat. « Je ne m'étonne pas, » écrira plus tard à Laclos Mme Riccoboni, « que le fils de M. Choderlos écrive » bien : l'esprit est héréditaire dans sa famille. » L'auteur des *Liaisons* reçut l'éducation la plus soignée de l'esprit et du cœur et son enfance fut marquée de cette empreinte ineffaçable : la douceur du foyer et l'exemple des vertus domestiques.

Energique et réfléchi, le jeune homme se sentit de bonne heure attiré par la carrière militaire. Nos armées, engagées dans la fatale guerre de Sept Ans, combattaient alors sur tous les points du monde et leurs revers retentissaient douloureusement dans les cœurs d'une jeunesse ardente et digne d'être mieux conduite. Laclos choisit le corps de l'artillerie, où servaient de préférence les fils de la bourgeoisie et de la petite noblesse, qui avaient du goût pour les sciences et peu d'appuis à la cour. Il fut nommé, le premier décembre 1759, aspirant à l'école de la Fère. Au lieu de le laisser *à la suite*, comme ses

camarades, son père lui donna un maître particulier de mathématiques[1].

L'ardeur à l'étude était grande parmi ces jeunes artilleurs, qui revêtaient joyeusement l'habit bleu de roi, à parements écarlates, tout reluisant de boutons d'or. « C'était à qui s'avancerait par cette voie de science en géométrie », déclare l'un d'eux, qui nous a laissé en témoignage un tableau fort piquant de l'école de la Fère, au moment de sa création (1720). « Les portes, les contrevents, les assiettes d'étain des » auberges étaient jonchés de figures de mathéma- » tiques, car sitôt que l'un de nous avait saisi la » proposition qui avait quelquefois été superficielle- » ment démontrée le matin à la salle, sitôt tous les » camarades couraient comme au feu autour de lui » et avec de la craie il la traçait et la démontrait, » et l'apprenait de même aux auberges, où ces fi- » gures se traçaient avec la pointe d'un couteau sur » tout l'étain de la vaisselle, enfin partout. Sitôt » qu'il arrivait des surnuméraires à l'école, on al- » lait au devant d'eux aux portes de la ville pour » les retenir, afin de leur montrer les mathéma- » tiques, en vue de s'y fortifier en les enseignant » aux autres, tant était grande l'émulation de ce » temps-là [2] ». Laclos, à vingt ans, était, suivant sa propre expression, « un écolier avide ». Il avait un frère aîné, Jean-Charles-Marie, né le 16 novembre 1738, d'une nature froide et active comme la sienne, qui partit fort jeune pour les Indes, au service de la compagnie et y resta de longues années, en qua-

1. Cette marque de la sollicitude paternelle lui valut d'attendre un an après les autres, malgré ses protestations, l'ancienneté nécessaire pour la croix de Saint-Louis.

2. *Mémoires de Louis-Auguste Lepelletier. Une famille d'artilleurs.* Hachette 1896, p. 37.

lité de « subrécargue ». Laclos était prêt à suivre cet exemple aventureux.

Peu de temps après sa sortie de l'école, le nouveau lieutenant, qui ne rêvait que de se battre, se fit incorporer dans un corps de formation nouvelle, qu'on organisait à La Rochelle, sous le nom de *Brigade des Colonies*, en vue d'expéditions lointaines aux Indes ou au Canada. Le désastreux traité de Versailles de 1763 changea sa destination. Le jeune régiment partit tristement pour Toul et prit, selon l'usage, le nom de sa première garnison. Dès lors on ne lui infligea plus que des déplacements administratifs. En 1766, il passa à Strasbourg et Laclos avec lui. Au mois de septembre 1769, nouvel exode. Notre officier devient pour six ans citoyen de Grenoble. En 1775, le régiment est envoyé à Besançon, où il retourne en 1778, après un séjour d'un an à Valence. C'est ainsi que Laclos gagna tous ses grades à l'ancienneté, en courant la province française. Il est sous-aide-major en 1767, capitaine en 1771, aide-major en 1772, capitaine-commandant en 1780, au moment d'atteindre la quarantaine [1]. Beaucoup d'officiers du régiment de Toul furent détachés en Corse de 1767 à 1773 pendant les nombreuses campagnes qui nous assurèrent la possession de cette île et l'on admira leur habileté à manœuvrer le nouveau matériel dans les montagnes escarpées. Mais Laclos n'en fut pas. Il dut, pendant toute sa jeunesse, se contenter des joies plus paisibles de la vie de garnison.

L'artillerie française était, à la fin de l'ancien régime, un objet d'admiration pour l'Europe entière. Sharnhorst et le prince de Ligne la déclaraient im-

1. A. G. Dossier Laclos.

possible à égaler. Vallière et Gribeauval, qui la commandèrent, l'avaient dotée d'un matériel uniforme et perfectionné ; ils avaient créé de nombreuses écoles, réglé l'avancement par les ordonnances minutieuses et animé l'arme toute entière d'un admirable esprit de travail et de discipline. Les officiers sortis d'écoles spéciales étaient les plus instruits et les plus entreprenants de l'armée, et le règlement les tenait constamment en haleine. « On se levait à cinq heures du matin, écrit Dammartin, pour aller au polygone, et on travaillait toute la journée ».

Vers 1765, commencèrent les inspections générales régulières. Le régiment de Toul ne les craignait point. M. de Gréaume, qui l'inspecte à Grenoble en 1771, déclare qu'il continue d'admirer, comme les années précédentes, « l'élégance de la tenue », l'instruction et la discipline du corps. « Il n'est pas même pos-
» sible que ces objets essentiels puissent s'altérer
» sous les ordres de chefs tels que MM. de Clinchamp
» et de Malaviller, qui joignent à une expérience
» consommée, les connaissances les plus étendues
» sur le métier, ce zèle et cette aménité de l'ancien
» temps qui, en leur conciliant les esprits de cette
» troupe, y répandent l'harmonie la plus désirable. »

« En parcourant les rapports et les livrets des
» inspecteurs généraux de ce temps, » écrit un contemporain, le général Susane, « on est surpris de re-
» connaître combien nos prédécesseurs nous ont
» laissé peu à faire... L'examen des officiers au point de
» vue de l'instruction et de la conduite, était beau-
» coup plus sévère qu'il ne l'est aujourd'hui ». Les notes données au lieutenant, puis au capitaine de Laclos par ses inspecteurs et son colonel sont excellentes. Chaque année, son zèle, son savoir, sa conduite lui méritent un concert d'éloges. On signale

« son sens droit », sa curiosité intelligente de toutes les parties de son métier, « l'étendue de ses connais- » sances et de son génie », Il est « exempt de salle » et « travaille par goût ». D'ailleurs, écrit un de ses protecteurs, « il a trop d'esprit et d'intelligence « pour ne pas être bien noté ». « Il est plein de ta- « lent et de mérite », ajoute un autre. On lui donne des missions de confiance, comme d'installer à Valence en 1777 une École d'artillerie et un régiment, où devait, quelques années plus tard, servir le lieutenant Bonaparte. En 1779, ses aptitudes techniques le font désigner pour aider dans la construction d'un fort à l'île d'Aix, Montalembert, qui continue, en les renouvelant, les traditions de Vauban et bouleverse l'art de la fortification. Imbu des méthodes du maître, Laclos se mit avec ardeur à l'ouvrage. Le fort était en bois et ne coûta que huit cent mille francs, chiffre très inférieur à celui des ingénieurs. Chacun émettait des prévisions pessimistes. Cependant sa solidité fut démontrée, le 7 octobre 1780, par une épreuve éclatante. Toutes ses batteries tirèrent à la fois sans l'ébranler. Montalembert attribuait à Laclos une bonne part de cette merveilleuse réussite. « C'est un autre moi-même », écrivait-il au ministre[1].

Cependant la vie militaire, si active qu'elle fût dans l'artillerie, laissait encore de nombreux loisirs. Comment remplir le vide des longues soirées de province? Comment occuper les « semestres » de congé, qu'on obtenait tous les deux ou trois ans? Comment surtout, durant une longue période de paix, dans une condition obscure et en pleine jeunesse, distraire un esprit vif, emporté vers la vie, de

1. Général Susane, *Histoire de l'Artillerie*. — A. G. Dossier du régiment de Toul et dossier Laclos.

la monotonie de la servitude militaire, nourrir une intelligence vigoureuse et souple, tromper les impatiences d'une volonté froide et tenace. Faute de mieux, le jeune Laclos se répandait dans le monde et s'adonnait à la poésie. « Il est aimable en société », remarquent ses chefs, et « s'occupe de littérature ». Tel était alors le ton de l'armée. « Le guerrier a » quitté son verre, sa pipe et sa moustache pour se « mettre à la suite des femmes et apprendre à juger » des modes [1]. » Beaucoup d'officiers écrivaient en prose et en vers. L'Académie en comptait neuf ,dont Guibert, Boufflers et Florian. Le capitaine Carnot concourt aux Jeux floraux et le lieutenant Bonaparte composera des *Essais historiques*, dédiés à Raynal. La province française était alors beaucoup plus vivante qu'aujourd'hui ; la société y était nombreuse, la gaîté de mise et l'esprit en honneur ; les cercles littéraires y fleurissaient. Laclos avait infiniment d'esprit, il tournait des madrigaux aux dames ; entre temps, il collaborait à l'*Almanach des Muses*. Pendant ses semestres, il courait à Paris, fréquentait les hommes de lettres et le monde des théâtres et y acquérait la réputation d'un bel esprit de province, galant et frondeur.

Son premier début ne fut que galant. Voici la petite pièce digne d'une Anthologie gauloise, qu'il adresse à l'*Almanach des Muses*, en 1767, tandis qu'il tient garnison à Strasbourg.

A Mademoiselle de Saint-S.,
en lui envoyant des mirabelles de Metz.

Pierrette, vous avez six ans
Et les goûts heureux de votre âge.

1 *Le soldat citoyen*, 1780, p. 433.

Le bonbon doit être un hommage
Pour vous au-dessus de l'encens,

De votre mine enchanteresse,
Quelqu'autre un jour vous parlera,
Mais que de peines il faudra,
Pour obtenir votre tendresse !

Trop éloigné de mon printemps,
Je n'en pourrai plus prendre aucunes,
Et je veux profiter du temps
Où vous la donnez pour des prunes.

Quelques années après, il écrivait de Grenoble à quelque séduisante et mystérieuse « Églé », les vers spirituels et délicats qu'on va lire.

Les Souvenirs [1].

Du plaisir que l'on a pu prendre,
Eglé, vous ne voulez donc pas
Que, pour un cœur sensible et tendre,
Le souvenir puisse avoir des appas !
De cette erreur je devine la cause :
Près de vous, le plaisir renaît à chaque instant ;
Le passé paraît peu de chose
A qui peut jouir du présent.
Moi, que l'ennui souvent accable,
Et qui n'ai pas, ainsi que vous,
Le bonheur d'oublier un moment agréable
Dans des moments encore plus doux,
J'ai dû chercher dans ce système,
Quelque remède à ma langueur,
Et, quand ce serait une erreur,
Le souvenir de ce qu'on aime
Est au moins l'ombre du bonheur
Voyez cette jeune bergère,
Que son amant vient de quitter :

1. *Almanach des Muses*, 1773.

Son premier soin est d'écarter
Tout ce qui pourrait la distraire ;
Aux genoux de son directeur,
Ecoutez la sensible Hortense,
Lui racontant, avec candeur,
Le trouble de sa conscience,
Et les feux qui brûlent son cœur :
Pour obtenir quelque indulgence
Des fautes, qu'à sa Révérence
Sa bouche vient de confier,
Elle consent d'en faire pénitence,
Mais ne veut pas les oublier.
Lorsque la vieillesse pesante
Est enfin prête à nous saisir,
Au moment où sa main tremblante,
En nous touchant, a flétri le plaisir,
Dans une erreur, qui nous enchante,
On veut encor s'entretenir ;
On en parle, l'âme est contente,
On jouit par le souvenir.
Le Souvenir nous récompense
Des maux qu'amour nous fait souffrir
Il nous console dans l'absence.
Il embellit par sa présence
L'objet qui sait nous attendrir ;
Il fait réveiller le désir,
Sans nous porter à l'inconstance.
C'est l'enfant chéri du plaisir,
Et le père de l'espérance.
Enfin, j'aime à me rappeler
Tout ce qui plaît à mon âme attendrie ;
Et si jamais, au gré de mon envie,
Je parvenais à vous toucher,
Eglé, dussiez-vous vous fâcher,
Je ne l'oublierais de ma vie.

« Il court une *Épitre à Margot*, écrit Bachaumont,
» le 4 février 1774, qui fait grand bruit dans cette

» capitale, à raison des allusions qu'on croit y trouver
» relativement à M[me] la Comtesse Dubarry, quoi-
» qu'elles ne roulent en général que sur mille exemples
» qu'on voit tous les jours de courtisanes parvenues,
» mais la malignité du public s'exerce et donne
» beaucoup de vogue à cet ouvrage bien fait d'ailleurs,
» mais dont l'auteur est obligé, par la raison ci-dessus,
» de garder l'incognito. »

L'auteur n'était autre que Laclos. M[me] Dubarry, qui venait justement de faire suspendre par le duc d'Aiguillon la représentation du *Barbier de Séville*, lut les vers et en prit ombrage : Chacun voulut aussitôt les connaître. On les attribuait à Dorat, qui, pour se mettre à l'abri, « brocha bien vite une » rétractation poétique » ; mais les vers de Dorat furent jugés forts plats et l'on applaudit bruyamment à ceux de l'inconnu.

Ils étaient fort agréables [1] :

Pourquoi craindrais-je de le dire ?
C'est Margot qui fixe mon goût.
Oui Margot? cela vous fait rire ?
Que fait le nom ? La chose est tout.
Je sais que son humble naissance
N'offre pas à l'orgueil flatté
La chimérique jouissance,
Dont s'enivre la vanité.
Que, née au sein de l'indigence,
Jamais un éclat fastueux,
Sous le voile de l'opulence,
N'a pu dérober ses ayeux.
Que sans esprit, sans connaissance,

1. *Almanach des Muses*, 1776. Le texte complet de cette petite pièce, qui courut sous le manteau, avant d'être publiée, se trouve dans les *Fastes de Louis XV*, Paris 1782, II, p. 732.

A ses discours fastidieux,
Succède un stupide silence.
Mais Margot a de si beaux yeux,
Qu'un seul de ses regards vaut mieux
Que fortune, esprit et naissance.

. . . .

Et qui sait ce qu'à ma maîtresse
Garde l'avenir incertain.
Laissez-la devenir catin ;
Et bientôt son heureuse adresse
Saura corriger le destin.

. . . .

O toi dont je porte les fers !
Doux objet d'un tendre délire,
Le temps que j'emploie à t'écrire
Est sans doute un temps que je perds.
Jamais tu ne liras ces vers,
Margot, car tu ne sais pas lire.
Mais excuse un ancien travers ;
De penser, la triste habitude
M'obsède encore malgré moi,
Et je fais mon unique étude,
Au moins, de ne penser qu'à toi.
A mes côtés, viens prendre place.
Le plaisir attend ton retour.
Viens, et je troque dans ce jour
Les lauriers ingrats du Parnasse
Contre les myrtes de l'amour.

Peu après, Laharpe écrivait au grand duc Paul de Russie : « Voici une chanson nouvelle qui m'a paru » jolie, du moins quand on la chante ; elle est de » M. de Laclos, auteur de *l'Épître de Margot...* »

Lison revenait au village ;
C'était le soir

Elle crut voir sur son passage
(Il faisait noir)
Accourir le jeune Sylvandre.
Lison eut peur,
Elle ne voulut pas l'attendre :
C'est un malheur.
C'était le soir,
Il faisait noir,
Lison eut peur,
C'est un malheur.

On devine aisément ce qu'il advint un soir, qu'il faisait noir, pourquoi Lison eut peur et quel fut le malheur [1].

Mais voici que Laharpe pose dans son journal cette épineuse question : « Orosmane fut-il plus malheureux lorsqu'il se crut trahi par sa maîtresse, ou lorsqu'il reconnut après l'avoir poignardée qu'elle était innocente ? » De Valence, Laclos envoie sa réponse en vers et, toujours mordant, soutient qu'Orosmane souffrit davantage de sa première erreur, car nous avons, dit-il [2],

Une douceur bien méritoire,
A supporter les maux d'autrui...

. . . .

Pour un amant fier et jaloux,
(Et tout homme l'est à l'extrême)
N'est-ce pas une vérité,
Que voir mourir l'objet qu'on aime
Vaut mieux que d'en être quitté.
Si vous doutez de mon système,
Interrogez tous vos sultans.

1. Laharpe, *Correspondance littéraire*, 1801, t. II, année 1776.

2. *Ibid.*, t. II, p. 129.

De ces messieurs Paris abonde.
On ne voit qu'eux dans le grand monde,
Bien scélérats, bien séduisants,
Petits despotes de tendresse,
Un peu français par la faiblesse,
Mais bien turcs par les sentiments.

Voilà l'auteur des *Liaisons* qui perce et qui ramasse déjà le fouet de la satire. Il tournait fort joliment le petit vers ironique, tendre ou badin, à la manière de Voltaire. Je regrette de ne pouvoir montrer qu'il excellait dans le conte grivois et dans la chanson à boire, tant aimés de nos pères. Mais sa muse légère répugnait à hausser le ton. Nous avons de lui une *Épitre à la mort* et des *Avis aux Princes* qui sont des modèles de platitude. Il ne réussit pas mieux dans le genre lyrique. Son imagination manquait d'envolée [1].

Le 19 juillet 1777, on représentait, à la Comédie Italienne, *Ernestine*, opéra-comique en trois actes, tiré d'un petit roman fort tendre et touchant de Mme Riccoboni. [2] La reine, qui en aimait le sujet, soutenait la pièce. La musique était de Saint-Georges et les paroles de Laclos. Saint-Georges était un jeune mulâtre, connu dans tout Paris pour ses nombreux

1. B. N. Ms. Fr. 12.845. *La procession*; *Les Désirs contrariés*; *Épître à la mort.* Cette dernière pièce fut publiée par *l'Almanach des Muses* en 1777. Les *Avis aux Princes* le furent en 1774.

2. Mme Riccoboni, née Laboras de Mézières (1713-1792), épousa en 1735 Antoine Riccoboni, acteur italien, dont le père dirigeait à Paris la Comédie Italienne. Elle obtint peu de succès à la scène et, plus malheureuse encore en ménage, demanda des consolations aux lettres. Son succès comme romancier fut éclatant. Elle jouissait, en son temps, de la plus grande célébrité. *Ernestine* passait pour son chef-d'œuvre. Mme Riccoboni a beaucoup de goût et de délicatesse, mais son style paraît à présent bien pâle et ses livres ne sont plus guère lus.

talents; il dansait à ravir, passait pour un maître en équitation et n'avait pas d'égal à l'escrime, ce qui ne l'empêchait pas de jouer fort bien du violon et de composer de la petite musique pour les concerts. La protection de la reine, la réputation tapageuse de Saint-Georges, tout annonçait une « première » à sensation. Marie-Antoinette, Madame et la Comtesse d'Artois s'y rendirent avec toute la cour. Hélas ! ce fut un succès, mais un succès de ridicule ; la salle siffla d'un bout à l'autre ; les vers furent jugés plus méchants encore que la musique. L'accident le plus comique fut celui d'un courrier qui arrivait pour faire le dénouement et criait, en claquant son fouet : ohé ! ohé ! Tout le parterre en joie se mit à crier ohé ! ohé ! La reine, en descendant l'escalier, criait aussi ohé ! et en montant en carrosse, elle dit à son cocher : « A Versailles, ohé ! » *Ernestine* tomba pour ne plus se relever et le crieur Arlequin, en annonçant la pièce du lendemain « fit son lazzi d'ohé ! » [1].

Qu'on aimerait à connaître les amours de l'auteur des *Liaisons dangereuses!*

C'est à Grenoble que Laclos passa les plus vives années de sa jeunesse; il s'attendrissait plus tard en y pensant. Dans tout le Corps royal de l'artillerie, Grenoble avait la réputation justifiée de la garnison où l'on s'amuse. « Cette ville est très coûteuse et très dangereuse pour le jeu et pour les femmes », écrivait le sage Lepelletier [2]. Les officiers d'Italie déclaraient à la table de Moncey, de-

1 Bachaumont. Grimm. Laharpe. — Laclos composa un autre opéra comique, *la Matrone*, dont je n'ai pu trouver trace. De son propre aveu, *la Matrone* ne valait guère mieux qu'*Ernestine*. « Ce n'est pas, dit-il dans une lettre, que ces ouvrages soient bêtes, mais je ne les crois pas coupés pour le théâtre. »

2. *Op. cit.* p. 41.

vant Stendhal, que Grenoble était « une ville charmante, pétillante d'esprit et où les jolies femmes ne s'oubliaient pas. » Laclos avait de l'esprit et aimait les femmes. « Il a des qualités personnelles, » disent ses notes de 1771, qui le font se répandre » dans la meilleure société, où il est le plus répandu ». C'est là, au pied des Alpes neigeuses, autour de la place Grenette, qu'il connut, vers le temps où Stendhal y naissait, les passions qu'ils devaient tous deux décrire si passionnément. C'est là, dans « la » fine fleur de l'aristocratie, » qu'il vit les originaux dé ses personnages. Il écrivait à Mme Riccoboni qu'il s'était toujours beaucoup occupé des femmes. « Com» ment s'en occuper et ne les aimer point ? » « J'avais bien par devers moi, avouait-il à Tilly, quelques aventures assez piquantes ». Quel fut-il donc, à trente ans, parmi les belles du Dauphiné, cet homme qui pénétra si hardiment les infamies du cœur ?

D'après différents témoignages, c'était alors un grand garçon maigre, étroit d'épaules, dont les traits fins et le teint pâle étaient éclairés de beaux yeux bleus, au regard volontaire et inquisiteur. Sous des dehors très froids, il possédait une âme ardente et raffinée. Il ne pouvait être un débauché vulgaire. Très jeune encore, on le taxait d' « exaltation ». Il soutenait, par exemple, que rien ne console d'une grande douleur, sinon la fierté de ne pas guérir, et qu'il y a une sombre douceur à se sentir inconsolable. A vingt ans, la *Nouvelle Héloïse* lui arracha des larmes et jusqu'à sa mort il fut un dévot de « cet ouvrage délicieux ». Ce poème de l'âme, étrange et admirable, fut en quelque sorte pour lui la bible de la sensibilité. Rousseau lui dévoila toutes les profondeurs et les délicatesses du monde moral.

C'est dans le même transport, qu'il dévora *Clarisse Harlowe;* l'histoire de la vertueuse Clarisse persécutée par Lovelace, était, d'après, lui « le chef-d'œuvre des hommes ». C'est dire qu'il unissait à la faculté d'aimer, la passion de la vertu. Il rêvait d'une Julie. L'auteur des *Liaisons dangereuses* était un sentimental enthousiaste et obstiné. Il était né pour l'amour; était-il fait pour les femmes? De son temps, les grandes passions étaient rares. Convenait-il aux petites, cet homme profond qui avoue, dans une lettre, « la difficulté qu'il a tou- » jours eue de mettre un autre habit que la » veille[1] ».

Sa vive sensibilité, jointe à son esprit logique, le tournèrent vers une curiosité passionnée. Le calme, la possession de soi était, avec la finesse, le trait le plus marqué de cette riche nature. Il traversera plus tard mille orages en impassible. Pour l'instant, c'était un merveilleux observateur, habile à surprendre les confidences, prompt à démêler les intrigues, conseiller ingénieux et complaisant, discret confesseur. Longtemps après, il écrivait qu'il trouvait des ressources contre l'ennui dans « son talent » d'interroger. » A Grenoble, il prenait des notes, dit-il encore, se promettant bien de s'en servir en temps utile. Mais c'est un grand danger d'être à la fois sentimental et clairvoyant; les femmes veulent rester mystérieuses pour ceux qu'elles aiment et ne se donnent guère quand elles se sont livrées. Peut-être Laclos fut-il trop averti pour être aisément aimé ou amoureux; puis il était si attentif qu'il en oubliait de plaire; il avait tant d'esprit qu'il lui manquait celui d'en profiter.

1. *Lettres de Laclos.* Cf. chapitres XIV, XVI et XVII.

Il arrive souvent que l'auteur trahit l'homme. Dans le conte intitulé *le Bon Choix* [1], notre poète raillait, non sans quelque amertume, la maladresse des gens d'esprit en amour :

Des beaux esprits je hais la vanité.
Les rabaisser est œuvre méritoire.
Ils ont besoin de plus d'humilité,
Et c'est pour eux que j'écris cette histoire.
De leurs talents, quelle est l'utilité ?
En tirent-ils esprit, profit ou gloire ?
Non, et pourquoi s'en feraient-ils accroire ?
J'en ai tant vus supplantés par des sots.
Soit à la ville, à la cour, à l'armée,
Les gens d'esprit n'ont jamais le bon lot.
Les sots ont tout, même la renommée.
D'en raconter le pourquoi, le comment,
Ce n'est mon fait. Je dirai seulement
Comme en amour ainsi qu'en toute affaire,
Les beaux esprits perdent souvent leurs soins,
Tandis qu'un sot a le talent de plaire.

Pour illustrer cette morale, l'auteur nous présente deux amis ; l'un est Pamphile,

Par son esprit renommé dans la ville,
Faisant bouquets, contes et madrigaux,
Et tous les mois loué dans les journaux.

L'autre avait nom Cléon.

Il dormait tard, buvait et mangeait bien,
Puis digérait pour finir la journée.

Le savant Pamphile jouissait de mépriser Cléon

1. B N. 12.845 et *Almanach des Muses*, année 1779.

et le modeste Cléon d'admirer Pamphile. Survint la charmante Isidore,

Brune piquante, a l'air vif et fripon,
Et dont les yeux à la fois font éclore
Et le désir, et l'espoir du pardon.

Et Pamphile, aussitôt, de se répandre près de la belle en mots précieux et en phrases enchanteresses et de la presser de ses discours brûlants, tandis que le pauvre Cléon, sans en penser moins, restait coi. Or, par un soir d'été, Isidore, un peu lasse et légère de toilette, reçut nos deux amis. En écoutant l'ardent Pamphile, cette beauté s'abandonne enfin :

Sur ses beaux yeux, ses paupières baissées
Rendent encor son regard plus touchant :
Elle se tait, mais le soupir brûlant
Vient entr'ouvrir ses lèvres demi-closes.
Son teint de lys n'offre plus que des roses,
Avec effort son sein est agité.
De son maintien, l'expressive mollesse
Marque l'instant d'une heureuse faiblesse ;
Ainsi l'Albane eût peint la volupté.

C'en est trop, et Isidore, vantant très haut les talents de Pamphile, ne cache plus son impatient désir de connaître ses ouvrages; elle propose un tête à tête pour les entendre lire. Transporté d'amour, notre homme d'esprit s'en va bien loin chercher ses livres. Quand il revint, l'ami Cléon, sans grands frais de génie, avait tout droit atteint à l'éloquence et s'en montrait plus confus qu'Isidore, qui, prise au fait, fit à notre savant cette profonde leçon :

Mon cher, soyez de bonne foi,
Vous aimez mieux vos ouvrages que moi.

Soyez heureux; je promets de les lire
Même d'avance, ici je les admire.
Mais apprenez que femme qui se rend,
Veut régner seule au cœur de son amant.
A mes dépens, si vous cherchez à rire,
Vous le pouvez, vous avez mon secret.
Mais d'un couplet ou bien d'une satire,
Je vous préviens que je crains peu l'effet,
Car, entre nous, ce que vous pouvez dire
Ne vaudra pas ce que Cléon a fait.

A railler si cruellement Pamphile, Laclos semble avoir médité les enseignements d'Isidore? Dans l'*Épitre à Mme la Marquise de Montalembert* [1], il se peint lui-même comme un pèlerin de l'amour, toujours tenté par les apparences, bientôt déçu par les réalités, et, finalement, préférant l'imprévu de sa course errante aux douceurs d'un gîte assuré mais définitif.

Je sentais le besoin d'aimer,
Mais je voulais être fidèle.
A l'Amour j'osai m'adresser.
Dieu puissant, indique-moi celle
Qui mérite de me fixer,
Lui dis-je. Amour battit de l'aile,
Sourit et fut se reposer
Sur le sein naissant d'Isabelle.

Et Isabelle fut aimée comme on aime à quinze ans. Mais Isabelle n'avait que sa beauté, et son amie Corinne avait de l'esprit. Nouvel amour, nouveaux serments.

Trois mois ensemble nous parlâmes
Le métaphysique jargon,
Que, sur la liaison des âmes,

1. B. N. 12.845.

Inventa le divin Platon.
Et, pour égayer la leçon,
Parfois aussi nous y mêlâmes
Les préceptes d'Anacréon.

Mais l'esprit n'est-il pas l'ennemi du plaisir? Il amène l'ennui, et voilà le dégoût. Pour tirer l'amant de sa mélancolie, il fallut le rire de Julie

Séduisante par sa fraîcheur
Et plus encore par sa folie.

Il ne fut pas longtemps heureux près de cet « automate riant » et s'éprit des talents d'Aglaé, qui hélas! en vraie fille des Muses, voulait se faire

Plus d'admirateurs que d'amants.

Et le papillon poursuivit son vol :

Bientôt Céphise,
Fixa mes amoureux destins.
Puis, tour à tour, auprès d'Iphise,
De Zulmé, de Flore et de Lise
J'essayai mes feux incertains.
Enfin, de méprise en méprise,
Toujours mécontent de mon lot,
Je descendis jusqu'à Margot.
Margot était bonne personne,
Raisonnant mal, mais parlant bien,
Et ne mettant de prix à rien
Qu'aux doux plaisirs que l'amour donne.
Pour lui seul, nous vivions tous deux,
Et, que l'esprit me le pardonne,
Jamais je ne fus plus heureux.

Margot est indulgente au rêve, et voilà comment l'amour a conduit le poète auprès de Madame de Montalembert. Mais pourrait-on être inconstant près

d'elle ? Le grand plaisir en somme est de chercher ! Laclos risque donc cet envoi :

Si mes soins, mon ardeur sincère
Pouvaient un jour vous engager,
Ah ! malgré mon humeur légère,
On ne me verrait plus changer !
Dieux ! je frémis de ce danger !
L'amour me garde de vous plaire.

Un observateur puissant, un penseur distrait, un chercheur chimérique et incompris, tel en amour nous apparaît Laclos. S'il fut silencieux sur ses aventures, c'est sans doute que ce connaisseur ne trouvait rien à dire. Sa longue jeunesse ne porte trace ni de grands excès, ni d'un grand drame. Tous ceux qui l'ont approché ont vanté sa bonhomie, son égalité d'humeur, l'agrément et la sûreté de ses vertus privées. Il fut plus tard un époux très tendre et un père excellent. Enfin, pendant les sept années qu'il passe à Grenoble, ses chefs, gardiens jaloux de l'honneur du corps, ne cessent de vanter « la régularité de » sa conduite et la dignité de ses mœurs. » « Elles ne » méritent, disent-ils, que des applaudissements [1] ».

Nous verrons plus tard l'auteur des *Liaisons dangereuses* étendre son enquête sur les femmes, interroger les voyageurs et noter dans leurs récits, avec la minutie d'un naturaliste et le sérieux d'un législateur, les mœurs et les différentes conditions de la femme à travers le monde, et là-dessus raisonner en philosophe et s'ériger en réformateur. Pour l'instant, je l'imagine essayiste en amour, très intéressé et très lucide, tenté par la difficulté plutôt que par l'objet, s'approchant pour mieux sentir et se recu-

1. A G. Dossier du régiment de Toul. Inspections de 1770-1776.

lant pour mieux voir, attirant lui-même par ses grâces, mais éloignant par sa supériorité, caressant pour plaire, et plaisant pour comprendre, distrait et prévenu par son intelligence, et possédant enfin un fonds de gravité virile, qui le dégoûtait des caillettes, et un fonds de vertu provinciale, qui s'indignait des perfidies. Oui, je le devine, au coin d'une cheminée, épiant la Merteuil, à la sortie prêtant l'oreille à Valmont, et rentrant au logis pour rêver d'une Tourvel, c'est-à-dire de la femme aimante et douce, qu'il cherchait sans la trouver et qu'en franc militaire, il remplaçait par Margot.

Stendhal, commissaire des guerres dans la Grande-Armée, notait, en 1813, sur les hauteurs de Bautzen, pendant la canonnade, « une belle journée de beylisme ». « J'étais, dit-il, commodément et exempt » de tout souci, dans une belle calèche, voyageant au » milieu de tous les mouvements compliqués d'une » armée de 140,000 hommes, poussant une autre » armée de 160,000 hommes, avec accompagnement de » cosaques sur les derrières ». Laclos, semble-t-il, fit l'amour à peu près comme Stendhal faisait la guerre, dans l'intendance. Tous deux pratiquaient pendant la bataille le *Suave mari magno*. A l'occasion, ils descendaient de leur observatoire et, comme de jeunes recrues, faisaient gaiement le coup de feu.

Les jolies femmes, dont Grenoble était fière, pouvaient-elles deviner en voyant cet homme si calme et souriant, ce poète aimable et quelque peu libertin, ce causeur subtil, amoureux de l'amour, qu'une passion frénétique, insatiable lui rongeait le cœur en secret. Le capitaine Choderlos de Laclos était ambitieux. Les familles de condition moyenne, comme la sienne, chez qui la fortune est inférieure au mérite, sont un terrain propice à l'ambition. L'âme brûlante

de Laclos était propre à la recevoir. La gloire fut l'idéale maîtresse de ses vingt ans, la chimère insaisissable de sa jeunesse ; il devait la poursuivre jusqu'à sa mort. C'est pour s'étourdir, qu'il passait ses soirées dans le monde et recherchait des succès littéraires. Le fonds de cet homme à l'intelligence si souple, à la sensibilité si vive, était d'un soldat énergique et froid, trempé par la nature, durci par la vie militaire. Chez lui l'observation n'était qu'un désir impatient de lutte et l'esprit nourrissait l'amertume du cœur. Son ambition refoulée s'aigrissait et commençait à l'étouffer.

On a coutume de vanter avec Talleyrand *la douceur de vivre* de la fin de l'ancien régime, comme si la France se réduisait alors aux salons de Versailles. Le défaut d'ambition, dit-on couramment, était la conséquence des barrières sociales et assurait le bonheur de tous. Trompeuses apparences ! La Révolution n'a pas créé les passions qui l'ont causée. L'ambition, dans la classe moyenne, manquait d'espoir et non point de force ; elle se concentrait et fermentait dans l'ombre. La haine de la cour était aussi générale en province que son imitation. « La plupart des nobles, dit le marquis de Ferrières étaient démocrates ». Mêmes sentiments dans le clergé contre les évêques. La bourgeoisie aisée des villes, où Laclos fréquenta particulièrement, vivait dans une perpétuelle colère contre Versailles, centre de tous les abus, repaire de tous les vices. A Grenoble, c'est Henri Gagnon, le grand père de Stendhal, frondeur et voltairien, qui donne le ton. Mounier, que sa naissance a empêché d'entrer dans l'armée, Barnave, dont la mère a été insultée au théâtre par le duc de Clermont-Tonnerre, couvent des ressentiments tenaces et des haines fécondes.

Dans tout ce monde, on s'est formé des gens de cour, qui usurpent toutes les places et oppriment tous les amours-propres, une image qui chaque jour se précise et s'aggrave et qu'on peut résumer en trois mots : orgueil, paresse et corruption. Ainsi dans les cœurs audacieux et forts, confiants de leur supériorité, l'ambition légitime s'exaltait du sentiment de la justice, s'aigrissait de jalousie et s'assombrissait de rancune. Sans doute la province continue de boire, de rire et de chanter ; comme à Paris, la galanterie semble la grande affaire. Mais ce n'est là qu'un vernis léger et qui craque. Les lèvres soupirent et les yeux sourient, mais les cœurs durcissent et les cerveaux brûlent, les gestes caressent, mais les muscles se tendent, et quand le siècle a déposé son masque aimable, un visage ardent apparaît.

« Il y a peu de nos officiers, dans les grades » même subalternes, » écrivait au Roi le maréchal de Broglie, au moment même où Laclos entrait au service (1759), « qui ne fassent des projets de campagne » pour l'armée et qui ne censurent le général et il » n'y en a presque aucun, qui ne regarde son état au- » dessous de lui ». Cet excès de prétention était très vif parmi les officiers d'artillerie. Il résultait de cette concurrence opiniâtre qu'une part très grande était faite à l'ancienneté dans l'avancement et que le moindre manquement aux usages provoquait de violentes protestations. Laclos témoigne, par plusieurs réclamations, de cet état d'esprit irritable et ombrageux. Etant sous-aide-major à Grenoble, un de ses camarades, M. de Burtin, est appelé à une aide-majorité dans un régiment voisin. Laclos crie au passe-droit. Ne croira-t-on pas qu'il a démérité ? Qu'on lui donne son brevet d'aide-major, sans

appointements ! Cette faveur gratuite lui fut accordée, et l'inspecteur constate qu'il ne remplit ses fonctions que « par ambition »[1]. Les officiers de cour, qui ne se piquaient que de bravoure personnelle, n'entraient pas dans l'artillerie ; ils dédaignaient ces gens de science et affectaient de ne pas les considérer comme des frères d'armes. Le comte d'Artois déclarait étourdiment à la bataille de Saintes, qu'en fait de batteries, il ne connaissait que sa batterie de cuisine. D'autre part, la constitution de l'artillerie était fondée sur les principes mêmes qui devaient devenir ceux du nouvel ordre social. Elle n'était pas visée par les ordonnances de 1761 et continuait à recruter des roturiers dans ses écoles. Les nobles s'y pliaient mieux qu'ailleurs à la hiérarchie et vivaient dans une égalité vraiment militaire avec leurs camarades. Chez presque tous, l'esprit de discipline s'alliait à un parti pris d'opposition politique, de dénigrement et de réformes. La plupart resteront à leur poste, même après le dix août, et beaucoup se distingueront par leur ardeur révolutionnaire[2].

Choderlos de Laclos était d'un caractère à ressentir plus qu'un autre toutes ces influences. Fort jeune, il fréquentait les loges des francs-maçons[3] qui s'étaient formées dans un grand nombre de régiments, souvent distinctes pour les sous-officiers et les officiers. On s'y piquait de littérature, de phi-

1. A. G. Dossier Laclos et dossier du Régiment de Toul.

2. D'Aboville, Lacombe Saint-Michel, Meusnier, Eblé, Bonaparte ; dans le génie, Carnot, Prieur, etc...

3. Sa signature est à toute époque accompagnée des signes maçonniques. Il en est de même de celle de son frère. On verra que la plupart de ses protecteurs et amis étaient francs-maçons. D'après Barruel, il faisait partie de la loge *la Candeur*.

losophie, de goût pour les lumières, c'est-à-dire qu'on s'y montrait frondeur et irréligieux. C'était justement là le « bel air » de la cour et de la capitale. Les oisifs y venaient pour s'y distraire, les beaux esprits pour y briller et les ambitieux pour s'y faire des relations utiles. Dès 1774, Laclos lançait une épigramme à la Dubarry. Dans une note de l'*Amour*, Stendhal nous livre un renseignement bien curieux. Il dit avoir lu à Naples, chez le marquis Berio, « un manuscrit de trois cents pages du général Laclos, bien scandaleux », donnant la liste de tous les grands seigneurs de 1778, avec des notes prises sur leurs mœurs. Ce précieux manuscrit, qu'on regrette de ne pas connaître, c'est le dossier des *Liaisons dangereuses*. Ainsi l'ardent officier mûrissait son âpre dessein de dénoncer à l'indignation publique ceux qui lui barraient la route de la fortune.

Le marquis de Montalembert, qui dirigeait les travaux de l'île d'Aix, était un vétéran oublié des guerres du règne précédent. A soixante et un ans, il avait quitté sa charge de deuxième enseigne des chevau-légers de la garde pour se consacrer à ses travaux scientifiques. Il se piquait en même temps de littérature, composait, comme Laclos, des contes en vers et des chansons, et possédait même un théâtre à Paris où l'on représentait des comédies. Sa femme, Joséphine de Comarieu, à laquelle Laclos adressait une épître, est elle-même l'auteur d'un roman distingué, *Elise Dumesnil*. Montalembert, inventeur malheureux, savant méconnu, aigri contre la cour et mal vu des bureaux, qu'il fatiguait de ses réclamations, devait plus tard embrasser avec ardeur le parti de la Révolution et finir, sous la Convention, sa laborieuse carrière, aux côtés de Carnot,

son émule. Depuis 1779, Laclos vécut dans son intimité. Louis XVI venait de déclarer la guerre à l'Angleterre. Un généreux élan emportait la jeune noblesse vers les rives du Nouveau Monde, au secours des *insurgents* d'Amérique. Chacun voulait partir : mais, à défaut du sort, il fallait pour l'obtenir, être un protégé de la cour comme Noailles ou Lauzun, un parent de ministre, comme Ségur, ou, comme La Fayette, être assez riche pour servir à ses frais. Le régiment de Toul avait été dispersé dans les ports de Bretagne et de Normandie. Le capitaine Laclos parcourut jusqu'à Brest des côtes sauvages et inhospitalières, passa de longs mois à l'île d'Aix et à l'île de Ré, au milieu des pêcheurs, poursuivant avec un zèle qui ne se démentit pas, des travaux de fortification, qui ne servirent à rien. Voir apparaître la flotte anglaise, telle était sa dernière espérance ; elle ne se montra pas, et ce fut sa déception suprême. Après trois ans de ce labeur ingrat, il vit les jeunes vainqueurs revenir à leurs maîtresses, tout auréolés de gloire. En 1782, la guerre touchait à sa fin ; les Anglais ne la soutenaient plus que pour l'honneur et tout espoir semblait perdu pour Laclos de donner enfin sa mesure et de remplir sa destinée. Il avait alors quarante ans, l'âge difficile des ambitieux, et devait attendre désormais sa retraite avec la croix de Saint Louis.

C'est alors que son cœur éclata. Vingt ans plus tard, une fièvre pareille précipitera les jeunes Français sur les champs de bataille, à la suite de l'Empereur ; sous la Restauration, Julien Sorel, dévoré de l'envie de parvenir, entrait au séminaire ; au XVIIIe siècle, il n'était qu'un moyen de sortir rapidement d'une condition commune, c'était d'être homme de lettres ; ainsi Rousseau, sur le déclin de

sa maturité, était, en quelques mois, passé grand homme. Notre ambitieux, fatigué de rimer sans succès et « d'étudier un métier, qui ne devait le » mener ni à un grand avancement, ni à une grande » considération », résolut, a-t-il dit, « de faire un » livre qui sortît de la route ordinaire, qui fît du » bruit et qui retentît encore sur la terre après » qu'il y serait passé [1] ». Depuis longtemps il roulait son projet dans sa tête : l'heure était venue de l'exécuter.

Le 4 septembre 1781, il demanda un congé de six mois qu'il passa sans doute à Paris ou à La Rochelle [2]. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est un pamphlet, un pamphlet politique, que Laclos méditait dans sa colère. Il voulait en lapider les grands seigneurs, ces vils parasites, qui s'étaient emparés du gouvernement et accaparaient toutes les places. Mais comment éviter la Bastille ? Si la liberté de la presse eût existé, Laclos n'aurait jamais écrit les *Liaisons dangereuses*. L'an d'après, Beaumarchais portait la politique au théâtre avec le *Mariage de Figaro* ; de son côté, Laclos s'avisa d'en faire sous forme de roman et cette entreprise était d'autant plus naturelle que l'amour semblait la principale occupation des puissants du jour. Il versa tout ensemble dans son livre vingt ans d'amertume et d'observation. Ce suprême effort l'éleva au-dessus de lui-même, et il composa le plus sombre et le plus profond de tous les pamphlets.

« J'ai vu les mœurs de mon siècle, s'était écrié » l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, et j'ai composé

1. Tilly, *Mémoires* II, p. 320. (Il rapporte les paroles mêmes de Laclos.) V. plus loin chap. VIII, p. 220.

2. A. G., Dossier Laclos.

» ce livre ». Alors, dans une Suisse lointaine, sa baguette magique avait fait apparaître aux yeux des blasés et des libertins, tout un monde de rêve, enflammé par la passion et prosterné dans le devoir, les fils et les filles d'une nature ardente et ingénue, un Saint-Preux séducteur et désolé, une Julie coupable et sublime ; en traits de feu, il avait peint un étrange et impossible combat d'amour et de sacrifice ; il avait édifié un paradoxe fou d'amour délirant, de générosité surhumaine et d'immolation finale. Comme un grand vent parmi les feuilles mortes, ces pages fougueuses avaient soulevé les âmes légères et sèches dans une grandiose envolée. « Toutes les femmes s'enivrèrent du livre et de » l'auteur ». A son tour, Laclos écrivit sur une feuille blanche : « J'ai vu les mœurs de mon siècle et j'ai » composé ce livre ». Mais cette fois la scène ne serait plus en Suisse : il la transportait à Paris. Il n'évoquerait plus, en poète, les rives enchanteresses, d'un paradis perdu, mais il ferait apparaître, en historien documenté, l'enfer abominable où se complaisait un siècle sensible. Ce serait un effrayant réquisitoire. Rien n'arrèterait son audace. Ses mains vengeresses déchireraient tous les voiles, pénétreraient dans les plaies béantes et s'enfonceraient jusqu'aux racines gangrenées. *Clarisse Harlowe* partageait avec la *Nouvelle Héloïse* l'admiration du siècle. Rousseau l'appelait le chef-d'œuvre de tous les temps et Diderot le comparait à l'Evangile. De grandes dames se convertissaient à sa lecture. Les plus insensibles avaient donné des larmes à une enfant de dix-sept ans maudite et outragée par sa famille, trompée, souillée, traînée sur les routes et dans les bouges par son persécuteur, mais déjouant tous ces pièges par son inflexible douceur et jusque dans les bras

de la mort faisant resplendir, à côté du génie du mal, la radieuse image de la Vertu. Eh bien! Laclos allait montrer un Lovelace de Versailles, c'est-à-dire un coquin paré de toutes les grâces, et si accompli qu'il triompherait des vertus les plus hautes, un coquin fêté, envié par tous les hommes, adulé, recherché par toutes les femmes, au milieu desquels il trouverait une complice aussi méchante et une rivale supérieure en perversité. Pour forger ces âmes froides et brillantes comme l'acier poli, il frapperait sur l'enclume d'un bras fait pour des luttes, il les tremperait au feu rouge de ses colères, au feu sombre de ses rancunes ; il emplirait le brasier, pour l'alimenter, du dossier de leurs infamies. Enfin, l'œuvre achevée, il la couvrirait d'un masque alléchant pour que ses victimes s'y prennent à la glu. Aux passions, qu'il avait étudiées en province, il donnerait un vernis parisien et parlerait le langage du grand monde avec l'agréable affectation d'un homme qui le connaissait peu, mais le devinait bien. Alors il jetterait son œuvre à la face du siècle, comme le miroir doré de ses vices et de sa décrépitude, et, dans un grand scandale, il connaîtrait enfin l'ivresse du succès...... C'est ainsi que le capitaine de Laclos, ne pouvant canonner les bateaux anglais, lança sur Paris son boulet rouge.

CHAPITRE II

LES LIAISONS DANGEREUSES. — I.

Analyse des *Liaisons dangereuses*. — Le vrai sujet : rivalité de Valmont et de Mme de Merteuil. — Un dénouement de Molière. — Le grand succès du jour. — L'indignation des femmes. — Protestation de Mme Riccoboni. — Parodies et imitations. — La fortune du livre.

Avez-vous, à la cour ou à la ville, rencontré le vicomte de Valmont ? Rejeton d'une illustre maison, c'est un gentilhomme de belle figure et de manières exquises. Sa tranquille assurance, son esprit séduisant en ont fait, dans la meilleure compagnie, un oracle de la jeunesse et un homme à la mode. Ses succès, à vrai dire, le font craindre autant qu'admirer. Mais que ne pardonnerait-on pas à tant de grâces ? Connaissez-vous la marquise de Merteuil, cette jeune veuve, dont la sage réserve entoure d'un pur éclat la beauté piquante. Elle sait se dérober gaiement aux soins trop empressés et s'est acquise près des galants le renom d'invincible. On lui reproche, il est vrai, quelques inconséquences, mais les dames âgées se sont établies ses apologistes et la défendent de leur imposante autorité. Et la marquise écrit au vicomte : « J'ai une nouvelle « rouerie » » à vous proposer. Le comte de Gercourt, qui fut » votre rival et mon amant, doit épouser la petite

» Volanges; cela n'a que quinze ans, c'est le bouton » de rose; venez donc prouver à Gercourt qu'il n'est » qu'un sot. » Et le vicomte de répondre : « Fi d'une » ingénue! J'entreprends une dévote, la présidente » de Tourvel, qui a vingt-deux ans, une figure » céleste et un cœur à l'avenant. Me voilà transformé » en petit saint ! »

Entre deux exploits semblables, cet homme et cette femme se sont rencontrés et reconnus. Ils sont de la même race, deux êtres de proie, le mâle et la femelle. Au seuil de la vie, ils ont méprisé l'amour, « cette passion pusillanime ». Elle n'est pour eux, comme la médecine, que « l'art d'aider à la nature ». Leur cœur est flétri, et ils ne se trouvent plus que des sens impérieux et changeants. Les voilà descendus bien au-dessous de l'instinct, car leur désir s'envenime de méchanceté. Ce ne sont pas des complaisants qu'ils cherchent, mais des victimes. Séduire n'est rien pour eux, il faut perdre. Dans cette guerre, « qu'ils ont reconnu si souvent être semblable à l'autre », tous deux sont admirables dans l'action comme au conseil. Valmont a calculé toutes les ressources de l'amabilité, de la tristesse, de l'audace, de l'hypocrisie, de la persévérance ; il connait le pouvoir d'une bonne action, la force de la religion et l'effet d'un scandale ; l'usage qu'on peut faire des lettres reçues ou volées et des indiscrétions de femmes de chambre. Pourquoi ses parents ne lui ont-ils pas appris, dès l'enfance, l'art ingénieux des filous? Des moyens de déshonorer une femme, il en connait cent, il en connait mille. Au service de cette volonté réfléchie, fonctionne la machine nerveuse la plus délicate. Feindre l'effroi, causer la terreur, s'absorber en prières, simuler l'innocence, pleurer à volonté, autant de jeux où il

excelle. Ainsi armé, quel merveilleux tacticien, quelles savantes manœuvres ! Ses modèles sont Turenne et Frédéric. « Il ne laisse rien au hasard » que par la considération de grands avantages en cas » de succès, et la certitude des ressources en cas de » défaite. » Comme il fond sur l'obstacle et précipite un dénouement, il sait aussi résister aux occasions prématurées. Il ne lui suffit pas de posséder une femme, il faut la contraindre à se livrer, faire expirer sa vertu dans une lente agonie et la fixer par degrés sur ce spectacle ; alors, quand elle est à ses genoux, baignée de pleurs et criant merci, quelle ivresse farouche de supériorité, ou plutôt quelle douce impression du sentiment de la gloire ! Il se retourne et dit à ses rivaux : « Voyez mon ouvrage et cherchez-en dans le siècle un second exemple ! »

« L'homme le plus adroit, déclare Valmont, est encore au-dessous de la femme la plus vraie. » Par le naturel raffiné, la longue portée des prévisions, l'audacieuse simplicité des moyens, Mme de Merteuil le domine. Sans doute la partie est inégale pour son sexe, mais elle a su trouver des moyens inconnus jusque là. Qu'a-t-elle de commun avec ces femmes en délire, « dont l'imagination exaltée ferait » croire que la nature a placé leurs sens dans leur » tête », ou avec ces femmes sensibles, « qui dans » leur amant actuel ne savent pas voir leur ennemi » futur » ? C'est sur ses principes qu'elle se guide ; elle les a créés ; ils sont le fruit de ses profondes réflexions, et ne devant rien à personne, elle peut se dire son ouvrage. Il faut entendre cette fée malfaisante dévoiler elle-même les terribles secrets de son art subtil. Jeune fille, qu'on croyait distraite, rien n'échappait à son oreille attentive ; elle s'exerçait à dissimuler et à mentir et acquérait, aux

prix d'efforts obstinés, une puissance d'hypocrisie, qui n'était égalée que par sa puissance de pénétration. « Je n'avais pas quinze ans, je possédais déjà » les talents auxquels la plus grande partie de nos poli- » tiques doivent leur réputation. » Devenue femme, elle ne vit dans l'amour, que « des faits à recueillir » et à méditer et s'assura que cette cause de nos » plaisirs n'en est au plus que le prétexte. » Un air d'étourderie et une froideur simulée endormirent la confiance de son mari. La première année de son veuvage fut consacrée à rechercher dans les moralistes les plus sévères les apparences qu'exige la vertu. Pour inspirer l'amour et le feindre, il suffit de joindre « l'esprit d'un auteur au talent d'un » comédien ». C'est après s'être exercée dans les deux genres qu'elle se lança sur le théâtre du monde. Elle couvrit de flatteries les prudes reconnaissantes, utilisa les importuns à se procurer les honneurs d'une résistance publique et céda sans crainte à ceux qui lui plaisaient. « Ce sont les soins antérieurs qui » livrent le secret des femmes ». Elle ne se prémunit pas moins contre les indiscrétions des amants. Nouvelle Dalila, de combien de Samsons modernes n'a-t-elle pas surpris le secret et tenu les cheveux sous le ciseau ! C'est ainsi qu'elle a su, dit-elle, faire de ces hommes si redoutables le jouet de ses caprices, ôter aux uns la volonté, aux autres la puissance de lui nuire et, suivant ses goûts mobiles, les attacher à sa suite ou les rejeter loin de soi.

Entre joueurs de cette force, on abat les cartes. Ces deux grands maîtres de la perversité se sont séparés, après avoir scellé « sur une ottomane » une éternelle alliance. Désormais, il y a « un compte ouvert » entre la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont. Qui pourra résister à la force

d'une telle union ? Mais la sagesse humaine, a dit Bossuet, est toujours faible par quelque côté. Il est malaisé d'être deux à régner dans le monde. Qui sera le débiteur de l'autre? C'est alors que leur clairvoyance va se troubler de leur rivalité. Comme deux voleurs, ils se surveillent du coin de l'œil. Une implacable jalousie les ronge. Chacun rêve d'établir sa supériorité sur son complice. Quel triomphe d'abattre un tel rival! C'est ainsi qu'ils ne cessent de penser à se rapprocher, parce qu'ils ne cessent de penser à se combattre. Leur désir réciproque se nourrit du mutuel espoir de s'humilier. La vanité dans le crime, tel est le vrai sujet du livre; il en relie toutes les parties et en éclaire toutes les nuances.

Comme une biche craintive à travers les halliers, Valmont, dans le tranquille château de Mme de Rosemonde, donne la chasse à Mme de Tourvel. Dès l'abord, elle fuit terrifiée, puis s'arrête fascinée et s'abîme en prières. Elle refuse les entretiens du jeune homme, mais pleure sur ses lettres. « Je la » ravirai, s'écrie Valmont, au Dieu même qu'elle » adore! » Suivant le succès du jour, sa colère est terrible ou sa joie insultante. Derrière elle, il a des ironies de gamin féroce. A bout de forces, elle le supplie de partir ; il obéit, car « qui commande, » s'engage ». Il revient, elle part à son tour, mais défaillante et brisée. Cependant, pour s'être jeté en dehors de l'humanité, Valmont n'en est pas moins homme. Sa victime est si douce et si candide ! Son âme pure est, en dépit d'elle, si faite pour la passion, ses combats sont si touchants entre l'amour et le devoir que le bourreau recule étonné. Devant ces grands yeux timides, il est saisi des ravissements de la nature. A travers ses lettres froides et cruelles,

on sent percer l'enthousiasme. Il jouit de cette ivresse de l'âme « dont on parle toujours et qu'on » éprouve si rarement ». Le voilà, qui « cédant à » un mouvement de jeune homme », baise avec transport les lettres de cette femme adorable.

Il ne s'est pas encore reconnu, que Mme de Merteuil l'a deviné. « Vous êtes amoureux » s'écrie-t-elle. Déjà le dépit l'a mordue. Quoi ! Valmont pourrait se vanter d'un si beau triomphe. Il posséderait un cœur qu'elle serait impuissante à remplacer. Dans l'ombre, elle commence à aiguiser ses armes. Ce choix, dit-elle, vous fait honte. Cette femme s'est « encroûtée » ; c'est une « espèce ». Sa coquetterie s'ingénie à rappeler la puissance de ses charmes. Elle insinue de perfides conseils. Cependant, tout comme Valmont, cette tête forte s'est laissée prendre à la fraîcheur, à la jeunesse, à tout ce qui fait la force et la grâce des affections humaines. Son choix s'est fixé sur le chevalier Danceny, qui a vingt ans, des yeux tendres, un cœur sincère et qui rime en soupirant.

Or Danceny raffole de la petite Volanges, qui le lui rend bien. Les deux enfants se voient en cachette et s'écrivent les billets les plus doux. Mme de Merteuil a bientôt fait de devenir leur meilleure amie, et c'est elle-même qui favorise leur manège amoureux. Comme un grand politique, ne sait-elle pas faire d'une difficulté un moyen ? Dénonçant secrètement Danceny à Mme de Volanges, elle la détermine à le chasser de chez elle et à emmener sa fille chez Mme de Rosemonde. Du même coup, elle écarte une rivale et la livre à Valmont qu'elle distrait ainsi, par une tentation piquante, de Mme de Tourvel. Mlle de Volanges est sortie du couvent ignorante par éducation et vicieuse par nature. Valmont la prend

en badinant et la déprave par désœuvrement. Mais avant qu'il ait pu triompher de ce nouveau forfait, Mme de Merteuil l'avait éclipsé par une éclatante aventure. Prévan, le fameux Prévan, le seul homme dont Valmont craignit la concurrence, celui qui sut jadis diviser et perdre en un jour trois fières et inséparables beautés, Prévan qui, devant tout un cercle, avait accepté le défi de « la rendre sensible », la prestigieuse marquise l'a joué comme un enfant ; elle a su, tout en lui cédant, le couvrir à la fois de ridicule et de honte et faire sa victime de celui qui prétendait la soumettre. Arrivés ainsi au sommet de leur criminelle carrière, les deux lutteurs, fous de vanité, se mesurent anxieusement et brûlent plus que jamais de se combattre corps à corps. Valmont, rongé d'envie, réclame d'un air galant « un renou» vellement de bail ». « Je veux être une récom» pense, répond insidieusement Mme de Merteuil, et » non une consolation. Quand vous aurez eu votre » dévote, venez et je suis à vous. »

Mme de Tourvel, claustrée du monde, lutte avec désespoir contre la fatale passion qui la domine. Hélas ! Son amour s'exalte dans la solitude. Elle a pris pour conseillère la bonne et indulgente Mme de Rosemonde, mais que fait-elle que s'entretenir auprès de la vieille dame de l'homme qu'elle voudrait oublier ? Pour triompher d'une âme si haute, il faut du moins un ressort puissant. Valmont écrit au P. Anselme, en lui annonçant « l'humiliant » aveu de ses longs égarements. » Qu'il lui ménage une dernière entrevue avec celle dont l'amour l'a ramené au bien ; il en obtiendra son pardon et lui remettra ses lettres. Le P. Anselme persuade et la malheureuse consent. Valmont, entré dans la place, livre alors sa dernière bataille et sa « pureté

de méthode » jette enfin sa victime évanouie dans ses bras.

« La voilà donc vaincue cette femme superbe qui » avait osé croire qu'on pourrait me résister... » et Valmont, maîtrisant un trouble qu'il dissimule mal, vient réclamer à la Marquise le prix de sa victoire. Mme de Merteuil se dérobe : « Il ne m'a jamais » convenu d'entrer dans un sérail ; Danceny me » plaît davantage. — Mais vous êtes la véritable » souveraine de mon cœur. — En ce cas, j'exigerais » des sacrifices. — Je suis prêt à tous. — Voici » votre lettre de rupture, envoyez-là si vous l'osez ». Valmont n'hésite pas. Un cri déchirant s'échappe alors du pauvre cœur transpercé : « Le voile est » déchiré sur lequel était peinte l'illusion de mon » bonheur. La funeste vérité m'éclaire et ne me » laisse voir qu'une mort assurée et prochaine, dont » la route m'est tracée entre la honte et le » remords... » A peine le coup frappé, Valmont frémit d'inquiétude. N'a-t-il pas lâché la proie pour l'ombre ? Quoi ! S'il voulait renouer avec Mme de Tourvel elle pourrait ne plus le vouloir ? « que dis- » je, ne pas le désirer, n'en plus faire son suprême » bonheur ! *Est-ce donc ainsi qu'on aime...?* » C'est alors que Mme de Merteuil se découvre d'un grand geste : Ce n'est pas votre maîtresse, que j'ai vaincue, c'est vous : voilà le plaisant, « et ce qui est vraiment » délicieux. Oui, Vicomte, vous aimiez beaucoup » Mme de Tourvel, et même vous l'aimez encore, » vous l'aimez comme un fou : mais parce que je » m'amusais à vous en faire honte, vous l'avez bra- » vement sacrifiée. Vous en auriez sacrifié mille » plutôt que de souffrir une plaisanterie. Où nous » conduit pourtant la vanité... Quoi ! vous aviez » l'idée de renouer et vous avez pu écrire ma lettre !

» Vous m'avez donc crue bien gauche à mon tour. » Ah ! croyez-moi, Vicomte, quand une femme » frappe dans le cœur d'une autre, elle manque » rarement de trouver l'endroit sensible et la bles- » sure est incurable ». Puis s'échappant, implacable et légère, elle s'en retourne à Danceny. C'en est trop et Valmont n'est pas homme à se laisser jouer. « Je serai votre amant ou votre ennemi, clame-t-il, » la guerre ou la paix? — Eh bien, la guerre ! »

C'est ici le véritable dénouement de cette histoire. L'effroyable alliance s'est détruite d'elle-même et s'est écroulée sur son fondement. Les voilà dressés face à face, ces deux roués consommés, l'écume aux lèvres, les poings crispés, la rage au cœur, plus égarés désormais et plus imprudents que leurs victimes lamentables, armés l'un contre l'autre de plus de haine qu'ils n'en déployèrent jamais contre elles ; ils vont être leurs propres justiciers et s'égorger comme des brigands sur leur butin lamentable. Mais la vie ne finit jamais rien tout à fait. Il n'était pas impossible que Valmont mourut, comme le duc de Richelieu, chargé d'ans et comblé d'honneurs, et Mme de Merteuil était bien capable, avec l'âge, d'égaler en considération une Maréchale de Luxembourg, « car tel est ce pays-ci, dit Besenval, pourvu qu'on » soit opulent et qu'on porte un beau nom, non » seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir » d'une vieillesse considérée après la jeunesse la » plus méprisable. » Laclos devait au public un dénouement plus moral. Il fallait faire éclater la justice du Prince ou la force de la religion, et que la statue du Commandeur apparût. Son roman se termine donc à dessein aussi faiblement qu'une comédie de Molière. Danceny, éclairé tour à tour par Valmont et Mme de Merteuil, quitte l'une et pro-

voque l'autre. Valmont est tué et livre en mourant à son adversaire les lettres de sa complice. Déshonorée publiquement, ruinée par un procès, défigurée par la petite vérole, celle-ci s'enfuit à l'étranger. Danceny va se fixer à Malte et Mlle de Volanges au couvent. Réfugiée dans sa chambrette de pensionnaire, où le délire la poursuit, Mme de Tourvel revoit dans les ténèbres tantôt l'être malfaisant qui l'a perdue, et tantôt l'aimable amant qui la ravissait ; elle apprend sa fin tragique et meurt en demandant au ciel de pardonner à Valmont. Le spectateur est rassuré et le rideau tombe [1].

En dépit d'un dénouement si convenable, je doute que les mères de famille aient beaucoup apprécié ce nouveau roman. Cependant, il eut aussitôt dans Paris un furieux succès. En moins d'un mois, on en vendit deux mille exemplaires. « Depuis » plusieurs années, écrivit Grimm à ses augustes » correspondants, il n'a pas encore paru de ro- » man dont le succès ait été aussi brillant. » Avec sa mauvaise humeur habituelle, Laharpe signale aussitôt l'ouvrage au grand duc Paul de Russie [2]. « Il fit une prodigieuse sensation » dans le public, » écrit le beau Tilly, alors page de Marie-Antoinette, qui s'en déclarait « l'admirateur passionné, » et le répandait chez les dames. La Reine elle-même en posséda un exemplaire richement relié, mais dont le dos ne portait pas de titre.

1. Grimm, et Laharpe trouvèrent ce dénouement invraisemblable et peut-être avaient-ils raison. « Le vice », écrivit Laharpe », ne » trouve pas, ici sa punition en lui-même ». C'est qu'il n'avait pas aperçu le véritable dénouement qui ne *finissait* rien.

2. Grimm, édit. Tourneux XI p. 81 — Laharpe, III lettre 563. — Traité de Laclos avec son éditeur. B. N. 12845. On y voit que Laclos appela d'abord son livre le *Danger des Liaisons*.

Sur le navire qui emportait en Amérique toute une brillante jeunesse, Lauzun, Ségur, Broglie, Alexandre de Lameth, on se moquait du baron de Montesquieu, qui n'avait pas lu le roman à la mode ; un combat s'engage avec une frégate anglaise et un projectile formé de deux boulets réunis par une barre de fer tombe sur le pont. « Les voilà, crie plaisamment » Loménie à Montesquieu, les voilà, les liaisons dan- » gereuses [1]. »

C'était un roman bien parisien. « On a appelé, « disait Grimm, Restif de la Bretonne le Rousseau » du ruisseau ; on pourrait appeler M. de Laclos le » Restif de la bonne compagnie. » La bonne compagnie aime avant tout qu'on s'occupe d'elle et qu'on lui parle son langage. Crébillon, Marmontel et l'abbé Pousinet y tâchaient en vain et leur ignorance du vrai monde semblait ridicule et gâtait le plaisir. Laclos triomphait dans ce genre délicat, dont Mme de Genlis s'attribuait orgueilleusement le monopole. Le baron de Besenval, le duc de Lauzun ou le vicomte de Ségur auraient-ils conté l'aventure galante avec plus de nuances et de simplicité que Valmont ? Quelle grande dame n'eût pas désiré tourner une lettre comme Mme de Rosemonde ou la marquise de Merteuil ? L'histoire de Prévan séduisant tour à tour trois inséparables, puis joué par Mme de Merteuil, celle de Vressac, les lettres de Valmont et de son chasseur Azolan passèrent pour des chefs-d'œuvre de bel air. Quelle satisfaction d'entendre parler de « roueries », de « gaucheries », de gens « usagés, » « sentimentaires » « encroûtés », d' « espèces ». Des phrases comme celles-ci : « J'ai déclaré que j'étais *perdue de vapeurs.* » « Vous êtes cause que je suis

1. *Mémoires* du comte de Ségur p. 188.

arrivé *indécemment* tard et toutes les vieilles femmes m'ont trouvée *merveilleuse* », valaient les traits les plus piquants.

La bonne compagnie aime encore à être battue et jamais elle ne mit à ce goût singulier plus de fureur qu'en ce temps-là. Comme le tyran antique, qui se faisait injurier par un esclave, les grands seigneurs mettaient alors leur gloire à accueillir des gens de lettres, pour leur prouver avec esprit qu'ils valaient beaucoup moins que les plus vils de leurs concitoyens. On trouve dans cet étrange aveuglement de la générosité et quelque humilité passagère, tout l'optimisme béat du bien-être héréditaire, la lassitude de la flatterie, la recherche d'une sensation forte et surtout ce raffinement de supériorité, qui nous élève d'autant au-dessus des autres que nous ravalons en nous-mêmes l'objet de leur admiration. Laclos avait pénétré d'un œil sûr ces bizarreries de décadence. S'étant juré de frapper fort, il avait aussi frappé juste. L'obscur capitaine venait enfin de passer grand homme. « Tout Paris s'empresse à vous lire, » lui écrivait-on ; tout Paris s'entretient de vous. Si » c'est un bonheur d'occuper les habitants de cette » immense capitale, jouissez de ce plaisir. Personne » n'a pu le goûter autant que vous [1]. » Laclos se promenait dans Paris, applaudi et redouté comme Valmont lui-même. « On le craint, on l'admire, » on le fête, écrivait Grimm, l'homme du jour » et son historien, le peintre et son modèle sont » traités à peu près de même. »

Le scandale en effet égalait le succès. On avait d'abord cru à un conte moral, où l'indulgence se parait de sensibilité, ou bien encore à quelque roman

(1) Lettre de Mme Riccoboni, B. N 12845.

frivole, ironique et polisson ; c'était une histoire terrible, qui voilait des grâces les plus légères de l'esprit toutes les sauvageries de la nature. Les crudités de Diderot, les violences plébéiennes de Rousseau n'égalaient pas l'effet de ce style aimable. Comme au souper de Prévan, tous les personnages « avaient » la haine dans le cœur, mais les propos n'en étaient » pas moins tendres. » C'était une eau limpide, présentée dans un cristal délicat, mais qui brûlait comme l'alcool.

Les femmes firent éclater très haut leur indignation. La grâce angélique de Mme de Tourvel, sa faiblesse adorable, sa mort sublime, toutes les larmes qu'elle fit verser ne les vengèrent pas de Mme de Merteuil et de Mlle de Volanges. Elles abandonnaient volontiers à la critique leur vertu et leur honneur même, à la condition de plaire encore. Elles consentaient à paraître perfides, mais non point repoussantes. La haine et le mépris se pardonnent, non le dégoût, ni surtout l'indifférence. En les regardant en face, Laclos avait osé les regarder sans trouble. Pour qui n'est médecin, ni confesseur, c'est un crime sans rémission. Son œil perçant et froid fit horreur et la coquetterie de tout un sexe se dressa contre lui.

Ce ne furent pas naturellement les plus faciles dont la fureur fut la moins bruyante. Mme de Genlis se voila la face pour ne pas voir, et chez elle la jalousie littéraire vint encor renforcer la vertu inquiète. La charmante marquise de Coigny, qui n'avait d'une Tourvel que la faiblesse, fit fermer sa porte à l'auteur, qu'elle avait souvent reçu, et dit à son suisse : « Vous connaissez bien ce grand » monsieur maigre et jaune en habit noir, qui vient » souvent chez moi ? Je n'y suis plus pour lui... Si

» j'étais seule avec lui, j'aurais peur[1] » Le dépit de se reconnaître ou la crainte d'être dévoilée furent plus sensibles aux traits de l'audacieux romancier que l'étonnement indigné de l'innocence. Dans les boudoirs, où on le dévorait en cachette, dans les salons, où l'on mettait à profit ses enseignements, Laclos fut couramment traité « d'infernal », et des roués, comme Tilly, réclamèrent pour son livre « les flammes de l'exécuteur public. »

Une femme âgée, qui connaissait depuis longtemps la famille de Laclos et dont le talent renommé n'était que la charmante parure d'une âme exquise, Mme Riccoboni, fit entendre du fond de la retraite, où l'étude la consolait des souffrances du cœur, une protestation sévère autant que désintéressée. « C'est en qualité de femme, Monsieur, écrivit-t-elle, » de Française, de patriote zélée pour l'honneur de » ma nation, que j'ai senti mon cœur blessé du » caractère de Mme de Merteuil. Si, comme vous l'as- » surez, ce caractère existe, je m'applaudis d'avoir » passé mes jours dans un petit cercle et je plains » ceux qui étendent assez leurs connaissances pour » se rencontrer avec de pareils monstres[2]. »

Laclos se défendit avec infiniment d'adresse et d'esprit. Il fit tenir son livre à Mme Riccoboni, en accompagnant son envoi des flatteries les plus délicates pour l'auteur d'*Ernestine* ; mais c'était surtout la femme qu'il voulait convertir, c'est le pardon de toutes les femmes qu'il voulait obtenir d'une des meilleures d'entre elles. Il fit si bien que le ton

1. Tilly, *Mémoires*, I p. 290.

2. Correspondance de Laclos et de Mme Riccoboni. B. N. 12845. On trouvera cette correspondance à la fin du volume. Elle a déjà été publiée par M. Bloomfield dans la *Revue de Paris*, août et septembre 1864.

s'adoucit et qu'une correspondance s'engagea. « Peut-
» être, écrivit Laclos, ces mêmes *Liaisons dan-
» gereuses*, tant reprochées aujourd'hui par les
» femmes, sont-elles une preuve assez forte que je
» me suis beaucoup occupé d'elles. Comment s'en
» occuper et ne les aimer point ?... » « Vous pré-
» tendez aimer les femmes, répondit Mme Ricco-
» boni, faîtes-les donc taire, apaisez leurs cris et
» calmez leur colère. Vous ne savez pas, Monsieur,
» combien vous regretterez un jour leur amitié...
» Changez de système, ou vous vivrez chargé de la
» malédiction de la moitié du monde excepté de la
» mienne pourtant, car je vous pardonne de tout mon
» cœur et je vous excuserai même autant que je pour-
» rai sans me faire arracher les yeux. »

Laclos s'exclama qu'il eût sans doute préféré peindre les femmes dans tous leurs avantages. Mais qui donc oserait se croire assez de talent pour affronter une pareille œuvre ? C'était à Mme Riccoboni de nous présenter par un travail heureux sa propre peinture. Quel homme assez froid ne sentirait sa main trembler devant le chef-d'œuvre de la nature :
« toutes les vertus embellies, jusqu'aux défauts deve-
» nus séduisants ! La raison sans raisonnement, l'esprit
» sans prétention ! L'abandon de la tendresse et la
» réserve de la modestie, la solidité de l'âge mûr et
» l'enjouement folâtre de l'enfance ! Que sais-je ?
» Mais surtout comment ne pas laisser là le tableau
» pour courir après le modèle ?... » Heureusement « son criminel ouvrage » ne lui avait pas encore attiré la malédiction de ses amies. Il se rappelait à ce sujet un mot de Julie, qui disait en parlant de Dieu. « Les réprouvés dit-on le haïssent, il faudrait donc qu'il m'empèche de l'aimer. » « J'ose dire
» comme elle, déclarait-il avec chaleur, je mets

» trop de prix à l'amitié des femmes pour ne pas » espérer de la conserver, peut-être même d'en » obtenir encore. » Mme Riccoboni eut le courage de résister à tant de grâce et d'éloquence, mais en s'excusant « de la légère censure d'une cénobite ignorée » elle marquait assez que l'auteur avait du moins su se faire pardonner son livre.

Il n'est point de roman à la mode et, comme on dit maintenant, de roman « rosse », dont la malignité publique n'ait fait un roman à clefs. Les *Liaisons dangereuses* n'échappèrent point à cette commune loi. Laclos se défendit avec les arguments d'usage :

... Je prends à l'un le nez.
A l'autre, le talon, à l'autre, — devinez ?

Certes il affirma, qu' « éclairé par une malheureuse expérience », il avait vu tout ce qu'il avait peint et qu'il ne pourrait sans mentir effacer aucun des traits, qu'il avait rassemblés sur ses personnages. Il ajouta même qu'il en avait omis quelques-uns comme trop récents ou trop connus, car « l'honnête » homme, en diffamant le vice, répugne cependant à » diffamer les vicieux. » Mais il n'avait point prétendu « faire un libelle. » Quand le grand Molière peignit Tartuffe, il rassembla sur un seul hypocrite les traits épars de cent d'entre eux. Laclos, sans prétendre à l'égaler, avait imité sa méthode, pour peindre dans Mme de Merteuil, les « noirceurs que les femmes » dépravées s'étaient permises en couvrant leurs vices » de l'hypocrisie des mœurs. » Même il n'avait revêtu sa marquise de l'habit français que pour plus de commodité, car ses vices étaient de tous les pays et de tous les temps. « J'ai préféré la draperie » que je pouvais avoir sous les yeux, mais l'œil

» exercé dépouille aisément le modèle et reconnaît » le nu[1]. »

En dépit de ces assurances, vingt noms circulèrent dans Paris. Il en fut de même à Grenoble, où Laclos avait servi six ans. Stendhal prétend avoir connu, dans son enfance, l'original de Mme de Merteuil : ce serait Mme de Montmort, femme boîteuse, riche et spirituelle, qui était liée avec les Beyle et les Gagnon. Elle tomba dans la dévotion sur ses vieux jours et mourut en 1822, à quatre-vingt-cinq ans. Cécile Volanges serait une demoiselle de Blacons, que ses aventures conduisirent au couvent. Le chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie, passant à Grenoble en 1788, n'y trouvait plus vestige « de cette société brillante et si renommée pour sa galanterie. » Laclos, dit-il, n'aurait plus retrouvé que « les ombres ou les squelettes de ses personnages. » La marquise de Sassenage, qui jouait un des pre- » miers rôles, était maintenant une femme décrépite » et retirée à la campagne. » Les Grenoblois mettent encore le nom d'une Présidente de Vaux sur celui de la Présidente de Tourvel. Charles Nodier racontait que, dans sa jeunesse, il n'avait pas traversé une garnison principale de nos provinces, où l'on ne montrât du doigt un des héros du fameux roman, qu'il appelle « un *satyricon* de garnison[2]. »

Ce ne fut que plus tard que Laclos s'en ouvrit, soit dans le monde, soit à quelqu'un de ses compagnons d'armes. Il écrivit sur des exemplaires les noms des personnages qu'il avait eus en vue et qui,

1. *Ibid.*

2. Stendhal. *Vie de Henri Brulard*, p. 65. — Prudhomme. *La Journée des Tuiles*, 1893. — Ch. Nodier ; *Bulletin du bibliophile*, octobre 1834.

en effet, appartenaient à la haute société grenobloise. Ce sont probablement les mêmes indications que Tilly nous a transmises. Valmont serait donc un officier d'artillerie « portant un nom célèbre dans les sciences » et dont les aventures avaient pris un tel éclat, qu'il aurait eu la réputation de Lovelace, « si c'eut été un homme de cour ». M[me] de Merteuil ne serait qu'une faible copie d'une grenobloise, la marquise de L. T. D. P. M. Enfin l'aventure de Prévan serait arrivée à un officier supérieur des mousquetaires, M. de Rochech...... Quant au caractère de M[me] de Tourvel, « qui n'est pas commun », Laclos l'aurait imaginé [1].

Le succès des *Liaisons dangereuses* se soutint jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Elles continuèrent d'être l'objet de discussions passionnées. On en répandit une sorte de parodie, les *Mémoires du vicomte de Barjac*, qu'on attribua même faussement à Laclos. Tous les hommes y sont francs et généreux ; toutes les femmes honnêtes et pieuses. M[me] de Montesson tira des *Liaisons* une pièce qu'elle fit représenter sur son théâtre de Bagnolet, la *Comtesse de Chazelles*. M[me] de Genlis nous apprend que l'œuvre de sa tante « tomba honteusement au troisième acte. » Le roman de Laclos trouva naturellement près des révolutionnaires une fortune nouvelle. On y vit justement le procès de la cour et encore de l'aristocratie toute entière. A cet égard, il partagea la faveur du *Mariage de Figaro* qui parut une année après. Les éditions [2] se multi-

1. *Int. des Cherch. et Cur.*, III, p. 168. — Tilly, *Mémoires*, Cf. chap. VIII, p. 220.

2. Laclos écrivait à son fils, le 19 juillet 1802, au sujet des éditions de son livre : « Je te dirai que l'édition d'Estampes, dont tu » me parles, est la plus fautive des mille et une contrefaçons, qu'on

plièrent; des traductions parurent dans toutes les langues. Il avait sa place dans toutes les bibliothèques de nos pères. Quand La Fayette, au mois de juillet 1792, après avoir franchi la frontière, fut fait prisonnier par les Autrichiens, il ne possédait dans ses bagages qu'un seul livre, et c'était celui-là; pendant ses dix années de captivité, à Olmütz, il n'eut d'autre distraction que de relire l'ouvrage dont il avait fait choix en quittant Paris [1]. « Dans le nouvel ordre de choses, écrivait Tilly en 1807, le livre a perdu de son intérêt et néanmoins durera autant que la langue [2]. »

Après avoir été célèbre, le roman de Laclos fut presque oublié. « Laclos est inconnu des nouvelles générations », écrivait en 1840 Arsène Houssaye, qui lui-même le confond avec les conteurs érotiques du siècle précédent ou les romanciers de boudoir galant. Heureux homme, qui trouve à s'égayer du cœur de Valmont ! [3] Cette opinion était générale. On plaçait les *Liaisons dangereuses* à coté des

» a faites de ce roman. Il ne reste pas un exemplaire des deux » seules éditions que j'en ai faites. La moins mauvaise est actuel- » lement celle où l'on a mis une correspondance entre Mme Riccoboni » et moi et quelques poésies fugitives échappées à ma jeunesse. » Mais comme cette édition n'est pas faite à Paris, je ne sais si j'en » trouverai. » Cette dernière édition est de 1787, comme en témoigne une lettre de Mme Duchastelier, (B. N. 12.845) qui remercie Laclos, alors à Metz, de l'envoi d'un exemplaire. Elle est à peu près introuvable. — Le *Mercure de France* a publié cette année une édition d'après le manuscrit original, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. — Les imitations et les parodies des *Liaisons dangereuses* sont innombrables. On a faussement attribué à Laclos les *Folies Philosophiques* du marquis de Luchet.

1. Tradition orale dans la famille de La Fayette.

2. Tilly, *Ibid.*

3. A. Houssaye, *Galerie du XVIIIe siècle*, t. III. — Son article sur Laclos est presque entièrement de pure fantaisie.

Egarements du cœur, de Crébillon fils, ou des *Aventures du chevalier de Faublas*, de Louvet. Les auteurs graves évitaient de les citer et se dispensaient de tout autre examen. Les écrivains braillards ou truculents de l'école romantique, rebutés par une langue pauvre et sans couleur, trouvaient Laclos bien pâle et presque timide. Musset, en délire, disait dédaigneusement du *Don Juan* de Molière ;

C'est l'ombre d'un roué, qui ne vaut pas Valmont.

Le croirait-on ? Les *Liaisons* n'ont pas retenu l'universelle curiosité de Sainte-Beuve ; il a presque ignoré Laclos, comme il a méconnu Stendhal. Monselet a fait de même. Janin et Nodier ont dédaigné sans lire. Louis Blanc les appelait « le plus profond des livres impurs. » Les analystes de l'école contemporaine devaient reconnaître dans l'œuvre de Laclos un rare document d'anatomie morale. « Livre de » moraliste aussi haut que les plus élevés, aussi » profond que les plus profonds », écrivait Baudelaire dans des notes malheureusement trop courtes [1]; l'auteur des *Fleurs du mal*, comme en témoigne sa correspondance avec son éditeur, désirait ardemment consacrer une étude à l'auteur des *Liaisons*. Les Goncourt ont marqué de ce livre « admirable et exécrable », la dernière étape d'une société finissante [2]. Taine était frappé, m'a-t-on dit, de sa profondeur psychologique. M. Paul Bourget n'a pas craint de l'appeler « le chef-d'œuvre, peut-être,

1. Ces notes fort curieuse ont été publiées avec le manuscrit de l'*Education des femmes*, par M. Ed. Champion. Paris, Vanier, 1903.

2. De Goncourt, *L'amour au XVIIIe siècle*.

du roman d'analyse[3] ». Il exerce maintenant sur toute une école de romanciers une influence considérable, presque analogue à celle de Stendhal, et née, semble-t-il, de la même raison, le retour à l'observation rigoureuse du petit fait moral, à l'analyse scientifique du cœur et de l'amour. Des jeunes gens, aveuglés par un enthousiasme qui touche à la hantise, ont voulu trouver dans les *Liaisons dangereuses*, comme dans le *Rouge et le Noir*, une glorification de l'énergie qui n'y est pas. Mais il n'est plus besoin de parti pris pour admirer Laclos. A travers l'immense production littéraire du XVIIIe siècle, l'œuvre a décidément surnagé. Qui lit, à présent, la *Religieuse*, de Diderot, qu'on lui a comparé ? Qui peut surmonter l'ennui des dix-huit volumes de *Clarisse Harlowe*, de Richardson, dont Laclos s'est inspiré ? Qui n'est rebuté par les interminables digressions de l'*Héloïse* et par sa chimérique éloquence ? Lovelace et Clarisse, Saint-Preux et Julie gisent maintenant comme de froides abstractions, auxquelles l'éclatante imagination de leurs auteurs n'avait donné que les apparences de la vie. Merteuil et Valmont ont conservé pour nous leur vivante horreur : un pinceau sobre et sûr en a tracé les traits définitifs. Le roman de Laclos est parti d'un pied léger pour la postérité : hélas ! il est humain.

3. P. Bourget, *Sensations d'Italie*, p. 293.

CHAPITRE III

LES LIAISONS DANGEREUSES. — II.

1. *Mérite littéraire.* — Laclos est un pur classique. — Valmont et Don Juan. — Mme de Merteuil et Tartufe. — Mme de Tourvel et les femmes de Racine. — Laclos procède des analystes de salon, des prédicateurs mondains et de Rousseau. — Il est le père des modernes romanciers d'analyse. — Pourquoi il est moins connu que Stendahl. — 2. *Portée historique* : Dans quelle mesure Laclos a-t-il peint les mœurs de l'Ancien Régime ? — La vanité de salon était la passion maîtresse. — L'amour offrait les succès les plus flatteurs. — Valmont et Lovelace. — Que la vanité peut être légère et violente. — Qu'elle peut être violente et froide. — Laclos du germe a fait la maladie. — L'épidémie s'est propagée dans la démocratie. — *Les Liaisons dangereuses* et le *Rouge et le Noir*. — 3. *Moralité.* — Sérieux moral du livre. — Valmont plus vrai que Julien Sorel. — Pourquoi l'impression du livre reste troublante. — Laclos passe pour Valmont.

Quel est le mérite littéraire des *Liaisons dangereuses*; quelle valeur faut-il leur attribuer comme document historique; enfin que doit-on penser de leur moralité : ce sont ces trois points que je voudrais successivement examiner.

Par ses procédés, par son art, par sa langue, Laclos est un pur classique. L'âme seule l'intéresse et, dans l'âme, les qualités essentielles. Son champ d'observation se limite à la bonne compagnie et il ne la présente qu'amoureuse. Cette étude, qui fut

très documentée, ne porte pas un trait de crayon qui date, pas un coup de pinceau pittoresque et circonstancié ; elle ne contient presqu'aucun détail original et instructif sur la vie journalière de l'époque. A peine aperçoit-on la silhouette d'un cordonnier parisien qui a de si belles façons, que la petite Volanges, au sortir du couvent, le prend pour un prétendant et, quand il se met à ses pieds, jette un cri d'émotion joyeuse. Azolan, chasseur de Valmont, déclare qu'il ne saurait quitter son maître pour porter la livrée, « et encore une livrée de robe » ; mais ce fripon d'Azolan, quant au reste, parle un langage de tous les temps. Relisez la scène curieuse où Valmont, suivi à la chasse par un espion de Mme de Tourvel, imagine d'accomplir une bonne action, qui lui sera rapportée. Tout d'abord, le gentilhomme irrité pense à envoyer un coup de fusil au manant qui l'importune.

« Cependant j'arrive au village ; je vois de la » rumeur ; je m'avance ; j'interroge ; on me raconte » le fait. Je fais venir le collecteur ; et, cédant à ma » généreuse compassion, je paie noblement cin- » quante-six livres, pour lesquelles on réduisait » cinq personnes à la paille et au désespoir. Après » cet acte si simple, vous n'imaginez pas quel » chœur de bénédictions retentit autour de moi de » la part des assistants ! Quelles larmes de recon- » naissance coulaient des yeux du vieux chef de » cette famille, et embellissaient cette figure de » patriarche, qu'un moment auparavant l'empreinte » farouche du désespoir rendait vraiment hideuse ! » J'examinais ce spectacle, lorsqu'un autre paysan, » plus jeune, conduisant par la main une femme et » deux enfants, et s'avançant vers moi à pas préci- » pités, leur dit : « Tombons tous au pied de cette

» image de Dieu », et dans le même instant, j'ai
» été entouré de cette famille, prosternée à mes
» genoux. J'avouerai ma faiblesse ; mes yeux se sont
» mouillés de larmes, et j'ai senti en moi un mou-
» vement involontaire, mais délicieux. J'ai été étonné
» du plaisir qu'on éprouve en faisant le bien ; et je
» serais tenté de croire que ce que nous appelons les
» gens vertueux, n'ont pas tant de mérite qu'on se
» plait à nous le dire. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé
» juste de payer à ces pauvres gens le plaisir qu'ils
» venaient de me faire. J'avais pris dix louis sur
» moi ; je les leur ai donnés. Ici ont recommencé
» les remerciements, mais ils n'avaient plus ce
» même degré de pathétique ; le nécessaire avait
» produit le grand, le véritable effet ; le reste n'était
» qu'une simple expression de reconnaissance et
» d'étonnements pour des dons superflus [1]. »

Nous sommes à la veille de la Révolution et Laclos a parcouru vingt ans la province française. Il ne trouve à ce petit tableau qu'un décor conventionnel et neutre, et n'a souci que d'accumuler les traits de caractère et de faire ressortir le cœur sec et l'esprit clairvoyant de son héros. Imaginez le même sujet traité dans un roman contemporain. Bien d'autres, depuis Laclos, ont peint, sous des couleurs généralement sombres, les mœurs des salons. De combien de toilettes, de meubles, de bibelots, de paysages, à la mode du jour ou du lendemain, ne font-ils pas maintenant émerger leurs personnages ! Un public plus réaliste veut être exactement renseigné sur les habitudes de ce petit monde, que la démocratie n'a pas laissé de bouleverser en le pénétrant. Bien plus que la naissance, c'est l'ar-

1. Lettre 21.

gent qui en est à présent « l'armature ». C'est le mélange paradoxal des origines et des intérêts, né de la concurrence universelle, qui fournit à l'observateur mondain ses plus piquantes découvertes. Puis la dangereuse irréligion n'est plus du « bel air » ; l'esprit est anxieux et le cœur inquiet. Une « sentimentalité » plus bourgeoise a remplacé la « sensibilité » de nos pères, qui leur pesait si peu [1]. L'amour s'ébattait plus à l'aise en ces temps légers. Protégé par les barrières sociales, entretenu par les faveurs du roi, il s'oubliait dans son luxueux enclos et n'avait cure de l'opinion, ni souci du lendemain. Laclos l'attaqua tout nu et c'est pourquoi, sans doute, son audace est encore à égaler.

Son œuvre est simple, harmonieuse et impersonnelle. L'action est « chargée de peu de matière » et tout s'explique par le développement des caractères et la réaction des sentiments merveilleusement gradués Il y a un art extrême dans l'arrangement des parties. Chacune de ses lettres s'anime d'un double intérêt, celui du récit et celui du narrateur. Il excelle dans les récits sobres et lestement contés où tous les mots portent. Sous la plume de Mme de Merteuil se glissent des portraits d'un tact infini et d'une précision minutieuse, qui sont dignes de La Bruyère, mais d'un La Bruyère moins grave et plus frémissant, qui a traversé la Régence et le règne de la Dubarry. Voici qui est admirable ! Laclos s'est inspiré de Rousseau ; on verra qu'il en avait l'esprit tout imprégné et Rousseau, si dangereux à imiter, ne l'a pas gâté littérairement. On ne trouve dans

1. Comparez par exemple aux *Liaisons dangereuses*, les romans de M. Paul Hervieu *(l'Armature, Peints par eux-mêmes)* et ceux de M. Paul Bourget.

les *Liaisons dangereuses* aucune de ces digressions dont l'*Héloïse* est sans cesse alourdie ; ce sont les sentiments qui accusent et la manière de les présenter. Rousseau s'est mis tout entier dans son livre ; ceux qui connaissaient Laclos ont regretté qu'il n'ait pas mis plus de lui-même dans le sien. Enfin Laclos, après s'être échauffé au verbe enflammé de Rousseau, n'est pas tombé dans la déclamation. Seules, les dernières lettres de Mme de Tourvel ont un certain tour oratoire et qui n'est nullement déplacé. C'est que Valmont et Mme de Mertenil parlaient la langue des salons et que la fougue et la couleur sont plébéiennes. Entre grands seigneurs, la simplicité est de mise, le bon ton ne permet que l'élégance et la grâce et les traits les plus aiguisés sont aussi les plus polis. Valmont et Mme de Merteuil, en détaillant leurs crimes, ne commettent pas une faute de goût. Laclos écrivait un livre terrible à l'usage des délicats. Dans la préface, il donne comme un de ses mérites la variété des styles. Tilly signale aussi cette variété, mais pour la critiquer comme un manque de noblesse. Elle est pour nous à peine sensible. Cécile Volanges et Azolan détonent faiblement dans le concert, et un lecteur d'à présent se plaindrait plutôt de l'uniformité du ton. La langue, que nous entendons, martelée de mots propres, enflée tantôt d'abstractions scientifiques et tantôt tachée d'images outrancières, brisée dans sa structure et ne connaissant ni frein à ses fantaisies, ni bornes à son audace, s'ingénie à solliciter et à retenir notre attention distraite et pénètre en quelque sorte dans notre esprit par tous nos sens. On dirait d'une orchestration savante qui trouble l'idée, la heurte ou l'exagère, tandis que la langue classique, discrète mélodie, détaillait toutes les nuances et sui-

vait les moindres contours. Notre punition est cruelle de ne la goûter aujourd'hui qu'avec effort. Laclos la pratiquait merveilleusement. C'était un incomparable instrument d'analyse morale, qui convenait à sa main souple et à son regard aigu. Des courtisans pénétrants en compagnie de grandes dames au goût exquis en avaient amoureusement aiguisé la lame étroite et effilé la pointe ténue, pour se jouer finement dans les replis du cœur humain. Laclos l'enfonça sans pitié jusqu'aux profondeurs où l'égoïsme devient cruel et le désir lubrique. A côté de ces simples moyens de l'audace classique, nos procédés littéraires semblent puérils. C'est d'un burin léger, mais mordant, que Laclos sut graver cette planche d'anatomie morale. Les passions qu'il décrivait enflammaient, comme des brindilles légères, ses petites phrases élégantes et sèches. C'était un tissu si transparent, qu'il rendait plus effrayante encore leur hideuse nudité : « tel à peu près, écri- » vait Laclos à Mme Riccoboni, au monument élevé » par Pigalle, on ne voit point sans effroi, sous une » draperie moelleuse le squelette de la mort forte- » ment prononcé. »

Quel caractère que Valmont !

Corrompant sans plaisir, amoureux de lui-même,
Et pour s'aimer toujours, voulant toujours qu'on l'aime[1].

C'est bien lui, c'est Don Juan dont l'ombre prestigieuse a traversé toutes les littératures. Mais une main audacieuse l'a dépouillé de son auréole éblouissante et de son royal manteau. C'est Don Juan sans musique. Ce n'est pas Don Juan, c'est le cœur de Don Juan. Encore, le cœur du Don Juan

1. Alfred de Musset. *Namouna*, XV. Il applique ces vers à Lovelace.

espagnol, transpercé par les moines franciscains, maigrissait-il de remords et de religieuse épouvante; le cœur du Don Juan chanté par Lord Byron était d'un bel animal furieusement aimable, comme celui d'un clergyman est furieusement morose et fait pour l'amour, comme l'autre pour l'oraison; le cœur du Don Juan rêvé par Musset, cherchait dans l'angoisse, une impossible amante. Valmont ne connaît ni le remords, ni la folie, ni l'angoisse. Regardez-le derrière la loupe de Laclos, c'est un vieillard indifférent, et, s'il brûle, c'est de la flamme sèche de la vanité! Valmont, suivi de son chasseur Azolan, procède du Don Juan de Molière, suivi de Sganarelle. Celui-ci tantôt romanesque, tantôt comique ou fantastique, est une création manquée. Il représente le roué de 1665. Celui de 1782, plus nerveux et plus subtil, dépassait son aîné. C'était un scélérat accompli, dont Laclos nous a laissé une peinture si vigoureuse qu'on ne trouve guère à lui comparer que le Lovelace de Richardson. De nos jours, Don Juan s'est lassé des grandes aventures. Il ne prend plus les femmes que pour le plaisir et ne s'en sert que pour le profit. Son cœur plus veule est d'un âpre bourgeois. Ce qu'il veut, ce sont les honneurs et l'argent. L'amour est un mol oreiller pour ces rêves utiles. A quoi bon déployer une stratégie savante en vue d'un prix frivole? Quelle étrange aberration que de tuer en artiste et par vanité pure! Valmont est un homme d'un autre âge. Il passerait parmi nous pour un naïf.

Le caractère tout viril de Mme de Merteuil est à peu près unique dans la littérature. Il n'évoque, dans la nôtre, que le souvenir de cette rude et franche ébauche de Mathurin Régnier, *Macette* ou l'*Hypocrisie déconcertée*. Comme Laclos l'insinuait

lui-même à M[me] Riccoboni, en se défendant d'y prétendre, c'est à Tartufe qu'il faudrait comparer cette femme artificieuse « qui ne se rattache à son » sexe que par le caprice » et qui recouvre d'une dissimulation supérieure, son âpre et fin génie du mal. Dans le siècle de la philosophie et des lumières, l'hypocrisie des mœurs devait succéder à celle de la religion. Laclos remarque à ce propos que le droit du moraliste ne commence qu'où les lois se taisent. Molière, dit-il, était si bien de cet avis qu'il a pris soin de mettre à l'abri des lois jusqu'à la donation irrégulière d'Argon à Tartufe et que celui-ci n'est puni que par l'indignation royale [1]. M[me] de Merteuil est donc une preuve que le vice peut souvent consommer à l'abri des lois, ses pires attentats et pousser tranquillement ses excès jusqu'aux limites de la vraisemblance. Mais décidément elle est trop poussée au noir ; on sent qu'elle fut enfantée dans la colère ; c'est un code vivant de la perversité amoureuse. Les *Liaisons dangereuses*, ont dit les Goncourt, sont à la morale amoureuse de la fin du XVIII[e] siècle ce que le traité du *Prince*, de Machiavel, est à la morale politique de l'Italie du XVI[e]. Laclos aurait pu, sans craindre la comparaison, appeler son livre *La Princesse*.

Que dire de Cécile Volanges ! Dans le vice, l'art paraît peut-être moins répugnant que la nature. « On ne saurait trop admirer, dit Arsène Houssaye, » la naïveté et même la bêtise de Cécile Volanges. » Un homme d'un talent médiocre n'a jamais osé » peindre une femme bête. » Laclos a osé plus encore en découvrant, sous l'ingénuité de la jeune

1. Laclos laisse entendre de même que Valmont a commis un crime susceptible de poursuites légales, dont M[me] de Merteuil possède le secret. V. lettres 81 et 152.

fille, la bestialité de l'instinct et, comme dit Baudelaire, « l'ordure originelle[2]. »

Reposons nos yeux sur Mme de Tourvel, dont l'âme grandiose et attendrissante semble une fraîche et odorante oasis dans un désert calciné. Ce n'est ni le plaisir, ni la vanité qui la mènent et ses sens ne sont pas la route de son cœur. Ce cœur, fait pour la passion, est un autel où l'amour a dérobé les purs hommages qu'elle n'adressait qu'à Dieu. C'est lui, dès qu'il s'est donné, qui ébranle toute entière, cette femme douce et timide. « Je l'ai vue, dit Valmont, » sortir du plaisir tout éplorée, et le moment d'après, » retrouver la volupté dans un mot qui répondait à » son âme. » On peut la résumer d'un mot ; elle est *racinienne*, blessée comme Phèdre, tendre comme Bérénice. Ecoutez-là, crédule autant que généreuse, après la démarche du P. Anselme :

« Me vanterais-je d'une sagesse, que déjà je ne » dois qu'à Valmont? Il m'a sauvée, et j'oserais me » plaindre en souffrant pour lui ! Non : mes souf- » frances me seront chères, si son bonheur en est » le prix. Sans doute il fallait qu'il revînt à son » tour au Père commun. Le Dieu qui l'a formé » devait chérir son ouvrage. Il n'avait point créé » cet être charmant [1], pour n'en faire qu'un ré- » prouvé. C'est à moi de porter la peine de mon » audacieuse imprudence [2]. »

Qu'on relise aussi ces paroles suprêmes, où sa douleur mortelle s'exhale dans un dernier délire. Par sa sobriété dramatique, par sa noblesse oratoire et ses proportions calculées, ce morceau est tout à

1. Que de soins m'eût couté cette tête charmante ! *Phèdre*, II, 6.

2. De Goncourt, Houssaye, Champion, *op. cit.*

2. Lettre 124.

fait digne de la grande tragédie. Seul l' « Adieu Monsieur » si brusque et si saisissant de la fin nous rappelle au ton du roman. C'est ainsi que l'étonnant auteur, des bas-fonds où il semblait se complaire, nous enlève aisément au sublime. L'âme de Mme de Tourvel et, si j'ose dire, la clef de son amour nous est révélée dans un passage d'un tact infini et qui, dans un tel livre, vaut bien la peine d'être entièrement cité :

« O ma jeune amie! Je vous le dis avec douleur; » mais vous êtes bien trop digne d'être aimée, pour » que jamais l'amour vous rende heureuse. Hé! » quelle femme vraiment délicate et sensible n'a » pas trouvé l'infortune dans ce même sentiment » qui lui promettait tant de bonheur! Les hommes » savent-ils apprécier la femme qu'ils possèdent?

» Ce n'est pas que plusieurs ne soient honnêtes » dans leurs procédés et constants dans leur affec- » tion : mais, parmi ceux-là même, combien peu » savent encore se mettre à l'unisson de notre cœur! » Ne croyez pas, ma chère enfant, que leur amour » soit semblable au nôtre. Ils éprouvent bien la » même ivresse! souvent même ils y mettent plus » d'emportement : mais ils ne connaissent pas cet » empressement inquiet, cette sollicitude délicate, » qui produit en nous ces soins tendres et continus, » et dont l'unique but est toujours l'objet aimé. » L'homme jouit du bonheur qu'il ressent, et la » femme de celui qu'elle procure. Cette différence, » essentielle et si peu remarquée, influe pourtant, » d'une manière bien sensible, sur la totalité de leur » conduite respective. Le plaisir de l'un est de satis- » faire des désirs. Celui de l'autre est surtout de les » faire naître. Plaire, n'est pour lui qu'un moyen » de succès; tandis que pour elle, c'est le succès

» lui-même. Et la coquetterie, si souvent reprochée » aux femmes, n'est autre chose que l'abus de cette » façon de sentir, et par là même en prouve la réa- » lité. Enfin ce goût exclusif, qui caractérise parti- » culièrement l'amour, n'est dans l'homme qu'une » préférence, qui sert, au plus, à augmenter un » plaisir, qu'un autre objet affaiblirait peut-être, mais » ne détruirait pas ; tandis que dans les femmes, » c'est un sentiment profond, qui non seulement » anéantirait tout désir étranger, mais qui, plus » fort que la nature, et soustrait à son empire, ne » leur laisse éprouver que répugnance et dégoût, » là même où semble devoir naître la volupté.

» Et n'allez pas croire que des exceptions plus ou » moins nombreuses et qu'on peut citer, puissent » s'opposer avec succès à ces vérités générales ! Elles » ont pour garant la voix publique, qui, pour les » hommes seulement, a distingué l'infidélité de l'in- » constance : distinction dont ils se prévalent, quand » ils devraient en être humiliés ; et qui pour notre » sexe, n'a jamais été adopté que par les femmes » dépravées, qui en sont la honte et à qui tout » moyen parait bon qu'elles espèrent pouvoir les » sauver du sentiment pénible de leur bassesse[1]. »

C'est la vieille Madame de Rosemonde qui tient ce langage. Elle est bonne et clairvoyante ; elle a aimé ; elle s'en souvient ; elle aime encore dans son neveu les chères ombres de ses amours anciennes. Ses vieilles mains seraient douces aux âmes blessées s'il en était d'assez légères. Elle a le charme discret et pénétrant d'un vieux pastel. Sa vertu est toute indulgence et résignation. Elle pense « que » dans les maux sans remède les conseils ne peuvent

1. Lettre 130.

plus porter que sur le régime ». Cette dame a lu Jean-Jacques ; c'est le philosophe du livre. « Eh ! » qui sommes-nous, s'écrie-t-elle, pour nous juger » les uns les autres? laissons le droit de juger à » celui-là seul qui lit dans les cœurs, et j'ose même » croire qu'à ses yeux paternels, une foule de vertus » peut racheter une faiblesse ». Ailleurs, elle appelle le duel un « reste de barbarie ». Mme de Merteuil, qui est véritablement le démon de l'esprit, la pénètre en grand moraliste :

« L'autre classe beaucoup plus rare, mais véritablement précieuse, est celle des femmes qui, » ayant eu un caractère et n'ayant pas négligé de » nourrir leur raison, savent se créer une existence, » quand celle de la nature leur manque, et » prennent le parti de mettre à leur esprit les parures qu'elles employaient avant pour leur figure. » Celles-ci ont pour l'ordinaire le jugement très » sain, et l'esprit à la fois solide, gai et gracieux. » Elles remplacent les charmes séduisants par l'attachante bonté, et encore par l'enjouement dont » le charme augmente en proportion de l'âge : c'est » ainsi qu'elles parviennent en quelque sorte à se » rapprocher de la jeunesse, en s'en faisant aimer. » Mais alors, loin d'être, comme vous dites, *rèches » et sévères*, l'habitude de l'indulgence, leurs longues réflexions sur la faiblesse humaine, et surtout les souvenirs de leur jeunesse, par lesquels » seuls elles tiennent encore à la vie, les placeraient » plutôt, peut-être trop près de la facilité [1] ».

Les nuances les plus délicates se rencontrent ainsi à côté des traits les plus audacieux dans ce roman d'analyse profonde, qui mérite de prendre

1. Lettre 123.

place parmi les chefs-d'œuvre de notre art classique. Comme des inventeurs pensifs qui se promènent indifférents dans l'éclat des feux, l'agitation des leviers et le mugissement des roues, dont leur ingéniosité a combiné l'harmonieux ensemble, il est des auteurs dont l'intelligence dirige l'imagination mobile, et qui, distraits par leur curiosité du mouvement extérieur de la machine humaine, n'ont point de repos qu'ils n'aient démêlé le jeu délicat de ses ressorts intimes et découvert le moteur central qui met en branle toute une âme particulière. Dans leurs œuvres, les personnages sont vus par l'intérieur ; les actions rares et éclatantes semblent l'explosion de mines lentement préparées. On les appelle avec raison des analystes car des deux opérations de la pensée humaine, c'est la synthèse qu'ils sacrifient. Tel fut l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Sa disposition d'esprit n'était pas nouvelle dans notre littérature. L'esprit classique est un esprit d'analyse. Le Français sociable, au génie clair et fin, était doué plus qu'aucun autre peuple pour l'analyse morale. Elle date chez nous de l'importance sociale et littéraire prise par les salons, où se forment les meilleurs observateurs et où s'instituent les plus précieuses expériences, car d'une part la pénétration s'y exerce sans cesse et d'autre part la vie sentimentale s'y complique et s'y enrichit infiniment, par l'absence de tout autre souci. Ainsi s'explique le « snobisme » tant reproché à la plupart des hommes de lettres qui se sont épris de cette forme d'art. Ce qu'ils recherchent dans la bonne compagnie, c'est la matière même de leurs observations. C'est donc des Précieuses et de leurs subtils adorateurs que procède Choderlos de Laclos ; ce sont les délicats bergers d'Honoré d'Urfé, les nobles héros de Mlle de Scu-

déry, c'est le généreux duc de Nemours et la tendre princesse de Clèves qui sont les ancêtres des méchants raffinés comme Valmont et Mme de Merteuil. Par Marivaux, dramaturge et romancier, Laclos se rattache à Racine, le grand maître de l'analyse du cœur, qu'on appelle bien à tort le « tendre Racine », puisqu'avec beaucoup plus de sérénité, il ne fut guère moins audacieux que l'auteur des *Liaisons*.

Laclos a subi encore deux influences, l'une indirecte, celle de la prédication mondaine, l'autre très directe et très consciente, celle de Rousseau. La prédication mondaine, dont l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales fut, si l'on peut dire, le manifeste, s'efforçait de concilier les nécessités de la vie avec les exigences de la morale religieuse ; en ce sens, elle a produit un bel effort d'analyse. Par sa profondeur de pénétration, par le sérieux qu'il apporte aux choses du cœur, par son pessimisme, qui est le fond même de la religion, par sa chaleur d'indignation, Laclos se place sous ce parrainage inattendu. Qui donc a remarqué qu'une jeune fille qui méprisait sa mère était sûrement livrée à la dépravation, « car celle qui ne respecte » pas sa mère ne se respectera pas elle-même » ? C'est malheureusement Valmont. N'est-ce pas, hélas ! Mme de Merteuil qui déclare : « Pour moi, je l'avoue, » je n'ai jamais cru à ces passions entraînantes et » irrésistibles, dont il semble qu'on soit convenu » de faire l'excuse de nos dérèglements. Je ne » conçois pas comment un goût, qu'un moment » voit naître et qu'un autre voit mourir, peut avoir » plus de force que les principes inaltérables de » pudeur, d'honnêteté et de modestie ; et je n'en» tends pas plus qu'une femme qui les trahit puisse » être justifiée par sa passion prétendue, qu'un voleur

» ne le serait par la passion de l'argent ou un » assassin par celle de la vengeance[1] ». Dans des bouches moins indignes, dans celles de Mme de Volanges et de Mme de Rosemonde, on trouverait encore beaucoup de distinctions sûres et opportunes, qui ne seraient pas déplacées dans celle du P. Bourdaloue. Mais tout ce que Laclos doit à la prédication mondaine, il l'avait trouvé chez Rousseau. C'est de l'auteur d'*Héloïse*, qu'il tenait ce tour énergique, passionné, parfois oratoire. Son imagination courte et sèche d'homme de science était impuissante à enfanter la magnifique poésie du maître, mais il possédait sa sensibilité ; c'est sous son influence immédiate qu'il opéra dans la frivolité, le mensonge et l'anémie de la littérature amoureuse, ce brusque retour à la nature, à l'émotion. N'étaient les allusions trop criantes de ses peintures, c'est la tendre Mme de Tourvel qui en eût fait tout l'éclat. Sa dureté n'était que la révolte de son cœur et les passions fougueuses du *Contrat Social* s'agitaient en lui.

Avant Benjamin Constant, qui est encore un pur classique, avant Stendhal, qui est un écrivain de transition, Laclos est le père de notre moderne école de romanciers d'analyse. Ce capitaine d'artillerie, qui apportait dans l'étude des passions de l'amour les mêmes qualités de logique et d'invention qu'il déployait, sous Montalembert, dans la mécanique appliquée, est le précurseur de nos polytechniciens romanciers, ou plutôt de ceux de nos romanciers dont la méthode rigoureuse et l'imagination abstraite semblent s'être formées à l'école de la science. Du moins Laclos n'apportait-il dans ses observations aucune prétention de cet ordre. Il pen-

1. Lettres 104 et 110.

sait que les choses du cœur sont affaire de pénétration, et sans doute, sa langue claire et précise, bien que légère, est-elle beaucoup plus scientifique qu'un certain jargon que de nos jours le pédantisme a emprunté aux savants. Cette absence d'affectation n'est pas une des moindres raisons qui l'ont empêché d'égaler la faveur, dont Stendhal est l'objet[1]. Laclos écrivait beaucoup mieux que l'auteur du *Rouge*, et l'égalait en profondeur. Mais Stendhal est aussi plus près de nous ; c'est un homme du XVIIIe siècle, transporté dans le régime moderne ; nous retrouvons chez cet amateur lumineux et divers les germes de toutes nos idées, de tous nos engouements, de toutes nos fièvres. Laclos est un homme du passé. On aimerait à entendre, quarante ans plus tard, les jugements de son esprit simple et hardi, à le voir consacrer à des pensers nouveaux sa prose classique. Mais il naquit trop tôt, dans un siècle trop vieux, et son mince bagage littéraire ne se défend plus que par des qualités éternelles.

Quand Benjamin Constant dépeignait, sous la Restauration, le désir farouche d'indépendance, la crainte jalouse de sortir de soi qui arrachait le sensible Adolphe aux sentiments les plus attachants de la nature et lui barrait la voie des plus doux sacrifices, c'était sa propre confession qu'il offrait à son siècle. C'est dans son propre cœur, inquiet et fermé, qu'il avait découvert cette lamentable impuissance

1. La fameuse théorie de la *cristallisation* est tout entière expliquée dans ces quelques phrases de Mme de Merteuil : « ... Ces per- » fections chimériques n'existent que dans leur imagination. Leur » tête exaltée ne rêve qu'agréments et vertus : elles en parent » à plaisir celui qu'elles préfèrent : c'est la draperie d'un Dieu » portée souvent par un modèle abject : mais, quel qu'il soit, à peine » l'en ont-elles revêtu, que, dupes de leur propre ouvrage, elles se » prosternent pour l'adorer. » Lettre 104.

En décrivant cette autre maladie, qui s'attaque à l'amour, la cruauté, où donc Laclos avait-il trouvé ses modèles? Etait-il donc vrai, comme il en annonçait, en tête de son livre, l'insolent dessein, qu'il avait fait la peinture des mœurs de son temps et n'avait eu pour écrire qu'à regarder autour de lui? Que cette société fût déréglée, on ne l'a que trop dit. Etait-elle donc impitoyable et méchante?

Ce fut, dès 1782, l'objet de discussions passionnées.

« Un des plus grands défauts de ces sortes de ro- » mans, écrivit La Harpe, est de donner pour les » mœurs du siècle ce qui n'est au fond que l'his- » toire d'une vingtaine de fats et de catins qui se » croient une grande supériorité d'esprit. » Le livre de Laclos est fait d'après nature, avoue le comte d'Allonville dans ses Mémoires: « les personnages » sont vrais mais peu communs. » Dans les salons de la Restauration, où l'on avait appris à oublier, il eût été du plus mauvais goût de prononcer le nom d'un ouvrage, que chacun lisait encore. Des préventions contraires ont amené certains historiens à prétendre que les Valmont et les Merteuil fourmillaient dans une société d'où la nature était exclue, bien que la sensibilité y fût de mise. Taine a fait observer que les personnages des *Liaisons* avaient eu leurs originaux. « Le seul embarras, disent les » Goncourt est qu'on leur trouve trop de modèles. » Faut-il rappeler la vie d'un Richelieu, les débuts d'un Choiseul, « l'effrayante figure » du marquis de Louvois[2]? Besenval avoue qu'il s'intéressait infiniment au « travail » du comte de Frise, qui « martyrisait » Mme de Blot, reculant le dénouement pour faire durer l'intrigue et les tourments et partant satisfait des larmes de sa victime; Tilly se vante de certaines

vengeances qu'eût applaudies Valmont et les fameux couplets de Tressan sur la maréchale de Luxembourg s'appliquent point par point à la marquise de Merteuil :

Le mensonge et la noirceur,
Enfin l'ont rendue odieuse
Et, pour comble d'horreur,
Son état nous fait mal au cœur.

La noblesse française qui se pressait à Versailles, à la fin du XVIII[e] siècle, était peut-être la société la plus polie et la plus cultivée que le monde ait connue ; elle restera dans l'histoire comme l'éternel régal des délicats. Fins comme des enfants d'Athènes, majestueux comme des patriciens romains, ces grands seigneurs possédaient encore toutes les qualités d'une race dont ils étaient la fleur et le modèle. Ils étaient généreux autant qu'aimables, braves autant que spirituels, bien plus humains, tolérants, ouverts à toutes les idées, tous les progrès, tous les enthousiasmes que les aristocraties des nations voisines et que les autres classes de la nation française. Mais comme Taine, après Stendhal, l'a démontré de manière définitive, deux siècles de servitude en avaient fait des gens de salon. Il en résultait que la volonté, qui cherche à triompher, avait été remplacée dans leur âme par la vanité, qui cherche à paraître, et cette passion nouvelle et dominatrice s'était emparée d'eux avec toute la force d'une seconde nature.

Elle était déjà dans leur première nature si l'on croit, comme tous les grands observateurs de notre pays l'ont bien vu depuis La Fontaine, que :

C'est proprement le mal françois.

Mais combien la vanité s'exalte et se raffine dans

la vie de salon! Il ne s'agit plus que de faire figure et d'établir sa supériorité, non par son mérite réel, mais par son attitude apprise. Quelle émulation créent les regards si discrètement ardents, si savamment nuancés! Pour qui réussit, quelle jouissance dans une vie de représentation perpétuelle! Mais aussi, pour qui succombe, quelle torture sous les dédains sans cesse renouvelés dans leur variation muette! Par un tel régime l'homme devient un comédien habile, attentif et froid; l'artifice recouvre et étouffe ses sentiments vrais. N'attaquez jamais chez un mondain l'amour-propre de salon. Par ailleurs son âme peut-être accueillante et sensible; de ce côté la souffrance et l'effort l'ont durcie, elle est de roc.

Comme elle avait ouvert les cœurs de la noblesse aux ravages de la vanité, la monarchie absolue l'avait soustrait aux élans de l'ambition. « Je sus à » douze ans, écrit Lauzun, que j'étais destiné à » une fortune immense et à la plus belle place du » royaume, sans être obligé de me donner la » peine d'être un bon sujet. » Gagner de l'argent ou primer dans une carrière étaient des aiguillons inconnus à un seigneur français. Le roi pourvoyait à tout. A la guerre même on ne cherchait qu'à briller par une action d'éclat pour jouir à la cour d'une nouvelle auréole; le savoir et l'application étaient le fait des officiers de fortune. Louis XVI d'ailleurs n'entendait rien à l'armée et, après 1763, il n'y eut plus de grandes guerres. L'amour-propre à la fois surchauffé et circonscrit devait donc consumer son ardeur et déployer ses ressources dans les combats légers et frivoles des salons; les succès de société lui restaient seuls. En est-il de plus grisants et de plus flatteurs que les succès d'amour?

Chez les membres d'une même caste, tranquillement assise dans sa supériorité séculaire, et inaccessible au mérite lui-même, car le temps seul anoblit, la rivalité ne peut plus s'exercer qu'entre pairs, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus porter que sur les inégalités naturelles, qui ne sont jamais plus sensibles qu'en amour. Voilà comment les salons de Versailles devinrent le champ d'élection de la bataille des sexes. C'est dans cette guerre nouvelle que les lutteurs les plus froids et les plus fins du monde vont tromper leur oisiveté et assouvir leur amour-propre. « Les hommes, dit Besenval, « n'étaient occupés qu'à augmenter *authentiquement* » la liste de leurs maîtresses et les femmes à s'enle- » ver leurs amants *avec publicité*... Ce n'était point » la passion, encore moins l'estime, qui faisait les » inclinations. *Avoir* pour les hommes, *enlever* pour » les femmes étaient des vrais motifs qui faisaient » attaquer et se rendre. » Ainsi s'implanta dans les mœurs l'amour-vanité, c'est-à-dire un combat sans merci où le cœur, resté sec, demeure impitoyable, car il n'est avide que de renommée. Et qu'a donc fait Laclos, sinon de peindre dans Valmont et M[me] de Merteuil les effets extrêmes de la vanité dans l'amour? Par là son livre, d'une originalité si profonde, prend une portée historique considérable.

Veut-on s'éclairer par un contraste? Il suffit de comparer Valmont à Lovelace. C'est l'orgueil, non la vanité qui incendie le cœur du don Juan anglais. Dès l'enfance, il n'a pu souffrir de contradiction; il était « le gouverneur de ses gouverneurs. » Le petit Valmont étalait déjà, comme Chérubin, ses grâces et sa parure et se vantait sans doute de ses premières polissonneries, quand le petit Lovelace, au contraire, était « un franc vaurien, plein de feu, de caprices

» et de méchanceté, qui allait à la picorée dans les » vergers, qui montait par dessus les murailles, qui cou» rait à cheval sans selle et sans bride; un audacieux petit » coquin, qui donnait des coups et qui en recevait, » qui ne rendait justice à personne et qui n'en deman» dait pas; qui, ayant la tête cassée dix fois le jour, » disait : c'est l'affaire d'une emplâtre, ou qu'elle se » guérisse toute seule, tandis que, ne pensant qu'à » faire du mal encore, il allait s'exposer d'un autre » côté à se faire briser les os. » L'âge a creusé ces différences entre le persécuteur de la douce Mme de Tourvel et celui de la fière Clarisse Harlowe. Lovelace n'est point, comme notre français, un voltairien ricaneur, paradant de son impiété : « Quoique » nous trouvions la religion contre nous, « dit son ami Bedford, » nous n'avons pas encore entrepris » d'en composer une qui s'accorde avec notre pratique. » Ceux qui le font nous paraissent méprisables et » nous ne sommes pas même assez ignorants pour » nous dégrader jusqu'au doute. » Il n'est point un gamin lubrique, aux sens exigeants et blasés, tirant gloire de ses débauches ; à son avis, l'intrigue a plus de charmes que la possession. Il n'est point non plus méchant par nature et par goût ; il connaît le trouble et les sanglots ; rencontrant une jeune fille innocente, victime facile et que sa grand'mère le supplie d'épargner, « un bouton de rose », comme Cécile Volanges, il s'attendrit, la respecte et la marie lui-même à un brave garçon. Mieux encore, ce don Juan admirable est sobre, matinal, ne joue pas, et ménage son bien pour ne dépendre de personne.

Mais il n'est pas sous le ciel brumeux de l'Angleterre de mortel plus audacieux et plus constant. Fougueux comme un ouragan, rien ne peut abattre sa superbe. Il repousserait une fille de roi, capable

d'hésiter entre un empereur et lui. Ce sont les grands airs et le mépris hautain de la fille des Harlowe, c'est l'insolence de son odieuse famille, qui le déterminent à en faire secrètement sa maîtresse, sans que nul le sache, avant de l'épouser. L'esprit sec et lucide de Valmont s'épuise en combinaisons sentimentales. Du front solide de Lovelace s'échappe un flot d'imaginations pratiques, qui parfois lui retournent en rêves fantastiques. Valmont n'est à l'aise que dans un salon pour y dresser de subtiles embûches. Lovelace parcourt les campagnes sous des déguisements, rôde la nuit comme un vagabond, opère des enlèvements, s'ensevelit avec sa proie dans un bouge de Londres, où ses machinations sont incroyables. Toutefois, s'il est plus inventif, il est moins bon comédien ; il n'a pas les nerfs souples et fins d'un courtisan de Versailles ; Valmont eut été tout simplement vertueux pour séduire Clarisse ; Lovelace n'a que ses ruses, sa colère et ses folles témérités. Ce grand seigneur énergique parle de Cromwell à peu près comme Julien Sorel fait de Danton. Il n'est pas tout à fait plaisant quand il se compare à César ou à Annibal. Son oncle le presse d'entrer au Parlement ; on est convaincu qu'il y ferait d'excellentes lois, en ayant pratiqué de mauvaises. Mais l'amour est sa destinée. Il s'y applique avec un acharnement silencieux, troublé par les éclats bruyants de sa verve animale. Conquérir les femmes, tel est son sport favori. Il s'est voué à cette course insensée, effrayant tout le monde par son obstination farouche et se déclarant indifférent à l'opinion, laquelle en son pays est pudibonde. Dans ce galop effrené sur les chairs et sur les cœurs, il déploie toutes les qualités qui font « la supériorité des Anglo-saxons ». « J'ai trois passions, dit-il, qui me dominent tour à

» tour, toutes trois royales, l'amour, la vengeance et » l'ambition ou le désir de conquêtes ». Valmont n'est qu'un glorieux, qui se contente d'applaudissements.

Mais dans quel pays trouverait-on des émules à Mme de Merteuil ? Moins à l'aise que Valmont, l'hypocrisie nécessaire à son sexe limite le champ de sa vanité : elle ne peut triompher que de l'humiliation de ses victimes et des regards de son rival. Ainsi resserrée, comme cette vanité s'ingénie et s'élance ! Laclos écrivait bien à Mme Riccoboni que les vices de Mme de Merteuil étaient de tous les pays et de tous les temps ; mais c'est en France seulement qu'ils pouvaient s'illustrer, dans une société où l'amour était l'unique préoccupation, où ses succès dépassant tous les autres étaient d'une conséquence inouïe, et où la femme, devenue l'égale de l'homme et son adversaire direct, pouvait opposer ses avantages aux siens, l'égaler en audace et le surpasser par la finesse et la dissimulation.

Mais, dira-t-on, Lovelace est bien de sa race et de son siècle. Son mal est bien anglais : l'orgueil insatiable et l'exagération de la volonté. Il n'a rien qui étonne chez un débauché brutal du temps de Georges III. Il en va tout autrement des Français de la cour de Louis XV, que Laclos nous a peints comme de vrais sauvages en amour. Ils étaient doux, aimables, légers et polis jusqu'à l'épuisement. Walpole, qui les connaissait, leur refusait même la *vivacité* et les taxait *d'anémie*. « Si l'on excepte, » écrivait-il en 1763, à son cousin Conway, *l'étour-* » *derie des mousquetaires* et deux ou trois *petits* » *maîtres* assez impertinents, ils me semblent plus » inanimés que les Allemands. Je ne puis com- » prendre comment ils se sont fait une réputation

» de vivacité. Charles Townshend a en lui plus de » *sel volatil* que toute cette nation. Son roi est la » taciturnité même ; Mirepoix est une momie ambu- » lante, Nivernois a autant de gaieté qu'un enfant » gâté malade et d'Usson n'est qu'un gentilhomme » campagnard de bonne humeur, qui s'est grisé la » veille et qui cherche à se bien tenir. Si j'ai la » goutte l'année prochaine et qu'elle me mette tout » à fait bas, j'irais à Paris pour me trouver à leur » niveau. A présent, je suis trop fou pour leur tenir » compagnie. » Valmont est donc plaisant avec ses récits de bataille et ses bulletins de victoire et la profondeur de Mme de Merteuil fait sourire... On se prenait en riant et l'on se quittait de même. « Pas de lendemain » était le mot d'ordre. L'occasion seule avait quelque puissance. Il n'y avait aucune suite dans les desseins et c'est une grossière inconséquence d'avoir fait des méchants impitoyables et des bourreaux persévérants de ces grands étourdis et de ces charmantes folles. Sans doute, la vanité leur donnait des ailes, mais c'était des ailes fragiles et brillantes de papillons, incapables de longs essors. Aussi bien l'air des salons n'est pas respirable pour les passions fortes et l'on sait que Stendhal est intarissable sur ce chapitre.

Raisonner ainsi serait mal connaître la puissance de la vanité. Cette passion n'est frivole que par les objets auxquels elle s'applique, et changeante que parce qu'elle se contente des apparences et des superficies. Mais elle ne le cède en rien à l'orgueil par la violence de son choc et la constance de son action. Peut-être ses raffinements sont-ils plus savants et ses vengeances plus féroces. Stendhal se trompait étrangement quand, cédant aux préjugés révolutionnaires, il croyait l'ancien régime inca-

pable de sentir vivement. La vie de salon émousse les instincts physiques, contrarie les sentiments naturels, mais affine, irrite, exaspère la sensibilité. Un cheval de course consume autant d'ardeur capricieuse autour d'un hippodrome qu'un cheval de guerre ne déploie de vigueur patiente sur les grandes routes. En vantant la guillotine, la guerre et l'Italie, Stendhal suivait inconsciemment les philosophes dans leur retour à la nature animale, où les avait précipités le dégoût des fadeurs et les mièvreries de la Cour. Mais les passions primitives dont il admirait, sous le nom d'énergie, les terribles effets dormaient silencieuses, aiguisées et disciplinées dans le cœur froid des mondains. Voilà la dure vérité que Laclos n'a pas craint de mettre en lumière. Voilà celle qu'il a osé faire vivre dans ses personnages et crier à ses contemporains et il aurait pu dire à Stendhal : « Ni » les jeunes garçons du Transtevere, aux yeux des- » quels brille une pointe de poignard et qui assassinent » la nuit, sur les bords du fleuve, leur insulteur ou leur » rival, ni les belles milanaises à l'agitation passion- » née, qui se livrent éperdument et se vengent par le » poison de l'amant infidèle, ni les condottieri de la » Renaissance à l'énergie neuve, à la volonté inflexible, » n'ont senti les transports de rage qu'a soulevés chez » un courtisan impassible une certaine nuance de » dédain. J'ai observé sur les visages aimables et fins, » dans le pétillement discret des conversations en- » jouées, parmi le luxe somptueux des parures, des » meubles et des lambris, des haines plus méchantes » et des jalousies plus sauvages qu'il n'en pousse au » cœur des bandits en guenilles, qui jouent du cou- » teau parmi les roches abruptes, les arbres noirs et le » ciel embrasé de votre chère Italie. J'ai vu des furies » en paniers et des démons poudrés, passés maîtres en

» noirceur comme en politesse et scélérats autant que
» sensibles, et les hommes qui violent ou les femmes
» qui tuent n'ont pas l'âme si inflexible que ces vani-
» teux enrubannés qui torturent leurs victimes de
» leurs mains délicates et de leurs lèvres précieuses
» et qui se dressent encore implacables et glorieux
» au-dessus des ruines qu'ils ont accumulées. »

Courbons la tète devant ces tristes et humiliantes vérités. Reconnaissons que la suprême élégance peut recouvrir une vanité violente et mauvaise comme l'instinct primitif. Mais que l'ébranlement de ces passions terribles s'arrête au cerveau ; que l'esprit reste aussi serein que le visage est froid ; qu'il puisse sans horreur analyser avec minutie et précision l'ignominie du cœur ; que Mme de Merteuil et Valmont soient leurs meilleurs juges comme ils seront leurs propres justiciers ; bien plus, qu'inaccessibles à la pudeur, comme ils le sont au trouble et au remords, ils étalent à plaisir et détaillent avec subtilité leurs plaies hideuses et leurs monstrueuses déformations, sans le voile léger d'une excuse, sans même les hésitations d'une pudeur dernière, ce sont là des sentiments tellement inhumains qu'ils s'évadent en quelque sorte de la nature et le moraliste ne pourrait-il pas s'écrier : c'est plus qu'une calomnie, c'est une erreur ! Si la vanité a la violence de l'instinct, comme lui elle est impulsive. Elle est trop aveugle pour être consciente. L'habitude d'attaquer emporte la réflexion. Les facultés trop tendues ne peuvent se replier sur elles-mêmes. Don Juan agit sur les femmes avec trop de puissance pour se reconnaître ou pour les pénétrer. L'ivresse de les avoir prises de vive force ne lui permet pas de les administrer avec art et délicatesse. Elles-mêmes se dérobent en se livrant à lui, comme les villes conquises qui ouvrent

leurs portes et ferment leurs fenêtres. Ses ruses sont grossières, simples et efficaces. Il ne se souvient que de la brune et de la blonde, et c'est pourquoi l'ennui est sur sa route. Voyez, dans les mémoires de Lauzun ou de Richelieu, comme ses récits sont monotones et superficiels ! Laclos en a fait un général bavard ou un chasseur distrait ; c'est un soudard emporté par sa marche, et Bel-Ami est plus vrai que Valmont.

Ce reproche est communément adressé aux romanciers d'analyse, toujours tentés de se mettre à la place de leurs personnages et de les faire disserter au lieu de les faire vivre. Peut-être ce défaut du genre est-il moins sensible dans un roman par lettres, car une lettre devient très naturellement une confession. Mais il n'est pas vrai que la compréhension sereine et l'observation méthodique ne puissent s'allier aux violences de la passion. Le roman d'analyse n'a même d'autre objet que de mettre en lumière ce phénomène particulier. La pleine conscience est souvent commune aux ambitieux de l'amour et aux grands hommes d'action, qui se servent de l'analyse comme d'un éclaireur sur leur propre route. N'a-t-on pas remarqué de quelle pénétration minutieuse a fait preuve un grand conducteur d'hommes, Ignace de Loyola, dans ses *Exercices spirituels*. L'analyse était la méthode habituelle de Napoléon. Il se plaisait à « couper ses idées en quatre ». « J'ai toujours aimé l'analyse, » disait-il un jour à Mme de Rémusat, et si je » devenais sérieusement amoureux, je décomposerais » mon amour pièce par pièce. » C'est par là, par là seulement, que Valmont se compare non sans raison aux grands hommes de guerre et Mme de Merteuil aux plus habiles politiques. Elle se retrouve encore,

cette alliance contradictoire au point d'en être monstrueuse, chez de grands intellectuels, qui se croient tout permis, parce qu'ils comprennent tout. Dans tous ces êtres si dissemblables, cette disposition suppose une étonnante indifférence, un mépris hautain de tout préjugé, c'est-à-dire une invincible confiance en sa supériorité. C'est un trait tout aristocratique et c'est pourquoi il n'est nullement déplacé à la cour de Versailles. L'orgueil de la naissance convient à merveille à Don Juan. L'idée d'égalité le révolte. Il habite peu dans les démocraties. « Je croirais assez, dit Stendhal, qu'un » homme qui porte un nom historique est plus dis- » posé qu'un autre à mettre le feu à une ville pour » se faire cuire un œuf [1] ». Richelieu pensait que Mme Michelin était trop heureuse de pleurer pour un duc. Valmont avait certainement pour Mme de Tourvel quelque peu du mépris d'Azolan pour les gens de robe. A cet orgueil aristocratique foncier et indestructible comme la nature même, s'ajoutait, chez les émules de Valmont et les rivales de Mme de Merteuil, un orgueil intellectuel qu'ils apprirent des gens de lettres, grands et petits, quand « tous les étages de la » littérature se répandirent dans la société ». L'abus de l'esprit était, comme la vanité de paraître, une maladie courante dans les salons du XVIIIe siècle. « Me voilà enfin, pensait Valmont, livré à une » passion forte. » Ce trait est surtout marqué chez Mme de Merteuil, qui se défendait d'avoir « ses sens » dans la tête », et, sur un ton digne de Montesquieu, déclarait ne voir dans l'amour « que des faits à » recueillir et à méditer ». « J'étais bien jeune encore, » dit-elle, et presque sans intérêt, mais je n'avais à

1. Stendhal, *De l'Amour*, p. 216.

» moi que *ma pensée*, et je m'indignais qu'on pût » me la ravir ou me la surprendre contre ma vo- » lonté... Ma tête seule fermentait ; je ne désirais pas » de jouir, je voulais *savoir* ; le désir de m'instruire » m'en suggéra les moyens. » Ces deux orgueils s'ajoutant l'un à l'autre achevaient d'isoler ceux qu'ils possédaient au-dessus de leurs semblables et même au-dessus de leurs pairs. Ils permettaient aux méchants non seulement de se reposer sur leur supériorité de caste, mais encore de se prévaloir de leur supériorité d'esprit. A travers ce double voile, des scélérats même sensibles peuvent s'examiner sans horreur et jouer paisiblement avec l'honneur et le cœur de leurs victimes, user leur finesse et tromper leur ennui à inventer tranquillement de subtiles tortures, être féroces froidement, et sans éprouver d'autre trouble que le promeneur, qui foule aux pieds un insecte, ou que le boucher, qui tranche et qui taille dans la chair sanglante et palpitante. Ils en arrivent, par amour-propre d'artistes, à faire le mal pour le mal et à user de leur pouvoir pour se prouver leur puissance. Après tout, comme dit Mme de Merteuil :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Ainsi s'expliquent la sérénité d'esprit, la précision d'analyse dont l'auteur des *Liaisons* n'a pas craint de noircir encore la furieuse vanité de ses héros. C'est le dernier terme de la méchanceté humaine.

Pour l'honneur de notre pays, hâtons-nous d'ajouter que de pareils traits étaient exceptionnels dans la noblesse française de 1782. C'étaient là les germes morbides qui minaient une société décomposée, mais trop vigoureuse encore, trop saine et trop enrichie d'idéal et d'honneur héréditaires, pour en res-

sentir communément les funestes effets. Avec le microscope de l'analyste, Laclos avait aperçu ces germes. Son imagination logique a reconstitué la maladie.

Oui, c'est bien là le sens et la portée de ce livre terrible et singulier. Quand une épidémie couve dans une grande cité, que déjà les symptômes s'annoncent, qu'elle a fait ses premières victimes, un théoricien vigilant recueille avec une âpre attention et note avec un sang-froid tragique le caractère et les effets du mal nouveau. Se débarrassant des données accessoires ou accidentelles, négligeant les phénomènes qui atténuent le mal, l'enrayent ou le dénaturent, il va droit à la cause et l'isole ; ainsi procèdent les savants, pour obtenir ce que, dans leur hautaine et féconde indifférence, ils appellent *un beau cas*. Il est alors aisé aux praticiens de donner l'alarme, de signaler le danger commun partout où il se présente, de l'apercevoir sous tous les masques qu'il emprunte et dans tous les replis où il se dissimule. Ainsi a procédé Laclos, en dénonçant, dans une société qui s'était enfermée dans ses salons pour s'occuper d'amour, les ravages mortels d'une vanité monstrueuse. Voyez, disait-il, le poison que renferme votre cœur ; il s'insinue dans vos meilleurs sentiments comme dans les pires et corrompt toutes vos actions. Prenez garde ; vous êtes tous en voie de devenir des Valmont ou des Merteuil.

L'épidémie se propagea bien plus que Laclos n'aurait pu croire ; la vanité furieuse devint le mal endémique de la France et, quand toutes les places furent devenues accessibles à tous, elle mit en délire tous les Français, jusqu'au fond des arrière-boutiques. C'est alors qu'un observateur, non moins pénétrant, Stendhal, en étudia les ravages dans un

cœur plébéien. Les *Liaisons dangereuses* et le *Rouge et le Noir*, voilà deux documents admirables sur l'Ancien Régime et le Nouveau, qui sont la suite naturelle l'un de l'autre. Si profonde était l'empreinte dont la vie de cour avait marqué la classe dominante du pays que le caractère de la nation tout entière en fut historiquement modifié[1]. C'est la vanité de Versailles qui, par des ondes d'imitation, se propagea dans toutes les classes. C'est elle, qui, en 1789, se retourna contre ses auteurs et Mirabeau déclarait, un an plus tard, qu'en dehors de l'égalité civile, il ne voyait dans les nouvelles réformes qu'*un déplacement de vanité*. « Qu'est-ce qui a fait la Révolu-
» tion, disait Napoléon, la vanité. Qu'est-ce qui la
» terminera? Encore la vanité. La liberté n'est qu'un
» prétexte. » C'est donc par cette voie d'imitation que la haine implacable et le froid cynisme du grand seigneur aimable passèrent dans l'âme plus rude du fils avide de l'artisan. Julien Sorel et le Vicomte de Valmont, tous deux peuvent se donner la main par dessus la tourmente révolutionnaire, l'un paré des grâces perfides des salons, l'autre se couvrant du masque spécieux de l'hypocrisie politique. Leur allure a changé comme leur habit, mais leur âme est pareille et ils sont frères. La vanité est sortie des salons, où l'amour seul était sa carrière ; plus neuve et plus vorace au grand air du dehors, elle s'est répandue dans les camps et dans les assemblées, creusant toujours les cœurs d'une âpre et insatiable soif de supériorité. Les nouveaux gouvernants firent de la politique à peu près comme

1. Tocqueville fait la même remarque au sujet du goût des idées générales, qui n'est entré dans l'*esprit français* qu'au XVIIIe siècle, quand les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays. (*Anc. Rég. et Rév.* p. 217.)

leurs prédécesseurs faisaient l'amour. Toutefois la vanité s'ennoblissait quand elle tournait au profit du bien public. Les jeunes généraux de l'an II, grimpant à l'assaut sous les yeux de l'Europe, puisaient un peu de leur héroïsme dans le cœur de Valmont. Le désir de parvenir procédait du désir de paraître et l'auteur du *Rouge et le Noir* aurait pu retrouver chez l'auteur des *Liaisons dangereuses* l'origine des passions de la démocratie.

Ces observations suffiront peut-être à indiquer ce qu'il faut penser de la moralité des *Liaisons dangereuses*. Pour des gens corrompus ou qui cherchent à se corrompre, il en est peu d'aussi dangereux : il contient tout l'arsenal de la séduction [1]. Les amateurs d'anatomie morale et les curieux d'histoire psychologique se contenteront de dire que l'œuvre est vraie et faite d'après nature. Les quelques passages licencieux, d'ailleurs voilés, qu'on y rencontre ne sauraient changer son caractère de gravité. L'impudeur était la manie du temps et Montesquieu y sacrifiait jusque dans l'*Esprit des Lois*. Le manuscrit des *Liaisons* montre que Laclos a reculé devant quelques traits trop audacieux. Mais il n'est pas un seul de ces traits qui n'ajoute aux caractères. Valmont avoue-t-il, de la manière qu'on sait, une infidélité passagère à Mme de Tourvel, c'est que Laclos veut opposer sa conduite à la sincère confession dans laquelle, après une erreur des sens, s'humilie le tendre Saint-Preux. Valmont prend-il plaisir à raconter dans le détail la séduction de Cécile Volanges, c'est qu'il faut enlever à sa lâcheté l'excuse même de l'entraînement. De quelle horreur Mme de

1. Stendhal écrivait, vers 1832, que ce livre était devenu « le bréviaire des provinciaux ». (*Vie de Henri Brulard* p. 250.)

Merteuil ne couvre-t-elle pas elle-même son rôle de confidente par ses impudiques aveux? Si l'auteur n'a voulu d'autres voiles à la vérité que les plis savants d'un style merveilleusement tissé, on ne peut lui reprocher du moins ni une circonstance inutile, ni un mot qui choque ; aussi bien les sentiments sont trop prononcés pour qu'on s'arrête aux situations.

Laclos a donc peint le vice tel qu'il est ; Stendhal, en précurseur du romantisme, ne s'est pas retenu d'envelopper son héros d'une trompeuse auréole. Il a mis au cœur du petit menuisier de Verrières cet honneur aristocratique, dont les généraux de Napoléon avaient fait un panache plébéien. Il chérissait secrètement en Julien ce type de l'homme énergique et sans scrupules, dont il admirait chez Danton la grossière ébauche et chez Bonaparte le portrait accompli. Jusqu'au pied de la guillotine, il a paré d'un charme étrange, et qui éblouit encore les naïfs, cette âme de laquais. Laclos a bien mieux vu et plus courageusement, que la moralité prend une âme toute entière et l'abandonne pareillement. Il n'a pas laissé à Valmont l'ornement de son fragile honneur. Ce gentilhomme vole et ment ; c'est un escroc, peut-être un assassin ; il est bien hideux et fait peur. De même il a refusé à Mme de Merteuil cette prétendue force d'âme qu'il fut convenu, après 1789, d'admirer chez les grands coquins. Son esprit clair n'a pas connu l'extase stendhalienne devant les beaux crimes. « Partout, écrivait-il à Mme Riccoboni, » où naîtra une femme avec des sens actifs et un » cœur incapable d'amour, quelque esprit et une » âme vile, qui sera méchante et *dont la méchan-* » *ceté aura de la profondeur sans énergie*, là » existera Mme de Merteuil.... » Laclos enfin a montré avec une admirable logique l'isolement des

méchants, qui ne doivent compter ni sur le bénéfice d'une alliance, ni sur le refuge de l'amitié ; deux complices en perfidies sont condamnés à se haïr et à se perdre ; c'est la seule morale qu'on puisse déduire du spectacle de ce monde.

Si les considérations qui précèdent ont convaincu du sérieux moral de cette profonde et terrible étude, elles n'auront pas dissipé l'impression pénible qui s'en dégage. C'est qu'il est dans l'art une loi de beauté qu'on ne peut transgresser sans manquer à la vérité. La vie se présente à nous comme un mélange de bien et de mal ; elle doit rester telle quand elle se réfléchit et se condense dans un livre, comme dans un miroir. Laclos, procédant plutôt à la manière des savants qu'à celle des romanciers, a isolé le vice qu'il voulait dénoncer et n'a fait apparaître la vertu que pour en montrer les lamentables défaillances. C'est encore que le bien et le mal sont contagieux par nature et que rien ne vaut pour inspirer la vertu que d'en présenter le spectacle. Rousseau avait raison de transporter les Parisiens en Suisse pour leur apprendre à aimer. Clarisse, opposant à Lovelace une volonté égale, n'émeut pas mais réconforte, et Diderot, après avoir lu ses lettres, déclarait éprouver les mêmes sentiments qu'à la fin d'une journée employée à faire le bien. C'est enfin qu'il y a au fond du cœur humain une boue fangeuse, que peuvent seuls remuer sans souillure ceux dont l'austère mission est d'être les médecins des âmes. Il eût fallu, dans cette fin de siècle, la grande voix d'un Bossuet ou d'un Bourdaloue pour courber les fronts d'épouvante, en faisant apparaître du haut de la chaire la figure de Valmont et de Mme de Merteuil. C'était à eux d'humilier la nature, en la montrant aussi gangrenée dans sa fleur exquise que dans sa racine sauvage.

Ce n'est qu'au nom de Dieu qu'on a le droit d'outrager l'humanité.

Pour un artilleur, et qui ne se piquait pas d'austérité, la tentative témoignait bien de quelque outrecuidance. Le pauvre Laclos en fut cruellement puni; il resta l'homme d'un seul livre et demeura jusqu'à sa mort « l'infernal auteur des *Liaisons dangereuses* ». Seul un méchant avait pu comprendre le mal à ce degré! Seul un perfide et un débauché avait pu démêler ainsi les trames jusqu'alors inexprimables de la débauche et de la perfidie! On répandit qu'il avait peint dans Valmont sa propre image, et chacun s'en tint assuré. En effet, il avait beaucoup rêvé à Mme de Tourvel. Sans doute il avait pensé se peindre dans le chevalier Danceny, entrant dans le monde à vingt ans, naïf et généreux, mais cruellement détrompé par l'amour d'une Volanges et l'amitié d'une Merteuil ou d'un Valmont [1]. Peut-être aussi sa colère témoignait-elle de quelque disgrâce encore cuisante. Pour avoir mis Mme de Merteuil au ban de l'humanité, peut-être avait-il souffert d'une inhumaine. Heureux en amour, eût-il été si implacable le poète, qui écrivait si joliment :

Le souvenir de ce qu'on aime
Est au moins l'ombre du bonheur.

Mais qui pouvait comprendre que son livre était avant tout l'œuvre de sa rancune ambitieuse, servie

1. Mme de Merteuil dit de Danceny (lettre 123) : « Il n'a que les grâces de la jeunesse et non la frivolité » (lettre 53). « Je ne connais personne de plus bête en amour. » (lettre 38). « Ce garçon là fait pourtant de fort jolis vers ; mon Dieu ! que les gens d'esprit sont bêtes. » Cf. le conte le *Bon choix* p. 19 de ce livre. Danceny, en écrivant à Cécile Volanges (lettre 47) se sert de cette expression « talisman de l'amour », qu'on retrouve plusieurs fois employée à dessein dans les lettres de Laclos et de sa femme.

par une observation profonde? Qui pouvait l'entendre, après chaque lettre du vicomte et de la marquise, s'écrier comme Figaro : « *Tandis que moi morbleu,.....* sincère et méritant, l'amour et la fortune m'ont fui, car je ne suis pas né grand seigneur » ? Sa froideur même l'accusait, et son dédain silencieux parlait contre lui. Dès qu'apparaissait « ce grand » homme maigre et jaune vêtu de noir », on croyait voir le redoutable persécuteur de Mme de Tourvel. Cette réputation, qui le précédait partout en dehors de son cercle intime, abreuva sa vie d'amertume. Pour lui les visages humains s'étaient assombris et les cœurs s'étaient fermés désormais. Aucune protestation n'eût été entendue ; aucune révolte n'était possible. Ses partisans même, — et c'étaient tous les ennemis de la cour, — regardaient avec défiance cet allié trop profond. S'il n'eut écrit qu'un libelle, il aurait sans peine passé pour vertueux ; mais son inconscient génie l'avait emporté bien plus loin que son but ; en flétrissant quelques séducteurs, il avait insulté l'amour même ; il avait commis un crime de lèse-humanité. L'offense était si profonde que nous la sentons toujours et que le scandale a duré. Aussi la vengeance des hommes abattit sur lui sa lourde main et grava sur son front téméraire le nom maudit de Valmont. C'est ainsi qu'il conserve encore pour nous un renom criminel. Persévérer dans cette opinion serait commettre la même injustice, que de prêter à Racine le caractère de Néron ou à Richardson les vices de Lovelace.

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION DES FEMMES ET LE MARIAGE DE LACLOS

Le Maréchal de Ségur et les *Liaisons dangereuses*. — *L'Éducation des femmes*. — Laclos, en raisonnant, découvre une seconde fois la nature. — La femme naturelle et la femme sociale. — Théorie de la beauté. — La femme à travers le monde. — Conseils à une jeune fille. — La société de La Rochelle. — Mademoiselle Soulange Duperré. — L'escalier secret de l'hôtel Duperré. — Mariage de Laclos. — La première pierre de l'Arsenal de La Rochelle.

Le Maréchal de Ségur, Ministre de la guerre depuis 1780, était un vieux guerrier couvert de glorieuses blessures, entêté de morale et féru de discipline, rudoyant lourdement les mauvaises têtes, fermant sa porte aux gens de Cour, et refusant des faveurs à la Reine elle-même. On devine l'impression que firent les *Liaisons dangereuses* sur un tel homme. Les vieilles générations voyaient avec colère le goût des lettres se répandre dans l'armée ; écrire des vers ou des romans leur semblait une occupation pernicieuse pour un militaire et qui dérogeait pour un gentilhomme. Le père de Vauvenargues rougissait des livres de son fils et le vieux Comte de Guibert refusait d'assister, même à Versailles, en présence de la Reine, à une comédie du

sien. Qu'était-ce quand un livre provoquait un scandale universel, attaquait la première noblesse avec une détestable insolence, étalait une noirceur d'âme à révolter les plus indulgents ! Laclos parut au vieux Maréchal un officier dévoyé, ayant perdu l'esprit militaire, livré sans doute à des passions funestes, qu'il fallait faire promptement rentrer au bercail et rappeler au devoir. Le 24 mai 1782, deux mois après la publication des *Liaisons*, quand son nom était dans toutes les bouches, l'auteur désormais célèbre reçut du Ministre l'ordre de rejoindre sans délai sa compagnie, qui, jusque là dispersée sur les côtes, venait d'être réunie à Brest, au bataillon.

Montalembert prit résolument la défense de son subordonné. Le 29 mai, il répond au Ministre qu'il n'emploie auprès de lui que des officiers « de la première intelligence, » connaissant parfaitement ses méthodes et s'intéressant autant que lui à leur succès ; « que les connaissances que le sieur de » Laclos a acquises dans ce genre de travail, au- » quel il a été employé jusqu'à présent, l'y rendent » infiniment précieux qu'il est *l'âme de tout ce* » *qui s'exécute, qu'il est sur les lieux un autre* » *lui-même*, et qu'enfin un tel officier ne peut se » remplacer, puisqu'à intelligence égale tout autre » aurait besoin de plusieurs années pour acquérir » les mêmes connaissances... Il n'y a que le cas où » sa compagnie s'embarquerait ou recevrait une » destination de guerre, auquel cas le sieur de Laclos » serait lui-même jaloux de la suivre. »

Ces raisons de service étaient seules capables de toucher le vieux Maréchal, qui finit par s'y rendre. Il écrivit, le 8 juin, à Montalembert qu'il consentait à lui rendre son collaborateur, « mais je vous pré- » viens, ajoutait-il, qu'il est indispensable que le

» sieur de Laclos s'occupe promptement à mettre
» un des officiers, qu'il a avec lui, à même de les
» remplacer, afin que rien ne s'oppose à ce qu'il
» aille reprendre son service à sa troupe, à la pre-
» mière occasion qui pourra l'exiger. Je le lui si-
» gnifie et je vous prie d'y tenir la main. » Une autre lettre avisait Laclos qu'il était, sur la demande expresse de son chef, autorisé à continuer quelque temps encore ses fonctions auprès de lui. Mais cette lettre ne le toucha point. Il était militairement parti pour Brest, sans attendre le résultat des protestations de Montalembert. Il s'y trouvait dans le plus mauvais état, atteint par la fièvre et par la grippe « dont tout le monde ici est attaqué ». Ce n'est que le 24 août qu'il put retourner à La Rochelle, livré pendant toute la route, comme l'atteste le chirurgien-major « aux accès les plus violents ». Sa situation pécuniaire, toujours gênée, ne laissait pas moins à désirer. Le voyage et la maladie avaient absorbé ses ressources, malgré les 1.600 livres qu'il avait touchées pour la 1re édition de son livre [1], et il obtint à grande peine une gratification de 600 livres pour achever de couvrir ses frais [2].

L'Académie de Châlons-sur-Marne venait de mettre au concours la question suivante : *Quels seraient les moyens de perfectionner l'éducation des femmes*? Belle occasion pour l'auteur des *Liaisons* de se défendre devant l'opinion ! Tout satirique se double d'un réformateur. Après avoir outragé les mœurs, il se devait de les corriger. Laclos se promit donc de frapper un nouveau coup de théâtre. Rousseau, d'après Laharpe, âgé de quarante ans

1. Traité avec son éditeur, B. N. 12.845

2. A. G. Dossier Laclos.

et encore inconnu, parlait à Diderot de la question proposée par l'Académie de Dijon : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.* « Quel parti allez-vous » prendre, dit Diderot à Rousseau ? — Je vais prou- » ver, répond Rousseau, que le progrès des sciences » et des arts épure les mœurs. — Eh ! c'est le pont » aux ânes, s'écrie Diderot ; prenez le parti contraire » et vous ferez un bruit du diable. » Laclos, écoutant la voix de son génie, comme les conseils de son ambition, se proposa d'en user de même avec l'honnête question académique. « *Il n'est aucun moyen,* » écrivit-il, de *perfectionner l'éducation des fem-* » *mes.* » Qu'est-ce en effet que l'éducation sinon le développement des facultés de l'individu, dirigées vers l'utilité sociale. Or dans toute société les femmes sont esclaves. Partout où il y a esclavage, il ne peut y avoir d'éducation. « Le mal est sans » remède, a dit Sénèque, quand les vices sont changés » en mœurs. » Peut-être cependant les femmes voudront-elles un jour rentrer dans la plénitude de leur être et de leur liberté. En ce cas, « apprenez qu'on » ne sort de l'esclavage que par *une grande révo-* » *lution* ».

Laclos n'acheva pas son discours. Le fragment, qu'on vient de résumer, retrouvé dans ses papiers, est daté du 1er mars 1785. Désirant sans doute un cadre plus large, et soucieux d'aller jusqu'au fond du sujet, il jeta les bases d'un gros traité, qu'il intitula, à peu près comme Fénelon : *De l'éducation des femmes*[1]. Il semble avoir repris son projet à différents moments de son existence tourmentée ; mais les pages que nous possédons furent certainement

1. B. N., 12846.

écrites à cette époque. Elles n'ajoutent guère à la renommée de l'auteur des *Liaisons*, mais nous aideront à le mieux connaître.

Ce militaire rompu aux réalités, ce savant que Montalembert déclarait son émule, cet analyste minutieux, cet esprit enfin si solide et si pénétrant quand il observe, le voilà qui se met à raisonner, et il divague. Son traité philosophique est un amas de contre-vérités dont le vide finit par dégoûter et dont la fausseté fait sourire. Quel échantillon pour Taine ! Laclos possède à coup sûr tout l'essentiel de l'admirable acquis scientifique de son siècle. Même sur les passions de l'amour, il écrit comme au sortir d'un muséum. S'il entreprend de philosopher, il ne réussit qu'à affirmer des hypothèses, enchaîner des erreurs et conclure logiquement à des utopies. Voilà bien les méfaits de la raison classique ! Laclos combat dans les rangs des chevaliers de la nature, qui se croient aussi les chevaliers du droit. C'est son excuse : il déraisonne de compagnie et subit la contagion de la folie générale. Son cri de guerre est celui de Rousseau : « L'homme est » né bon et c'est la société qui le pervertit ». Après avoir écrit la contre-partie de la *Nouvelle Héloïse*, il lui restait à tenter le complément de l'*Emile*. Il va donc composer une *Emilie*.

Cette *Emilie* qu'il n'a pas baptisée, c'est « la femme naturelle. » On croirait facilement qu'après avoir pénétré les bas-fonds de l'âme humaine, Laclos devait y reconnaître le vice originel ; qu'il avait entrevu le carnassier lubrique et féroce, voisin du singe, que la science moderne nous donne comme ancêtre. On serait tenté d'opposer le pessimisme des *Liaisons* à l'optimisme du *Contrat Social* et de dire : c'est dans le cœur de Valmont et de Mme de Merteuil qu'il

fallait montrer la nature à la veille de la Révolution. Cette vérité amère était plus profitable aux contemporains que les savoureux poisons de Rousseau. Laclos se fut indigné, ou plutôt il eût souri d'une telle interprétation. Mme de Merteuil, c'était « la femme sociale », la digne compagne d'un courtisan de Versailles. Maintenant, il va découvrir la femme naturelle. « Un ancien définissait l'homme « un animal à deux pieds sans plume... La femme » naturelle, dit Laclos, est la femelle de cet ani- » mal-là. » C'est un être « libre et puissant ». A sa naissance, elle s'est nourrie et réchauffée au sein de sa mère ; elle en est descendue pour subvenir seule à ses besoins, car l'union de la mère et de son enfant cesse d'être naturelle dès qu'elle n'est plus nécessaire. Voilà donc la fillette, qui, toute seule, grimpe aux arbres pour cueillir des fruits, court après les jeunes animaux, se baigne, nage et dort tout à son aise. Sa puberté se déclare, sans être précipitée par l'imagination, à l'achèvement normal de la croissance. D'abord inquiète et brûlée d'un feu dévorant, « elle aperçoit un homme », le joint et goûte un plaisir aussi pur que vif. Admirez dans sa forte maturité cette fraîcheur, cette peau ferme, ces sens aigus, ce visage énergique et serein ! « Sa parure » est sa chevelure flottante ; ses parfums sont un bain » d'eau claire. » La maternité lui sera légère. Des amours, qui se renouvellent sans cesse et meurent avec le désir, lui épargneront la lassitude de l'uniformité, et le dégoût de la constance : la femme naturelle est heureuse. Sa vieillesse arrive très doucement, sans maladies, sans amertumes et sans regrets. « L'âge des plaisirs passé, elle n'est plus qu'un » enfant mieux instruit. » La femme naturelle meurt sans peur et sans reproche, et même sans s'en aper-

cevoir. Le bonheur d'une reine est-il plus enviable que le sien ? Ici Laclos nous présente le portrait d'une reine, d'une reine « sociale » assurément, car il n'existe pas de reine naturelle :

S'occupe-t-elle de ses plaisirs, « ils vont se rassem-
» bler autour d'elle. Son imagination sera moins
» prompte que le zèle de ses courtisans ; mais par là
» même ses jouissances seront imparfaites ; malheu-
» reuse, elle n'aura pas le temps de désirer. Cepen-
» dant sous un règne faible, l'intrigue déploie toutes
» ses forces ; le courtisan ambitieux, non content
» d'opprimer le peuple, veut encore dominer sa
» souveraine ; maîtresse de tant d'états, elle ne l'est
» pas de sa volonté ; mue par des ressorts secrets,
» elle cède à une impulsion étrangère et inconnue ;
» elle ordonne par faiblesse l'éloignement de ceux
» qu'elle chérit et reste avec mécontentement livrée
» à ceux qu'elle craint, alors elle perd l'habitude
» d'aimer ; la défiance et l'insensibilité viennent flé-
» trir et resserrer son âme ; bientôt elle ne s'ouvre
» plus au plaisir ; elle n'est plus susceptible que de
» distraction, et les distractions mêmes sont devenues
» difficiles ; son palais l'ennuie, et toutefois elle
» craint d'en sortir ; traverse-t-elle les villes ? le
» silence morne de son peuple contriste son cœur ;
» parcourt-elle les campagnes ? l'image de la misère
» afflige ses regards importuns et elle-même, elle
» se prend aux lieux qu'elle habite de l'ennui qu'elle
» y porte ; elle se fuit, elle erre, sans choix comme
» sans dessein, elle recherche la vaste solitude des
» forêts, laissons-lui cette triste ressource : les seuls
» moments où elle se supporte sont ceux où elle
» parvient à s'oublier. »

A ces traits, on reconnaît sans peine la jolie femme qui chassa Turgot, la fille de Marie-Thérèse, impo-

pulaire à Paris, la folle amie de Mme de Polignac, la bergère frivole de Trianon. A la veille de la Révolution, un couplet contre elle était de rigueur dans toutes les chansons sur la vertu.

Mais dans quel Eden, à la fin, trouve-t-on la femme naturelle? Où Laclos a-t-il rencontré ce nouveau prodige, qui n'a pas connu ses parents, abandonne ses enfants, ignore le mal, aime tous les hommes en femelle errante, jouit d'une santé intacte, ne pense pas, vit heureuse et meurt satisfaite. Voltaire qui comprend tout, hausse les épaules à ces rêves creux et parle de mauvaise plaisanterie. Buffon qui poursuit patiemment son enquête universelle, n'a vu que des sauvages à l'origine de la nature; ils végètent au-dessous des animaux; ce sont des « masses de matière brute, attachées à la terre ». Assertions téméraires! répond Laclos. Voltaire et Buffon « sup-« posent toujours la nature autrement qu'elle est ». Sachez que les sauvages sont des hommes « qui, » réunis depuis peu de temps, ont déjà perdu les » avantages de l'état de nature et n'ont pu pallier » encore les premiers vices de la société ». Mais quel témoignage enfin avons-nous de l'état de nature? Peut-être, nous confie Laclos, ce paradis terrestre existait-il dans l'Amérique avant Colomb, qui joua donc ainsi le rôle du serpent et provoqua la chute. Le pôle austral, encore inexploré, renferme sans doute un continent aussi vaste que le nôtre: pourquoi ne serait-il pas le dernier asile de la nature? Il suffit à Laclos qu'il soit impossible de prouver que l'état de nature n'ait jamais existé; il va nous dire maintenant combien l'ont modifié, quant au sort des femmes, les institutions sociales.

Laclos ne croit pas que le contrat social ait été conclu par la réunion d'un certain nombre de familles;

la première association fut, d'après lui, composée, d'hommes seulement, qui, se sentant égaux en force, se craignirent moins. Par violence ou par persuasion, ils enlevèrent des femmes, comme firent les Romains des Sabines et se les partagèrent ainsi qu'un gibier ; tel fut l'origine de l'esclavage du sexe le plus faible et le fondement brutal, de « la loi de l'homme ». Une longue expérience apprit aux femmes à substituer l'adresse à la force ; « elles surent les » premières que le plaisir restait toujours au-dessous » de l'idée qu'on s'en formait et que l'imagination » allait plus loin que la nature ». Elles allumèrent donc le désir par l'illusion de la beauté et mirent l'amour au cœur des mâles. De la beauté et de l'amour naquit la jalousie ; ces trois illusions ont totalement changé l'état respectif des hommes et des femmes ; elles sont devenues la base et le garant de tout contrat passé entre eux. « Qu'est-ce que la beauté ? » En disciple de Condillac, Laclos la définit « l'apparence la plus favorable à la jouis- » sance, la manière d'être qui fait espérer la » jouissance la plus délicieuse ». Le souvenir et la prévoyance étouffèrent, en quelque sorte, chez l'homme social, la sensation du moment présent. Il comprit que la fraîcheur, la taille, la force augmentaient le plaisir. Le vêtement attisa sa curiosité et fit de la figure des femmes leur principal attrait. C'est alors que l'homme forma des systèmes de beauté. Les traits que la nature produisait rarement autour de lui, ne lui rappelant aucun souvenir et ne lui donnant aucune espérance, furent dénommés par lui : laideur. Ceux que la nature produisait communément, éveillant chez lui des idées de plaisir habituel, l'attachèrent ; c'est leur assemblage qu'il appela : beauté. De là, la variété des opinions chez les peuples et

les individus. La beauté ne varie pas seulement par les différences physiques des femmes qui nous environnent. Quand la société eut fait de l'union passagère des deux sexes une liaison durable, on mit du prix aux qualités morales et aux signes extérieurs qui les annoncent. L'Anglais désire une femme douce et modeste, le Français la veut vive et gaie et le Turc, soumise. Chaque peuple, chaque homme suit en cela son tempérament et subit son milieu.

Cette analyse de la beauté de choix, développée avec finesse et ingéniosité, se termine par un chapitre sur la parure, par laquelle la femme cherche à se donner « l'apparence la plus favorable à la jouissance ». Ici Laclos, à la manière de Rousseau, se fait hygiéniste. Il fournit la recette d'un cosmétique pour conserver le teint, prescrit les bains froids, interdit le jeu, les veilles, les liqueurs fortes. Il recommande surtout le naturel. « Voulez-vous » donner plus de tendresse à vos regards ? Exercez » la sensibilité de votre âme ? Voulez-vous accroître » leur vivacité ? Cultivez votre esprit, augmentez le » nombre de vos idées ; en vain la nature vous aura » accordé de beaux yeux ; si votre âme est froide, si » votre esprit est vide, votre regard sera nul et muet. »

Nous avons dit que Laclos paraît avoir travaillé à diverses reprises à cet ouvrage laissé inachevé. En 1798, il recueillit dans le récit des voyages de La Pérouse des notes fort copieuses sur les femmes de tous les pays[1]. Des régions glacées, où errent les Lapons et les Samoyèdes, jusqu'au Congo brûlant et à la mystérieuse île d'Haïnan, de l'empire des Mongols aux États barbaresques, il veut tout savoir de ce sexe, dont « il s'était beaucoup occupé » : figure, taille,

1. B. N., 12.846.

vêtement, statut civil et familial, morale, esprit, santé, les moindres particularités lui sont bonnes ; il s'intéresse aux relevailles chez les Hottentotes et à la répudiation dans les îles Maldives. Voilà qu'enfin il tient la vraie méthode pour connaître « la femme naturelle » et « la femme sociale » : observer, comparer, classer des faits. Peut-être, en 1798, une terrible expérience l'avait-elle éclairé sur le vice originel de la nature et sur les dangers du raisonnement abstrait, et l'on peut croire que c'est par désabusement qu'il n'a pas publié son livre. Retenons seulement de ses essais que ce lumineux observateur n'était, comme la plupart des hommes d'action, qu'un assez médiocre philosophe.

Nous possédons encore de lui quelques pages [1], où il traite du rôle de la lecture dans l'éducation ; c'est une consultation, qui lui fut demandée par une jeune personne, « qui a de l'esprit, de la figure et » que son rang et sa fortune mettent dans le cas de » vivre dans la compagnie la plus distinguée et » même d'y avoir de l'influence ». Impossible cette fois de montrer plus de tact, de prudence et de sens délicat de la réalité. « Il faut, dit-il, à une jeune » femme, de la bonté, de la raison et de l'amabi- » lité ; les secours, qu'elle peut tirer de la lecture » pour ce triple objet, lui seront fournis par les mora- » listes, les historiens et les littérateurs. » Qu'elle apprenne dans les moralistes à aimer le bien jusqu'à l'enthousiasme et à connaître les hommes tels qu'ils doivent être ; dans les historiens, elle pourra les voir tels qu'ils sont. C'est dans ceux-ci, que se débat « cette » grande question encore indécise, de savoir si on

1. *Ibid.* On trouve encore dans les papiers de Laclos, quelques lettres relatives au prétendu suicide de Rousseau, et dont l'une paraît être de Mme de Staël.

» doit respecter les préjugés et jusqu'à quel point » ce respect peut être nuisible ou salutaire ; c'est » enfin là, qu'un lecteur attentif se convaincra peut-» être que dans toute grande administration le bien » naît aussi souvent à côté du mal que le mal à côté » du bien et que la sagesse des empires est de répa-» rer sans cesse et de ne détruire presque jamais. » On peut se demander par ce passage la date de cet écrit. Fut-il écrit par un révolutionnaire inconscient ou par un jacobin assagi ? Je penche plutôt pour ce dernier parti.

Laclos recommande à sa jeune élève de posséder des éléments de toutes les sciences, « car souvent » l'homme de mérite et la femme aimable se sépa-» rent, faute d'avoir une langue commune. » Elle ne devra pas négliger l'histoire de la religion. « C'est » à mesure qu'on connaîtra mieux la nation juive » et son ignorance fanatique, cruelle et supersti-» tieuse... que Jésus-Christ considéré comme homme » nous (cause) plus d'étonnement et nous inspire » plus de respect et d'admiration par la morale su-» blime, si pure et si douce, qu'il a développée le » premier, et que tous les efforts de la perversité ou » de la sagesse humaine n'ont encore pu ni altérer, » ni perfectionner. » Quant à nos philosophes, « comme ils n'ont rien ajouté à la morale des an-» ciens, ni nos sermonnaires à celle de l'Évangile » il suffira de s'occuper de leurs ouvrages comme » belles-lettres. » Les romans sont utiles ou perni-cieux, suivant l'adresse du guide et le bon esprit du lecteur. On peut en faire l'application à *Clarisse Harlowe*, « ce chef-d'œuvre des hommes. » Il ne faut écarter délibérément que les livres licencieux « qui » faneraient cette fraîcheur d'âme qui fait, plus encore » que la fraîcheur naturelle, le véritable charme de

» la jeunesse. » Laclos considère « que la traduction française des ouvrages étrangers dispense d'en » apprendre la langue. » Les langues étrangères sont d'après lui « un objet d'agrément plutôt que d'utilité ». C'est seulement pour se perfectionner dans le français, « qu'il faut savoir parfaitement », qu'une jeune fille pourrait apprendre le latin, ou, si elle craint d'être pédante, l'anglais ou l'italien. Mais surtout qu'elle s'approprie tout ce qu'elle lira ; qu'elle se limite par une sage méthode ; en s'instruisant, elle sera plus heureuse ; qu'elle devienne, en même temps, plus modeste. La « femme naturelle » était heureuse aussi, mais sans effort, et modeste, mais par ignorance. Décidément quand Laclos écrivit ces lignes, il avait oublié les chimères de sa jeunesse ; il avait passé de la raison pure à la raison pratique et jamais ce passage difficile ne s'opéra plus aisément que chez cet homme-là.

Ne prenez pas cet alerte officier pour un idéologue. Toutes les théories sur la société ne sont que des formules opportunes pour un ambitieux mécontent. De ses spéculations philosophiques, il ne faut retenir qu'une nouvelle preuve de la facilité et du sérieux de cet esprit profond, qui était en même temps un bel esprit. Il se débattait, comme tous ses contemporains, au milieu des erreurs de son temps. La santé de notre esprit n'est qu' « un bel accident. » Quand à présent nous mêlons la science à nos débats et que nous la rabaissons à nos luttes, nous la défigurons tout autant que jadis nos pères faisaient de la nature, quand ils s'en armaient pour retrouver leurs droits. Disciple de Rousseau, Laclos révèle encore, comme son maître, un fonds d'optimisme imprudent, mais généreux, une bonté

qui se cabre, la chaleur d'une âme insurgée contre l'injustice, mais éprise sincèrement du bien. L'homme qui attaquait le pouvoir paternel et vantait, comme Diderot, les mœurs d'Otahiti, était aussi le même que l'officier ardent et pauvre qui, dans les salons frivoles, rêvait d'une Tourvel ; et la douce victime de Valmont n'était autre que « la femme naturelle » égarée dans la société. On a dit de Laclos qu'il était « un observateur désenchanté dès ses trente ans »[1]. Non, son pessimisme de romancier ne reposait pas sur une expérience amère et désolée de la vie ; sa colère n'était, on le voit bien à présent, que l'effet d'une confiance aveugle dans la bonté de la nature et de cette impatience du progrès, qui est la vertu des ambitieux.

A partir de 1783, Laclos réussit à se faire oublier des bureaux de la guerre ; des affaires plus graves avaient détourné de l'auteur des *Liaisons dangereuses* l'attention du Ministre. Les travaux de l'île d'Aix furent arrêtés et Montalembert, malgré ses protestations véhémentes, reçut, le 20 juillet, l'ordre de ne réserver du fort « que ce qui serait jugé nécessaire » à la conservation de l'artillerie[2] ». Laclos cependant ne rejoignit pas sa compagnie. Il se rendit à la Rochelle, où il avait déjà séjourné plusieurs fois depuis 1779, avec la mission de préparer les plans du nouvel arsenal qui existe encore. Ses chefs s'apercevront un peu plus tard qu'il y était « complètement inutile » et que les raisons, qui l'y faisaient demeurer, étaient « tout à sa convenance ». Ses notes d'inspection en 1784 et 1785 continuèrent d'être bonnes et font même allusion à sa réputation nouvelle. « A beaucoup d'es-

1. P. Bourget. *Sensation d'Italie*. p. 297.

2. A. G. Dossier Montalembert.

» prit et de talents, et même de génie, » dit l'inspecteur, qui signale son absence du corps. « Ces dispositions de la nature lui ont procuré le double avantage » de réussir dans la littérature et de faire en même » temps de grands progrès dans le métier de l'artillerie, » de manière qu'il remplira avec distinction tous les » emplois que l'on jugera à propos de lui confier [1]. »

La société de La Rochelle, à cette époque, ne le cédait en rien en charme et en gaîté, à celle de Grenoble. Les grandes fortunes, acquises dans le commerce de mer, avaient développé dans la vieille cité une vie mondaine et oisive. Les négociants protestants ou catholiques, faisaient à présent figure de grands seigneurs. Ils habitaient de beaux hôtels, aux élégantes façades à fronton, aujourd'hui presque intacts, et circulaient dans les rues en carrosse ou chaise à porteurs ; l'hiver, ils se promenaient sous les « porches » ou galerie couvertes, qui font encore l'ornement de la ville, la canne à pommeau d'argent à la main ; l'été, ils accompagnaient les dames « au » café de Provence, sur la place d'Armes, où l'on va » prendre les glaces ». Tous les soirs, ce n'était que dîners exquis, concerts, bals et réceptions fort courues. Tel négociant se vantait d'avoir offert à souper à trente jolies femmes. Les Rochelais chantaient alors :

À la gaîté de la table,
Ne suffisent pas les pots.
Il faut qu'un jaseur aimable
Sème les joyeux propos [2].

Laclos était tout prêt à remplir l'office de ce jaseur

1. A G. Dossier du régiment de Toul. Années 1784, 1785.

2. Cf. Jean Périer. *La prospérité rochelaise au* XVIII[e] *siècle et la bourgeoisie protestante.*

aimable. C'est alors qu'il devint l'ami d'Alquier, avocat au présidial, et futur député du Tiers aux États généraux. Alquier était un gai compagnon, fort sceptique, adorant le plaisir et réputé de par la ville la terreur des maris. Le bruit se répandit naturellement que Laclos avait pris à La Rochelle les personnages de son roman, et, de fait, les scandales n'étaient point rares parmi ces bourgeois viveurs, qui ne rappelaient en rien leurs coreligionnaires de Genève ou d'Amsterdam. Le théâtre était très en vogue. Billaud-Varennes, le futur terroriste, fils d'un avocat au présidial, fait représenter en 1780 au théâtre de la ville une comédie intitulée : *La femme comme il n'y en a point*. C'était, dit-on, une satire des dames de La Rochelle. Le public se fâche, on proteste, on conspue le malheureux auteur : le lendemain, Paris s'enrichissait de Billaud-Varennes sifflé. La Rochelle était surtout fière de son Académie. Elle comptait trente membres, dont Voltaire, et reçut la visite de l'Empereur Joseph II. Laclos eut le grand honneur, pour un étranger, d'être élu membre titulaire, le 22 juin 1785. On trouve cinq ecclésiastiques parmi les Académiciens qui lui donnèrent leurs suffrages. Il ne lut jamais rien aux séances et s'excusa en quittant la ville de n'avoir pu prononcer son discours de réception. Du moins fit-il aux Rochelais, avant son départ, un cadeau original et qui leur fut fort agréable. C'était une statue de Henri IV, qu'avait fait fabriquer un de ses cousins, M. de Pressigny, avec une composition mystérieuse » qui imitait la chair aussi bien que la cire, bien » qu'elle eut la dureté de la pierre ». L'auteur de l'Edit de Nantes était, comme de juste, très populaire à La Rochelle et l'Académie, en proposant son éloge, le qualifiait de « bien bon ami des Rochelais ». M. de

Pressigny voulait offrir sa statue à la ville de Pau. Laclos l'obtint pour La Rochelle. Elle fut inaugurée en grande solennité à l'Hôtel de ville ; on la plaça dans la salle des assemblées ordinaires. En 1789, on l'orna d'une cocarde tricolore ; Henri IV était alors un roi d'opposition. En 1793, on la brisa [1].

D'après la tradition locale, Laclos habitait rue Saint-Antoine (maintenant rue Delayont) une maison dont le jardin est adossé à celui d'un bel hôtel, donnant sur la rue Dauphine, que les Rochelais montrent encore avec orgueil. Cet hôtel fut acheté en 1769 par Jean-Augustin Duperré, qui occupait les charges lucratives de receveur des tailles et de Trésorier des guerres, de la marine et des colonies. Issu d'une famille noble de Normandie, M. Duperré avait épousé, à Versailles, Gabrielle Prat-Desprez, âgée seulement de 14 ans. Il mourut en 1775, peu après la naissance de son vingt-deuxième enfant, un garçon, qui reçut le nom de Guy. Le dernier né de cette famille singulièrement féconde fut l'illustre marin qui prit Alger et devint, sous Louis-Philippe, Ministre de la Marine et Pair de France. Mme Duperré était une femme d'une grande fermeté d'âme ; cependant, après la mort de son mari, l'aîné de ses fils, qui avait hérité de sa charge de receveur des tailles, commença de dissiper en prodigalités le patrimoine de la famille. Sa sœur, Marie-Soulange, âgée de dix-huit ans, tenait alors le salon de sa mère, qui passait pour un des plus brillants de la ville. Cette jeune fille était réputée pour sa beauté : son portrait nous la montre très rose et très brune, les cheveux courts et frisés, les traits menus éclairés

1. Je dois ces détails à l'obligeance de M. Jean Périer et de M. Musset, bibliothécaire de la Ville de La Rochelle.

par de grands yeux pleins de langueur où brille un heureux sourire ; elle est petite et d'une grâce extrême, à la fois douce et mutine. C'était les charmes de Mlle Duperré qui retenaient l'auteur des *Liaisons* à La Rochelle, et c'était l'amour qui le distrayait de son laborieux traité sur l'*Éducation des femmes*. Le volage ami de Margot avait donc enfin rencontré sa Tourvel. Mais quelle mère eût consenti à livrer sa fille à Valmont ? Quelle fille n'eût craint le sort de Cécile Volanges ?

Le gendre de Laclos, M. Duret de Tavel, a raconté, vers 1846, à Arsène Houssaye qu'à l'arrivée du fameux romancier à La Rochelle, Mlle Duperré s'était écriée avec effroi : « Jamais M. de Laclos ne » sera admis dans notre salon. » Le mot fut répété à Laclos qui répondit froidement, comme Valmont lui-même : « Je songe à me marier ; je veux épouser » avant six mois Mlle Duperré ». Et six mois après, il tenait parole.

Il était bien capable de cette gageure ce froid ambitieux, qui se plaisait à défier l'obstacle, cet observateur profond, qui connaissait si bien le cœur des femmes et la tactique de l'amour. Mais il joignait beaucoup de droiture à une conscience fort libre et un cœur sensible à l'esprit le plus fécond en artifices. A force d'être traité de Valmont, il a bien pu finir par se piquer au jeu et prendre un instant pour les autres le masque de son héros. Qu'importe puisqu'il aimait et puisque ses ruses et son éloquence furent celles du cœur. Il aimait : l'union la plus tendre et la plus heureuse en porte témoignage. Il aimait tout simplement, tandis qu'il tourmentait ses veilles à raisonner à vide sur la nature de l'amour. Il n'y eut aucun mérite, déclarait-il plus tard ; il ne fallait pour cela que « des

yeux et des oreilles ». Mais, il gardait quelque fierté d'avoir su plaire encore « dans l'âge qui » flétrit tous les agréments naturels ». Il avait quarante-deux ans; elle en avait dix-huit. La chaleur d'une âme sincère, un rayonnement d'intelligence, une pénétration de la volonté triomphèrent des préventions d'un jeune cœur et s'imposèrent à sa tendresse. Celle qui s'effrayait tant de voir apparaître Valmont, devait subir son prestige; elle oublia toute prudence, quand Laclos lui révéla, et dans quel langage enchanteur, l'âme de Saint-Preux. « Il sut, » dit-il, *par des moyens doux*, l'emporter sur ses » concurrents, quoique peut-être il eût moins de » droits que quelques-uns d'eux à l'empire que tous » désiraient[1] ». Mais il fallut bien qu'à ces « moyens doux » l'amoureux romancier en ajouta quelques autres.

M. André Hallays, dans le cours d'une de ses utiles *flâneries*, a visité à La Rochelle l'hôtel Duperré. « Au troisième et dernier étage de la » maison, dit-il, se trouve un merveilleux boudoir » de forme ovale, tout garni de boiseries représen- » tant des allégories des saisons. La sculpture de ces » panneaux est d'une charmante élégance, un peu » facile (elles furent, dit-on, exécutées par des » sculpteurs italiens). L'ensemble est d'une grâce » exquise. Il est du reste impossible de se tromper » sur la destination de cette petite pièce. Un des » panneaux tourne, c'est une porte secrète donnant » sur un petit escalier pratiqué dans l'épaisseur du » mur. L'escalier aboutit à un souterrain qui passe » sous le jardin de l'hôtel : le souterrain communique » à un autre escalier pratiqué dans la muraille

1. V. p. 449.

» d'une maison voisine et qui conduit à un autre » boudoir ovale tout semblable à celui de l'hôtel » Duperré, décoré de la même façon. On n'a pas » de peine à s'imaginer le roman: c'est un décor » à souhait pour un « conte moral[1] ». La *maison voisine*, dont il s'agit, est celle même que Laclos habita. Tel fut le terrain que choisit l'auteur des *Liaisons* pour y livrer bataille. Tel fut aussi celui de sa victoire.

Cependant la vogue scandaleuse de son roman, et l'odieuse réputation qu'il lui valait, déterminèrent une invincible opposition dans une famille aussi justement considérée que celle où il ambitionnait d'entrer. Même après qu'un sentiment mutuel eut déjoué tous les obstacles et se fut affirmé dans ses effets, le prétendant dut méditer tristement sur les inconvénients d'attaquer le vice quand il est de qualité. « Auprès de toi et pour toi, écrira-t-il » plus tard à sa femme, je mêlais les éléments du » stoïcisme aux éléments de l'amour ». Mme de Laclos fait elle-même allusion dans une lettre aux « difficultés interminables, qui ont si longtemps » retardé son mariage et que le temps seul a pu » résoudre. » Enfin, le 1er avril 1786, Laclos put adresser au Ministre sa demande officielle. « Il a » l'honneur de représenter qu'il trouve l'occasion de » former un établissement avantageux à tous égards, » en épousant la D^lle^ Marie-Soulange Duperré, *fille* » *majeure*, ... que dans ce mariage la naissance et la » fortune se trouvent d'une parfaite convenance avec » celle du sieur Choderlos de Laclos ; en consé- » quence il espère de la justice et de la bonté de » M. le Maréchal de Ségur qu'il voudra bien accor-

1. *Journal des Débats*, 23 novembre 1900.

» der au dit sieur la permission de contracter ledit » mariage ». A cette demande était jointe une lettre de Mme Veuve de Laclos, sa mère, qui certifiait avoir donné son consentement à ce mariage « qui est fort à sa convenance ». Ces pièces furent transmises au Ministre, le 11 avril, par le Directeur de l'Artillerie, Gribeauval. « Comme Mme sa mère, écrit Gribeauval, » atteste par le certificat ci-joint que le mariage est » absolument à sa convenance, je ne peux que » vous supplier, M. le Maréchal, d'accorder à cet » officier la permission nécessaire pour le contrac- » ter ». Le 14 avril, Ségur accorda son autorisation, en y joignant un congé d'un mois à dater du 1er mai [1].

Le mariage eut lieu le 3 mai. En 1833, dans les travaux qui forcèrent de toucher au mur est du bâtiment où se trouve la salle d'armes de l'Arsenal de La Rochelle, on trouva une plaque de cuivre qui portait cette inscription.

L'AN 1786 ET LE 3 DE MAI
MESSIRE PIERRE-AMBROISE CHODERLOS DE LACLOS
ECUYER, CAPITAINE D'ARTILLERIE,
AU RÉGIMENT DE TOUL,
A ÉPOUSÉ
DEMOISELLE MARIE SOULANGE DUPERRÉ
QUI A POSÉ ELLE-MÊME CETTE PREMIÈRE PIERRE
LE MÊME JOUR A VU S'ÉTABLIR
LE FONDEMENT DE CET ARSENAL
ET CELUI DE LEUR BONHEUR.

Mais à peine l'incorrigible Laclos avait-il éprouvé la bienveillance de ses chefs et couronné ses vœux

1. A. G. Dossier Laclos.

impatients, qu'il déchaîna sur sa tête un nouvel orage. C'est le 1er avril, qu'il avait demandé la permission de se marier ; dès qu'il l'eut obtenue, il fit paraître à Paris et à La Rochelle, en la datant du 21 mars, une *Lettre à MM. de l'Académie Française sur l'Eloge de M. le Maréchal de Vauban proposé pour sujet du prix d'éloquence de l'année 1787* [1]. L'ouvrage était, cette fois, signé de son nom, Choderlos de Laclos, capitaine d'artillerie, de l'Académie de La Rochelle. Le 12 avril, il en adressa un exemplaire au Maréchal de Ségur. C'était un nouveau défi, qu'avec une gambade d'amoureux, il lançait à la face de l'opinion et à la tête du vieux Ministre.

1. B. N. Ln27, 20.091.

CHAPITRE V

L'ÉLOGE DE VAUBAN ET L'EXIL A METZ

Les idées de Montalembert. — La paix par la fortification. — Vauban prouve la faiblesse de ses places, en les reprenant lui-même. — Il dilapide les finances publiques. — Une tempête dans le corps du génie. — Attitude de Carnot. — Réponse éloquente de d'Arçon. — La mauvaise humeur du Maréchal de Ségur. — La défense de Laclos. — Ses succès à Paris. — A Metz, à la Fère... et chez le grand Turc. — Il entre chez le duc d'Orléans.

Le souvenir du Maréchal de Vauban, vénéré de l'armée toute entière, régnait alors avec la puissance d'un dogme sur le corps royal du génie, dont il était l'ancêtre héroïque, et qui tirait son prestige de l'illustration de son fondateur. Pour tous les officiers de ce corps austère, qu'on trouvait plus souvent à la peine qu'à l'honneur, il demeurait, suivant le jugement de Voltaire : « le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens ». En 1784, l'Académie de Dijon avait mis au concours l'éloge de ce grand homme, dont la Bourgogne était justement fière. Le premier prix fut obtenu par Carnot, alors capitaine du génie ; le second par Maret, le futur duc de Bassano. Carnot avait composé un éloquent panégyrique et loué, comme il convenait, le grand maître de l'art de fortifier, en même temps que le philanthrope des « Oisivetés », l'inventeur de la

Dime royale [1] « porté, comme dit Saint-Simon, » dans tous les cœurs français. »

Le marquis de Montalembert, qui avait longtemps servi dans la cavalerie, s'était posé comme réformateur des théories de Vauban. Il développa ses idées dans un grand ouvrage qui commença de paraître en 1776 : *La fortification perpendiculaire ou l'art défensif supérieur à l'art offensif* [2]. Au système des forts bastionnés auquel s'était tenu Vauban, il substituait celui des forteresses angulaires avec des casemates, ayant pour principe constant que les casemates sont le seul moyen de mettre un petit nombre d'hommes en état de soutenir longtemps, et en toute sécurité, les attaques d'un plus grand nombre. En établissant le long des frontières de grandes lignes permanentes, soutenues par ses forteresses, il prétendait les rendre absolument impénétrables à l'ennemi. En vain Montalembert dépensait sa fortune pour l'impression de ses ouvrages, en vain il montrait ses idées répandues à l'étranger, appliquées en Prusse. En vain son fort en bois de l'île d'Aix, casematé selon ses plans, subit une triomphante épreuve. C'est une grande entreprise pour un officier de cavalerie que de vouloir réformer des ingénieurs ! Le corps du génie tout entier se souleva contre l'imprudent qui avait osé toucher à Vauban. Le premier inspecteur général des fortifications, M. de Fourcroy, était un vieillard laborieux, mais rageusement hostile à toute innovation. Après M. de Vauban, il n'admettait que M. de Carmontaingne. « Sa religion professionnelle se fondait

1. La *Dîme royale* était un projet d'impôt proportionnel sur le revenu.

2. Paris, 1776-1796, 11 vol. in-4°.

» sur ce double axiome : La science des fortifica- » tions est infaillible et M. de Carmontaingne est » son prophète[1]. » Il jeta l'interdit sur la réforme et se mit à la tête de ses adversaires. Dans un mémoire sur la fortification perpendiculaire qu'il fit paraître, cette phrase décisive tomba de sa bouche officielle : « Toute nouveauté proposée en fortifi- » cation est une preuve de l'ignorance de son au- » teur, parce que tout est trouvé dans ce grand » art[2]. » La querelle de la *fortification bastionnée* et de la *fortification perpendiculaire* occupa l'armée toute entière comme celle de *l'ordre mince* et de *l'ordre profond*, pour laquelle Guibert et le chevalier de Folard avaient su passionner la cour et la ville, tout autant que pour Glück et pour Piccini. Intransigeant comme les inventeurs, aigri par l'injustice, Montalembert se crut visé par *l'Eloge* de Carnot et en publia une édition accompagnée de notes virulentes et presque injurieuses pour l'auteur.

C'est dans ces circonstances que Laclos fit paraître sa lettre ; Grimm, qui se souciait fort peu de bastions et de casemates, la trouva pleine de respect pour l'Académie et son auguste ministère[3]. Mais Vauban et la science officielle y étaient beaucoup moins ménagés.

« Les officiers du génie, disait Laclos, propagent » avec un zèle presque religieux l'opinion que » Vauban, qui fut leur chef et dont ils n'ont pas » cessé de s'inspirer servilement, était un grand

1. *Mémoires sur Carnot*, I, p. 144.

2. *Ibid*, p. 145. La fortification « perpendiculaire » s'appelle maintenant « polygonale ».

3. Edition Tourneux, mai 1786, XIII, p. 89.

» homme. » L'Académie de Dijon a couronné en lui un compatriote qui lui était cher. Mais l'éloge décerné par l'Académie française est un triomphe national ; il établit le jugement de la postérité. Eh bien ! non, Vauban n'en est pas digne. Il n'est pas un grand homme et la génération présente ne lui doit pas de reconnaissance. L'art de la guerre n'est pas moins celui de conserver que celui de détruire. « Si jamais on voit se réaliser cette paix
» générale et perpétuelle qu'on n'entrevoit encore
» que comme le *rêve d'un homme de bien*, cette
» paix sera due aux guerriers et non aux philosophes.
» Elle ne sera, elle ne peut être que le fruit de la
» supériorité des moyens de défense sur les moyens
» d'attaque. »

Vauban assurément s'est distingué dans l'attaque des places. C'est lui qui a créé cet art. Il a économisé le temps et les hommes. On lui doit « ces conquêtes rapides et brillantes », qui ont fait la gloire et préparé les défaites de Louis XIV. « Mais
» qui pourra louer M. de Vauban passant sa vie à
» fortifier et ne faisant pas faire un pas à l'art de la
» fortification ? Qui pourra louer M. de Vauban
» enterrant des millions avec une effrayante prodi-
» galité, pour élever d'une main les mêmes places
» qu'il renversait de l'autre si facilement ? Qui
» pourrait enfin louer M. de Vauban, coûtant à la
» France plus de la moitié de la dette actuelle de
» l'Etat, pour laisser à découvert une partie de
» ses frontières et ne donner à l'autre que de
« faibles défenses, dont l'insuffisance a été si bien
» connue et si bien prouvée par M. de Vauban lui-
» même ? »

Le système bastionné existait depuis le XVe siècle. Vauban a continué comme ses devanciers de cons-

truire des enceintes, couvertes de demi-lunes, de tenailles, de contre-gardes, d'ouvrages à corne, d'ouvrages à couronnes. Les changements qu'il a fait sont contestables et le parti qu'il en a tiré fort médiocre. L'emplacement même des forteresses, si tant est qu'il lui soit dû, est également critiquable. Aucun progrès ne s'attache à son nom et ses victoires tant vantées sont remportées contre lui-même. C'est ainsi qu'il ne mit pas treize jours à reprendre, en 1697, la place d'Ath, qui passait pour un de ses chefs-d'œuvre. Quelle est celle de ses places qui tiendrait plus de six semaines à deux mois de tranchée ouverte ? Encore faudrait-il y loger 12 à 15,000 hommes de garnison. Or la « véritable » fortification doit suppléer également au nombre et » même à la qualité des troupes ainsi qu'au génie » des commandants ». Enfin les dépenses de Vauban peuvent être évaluées à 1.400 millions, dont l'immense fardeau pèse sur la nation.

Fontenelle qui a prononcé son éloge à l'Académie des Sciences, n'a donné que des louanges et non des preuves en ce qui concerne la défense des places. Chez M. Carnot, on ne trouve, en ce qui traite la fortification, que des « phrases insignifiantes, des assertions hasardées et de faux raisonnements ».

Si donc les fortifications de Vauban ne servent pas à sa gloire, elles y nuisent. Il n'est plus un grand homme. Trop de monuments attestent ses erreurs, et ses triomphes mêmes, prouvent ses fautes. Le seul où il ait excellé, celui d'attaquer les places, est plus nuisible qu'utile à la France, « dont l'intérêt est bien plus de conserver que d'acquérir ». Il reste qu'il fut zélé, patriote, charitable, mais qui prétendra que ces qualités sont rares en France. Elles ne suffisent pas à lui mériter cet éloge public et national, « qui ne

» doit jamais être plus soigneusement conservé », concluait Laclos, en se tournant respectueusement vers l'Académie, « que par ceux qui ont tous les « droits d'y prétendre ».

Tel est le réquisitoire que, sous l'influence de Montalembert, Laclos dressait contre l'illustre Maréchal. Il y apportait toutes les grâces perfides de son style, ce naturel étudié qui donne au paradoxe l'air de la vérité, une verve mordante, contenue par la fermeté de la pensée et la finesse de la dialectique. Ça et là, se glissaient des malices de pince-sans-rire. Parlant de l'ignorance coupable de beaucoup d'officiers en matière de fortifications, « il faut » excepter, dit-il en note, MM. les officiers géné» raux ; appelés par état au commandement des » armées ; on ne peut pas douter qu'ils n'aient » toutes les connaissances, sans lesquelles ils seraient » nécessairement à la merci de leurs subordonnés » et risqueraient de trahir à la fois leur gloire et » leur patrie[1] ». Ailleurs se trahit sa rancune d'officier mécontent, qui a usé son ardeur sans faire la guerre. Au sujet de l'utilité d'une politique pacifique, « cette question, insinue-t-il, ne paraît pas » avoir besoin d'être discutée relativement à la » France. Elle est suffisamment résolue par la con» duite de son gouvernement ; par sa modération » dans les guerres qu'il ne peut éviter et par les » soins pour prévenir celles qui paraîtraient devoir » être le plus profitables ». Ce sont déjà les sentiments des officiers en demi-solde de la Restauration ;

1. C. f. l'*Emigré* de Sénac de Meilhan, p. 29. « Ils avait que, pour la » plupart des officiers généraux en France, les fortifications et l'ar» tillerie étaient une science mystérieuse et qu'ils étaient obligés de » s'en rapporter aux gens de ce métier, sans pouvoir apprécier leur » mérite. »

celle-ci voulait étouffer le souvenir, tandis que l'Ancien Régime opprimait l'espoir.

L'émoi fut grand dans le Corps royal du génie contre l'insolent artilleur, qui voulait démolir Vauban. De tous les points de France éclatèrent des protestations furieuses. A Brest, c'est le capitaine du génie de Lerse qui prend à partie « ce militaire » déjà connu par un ouvrage d'un genre fort dif- » férent de tous ceux du Maréchal de Vauban. » Il reconnaît cependant le mérite du romancier. « Que » ne lui pardonnera pas tout, cœur sensible en » faveur de cette Tourvel, si noble, si tendre, si » éloquente ! » Mais que M. de Laclos sache qu'il n'est pas de corps « moins *servum pecus* » que le Corps royal du génie ! On y juge toutes les innovations sans parti pris. Si le système bastionné est ancien, la fortification perpendiculaire en dérive. « M. de Laclos est cher en fortification. 1.400 mil- » lions ! Bon Dieu ! 800.000 francs par front !... La » tête me tourne. » Et M. de Lerse les réduit à 400. M. de Laclos affirme que la grande bonté de M. de Vauban est trop commune en France pour mériter l'éloge public ; mais alors, ce ne sont donc plus les mœurs de son siècle qu'il a peintes dans les *Liaisons dangereuses* [1] ? « Impitoyable envie, » s'écrie un autre sapeur, M. d'Antilly, « depuis quand cher- » ches-tu tes victimes parmi les morts ? As-tu donc » oublié que, semblable au tigre, qui ne dévore que » les animaux dont il a fait couler le sang et vu » palpiter les chairs, tu ne te repais que de créa- » tures vivantes [2] ? » « Paraissez Dunkerque et vous

1. *Lettre à MM. les officiers français au sujet de celle écrite par M. de Laclos* à *MM. de l'Académie française.* Brest 1786 (signée : de Lerse, capitaine du génie).

2. *Eloge pour concourir au prix de 1787*, par M. d'Antilly. 1787.

» Mont-Royal, » clame emphatiquement le capitaine de Sauviac, sans doute un cadet de Gascogne, » venez défendre le héros qui vous éleva au dessus » des autres places vos rivales ; que l'envie qui a » osé troubler sa cendre, un siècle après sa mort, » frémisse à votre vue et rentre dans un nouveau » siècle de silence... Fuyez, jeunes militaires, ces » livres perfides...[1] »

Dans une manière plus sereine et plus digne de gens de science, les capitaines de Vergnes et de Curel, s'associent à ces colères et opposent à Laclos la froide éloquence des chiffres et des faits. Et il y a la foule des anonymes ! L'un déclare se détourner avec indifférence. « Vous avez voulu être l'avocat du » diable, dit l'autre. Vous serez seul de votre » parti, obligé de combattre comme Horatius Coclès. » Celui-ci proteste de son admiration pour les *Liaisons dangereuses*, « un des meilleurs ouvrages que le » siècle ait produits », mais il défend M. de Vauban, « comme il aurait défendu son père ». Celui-là compare Laclos à Pascal « qui ne rend jamais » les Jésuites si ridicules que lorsqu'il les fait » parler [2] ».

Carnot pris à partie réfuta la *Lettre* de Laclos dans des *Observations* fort vives. Il démontra que le mérite de Vauban consistait dans l'emploi nouveau des ouvrages connus avant lui et conclut « que toutes les fortifications du royaume ensemble » n'ont pas coûté, à beaucoup près, autant que le » seul château de Versailles ». Avec beaucoup de bonne foi et de modération il écrivit en même temps

1. *Eloge du Maréchal de Vauban*, par M. de Sauviac, capitaine du génie. S. d.

2. V. B. N. Ln[27] 20.093 et suiv.

à Montalembert en l'assurant de son admiration pour les progrès très réels qu'il avait apportés à la fortification et en s'efforçant de dissiper l'équivoque qui les séparait. Plus tard, sous la Convention, préoccupé de grouper autour de lui tous les serviteurs utiles de la patrie, il appelait en même temps à ses côtés Montalembert, inventeur de la fortification perpendiculaire, et le plus fougueux de ses contradicteurs, le célèbre général d'Arçon.

C'est celui-ci qui fit entendre dans ce débat la voix la plus mâle et la plus éloquente. Il publia l'année même, à Strasbourg, des *Considérations sur l'influence du génie de Vauban*, où il répondait à la fois à Laclos et à son maître. S'indignant que Vauban, si compatissant pour les pauvres gens, fut représenté comme le provocateur et l'instrument de l'énorme dette publique qui pesait sur la France, « l'imputation, disait-il, est énoncée si gravement » qu'on la croirait formée dans le dessein d'exciter » une émeute populaire sur des calamités prétendues, dont le tableau enflamme si facilement les » malheureux. » Il parlait ensuite ironiquement « des petits compassements angulaires sur lequels » on voudrait fixer mystérieusement l'opinion publique. » C'est la lâcheté qui inventa « cette » chimère des fermetures hermétiques. » Il ne suffit pas à une nation pour se défendre de ces « mains » débiles dont le tremblement semble se manifester » dans les tortillages multipliés de leurs angles. » Ainsi les Grecs du Bas-Empire se confiaient à leurs feux grégeois. N'écoutez pas « ces empiriques qui, » pour accréditer leurs drogues, disent à leur patrie : » Abandonnez l'esprit militaire, la guerre n'est » qu'une barbarie ; reposez-vous sur mes secrets. » Voilà des forts ronds ; en voici d'angulaires ; voilà

» des défenses perpendiculaires ; voici des étoiles » inexpugnables. Ceci est un mystère que je ne » saurais trop envelopper ; mais je vous promets » des places imprenables et dont la résistance invin- » cible n'exige ni talents, ni courage, ni mouve- » ments. Accordez-moi votre confiance ; croyez-moi, » livrez-vous au sommeil. » C'est dans l'art de mettre, comme Vauban, des obstacles de la nature à contribution pour concourir à la défense, qu'il faut chercher le génie d'invention ; voilà les grands et les vrais problèmes militaires. Mais rien ne supplée à une vigoureuse offensive. « Citoyens, le pre- » mier rempart de la nation réside dans le génie » belliqueux de l'armée ; l'art des forteresses ne doit » qu'en développer l'énergie. » D'Arçon concluait « qu'il ne manquait qu'un trophée à la mémoire » du maréchal de Vauban, l'envie, qui met le sceau » à la réputation des grands hommes. »

Pour couronner ce grand orage, les foudres ministérielles, conjurées une première fois, éclatèrent enfin sur l'impassible Laclos. Le lendemain même de son mariage, le 4 mai, le maréchal de Ségur écrivait de Versailles à M. de Gribeauval :

« Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayiez » connaissance d'une lettre à MM. de l'Académie » française sur l'éloge de M. le maréchal de Vauban, » imprimée et composée par le sieur de Laclos, » capitaine au régiment d'artillerie de Toul. Il m'en » a adressé un exemplaire, mais seulement après en » avoir répandu un grand nombre dans le public, » ce qui doit être regardé comme aussi indécent » qu'irrégulier ; il devait savoir que personne ne » peut faire imprimer et mettre au jour un écrit » dans lequel il est traité d'objets militaires, sans » l'avoir auparavant soumis à l'examen du secré-

» taire d'Etat ayant le département de la guerre,
» mais il mérite encore une réprimande plus sévère
» pour avoir osé attaquer la mémoire de M. le
» maréchal de Vauban par des assertions et des
» observations, aussi dénuées de fondement qu'elles
» sont irrégulières ; vous voudrez bien, Monsieur,
» lui faire sur ces différents objets les réprimandes
» les plus fortes et lui donner ordre de se rendre
» sur-le-champ à son poste et de s'abstenir à l'ave-
» nir de faire imprimer ou de répandre dans le
» public aucun manuscrit de ses productions, sans
» que vous lui ayiez fait obtenir mon suffrage... »

Gribeauval répondit, le 8 mai, au ministre qu'il allait convoquer Laclos pour lui faire une sévère réprimande, tant sur la témérité de son écrit, que pour s'être passé de l'autorisation du Ministre :

« En attendant, je lui adresse copie de votre lettre
» et je lui marque de faire la plus grande attention
» à se conformer à ce qu'elle contient. Mais, comme
» l'espèce de punition, qu'elle lui inflige, ne me
» paraît pas suffisante, je pense, M. le Maréchal, que
» ce serait lui en faire subir une plus sévère que de
» le renvoyer à sa compagnie au régiment de Toul,
» de laquelle il est parvenu à obtenir d'être absent
» depuis sept à huit années et ce, par différents
» motifs qui tous me paraissent avoir été sa propre
» convenance. En le faisant rejoindre sa compagnie
» il y reprendra connaissance de la discipline et de
» l'esprit de subordination, qu'il a perdu de vue, et
» il sera facile de le remplacer à La Rochelle, où
» il est absolument inutile. »

Le 11 mai, le maréchal de Ségur se ralliait à l'avis rigoureux du directeur de l'Artillerie et adressait à Laclos l'ordre suivant :

« L'intention du Roi est, Monsieur, que nonobs-

» tant le congé que Sa Majesté vous a accordé, vous » rejoigniez sur-le-champ à Metz la compagnie dont » vous êtes pourvu dans le régiment de Toul du » Corps royal de l'artillerie. Pour m'assurer de » l'exacte exécution de cet ordre, je charge M. de » Faultrier[1] de me rendre compte de l'époque de » votre arrivée. »

Mais Laclos, dès le 4 mai, s'était envolé de La Rochelle. Il se tenait caché à Paris avec sa femme, dérobant, pour gagner du temps, à tous les regards l'asile secret où s'abritait son bonheur. Ce n'est que le 16 mai, que Gribeauval parvint à découvrir son adresse : à l'hôtel des Mylords, rue Saint-Louis, au Marais. Il lui fit aussitôt remettre les ordres du Ministre, en les accompagnant d'une lettre très sévère. Le lendemain, 17, Laclos en accusait réception, en ces termes :

« Monsieur et Général,

» J'ai reçu hier soir, en rentrant chez moi, l'ordre » du Ministre et la lettre y jointe que vous m'avez » fait l'honneur de m'écrire. Mon profond respect » m'interdit toute réflexion sur leur sévérité. Je me » conformerai exactement à ce que l'un et l'autre » me prescrivent.

» Je suis avec respect, Monsieur et Général, votre » très humble et très obéissant serviteur.

de Laclos.

En même temps, il s'efforçait de parer le coup qui le frappait, par la protection de deux grands seigneurs, le comte de la Châtre et le duc d'Ayen.

1. M. de Faultrier commandait l'Ecole d'artillerie à Metz.

Tous deux écrivirent au Maréchal, dans les termes les plus pressants, pour le prier de ne pas obliger Laclos à un éloignement contraire à ses goûts et préjudiciable à sa fortune. Le comte de La Châtre, premier gentilhomme du comte de Provence, s'excusait de ne pouvoir aller lui-même voir le Ministre, par l'obligation où il était de suivre Monsieur à Rambouillet. Le duc d'Ayen, fils du maréchal de Noailles et appelé par Ségur au Conseil de la guerre, transmettait, en même temps, une lettre justificative de son protégé, où celui-ci plaidait sa cause avec sa verve et sa malice habituelles.

Il représentait « que ce n'est point attaquer la » mémoire de quelqu'un, quelque grand qu'il soit, » que de discuter ses actions ou ses ouvrages, et » que, dans tous les temps, les plus grands hommes » en tout genre ont été soumis à cette discussion, » qui est devenue le fondement le plus respectable » de leur véritable gloire ; que, sans remonter aux » héros de l'antiquité, on s'est permis de discuter le » mérite militaire du grand Condé et du maréchal » de Turenne, et du maréchal de Saxe, etc., etc., » qu'on a particulièrement imprimé de ce dernier » que les fortifications qu'il avait proposées étaient » faibles et défectueuses, et que j'ai pu et dû croire » que je ne manquerais point à M. le maréchal de » Vauban en faisant à son égard ce qu'on avait » déjà fait à l'égard de M. le maréchal de Saxe ; » enfin, et pour chercher un rapprochement dans » les circonstances comme dans les choses, lorsque » l'Académie française proposa l'éloge de Suger, » M. l'abbé d'Espagnac fit imprimer une opinion » critique sur ce ministre, tendant à prouver que » cet éloge avait été trop légèrement décerné, et on » ne l'accusa point de témérité… »

« Cette discussion, concluait Laclos, ne peut » tourner qu'au profit de la vérité, si j'ai raison, et » à la gloire de M. de Vauban, si je me suis » trompé. » Il déclarait ensuite ignorer qu'une permission du Ministre lui fut nécessaire pour publier un livre à Paris. Il s'était adroitement muni d'un permis d'imprimer de la censure civile, dont l'ignorance en ces matières rendait l'examen peu redoutable. A La Rochelle, son livre avait été publié sous le privilège de l'Académie, après examen d'un officier d'infanterie, M. de Malartic, sans doute de ses amis. Mais il s'était bien gardé de solliciter l'autorisation de Gribeauval. « Comment pouvais-je croire, » écrivait-il, ne pas être en règle, couvert que j'étais » par le magistrat chargé des ordres et de la » confiance du Roi dans cette partie ? » La veille de la vente, n'avait-il pas fait remettre un exemplaire à tous les Ministres ? « J'ose croire que ce ne » serait pas ainsi que se conduirait celui qui croi» rait publier un ouvrage téméraire ou repro» chable. »

Cette facile abondance, ce ton d'ironie légère durent agacer le vieux Maréchal, qui écrivit sur la lettre du comte de la Châtre « ne pas répondre » et sur celle du duc d'Ayen, qui transmettait la plaidoirie de Laclos, « ne répondre ni à l'un ni à l'autre. » Dès le 21, Laclos était d'ailleurs parti pour Metz ; le 22 mai, M. de Faultrier annonça qu'il avait rejoint son corps. Mme de Laclos, restée seule et malade à l'hôtel des Mylords, tenta une dernière démarche. Elle écrivit au Ministre pour lui demander une audience, en s'autorisant « des marques » d'amitié dont il avait bien voulu l'honorer jus» qu'ici. » Son mari, disait-elle, avait eu le plus grand regret de n'avoir pu, pendant son très court

séjour à Paris, présenter son respect au Maréchal. C'est par ses bontés qu'il avait été employé à La Rochelle et c'est à lui encore qu'elle devait « d'être » parvenue à vaincre les difficultés interminables » qui avaient si longtemps retardé son mariage et » que le temps seul avait pu résoudre. » Hélas ! c'était en plein bonheur que ce coup cruel venait la frapper. Ségur, qui se défiait des sollicitations féminines, écrivit en marge de la lettre, sans doute avec un sourire goguenard :

« Répondre : Bien fâché qu'elle ait eu lieu de » prendre du chagrin... mais le Roi, informé de la » conduite qu'avait tenu M. de Laclos, a jugé qu'il » était dans le cas de subir la punition que Sa » Majesté a prononcée ; comme il y a tout lieu de » croire que le Roi ne reviendrait pas de cette déci- » sion, je la prie de trouver bon que je n'aie pas » l'honneur de l'entendre à ce sujet [1]. »

Cette aventure eut une influence décisive sur la vie de Laclos : elle le décida à quitter l'armée. Non seulement, sous un règne résolument pacifique, il n'y pouvait trouver d'aliment à son impérieux besoin d'action, mais encore tout espoir d'avancement semblait désormais interdit à ce capitaine de 45 ans. Il resta peu de temps à Metz. Au mois d'octobre 1786, le régiment de Toul fut transféré à La Fère. Aux inspections de 1787 et 1788, Laclos est porté présent à la tête de sa compagnie. Les inspecteurs évitent de le noter, mais comme ses services continuent d'être excellents, ils le proposent à l'ancienneté pour le grade de chef de brigade. De même, il est nommé à l'ancienneté chevalier de Saint-Louis, en 1787,

1. Tous les documents qui précèdent proviennent des Archives de la Guerre (Dossier Laclos).

après 28 années de service [1]. Dans l'ignorance des nouveaux événements qui se préparaient, l'ancienneté semblait être le seul titre que put jamais faire valoir au Ministère l'auteur des *Liaisons dangereuses* et de la *Lettre sur l'Eloge de Vauban*. Notez enfin que l'interdiction, que lui avait fait le Ministre de rien publier sans autorisation, semblait s'appliquer même aux ouvrages de littérature. Bien que militaire dans l'âme, Laclos était trop ambitieux pour ne pas chercher avidement l'occasion de secouer son joug et de courir une carrière plus libre et plus féconde.

Un homme de lettres pouvait alors prétendre à tout et Laclos brillait dans les lettres avec un éclat aussi vif que scandaleux. A Paris, où il passait ses semestres, on citait ses bons mots ; on colportait ses anecdotes. Dans un bal, une dame, à laquelle il offre une pomme, ne veut la recevoir qu'avec des vers. Grimm nous rapporte son impromptu :

Comme Vénus vous êtes belle ;
Comme Pâris je suis berger.
Comme lui je viens juger.
Voulez-vous me croquer comme elle ?

Des amateurs, dans un dîner, s'égayaient du poète Lemierre, connu pour la dureté de ses vers, et qui s'enorgueillissait à l'excès d'avoir trouvé celui-ci, qu'il appelait « mon vers. »

Le trident de Neptune est le sceptre du monde [2].

Sur-le-champ, Laclos fit l'épitaphe du poète « qu'on répandit partout ».

1. A. G. Dossier du régiment de Toul et dossier Laclos.

2. Ce vers était gravé sur la porte de l'arsenal de Toulon.

Passant, entre en cette antre et pleure sur ce roc
Un rare et grand auteur, qui passa la noire onde,
Ravi d'avoir avant tiré de son estoc :
Le trident de Neptune est le sceptre du monde. [1]

L'esprit ouvrait les portes des grands seigneurs. Laclos fut présenté dans quelques salons par le vicomte de Noailles, gendre et cousin du duc d'Ayen, qu'il avait connu en garnison. Ses relations se multipliaient; une lettre qu'il écrivit au ministre en 1786 pour demander la croix de Saint Louis, est couverte d'apostilles. Il était lié avec le vicomte de Ségur, fils du maréchal, qui avait préféré les succès littéraires à ceux des armes et le disputait au seul Besenval, qui, disait-on, était son véritable père, pour l'élégance des manières et la grâce de l'esprit. M. de Ségur était au plus haut point un homme à la mode ; il possédait une rare intelligence du cœur des femmes et, chez lui, l'expérience avait largement ajouté aux dons naturels. « Ce jeune homme est le » Lovelace du jour et aussi remarquable que son » père comme séducteur », écrivait Gouverneur Morris. C'était un admirateur enthousiaste des *Liaisons dangereuses*. Il fit paraître en 1791 une pièce, la *Femme Jalouse*, qui n'était qu'une pâle et servile imitation du célèbre roman.

Le duc de Lévis [2] rencontrait Laclos à Versailles dans le salon de Mme d'Angivilliers, femme du Surintendant des bâtiments. La maîtresse de la maison présentait un aspect grotesque; elle n'avait de beau que les cheveux qui tombaient jusqu'à terre ; sa tête était ornée de fleurs et de panaches qui faisaient ressortir ses rides. Mais sous ces dehors ridicules,

1. Grimm, mai 1784 et août 1785.

2. Duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, Paris 1815.

se cachait un esprit supérieur et plein de feu. On trouvait chez elle la meilleure compagnie de la Cour, qu'égayait le poète Ducis, le chevalier de Chatellux, « qui avait la manie des calembourgs », le marquis de Créqui, « médisant et caustique ». Laclos s'y montrait avec un abord froid, « spirituel sans être aimable ». M. d'Angivilliers avait hérité de la confiance que Louis XVI avait eue en Vergennes, son ami. Il protégeait ce sceptique et brillant Sénac de Meilhan, qui prétendait à remplacer Necker. Son influence, dit le duc de Lévis, était assez grande quoique peu connue.

D'après Talleyrand, Laclos écrivit à cette époque des articles de journaux « qui prouvaient la versati- » lité de ses opinions, comme celle de son talent ». On ne trouve dans ses papiers qu'une lettre à un journal, datée de La Fère, le 17 juin 1787, proposant un nouveau système de numérotage des rues et des maisons pour se reconnaître facilement dans Paris [1]. Mais il n'est pas douteux que, par les salons, il ne s'efforçât d'accéder à la politique.

Un grand vent soufflait en ouragan sur la vieille monarchie, mugissant à travers les cimes et l'ébranlant jusque dans ses fondements vénérables. L'Assemblée des Notables, la suppression du Parlement, l'avènement de Necker, tous ces événements retentissaient profondément dans les cœurs enfiévrés. Les clubs se multipliaient, les brochures se répandaient à profusion. Des hommes nouveaux brandissaient des drapeaux neufs, qui claquaient dans les airs, portant les grands mots de justice et de liberté. L'armée discutait âprement ; elle était frondeuse ; jamais

1. B N. 12 846. Laclos propose d'ajouter à l'écriteau de chaque rue une lettre et un numéro, correspondant à une lettre et un numéro indiqué sur le plan.

il n'en fut de moins respectueuse pour le gouvernement. Les soldats se révoltaient sous les coups de plat de sabre et jalousaient les régiments étrangers, qu'on leur citait sans cesse en exemple. Les officiers roturiers et les sous-officiers, privés de tout espoir d'avancement, ne voyaient d'avenir que dans une révolution. Les officiers de petite noblesse avaient été frappés à leur tour par une ordonnance de 1788, qui réservait « à la première noblesse » les grades d'officiers généraux. « Au camp de Saint-Omer, dit Mio de Mélito, » les entreprises du ministère Brienne étaient l'objet » de toutes les conversations, la résistance des Parle- » ments hautement applaudie, la conduite de la » cour blâmée sans pitié, ses désordres dévoilés et » exagérés. Le comte Charles de Lameth, colonel de » cuirassiers, se trouvait à la tête des mécontents et » professait déjà publiquement les opinions qui lui » acquirent dans la suite tant de célébrité ». On se moquait des chefs ; on discutait politique. On applaudissait les officiers anglais qui assistaient aux manœuvres. « Voilà, disait-on, des hommes » libres, voilà des modèles que nous devons suivre, » et non des soldats-machines d'un roi despote ». Un corps d'élite, comme l'artillerie, ne se ressentait pas moins que les autres de cette désorganisation générale. « La discipline est moins bonne, » écrivent en 1789 au ministre les inspecteurs du » régiment de Toul, et la subordination est à réta- » blir... On s'en est aperçu avant même les troubles « actuels ». Dans un pareil état des esprits, que d'excitations pour Laclos. Tout le monde se nourrit d'espoir, et, depuis trente ans, il attend son heure. Chacun parle de justice, et il s'est érigé en justicier, de liberté, et il en est privé. Pour avoir flétri les vices de la cour, pourfendu les fausses gloires, il est déconsi-

déré, persécuté. Les philosophes règnent sur l'opinion, et il est leur disciple enthousiaste.

Comme pour liquider son passé littéraire, il recueille tout son bagage épars, les poésies qui avaient paru dans l'*Almanach des Muses*, sa correspondance avec Mme Riccoboni, et les publie avec une nouvelle édition des *Liaisons dangereuses*. Une amie, Mme Duchastellier, qui le remercie de l'envoi du volume, fait allusion à ses nouveaux projets. « Je » ne puis croire, écrit-elle, qu'avec tant de talents et » tant de moyens de les employer, la route de la » fortune vous soit fermée, tandis que toutes les » autres vous sont ouvertes[1] ». Dans l'été de 1787, Laclos nourrit un instant l'espoir de partir pour Constantinople, où notre ambassadeur, Choiseul-Gouffier, avait installé une mission militaire, chargée de fondre des canons pour la Turquie et d'instruire ses artilleurs. Justement la guerre venait d'éclater entre les Russes et les Turcs. Laclos fait écrire à Hennin, premier commis des Affaires étrangères, par son colonel, M. de Bellegarde. Celui-ci assure que son candidat « réunit toute l'instruction et les talents » que l'on peut désirer dans un officier d'artillerie » aux qualités sociales et qu'il remplirait à tous » égards les vues de la Cour. » La demande ne fut pas accueillie[2]. Ne pouvant partir chez le Grand

1. B. N. 12 846. « L'*Epître à Margot* et le conte du *Bon choix*, » disait sa correspondante, sont deux chefs-d'œuvre. Je ne crois pas » qu'il existe deux plus jolis vers que ceux-ci :

Ainsi Vénus pour enchanter la terre
Se laissait voir et ne se parait pas.

« Laissez-vous voir beaucoup, Monsieur, ajoutait-elle plaisamment, peut-être serait-ce un moyen de vous réconcilier avec les » femmes. Mais ce n'est pas dans ce sens que je l'entends. »

2. A. E. Lettre du colonel de Bellegarde à Hennin, 31 août 1787, et réponse d'Hennin du 28 octobre.

Turc, Laclos s'efforça d'entrer dans la maison d'un prince. On assura plus tard qu'il rechercha une place chez le comte de Provence. Nous l'avons vu protégé par son premier gentilhomme, le Comte de la Châtre, et l'on sait que Monsieur aimait à s'entourer de gens de lettres. Le premier prince du sang, le duc d'Orléans, fut sollicité par le vicomte de Ségur de donner à Laclos une place vacante de Secrétaire des commandements. La place fut obtenue, non sans peine, et Laclos se fit mettre en congé, au mois d'octobre 1788. Le duc d'Orléans était grand-maître de la franc-maçonnerie. Peut-être Laclos se servit-il des loges, pour s'introduire auprès de lui. Le duc d'Ayen et le vicomte de Noailles, ses protecteurs, étaient francs-maçons. Mais le caractère du duc d'Orléans suffit à expliquer son choix. Ce prince ne perdait aucune occasion de scandaliser l'opinion et d'irriter la cour. Il avait pris pour chancelier un marin, le comte de la Touche, et trouva piquant d'avoir pour secrétaire, un romancier. Valmont lui en imposait. Il comptait sur lui. « L'ambition de « Laclos, dit Talleyrand, son esprit, sa mauvaise » réputation l'avaient fait regarder par M. le duc » d'Orléans comme un homme à toute main, qu'il » était bon d'avoir avec soi dans les circonstances » orageuses[1]. » C'est ainsi que l'auteur des *Liaisons dangereuses* parvint au Palais-Royal. La suite de ce récit montrera qu'il n'avait tant étudié la politique de l'amour que par amour de la politique.

1. Talleyrand. *Mémoires*, I (de M. le duc d'Orléans).

CHAPITRE VI

LACLOS AU PALAIS-ROYAL

Le duc d'Orléans : l'homme le plus riche de France. — Son éducation. — Le prince « homme du monde ». — Le « gouverneur » des enfants d'Orléans ou « la mère de l'Eglise ». — Les lettres d'amour de Mme de Genlis. — Laclos et Mme de Genlis. — Le « parti orléanais » : sa composition ; ses idées. — Elles sont puisées dans les mémoires du Cardinal de Retz. — L'anglomanie. — Illusions de salon. — Margot purifiée. — Laclos devient « l'âme du parti d'Orléans. »

« Aux *Liaisons dangereuses*, » a écrit, sans hésiter, Jules Janin [1], « s'arrête la vie de Choderlos de » Laclos ». C'est alors seulement, à 47 ans, qu'il allait commencer d'agir, avec l'alacrité d'un débutant, l'âpreté de l'âge mûr et l'impatience d'un vieil ambitieux. Sa carrière littéraire seule était finie, si l'on peut dire que cet homme d'action ait eu une carrière littéraire. Des vers légers, rimés en société pour soutenir une réputation d'homme d'esprit, un essai inachevé de morale où semblait se cabrer son esprit audacieux, quelques articles épars, un roman et une lettre, celle-ci dirigée contre ses chefs, celui-là contre la cour, non pas deux œuvres, mais deux actes. Il

1. *Dictionnaire d'Histoire et de Conversation*. Art. *Laclos*.

ressemblait à un homme qui, faute d'avoir ses mouvements libres, tire en l'air deux coups de feu. Maintenant le premier prince du sang, l'ennemi le plus populaire et le plus puissant de la cour, lui ouvrait sa maison. Adieu les vers frivoles et la vaine prose ! Ce froid analyste à l'âme de soldat courut à la politique, à ses fièvres, à ses intrigues, à ses espoirs, comme un brave à son premier combat.

Son nouveau maître, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, — plus connu dans l'histoire sous le nom de Philippe-Egalité, — était l'homme le plus riche de France. Sa fortune, grossie par des héritages, doublée par un mariage, atteignait trois millions de revenus. Elle suffit entièrement à expliquer le rôle mystérieux joué pendant la Révolution par ce prince dont le nom de Laclos allait devenir inséparable. Le duc d'Orléans n'avait d'extraordinaire que sa fortune et sa condition. C'était un Bourbon obèse et rouge, de haute taille et d'une très noble allure, que ne déparait ni la gaucherie de Louis XVI, ni l'effronterie du comte d'Artois, ni l'air pédant et sournois du comte de Provence. Magnifique dans son costume, adroit à tous les sports, endurant à tous les plaisirs, borné mais spirituel, ignorant mais friand de nouveautés, il était familier et bon avec les humbles, adoré de ses gens, et savait conserver jusque dans un souper de filles la hauteur de manières des princes français; c'était lui qui avait fait de l'anglomanie « le suprême bon ton » de la cour; on lui doit l'introduction en France des courses de chevaux, des clubs, des cabriolets et du frac anglais. Avant que le peuple l'acclamât, les filles de l'Opéra le chérissaient et prenaient le deuil le jour de son mariage; les jeunes gens le copiaient comme un roi de la mode et allaient jusqu'à s'épiler pour imiter sa calvitie.

Il avait été à dessein très mal élevé. « Il n'y eut » guère entre ses bonnes et ses premiers instituteurs que » la différence de la faiblesse des femmes à la complai- » sance des hommes. Mais on disait : s'il n'est pas bien » élevé, du moins il sera bon. Les d'Orléans sont bons[1] ». Dès quinze ans, on l'aiguilla vers les plaisirs. C'était sous l'ancien régime une maxime de gouvernement. Les princes du sang étaient ceux de leurs sujets que les rois de France redoutaient le plus. Il semblait qu'à l'exception du trône, il n'y eut pour un descendant de Henri IV d'autre emploi utile que la débauche. C'est vers la débauche qu'Anne d'Autriche et Mazarin avaient dirigé le frère de Louis XIV et la maison d'Orléans, souillée dans son origine, continuait de porter la marque du libertinage. Le premier duc d'Orléans et son fils, qui fut le Régent, perdirent dans le désordre les plus brillantes qualités; le Régent eut pour fils un bizarre cénobite, et pour petit-fils un voluptueux bonhomme, amant, puis mari docile de Mme de Montesson, qui jouait les pièces de Collé sur son théâtre de Bagnolet. Sa première femme, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, vécut et mourut dans le scandale. Louis-Philippe-Joseph en naquit en 1741. Il eut vingt ans pendant la vieillesse de Louis XV.

S'il fût né en Prusse, la rude discipline des Hohenzollern eût fait de ce brave et bel homme un utile et brillant soldat de second ordre. En France, il ne put que se débattre contre son éducation princière. « Suis-je donc, écrivait-il, condamné à une éternelle » oisiveté ?... » Il rêvait d'être le premier prince français qui combattît sur mer. En 1778, il obtint non sans peine, de monter sur le *Saint-Esprit*, commandé

1. Talleyrand, *op. cit.*

par Lamotte-Piquet, qui prit part au combat d'Ouessant. Il s'y fit remarquer par son courage et son inexpérience. Deux ans après, il voulut suivre la jeune noblesse sur les traces de La Fayette. Un billet fort sec de la reine l'arrêta dans son élan. Il s'abandonna dès lors à l'extrême faiblesse d'un caractère, qu'on privait de toutes les occasions de s'exercer. Comment s'étonner que sa vie ait été livrée à l'agitation désordonnée des oisifs et aux dérèglements d'une imagination blasée? En 1769, il avait épousé la fille du duc de Penthièvre. « Elle était bonne, blanche, fraîche, » douce, pure et lui plut tant qu'elle fut pour lui » femme nouvelle. » Les mémoires du temps sont remplis de ses étranges fantaisies. Il jouait, chassait, allait voir les expériences de Préval, évoquait le diable avec Cagliostro et le chevalier de Luxembourg, fabriquait de l'or, montait en ballon, descendait dans les mines, suivait en Angleterre les courses de Newmarket, faisait un voyage précipité en Italie; il construisit, pour augmenter son immense fortune, les arcades du Palais-Royal et livra son jardin au public; en 1772, il avait eu « la gloire d'être élu grand maître des francs-maçons[1] ». Sa sœur, la Duchesse de Bourbon, fut grande maîtresse et tout le beau monde à leur suite se mit des loges. Le duc d'Orléans déclarait qu'il ne donnerait pas un écu de l'opinion publique. Quand on réunit la première Assemblée des notables, il affecta de déserter le bureau qu'il présidait et on le vit, pendant une séance, courir le cerf jusque dans le fossé du faubourg Saint-Antoine. Aux éternels soupers de Monceaux et du Raincy, le Comte de la Marck trouvait les filles jolies, mais les propos insipides. Quand les Commissaires

1. Talleyrand, *op. cit.*

de la Convention pénétrèrent en 1793 dans le Palais-Royal, ils y découvrirent des cabinets secrets qui contenaient tout l'appareil d'une savante débauche. Cédons la parole à M. de Talleyrand. « Ma tâche ne » sera que trop remplie, déclare-t-il, en disant que » tous les goûts, tous les caprices, toutes les bizar- » reries, dont les sens, d'abord impérieux, ensuite indi- » gents, ont besoin pour être assouvis ou excités, » furent mis en usage par M. le duc d'Orléans. » L'évêque d'Autun était un habitué des fêtes du Palais-Royal. C'est merveille d'entendre le ton grave et mélancolique dont il jugea, sous la Restauration, cet hôte complaisant, grâce auquel il connut « la » douceur de vivre. » Le prince fut, d'après lui, la victime d'un système de philosophie « connu par » ses sectateurs sous le nom de désabusement ». Le Duc d'Orléans se moquait bien de la philosophie, et Talleyrand lui-même n'en avait cure. Les mœurs du Palais-Royal étaient courantes à la cour, pratiquées par les uns, regardées par les autres avec indulgence. La société du duc d'Orléans, dit le prince de Ligne, « jusque un an avant la Révolution était » composée de tout ce qu'il y avait de mieux en » hommes ». Charles X, qui en fut longtemps, ressemblait alors à s'y méprendre à Philippe-Egalité, et Talleyrand pensait plus justement en disant qu'un tableau de la vie de ce dernier « donnerait exacte- » ment les traits et la couleur du règne faible et » passager de Louis XVI. » Au milieu d'une noblesse de salon, cet homme, dont on a fait un monstre, présentait le type accompli du *prince homme du monde* ; il avait toutes les grâces, tous les vices et tout l'aveuglement de ses semblables, et si son éducation fut plus négligée, c'est que ce futur régicide était né prince français.

Une des singularités les plus remarquées du duc avait été de faire, en 1781, de Mme de Genlis, déjà gouvernante de sa fille depuis 1777, le *gouverneur* de ses trois fils, qui s'appelaient, en 1789, les ducs de Chartres, de Montpensier et de Beaujolais. Mme de Genlis habitait avec ses élèves un petit pavillon du couvent de Bellechasse [1] et y offrait le spectacle d'une studieuse et austère retraite qui contrastait avec le luxe et la dissipation de la Cour. Il faut reconnaître que ce choix fut heureux, sinon éclairé. Mme de Genlis était une éducatrice originale et supérieure. Abandonnant l'étiquette, les langues anciennes et les sports de parade, qui faisaient jusque-là le fonds de l'éducation des princes, elle éleva les enfants d'Orléans pour la vie pratique et les nourrit de connaissances utiles. Chacun d'eux avait son petit jardin qu'il cultivait ; on parlait anglais en dînant, italien en soupant et allemand en jardinant. C'est en jouant de petites pièces, qu'elle composait, ou en regardant des images, qu'ils apprenaient l'histoire et la géographie. Dans les hôpitaux, dans les fabriques, elle leur donnait de continuelles *leçons de choses*. Par une gymnastique raisonnée, ils durcissaient et assouplissaient leur corps. Mme de Genlis était connue du public par une foule d'ouvrages relatifs à l'éducation [2]. Elle possédait tous les

1. Ce pavillon, situé rue Saint-Dominique, vient d'être démoli.

2. Le plus célèbre et non le moins « vertueux » était *Adèle et Théodore* qui parut en même temps que les *Liaisons dangereuses*. Mme de Genlis raconte à ce sujet dans ses Mémoires (III, pp. 178-179) une anecdote assez piquante. Rulhière avait adressé les deux ouvrages à un de ses amis, auquel il faisait tenir les livres en » vogue. « Voulant envoyer le mien le premier, dit-elle, il profita d'une occasion plus prompte. » Mais Rulhière se trompa et la lettre qui annonçait *Adèle* et *Théodore* fut accompagnée des *Liaisons dangereuses*. Cette erreur mit Mme de Genlis « au désespoir. » Elle ne

talents et prétendait à un savoir encyclopédique. Bien qu'elle s'inspirât de Rousseau, comme éducatrice, elle avait déclaré la guerre aux philosophes et n'avait pas craint de s'ériger en théologienne. Rivarol l'appelait malicieusement une « mère de l'Eglise ». Cette femme ambitieuse ne bornait point là ses desseins. Quand Laclos entra au Palais-Royal, elle ne gouvernait pas seulement ses élèves, mais bien leur père, et, depuis longtemps, toute la maison. Aussi bien elle avait su asseoir sur des bases solides sa domination jalouse et elle était d'un caractère à savoir la défendre.

Félicité Ducrest de Saint-Aubin, née en 1746, près d'Autun, d'une famille obscure et pauvre, était, comme Laclos, une parvenue de la petite noblesse, accourue toute jeune à Paris avec les dents aiguës, le cœur avide, armée de cette incroyable vitalité qui dormait en ce temps-là dans la province française. Sa petite enfance avait été misérable et rude comme celle d'une enfant du peuple. Cependant on nourrissait dans le château délabré de sa famille un extrême orgueil nobiliaire. Elle avait la mine gentille et les façons délurées d'une petite comédienne; on l'habillait en amour, comme dans un travesti de Versailles, et elle courait les champs avec de petites ailes qu'on ne lui retirait qu'à l'église. Sa facilité à tout apprendre touchait au prodige et sa soif de domination était insatiable. Avec ce tempérament, une femme devient pédante et enseignante. M[lle] de Saint-Aubin commença fort jeune cet apostolat, qui ne cessa qu'à son dernier soupir. Elle était née pédagogue ; avec un verbe intarissable, tantôt insi-

pouvait supporter l'idée qu'on l'ait crue un instant l'auteur de « l'infâme ouvrage de Laclos. »

nuante, tantôt impérieuse, toujours persuasive, petite fille elle enseignait d'un balcon les enfants de son village ; elle eût enseigné toute sa province. Un fermier général, M. de la Popelinière, la recueillit avec sa mère et l'amena à Paris, à peu près comme Mme de Boulainvilliers recueillit Jeanne de la Motte. M. de la Popelinière avait l'humeur galante. Il trouvait Mme Ducrest à son goût et disait en regardant la fille : « Quel malheur qu'elle n'ait que » treize ans ! » Comme elle jouait de la harpe merveilleusement et dansait à ravir, la jeune Félicité se produisit dans les soirées. On la payait vingt livres le cachet « quand elle ne dépassait pas minuit ». Un jeune et bouillant capitaine de vaisseau, Brûlart, comte de Genlis, qui voguait sur des mers lointaines, vit par hasard son portrait, fut conquis, accourut à Paris. Félicité avait quinze ans à peine. Elle devint « tant bien que mal » comtesse de Genlis, puis marquise de Sillery, à la grande fureur de tous les Brûlart. Mais la jeune femme, sentant bien que la famille de son mari pouvait seule lui ouvrir les rangs de la bonne société, mit « tous ses moyens en » jeu.... Elle se montra complaisante, attentive, » gaie sans gaucherie, et elle sut même donner à » une complaisance continue, une nuance de sensi- » bilité[1] ».

Cette ingénue admirable parvint à plaire à l'oncle de son mari, le Mis de Puysieulx, « l'un des hommes » les plus ennuyés de son temps ». Sa faveur naissait ; elle commença d'écrire et se mit en devoir d'enseigner ses contemporains. Sa production litté-

1. Talleyrand, *op. cit.* Il fait de Mme de Genlis un portrait méchant, mais bien spirituel. Cf. l'excellent article de la Biographie Michaud, dont j'ai maintes fois vérifié la rigoureuse exactitude.

raire qui s'étend jusqu'à l'année de sa mort, en 1830, est immense ; elle égale presque celle de Voltaire. Au premier examen, son style simple, naturel, coulant ressemble aussi à celui de Voltaire ; mais l'auteur de *Candide* trempait sa plume dans l'acide ; Mme de Genlis semble écrire avec de l'eau. Son bavardage est à présent insupportable ; il n'est alimenté que par sa vanité. Comme elle ne parlait que d'elle, elle parlait sans cesse. La postérité sourit, s'ennuie et ne l'écoute plus. C'est qu'elle avait autrefois d'autres arguments pour se faire entendre et que les charmes de sa figure étaient encore plus piquants que ceux de son esprit.

Mme de Genlis avait une tante Mme de Montesson, qui avait réussi, étant devenue la maîtresse du vieux duc d'Orléans. La nièce s'introduisit après la tante au Palais-Royal, sut intéresser à son sort la jeune duchesse de Chartres, dont la bienveillance détruisit les dernières oppositions de société, qui la gênaient encore, et devint sa dame d'honneur. Le duc de Chartres avait alors trente ans à peine et Mme de Genlis vingt-six. Elle fut trouvée charmante, se laissa prendre avec célérité, et tantôt souple, tantôt ardente, toujours experte, s'empara puissamment du cœur de son amant. Nous avons quelques pièces de ce petit roman [1]. La police de Louis XV interceptait les lettres du prince et de sa maîtresse, sans doute pour en distraire l'ennui du vieux roi. On en trouve de fort significatives dans leur banalité amoureuse. La « mère de l'Eglise » est bien tendre, bien brûlante ; elle ne voile rien de ses charmes et se montre coquette à souhait : « Je suis extrêmement à

1. A. E. France 319. Ce sont des copies provenant, selon toute apparence, du « cabinet noir ».

» la mode. Le Chevalier m'aime réellement; je suis » en grâce avec le Vicomte et l'Abbé me soigne. » Mais jusque dans son délire, qui n'est pas toujours feint, elle demeure enseignante et dominatrice. Le prince est « son enfant »; elle corrige ses lettres, lui apprend le dessin, dirige ses goûts; elle réussit à être toujours présente et ce n'est que vérité quand elle écrit: « Vous êtes mon bien, vous êtes à moi, j'en » dispose. » Ne pouvant épouser le fils, comme « sa chère tante », qu'elle détestait, avait fait du père, Mme de Genlis s'était bien juré de ne point devenir maîtresse en titre et affichée. Elle prévoyait plus loin et visait plus haut. Certes « le plus affreux » sacrifice » serait de céder aux instances de son mari; « cependant, déclarait-elle, si je suis forcée » d'accepter la loi qu'on veut m'imposer, vous con- » naissez mes résolutions; elles sont inébranlables. » Je n'aurai plus auprès de vous d'autres droits et » d'autres titres que ceux que donne l'amitié. » Aussi, quand le volage amant aura porté sa flamme à Mme de Cambis, il restera toujours pour elle « l'ami » et « l'enfant »: le Comte de Genlis[1] sera capitaine des gardes; le marquis Ducrest, son frère, deviendra chancelier avec cent mille livres de traitement et elle-même, songeant à l'avenir, s'emparera des enfants d'Orléans. Du couvent de Bellechasse, ce sera toujours l'austère « gouverneur », comme jadis la maîtresse experte, qui commandera au Palais-Royal.

« M. le duc d'Orléans, dit Talleyrand, se montrait » parfois dans le monde, mais comme un ennemi » qui cherche des victimes... Mme de Sillery, pour

1. Il prit, à la mort de son père, le nom de Marquis de Sillery, mais sa femme conserva celui qu'elle avait illustré.

» éviter le scandale de la coquetterie, a toujours » cédé aisément ». Ne dirait-on pas que ces traits sont empruntés à Valmont et à Mme de Merteuil[1]. Par une bizarre rencontre et comme par une vengeance de la destinée, dans ce moment où tous les hommes ardents cherchent en tâtonnant leur poste de combat, Laclos s'enferme dans les rangs mêmes de ces grands seigneurs, qu'il avait si cruellement flétris. Ce sont ses victimes qui l'attirent. C'est sur les roués du Palais-Royal qu'il va fonder ses espérances et édifier ses grands desseins. Après avoir tracé d'eux une terrible image, il pouvait maintenant les regarder à son aise. Sans doute, il dut s'avouer qu'il les avait beaucoup noircis et vantés tout ensemble. A la mode des révolutionnaires qui, dans leurs pamphlets, faisaient de Louis XVI un tigre altéré de sang et de Marie-Antoinette une Frédégonde, il leur avait prêté dans le mal sa propre énergie de lutteur. Le duc d'Orléans était un Valmont bien veule, bien inconsistant et Mme de Genlis, presque aussi fine que Mme de Merteuil, utilisait du moins l'amour pour des desseins plus solides. Est-ce rancune de s'être retrouvée dans le caractère de Mme de Merteuil, jalousie d'auteur, hypocrisie calculée, est-ce plutôt par crainte d'un pareil observateur et d'un rival aussi artificieux que l'ancienne maîtresse du duc d'Orléans redouta si fort l'auteur des *Liaisons dangereuses* avant même de l'avoir vu ?

« J'eus dans ce temps, écrivit-elle longtemps » après, en abordant avec prudence et discrétion » l'époque de la Révolution, toutes les espèces de

1. Ce sont les soins antérieurs, dit Mme de Merteuil, qui livrent es secrets des femmes.

» mécontentements : M. le Duc d'Orléans me fit la » proposition la plus étrange : il me dit que M. le » Vicomte de Ségur lui avait demandé une place de » Secrétaire des Commandements auprès de M. le » Duc de Chartres pour M. de Laclos, auteur des » *Liaisons dangereuses ;* je restai confondue. » Après un moment de silence, je répondis que s'il » donnait cette place à un tel homme, je quitterais » le lendemain l'éducation de ses enfants.... M. le » Vicomte de Ségur eut le manque de pudeur et » d'esprit de venir tout exprès à Bellechasse, pour » me reparler en faveur de M. de Laclos : il me dit, » entre autres choses, que M. de Laclos était l'un de » *mes plus grands admirateurs* et que, si je vou- » lais bien y réfléchir, je trouverais un grand fonds » de morale dans son roman : je lui répondis ce qui » était vrai, que je venais de le lire pour la première » fois, que non seulement je le trouvais exécrable » par les principes, mais qu'il me paraissait un fort » mauvais ouvrage sous les rapports littéraires[1]. »

Ce fut donc en dépit des efforts de Mme de Genlis, et sans doute après une résistance désespérée, que Laclos entra au Palais-Royal. On devine quelle fut la rencontre de cet homme à l'abord froid, aux traits énergiques, aux yeux pénétrants et de cette femme prétentieuse et maniérée, au nez retroussé, aux lèvres fines, dont le regard aimable et insinuant devenait si facilement dominateur. D'instinct, ces deux bons joueurs s'étaient reconnus, redoutés, détestés et leur premier coup d'œil dût être celui du défi. La rivalité de Laclos et de Mme de Genlis remplira désormais l'histoire du « parti orléanais ».

On croira facilement que les projets politiques du

1. Mme de Genlis, *Mémoires* IV, p. 10.

duc d'Orléans n'avaient été jusque là ni bien profonds, ni d'une grande originalité. Ce prince, en faisant de l'opposition à la Cour, suivait tout bonnement les traditions de sa famille et, dans le désordre de sa vie, c'était là son sentiment le plus noble. Les d'Orléans vivaient sur le souvenir de la Régence. Ils se considéraient comme la ressource libérale de la France. Le fils du Régent mourut en janséniste intraitable. Le père de Louis-Philippe-Joseph, l'homme le plus doux et le plus débonnaire, fit au Parlement Maupeou une opposition violente et, plutôt que de céder, partit pour l'exil avec son jeune fils. Il déclarait, dès 1772, que le roi tenait son trône du « choix de la nation ». Collé l'assurait qu'il était adoré du public, qu'on le regardait comme un des « derniers citoyens qui soutiennent la liberté », mais qu'on craignait que, par lassitude, il ne se raccommodât avec la Cour. « Ce que vous dites là, » Collé », répondit le gros homme, qui allait perdre 800.000 livres de rente, « est fondé en raison et est » déjà arrivé. Quant à moi, je ne me rendrai » jamais [1]. » A quoi bon énumérer maintenant les griefs personnels, qui animaient en 1789 le duc d'Orléans contre la famille royale : le refus de la place de grand amiral, les querelles d'étiquette lors du voyage de Maximilien d'Autriche, les reproches du roi sur sa conduite, les difficultés apportées à ses voyages à Londres, l'échec du mariage du duc d'Angoulême et de Mlle d'Orléans. Des froissements de vanité, des gènes apportées à ses plaisirs, des injustices aussi, même des calomnies, avaient aigri son âme frivole et indifférente ; Marie-Antoinette et lui se haïssaient avec exaspération et brûlaient de

1. *Journal* de Collé, III, p. 332.

s'humilier l'un l'autre. Mais ces sentiments ne faisaient que l'enraciner dans les principes qu'il considérait comme l'orgueil et l'honneur de sa race : l'opposition au parti dévot et absolutiste, dont la Reine et les Polignac étaient justement les chefs. Que de souvenirs terribles se dressaient encore entre les deux branches de la famille royale ! Qu'on se rappelle les accusations d'empoisonnement portées contre le frère de Louis XIV et contre le Régent ; le testament du grand roi et sa partialité révoltante pour les légitimés ; qu'on pense à toute cette race princière écartée par système de la guerre et des affaires, et comme emprisonnée dans le harem, et qu'on suppose les mœurs de la Renaissance italienne dans les salons anémiés du temps de Louis XVI : on trouvera l'âme du duc d'Orléans beaucoup moins vindicative, que bien molle, et bien avilie, comme elle était.

Quand, en 1787, le Parlement s'insurgea contre Brienne et refusa de se prêter à la création des impôts nouveaux, il fallut la pression de son entourage pour faire sortir le duc d'Orléans de son apathie et le ramener aux traditions de ses ancêtres, dont l'appui n'avait jamais manqué au Parlement. Mais Mme de Genlis veillait. C'est alors que le prince, pour la première fois, entra en scène. Il taxa d'illégalité en présence du roi, qui n'était pas moins troublé que lui, l'enregistrement forcé des deux édits royaux, fut porté dans sa voiture par « les flots de ce » peuple léger » qui, hier encore, le poursuivait de ses sarcasmes. Le lendemain, il était exilé à Villers-Cotterets. Le marquis Ducrest avait été l'auteur de cette intrigue. Il avait « une tête d'où les projets » débordaient de toutes parts », se posait en émule de Necker et s'était lié avec les parlementaires les

plus ardents, Fréteau, Sabatier et ce d'Esprémesnil, qui, plus populaire que Broussel, parlait étourdiment de « débourbonnailler » la France. Le frère de Mme de Genlis voulait devenir premier Ministre. « Je le portais de mes vœux, » avoue Brissot, qui se parait alors du titre pompeux de « lieutenant » général de la Chancellerie d'Orléans ». Ducrest conspirait « le verre à la main ou sur des sofas avec » des filles » et traitait d' « homme vertueux » son pauvre diable de secrétaire. Ils durent passer tous deux en Angleterre [1]. Ducrest donna sa démission et Mme de Genlis, qui pensait s'installer bientôt à Versailles, demeura dans son pavillon de Bellechasse. Cette dernière crise parlementaire mit à nu la faiblesse du gouvernement. Necker fut rappelé, et le besoin d'argent contraignit le roi à convoquer les Etats Généraux.

Le Palais-Royal était devenu un rendez-vous d'intrigants, d'ambitieux et de mécontents, mais on n'y voyait que par exception ces philosophes et ces gens de lettres, dont Taine a tant exagéré l'influence sur la Révolution ; presque tous appartenaient au monde de la Cour et généralement à la première noblesse. C'était d'abord la maison du Prince : Sillery, le mari de Mme de Genlis, capitaine des gardes, et le comte de La Touche, le futur amiral de Latouche-Tréville, chancelier : tous deux braves et déterminés, de talent médiocre et de mauvaises mœurs, joueurs effrénés en politique comme dans les tripots, où ils passaient la nuit ; l'abbé de Limon, intendant des finances, créature de Mme de Genlis, aventurier séduisant, audacieux et écervelé, qui, changeant brusquement l'intrigue, passa plus tard aux émigrés et rédigea le

1. Brissot, *Mémoires*, II, chap. XXXVII.

manifeste de Brunswick; le marquis de Ferrier, secrétaire des Commandements; le colonel Shée, trésorier, un Irlandais rusé, mêlé à toutes les manœuvres secrètes; il avait fait entrer au Palais-Royal son neveu, le capitaine Clarke, qui fut plus tard duc de Feltre, après avoir passé par les bureaux de la Convention. Clarke, « qui ne se piqua jamais d'être » plus fidèle que la fortune », suivait pour l'instant celle de son maître; il était très fier de sa naissance et ne possédait pas un sou vaillant. Heymann, besogneux comme Clarke et Shée, appartenait comme eux aux hussards, dont le duc était Colonel-Général; c'était un militaire insidieux, qui plus tard devait passer, comme Limon, à l'armée des Princes. Les ducs de Biron et de Liancourt étaient les deux meilleurs amis du prince. Liancourt, grand-maître de la garde-robe du Roi, était un philanthrope chimérique et bienfaisant, aveuglément enragé de réformes, comme son cousin Alexandre de la Rochefoucauld et la mère de celui-ci, la duchesse d'Anville, amie de Condorcet. Beau, brave, généreux, spirituel, le duc de Biron « avait tous les genres d'éclat »[1]; il recherchait encore celui de la gloire; sous le nom de Lauzun, il avait égalé Richelieu dans la faveur des femmes; mais il ne mettait guère à présent plus de tête en politique, qu'il n'avait mis autrefois de cœur dans ses aventures; ce qu'il avait de l'un et de l'autre appartenait à la marquise de Coigny et à Talleyrand. Le vicomte de Noailles s'était, comme Biron, signalé aux Etats-Unis par la plus brillante bravoure; il était fou de popularité et brûlait d'imiter son beau-frère Lafayette. Talleyrand, le duc d'Aiguillon, le comte de la Marck convoi-

1. Talleyrand. *Eloge de Reinhard.*

taient le ministère et rôdaient autour du Palais-Royal. Du côté des femmes, Mme de Genlis ne laissait place qu'à des comparses. Encore jalousait-elle la séduisante et spirituelle marquise de Coigny, fille du Marquis de Conflans, qui désolait Biron, et dont Rarie-Antoinette disait amèrement qu'elle était la Reine de Paris. Sa cousine Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, consolait Biron et pour l'amour de lui s'était faite joyeusement « démocrate ». Le Palais-Royal avait sa maîtresse en titre : Mme de Buffon, qu'on surnommait Agnès, et dont le mari, cavalier fougueux et distrait, était, dit Rivarol, « le plus pau- » vre chapitre de l'histoire naturelle de son père. » Incapable d'intrigue par elle-même, Mme de Buffon, considérait Mme de Genlis « comme une femme supé- » rieure ». « Sa politique était très différente de la » mienne », déclare Mme Elliott, une jolie anglaise, royaliste ardente, qu'on rencontrait à Monceaux et au Raincy [1]. Les petites mains d'Agnès applaudissaient aux sourds grondements de l'orage révolutionnaire. Elle avait épousé les ressentiments de son amant, haïssant comme lui la Reine et cette cour, dont elle était exclue.

Le salon de Bellechasse était l'antichambre et l'aile gauche du Palais-Royal. On n'y voyait plus La Harpe, amoureux éconduit, mais Barère, tout frais arrivé des Pyrénées, y pérorait avec la même aisance que plus tard au Comité de Salut Public ; Volney s'y montrait violent ; Camille Desmoulins et Pétion y seront reçus. La maîtresse du logis se faisait avec ardeur le champion des idées nouvelles.

L'opposition systématique à la Cour, une haine acharnée contre la Reine, telle était la passion

1. Mme Elliott. *Mémoires sur la Révolution française.*

commune du Palais-Royal, Marie-Antoinette passait, sous un roi faible, pour être la source de toutes les faveurs et Mme de Coigny ne lui pardonnait pas le cordon bleu refusé à son père, Biron, le commandement des gardes françaises donné à M. du Châtelet. Marie-Antoinette avait des préférences ; elle se mêlait à toutes les querelles de société ; un mépris, une ironie légère sur ses lèvres perçait le cœur, et le ressentiment dévorait ceux qu'elle n'invitait pas à Trianon. « Vraiment cette Marie-Antoinette est trop » insolente et vindicative pour ne pas prendre plai- » sir à la remettre à sa place et à l'ôter de celle du » Roi, qu'elle voudrait usurper », écrivait à Biron Mme de Coigny[1]. Enfin la Reine était coquette et fière ; elle repoussait par le dédain ceux qu'elle attirait par sa grâce. Le dépit des hommes était aussi cruellement acéré contre elle que la jalousie des femmes. Sous un roi chaste, bien des courtisans avaient espéré que le règne des amants succéderait à celui des maîtresses. Quelle perspective pour les ambitions de cour ! Quelle gloire et quel profit pour des roués comme Tilly, Besenval, Biron, Ségur, que d'inscrire dans leurs bonnes fortunes la Reine de France ! Biron, dont la famille devait à la grande Mademoiselle le duché de Lauzun, fut longtemps la ressource et l'espoir des Choiseul pour une défaillance de la Reine. Talleyrand, qui rêvait d'être un Mazarin, dut se rappeler d'Anne d'Autriche. De combien de calomnies se payèrent l'intérêt et la vanité déçues ! C'est du Palais-Royal surtout, que partirent, après l'affaire du collier, ces pamphlets infâmes qui traitaient la Reine de France de voleuse, d'empoisonneuse, de catin et de pire encore. Ce sont

1. *Lettres de la marquise de Coigny*, p. 78, 1er sept. 1791.

les agents du duc d'Orléans et du comte de Provence, qui les colportaient, et le réquisitoire de Fouquier-Tinville prit naissance sur des lèvres de femmes, qui blémissaient sous le rouge, et fut férocement détaillé dans des plaisanteries d'hommes après boire. Mme de Genlis, écartée de tout temps par la Cour, se distinguait naturellement dans ce concert [1].

Par leurs rancunes de courtisans en disgrâce, par leur avidité de places, d'honneurs et d'argent, les conspirateurs du Palais-Royal sont les véritables descendants de leurs ancètres, les frondeurs. Ce qu'il y avait de sérieux dans leur opposition dérivait également de la tradition, toute-puissante dans l'ancienne monarchie. Par delà la longue servitude de Versailles, la noblesse française se rappelait encore avec orgueil des luttes aventureuses de la Ligue et de la Fronde. Sa sourde rancune contre la couronne grondait encore dans son engouement pour les philosophes et dans l'appui qu'elle prètait aux résistances du Parlement. Que la source des faveurs vint à se tarir, que le Roi cessa d'assouvir « la grosse faim de leur avarice », et les nobles redevenaient, comme autrefois, les adversaires déclarés d'un despotisme qui ne leur profitait plus. Le duc d'Orléans, Biron, Liancourt étaient aussi des familiers de Londres; ils ne voyaient pas sans humiliation les grands seigneurs anglais diriger les affaires de leurs pays. Ils affichaient avec une sorte d'enthousiasme les usages anglais, détestés du Roi. A défaut d'une chambre des pairs, ils s'essayaient à parler, dit le duc de Levis, « dans les insignifiantes réunions des francs-maçons. »

1. Staël, *Corr. dipl.* 10 nov. 1790. « On dit, pour sûr, que Mme de la » Motte doit demander la révision de son procès et qu'elle voit souvent Mme de Sillery, qui est gouvernante des enfants d'Orléans. Il » se machine des choses d'une noirceur terrible contre la Reine. »

L'exemple du parlementarisme anglais les enhardissait, comme la Révolution de 1648 avait enhardi les frondeurs. Une forte réaction aristocratique marqua les dix dernières années, qui précédèrent la Révolution. Ce furent les Parlements qui réclamèrent les Etats généraux. L'anarchie privilégiée préludait à l'anarchie populaire, qui ne fut pas « spontanée ». C'est pour faire échec aux deux premiers ordres, que la Reine elle-même conseilla la double représentation du Tiers. Quand ce Tiers, qui semblait sommeiller, réclama tout à coup le vote par tète, c'est à l'autorité royale que s'en prit la noblesse. Comme sous la Fronde, les princes menacèrent de donner le signal du refus de l'impôt. Il faudrait raconter ainsi, comme une nouvelle Fronde, l'histoire des émigrés, allant chercher à Turin, à Vienne, à Berlin, comme autrefois les frondeurs à Madrid, un appui tout autant contre l'autorité royale que contre le parti populaire, redoutés de Louis XVI, même aux heures les plus désespérées, insoucieux et méprisants des personnes royales et préoccupés uniquement de restaurer, les armes à la main, leurs privilèges abolis. L'appel aux passions démagogiques était, comme l'alliance avec l'étranger, la ressource ordinaire des frondeurs. Ce fut celle que choisit le Palais-Royal.

Il semble placé à l'avant-garde de la Révolution, mais n'a pas plus que les émigrés l'idée de la démocratie, qui doit en sortir. Les amis du duc d'Orléans lisent bien moins les écrits des philosophes, que les Mémoires de Retz. Comme les Importants, « ils débitent des maximes d'état. » Comme Condé et les petits-maîtres, ils se moquent bien du peuple et des « robins ». Ils n'ont aucun goût pour l'égalité ; leur seul but est de s'attribuer les profits du Gouvernement et de s'affranchir de la tutelle royale. Ne

croyez pas, disait, en 1787, le duc d'Orléans à Brissot, « que si j'ai fait cette levée de boucliers contre » le roi, ce fut pour servir un peuple que je méprise et un corps dont je ne fais aucun cas, mais » j'étais indigné qu'un homme me traitât avec cette » insolence ». C'est d'un air tout féodal qu'un soir, au Palais-Royal, cette jolie folle d'Aimée de Coigny répondait, devant Grimm, à Mme de Laval : « Quelque » respect que j'aie pour le Roi, je ne crois pas lui devoir » ce que je suis. Je sais que les nobles ont fait quelquefois des souverains... Mais bien que vous ayiez » autant d'esprit que de naissance, je vous défie, Madame, de nous dire le roi qui nous a fait nobles. »

Cependant les nouveaux frondeurs sont inférieurs aux anciens. Les grands seigneurs du temps de Mazarin, malgré leur vénalité, leurs variations, leurs desseins inconsistants, avaient du moins une belle allure française et guerrière. Ils ne craignaient pas de tirer l'épée, de se faire peuple pour parler au peuple et de promener à travers la France l'étendard de la révolte. Les Chevreuse et les Longueville, la grande Mademoiselle ne raisonnaient guère de théorie, mais elles ne manquaient ni de courage, ni d'intelligence pratique des affaires. Les frondeurs de 1789 ne sont que des héros de boudoirs. Ils regarderont, par leurs fenêtres, Paris « tomber en frénésie » et ne sauront pas offrir leur poitrine aux balles, pour se rendre « maîtres du pavé ». Des souvenirs de la Fronde, ils n'ont retenu que la galanterie. Passés maîtres en perfidies amoureuses, ils se promettent beaucoup de perfidies politiques. La politique des *Liaisons dangereuses* leur paraît le dernier mot de l'art de conspirer. Habitués aux intrigues tortueuses de la Cour, ils ne peuvent s'évader de leurs habitudes bizantines. Leur opti-

misme est d'ailleurs incurable. Dans un salon tiède et bien clos, on prend le goût de l'ouragan. Pour des imaginations blasées, c'est un piquant régal. Les femmes en rêvent. « Assises à leur toilette, » plongées dans la mollesse de leurs boudoirs, » elles disent : c'est une jolie chose qu'une révolu- » tion ; faisons une révolution[1] ». Avec un si bon peuple, un si bon roi, tout marchera à souhait.

Tilly entrant au Palais-Royal, croise Heymann et Laclos dans l'antichambre. Dans le cabinet du duc, il voit la cheminée chargée de pamphlets, de *cahiers*, de mémoires « où chaque rêveur avait déposé son » utopie. » Le prince lui annonce la fin prochaine de la tyrannie royale. Plus de lettres de cachet, plus de bastilles. Parbleu, s'écrie-t-il, « on pourra » bientôt aller en Angleterre et partout ailleurs, sans » en demander la permission et sans craindre un » refus ». Le vicomte de Noailles lui confie à l'oreille : « Nous suivrons nos cahiers, nous irons un peu » plus loin ; le Roi le veut bien, il nous secondera » et, s'il faut finir par se battre, c'est très bon pour » la santé, on se battra[2]. » Mais on ne se battra pas. Au reste de quoi aurait-on peur ? « On ne croyait » pas aux troubles sanglants, le fanatisme religieux » ayant disparu... La guerre se ferait avec plus » d'urbanité que jamais[3] ». Sénac de Meilhan, si fin, si clairvoyant, déclarait gravement que le siècle « se mourait d'ennui » et que le trône était assis « sur des bases inébranlables ». Chez Mme de Genlis, le duc d'Orléans pariait cent louis à Biron qu'on n'abolirait seulement pas les lettres de cachet et

1. Marquis de Ferrières. *Mémoires I*, p. 39.

2. Tilly. *Mémoires* II, p. 343.

3. Le duc de Lévis. *Souvenirs et portraits*.

que les Etats généraux s'en iraient sans avoir rien fait.

Au milieu de tout ce beau monde, qui babillait, s'exaltait, divaguait, partait pour la Révolution comme pour une partie de plaisir, avec le mépris du peuple et le goût de s'encanailler, qui ne cherchait dans la politique qu'une sensation inédite, une vanité nouvelle et un espoir de profit, tout en se flattant d'être utile au genre humain, Laclos parut sous les traits graves et concentrés d'un officier pensif. Certes il est aussi aveugle sur l'avenir que ceux qui l'entourent; le passé le bride comme les autres; mais du moins toutes les passions nationales vibrent en lui. Il a déclaré la guerre à un régime illégal, tracassier, corrompu : il a voué son mépris à un despotisme décrépit, qui ne sait plus vouloir et qui opprime sans gouverner. Il possède la volonté, la connaissance des hommes, la pratique des réalités. La Révolution s'ouvre pour lui comme une nouvelle carrière où la fortune l'attend. Ambitieux altéré, il est représentatif d'une foule de Français de la classe moyenne, méritants et méconnus, chiens ardents en attente devant la brillante volière de Versailles. Et c'est à lui que ces insensés se confient! Son énergie s'installe au Palais-Royal, comme un baril de poudre dans une matière légère et inflammable. Vienne l'étincelle, il ne craint pas l'explosion !

Tout d'abord, il lui faut écarter cette femme rusée, violente et vaniteuse, qui domine le Palais-Royal. « Je » puis assurer », déclare Brissot, protégé de Mme de Genlis, « avoir entendu Mirabeau et Laclos s'exprimer sur Mme de Sillery de la manière la plus déso» bligeante. Mirabeau la traitait de théologienne bel » esprit, bonne à diriger une pension de petites filles » et à apprendre aux petits garçons à servir la messe,

» n'ayant de talents que pour se louer elle-même ou » pour déchirer les autres. J'ai un papier de Laclos, » dans lequel il l'engage à changer sa plume en ai- » guille :

Change donc ma fille
Ta plume en aiguille,
Brûle ton papier.
Il faut te résoudre,
A filer, à coudre,
C'est là ton métier.

Une autre fois, devant Laclos, Mirabeau et sa maîtresse, Henriette de Nehra, Brissot défendait Mme Dubarry qui, disait-il, n'imita point ses devancières et ne se mêla point des affaires de l'État. « Vous avez raison, déclara Mirabeau, si ce ne fut « pas une vestale,

La faute en est aux Dieux qui la firent si belle.

« Mais du moins elle n'a pas lancé de lettres de » cachet contre ceux qui médisaient de ses vertus ». Et Laclos de conclure malignement : « Il faut la pu- » rifier... » « Je parus curieux, continue Brissot, de voir la » purification dont on m'offrait de me faire juge et » qu'on devait écrire pour je ne sais quelle galerie » secrète [1]. » Peu après, il recevait en effet, par l'en-

1. Brissot. *Mémoires*. I, p. 262 et II, p. 321. — Il s'agit de la *Galerie des Dames Françaises* (Paris 1790), à laquelle on admettait que Laclos avait collaboré avec Mirabeau, Luchet, Rivarol, Meilhan, ainsi qu'à la *Galerie des États généraux* (Paris 1789). Ce passage des Mémoires de Brissot permet de lui attribuer le portrait de Mme de Genlis. Quant à celui de Mme Dubarry, que Brissot attribue à Mirabeau, il est dans le style de Laclos, qui trouva sans doute piquant d'opposer l'un à l'autre les deux portraits. Nous les donnons à la fin du volume. *Les Révélations indiscrètes du XVIIIe siècle* (Paris 1814) attribuent encore à Laclos, dans ces deux galeries, les portraits de Necker et de M. de Boufflers, de Mme Necker, de Mme de Montesson, de Mme d'Houdetot et de la Maréchale de Beauvau. V. Nauroy. *Le Curieux*, I, p. 86.

tremise de Mme de Nehra, le portrait de Mme Dubarry. Laclos avait fait amende honorable à la pauvre Margot, dont on n'avait jamais si bien parlé. Tous ses traits avaient été réservés pour Mme de Genlis, dont il avait joint le portrait à celui de la Dubarry, comme pour établir la comparaison.

« Je pensais, continue Brissot, que ce second envoi » était une méchanceté de Laclos, qui était bien aise » de me faire lire ses épigrammes contre une femme » qu'il détestait et pour laquelle il connaissait mes » sentiments d'estime, sentiments que la conduite de » Mme de Sillery et ses opinions plus constitutionnelles, » plus républicaines peut-être que celles des républi- » cains, qui la calomnient aujourd'hui, m'empêcheront » de jamais démentir. » Mme de Genlis, qui perdit subitement la mémoire après la Révolution, se serait bien passée de ce certificat de civisme, que lui adressait la reconnaissance de l'honnête Brissot.

Quand la Révolution commença, Laclos avait complètement remplacé Mme de Genlis dans la confiance du duc d'Orléans. « Je sais par des informations par- » ticulières », écrivait l'ambassadeur à Londres au lendemain des journées d'octobre, » que le duc est fort » mal avec Mme de Sillery, qu'elle a fait tout au » monde pour l'engager à ne pas se servir de Laclos, » qu'elle ne peut souffrir, que celui-ci est parvenu, » malgré elle, à rester seul en faveur et qu'il domine » le duc autant qu'on peut gouverner un homme » aussi léger, personne n'ayant sur lui un crédit per- » manent [1]. » Par quels artifices, l'auteur des *Liaisons dangereuses* opéra-t-il cette nouvelle séduction, on ne peut que l'imaginer. Mais tous les témoignages des contemporains, et celui même de Mme de Genlis,

1 A E. Le marquis de la Luzerne au comte de Montmorin.

concordent à cet égard. Depuis le commencement de 1789 jusqu'aux journées d'octobre, Laclos fut le meneur réel et, comme dit le Comte de la Marck, « l'âme » du parti d'Orléans ». Il tenait l'homme au trésor et il allait le « travailler[1] ». M[me] de Genlis avait allumé « la fronde parlementaire » ; à son tour, Laclos allait déchaîner dans l'ombre « la fronde du prince. »

1. Cf. *Les prisons en 1793* par M[me] la comtesse de Bohm, née de Girardin, Paris 1830, p. 187. — Laclos lui dit qu'il ne pardonnait pas au duc d'Orléans l'affront qu'il en avait reçu... Il fit les visites d'usage, reçut les félicitations. Son brevet de Secrétaire des Commandements n'arrivait pas ; il s'en plaignit. « M. le duc d'Orléans répondit en » riant : « On dit que vous n'êtes pas gentilhomme »... « Je me vengerai certainement », m'assura Laclos. — « Je vous croyais, lui dis- » je, au mieux avec le prince. Paris le pense aussi. » — « Vous en » aurez bientôt des nouvelles, dit Laclos..... Je le *travaille.* »

Valmont disait de Cécile Volanges : « Je veux la *travailler* à ma fantaisie. »

CHAPITRE VII

LA FRONDE EN 1789.

Un homme noir et une femme blanche. — Les conciliabules de Montrouge. — Charité de factieux. — Laclos, père du divorce. — Les « Instructions » du duc d'Orléans. — Laclos, électeur à Paris. — Les rapports d'un agent secret. — Necker. — La Fayette. — Laclos chez Mirabeau. — Danton. — La caisse de la Révolution. — Laclos et l'affaire Réveillon. — L' «habit brun »du 5 octobre. — Le duc d'Orléans, auteur de la Révolution et soudoyé par l'Angleterre. — La plus dangereuse des liaisons.

« Regardons à ces fenêtres, dit Michelet, en » montrant le Palais-Royal, j'y vois distinctement » une femme blanche, un homme noir. Ce sont les » conseillers du prince, le vice et la vertu, Mme de » Genlis et Choderlos de Laclos. » Ainsi Mme de Genlis a fait illusion à Michelet comme à Brissot. Quant à Laclos, il l'a bien vu comme chacun le voyait en 1789, même dans son parti : un homme noir, un intrigant supérieur et ténébreux, enveloppant de mystère son audace cynique et ses ruses criminelles, âpre et pervers comme le génie du mal, un Valmont conspirateur.

« Je ne ferai pas, dit Montjoie[1], une longue

1. Montjoie. *Histoire de la Conjuration d'Orléans*, 3 vol., Paris 1896. I, 213. — Cet ouvrage est un long pamphlet, parfois documenté, toujours utile à consulter pour connaître l'esprit du temps.

» mention de Laclos. Monstre d'immoralité, il s'est » peint lui-même trait pour trait dans le scélérat, » dont il a fait le héros de son impur roman des » *Liaisons dangereuses*. Quiconque a lu ce détestable ouvrage connaît les mœurs, les principes, » le génie de Laclos. Il aime à mal faire par goût » et par système. La fange dont son âme est pétrie, » jette au devant de ses yeux un brouillard empesté » qui enlaidit tous les objets qu'il voit. La probité » dans les hommes, la pudeur dans les femmes, sont » pour lui des êtres de raison. Persuadé que la perversité est l'élément de la nature humaine, de deux » actions, l'une bonne, l'autre mauvaise, il fait » celle-ci et rejette celle-là pour ne pas se distinguer de ses semblables. Les gens de bien, » selon lui, s'il en existait, ne seraient que des » agneaux au milieu d'un troupeau de tigres, et il » estime qu'il vaut mieux être tigre, parce qu'il » vaut mieux dévorer que d'être dévoré. »

Ce n'était qu'un officier brûlant d'ambition, subtil, énergique et de mœurs douces. Il habitait maintenant au Palais-Royal, cour des Fontaines, n° 27, avec sa femme et les deux enfants qu'il avait eus d'elle, Étienne-Fargeau, né en 1784, et Soulange, née en 1788. Son frère, revenu d'un long séjour aux Indes, composait, avec sa famille, sa seule intimité. Il partageait ses opinions politiques et remplissait les fonctions de gardien des archives de la nouvelle Compagnie des Indes[1].

1. Le frère de Laclos, qu'on appelait Choderlos, et, dans l'intimité « Choder », habitait hôtel d'Angleterre, rue des Filles-Saint-Thomas. En 1790, l'abolition du privilège de la Compagnie des Indes lui fit perdre sa place. Au mois d'avril 1791, il devint régisseur des domaines de Joinville et d'Eclaron, dans le département de la Haute-Marne.

En ouvrant les fenêtres du Palais-Royal, Laclos, de son doigt tentateur, pouvait montrer à son prince blasé, qui tournait le dos à ses cabinets de débauche, tout un monde de séductions nouvelles : les délices de la popularité, les promesses de la gloire, les joies de la vengeance et l'espoir du profit. Quelle aubaine pour des frondeurs ! A leurs pieds, l'émeute toute prête grouillait et s'agitait confusément. Dans son jardin étroit et poussiéreux, il semblait que le duc d'Orléans ait couvé la Révolution comme dans son œuf. A cette heure le jardin débordait, l'œuf éclatait. L'armée redoutable et crédule, les bandes avides de la misère et les bandes folles de l'utopie, y avaient, à l'abri de la police, établi leur campement. Ces gardes françaises déserteurs, qui brandissent l'épée nue, en criant : « A bas la calotte » [1], ce sont les mêmes que les soldats débandés et déguisés, que Condé lançait contre les bourgeois et les parlementaires royalistes. Ces libellistes, ces motionnaires, qui pérorent sur les tables des cafés ou sur les chaises du jardin, ressemblent singulièrement aux clercs de la basoche que Retz enrégimentait à sa suite. Quant aux ouvriers sans travail, aux souteneurs, aux filles, aux mendiants et aux vagabonds, qui cachent un couteau sous leurs haillons, aux habitués de tripot, aux tenanciers de bouges, aux agioteurs, aux colporteurs, aux ivrognes, qui encombrent maintenant les galeries, depuis les processions de la Ligue, ils sont au plus offrant et au plus violent. Laclos se trouvait au Palais-Royal « comme une araignée au milieu de sa toile. »

La foule ne le connaissait pas encore et ne l'aper-

2. Hardy. *Journal*, 26 juin 1789.

eut jamais. Actif et secret, il observait et agissait, étendait silencieusement ses liaisons avec le personnel révolutionnaire et, dans l'ombre, machinait froidement une audacieuse intrigue. « Ce Laclos, » dit Dumont, qui l'aperçut chez Mirabeau, « attaché au duc » d'Orléans, était un homme sombre, taciturne, ayant » la figure et le regard d'un conspirateur, réservé, » spirituel, mais si peu liant qu'à peine lui ai-je » parlé, quoique je l'ai vu plusieurs fois [1] ». Il faisait partie de trois clubs, qui se fondèrent à cette époque, et où se réunissaient, avec un grand nombre de constituants, la plupart des hommes qui jouèrent un rôle dans les débuts de la Révolution : le club des Patriotes, situé rue des Bons-Enfants, le club National, établi dans une des galeries du Palais-Royal, et celui de Valois [2]. Nous avons la liste des membres de ce dernier [3]. On y trouve avec le duc d'Orléans, également inscrit aux deux autres, Siéyès, les Lameth, La Fayette, Mirabeau, etc. L'historien Rulhière y rencontra plusieurs fois Laclos, dont le frère en faisait également partie. Mais dans ces clubs, où l'on communiait dans l'enthousiasme des réformes, ne se découvrait aucune ambition particulière. C'est à Montrouge, chez le duc de Biron, qui possédait une petite maison dans ce village, que Laclos se retrouvait avec le prince et ses partisans. C'est là, qu'on dépouillait prestement les principes et qu'on traitait cyniquement la politique, comme on traite de femmes

1. Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 169.

2. Déclaration de Laclos à sa section. A. N. F 7 4.686.—Laclos faisait également partie du Club de 89, fondé chez Duport par 36 membres, et entièrement composé de nobles. Il y fut présenté par Biron, en même temps que le duc d'Orléans, Fitz-James, Clermont, Loison, Ducrest, Sémonville, Lusignan, Saisseval et Dampierre. V. Nauroy, *Le Curieux*, I, p. 23.

3. V. Challamel. *Les clubs contre-révolutionnaires.*

entre viveurs. Depuis le commencement de 1789, s'y tinrent des conciliabules nocturnes, dont rien n'a transpiré, ni pour les contemporains, ni pour la postérité. Le projet qui s'y trama ne s'est fait connaître que par un essai d'exécution.

Deux ans auparavant, Brissot, dans une note qu'il écrivit pour le marquis Ducrest, en traçait déjà le plan. « Depuis la fin de la guerre civile connue sous » le nom de *Fronde*, écrivait-il, il n'y a plus eu » en France qu'un parti triomphant, celui de la » Cour ; le grand art de conduire un parti, que pos- » sédait si bien le cardinal de Retz, qu'il employait » si mal, ce grand art s'est perdu faute d'exercice » et toutes les intrigues se sont bornées en » France à déplacer des ministres ». Désormais on fonderait, comme en Angleterre, le parti des défenseurs du peuple contre le despotisme ministériel. La « Constitution » serait le mot d'ordre. « La tête » de ce parti doit être la maison d'Orléans ». Il faut identifier sa cause avec la cause populaire. Si, dans le commencement, le duc d'Orléans se distingue « par des actions éclatantes de bienfaisance et de patriotisme », il deviendra « l'idole du peuple ». Qu'il épouse donc la « doctrine » en vogue, qu'il la répande par des écrits, qu'il gagne à lui les meneurs. « On voit avec surprise » les sommes énormes que dépensait le cardinal de Retz pour se gagner des partisans. Il faut donner l'exemple de « cette dépense patriotique ». Il faut enfin se rendre « agréable au » peuple, redoutable aux ministres, nécessaire au Roi. »

La convocation des Etats Généraux n'avait, à la fin de 1788, rien changé à ces projets, puisés dans les mémoires de Retz, « qui doivent être continuel- » lement médités par tout homme qui veut être la » tête d'un parti. » S'ils réussissaient, si le duc d'Or-

léans, populaire et tout-puissant, apparaissait à la cour épouvantée comme l'unique et suprême ressource pour pacifier l'orage, il demanderait au roi de le nommer lieutenant-général du royaume [1].

D'après Droz, le marquis de Sillery parlait ouvertement de cet espoir et y portait seul une entière bonne foi. « Il était persuadé que le faible Louis » XVI, pour conserver son autorité, avait besoin de la » remettre en d'autres mains durant la tempête ; il » croyait aussi que le duc d'Orléans, dans de hautes » fonctions, révélerait à la France des qualités qui » le rendaient cher aux hommes admis dans sa fami- » liarité [2].» Mais ce projet était tellement naturel que tout le monde le pénétra. C'était le seul moyen que fournissaient les précédents de la monarchie pour s'emparer légalement de l'autorité. Des conspirateurs classiques, comme les amis de Philippe d'Orléans, n'en pouvaient imaginer d'autres. Ainsi le duc de Mayenne avait été lieutenant-général du royaume, pendant la Ligue, et Gaston d'Orléans, pendant la Fronde. Changer de dynastie régnante, à cette époque, eût été une entreprise insensée ; le roi était aimé, respecté ; il avait un fils, deux frères, et deux neveux. Les pouvoirs du lieutenant-général étaient immenses ; il nommait les ministres et disposait des finances et des places. C'était de quoi satisfaire l'ambition de tous les conjurés de Montrouge. « Le duc » d'Orléans, dit Malouet, avait son intrigue à part. » Son but personnel était la vengeance ; celui de son » petit conseil, non la démocratie, mais le profit [3]. »

1. Brissot. *Mémoires,* II. Supplément : Lettres au marquis Ducrest.

2. Droz. *Histoire de Louis XVI.* Droz est intéressant, comme ayant possédé la tradition orale.

3. Malouet. *Mémoires,* I, p. 280.

Voilà donc les frondeurs de Montrouge lançant leur frêle esquif sur l'océan, qui va submerger la France. La tourmente commence joyeusement, puis ils voguent dans les ténèbres et, comme tout le monde alors, vivent au jour le jour. Philippe d'Orléans ressemble à s'y méprendre à Gaston, dont la faiblesse, dit Retz, « inondait toutes les autres qualités ». A la tête des gardes françaises, Biron est assez brave pour jouer les Beaufort ou les Condé. Il trouvera, parmi ses maîtresses, des Chevreuse ou des Longueville. Mais quel est le Paul de Gondi, sinon cet officier opiniâtre, délié comme un homme d'Eglise, friand d'aventures et mené par la galanterie au grand jeu des conspirations. Son intrigue n'était pas nouvelle. Grossir par l'adresse et la corruption la fortune d'un prince imbécile et débauché, c'était un problème courant et une réussite fréquente sous l'Ancien Régime. Les courtisans raffinaient de mépris pour les princes. Ils considéraient leurs vices comme des moyens de réussite. Pour Laclos, le duc d'Orléans est un pantin magique, qui fera sa fortune s'il sait mettre le doigt sur son ressort secret. Ce prince était crédule, borné, détestait la cour, haïssait la reine : voilà de quoi lui inspirer « de l'énergie ». Le secrétaire a dû certainement penser de son maître ce qu'en disait Mirabeau : « S'il » faut un mannequin, autant ce c... là qu'un autre. »

Que Laclos, tout-puissant sur l'esprit du Prince, ait dirigé dans la coulisse les manœuvres auxquelles se livra, de la fin de 1788 jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre, la faction d'Orléans, c'est un fait qui ne parait pas douteux. Comme cette matière est demeurée jusqu'à présent fort obscure, on essaiera simplement de réunir ici les faits qui présentent quelque certitude.

L'hiver, qui précéda la Révolution, fut le plus dur du siècle; la Seine gela de Paris au Havre; la récolte fut désastreuse. Après le froid, la faim répandit ses ravages dans le peuple déjà si misérable. Il y eut parmi les riches un grand élan de charité. Le duc et la duchesse d'Orléans se distinguèrent par des largesses extraordinaires et vraiment royales. Le 20 décembre 1788, le *Journal de Paris* inséra une lettre du marquis de Limon au curé de Saint-Eustache, annonçant, de la part de son maître, que mille livres de pain par jour seraient données aux pauvres de la paroisse, que les femmes en couche seraient soignées gratuitement et que les pauvres honteux seraient secourus jusqu'à la fin du dégel. Le duc d'Orléans fut béni par toute la multitude souffrante, qui errait aux alentours de son palais. Mais sa munificence porta ombrage à la cour, qui déjà y voyait une charité de factieux.

Au plus fort de la période électorale, le duc d'Orléans se signala par un acte autrement retentissant et dont la portée fut considérable. Il chargea Laclos du soin de rédiger des instructions pour ses représentants dans les bailliages dépendant de son apanage et de ses domaines, qui avaient l'étendue de trois ou quatre de nos départements. Laclos composa une espèce de code, où il réunit, en 17 articles séparés, les revendications qu'on pouvait dire nationales, car elles étaient celles de la grande majorité des Français : la liberté individuelle; la liberté de la presse; le secret des lettres; le respect de la propriété; l'impôt consenti; la périodicité des Etats Généraux, qui, dans le cas d'un changement de règne ou d'une régence, devraient être assemblés extraordinairement dans le délai de six semaines ou de deux mois; la responsabilité ministérielle; l'établissement d'un

budget ; l'égalité de l'impôt ; la réforme de la législation civile et criminelle ; la responsabilité des fonctionnaires publics. Avant toute délibération, les Etats Généraux devraient établir la liberté individuelle et fixer les lois constitutives de l'Etat. Les fondés de pouvoir du duc d'Orléans devaient encore accueillir favorablement toutes les demandes du Tiers Etat, qui leur paraîtraient justes et raisonnables, qu'elles soient prises en commun avec les deux autres ordres ou séparément ; déclarer l'abolition des droits et règlements des capitaineries, sous la réserve de conservation des droits de chasse. Enfin ils feraient connaître aux bailliages que leur autorité locale était semblable à celle des Etats Généraux pour la totalité du royaume et qu'ils devraient se guider plutôt sur le bien général que sur les règlements officiels, « les rois de France n'ayant jamais » été en usage de joindre aucun règlement à leur » lettre de convocation. »

Ce document, dans lequel il n'est pas question de la distinction des ordres, par sa concision énergique et sa remarquable clarté, était de nature à frapper vivement et à rallier la masse des électeurs. Sur un point seulement, il devançait l'opinion et fit scandale. « On demande, disait l'article 12, l'établissement du » divorce, comme le seul moyen d'éviter le malheur » et le scandale des unions mal assorties. » L'auteur du traité sur *l'Education des femmes* se trouvait ainsi le premier en France à attaquer, du moins dans un écrit politique, l'indissolubilité du mariage ; c'était innover non seulement en droit et en morale, mais même en religion, puisqu'à cette époque l'Etat et la Religion étaient intimement unis. A vrai dire, cet article, qui parut une injure pour la duchesse d'Orléans, était dirigé contre la Reine, qu'on parlait

couramment au Palais-Royal de faire enfermer dans un couvent. Il flattait la haine du duc d'Orléans, qui le lança comme un défi à la Cour.

L'ouvrage de Laclos porta sans doute ombrage à Mme de Genlis. Il parut au prince trop peu voilé et l'abbé Siéyès, dont un fameux pamphlet venait de porter très haut la réputation, fut désigné comme le plus propre à y faire les changements désirables. Le duc d'Orléans eut avec lui une entrevue dans la maison de Montrouge. Les *Instructions* de Laclos lui furent soumises. « Siéyès, dit Talleyrand, qui, par la dis- » position de son esprit, est habituellement peu » content du travail des autres, ne trouva rien qui dût » y être conservé [1]. » Il rédigea, sous le titre de *Plan de Délibérations à prendre dans les Assemblées de bailliage*, un écrit beaucoup plus long, dont le tour abstrait et le ton tranchant révélaient son esprit de métaphysicien dominateur. Il y insistait sur l'importance du Tiers, seul dépositaire des pouvoirs de la nation.

Les *Instructions* de Laclos et le *Plan de Délibérations* de Siéyès furent imprimés à la suite l'un de l'autre et répandus à profusion dans toute la France [2]. Ils ne furent connus qu'assez tard à Paris, mais exercèrent partout l'action la plus efficace. Les principales dispositions s'en retrouvent dans un très grand nombre de cahiers, même de la noblesse et du clergé, notamment à Paris et dans l'Ile de

1. Talleyrand. *Mémoires* I. (De M. le duc d'Orléans).

2. *Instructions données par S. A. S. Mgr le duc d'Orléans à ses représentants aux bailliages suivies de Délibérations à prendre dans les Assemblées*. Paris 1789. — Les *Instructions* ont été quelquefois, à tort, attribuées à Limon. Siéyès en a dénié la paternité. Elles furent, dit-il, rédigées « ailleurs ». Pariset, dans sa *Notice sur Laclos* (1803), dit : » Les *Instructions aux bailliages*, en 1789, feront » toujours honneur à sa mémoire. »

France. Le tiers-état de la sénéchaussée de Beaujolais annonce que son cahier est rédigé d'après les *Instructions* du duc d'Orléans. Le tiers-état de Marseille fait de même, en exceptant l'article relatif au divorce « La contagion, dit-il, n'est pas arrivée » jusqu'à nous au point de nécessiter le divorce. » « La plupart des communes voisines de Chaumont-en-» Barrigny, dit Beugnot, copièrent religieusement les » instructions de M. Siéyès. » Ce fut en somme un des « modèles » les plus suivis pour la rédaction des cahiers. On a prétendu, mais sans preuve, que Necker avait également répandu de ces « modèles ». Le gouvernement, qui ne savait rien vouloir ni prévoir, ne *fit* pas les élections et l'initiative du duc d'Orléans en fut d'autant plus efficace et remarquée.

Tandis que Laclos dirigeait tout du centre, à Paris, Limon et Ferrier furent détachés en province et y déployèrent la plus grande activité. Le duc continuait partout ses libéralités, fondait des œuvres philanthropiques. Après avoir aboli les capitaineries dans ses domaines, il renonçait, par un arrêté du 10 mai, à une partie de ses droits sur les blés à Crespy-en-Valois, Soissons, Villers-Cotterets et la Fère et consacrait ce qu'il gardait à « faciliter la » subsistance des plus pauvres habitants. » Par une circulaire datée du 7 mars, Limon, en transmettant aux curés de toutes les paroisses de l'Ile de France, les *Instructions* du duc d'Orléans, les assurait de l'intérêt de son maître et de son désir de faire augmenter leur traitement. Le passage suivant est à signaler : « Quant à vous, M. le Curé, je vous » demande avec la plus vive instance de m'aider de » vos lumières sur tout le bien qu'il est possible » d'opérer dans votre canton. Soyez persuadé que

» vous acquerrez des droits réels aux bontés de » M. le duc d'Orléans et à ma vive reconnaissance, » en me procurant des occasions et en m'indiquant » des moyens de faire signaler la justice de ce prince » et son affection pour tous les citoyens sans distinc- » tion qui habitent son apanage et ses possessions. » Il faut citer aussi, pour mesurer l'effet de ses manœuvres, cette réponse enthousiaste d'un vieux curé au duc d'Orléans lui-même : « Fasse le ciel que les » vœux de la noblesse soient exaucés et que sa voix » grave dans le cœur de tous nos princes l'amour » de la justice. Je dirai mon *nunc dimittis* sans » regret lorsque j'aurai vu le jour du salut, ma » patrie et mon roi sous la sauvegarde d'une légis- » lation sage, vivifiante et éclairée. Avec quelques » jours, j'aurai bientôt 98 ans ; aucun jour de ma » vie n'a été semblable à celui dont je vois l'aurore : » heureux soleil, sous lequel tant de vertus ont » germé ! » Le Chanoine Ducastelier ayant publié sous ce titre : *le Grand coup de Filet des Etats Généraux*, une brochure violente contre les moines, où il proposait la confiscation des biens du clergé, Limon écrit à l'imprimeur pour savoir le nom de l'auteur et lui adresser les félicitations de son maître[1].

La popularité du duc d'Orléans grandissait tous les jours. On publiait dans les journaux des éloges emphatiques de ses *Instructions* et de ses bienfaits. On l'acclamait à la Comédie italienne, à Longchamps, au Palais-Royal. Les loges maçonniques, dévouées aux idées nouvelles, offraient des fêtes à leur grand maître, où se pressait « la plus grande aristocratie »[2].

1. Chassin. *Les Elections de Paris aux Etats Généraux*, IV. p. 25, 29, 107.

2. Rapport du lieutenant de police.

Le duc résolut d'entrer aux États Généraux au moment même où le Comte d'Artois, sur le désir du roi, renonçait à accepter les suffrages de la noblesse d'Albret. Il échoua à Orléans, malgré les efforts de Ferrier [1], mais fut élu par la noblesse des petits bailliages de Villers-Cotterets et de Crespy-en-Valois et choisit ce dernier siège. Il intriguait, en même temps, pour être élu à Paris, dont les élections fort tardives ne commencèrent que le 15 avril 1787. Biron, Sillery, Latouche, Noailles, Liancourt et d'Aiguillon étaient déjà élus en province.

La noblesse de Paris avait été divisée en 20 départements et le Tiers en 60 districts, en vue de choisir un électeur pour 10 présents. Le 20 avril, la noblesse du département du Palais-Royal fut réunie à l'Oratoire. Latouche fut élu président. Il fit voter une protestation contre les règlements royaux, qui blessaient les droits de convocation générale de la Commune de Paris, comme ceux des nobles d'être convoqués individuellement à l'Assemblée de leur Ordre. Le duc d'Orléans, le Comte de Barbentane, le Comte de Dampierre, Laclos, le Marquis Ducrest, le Comte de Latouche et Hocquart furent nommés électeurs. Le 21 avril, Laclos, Ducrest et Hocquart furent nommés commissaires pour la rédaction des pouvoirs à conférer aux représentants. Leur rapport insistait sur la nécessité « d'opérer la réunion des » trois ordres de citoyens de la ville afin de rétablir le » plus tôt possible l'ensemble de la Commune » inconstitutionnellement divisée, de parvenir à la » confection d'un cahier commun et d'une élection » commune. » Il demandait l'égalité de l'impôt, le

3. V. sur cette affaire les curieux documents contenus en appendice dans les mémoires déjà cités de Lepelletier.

vote par tête pour tout ce qui concernait la discussion des intérêts de la Commune; la réunion des 40 députés de Paris en un corps représentatif, chargé d'organiser le corps municipal, auquel la police serait confiée. Le 21 avril, les représentants de la noblesse de Paris, réunis au Châtelet, nommèrent des députés pour communiquer aux 60 assemblées du Tiers leur protestation contre la violation du droit de la Commune. Ducrest, Shée, Laclos furent au nombre de ces envoyés et Laclos accomplit sa mission au district des Mathurins. Enfin le 25 mai, Laclos fut encore nommé commissaire pour la rédaction des cahiers de la noblesse avec Duport, Condorcet, Sémonville, le duc de la Rochefoucauld etc.... Le même jour le duc d'Orléans fut nommé, par 67 voix, un des dix députés de la noblesse de Paris et se récusa, en protestant, devant l'assemblée de l'Ordre, de sa reconnaissance et de son dévouement. Sauf le marquis de Mirepoix, tous les députés de Paris firent partie de la minorité de la noblesse qui se réunit au Tiers. Les élections de Paris, où les orléanistes avaient joué un rôle important, eurent une grande influence sur les Etats Généraux déjà réunis à Versailles. La réunion fraternelle des trois Ordres avec le Corps Municipal, les 7 et 14 juin, fut un décisif exemple, qui précipita, la semaine suivante, le serment du Jeu de Paume et la constitution de l'Assemblée Nationale [1].

Conduit et poussé par Laclos, le duc d'Orléans se tint constamment au premier plan de ces événements mémorables. Dans la procession du 4 mai, au lieu de prendre la tête des princes du sang, il se confondit parmi les députés nobles. Les cris redoublés de

1. Chassin. *Les Elections de Paris aux Etats Généraux*, IV.

Vive le duc d'Orléans ! firent pâlir Marie-Antoinette. A la séance solennelle du lendemain, il garda le même rang et fut acclamé par le Tiers. Il usa de toutes les ressources, dont il disposait, pour précipiter la réunion des trois ordres. Le 17 juin, il prononça un discours à la Chambre de la noblesse et prit la tête des quarante-cinq gentilshommes qui se réunirent au Tiers, constitué en Assemblée Nationale. Au milieu de son discours, l'émotion le fit défaillir et on le trouva couvert de quatre gilets dans la crainte d'un attentat. Le 27 juin, toute la noblesse se réunit au Tiers à la suite du duc d'Orléans. Le 3 juillet, l'Assemblée reconnaissante choisit le prince pour son président ; il refusa, étant incapable d'exercer cette place, qui en eût fait le véritable chef de la nation. Il n'en continua pas moins ses actives menées. Le 6 juillet, un agent secret de Montmorin le signale, visitant en personne tous les bureaux tour à tour, tandis qu'ils élisaient les membres du Comité de Constitution et les pressant « de ne pas perdre de temps[1]. »

Le même agent nous a transmis de bien curieuses révélations sur l'état du Palais-Royal, pendant les trois semaines qui précédèrent le 14 juillet. Ce n'était que feux de joie, illuminations dans la nuit, réjouissances dans la journée, « qui tenaient » de la folie ». Les « gens sages » ne peuvent plus pénétrer dans le jardin, et le Maréchal de Broglie somme en vain le prince d'y rétablir l'ordre. « On » ne parlait que du duc d'Orléans ; les uns voulaient » le faire généralissime des troupes nationales, les » autres voulaient le faire roi.... » « J'ai vu une

1. Les rapports très curieux de cet agent secret se trouvent aux archives du Ministère des Affaires Etrangères (France 1405 f° 238). Ils ont été publiés par la Revue : *La Révolution française* et par M. Chassin, dans l'ouvrage déjà cité.

» scène bien singulière. Environ soixante à quatre-
» vingts particuliers se promenaient dans l'intérieur
» et hors de la ville. Un d'eux marchait en tête et
» portait une bannière sur laquelle on lisait distinc-
» tement : Vive le Roi, Vive le duc d'Orléans, Vive
» le Tiers-Etat. Cette troupe s'arrêtait devant tous
» les corps de garde des gardes-françaises pour les
» saluer et ils criaient à tue-tête : Vivent nos cama-
» rades ! » Le 1er juillet, on parle au Palais-Royal
« de mettre pierre sur pierre le château de Versailles
» et de le brûler. On parlait ensuite de M. le duc
» d'Orléans ; tous le déclaraient généralissime des
» troupes nationales, d'autres.... Mais je me tais tant
» je frémis des folies du jour ; elles sont à leur
» comble. » Le libraire Hardy, dans son journal, se fait l'écho de ces bruits. Il signale le grand souper offert dans le jardin aux gardes françaises prisonnières, que la foule vient de délivrer. « M. le duc
» d'Orléans ordonne qu'on laisse toute la nuit les
» portes ouvertes. » Une délégation des poissardes de Paris « encense avec des fleurs ces courageux citoyens, » en chantant :

Vive Louis XVI
Vive ce roi vaillant
Monsieur Necker
Notre bon duc d'Orléans

Le duc d'Orléans était devenu «l'idole du peuple», mais il s'agissait de gagner à sa cause, par la flatterie ou l'intérêt, les meneurs et les têtes de la Révolution. Les royalistes et les émigrés ont fait grand bruit de l'alliance du duc d'Orléans et de Necker. Cette alliance n'a jamais existé. Necker se réjouissait, en royaliste, de voir un prince du sang favorable aux idées nouvelles, aimé de la foule et susceptible

de faire un utile contrepoids au parti de la Reine. Mais il n'était d'aucune intrigue et subissait les événements ; d'ailleurs, il était trop vaniteux pour servir les projets d'autrui. En revanche, le duc d'Orléans, si méprisé avant la Révolution, renforçait son autorité morale et politique en associant sa popularité à celle du célèbre et vertueux Génevois.

La Fayette parut alors le maître de la France et l'arbitre de ses destinées. Il était le dieu de la bourgeoisie et l'épouvantail de la Cour. S'il se fut mis dans le parti du duc d'Orléans, peut-être en eût-il assuré le succès. Aussi celui-ci ne lui ménagea-t-il pas les avances. « Parmi les gens qui » se montrent le plus dans la Révolution, écrit » La Fayette, le 11 juillet 1789, il y a quelques per- » sonnes dont les vues s'étendent plus loin que » l'établissement d'une constitution. Je suis persuadé » que M. le duc d'Orléans, ou du moins les gens qui » le poussent, ont le projet de brouiller. Il m'a été » dit des mots, fait des avances. Hier, on me disait » que la tête de M. d'Orléans et la mienne étaient » proscrites ; qu'on avait des projets sinistres contre » moi, comme seul capable de commander une » armée ; qu'il faudrait que M. le duc d'Orléans et » moi unissions toutes nos démarches ; qu'il serait » mon capitaine des gardes, comme moi le sien. Je » répondis froidement que M. le duc d'Orléans » n'est à mes yeux qu'un particulier plus riche que » moi, dont le sort n'est pas plus intéressant que » celui des autres membres de la minorité, qu'il est » inutile de former un parti quand on est avec toute » la nation... mais, en attendant, je veille M. d'Or- » léans et peut-être serai-je dans le cas de dénoncer » à la fois M. le comte d'Artois comme factieux » aristocrate et M. le duc d'Orléans comme factieux

» par des moyens plus populaires[1]. » La Fayette était trop probe pour se laisser corrompre. Un amour-propre sans mesure l'élevait au-dessus de tous les projets particuliers. Enfin son exaltation républicaine lui rendait un prince usurpateur deux fois détestable. Il méprisait le duc d'Orléans et, dès qu'il soupçonna ses projets, les combattit avec acharnement.

La vénalité bien connue de Mirabeau donnait plus de prise à un prince, dont l'argent était le grand ressort. Tous deux se rencontrèrent, à la fin de 1788, à la table du comte de la Marck, avec Biron, qui était leur ami commun. Mirabeau n'eut pas de peine à juger le duc d'Orléans. « Je me souviens, » dit Dumont, de lui en avoir entendu parler avec » quelque éloge, c'est-à-dire de ses talents naturels, » car il disait qu'en morale, il ne fallait rien lui » imputer, parce qu'il avait perdu le goût et ne » sentait plus la différence du bien et du mal[2]. » Mais Mirabeau était avide d'argent et ambitieux de pouvoir. Pour satisfaire ces deux passions, il frappait sans se lasser à toutes les portes. S'il n'est pas prouvé qu'il ait eu recours à la caisse du Palais-Royal dans sa perpétuelle détresse financière, il ne semble pas douteux qu'il ait fondé quelques espérances sur la fortune politique du duc d'Orléans. « Je l'ai vu, dit Mounier, passer des comités noc- » turnes tenus par les amis du duc d'Orléans à ceux » des républicains enthousiastes et de ces confé- » rences secrètes aux cabinets des ministres du » Roi[3] ». Dumont, qui vivait chez Mirabeau, croit également qu'il alla quelquefois à Montrouge. Ber-

1. La Fayette. *Mémoires,* II, p. 313.

2. Dumont, *op. cit.* p. 169.

3. Mounier. *Des francs-maçons et des illuminés,* p. 10.

gasse et Mounier ont noté les épanchements imprudents du grand tribun. « Messieurs, disait-il un jour » dans un bureau de l'assemblée, j'ai rencontré hier » le duc d'Orléans, à qui j'ai dit : Monseigneur, » vous ne pouvez pas nier que nous ne puissions » avoir bientôt Louis XVII au lieu de Louis XVI et, » si cela n'était pas ainsi, vous seriez au moins lieu- » tenant-général de Royaume. Le duc d'Orléans » m'a répondu, Messieurs, des choses fort aimables ». Une autre fois Mounier confiant publiquement les craintes qu'il éprouvait des agissements du duc d'Orléans, Mirabeau lui répondit brusquement : « Mais bonhomme que vous êtes, je suis aussi atta- » ché que vous à la royauté, mais qu'importe que » nous ayions Louis XVII au lieu de Louis XVI et » qu'avons-nous besoin d'un bambin pour nous gou- » verner ? » C'était indigner clairement la Régence.

Laclos est communément désigné comme l'intermédiaire et le négociateur du duc d'Orléans près de Mirabeau.

Pendant le mois de septembre, Dumont l'aperçut plusieurs fois chez Mirabeau. Celui-ci avait alors pour secrétaire Desmoulins, qu'on appelait son « séide ». Tous deux menaient joyeuse vie, et Desmoulins disait qu'il aimait Mirabeau «avec idolâtrie» et « comme une maîtresse ». Laclos se montrait avec des allures mystérieuses. « Je ne sais, dit » Dumont, ce qu'il faisait là ». « Laclos, dit le » comte de la Marck, connaissait trop bien les hommes » pour donner sa confiance à Mirabeau. Aussi, dès » le commencement de la Révolution, il avait per- » suadé au duc d'Orléans que Mirabeau serait pour » le Roi [1] ». Au moment de la discussion sur le veto,

1. *Correspondance de Mirabeau avec le comte de la Marck,* publiée par M. de Bacourt. Indroduction, pp. 10 et suiv.

le duc demanda brusquement au comte de la Marck : « Quand Mirabeau servira-t-il la Cour ? » Ce qui est certain, c'est qu'au mois de septembre, quand l'Assemblée discuta dans une grande agitation les droits de la branche d'Espagne à la couronne, Mirabeau soutint Sillery, qui prit la parole au nom du duc d'Orléans, et, comme lui, se jeta avec fougue dans le débat. C'est alors qu'il aurait dit au marquis de Virieu que l'éventualité d'une vacance du trône « n'était peut-être pas aussi éloignée dans le fait » qu'elle pouvait le paraître au premier coup d'œil, » que l'état pléthorique du Roi et celui de Monsieur » faisait à peu près dépendre la question de l'exis- » tence de M. le Dauphin qui n'était qu'un enfant.» Il ajouta que le comte d'Artois, en sortant du royaume, s'était mis hors la loi pour au moins dix ans[1]. Mirabeau entra-t-il de concert avec Laclos dans l'exécution des journées des 5 et 6 octobre? « Ce » que je crois tout bien considéré, conclut à ce » sujet Dumont, c'est que Laclos était trop habile » pour tout confier à l'indiscrétion de Mirabeau, » mais qu'il s'était assuré de lui conditionnellement » en se laissant l'un à l'autre beaucoup de voiles et » de retraites. Il est impossible de ne pas croire à » une liaison entre eux... [2] »

Mirabeau ne fut donc que le complice éventuel des projets de Laclos. La tâche était plus aisée avec les agitateurs encore subalternes du parti démagogique, bien moins soucieux de philosophie politique que de jouissance immédiate, avec un Santerre,

1. Déposition de Bergasse, Mounier, Virieu, à la procédure du Châtelet pour les événements des 5 et 6 octobre.

2. Dumont, *op. cit.* p. 174. — Mirabeau proposa à l'Assemblée nationale de nommer Montalembert inspecteur-général des fortifications.

brasseur populaire, géant favori du faubourg Saint-Antoine ; un Marat, dont les excitations sanguinaires enflamment déjà la populace ; un Camille Desmoulins, qui charme la foule comme un poète, et un Fauchet, qui la soulève comme un apôtre, semblables tous deux, le prêtre et l'avocat, aux prédicateurs burlesques et fougueux de la Ligue, qui farcissaient de latin leurs satires insurrectionnelles. Passant à cheval près du district des Cordeliers, La Fayette raconte qu'il fut invité à s'y rendre. « Le fameux Danton » présidait. Une partie de la salle était pleine de gardes françaises. Danton déclara que le commandement des gardes françaises, rétablies dans leur ancien état, devait être donné au premier prince du sang, au duc d'Orléans, et il demanda l'assentiment du Commandant général à « ce projet si patriotique ». La Fayette se déroba et le complot « qui avait ailleurs ses racines » fut déjoué [1].

Au Palais-Royal, il n'y a qu'à se baisser pour trouver des cadres à l'armée de l'émeute, libellistes violents, motionnaires intarissables, hommes de main toujours prêts : tel, ce marquis de Saint-Huruge, ruiné dans les débauches, accouru récemment d'Angleterre où il fuyait ses créanciers, dont la haute taille et la voix de tonnerre en imposent maintenant d'un bout à l'autre du jardin. Par ambition forcenée, ou par avidité dévorante, de tels hommes sont à qui les paie ; la tourbe des bandits, des affamés et des mauvaises têtes leur appartient ; ils règnent sur Paris, au milieu des ruines d'une autorité qui s'effondre, avec la complicité toute-puissante d'une opinion exaltée. Le duc d'Orléans avait

1. La Fayette, *Mémoires*, II, p. 272

des trésors : ils furent prodigués et souvent ouvertement ; de l'argent fut jeté au peuple par les fenêtres du Palais-Royal. Parfois des distributeurs invisibles glissaient de l'argent dans les poches. Le district de Saint-Eustache, dont dépendait le Palais-Royal, avait contracté une dette de 14.000 livres de vin et de cervelas pour les gardes françaises, auxquelles on offrait aussi des glaces dans le jardin du duc d'Orléans. Garat remarque justement que le prince ne fut pas le seul à agir ainsi ; il cite Chamfort et Valadi qui vidèrent leur bourse [1]. Mais le duc d'Orléans disposait de puissants moyens. Il contracta à cette époque des emprunts considérables en Hollande. Tandis qu'il ne cesse de 1789 à 1792 de restreindre son train, sa fortune en trois ans s'anéantit. L'abolition des droits féodaux ne peut expliquer ce phénomène. En 1789, d'après l'état du comité des domaines de l'Assemblée Constituante, publié dans le *Moniteur* en 1790, il possède 5 millions de revenus ; en 1792, il ne sait comment tenir tête à la meute de ses 2.500 créanciers, et laisse, en mourant, 75 millions de dettes sur 114 millions de biens.

« Le duc d'Orléans, dit Mme Roland, avait sa part » dans toutes les agitations populaires ». Taine considère à bon droit comme décisif le témoignage d'un homme aussi loyal et judicieux que Malouet, auquel Montmorin communiquait tous les rapports de police. Parlant de l'affaire Réveillon, de l'incendie des barrières et des châteaux en province,

1. V. Procédure du Châtelet pour les événements des 5 et 6 octobre. — La Fayette, *Mémoires*. — Garat, *De la conspiration d'Orléans* (1797). — Rivarol. *Passim* « La foule des brigands », écrit-il, « que » la Révolution et *l'or d'un grand personnage*, avaient attirés dans la » capitale. »

Malouet déclare que ces opérations furent payées par le duc d'Orléans. Il y concourait « pour son » compte et les jacobins pour le leur. » Il confirme également une accusation, très amplifiée par Montjoie, et grossie évidemment de circonstances imaginaires, au sujet de l'agiotage sur les blés. « Les » agents du duc d'Orléans, dit Malouet, faisaient » aussi sur cet objet leurs spéculations ; ils faisaient » vendre et acheter en divers lieux, suivant qu'ils » avaient besoin de la faveur ou des fureurs de la » populace. » Le duc d'Orléans fut donc à la fois un des moteurs, mais surtout le principal bailleur de fonds de la Révolution commençante. Une partie des grands révolutionnaires, comme aussi bien des intrigants d'ancien régime, ont dû passer à sa caisse, et Talleyrand sans doute à côté de Danton. Laclos fut l'instrument de ce vaste plan d'émeute et de corruption. Cet officier organisa les cadres et donna le mot d'ordre de l'insurrection. « Jadis, dit » Taine, il maniait en amateur les filles et les bandits du grand monde, maintenant il manie en praticien les filles et les bandits de la rue ». Talleyrand, bien placé pour être informé, l'accuse formellement d'avoir fomenté l'émeute, connue sous le nom d'affaire Réveillon, qui ouvrit la période d'anarchie révolutionnaire. Elle éclata le 27 avril, au faubourg Saint-Antoine, « avec la soudaineté d'un coup de foudre » parmi les ouvriers des fabricants de papier Henriot et Réveillon, le jour même où devaient se réunir les Etats Généraux.

M. Tuetey [1], en analysant les papiers officiels relatifs à cette affaire n'y a vu que l'effet de l'exaltation des esprits, encore accrue par les souffrances de

1. Tuetey. *Répertoire*, t. I. Préface.

l'hiver et la cherté du pain. Il constate cependant que « des meneurs à la solde de je ne sais quel parti » excitèrent et ameutèrent tous les compagnons de » métier et gagne-deniers sans ouvrage, errants par » la ville ». Il cite l'ébéniste Mutel, qui faisait sonner dans sa poche, devant Henriot, les écus de six livres qu'il avait reçus. D'après les procès-verbaux des commissaires, on ne trouva sur les prisonniers, la plupart blessés, ni argent, ni objets volés et les interrogatoires ne révélèrent rien sur les meneurs. Tous prétendaient qu'ils étaient venus là « pour voir le bacchanal » ou « faire la bande joyeuse. » Mais il est impossible de ne pas tenir compte du témoignage si précis de Montjoie, rédacteur de l'*Ami du Roi*, qui, dès la première heure, visita les blessés et causa avec eux. « Tous ceux que j'ai vus, dit-il, avaient » depuis 12 jusqu'à 36 francs, pas une pièce de » monnaie au-dessus, pas une au-dessous. L'un » d'eux s'écria en gémissant : Mon Dieu, faut-il donc » être traité ainsi pour douze misérables francs ». Il est fort probable que ces malheureux terrifiés firent disparaître leur argent, s'ils ne furent pas dépouillés. Le duc d'Orléans traversa le faubourg Saint-Antoine en voiture, pour se rendre aux courses de Vincennes, fut acclamé par les rebelles et leur adressa la parole[1]. Enfin Besenval, qui commandait les troupes et dirigea la répression, aperçut sous cette émeute sanglante des excitations secrètes : « J'attri» buais, dit-il, cette émeute aux Anglais, n'osant » encore accuser M. le duc d'Orléans ».

Le 10 juillet, une brochure dévoilant avec une

1. Montjoie, *op. cit.* I, p. 93. — Montjoie, dit Taine (*Révolution*, t. I, p. 32, en note) est homme de parti, mais il date et précise, et son témoignage, quand il est confirmé d'ailleurs, mérite d'être admis.

précision remarquable les projets de répression de la cour et l'intention du Roi de renvoyer Necker et de proroger des Etats, fut colportée dans Paris et jetée sous les portes. Le soir même, la compagnie d'artilleurs du Régiment de Toul, dont Laclos était titulaire, et qu'on avait appelée de la Fère à Paris, quitta son casernement des Invalides pour venir au Palais-Royal fraterniser avec les gardes françaises et porter des toasts à la nation. Le 13 juillet, le buste du duc d'Orléans fut porté à travers Paris, au milieu d'acclamations sans nombre, à côté de celui de Necker. La foule, à l'exemple de Camille Desmoulins, avait d'abord arboré le matin la cocarde verte. Mme de Staël fait remarquer que c'était la couleur de la livrée de son père. Le Comité des électeurs de Paris y substitua les couleurs rouge et bleu. C'étaient celles de la livrée d'Orléans. La Fayette fut frappé de « ce hasard » singulier » et fit adopter la cocarde tricolore[1]. « Le 14 Juillet, dit Malouet, les agents du duc d'Or- » léans furent les plus remarqués par la foule ». A l'Assemblée, Sillery proposa perfidement une adresse dont le but paraissait être de porter le peuple à de nouveaux excès. Mme de Genlis fit promener dans la foule, vêtue de rouge, la jeune Paméla, qu'on disait née de sa liaison avec le duc d'Orléans. Du jardin de Beaumarchais, elle assista avec les ducs de Chartres et de Montpensier à la prise de la Bastille.

Le plan des frondeurs de Montrouge, activement mené, avait donc été heureusement rempli. Ils s'étaient rendus « agréables au peuple, redoutables » aux ministres ». Restait à prouver au Roi qu'on lui était nécessaire, à s'imposer à lui pour lui dérober le pouvoir. Ce devait être le dernier acte et le cou-

1. La Fayette, II, p. 66.

ronnement du complot. Au lendemain du 14 juillet, l'occasion semblait propice à un prince populaire de monter à cheval et de se montrer dans Paris. L'anarchie était à son comble et le pouvoir semblait offert au plus audacieux. Dans de pareilles circonstances, Condé, après la victoire de Lens, avait couvert le trône de son épée. M. de Virieu déclara plus tard, lors de l'enquête du Châtelet, tenir de Mirabeau que le plan des amis du duc d'Orléans consistait à le présenter comme médiateur entre le gouvernement et Paris soulevé. A l'annonce de la prise de la Bastille, le prince devait se présenter à la porte du Conseil, offrir sa médiation au Roi et demander le titre de lieutenant-général du royaume. « On lui avait fait son thème, on lui avait préparé » ce qu'il avait à dire ». Mais, comme Gaston, Philippe « demeurait tout court au milieu de l'application[1] ». Parvenu à la porte du Conseil, il n'osa y entrer. Il attendit la fin et pria timidement le Roi de lui permettre de passer en Angleterre, si les affaires prenaient une tournure fâcheuse. Le 15, avant de partir pour l'Hôtel de Ville, Louis XVI avait d'ailleurs laissé entre les mains du comte de Provence une lettre qui le nommait lieutenant-général du royaume, si lui-même était privé du moyen d'exercer ses fonctions[2].

La complicité des orléanistes dans les journées des 5 et 6 octobre ne parait pas douteuse. C'est en septembre qu'eurent lieu de fréquentes entrevues entre Laclos et Mirabeau. Dans ce même mois, La Fayette écrivait à son aide de camp, Latour-Maubourg, que le vicomte de Noailles lui faisait proposer un plan

1. *Mémoires* du Cardinal de Retz.

2. Cf. les *Mémoires* de Ferrières et de Bertrand de Molleville.

de milice qu'il croyait « très utile à M. le duc d'Orléans [1] ». Comme toujours les orléanistes agissent en se cachant et suivent le mouvement populaire pour en bénéficier au moment propice. La crainte d'une répression militaire dominait les esprits et la conspiration, qui ramena le Roi et l'Assemblée à Paris, fut celle de tout le monde. Les agents d'exécution ne manquaient pas. Le club breton, où Siéyès disait qu'on faisait une politique de caverne, avait déjà une influence et des moyens d'action aussi puissants que les orléanistes. Coroller, parlant de la conduite des Parisiens en juillet, disait à Malouet : « C'est nous qui les faisons agir ». Les orléanistes combinaient avec lui leurs plans, mais « ensemble plutôt que de concert ». Tous étaient entraînés par le mouvement général qui emportait la masse. Le duc d'Orléans, qui avait des émissaires parmi les émeutiers, avait aussi des espions à la Cour. Il savait qu'on y envisageait déjà des projets de fuite, et que plusieurs ministres conseillaient au Roi de se retirer en province. Si le comte de Provence suivait le Roi, il restait à Paris le seul prince de la famille royale et pouvait saisir le gouvernement. La situation eut été la même qu'au mois de janvier 1649, quand la Cour s'enfuit à Saint-Germain et qu'un prince du sang, Conti, fut nommé généralissime de l'armée municipale. La marche des Parisiens sur Versailles pouvait déterminer cette fuite désirée. Au mois d'août, Saint-Huruge essaya une première fois d'entraîner le Palais-Royal. Pour s'en tenir aux faits dix fois prouvés par la minutieuse enquête du Châtelet, il est certain que le parti du duc d'Orléans usa de tous les moyens de propa-

1. Mortimer-Ternaux *Histoire de la Terreur*. I p. 429.

gande. On peut voir encore aux Archives Nationales[1] une médaille que Gatelier, sous la Convention, déposa au Comité de Sûreté générale. Elle porte sur une face le portrait et le nom du duc d'Orléans, et sur l'autre cette inscription : *Le Père du Peuple, 1789*. Des piques furent fabriquées en grand nombre chez l'armurier du prince, ainsi que des plaques de métal portant ses armes et des pièces de bois, en forme du lambel qui surmontait son blason. Ses jockeys furent aperçus, marquant des maisons à la craie et répandant l'argent dans le peuple.

La Cour prévenue prenait des résolutions désespérées. Vers le 1er octobre, Montmorin vint proposer à La Fayette d'être connétable du Royaume ou même lieutenant-général. Mounier joignit ses instances à celles du ministre. La Fayette refusa, mais se déclara déterminé à défendre le Roi « contre les attentats de M. d'Orléans ». Le 5 octobre, le duc déjeunait chez Mme Elliott et parla fort mal de Lafayette. Il envoya un piqueur chercher ses enfants qui assistaient avec Mme de Genlis à la séance de l'Assemblée. « Oui, il faut encore des lanternes ! » avait crié le jeune duc de Chartres, pendant un discours de Mirabeau contre la Reine. L'attitude du grand orateur fut, comme celle du prince, des plus équivoques pendant cette crise.

Dans la matinée du 4 ou du 5, le vicomte de Noailles se jeta aux pieds de Mme de Coigny, pour la conjurer de quitter Versailles et, une heure après, il assura publiquement au château que Paris était tranquille et qu'il n'y avait aucun danger[2]. Le 6, de fort bonne heure, le duc d'Orléans fut aperçu à Versailles

1. A. N. W 294 dossier 222.

2. *Mémoires* de Condorcet, II, p. 82.

avec une grosse cocarde à son chapeau, souriant, une badine à la main, suivi de la populace et acclamé par la foule aux cris de « Vive le Roi d'Orléans » ; le duc de Biron l'accompagnait. Il ne se montra ni à l'Assemblée, ni aux côtés du Roi. Quant à Laclos, toujours mystérieux, toujours invisible, pour la première fois on le voit, ou, du moins, on l'entrevoit. « Imaginez, » dit Taine, décrivant la foule des femmes qui marchaient sur Versailles, « que Chamfort et Laclos » ont envoyé leurs maîtresses ». Pour Laclos, l'hypothèse est fausse ; c'était un époux tendre et rangé. Mais M. de Ternay, qui le connaissait pour l'avoir vu plusieurs fois dans la tribune des suppléants à l'Assemblée, croit l'avoir distingué à Versailles, dans les appartements, « vêtu d'un habit brun et conver» sant avec différents groupes du monde ; il était » alors 5 heures environ de l'après-midi du lundi 5 ». Rulhière déclara également avoir entendu dire que « M. de Laclos, officier d'artillerie, s'était rendu à » Saint-Denis pour attendre M. le duc d'Orléans et » partir avec lui[1]. » Mais ce prince n'était pas homme

1. *Procédure du Châtelet.* Dépositions du comte d'Absac de Ternay et de Rulhière. — Il est probable que Laclos, qui connaissait la vanité de La Fayette, fit luire à ses yeux l'espoir de la régence pour lui-même, afin de le déterminer à marcher sur Versailles. Il espérait que cette marche de l'armée parisienne déterminerait la fuite du Roi, en ne compromettant que son général. La régence fut proposée à La Fayette, le 5 au matin, dans la salle du Comité de police, présidée par l'abbé Fauchet, qui était gagné au parti d'Orléans. Cf. La Fayette. *Mémoires*, II, p. 337. — M. de Staël écrivait le 22 octobre à Gustave III, en signalant la participation du duc d'Orléans aux journées des 5 et 6 octobre : « Un moment d'audace le rendrait » maître du royaume. Dans celle-ci, la peur l'a fait fuir. M. de la » Touche, son chancelier, le duc de Biron, son ami, M. de Sillery, » son capitaine des gardes, et surtout M. de Laclos, qui appartient » au duc d'Orléans, auteur d'un fameux roman intitulé les *Liaisons* » *dangereuses*, chef-d'œuvre d'intrigues, dont il s'amusait avant de » le mettre en action, suscitaient le complot. »

à quitter Mme de Buffon pour tenter un coup de force. Rivarol disait ironiquement qu'il était « le prince » le plus sage qui ait encore paru dans une insurrec- » tion » et Ducrest, « qu'il aurait toujours peur de ne » pas avoir les filles de l'Opéra dans son parti. » Le Roi d'ailleurs aurait tout subi plutôt que de se mettre sous la tutelle de son cousin ; la Reine eût préféré la mort à cette humiliation. Tous deux furent ramenés à Paris en prisonniers, mais sauvés de la faction d'Orléans. La fronde du Prince avait échoué. Laclos, après un an de la plus folle intrigue, n'avait réussi qu'à précipiter pour toujours dans un insondable abîme son malheureux prince.

Comme les frondeurs de 1789 ne se guidaient que sur les précédents du passé, c'est encore ainsi que la Cour les jugea. Habituée comme eux à user de manœuvres souterraines et de corruption, incapable de comprendre la force nationale qui venait de se lever en France, cherchant à ses côtés les nouveaux meneurs de la populace, c'est au duc d'Orléans, à ses rancunes, à son ambition, à son or, à ses agents, qu'elle attribua tous ses malheurs. La Révolution n'avait ni plan, ni guide ; elle s'avançait, aveugle et formidable, comme une force de la nature ; il eut fallu, pour la comprendre, soupçonner la démocratie près du trône, et connaître la psychologie des foules au milieu des salons. Le « parti orléanais » offrait seul les caractères d'une faction ; il avait un passé, un but, des moyens. Le Roi et la Reine, d'accord en cela avec La Fayette, crurent sincèrement qu'il était cause de tout. Ils étaient également convaincus que les Anglais favorisaient et soudoyaient le duc d'Orléans.

La croyance en cette alliance secrète était générale en Europe. Staël et Mercy en faisaient part à

leurs gouvernements. L'appel à l'étranger n'était-il pas la tradition des frondeurs? Pitt était pacifique et réformateur ; la Révolution le débarrassait d'un voisin redoutable. Le sort de Louis XVI ne le touchait pas plus que celui de Charles Ier n'avait touché Mazarin. Il avait à se venger de la guerre d'Amérique. L'ambition du duc d'Orléans et l'or des Anglais, telles étaient, pour Mme Campan, les deux causes de la Révolution française. « N'allez pas à Paris tel » jour, lui disait la Reine, les Anglais ont versé de » l'or, il y aura du bruit ». Elle lui disait encore : « Je » ne prononce pas le nom de Pitt, sans que la petite » mort ne me vienne dans le dos ». Elle envoyait des émissaires en Angleterre, et leurs récits lui semblaient « sinistres ». Tippoo-Sahib ayant fait demander à Louis XVI son appui contre les Anglais, celui-ci refusa et dit à Bertrand de Molleville : « Ceci res» semble beaucoup à l'affaire d'Amérique, à laquelle » je ne pense jamais sans regrets. On abusa dans » cette occasion un peu de ma jeunesse et nous en » portons aujourd'hui la peine. La leçon est trop » forte pour être oubliée ». Le Ministre des Affaires étrangères, Montmorin, cherchait vainement des preuves; ses agents secrets ne cessaient de l'avertir à la fois des agissements de l'ambassadeur d'Angleterre, le duc de Dorset, et de ceux du duc d'Orléans. « Ce que je puis vous assurer, de science cer» taine, « lui écrivait le 14 août, l'ambassadeur de » France à Londres, » c'est que, dès les premiers » moments que les troupes ont reçu l'ordre d'appro» cher de Paris, et beaucoup avant leur arrivée, » M. le duc de Dorset a assuré à la cour que c'était » une fausse démarche et que ces mêmes troupes, si » elles étaient employées, se déclareraient pour le » peuple de préférence au Roi. Cet esprit du duc de

» Dorset peut assurément faire croire qu'il avait des » données extrêmement positives. » L'accusation d'avoir soudoyé les gardes françaises et les autres régiments du Roi était précisément une des plus répandues contre le duc d'Orléans. Malgré l'abondance de la récolte en Angleterre, la Chambre des Communes refusa d'autoriser l'importation des blés en France où régnait la disette ; or tout le monde répétait que le duc d'Orléans spéculait sur la cherté des grains[1].

Ce prince passa donc à la fois pour le chef de tous les factieux et pour le complice des ennemis de la France. Le mépris, qu'il inspirait déjà, se changea en exécration. Le tendre amant d'Agnès de Buffon apparut comme un monstre d'infamie. Le viveur aimable et nonchalant de Monceau et du Raincy prit un masque d'énergie criminelle. N'avait-il pas pour conseiller l'auteur des *Liaisons dangereuses* ? C'est Laclos en effet, c'est ce terrible ambitieux qui l'avait lancé sur la voie fatale, dont le dernier terme devait être le régicide et la guillotine. Décidément « l'homme noir » avait bien « travaillé » son prince. On disait couramment qu'il avait été pour lui « la plus dangereuse des liaisons. »

1. Se sentant compromis, le duc de Dorset écrivit au Président de l'Assemblée pour lui dénoncer un prétendu complot formé pour brûler Brest. Il déclara à Louis XVI que l'argent, qu'on disait sortir de chez lui, était adressé par des négociants anglais pour le compte de négociants français. Louis XVI se plaignit à Georges III de son ambassadeur, qui, devant la rumeur publique, dut quitter Paris. (V. la corr. du député Jean-Félix Faydel, publiée dans *la Quinzaine* du 1er octobre 1904). Le Club des Noirs était soudoyé par l'Angleterre et publiait le journal *l'Observateur*, dirigé par Gabriel Feydel, que nous retrouverons aux côtés de Laclos. Faydel reçut, par erreur, plusieurs lettres adressées à Gabriel Feydel par un club anglais, qui se disait depuis 40 ans en rapports avec les révolutionnaires français.

CHAPITRE VIII

LA FUITE A LONDRES

La Fayette décide de faire partir le duc d'Orléans à Londres avec Laclos. — Attitude de Mirabeau. — Instructions de Montmorin. — L'arrestation de Boulogne. — *Domine salvum fac regem.* — Un nid d'amoureux. — Les espions du marquis de la Luzerne. — Entrevues nocturnes de Calonne et du duc d'Orléans. — Les soupers de Mme de Buffon. — Le mystérieux Laclos. — Confidences à Tilly. — La Révolution dans la diplomatie.

Dans l'après-midi du 6 octobre 1789, La Fayette chevauchait aux portières de la voiture royale, entraînée de Versailles à Paris par cet étrange cortège, que Taine appelle « un convoi funèbre de toutes » les autorités légales et légitimes... un Mardi gras » meurtrier et politique... une formidable descente à » la Courtille. » Ses allures étaient celles d'un triomphateur, mais il ne savait lui-même s'il était le protecteur ou le geôlier de son souverain, ni s'il conduisait ou suivait la multitude. Aperçut-il, en traversant Passy, sur la terrasse de Mme de Boulainviliers, le duc d'Orléans, qui se dissimulait derrière ses enfants, et Mme de Genlis, fort impatiente de voir passer la reine? C'est ce prince, populaire autant que malfaisant, qui le préoccupait. La Fayette venait de maîtriser la cour, en la sauvant du massacre, mais il n'avait pu saisir « l'invisible main » de cette cabale

infernale, vendue à l'étranger, qui voulait lui arracher son œuvre, la corrompre et la perdre dans l'anarchie. En arrivant à Paris, vers six heures et demie, il vit la consternation et l'effroi peints sur tous les visages. Un de ses aides de camp, le marquis du Châtelet, le trouva lui-même fort découragé. « Il » m'avoua, dit-il, que ses ennemis étaient plus forts » que lui. Je lui proposai de les écarter sans perdre de » temps et de se charger de la constitution comme » de la révolution. Sa tête n'était point assez grosse » pour un tel projet. Il me dit qu'il voulait tout es- » sayer avant d'en venir là et qu'il voulait effrayer » ou acheter M. le duc d'Orléans. Je lui représentai » que ce n'était qu'un palliatif, mais qu'au cas qu'il » s'y déterminât, le premier moyen était le plus » économique et le plus sûr[1] !... »

Tandis que la Cour, dans le plus grand désordre, s'entassait dans les Tuileries, La Fayette eut une entrevue avec M. de Montmorin. C'est alors qu'il fut décidé de faire sortir du royaume le duc d'Orléans. On effraierait le prince sur les responsabilités que les agitateurs, qui abusaient de son nom, lui faisaient encourir. On sauverait les apparences et l'on ménagerait son amour-propre sous le couvert d'une mission diplomatique. En l'envoyant à Londres, on intéresserait à ce voyage ses plaisirs, ses goûts et son amitié pour le prince de Galles. Son conseiller Laclos pourrait le suivre, ainsi que son ami le duc de Biron. Le retour serait fixé à la fin, qu'on prévoyait prochaine, des travaux de l'Assemblée. Du même coup, le duc était condamné à l'impuissance ; son départ semblerait une fuite et deviendrait un aveu : c'était la ruine du parti orléanais.

1. *Mémoires* de Bouillé. Lettre de M. du Châtelet.

Le 7 au matin, La Fayette écrivit au duc d'Orléans pour lui demander un rendez-vous dans l'hôtel de Mme de Coigny, rue Saint-Nicaise.

« Philippe le Rouge » était déjà lassé de l'émeute; le « prince tricolore » trouvait que la Révolution avait trop duré. Elle lui coûtait beaucoup d'argent et dérangeait ses plaisirs. Sa haine pour la Reine était sinon éteinte du moins satisfaite; il s'était rendu populaire, redoutable; on devait le traiter comme une puissance. Maintenant il se repliait sur lui-même, sur ses intérêts, sur ses goûts. Une réconciliation honorable avec le roi l'eût fort accommodé. C'est dans ces dispositions que le rencontra La Fayette. Elles peuvent seules expliquer qu'après une conversation que Mirabeau qualifia de « très impérieuse d'une part et très résignée de l'autre », il ait accepté, sans y réfléchir davantage, la mission qu'on lui proposait.

Le bruit se répandit dans la suite, que cette entrevue avait été orageuse et que La Fayette menaça le duc d'un soufflet. Rien n'est plus faux. Le duc était timide et borné, mais il ne manquait pas de bravoure et ses manières, qui étaient celles des Bourbons, demeuraient hautaines jusque dans l'orgie. Il n'eût jamais permis qu'on lui manquât. La Fayette, qui n'avait rien dans le ton d'un démagogue, était adroit et savait dissimuler. Tout se passa comme entre gens de cour. « Ils parurent dans les meilleurs termes », dit naïvement Mme Elliott. Le duc suivit sa propre inclination. Il avait trop peu de sens pour comprendre la portée de son acte et, en morale, disait Mirabeau, « il avait perdu le goût. »

La soir même il se ravisa. Ses amis lui ouvrirent les yeux; Biron, qui ne savait pas reculer, refusait énergiquement de l'accompagner. Le prince écrivit à La Fayette qu'il ne partirait pas. Un second

rendez-vous fut pris à l'hôtel de Coigny pour le 12 octobre.

La Fayette lui fit cette fois promettre qu'il serait parti dans vingt-quatre heures et le conduisit lui-même au Roi pour lui annoncer son départ. Louis XVI, qu'on n'avait jusque-là prévenu de rien, fut dans le plus grand étonnement. Cet étonnement redoubla quand le duc d'Orléans l'assura « qu'il tâcherait de » découvrir à Londres les auteurs des troubles. — » Vous y êtes plus intéressé que tout autre, inter- » rompit La Fayette, car personne n'y est plus com- » promis que vous. »

Le même jour, Biron se rendit chez Mirabeau pour le mettre au courant de ce qui se passait. Cette nouvelle prétention du tout-puissant La Fayette le remplit de colère; il se déclara déterminé à l'empêcher. « M. d'Orléans, dit-il à Biron, va quitter sans juge- » ment le poste que ses commettants lui ont confié ; » s'il obéit, je dénonce son départ et je m'y oppose; » s'il reste et s'il fait connaître la main invisible qui » l'éloigne, je dénonce l'autorité qui prend la place » de celle des lois; qu'il choisisse entre cette alter- » native ». Il annonça qu'il prendrait la parole, le 14, à l'Assemblée.

Le duc d'Orléans apprit de Biron, dans la soirée du 12, les dispositions de Mirabeau. Il retomba dans ses irrésolutions, et, à la pointe du jour, écrivit à La Fayette pour reprendre une seconde fois sa parole. Le duc de Biron s'en fut de nouveau trouver Mirabeau. C'est à la suite de cette entrevue, que celui-ci écrivit au comte de la Mark, le billet suivant, qu'il faut dater du 13 :

» M. de Biron sort de chez moi ; il ne part pas » parce qu'il a de l'honneur. Je ne sais pas encore » s'il est bien sûr que les autres partiront. Le pauvre

» prince est leurré, ou veut le paraître par l'espoir » de conclure la quadruple alliance. Il est chargé » d'une lettre pour le roi d'Angleterre. Il n'y a pas » une preuve contre lui et, quand il y en aurait, il » n'y en a pas. Ceci devient trop impudent. Je vous » l'ai déjà dit, cher comte, je ne courberai jamais » la tête que sous le despotisme du génie. A demain » dans l'Assemblée Nationale, *vale et me ama*[1]! »

Mirabeau ne s'en tint pas là. L'offensive était sa méthode. Il prévint La Fayette de son projet de l'attaquer le lendemain. La situation devenait critique. Si Mirabeau parlait, il n'était pas certain qu'il entraînât l'Assemblée, dans laquelle le duc n'avait personnellement que fort peu de partisans. Mais, le débat ainsi posé et rendu public, celui-ci ne pouvait plus accepter de quitter Paris. La Fayette résolut donc d'agir promptement; la crainte de Mirabeau enhardit son âme indécise. Il joignit le duc, l'amena chez M. de Montmorin et le somma de tenir sa parole. « Mes ennemis prétendent, dit le prince, que » vous avez des preuves contre moi. — Ce sont plutôt » les miens qui le disent, reprit La Fayette. Si j'étais » en état de produire contre vous des preuves, je » vous aurais déjà fait arrêter, et il lui déclara très » franchement qu'il en cherchait partout[2]. » Le prince écrivit séance tenante au président de l'Assemblée pour demander ses passe-ports et consentit à partir la nuit même. En même temps, il adressait à Louis XVI une lettre pleine de respect, pour le remercier de la confiance qu'il lui témoignait et de la justice qu'il rendait ainsi publiquement à son dévouement pour les intérêts de la couronne et de

1. *Corr. de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, p. 363.

2. La Fayette, II, p. 858.

la nation, « qui étaient inséparables ». En exécutant ces ordres, ajoutait-il, « je vais m'efforcer d'obtenir la » continuation de la confiance dont Votre Majesté » m'honore et de conserver l'estime de mes compa- » triotes. »

Montmorin lui remit ses instructions ; elles sont datées du 13. C'était un chef-d'œuvre des bureaux. Il fallait flatter le duc, tout en le découvrant, et le faire admettre à Londres, sans alarmer les puissances; d'où ce mémoire, qui se précisait dans ses parties et s'annulait dans son ensemble ; pompeux et déférent dans la forme, on n'y rencontrait qu'ironies et insinuations; il débutait majestueusement par un affront et, pour finir, tendait négligemment un appât qu'il entourait aussitôt d'impossibilités.

« Les troubles qui agitent depuis quelque temps » le royaume, disait ce mémoire, fixent nécessai- » rement l'attention de toutes les puissances, et l'on » ne saurait se dissimuler que la plupart d'entre » elles les voient avec une secrète joie... Parmi les » puissances qui viennent d'être indiquées, il faut » distinguer la Grande-Bretagne ; on sait combien la » force et les ressources de la France l'offusquent : » on sait que le désir de l'affaiblir est le premier » mobile de sa politique ; on doit conclure de là, » que la Cour de Londres envisage avec la plus » grande satisfaction nos embarras intérieurs et » qu'elle fait des vœux pour qu'ils soient prolongés, » et pour qu'en fin de cause ils ébranlent la masse » de puissance qui rend la France le premier empire » de l'univers.

« Il résulte de ces vérités que nous ne saurions » surveiller la Cour de Londres avec trop de vigilance, » et que nous ne devons rien omettre pour démêler » ses véritables intentions. Telle est la commission

» importante que le roi confie au zèle, aux lumières
» et au patriotisme de son cousin le duc d'Orléans. »

Bref on renvoyait le duc aux Anglais, comme un traître à ses complices. Toutefois on le remerciait de sa grande bonne volonté, en lui laissant respectueusement l'initiative de ce départ peu héroïque. « Sa Ma-
» jesté a reçu avec sensibilité l'offre que ce prince
» lui a faite de s'en charger; elle regarde cette offre
» comme une nouvelle preuve de l'attachement qu'il
» a pour sa personne, comme de son dévouement
» pour les intérêts de l'Etat; et elle se persuade d'au-
» tant plus qu'il la remplira avec succès, qu'il a formé
» des liaisons intéressantes non seulement avec plu-
» sieurs personnes qui sont dans le ministère, mais
» encore avec les principaux membres de l'opposition. »

Le mémoire passait ensuite à un autre objet, les Pays-Bas autrichiens, où les défenseurs des anciennes franchises, et le parti démocratique venaient de se coaliser pour soulever le peuple contre Joseph II. Ils avaient, au mois d'octobre, rassemblé une petite armée insurrectionnelle et faisaient appel aux puissances voisines, Prusse, Angleterre et Hollande, ainsi qu'à la France. « Le but de la Cour de Londres
» doit être ou de réunir les Pays-Bas à la confédé-
» ration des Provinces-Unies, ou d'en former une
» république indépendante, ou enfin de les sou-
» mettre à un prince étranger à la maison d'Autriche.
» Si les provinces belges doivent changer de domina-
» tion, le roi aimera de préférence qu'elles aient un
» souverain particulier ; mais la difficulté sera dans
» le choix. M. le duc d'Orléans concevra de lui-
» même, que le Roi doit désirer d'y influer, et qu'il
» importe à Sa Majesté que le prince sur qui il tom-
» bera lui soit agréable. M. le duc d'Orléans sen-
» tira sûrement d'autant plus combien cette matière

» est délicate et combien elle exigera de dextérité » de sa part, que, d'un coté, les vues que la Cour de » Londres pourra manifester, détermineront ou » l'opposition du roi ou son assentiment et, de l'autre, » qu'il est possible que le résultat tourne à l'avantage » personnel de M. le duc d'Orléans [1]. »

Voilà l'idée dont se flattait l'ingéniosité de La Fayette et de Montmorin ! Si le duc d'Orléans aimait les révolutions, qu'il s'occupât de celle de Bruxelles et, puisqu'il haïssait, « l'Autrichienne », on lui proposait la dépouille de l'Autriche. Cet espoir s'empara de l'esprit du Prince et sans doute détermina son départ.

Je crois, dit Mme Elliot, « qu'il consentit à cette idée » et même la désira vivement ». Montmorin se hâtait d'ailleurs de se prémunir contre tout essai de prendre au sérieux cette suggestion. Le roi se réservait de faire connaître ses intentions, quand il aurait acquis des éclaircissements sur celles de la Cour de Londres. Il ne fallait pour le moment que sonder les dispositions des ministres anglais. D'ailleurs il y avait deux bases essentielles à la négociation ; le consentement de l'empereur notre allié et un dédommagement pour son sacrifice. C'était aux Anglais à faire les premières ouvertures. Enfin le duc était engagé à concerter toutes ses démarches avec l'ambassadeur de France à Londres.

Pour l'aider dans cette tâche difficultueuse, il fut entendu qu'il emmènerait avec lui Laclos et Clarke. Laclos, dont son maître ne pouvait plus se passer, était naturellement le personnage d'importance [2]. On

1. Archives des Affaires Etrangères.

2. Voici le portrait que Rivarol traçait, quelques mois après, de Laclos dans le *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolu-*

ne sait quelle fut son attitude après le 6 octobre. Il est assez probable qu'il jugea prudent pour lui-même de s'éloigner quelque temps. C'était lui qui soufflait au duc ces projets de quadruple alliance dont, au dire de Mirabeau, celui-ci s'efforçait par avance de couvrir sa fuite.

Le départ eut lieu le 14, à cinq heures du matin. Quelques heures après, Mirabeau s'acheminait vers l'Assemblée, prêt à prendre la parole. En entrant dans la salle, il reçut un message du duc de Biron, qui le mettait au courant de la résolution finale de son ami. Les passe-ports avaient été accordés sans débats ; la nouvelle était connue d'avance. Le Président Fréteau s'était borné à lire la lettre du Prince avec un billet de Montmorin. Il renonça donc à la parole, mais sa colère et son mépris éclatèrent en paroles imprudentes et brutales. Passant froidement ; la lettre de Biron à ses voisins. « Tenez lisez, dit-il, » il est lâche comme un laquais, c'est un j... f... qui » ne mérite pas la peine qu'on s'est donné pour « lui » ; et il ajouta, en termes tout crus, qu'en scélératesse ce n'était qu'un eunuque et qu'il avait le désir, sans la puissance.

Les députés ignoraient que le duc était depuis longtemps sur la route de Boulogne-sur-Mer. Il y arriva le 16, de fort bon matin, et descendit avec sa suite, au *Lion d'or*. Comme il attendait l'heure de

tion. Paris 1790. — « *Laclos*, le confident, le conseiller, l'ami peut-» être du Duc d'Orléans. C'est lui qui débrouille ses sentiments, qui » enfante tous ses projets, qui dissipe toutes ses craintes ; en un mot, » c'est lui qui en a fait un moment l'idole et l'espoir du peuple. A » quel degré de gloire il aurait élevé ce grand prince, s'il eût pu le » persuader sans l'effrayer ! Mais on apprend à jouer toutes les » grandes qualités, excepté le courage, et le malheureux Laclos n'a » pu même donner le sien à son élève. Il reste donc inutilement attaché à sa fortune et il répond seulement à la nation de ses aumônes. »

la marée pour s'embarquer, une émotion que les royalistes attribuèrent à des manœuvres de Laclos, se répandit dans la ville. Son départ parut au peuple une vengeance de la Cour et sa mission une véritable lettre de cachet. Toute la France avait les yeux sur l'Assemblée Nationale, dépositaire de la souveraineté nouvelle ; on pensa qu'elle avait été trompée et que cet exil avait lieu à son insu. Une foule considérable se réunit sur le port pour empêcher l'embarquement et le duc d'Orléans fut arrêté, comme Louis XVI lui-même devait l'être à Varennes. Il envoya Clarke et Laclos à la municipalité avec ses passe-ports, qui furent trouvés en règle. « A l'ins-» tant même, dit le procès-verbal des autorités, » trois matelotes, déléguées par les femmes de la Beu-» rière vinrent nous témoigner, en présence des deux » envoyés de Son Altesse, que le peuple n'en souffri-» rait point le départ, le regardant comme le père du » peuple et dans la crainte d'être privé d'un protec-» teur puissant. » On décida enfin que Clarke se rendrait à Paris, porteur de lettres pour le Roi et le Président de l'Assemblée Nationale ; il serait accompagné de deux officiers municipaux, désignés par le peuple comme députés, et qui s'assureraient des intentions de l'Assemblée [1]. Les députés de Boulogne arrivèrent le 19 au matin à Paris ; la Commune et l'Assemblée certifièrent immédiatement les passe-ports.

L'opinion publique, comme l'avaient prévu La Fayette et Montmorin, se soulevait contre le prince fugitif, hier encore si populaire. Il n'avait annoncé son départ que par une insignifiante circulaire. M[me] de Genlis rédigea une courte note pour les journaux. Les admirateurs patentés du Palais-Royal étaient dans la

1. Archives municipales de Boulogne-sur-Mer.

consternation. Le 16 et le 17 octobre, fut criée dans les rues de Paris une *Lettre à M. le duc d'Orléans*, où l'on reconnaît le ton biblique et la bizarrerie franc-maçonnique de Fauchet. « Où est, » s'écriait ce nouveau Jérémie, « le génie tutélaire qui veillait » à mes côtés?... Il m'abandonne celui en qui j'avais » mis mes espérances. Qu'est-ce donc qui se prépare?... » On vous accuse, parlez, l'Europe jugera... Il faut » que comme une lumière effrayante, vous paraissiez » tout à coup au milieu de vos pâles détracteurs et » que vous éclairiez d'un jour redoutable les antres » de ténèbres, que recèlent leurs trames odieuses. La » calomnie rouille tout ce qui brille parmi les » hommes. On n'enlève pas un père à ses enfants » sans qu'ils sachent pourquoi?... » La fuite du duc d'Orléans l'avait subitement transformé en accusé. On répétait ce mot de La Fayette que ses lettres de créance avaient été des lettres de grâce. Le 19, à l'Assemblée, Mirabeau adressa de vifs éloges à Bailly et à La Fayette et brisa décidément avec le parti orléanais.

Le 21 octobre, Peltier fit éclater toutes les rumeurs publiques, dans un pamphlet qui eut un énorme retentissement : le *Domine salvum fac regem*. Il dénonçait le complot formé par le duc d'Orléans pour devenir lieutenant-général du royaume et par Mirabeau pour être ministre ou maire de Paris. Laclos, Latouche, Shéé étaient les principaux instruments de la conjuration. Talleyrand aurait eu le sceau ou les finances. Biron eût remplacé La Fayette. « C'était dans une petite maison d'Essonnes, à sept » lieues de Paris, entre les magasins à poudre et les » moulins de Corbeil que l'infernal Laclos avait » établi sa manivelle générale; Agnès de Buffon s'y » rencontrait avec le duc. Il fallait faire sortir le duc de

» son apathie, de son épicurisme, tranchons le mot, de
» sa jeanfoutrerie habituelle, mais rien n'était impos-
» sible au séducteur de la Présidente de Tourvel. »
Intimider, chasser ou tuer le Roi, emprisonner Monsieur, puis le Dauphin, « ramener au Palais-Royal
» les beaux jours de la Fillon et du cardinal Dubois »,
tels étaient, d'après Peltier, les projets de la faction.
« Mais quand le peuple de Paris voit le Roi des
» Tuileries, concluait l'écrivain royaliste, au diable le
» roi des Halles ! » Un soufflet de La Fayette avait suffi
à le mettre en fuite !

Ces accusations et l'état de l'opinion émurent singulièrement les amis du duc d'Orléans, déjà consternés par son départ. Le lendemain à l'Assemblée, Sillery voulut apporter quelques explications sur le départ du prince ; il ne put se faire entendre. Le baron de Menou prit sa place. Il représenta que le duc d'Orléans, député aux États généraux, ne pouvait accepter de mission particulière et demanda qu'il lui fut enjoint de reprendre son poste pour répondre aux accusations de ses ennemis. Liancourt et Biron se hâtèrent de combattre cette proposition maladroite. Ils affirmèrent que le départ de leur ami était volontaire et sa mission des plus importantes. Après une protestation indignée de Latouche contre les attaques qui le visaient personnellement, l'Assemblée décida qu'il n'y avait pas lieu de délibérer quant à présent.

L'ambassadeur de France à Londres, le marquis de La Luzerne [1], avisé officiellement, tint d'abord la

1. Toutes les pièces de cette soi-disant mission à Londres du duc d'Orléans, suivi de Laclos, sont encore aux archives du ministère des Affaires Étrangères, dans la correspondance générale de l'ambassade de Londres. Les lettres du prince et les réponses qu'y fit M. de Montmorin ont été publiées dans un recueil fort authentique

nouvelle secrète. Il se rendit ensuite chez le duc de Leeds, ministre des Affaires étrangères, et lui fit part officiellement que le duc « entreprenait ce voyage » du consentement de Sa Majesté et qu'elle en connais- » sait et approuvait les motifs. » Il parla de même aux Français qui l'interrogèrent. « Je fus obligé, écrit-il, » d'entendre pendant plusieurs heures toutes les absur- » dités que leur imagination enfanta ou que leurs amis » de Paris leur avaient mandées ». Enfin il envoya une note aux journaux annonçant simplement l'arrivée du duc, après avoir pris congé du Roi et de la famille royale. Bientôt il apprit « la scène indécente qui » s'était passée à Boulogne. Je m'attends, écrit-il, » qu'aujourd'hui elle va exercer la plume de tous » les frelons d'Angleterre. »

Le marquis de La Luzerne était le neveu de Malesherbes, le frère de l'évêque de Langres et du comte de la Luzerne, ministre de la Marine ; envoyé du roi près du Congrès américain pendant la dernière guerre, il avait ardemment travaillé à la cause de l'indépendance des États-Unis. Comme son premier secrétaire Barthélemy, c'était un monarchiste constitutionnel, un monarchien, comme on disait. Il était l'ami et l'admirateur de Lafayette et croyait en Necker ; au demeurant religieusement fidèle à son roi. « Je serai, écrivit-il à Montmorin, dans tous » les jours de ma vie, bien heureux et bien glorieux » lorsque je pourrai contribuer à faire réussir les

intitulé : *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis XVI, la Reine, Montmorin, Liancourt, Biron, etc., etc...* publiée par L. C. R. Paris, Lerouge, 1800 et 1801. Les lettres du marquis de La Luzerne, qui surveillait le prince et son secrétaire, sont inédites. Elles étaient toutes chiffrées. On verra qu'elles abondent en révélations curieuses. Nous indiquons une fois pour toutes cette source importante.

» affaires de Sa Majesté, et c'est avec un zèle bien
» sincère et bien pur que j'y emploierai tous mes
» soins dans la circonstance présente. »

Le duc d'Orléans débarqua à Londres, le 21 octobre ; il fit une visite à l'ambassadeur de France et se rendit presque aussitôt aux courses de Newmarket, pour y retrouver son grand ami, le prince de Galles.

Le roi et la reine d'Angleterre lui accordèrent audience quelques jours après. M. de La Luzerne s'était activement employé à empêcher que Georges III ne conçut de l'humeur « de ce que pour se débarrasser du duc on l'avait envoyé en Angleterre. » Georges III se souvint qu'il était père et reçut le prince comme un ami de son fils, c'est-à-dire assez mal. « J'ai remis hier au roi d'Angleterre, écrit le duc
» d'Orléans à Montmorin, la lettre dont Sa Majesté
» m'avait chargé pour lui. Il m'a longtemps entre-
» tenu du Roi et de la France. Il m'a témoigné en tout
» les sentiments les plus pacifiques et particulière-
» ment les dispositions les plus amicales pour la
» personne du Roi. » Le duc de Leeds, qui était présent à l'entretien, confia à M. de La Luzerne quelques détails plus piquants. Le roi d'Angleterre s'était longuement étendu, « sur les malheurs de la France, sur la bonté et la modération de son roi » ; il fit voir clairement à son interlocuteur qu'il désapprouvait entièrement la conduite des gens qui, « étant nés pour être
« plus attachés au roi que d'autres sujets, ont pu s'en
» éloigner dans un moment où leur devoir aurait pu
» lui être utile ». Georges III parut surtout vivement touché lorsqu'il parla des derniers événements de Versailles et déclara « qu'il avait admire comme il
» le devait, le sang-froid, la prudence et la fermeté
» du Roi et de la Reine. » Le duc d'Orléans feignit

de ne pas entendre. La Reine dissimula encore moins ses sentiments privés. « Cette princesse, qui dans sa » manière a bien un peu de hauteur a été choquée » de ce que M. le duc d'Orléans n'est venu à son » audience qu'une demi-heure plus tard qu'elle ne » l'avait fixée. » Le duc fut également reçu par Pitt et se déclara satisfait de sa franchise ; c'était qualifier avantageusement son silence. Cet accueil était de nature à plaire aux Tuileries. « Le roi, écrivit » Montmorin, a été très sensible aux sentiments » que le roi d'Angleterre a manifestés à son égard » dans l'audience de M. le duc d'Orléans. Sa Majes- » té désire que ces sentiments influent sur la poli- » tique du cabinet de Saint-James ». Il laissait assez entendre combien il se défiait de cette correction de façade.

Le duc d'Orléans avait loué dans Chappel street, n° 3, près Park-lane, une maison « dont était concierge un nommé Pappy ». Il la meubla luxueusement et y installa Mme de Buffon, la maîtresse légitime, qui présida la table et gouverna le salon. C'est là que les deux amants coulèrent des jours paisibles, loin des révolutions de France et de Brabant. C'était une union modèle. La lassitude du prince n'était pas moins sincère que les vingt ans de sa maîtresse. N'était-ce pas pour elle aussi bien que contre la Reine que Laclos avait proposé l'établissement du divorce ? Mme de Buffon attendait la fortune en aimant.

L'ambassadeur de France entoura d'espions ce nid d'amoureux. Il employait à cette besogne plusieurs de ces agents secrets qui fourmillaient au XVIIIe siècle autour des ministères et des chancelleries. Le principal était ce Théveneau de Morande, tour à tour maître chanteur, libelliste à gages et bas policier,

employé jadis par Beaumarchais, pour faire rendre gorge à d'Eon, puis dans l'affaire Kormann, se vantant d'avoir chassé Casgliostro d'Angleterre et, passé enfin fonctionnaire en espionnage, restant jusqu'au 10 août aux gages de la Cour. En 1784, il avait déjà publié un pamphlet grossier et violent contre le duc de Chartres ; n'ayant rien à en attendre, il fut fidèle contre lui. M. de La Luzerne parle encore d'un certain Barzeletti, « qui avait promis beaucoup plus qu'il ne pouvait ». Il propose d'employer Sainte-Foy, qui cherchait à se vendre et trouva plus tard la clientèle du comte d'Artois, s'étant vu refuser par Narbonne. « Son nom, » écrivait spirituellement Talleyrand à Biron, « est difficile à prononcer dans une » affaire de confiance. » Il est, disait La Luzerne, « bien taré, mais bien intelligent. Ce serait un des » meilleurs espions qu'il y ait au monde... Il est le » premier homme que je connaisse pour mener un » tripot. Il en a donné des preuves du temps de » Mme du Barry et je crois qu'il mènerait de même » M. le duc d'Orléans et Mme de Buffon. » L'ambassadeur n'avait, comme de juste, qu'une médiocre confiance dans ces personnages, qui, du moins, se contentaient de peu : « Je crois, écrivait-il à Montmorin, que tous les mémoires remis à Morande et » à moi depuis six mois ne se montent pas à quatre » mille livres ; il serait, ce me semble, imprudent » de supprimer ces dépenses secrètes pendant tout » le temps que durera l'Assemblée. »

La tâche des espions de l'ambassade était d'ailleurs malaisée, car le prince, par prudence ou par goût, et plus encore par nécessité, ne voyait à peu près personne. Morande n'aperçut dans sa maison que son médecin, le docteur Seffert, qu'il croyait fort dangereux, malgré sa sottise.

« C'est un des plus lourds enragés qu'il soit ; tout » ce qu'il tient de mauvais propos dans une journée » ne se peut imaginer. » Le duc d'Orléans ne fréquenta que le prince de Galles et le petit nombre de ses intimes. Malgré l'assaisonnement de la politique, ce n'était là qu'une association de plaisirs. Le futur Georges IV vivait avec Mme Fitz Herbert, qu'il finit par épouser. Il était couvert de dettes, et sans crédit, tout entier à la débauche, brouillé avec son père, n'ayant d'autre politique que l'opposition à la Cour et à Pitt, se faisant une vertu de son amitié pour l'illustre Fox, sans doute parce que le grand orateur avait les mœurs de Mirabeau, affichant pour la Révolution française et pour les parisiennes la même sympathie que le duc d'Orléans rendait à la liberté anglaise et aux courses de chevaux. Ces communes aspirations formaient pour les deux princes et leurs maîtresses des bases suffisantes à une « entente cordiale. »

Le roi d'Angleterre craignait pour son fils un compagnon si ressemblant ; il ne cessait de s'enquérir de lui près de M. de La Luzerne et l'embarrassait parfois, tant il dissimulait peu son mépris. L'aristocratie anglaise s'inspirait des sentiments de son roi. Quant aux ministres, jugeant le duc d'Orléans impossible à utiliser, du moins en personne, ils évitaient soigneusement de se compromettre avec lui. M. de La Luzerne note une nuance intéressante des sentiments de l'opinion à l'égard du prince français et qui marque les différences profondes de l'esprit public dans les deux peuples. « Je ne puis vous dire combien l'arrivée de ce » prince a donné mauvaise opinion de sa personne » aux Anglais de toutes les classes et de tous les » ordres ; cela vous paraîtra d'autant plus simple

» que, dans ce pays-ci, le plus grand déshonneur » que l'on conçoive est d'abandonner son parti. » On reproche peut-être moins à M. le duc d'Or- » léans d'avoir été infidèle au Roi, à qui, dans le » fait, il doit tout, que de l'avoir été à quelques » mauvais sujets, qui passaient pour composer son » parti. »

Quant aux Français qui étaient à Londres, le duc d'Orléans affecta de n'en rechercher aucun et ne reçut d'ailleurs qu'un très petit nombre de visites qu'il ne rendit pas ! « Presque élevé chez » Mme de Boufflers, écrit La Luzerne, qui était dame » d'honneur au service de sa mère et qui vivait, » comme vous savez, avec le prince de Conti, son » oncle, il allait très souvent chez elle à Paris, mais, » depuis son arrivée à Londres, sans avoir aucun » sujet de mécontentement personnel, il n'a pas été » la voir ». L' « Idole du Temple » n'était pas la seule femme de la Cour que le duc connût à Londres. L'effroi des journées d'octobre y amenait chaque jour d'anciens familiers de Versailles et du Palais-Royal. La femme de son meilleur ami, la jeune duchesse de Biron, compagne lointaine et très intimidée du prince des roués, venait de passer le détroit en compagnie de Mme de Cambis, une des favorites de la reine. Un important personnage, le duc de Luxembourg, qui avait présidé la noblesse avant la réunion des trois ordres, qu'il avait tout fait pour empêcher, attendait aussi les événements sur les bords de la Tamise. Après une jeunesse désordonnée, il s'était vu un instant possesseur d'une des plus hautes charges de l'Etat, et c'est avec l'éclat du dépit qu'il avait fui Necker et l'Assemblée, tout en regrettant Paris. « Le mauvais succès des ennemis de la Révolution » a beaucoup refroidi M. de Luxembourg, écrivait

» La Luzerne, et je crois qu'il serait fort content » s'il croyait pouvoir retourner tranquillement ». Il se consolait près de Calonne, dont il était devenu l'inséparable, et parlait très haut et d'un ton fort noble du sacrifice fait à son maître, des droits de sa conscience et de l'erreur des peuples. Le comte de Tilly l'applaudissait. « Le duc de Luxembourg », dit-il dans ses Mémoires, « évitait sans affectation » M. le duc d'Orléans qu'il méprisait. » Tilly « re- » poussait le prince par le respect », mais il causait avec Laclos, « quoique plus dangereux, moins marquant ». Chez les premiers émigrés, la corruption des mœurs trouvait un abri dans l'orthodoxie politique, tandis que pour un d'Orléans ou un Biron, l'audace des idées était comme une défense. La vanité seule variait l'attitude. Nul n'était plus vaniteux ni plus corrompu que Tilly. Il étale, dans le récit de ses amours, une cruauté inconsciente, qui rend Valmont vraisemblable. Luxembourg et Tilly fréquentaient « mesurément » chez l'ambassadeur du Roi, dont les idées constitutionnelles les exaspéraient. Ces « nobles de chevalerie » trouvaient M. de La Luzerne de petite maison et de train bourgeois. Sa « bassesse » et sa médiocrité l'avaient porté jusqu'à l'Ambassade de Londres, dont le poste de Ministre du Roi aux Etats-Unis n'était guère le chemin, et qui leur semblait « déchue de son ancienne splendeur ». Faute de mieux, ils portaient dans ce salon ministériel des airs de « supériorité toute féodale », et leur humeur maussade. « M. de Luxembourg mettait » son plaisir à désoler l'ambassadeur avec des » théories de despotisme, celui-ci se défendait avec » deux chambres et une balance de pouvoir. »

« Dans ce salon, arène de ces légères escar- » mouches, jargonnaient quelques femmes frivoles

» comme ce combat. » C'était, nous apprend Tilly qui s'y ennuya fort, « la duchesse de Laval, aigre » comme une dispute, en colère de vieillir, irritée » de n'avoir jamais été jolie, quoiqu'elle se fut fait » traiter comme si elle l'avait été, c'était Mme d'Os- » sun, blonde sentimentale qui soutenait une répu- » tation de sagesse, c'était une Mme de St A..., pour » l'amour de laquelle M. de La Luzerne s'enlaidissait » encore. Une petite vicomtesse de La Luzerne ne res- » semblait point trop mal à un écureuil hérissé auquel » on a ravi ses noisettes. » Cette dernière était fille de Montmorin et devait mourir dans les prisons révolutionnaires, auxuqelles échappa seule de cette malheureuse famille sa sœur, Pauline de Beaumont, qui expira, « désespérée et ravie, » sous les lèvres de Chateaubriand. « Froid et réservé comme un premier » ministre, le premier secrétaire de l'ambassade se » livrait peu ou pas du tout et semblait être dans » le secret de ses futures destinées, qui ont manqué » lui coûter si cher. » Ainsi apparaissait Barthélemy, le futur négociateur des traités de Bâle, l'habile et sage continuateur sous la Convention des traditions de la diplomatie royale. Sa tenue, son mérite, la protection des Choiseul, par son oncle l'abbé, lui avait assuré une rapide carrière. Déjà il recueillait les fruits de cet esprit de réserve et de conciliation que la Révolution devait mettre à une si rude épreuve : « C'était, déclare Tilly, la provi- » dence de la maison ».

Le duc d'Orléans ne se montra point dans les salons de l'Ambassade de France ; il n'avait pas grand goût pour les conversations politiques et l'union s'y fut faite contre lui. Peut-être même le ton de la déférence officielle eût-il été parfois oublié des visiteurs. Mais, entre intrigants de l'ancien

régime, la rencontre devait se faire. M. de La Luzerne apprit bientôt par ses espions que le duc d'Orléans recevait Calonne pendant la nuit.

Le jour, on professait hautement un vertueux mépris l'un pour l'autre ; la nuit, on causait. Ces entrevues nocturnes durèrent presque tout le temps de la mission du duc. Morande avait délégué chez Calonne un de ses émissaires qui surveillait les entrées, en attendant qu'il pût prendre les papiers. Au mois de novembre, avait débarqué à Londres Duroveray, un des « faiseurs » génevois de Mirabeau ; il était porteur d'une lettre pour Calonne. Celui-ci, qui, depuis longtemps, « affectait de parler mal de » Mirabeau et de son ami l'évêque d'Autun », correspondait en sous-main avec eux. Duroveray eut aussi avec Calonne ses entrevues nocturnes. C'était la trêve générale de la nuit et l'union de toutes les frondes.

Le ministre de l'émigration ne songeait alors qu'à redevenir celui du roi. C'est contre Necker qu'il dirigeait tous ses plans. Il ne cessait de répandre le bruit de sa chute et faisait ainsi tomber le change sur la France à près de 20 % dans la Cité. Une motion de Barnave aux Jacobins contre les projets financiers du ministre redouble l'activité de ses entrevues nocturnes avec le duc d'Orléans. « On voit déjà M. de Calonne premier ministre », écrit La Luzerne le 19 mars 1790 ; « les aristocrates » ne se possèdent pas de joie ». « Les têtes de nos » aristocrates se montrent à proportion de nos mal- » heurs, écrit-il quelques jours après. Ils consen- » tiraient à mille banqueroutes pour que M. Necker » fut obligé de se retirer. Je n'ai jamais vu une » haine pareille. » Calonne et le duc d'Orléans ne s'inspiraient que du passé. Frondeurs, ils emprun-

taient à la Fronde ses idées inconsistantes et ses variations d'allures. La fronde du Prince et la fronde des émigrés pensèrent sans doute conclure à Londres une utile alliance contre le ministre du Roi. Si Philippe-Egalité entra dans quelque complot à cette époque, on peut être assuré qu'il fut bien peu digne d'un futur conventionnel.

Les ducs de Biron et de Liancourt étaient ses correspondants en titre et ses intermédiaires officieux près de Montmorin. Une note sur l'état de la récolte en Angleterre fut adressée à Liancourt le 17 novembre. On voit aussi Talleyrand choisir l'entremise du duc pour présenter à Pitt son projet d'unification des poids et mesures. Le Colonel Shée écrivait régulièrement au prince. C'est par Shée et par Laclos, d'après l'Ambassadeur, qu'on pouvait découvrir les intrigues secrètes. Laclos avait d'ailleurs conservé à Paris de nombreuses intelligences. M[lle] Boulard, femme de chambre de la Reine, « et jouissant de quelque faveur auprès d'elle, » était son espionne et lui faisait passer des nouvelles. Trois membres de la Commune de Paris, Pitra, Paris et l'abbé Fauchet correspondaient avec lui par l'intermédiaire de ce Forth, qui était, en même temps, à la solde de Pitt.

Par ces moyens, qui sans doute n'étaient pas les seuls, le duc d'Orléans se trouvait souvent mieux renseigné que l'Ambassadeur du Roi. Il ne le recevait jamais chez lui, mais il lui faisait souvent visite, pour l'interroger ou le pressentir. Un jour il déclara avoir la certitude que c'était Mirabeau qui l'avait fait arrêter à Boulogne. « La guerre, écrit La » Luzerne, paraît établie entre les alliés ». Rapportant le bruit de la retraite de Bailly, il s'écriait que « c'était un galant homme et que s'il était vrai qu'il

» se retirât, il en était d'autant plus fâché que ce » coquin de Mirabeau se mettrait sur les rangs pour » être maire de Paris et qu'il y avait une extrême » probabilité qu'il y réussirait. » Une autre fois, il apportait à l'improviste les dernières nouvelles de Paris ; Montmorin, nommé Gouverneur du Dauphin et remplacé par Ségur ; Necker, par Talleyrand ; Saint-Priest, par Thouret ; l'archevêque de Bordeaux, par Servan ; La Tour du Pin, par Duportail ; Necker, atteint d'une maladie de foie si violente que le médecin Portal lui ordonnait le repos absolu. « Le Prince m'a paru très peiné de ces changements, » dont il ne doute pas, écrit La Luzerne à Montmorin, il m'a parlé de vous et de M. Necker dans » des termes de la plus parfaite estime, et m'a dit » qu'il craignait bien que les plus grands malheurs » pour le Roi et la nation ne fussent les suites de » ce changement. »

Il avait en somme une « grande frayeur et un » grand dégoût » de ce qui se passait de l'autre côté du détroit, et son principal souci, durant sa mission, semble avoir été ses affaires d'argent. Bien loin d'enflammer son ardeur, la Révolution lui inspirait l'envie de se ranger. Il pensait régler ses dettes criantes, réaliser ses biens et faire passer ses fonds en Angleterre. Les allées et venues continuelles de ses émissaires, Forth, Smith, Clarke, Shée ne semblent pas avoir eu d'autre but. Dès le mois de décembre 1789, il chercha à emprunter, soi-disant pour rembourser sa sœur, la duchesse de Bourbon. Jamar, un de ses financiers habituels, s'engageait à lui faire prêter cinq millions sur ses terres d'Avesnes. Théveneau de Morande fit aussitôt insérer dans les journaux anglais un avis indiquant que son dernier emprunt de trois millions

s'était effectué à 18 % d'intérêt. « C'est de ce moment, » dit Talleyrand, que date la disparition de son » immense fortune, qui, rendue plus maniable, » laissa encore moins de traces que la galerie de » tableaux du Palais-Royal, aujourd'hui si dispersée. » Les fonds libres de M. le duc d'Orléans ont tous » passé en Angleterre par des voies détournées et » par des agents secrets qui, à la faveur de leur » obscurité, ont pu être infidèles et jouir de leur » vol. Telle est l'opinion des hommes qui étaient » alors à la tête des affaires ». C'est en Angleterre que le duc de Chartres, après la mort de son père, recueillit les débris de sa succession déjà bien diminuée au commencement de 1790. « Il vou- » drait bien envoyer de l'argent à Paris, écrit La » Luzerne le 19 mars, s'il trouvait à en emprunter » à Londres ; mais jusqu'ici, il n'a aucun crédit et » s'il se sert encore de ses moyens pécuniaires, ils » doivent être bien faibles ». Cette situation finan- cière éclaire à la fois sur l'influence qu'eut le duc d'Orléans pendant les premiers mois de la Révolu- tion et sur la diminution de cette influence après cette époque.

Soucis d'argent, soucis politiques ! A Paris, les libelles se déchaînaient sur le malheureux prince et La Fayette tramait les plus noirs complots. A Londres, les aristocrates faisaient circuler contre lui « de » malheureux paragraphes ». « Il vivait fort plate- » ment » dans la société anglaise où jadis il avait été si populaire. Le Prince de Galles lui-même, l'abandonnait et, pour faire payer ses dettes par le Parlement, recherchait les faveurs de Pitt. La duchesse d'Orléans confiait à Gouverneur Morris que le trésorier de son mari ne lui payait plus sa pension mensuelle et qu'elle songeait à se séparer.

Importuné, lassé, dégoûté de la diplomatie comme de la politique, maudissant la Révolution, l'ancienne idole des Parisiens se réfugia bientôt dans l'amour jeune et sincère de Mme de Buffon. Le « Père du peuple » ferma sa porte et ne rêva plus qu'au bonheur tranquille d'une condition privée, projetant de vivre avec sa maîtresse comme son cousin Louis XVI eût certes désiré de vivre avec sa femme. « Il voit rarement les ministres et ne songe plus à » sa mission », écrit La Luzerne, dès le 15 janvier 1790 ; « sa maîtresse, Mme de Buffon, le club, où il » passe sa vie, le consolent de tous les chagrins » qu'il a éprouvés de l'autre côté de la mer ». Sa vie s'écoulait ainsi, assez doucement, dans l'indifférence et l'abandon. « Il cherchait par tous les moyens » possibles à s'étourdir sur son sort présent et à » venir ». Bientôt il s'absenta de Londres avec Mme de Buffon pour suivre dans toute l'Angleterre les courses de chevaux. Il affectait le plus complet mépris des convenances près d'une cour plus grave et moins indulgente que celle de France. Un jour il parut à une revue sans y être invité ; le Roi fort choqué ne lui adressa pas la parole. Un instant après, il quitta les généraux du cortège pour monter dans un petit cabriolet, avec Mme de Buffon. « Sa » Majesté Britannique et tout ce qu'il y a de » considérable en Angleterre ont passé dix fois » devant lui, ce qui lui a paru la chose la » plus simple ». La Marck assure qu'il proposa à Mme de Buffon de partir avec lui pour l'Amérique, mais qu'elle refusa pour lui éviter des regrets. Peu à peu il glissa dans l'intempérance et la débauche. « Le vin, les chevaux, le jeu, *les filles* » *et Mme de Buffon* paraissent occuper uniquement » le Prince » écrit La Luzerne, au mois de mai, et

trois semaines avant son départ : « Les gens qui » vivent beaucoup avec lui m'assurent qu'il est ivre » tous les soirs ; qu'il boit une telle quantité de vin » que l'on croit qu'il finira par devenir hydropique : » si ce malheur arrive il faudra bien se consoler ».

La faveur de Laclos se ressentait du découragement de son gros prince. Cet homme noir commençait de lui apparaître comme l'artisan redoutable et ténébreux de ses malheurs. L'écho de ces sentiments se retrouve dans deux curieux libelles [1], que des écrivains légitimistes, après 1830, ont affecté de citer comme des pièces authentiques. « Pour que la subti » bilité de votre esprit, » écrit le duc à Laclos, qu'on suppose à Paris et qui sans doute s'y rendit quelquefois, « si notre opération ne réussit pas, ne » puisse pas m'embarrasser dans mille sophismes, » Agnès a exigé que je vous écrivisse. » Le malheureux amant d'Agnès de Buffon laisse alors éclater toute l'amertume de ses regrets : « C'est vous seul, » s'écrie-t-il, qui m'avez rendu ambitieux... C'est » vous qui m'empêchâtes d'aller me jeter aux pieds » du roi lorsque les Allemands environnaient Ver- » sailles. Ce sont vos artifices et la rigide métaphy- » sique de l'abbé Siéyès, qui m'ont perdu. Ah ! » Laclos ! que le roman patriotique que vous m'avez » fait faire peut bien s'appeler à plus juste titre, les » *Liaisons dangereuses* que celui où vous avez » peint Valmont et Merteuil... En vérité j'étais né » pour le vice plutôt que pour le crime. Cette » charge de grand maître de l'artillerie que votre » ambition convoite avec tant d'ardeur a été votre

1. *La faction d'Orléans mieux dévoilée. Lettre de M. le duc d'Orléans à M. de Laclos.* (*Londres, le 10 mai 1790*) et *Réponse de M. de Laclos à M. le duc d'Orléans* B. N. Lb 39 3402 et Lb 39 3575.

» unique but et non le soin de ma grandeur et
» l'amour de ma personne. J'ai été votre dupe. Je
» suis tenté quelquefois de ramasser mes trésors et,
» pour tout expier, de me jeter dans le parti du
» Roi. Mais les cours sont sans reconnaissance et je
» donnerais à certaines gens le pouvoir de me faire
» décapiter. Mon embarras est affreux..... Vous
» m'avez placé dans une situation où il faut que je
» joue mon reste. Mais je crains bien que l'opinion
» ne soit plus pour moi. La Fayette m'a dévoilé. On
» m'aime, on m'attend, me dites-vous sans cesse.
» Avec un peu d'esprit puis-je vous croire !... Ah !
» Laclos, Laclos, que je suis malheureux de vous
» avoir connu ! »

Le Prince se répand encore en plaintes sur sa maîtresse elle-même, dont l'ambition est « effroyable » et qui veut jouer les « Montespan ». « Cette femme » est un diable ; elle m'aiguillonne sans cesse et, à » l'entendre, je devrais être roi depuis longtemps ». Rapportant le bruit des assiduités du vicomte de Ségur près de la duchesse d'Orléans, « Agnès, dit-il, » me fait là-dessus de bonnes épigrammes ; l'autre » jour, en revenant de la chasse, elle m'appela son » cher Actéon ». Il maudit les femmes. « En vérité, conclut-il, » le feu roi de Prusse était bien heureux » de s'en passer ». Le duc finit sa lettre, en faisant le bilan des espérances qu'on lui prête et en adressant un suprême appel à Laclos : « Georges [1] n'est » pas loin d'avoir des rechutes ; s'il tombe tout à » fait vous savez ce que Fox et Galles m'ont promis. » J'ai un homme auprès des Savoyards qui me rend » compte de tout. Ils enragent. Le beau-frère [2] a

1. Le Roi d'Angleterre.

2. Le duc de Bourbon.

» juré ma mort, mais nous ne nous rencontrerons
» jamais, et j'ai plus d'argent que lui... Le papa
» Savoie [1] est endetté et il aime la paix. Léopold [2]
» n'aime pas sa sœur ; le Prussien les hait tous
» deux et l'Espagne est nulle. Ainsi c'est de l'inté-
» rieur que doit partir la foudre. M. l'Artilleur,
» faites le Jupiter, écrasez ces petits géants et pla-
» cez-moi sur le trône, vous serez à mes côtés ».

L'artilleur, dans sa réponse, proteste de son zèle et rappelle la longue série d'escroqueries et d'attentats qui eussent assuré le succès, si le prince n'avait fui devant La Fayette. Cependant rien n'est désespéré, si on lui donne de l'argent. Il a pour lui « le licencieux Danton » et le « fourbe Linguet » ; il fait « beugler Marat ». Il se pourrait toutefois que l'exilé à son retour, trouvât son domicile en prison...

A peine arrivé à Londres, le mystérieux Laclos s'était enseveli dans son cabinet de travail ; il avait disparu aux yeux de tous. Les papiers s'accumulèrent sur la table devant laquelle il surveillait anxieusement Paris, tout en intriguant à Londres. « Laclos, déclare dès le 23 novembre M. de La
» Luzerne, qui seul compose le conseil du Prince
» et possède à ce qu'il paraît même toutes ses affec-
» tions politiques, ne sort presque pas de chez lui
» et ne paraît pas jusqu'ici avoir la moindre intrigue
» extérieure. Je le fais suivre bien exactement et je
» ne puis encore avoir aucun éclaircissement sur ce
» qu'il fait ici. Je sais qu'il écrit presque toute la
» journée et qu'il reçoit beaucoup de lettres de
» France, soit pour lui, soit pour son maître. » Il

1. Le Roi de Sardaigne, beau-père du comte d'Artois.

2. L'Empereur Léopold II, frère de Marie-Antoinette.

laissait prudemment son prince à sa maîtresse. N'était-ce pas le meilleur moyen de faire sa cour à tous deux ? En revenant des courses ou d'un souper, le duc d'Orléans s'émerveillait de ses propres décisions. L'auteur de la *Correspondance*, qui imprima les lettres du duc d'Orléans à Montmorin d'après les minutes, nous apprend qu'elles étaient, pour la plupart, de la main de Laclos [1] ; or les expéditions qui se trouvent aux archives des Affaires Etrangères, sont toutes de l'écriture du duc d'Orléans. Ainsi le maître recopiait le secrétaire. Ce trait les juge tous les deux. Le service des princes réservait à cet ambitieux subtil des plaisirs d'ironie plus délicats que ceux auxquels engagent les formes populaires.

Il fréquenta l'entourage politique du Prince de Galles. La franc-maçonnerie lui ouvrit sans doute aussi bien des portes. Il en retrouvait les adeptes dans les clubs, où l'on applaudissait aux événements de France, comme celui des Amis de la Révolution, que présidait Price. André Chénier, secrétaire de M. de La Luzerne, s'y rendait aussi. Peut-être dans les soirées brumeuses de Londres, se rencontrèrent ainsi l'infernal romancier des *Liaisons dangereuses* et le doux chantre des *Elégies* [2].

1. Laclos, dans une lettre à sa femme du 26 brumaire an IX, (V. chap. XV, p. 427) rectifie ce renseignement.

Il déclare « avoir conscience » de l'authenticité du recueil et laisse entendre qu'il est « l'auteur de fait » des lettres du duc d'Orléans, mais il déclare que les minutes de sa main furent brûlées. « Tout le registre, écrit-il, doit être de la main de Clarke. » Par un usage, qui existe encore dans la plupart de nos ambassades, il apparaît donc que Clarke « archivait » les minutes « rédigées » par Laclos, qui étaient ensuite brûlées.

2. Il n'y eut, en tout cas, aucune sympathie entre eux. Deux ans après, Chénier écrivait :

Pour chanter à ces saints de dignes litanies,
L'un demande Anacharsis Clootz ;

Tilly et lui se retrouvèrent au lever du prince de Galles « qui, selon sa coutume de prince et sa » toilette d'un des plus beaux hommes de l'Europe, » se faisait démesurément attendre ». L'occasion était belle pour le beau Tilly d'apprendre, de la bouche même de l'auteur, le secret d'un livre dans lequel il reconnaissait son âme perverse et qui passait pour un roman à clefs. Plusieurs fois, à Paris, Laclos s'était défendu avec politesse ; cette fois, dit Tilly, l'ennui me le livra.

» M. de Laclos qui n'avait pas une grande tactique » de cour, mais toute l'impatience sombre d'un » philosophe ou d'un conspirateur, malgré son » flegme apparent, aima mieux causer que de tirer » sa montre et de s'agiter intérieurement. Voici à » peu près ce qu'il me dit :

« J'étais en garnison à l'île de Ré, et après avoir » écrit quelques élégies de morts qui n'en enten- » dront rien, quelques épîtres en vers, dont la plu- » part ne seront jamais imprimées, très heureuse- » ment pour le public et pour moi, étudié un métier » qui ne devait me mener ni à un grand avancement » ni à une grande considération, je résolus de faire » un ouvrage qui sortît de la route ordinaire, qui fît » du bruit, *et qui retentît encore sur la terre quand* » *j'y aurais passé.* Un de mes camarades, qui porte » un nom célèbre dans les sciences, avait eu plu- » sieurs aventures d'un grand éclat, auxquelles il

L'autre veut Cabanis ou d'autres grands génies
Et qui Grouvelle, et qui Laclos.
Mais non, nous entendrons ces oraisons funèbres,
De la bouche du bon Garat ;
Puis tu les enverras tous au fond des ténèbres
Lécher le c... du grand Marat.

Edit. Gabriel de Chénier. 1874, III, p. 275.

» ne manquait qu'un autre théâtre. C'était un » homme né spécialement pour les femmes, et pour » les perfidies dans lesquelles elles sont maîtresses » passées : en un mot, si *c'eut été un homme de cour*, » il aurait eu la réputation de Lovelace, et aurait été » de meilleure compagnie que lui. Il m'avait pris » pour son confident ; je riais de *ses espiègleries et* » *l'aidais parfois de mes conseils.* Je lui avais » connu une maîtresse qui valait bien Mme de » Merteuil, mais c'est à Grenoble que je vis l'ori- » ginal, dont la mienne n'est qu'une faible copie, » une marquise de L. T. D. P. M., dont toute la » ville racontait des traits dignes des jours des » impératrices romaines les plus insatiables. Je pris » des notes, et je me promis bien de les réaliser en » temps et lieu. L'histoire de Prévan était arrivée, » il y a longtemps, à M. de Rochech...., officier » supérieur des mousquetaires. Il en fut déshonoré » et on en rirait à présent. J'avais par devers moi » quelques petites historiettes de ma jeunesse, qui » étaient assez piquantes ; je fondis ensemble toutes » ces parties hétérogènes ; j'inventai le reste, le » caractère de Mme de Tourvel surtout, qui n'est pas » commun. Je soignais mon style autant que j'en » suis capable, et après quelques mois d'un dernier » travail, je jetai mon livre dans le public ; *je n'ai* » *presque pas su depuis sa fortune, mais on me* » *dit qu'il vit encore*[1]. »

C'est ainsi qu'en paroles ardentes Laclos livrait à

1. Ces expressions un peu oratoires et dont je me rappelle comme si c'était hier, me frappèrent d'autant plus que sa conversation froide et méthodique n'était nullement de cette couleur-là. (Note de Tilly). — Nous avons cité en entier ces confidences de Laclos à Tilly, auxquelles nous avions déjà fait quelques emprunts. (Tilly. *Mémoires*, II, p. 320.)

Valmont lui-même le secret de sa vie. Il avait voulu faire un livre qui retentît sur la terre et maintenant il affectait de ne s'en soucier plus. Ce n'était qu'un sombre cri de guerre, jeté d'en bas avant l'assaut; il l'avait oublié dans la bataille; c'est par ses actes qu'il voulait désormais faire du bruit dans le monde, à la faveur d'un bel orage, plus propice au mérite que le calme d'airain qui l'écrasait autrefois.

Avant tout, il s'agit maintenant pour lui d'opérer une retraite honorable. « Le duc d'Orléans est à » Londres ; il négocie une affaire très importante au » salut de l'État », fait-il déclarer aux journaux à sa dévotion [1]. Ensuite, on le verra reprendre du terrain, et conquérir de nouvelles positions, pour préparer son retour et recommencer l'attaque. La Révolution l'a rejeté de l'intérieur, il va l'installer dans la diplomatie. Négocier à tout prix, obtenir un succès, en compromettant au besoin le roi et ses ministres ; sinon faire un éclat, sortir des grandes affaires avec un fracas indigné, pour rentrer en victime auguste, tels sont les conseils que Laclos s'efforçait de glisser dans l'oreille distraite de son prince. Mais la destinée de cet homme, était, sans rien finir, de tout prévoir et, lancé dans les chemins de traverse, de percer quand même sur la grande route. Les hasards d'une intrigue l'ont jeté dans la diplomatie, et voilà qu'il ébauche des combinaisons toutes nouvelles. Il a parfois des allures de grand valet de tragi-comédie, Figaro taciturne et cynique traînant son Almaviva fatigué, et c'est un précurseur de Talleyrand.

1. L'*Observateur* de Gabriel Feydel, n° 33.

CHAPITRE IX

LE PRÉCURSEUR DE TALLEYRAND

Vergennes, Mirabeau et l'alliance anglaise. — Répugnance de Louis XVI et de Montmorin. — Danton et Paré payés par l'Angleterre. — Les Anglais et le duc d'Orléans. — Laclos intrigue avec les whigs. — Un secret magique. — Les vues du duc d'Orléans sur l'Assemblée nationale. — L'accord du 5 février. — Le duc d'Orléans ambassadeur à Londres. — La Rupture. — Talleyrand en 1792 reprend les négociations de Laclos. — Le cartel de La Fayette. — La procédure du Châtelet. — Entrevue du duc d'Orléans et de M. de Boinville. — Retour du duc et de Laclos. — Les « Confessions » du duc d'Orléans.

Laclos avait appris la diplomatie en écoutant, dans les entours politiques et mondains du duc d'Orléans. Enseignés par Favier, catéchisés par Raynal, les politiques de tout rang, qu'il y rencontrait, s'acharnaient à l'envi sur la façade antique et branlante de l'alliance autrichienne, derrière laquelle ils pensaient atteindre la fille de Marie-Thérèse. L'alliance prussienne était le drapeau commun de tous ces opposants. Les grands seigneurs, comme Liancourt et Biron, familiers de Londres et jaloux de l'aristocratie voisine, les élèves de Vergennes, comme Mirabeau et Talleyrand, soucieux avant tout de recueillement et d'équilibre, les disciples de l'Économique, comme Panchaud et Dupont de Nemours, partisans de la

liberté de commerce, les admirateurs de Montesquieu et du régime constitutionnel se sentaient attirés vers l'Angleterre. Mirabeau écrivait, dès 1786, à Talleyrand qu'une alliance entre la France, la Prusse et l'Angleterre « changerait la face de l'Europe et totalement » à notre avantage. » A son lit de mort, il recommandait encore ce grand projet, qui s'accordait à merveille avec les passions qui dominaient à l'Assemblée. — A la fin de 1789, les affaires de Belgique offraient une occasion propice à le tenter. L'Autriche était aux prises avec les Turcs. La Russie faisait face à la fois aux Turcs et à la Suède. La Prusse, l'Angleterre et la Hollande en profitaient pour alimenter d'armes et d'argent les insurgés des Pays-Bas. Toute l'Europe pressentait un accord de ces trois puissances pour disposer du riche domaine de l'Empereur. N'était-ce pas pour la France une fructueuse occasion de s'orienter vers ces nouvelles alliées?

C'est de ce dessein que s'arma Laclos[1]; il en insinuait l'idée à son maître avant son départ, en faisant luire à ses yeux des projets de « quadruple alliance. » Quinze jours après son arrivée, il ouvrit le feu et demanda d'un ton fort crâne à Montmorin de nouvelles instructions. Sans doute les Anglais n'ont encore fait à Montmorin aucune ouverture, mais assurément ils vont en faire ! Que répondra-t-on? Il déclarait en même temps qu'on ne pouvait agir à Londres sans renseignements sûrs de Berlin. Qu'on y envoyât donc le duc de Biron ou M. de Heymann, qui servait pour l'instant en Alsace. Laclos projetait ainsi d'engager à Berlin une négociation parallèle à celle de Londres. La Prusse et l'Angleterre devaient être

1. Cf. Albert Sorel. *L'Europe et la Révolution française*. II, pp. 55 et suiv.

entraînées l'une par l'autre. C'était une vue classique de l'opposition. Quelques jours après, nouvel appel plus pressant. Seule, affirme-t-il, l'attente « incessante » de prochaines instructions l'empêche de provoquer et lui défend de recevoir toute ouverture du ministère anglais. Montmorin n'ayant pas l'air d'entendre, l'ardent diplomate démasque enfin ses batteries et lance sa grande idée. Il indiqua donc que le ministère anglais, divisé par ailleurs, s'accordait à désirer « une union forte et durable avec la France, qui » imposerait la paix au reste de l'Europe. Enfin les » circonstances sont telles que je ne serais pas sans » espoir de succès, *si j'étais chargé de substituer au » traité de commerce actuel, l'entière liberté de » commerce entre les deux nations et par consé- » quent l'alliance la plus étroite.* Peut-être même » cette manière de traiter en grand serait-elle la plus » favorable au succès de l'objet particulier que j'ai » à remplir. »

Louis XVI et Montmorin avaient la plus grande répugnance pour une pareille négociation. Le roi jugeait son royaume comme ses voisins, les souverains d'Europe, et le croyait incapable de rien entreprendre pour l'instant. Il redoutait avant tout la guerre et craignait que l'Angleterre ne la lui déclarât. Le frère de la Reine lui paraissait en ce cas sa seule ressource en Europe. Il commençait à penser qu'il serait bientôt sa dernière ressource pour l'intérieur. D'ailleurs la défiance et le mépris, que lui inspirait son cousin, auraient suffi pour le détourner d'une entreprise à laquelle il était mêlé. Il ne s'agissait que de retenir à Londres le plus longtemps possible ce factieux. Peut-être espérait-on l'amener à dévoiler par ses indiscrétions les desseins des Anglais, auxquels on le croyait associé.

Montmorin s'empressa donc de ramener le duc d'Orléans à l'objet principal de sa mission. « J'attends » avec impatience, écrivit-il, les notions que Mon- » seigneur aura pu obtenir dans ses conférences avec » les Ministres anglais, relativement aux vues et aux » projets que peut leur faire concevoir notre » situation intérieure. » La matière était délicate. Ce fut au tour de Laclos à faire la sourde oreille. Enfin, mis au pied du mur, il détermina son maître à répondre que M. de La Luzerne avait sur cet objet les *mêmes informations que lui* et qu'il en jugeait la répétition inutile. « Je lui ai donné, écrivait en » effet l'Ambassadeur, le nom de la maison Drumond, » qui avait fait passer beaucoup d'argent à celle de » Hopp d'Amsterdam, ce qui pourrait faire croire » que c'était la voie dont se servait le gouvernement » anglais pour faire distribuer de l'argent à Paris. Je » lui ai aussi dit qu'il y avait à Paris *deux particu-* » *liers anglais, l'un nommé Danton et l'autre Paré*, » que quelques personnes soupçonnaient d'être les » agents particuliers du Gouvernement anglais. Il » m'a beaucoup remercié de lui avoir donné cette » intelligence et m'a assuré qu'il tâcherait de remon- » ter à la source[1]. »

Cette dénonciation de l'Ambassadeur de France, confirmée par Laclos, ne peut s'appliquer qu'au président du district des Cordeliers et au maître clerc de son étude d'avocat aux conseils du Roi, Paré, dont il fera, sous la Convention, un Ministre de la Justice. Danton paraît, d'autre part, avoir été payé par le duc d'Orléans, qu'il s'efforçait, après le

1. Dépêche du 26 novembre 1789. « Je vous ai parlé précédem- » ment, ajoute l'ambassadeur, de ces deux particuliers. » La lettre à laquelle il est fait allusion n'existe plus. Barthélemy dénonça plus tard un nommé Rougemont, qui tirait des sommes considérables sur Paris.

14 juillet, de mettre à la tête des garde françaises. Il touchait sans vergogne de toutes les mains, se gaussant des naïfs, et tout en suivant obstinément son dessein. Selon toute apparence, l'Angleterre dissimula son action derrière le parti orléaniste, peut-être à l'insu de celui-ci. Le Palais-Royal était rempli d'agents et de serviteurs anglais, fort aisés à transformer en espions. Deux Anglais, Smith et Forth y servaient depuis longtemps d'hommes à tout faire. Forth avait été jadis employé secrètement par le cabinet de Saint James près de Vergennes et Maurepas. « Il voit souvent M. Pitt, écrivait La Luzerne, et » tout ce que fera et dira le duc lui sera rendu sur- » le-champ. » Laclos pénétra cette situation, qui lui commandait, vis-à-vis de Montmorin, une prudente réserve. Il se flatta de donner le change, en confirmant les renseignements qui représentaient Danton et Paré comme des agents de l'Angleterre. Montmorin eut le bon goût de ne plus insister. A la réflexion, notre ambassadeur ne vit d'ailleurs aucune apparence à un accord formel entre le duc d'Orléans et les ministres anglais. Ceux-ci, recherchaient tous les moyens de nous nuire, mais ils n'avaient, d'après lui, aucun goût à soutenir un prince du sang contre le Roi. Cette marche n'était pas du tout dans leurs principes. Ils avaient d'ailleurs si mince opinion du duc d'Orléans et le croyaient si peu fait pour être chef de parti qu'ils éviteraient certainement de mêler leurs affaires aux siennes [1].

Laclos évita non moins habilement un autre piège qu'on lui tendait à Paris. En insinuant au duc l'es-

1. « S'il a existé », écrit peu après M. de La Luzerne, « quelque » correspondance entre Laclos, Mirabeau et de Favras, je ne puis » croire que le Ministère anglais y ait trempé en rien. »

poir de devenir souverain des Flandres, Montmorin espérait bien le compromettre sans retour auprès du gouvernement anglais, ennemi résolu de l'influence française aux Pays-Bas. Le prince amusa quelques semaines de l'idée de tenir sa cour à Bruxelles son esprit faible, versatile et blasé ; ce fut même le seul intérêt qu'il prit à la grande négociation que son artificieux secrétaire essayait d'engager sous son nom. Il s'en fallait de beaucoup que le duc d'Orléans fut appelé en Belgique par le vœu national, comme devait l'être, en 1830, son petit-fils le duc de Nemours. Il ne comptait que quelques partisans parmi les démocrates. Dans une lettre particulière à Biron, on le voit discuter sans façon ses chances. Le premier qui s'offrira, déclare-t-il, sera choisi. Avant tout il s'agit de savoir si un prince anglais veut de la place. « S'il n'en veut pas ou n'y est pas fort » attaché, je travaillerai à prouver qu'ils n'ont rien » de mieux à faire, que de m'y porter et de m'y aider » de toutes leurs forces parce qu'un de mes enfants » pourrait épouser une des princesses anglaises. » Ce fut, quarante ans plus tard, une de ses petites-filles qui devint reine des Belges en épousant un prince anglais. Pour l'instant, le chef de la maison d'Orléans nourrissait de vaines espérances. Un jour qu'il sondait le ministre anglais sur le futur souverain des Flamands, celui-ci répondit plaisamment qu'il n'avait pas à s'en inquiéter, puisque ce ne pourrait être ni un prince français, ni un prince anglais. Le duc se le tint pour dit et n'y pensa plus. Laclos évita soigneusement de parler de cette affaire, qui eût compromis son grand projet. Aussi bien, il n'avait nulle envie de passer au service d'un duc des Flandres. Il savait que son maître n'était pas homme à fondre un jour, comme un autre Guillaume III, de

Bruxelles sur Paris, et c'est à Paris qu'il entendait rentrer.

Montmorin répondit enfin aux suggestions sensationnelles de son correspondant en s'excusant, avec une mélancolie, qui n'allait pas sans malice, sur les circonstances, « qui ne permettent pas toujours de » s'occuper de la chose qu'on désirerait. » Il refusait de nouvelles instructions, observant tranquillement qu'il n'y avait que trois jours de Londres à Paris et que les ouvertures anglaises, au cas où elles se produiraient, n'attendraient pas bien longtemps leur réponse. Il annonçait que le duc de Biron refusait de quitter l'Assemblée pour aller à Berlin et que le comte de La Tour du Pin avait besoin d'Heymann en Alsace. Quant au traité de commerce, c'était là, pensait-il, matière à ample réflexion. Il ne pourrait évidemment convenir que de droits de douane équivalents, car une exemption complète et réciproque priverait l'Angleterre des deux tiers, et la France d'un quart seulement, de ses revenus publics. Or les Anglais pourraient établir, par exemple sur nos soieries, des droits prohibitifs, sans dédommagement pour nous, puisqu'ils ne peuvent nous concurrencer sur cet article. Une union étroite ferait sans doute le bonheur des deux pays et le repos de l'Europe. Mais s'accorderait-elle avec cette rivalité, « qui s'étend à presque tous les objets pos- » sibles, » et avec « la malveillance générale » qui en résulte? La moindre avance de notre part, nous en avons fait l'expérience, serait dénoncée immédiatement à l'Empereur et à l'Espagne « notre seule » véritable alliée ». Aux Pays-Bas surtout cette maxime était applicable. Une proposition faite à l'Angleterre et qui n'aurait pas pour base le consentement de l'Autriche serait facilement présentée

comme une connivence avec les rebelles. « L'Empe-
» reur se croirait peut-être alors autorisé à s'en-
» tendre momentanément avec le roi de Prusse pour
» nous faire rentrer dans nos anciennes limites,
» c'est-à-dire dans celles que nous avions avant le
» traité de Westphalie ». Ces idées existaient positivement dans l'Empire et les circonstances en rendraient le succès trop facile. Avant de nous avancer avec l'Angleterre, concluait-il, il faudrait au moins que nous fussions assurés de sa bonne foi, et il finissait par ce compliment à double entente : « Per-
» sonne assurément n'est plus propre que Monsei-
» gneur à acquérir cette certitude et quand il l'aura,
» je partagerai son opinion avec confiance. »

Ainsi Laclos se voyait repoussé sur toute la ligne; mais il n'avait fait qu'annoncer le combat; c'est maintenant qu'il va se jeter tête baissée dans l'intrigue. Le ministère anglais ne s'était pas plus ouvert au duc d'Orléans, qu'à l'Ambassadeur en titre. Le duc de Leeds restait toujours fermé « selon
» sa noble coutume ». Quant à Pitt, il eût fallu pour le pénétrer, disait La Luzerne, mettre un espion dans son cabinet ou dans son propre cœur. En revanche, la plupart des whigs applaudissaient alors à la Révolution et ne cachaient pas leurs sympathies pour la France. « C'est le plus grand évé-
» nement qui soit jamais arrivé dans le monde ! »
écrivait Fox à son ami Fitz Patrick, qui partait pour Paris, après la prise de la Bastille, « et combien c'est
» le meilleur ! Si vous partez sans me voir, dites,
» je vous prie, pour moi quelque chose de civil au
» duc d'Orléans, dont la conduite paraît avoir été
» parfaite, et dites-lui, ainsi qu'à Lauzun, que toutes
» mes préventions contre les liens de ce pays avec
» la France touchent à leur fin, et en effet la plus

» grande partie de mon système politique européen » est changé, si cette révolution a les conséquences » que j'en attends[1]. » Le prince de Galles était l'espoir des whigs. Moins d'un an auparavant, Georges III était devenu fou. Fox prétendit s'emparer du ministère en portant son fils à la régence. « Je déwhigherai ce gentilhomme, » s'était écrié Pitt, qui soutint contre ses adversaires une lutte acharnée. Il fit restreindre par le Parlement les droits du Régent. Le Roi se rétablit tant bien que mal au commencement de 1789 et Pitt demeura plus puissant que devant. Le duc d'Orléans retrouva donc son ami au lendemain même d'une lutte ardente. Il n'est pas douteux que les deux princes échangèrent leurs vues et qu'il y eut même entre eux partie liée. Ils s'échauffèrent après boire ; les maîtresses s'exaltèrent ; la suite applaudit. Pendant ce temps, Laclos se répandit[2], écouta, persuada ; il chercha partout des intelligences et soupesa les consciences. Comme à Paris, il s'en trouvait dans tous les partis de fort légères.

M. de La Luzerne ne semble pas avoir prêté grande attention à cette intrigue. Il était pénétré de l'omnipotence de Pitt et le croyait de taille à résister aux cabales. Cependant le renouveau d'ardeur du prince de Galles et de ses amis, au lendemain de l'arrivée à Londres du duc d'Orléans, était significatif et l'on y retrouve évidemment la main de Laclos, qui prétendait n'être pas moins actif à

1. P. de Rémusat. L'*Angleterre au* XVIII[e] *siècle*. II, 511.

2. Longtemps après, en 1800, Laclos écrivait à son fils : « Mande-» moi, je te prie, si ce M. Eliott, dont tu me parles, est le fils ou le » parent du général Eliott, qui défendit Gibraltar si honorablement, » et que j'ai eu l'avantage de voir assez souvent lors de mon voyage » en Angleterre en 1790 ».

Londres qu'à Paris. Dans le courant de novembre, on vit le prince de Galles, que son inconduite avait éloigné de la cour, se rapprocher du Roi son père et lui « rendre même des devoirs assidus ». Il abandonna Brighthelmstone, où était établie M[me] Fitzherbert, et le règne de cette favorite parut près de finir. « Mylord Longhborough et M. Fox, » annonçait dans le même temps La Luzerne, « ont paru à la Cour » dans les deux derniers cercles, ce qui a fait nou- » velle ». On voyait enfin se réveiller, plus fortes que jamais, les anciennes rivalités de Pitt et du grand chancelier Thurlow. Celui-ci s'efforçait de faire entrer le prince de Galles dans le Conseil pour l'opposer à Pitt. La lutte devint si vive qu'on put se demander si le Roi conserverait en même temps ses deux principaux ministres et l'on parla de Longhborough pour remplacer Pitt. Lord Landsdowne fut consulté par Georges III. Il représenta adroitement que l'entrée au Conseil du prince de Galles lui donnerait du goût pour les affaires et l'empêcherait de fortifier l'opposition. « On peut présumer avec » quelque vraisemblance, écrivait Laclos à Paris, » qu'il y aura bientôt des changements importants, » non dans les choses, mais dans les personnes ».

Sans attendre l'effet de ses prophéties, il saisit ce moment pour tenter un nouvel assaut. Tout à l'heure il a grandi son maître et amplifié sa mission. Il a parlé d'alliances solennelles, de liberté du commerce et de paix universelle. Brusquement le tableau change. Aux propositions de bravoure succèdent les airs de mystère, et le diplomate philosophe prend la figure impudente et le manteau à surprises de Scapin. Pitt va parler ! Il n'attend que l'effet produit dans les Flandres par l'arrivée des nouvelles troupes autrichiennes. Qu'on prenne garde à la Prusse ! Si

elle réussit à s'entendre avec l'Angleterre, tout se fera si vite que nous n'aurons pas le temps d'y parer. « Ce que je puis vous dire, M. le Comte, c'est qu'il » y a un moyen sûr de traiter avec ce pays-ci ; qu'il » n'y en a qu'un et que ce n'est pas celui mis en » usage jusqu'à présent. Il ne m'est pas possible de » m'expliquer davantage sur ce moyen unique, parce » qu'il m'a été confié, au moins pour le moment, » sous le sceau du secret : mais je pourrai en » faire usage si mes instructions m'autorisent à faire » quelques ouvertures conditionnelles, ou encore » si, sur l'article qui m'est personnel, ces instruc- » tions étaient assez claires pour que je n'eusse pas » à craindre le reproche ou le soupçon de les avoir » outrepassées, ou même d'en avoir abusé pour » servir une ambition que je suis bien éloigné » d'avoir. »

Ainsi, comptant sur l'effet de son secret magique, ce n'étaient plus des moyens de répondre occasionnellement aux propositions anglaises que demandait Laclos pour son maître, c'était l'autorisation de faire des ouvertures conditionnelles, qu'il réclamait maintenant avec des airs modestes et des protestations d'innocence. La nature du moyen secret qu'il comptait employer, est clairement indiquée dans la lettre que le duc d'Orléans écrivit à Biron le 2 décembre : « Je crois, disait-il, que Pitt n'aura pas beaucoup » d'influence dans cette affaire ; mais j'espère avoir » trouvé les personnes qui décideront la volonté du » Roi dans cette occasion... Je crois qu'un bon » ambassadeur ferait ce qu'il voudrait pourvu qu'il » eût carte blanche et *un peu d'argent*, pas même » beaucoup ». Peut-être s'agissait-il de payer les dettes du prince de Galles ?

Mais si l'on ne pouvait tout dire, il était encore

plus malaisé de tout écrire. C'est pourquoi Laclos, après avoir écrit à Montmorin, dépêcha son maître chez l'ambassadeur du Roi. Le prince récita sa leçon avec importance. Il représenta que Pitt, nous sachant hors d'état de régler par nous-mêmes le sort des Pays-Bas, ne nous ferait sûrement pas les premières ouvertures : « Je sens, dit-il, combien il est » intéressant de ne pas se brouiller avec la Cour de » Vienne, puisque nous voulons tenir au système » autrichien, mais, pour moi, j'aimerais, ma foi, » mieux former une alliance avec l'Angleterre, la » Prusse et la Hollande, alliance dans laquelle nous » engagerions l'Espagne. Nous nous assurerions par » là une paix perpétuelle, mais je vous avoue que » nous ne sommes pas assez avancés pour cela ; la » Reine a encore trop d'influence dans le gouver- » nement. » — « Croyez-vous, objecta La Luzerne, » qu'il y ait un seul ministre dans le Conseil du Roi, » dévoué à la Maison d'Autriche ? » — « Non, répon- » dit le duc, je suis convaincu, sur mon honneur, » qu'il n'y en a aucun qui ne soit extrêmement bon » français, et uniquement français, mais on craint » la Reine. C'est une vieille habitude et nous sommes » menés par des habitudes. » Son intention évidente était de rendre Marie-Antoinette responsable des objections que lui faisait Montmorin. Il revint ensuite sur le traité de commerce, et fit enfin valoir qu'un accord avec l'Angleterre pourrait nous donner une partie de la Flandre, en échange de quelque cession coloniale. Mais voici le point essentiel de son discours : « Croyez-vous, dit-il à La Luzerne, que si » nos ministres, auxquels j'accorde extrêmement de » probité, n'encensaient pas encore l'*Idole*, ils ne » trouveraient pas moyen de se mêler des affaires » de Flandre, sans choquer la Cour Impériale. Ils

» n'auraient qu'à inciter, même laisser faire l'Assem-
» blée nationale, tout rejeter sur elle, si les choses
» allaient mal, et s'en servir si elles allaient bien. »
La Luzerne répondit qu'une pareille négociation devait être entièrement réservée au pouvoir exécutif. Le prince reprit aussitôt « que l'Assemblée, pour le
» moment, se mêlait de tout, sans s'informer si c'était
» de son ressort ou non, mais qu'il était bien démon-
» tré que toute autre assemblée raisonnable laisserait
» en entier le détail des affaires étrangères entre les
» mains du Roi, car il serait rebutant et choquant
» de vouloir jamais le lui contester ; qu'elle avait
» fait bien des sottises nuisibles, et qu'il fallait, puis-
» qu'on en avait l'occasion, lui en faire faire une
» qui pourrait être utile. »

Assurément c'était là des conseils ingénieux et opportuns, mais ils marquaient plus d'habileté que de respect pour l'esprit nouveau ; on comprend que Laclos ait eu quelque répugnance à les écrire et qu'il ait préféré cette voie détournée pour proposer à Montmorin d'utiliser contre l'Autriche les excès mêmes et l'inexpérience de l'Assemblée. En s'en faisant l'interprète, le duc d'Orléans montrait assez, qu'il avait plus de rancune contre la reine que d'amour pour la constitution.

Montmorin avait besoin de tout son flegme. Sa moindre parole eût été exploitée avidement par le subtil secrétaire de son extraordinaire envoyé. Tout l'engageait d'ailleurs à rester imperturbable. Malgré ses précautions, l'Autriche avait pris ombrage de la mission du duc. M. de Kaunitz s'en était expliqué à notre ambassadeur avec l'aigreur qu'on réserve aux alliés malheureux comme aux parents pauvres. L'Empereur, déclara-t-il de très haut, avait été extrêmement ému en lisant les instructions du prince

« les trouvant très singulières et ne pouvant se per-
» suader qu'on n'ait pu trouver à M. le duc d'Or-
» léans d'autre commission [1] ». En France l'opinion se dégoûtait des insurgés belges, menés par les nobles et les prêtres. La Fayette et l'Assemblée méprisaient une révolution, qui confisquait et massacrait contrairement à leurs principes. Montmorin se déroba donc une fois encore aux appels réitérés de Laclos. Même il se piqua, en homme du métier, de garder avec son collègue d'aventure une manière assez dégagée. Il parla avec un sérieux comique du fameux secret, qui enveloppait dans son inquiétant mystère le moyen décisif proposé par l'impatient négociateur. Le Roi était persuadé qu'on le lui ferait bientôt connaître. « Il est certain que nous ne pou-
» vons le mettre en usage que lorsque nous en aurons
» connaissance ; et Monseigneur sent sûrement com-
» bien il serait important, surtout dans les circons-
» tances critiques où nous sommes, de connaître un
» moyen sûr de traiter avec l'Angleterre. »

Laclos n'était pas d'humeur à souffrir la plaisanterie. Dès le commencement de 1790, il se donne des airs de dignité offensée ; « Vous savez mieux
» que moi, M. le Comte, qu'en fait de négociations,
» il ne peut y avoir de certitudes, mais plus ou
» moins de probabilités. Or, voici ma règle pour les
» calculer : d'une part le caractère moral des per-
» sonnes avec qui je traite ; de l'autre, leur intérêt
» à réaliser les espérances qu'elles me donnent.
» C'est d'après ces données que je vous ai mandé
» que je me croyais en mesure pour entreprendre
» de remplacer notre désastreux traité de commerce

1. A. E. Le marquis de Noailles au comte de Montmorin 14 et 21 novembre 1789.

» par un commerce libre entre les deux nations et » d'établir entre elles deux une alliance étroite et » durable ; mais si, pour être chargé de tenter ce » grand ouvrage, il faut annoncer la certitude d'y » réussir, assurément j'en laisserai la gloire ou l'im- » prudence à tout autre qu'à moi ». Continuant d'escompter l'entrée du prince de Galles au conseil ou son arrivée à la régence, il réclame encore une fois les moyens de répondre aux ouvertures qu'on lui fera, « de quelque part qu'elles viennent, soit du ministère, *soit de tout autre.* » Mais ses efforts avaient avorté à Londres comme à Paris. La fermeté de Pitt avait bientôt lassé ses ennemis. Le prince de Galles était retourné à ses plaisirs. Son père lui avait refusé l'entrée du Conseil. La grande cabale contre le ministère n'avait eu d'autre effet, écrivait La Luzerne, que « les conjectures des gazetiers. »

N'ayant pu séduire, le père de Valmont va maintenant essayer de faire peur. On n'a pas voulu l'écouter, l'opinion jugera. Ce n'est déjà plus un succès qu'il cherche pour son maître, c'est un échec qu'il désire pour la diplomatie du roi. Il conclut à l'impossibilité de s'entendre et fait de sombres prophéties : l'Autriche sera dépouillée, la France abaissée. Désormais le duc d'Orléans attendra en silence. Il peut rendre un compte satisfaisant de sa conduite, si on le lui demande. C'était une menace de prendre le public pour juge. Louis XVI et son ministre en furent touchés. Ils comprirent qu'il fallait enfin donner un peu d'espoir à l'exilé. Montmorin répondit aussitôt qu'il allait s'enquérir des intentions de Joseph II.

Il était trop tard. Le 5 février, Laclos pousse un cri de triomphe. L'Angleterre, la Prusse et la Hollande viennent de conclure un accord pour unir leur

action aux Pays-Bas. Comme Laclos l'avait prédit depuis trois mois, on s'est passé de la France, qui n'a pas su se décider à temps. Bien mieux cet accord, il est le premier à l'apprendre. Montmorin l'ignore, il l'avoue, et aucun des agents officiels n'a pu le pénétrer.

Pour un diplomate novice, c'était tout au moins un succès d'information assez flatteur. Le duc d'Orléans était désormais assuré du rôle de bon prophète et de politique méconnu. Laclos se résolut donc à parler net et détermina son maître à une démarche énergique. Il prend un ton décidé, presque impérieux, et s'il ruse, c'est maintenant en attaquant.

Montmorin fut invité par lettre privée à conférer avec les ducs de Liancourt et de Biron sur la situation du duc d'Orléans tant vis-à-vis du Roi que de l'Assemblée nationale. Les deux amis du prince avaient été munis d'une note fort bien faite et destinée, au besoin, à être publiée. Depuis la mort de l'Empereur, disait cette note, l'affaire des Pays-Bas ne pouvait plus être séparée de la totalité des intérêts de la Cour de France avec celle de Londres. M. de La Luzerne devait donc être employé ailleurs ou mis en congé. Le duc d'Orléans serait mis à la tête de la négociation avec ou sans le titre d'ambassadeur. Il était porté à accepter ce titre « par la » considération que ce serait entrer dans l'esprit de » l'Assemblée nationale, qui a décrété que les diffé- » rences de rang ou d'état n'approcheraient ni n'éloi- » gneraient d'aucune place ». M. Barthélemy ne pourrait rester à Londres que si le duc était ambassadeur et lui commandait ; si M. de La Luzerne partait seulement en congé, le duc se réservait de choisir le chargé d'affaires. Après avoir posé cet ultimatum, Liancourt et Biron imposèrent un délai d'un mois pour la réponse.

Dans une seconde entrevue, ils remirent à Montmorin une note plus pressante encore et qui marquait un désir évident d'aboutir. On y fait de nouveau parade du fameux moyen secret. On ne le dira pas encore, mais voici ce que la plus grande confiance peut faire ajouter : « Tout moyen de succès » dans une négociation qui ne tire pas sa force ou » de la position avantageuse de la puissance qui » propose, ou de la convenance de la puissance qui » accepte, tient de plus ou moins près à la séduction. » Ces moyens peuvent du plus au moins ne manquer » à personne, mais il n'en est peut-être pas de » même de la facilité de les employer à propos et » de les placer d'une manière efficace, et c'est ce » que je crois que mes liaisons dans ce pays me » mettent à portée de faire mieux qu'un autre. Ce » n'est pas seulement depuis que j'ai été chargé » d'une mission à la Cour de Londres, mais c'est » depuis le temps assez long que j'ai reconnu combien l'alliance de l'Angleterre était désirable pour » la France, que je me suis occupé de diriger vers » cet objet toutes mes liaisons, toutes mes connaissances sur ce pays; et je crois être actuellement » en mesure d'en faire un usage avantageux. »

Tel était le désir de Louis XVI de retenir loin de Paris le duc d'Orléans, qu'il finit par céder et se résigna, poussé sans doute par La Fayette, à faire du mortel ennemi de la reine, un ambassadeur à Londres. Barthélemy l'assure dans ses mémoires inédits : « J'aurais eu horreur, ajoute-t-il, d'être attaché à un aussi mauvais homme. » M. de La Luzerne déclarait « qu'il ferait de bien bon cœur le » sacrifice de sa place s'il pouvait débarrasser le Roi » d'un homme aussi incommode. » Biron et Liancourt reçurent verbalement l'assurance que M. de La Lu-

zerne profiterait de la date du 4 juin, jour de la fête du roi d'Angleterre, pour quitter Londres aussitôt après la cérémonie et que le duc d'Orléans serait mis à la tête de la négociation avec des instructions spéciales. La forme des nouveaux pouvoirs restait seule à régler. Laclos eût ainsi couru une nouvelle carrière. Il avait prouvé qu'il y pouvait tenir sa place. De la diplomatie de cour, il ne lui manquait que les dehors vertueux, la minutie importante, certains raffinements de goût dans la tenue, de noblesse dans le flegme et de hauteur dans la bonhomie. Comme un Dumouriez, il eût fait merveille dans la diplomatie secrète.

Un incident imprévu vint tout bouleverser. La guerre fut sur le point d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne. Celle-ci réclama de nous l'exécution du Pacte de famille. Ce fut à l'Assemblée l'occasion des fameuses discussions sur le droit de paix ou de guerre. Pitt armait avec éclat. Son véritable objet était de séparer la France de l'Espagne et de les tenir l'une et l'autre à sa discrétion. Si Louis XVI se refusait à abdiquer entre les mains de l'Angleterre, il devait en témoigner publiquement. Le 14 mai, Montmorin annonça à l'Assemblée l'armement de quatorze vaisseaux de ligne. Ce n'était guère le moment de remplacer à Londres M. de La Luzerne par le duc d'Orléans. Celui-ci déclarait à qui voulait l'entendre, que l'alliance de l'Espagne n'avait jamais rien valu pour la France et exprimait partout l'espoir que les dispositions favorables de l'Assemblée pour l'Angleterre nous rapprocheraient à tout jamais de cette puissance. Sa nomination d'ambassadeur aurait paru précéder la dénonciation du Pacte de famille. M. de Montmorin, pressé par le terme du 4 juin, se décida donc à écrire au duc

d'Orléans pour reprendre sa parole. Il insistait cependant, et d'autant plus, pour que le prince restât à Londres. Son retour paraîtrait extraordinaire en un pareil moment, il détruirait l'idée d'une mission précédente. Les circonstances étaient d'ailleurs à Paris les mêmes qu'à son départ. Qu'il aidât donc de ses conseils M. de La Luzerne! Le langage qu'on lui tenait était celui de la franchise et de la vérité et tout autre ne serait inspiré « ni par l'amour de la » chose publique, ni par un véritable intérêt pour » Monseigneur et pour sa gloire. »

Laclos était à bout de patience; il fit éclater la rupture. Le 7 juin, le duc constata qu'on revenait sur des engagements formels, constatés par les lettres de Biron et de Liancourt; il s'indigna que le roi d'Espagne concourût à la nomination des ambassadeurs de France et observa dédaigneusement que, quant à lui, « il ne serait guère utile à sa gloire » d'être le conseil d'ambassade de M. de La Luzerne. » « Je ne suis pas moins étonné, ajoutait-il, de ce que « vous me mandez, que mon retour détruirait cette » idée d'une mission précédente, car je ne suppose » pas qu'au besoin, vous refusiez de la certifier, et, » de plus, j'ai en main toutes les preuves néces» saires, non seulement pour la constater, mais pour » faire voir comment ma mission dans ce pays n'est » pas devenue aussi utile à la France que je devais » raisonnablement l'espérer. Je suis donc sans in» quiétude à ce sujet. Je ne veux pas m'effrayer » davantage des troubles que vous paraissez craindre » que des gens mal intentionnés ne suscitent sous » mon nom dans le cas de mon retour; comme ces » gens ne pourraient être que ceux qui, après s'être » efforcés de m'empêcher autant qu'il était en eux » d'être utile à mon pays, voudraient de même,

» m'empêcher de donner au roi, comme à la nation
» des preuves de mon zèle et de mon dévouement,
» j'espère que je les démasquerai, et plus facilement
» surtout de Paris que de Londres. »

Louis XVI était résolu à ne pas céder. L'intérêt de la France était en jeu, et il n'y avait de ferme en lui que la conscience. « Le roi, écrivit Mont-
» morin, désire que les choses restent à tous égards
» comme elles sont. » C'était mettre entre le duc et la France, la dernière et fragile barrière de l'autorité royale. Le ministre de Louis XVI ne voulut pas, du moins, recevoir, sans y répondre, les menaces d'un factieux. Le malheureux homme s'épuisait à concilier tout le monde ; il affectait avec les députés de la gauche, qu'il abhorrait, une familiarité gênée. Les émigrés le traitaient couramment de jacobin et Mirabeau d'« animacule. » Frêle et timide, il passait ses journées à rédiger et opposait à la révolution des flots d'écritures. C'était là son terrain favori de résistance. Il en avait épuisé toutes les ressources contre des gens, qu'il eût fallu gagner ou anéantir, et qu'il n'avait su qu'exaspérer par toute l'apparence d'une perfidie. Il voulut du moins clore d'une phrase aux nuances significatives le dossier de ses expédients : « Monseigneur me rend justice, ajouta-
» t-il, en voulant bien supposer que je ne refuse-
» rai pas de certifier au besoin la mission qu'il a
» eue en partant de Paris. J'en connais en effet les
» motifs et l'objet et je serai toujours prêt à donner
» sur ce qui la concerne toutes les connaissances que
» Monseigneur pourra désirer. »

Ainsi finit, sans résultat appréciable, cette mission singulière. Elle fraya du moins la route à la tentative très honorable, qui fut faite, moins de deux ans après, pour aiguiller dans les voies normales et sages

la diplomatie de la France révolutionnaire. Par deux fois, dans le courant de l'année 1792, Talleyrand se rendit à Londres [1]. Il y portait les mêmes projets d'alliance et songeait à offrir aux Anglais des avantages commerciaux ou des compensations aux colonies. Comme Laclos, il chercha chez les whigs des intelligences et un appui et se flatta, dit Gouverneur Morris, de faire renvoyer M. Pitt. Il emmenait avec lui Biron et se servait d'Heymann à Berlin. Ce politique si clairvoyant, dont l'esprit, mobile comme la conscience, fut toujours fidèle à la cause de la paix et à celle de son pays, pensait qu'une nation libérale, commerçante et égoïste, était la seule dont pût s'appuyer à l'extérieur un gouvernement révolutionnaire; il pensait aussi que la France ne pouvait rien faire en Belgique qu'avec l'Angleterre ou contre elle. Telles sont les idées, qu'il défendit à l'origine de sa longue carrière; telles furent celles qu'il reprit, à son déclin, quand il assit en Europe, par l'alliance anglaise, le gouvernement de Louis-Philippe, en même temps qu'il obtenait cette neutralité de la Belgique, qu'on appelait, hier encore, le dernier bienfait de la monarchie. Il n'obtint de Pitt, en 1792, qu'une déclaration de neutralité. C'est qu'il ne s'agissait plus en France, comme en 1790, d'entraîner un gouvernement timide et défiant, mais de retenir un gouvernement débordé par les passions révolutionnaires. La peur des émigrés et l'esprit de propagande avaient déchaîné une guerre, qui devait changer le cours de la Révolution. Déjà nos armées menaçaient la Belgique et, quand elles y furent établies, l'Angleterre elle-même, la dernière, entra dans la lutte avec une passion lente et réfléchie, qui jus-

1. Cf. Pallain. *La mission de Talleyrand à Londres en 1792.*

tifiait, par son retard, comme par son acharnement, les avances, aussi bien que les craintes de Talleyrand.

Ce sont donc les idées mêmes de ce grand esprit dont Laclos orna et ennoblit la mission de son maître et qu'il essaya, avec plus d'audace que de bonheur, de faire pénétrer avant lui dans les conseils du roi. Montmorin en fut frappé. Il s'en ouvrait à Talleyrand lui-même avant son premier départ pour Londres et révélait à Gouverneur Morris fort étonné « que le duc d'Orléans avait tout fait pour être au- » torisé à conclure un traité avec le gouvernement » anglais, mais qu'on lui avait refusé de France les » pouvoirs nécessaires. » Il nous reste à dire comment s'opéra la rupture qui s'ensuivit.

Malgré l'échec de ses grands projets diplomatiques, malgré les retards calculés et l'évidente mauvaise foi du ministère, en dépit du mépris général dont l'entourait la société anglaise et des insultes des émigrés, en dépit même des tentations de son conseiller, le duc d'Orléans se fut fort bien accommodé de demeurer tranquillement à Londres aux côtés de Mme de Buffon. A l'occasion du 1er janvier 1790, il protestait près du Roi de son respect et de son dévouement, sur un ton qui marquait assez ses secrets désirs. Il suppliait la Reine de ne pas le juger d'après l'opinion de ses ennemis, et se réclamait auprès d'elle des souvenirs du passé, évoquant, non sans grâce, les temps plus heureux où sa jeunesse aimable et dissipée ne déplaisait pas à la dauphine. A la suite de la visite spontanée que Louis XVI fit à l'Assemblée, le 4 février, et dont l'effet fut si grand sur l'opinion profondément monarchique, le duc d'Orléans, en même temps qu'il envoyait de Londres son serment de député, se répandit près du roi en nouvelles assurances de

dévouement et d'admiration. « Je ne crois pas avoir » besoin de dire à Votre Majesté, ajoutait-il, quel » bonheur j'ai éprouvé en la voyant approuver et con- » sacrer, par sa démarche du 4, les principes qui ont » toujours servi de règle à mes opinions et à ma » conduite... » Il n'eût fallu, pour le ramener, que ménager un peu son amour-propre. La Fayette, par une maladresse aveugle, s'acharna sur ce cadavre, le contraignit, en quelque sorte, à la résistance et détermina par ses provocations un retour qu'il voulait empêcher à tout prix.

Il se mit en rapport avec M. de La Luzerne [1], qu'il avait connu aux Etats-Unis, et dont le dévouement lui était assuré. Celui-ci lui signala les entrevues nocturnes de Calonne et de « son confrère ambassadeur. » Ce fut pour La Fayette un trait de lumière. Il pressentit l'union, sous les auspices des Anglais, des deux grands ennemis de la Révolution, qui étaient aussi les siens : les aristocrates et la faction d'Orléans. Il dépêcha à Londres un de ses aides de camp, M. de Boinville, muni d'instructions, qu'il dut communiquer à l'Ambassadeur du Roi. Cet envoyé avait charge de l'instruire, par toutes les postes et, au besoin, par des courriers particuliers, des projets aristocratiques et orléanistes et de l'éclairer sur « le soupçon qu'il avait d'une réunion entre les » deux partis, par l'entremise de M. de Calonne. » Ses instructions comprenaient l'article suivant que M. de La Luzerne ne put s'empêcher de trouver « assez singulier : » « Dans le cas où M. le duc d'Or- » léans reviendrait en France, M. de Boinville ira le » trouver et lui dira : « Monseigneur, vous m'avez vu » aide de camp de M. de La Fayette ; je suis ici par

1. La Fayette, III, pp. 427 et suiv.

» ses ordres. Il est inutile d'entrer dans le détail des » circonstances qui vous ont divisés. M. de La » Fayette croit qu'il ne convient ni à vous, ni à lui » que vous retourniez à Paris avant la fin de la » Révolution ; et comme vous ne pouvez y être que son » ennemi, il doit franchement vous le déclarer et » vous dire, Monseigneur, qu'à l'instant de votre » débarquement il vous regarde comme tel et que » si vous arrivez à Paris, son intention est de se » battre le lendemain matin avec vous et de s'en jus- » tifier le même jour à la barre de l'Assemblée » nationale. Cette déclaration ne doit être faite au » prince que la veille de son départ, ou même le ma- » tin, s'il part dans la soirée. »

Le général croyait ainsi mettre son épée entre la Révolution et la démagogie. C'était l'idée simpliste d'un héros ; mais cet émule de Washington n'avait trouvé qu'un procédé de frondeur. D'accord avec la Cour, il suscita encore de nombreux libelles qui s'abattirent comme une pluie sur le malheureux duc. Le prince y est communément traité d'escroc, d'assassin, de monstre contre nature, de traître vendu aux Anglais. Avec l'« infernal Laclos », Shée, « le perfide » Irlandais » et Forth, « qui en remontrerait à Machia- » vel lui-même », il complote à Londres la chute de la royauté, le morcellement de la France et s'apprête à fondre sur Paris. Les journaux anglais, en l'engageant à rentrer en France pour ne pas manquer plus longtemps à son parti, donnaient du crédit à ses accusations. C'est ainsi que ce prince, qui n'avait que l'immoralité et la légèreté de son siècle, avec tous les préjugés de son rang, commençait de devenir, selon le mot de Talleyrand, « le vase où l'on a déposé les ordures de la Révolution ».

Mais ce n'était là que des coups trop faciles à parer. La Fayette dirigea contre la « faction » une machine de guerre autrement redoutable. Dès le 21 octobre, la commune de Paris créa un comité de recherches; le 23 novembre, elle dénonçait au Châtelet les attentats de Versailles. La Fayette avait prudemment borné la dénonciation au massacre des gardes des corps et à l'irruption faite au château le matin du 6 octobre. Mais tout se tenait dans ces sanglantes journées: les piques avaient servi d'instruments à la politique; derrière la demoiselle Théroigne de Méricourt, ou Nicolas, l'homme à la grande barbe, on pouvait atteindre tout le personnel révolutionnaire et La Fayette lui-même aurait pu se trouver dans le cas d'être pendu. Le premier témoin fut Peltier: il réédita toutes les accusations de son pamphlet et, en ouvrant l'instruction, lui donna une singulière ampleur. L'alarme se répandit parmi les députés; une foule de témoins étaient entendus. L'instruction se poursuivait dans un inquiétant mystère. Dans une lettre du 22 avril, adressée sans doute à Biron, le prince s'efforça d'établir qu'il était resté le 5 au Palais-Royal et n'était arrivé à Versailles dans la matinée du 6, qu'au moment où le Roi se décidait à se rendre à Paris. Cependant les attaques contre lui se multipliaient. On saisissait ses lettres; on perquisitionnait chez ses fournisseurs. Une déposition, aussi peu vraisemblable d'ailleurs que calomnieuse, le représentait gravissant l'escalier du château à la tête de la populace, et lui montrant du doigt l'appartement de la Reine. On répondait en même temps qu'il ne rentrait pas à Paris par peur des provocations de La Fayette. Les Lameth et Mirabeau désiraient son retour. Biron faisait appel à son honneur. Montmorin, en lui refusant des instructions précises, ne laissait à

son absence l'apparence d'aucune excuse. Il s'agissait de savoir s'il avait peur de se battre et d'être jugé [1].

Le malheureux s'exaltait comme une bête traquée. Sa haine contre Marie-Antoinette s'avivait. Il se croyait sincèrement la victime des manœuvres abominables de la Cour. Il allait à l'ambassade de France pour y déclarer que le parti ministériel commençait à prendre trop d'influence et à corrompre l'Assemblée ; que celle-ci avait insulté le peuple, en accordant le douaire de la reine à l'unanimité. Il échangea des lettres fort vives avec La Luzerne et Montmorin au sujet de Menou, accusé, d'ailleurs à tort, de lui avoir écrit pour déterminer son retour, en lui peignant la France dans l'anarchie et le gouvernement à la veille de la banqueroute.

Cependant tout Paris s'occupait avec une impatience fébrile de la grande cérémonie de la Fédération, fixée au 14 juillet. C'était encore là une grande idée de

1. Monjoie (III, p. 71) cite une lettre de Laclos à Latouche, qui, dit-il, serait tombée entre les mains d'un de ses amis : « Monseigneur savait avant votre lettre que le Châtelet instruisait » l'affaire du 6 octobre. Il vous charge de prévenir immédiatement » MM. Dupont et Quatremère, que vous gagnerez facilement en vous » concertant avec M. de Mirabeau, qui peut tout éluder. Rappelez-» vous surtout que ce n'est que par le discrédit et l'avilissement de » M. de La Fayette que Monseigneur triomphera. Il faut tout employer » dans de pareilles circonstances. Monseigneur vous charge de » faire un emprunt de 1.500.000 livres, dont la garantie est chez » M. Brichard, notaire, que vous connaissez. Le moyen que M. le » duc d'Aiguillon propose est infaillible ; n'épargnez rien pour » rappeler l'amour du peuple ; priez Madame la Duchesse de se » montrer de temps à autre. Pendant ce temps, MM. de Mirabeau » et Chabroud justifieront publiquement Monseigneur et donneront » du nerf à ses projets pour annihiler totalement la Cour. Dites à » M. de Ferrier de continuer le mémoire d'instruction contre M. de » La Fayette et le Châtelet ; il est très captieux et prendra dans le » public. Enfin triomphez des juges et du Châtelet par présents, » par douceur, ou en ameutant contre eux ; la crainte les décidera,

» *Signé :* le Chevalier LACLOS. »

La Fayette; il se flattait de présider à la réconciliation définitive de tous les Français dans un même serment prêté à la constitution. Tous les princes du sang avaient été convoqués et l'on espérait que le comte d'Artois et le prince de Condé saisiraient cette occasion de rentrer en France. La Fayette attachait la plus grande importance à retarder jusqu'après cette date le départ du duc d'Orléans, s'il n'était plus possible de le conjurer. Il fallait à tout prix écarter de cette fête touchante et pacificatrice une chance, d'après lui si grande, de troubles et de discorde. Le prince pouvait-il accepter, d'autre part, seul de toute la famille royale, de rester éloigné de cette solennité nationale? L'assemblée des milices empruntait d'ailleurs aux bruits de guerre une importance militaire. Tel était son désir de prouver sa bonne foi, qu'il avait pris soin, peu de temps auparavant, d'aller faire à M. de La Luzerne un « éloge pompeux » de La Fayette, qu'il connaissait fort peu, assura-t-il, mais considérait, en toute justice, comme la meilleure garantie de l'ordre à Paris. L'erreur de la cour avait été de l'acculer au déshonneur public : on le heurtait par le seul côté de son caractère qui présentât quelque consistance : l'orgueil de son rang. Le prince de Galles vint à son tour lui démontrer avec chaleur la nécessité de son départ. M. de La Luzerne soupçonna qu'il n'était à cette occasion que l'instrument des desseins du ministère anglais, qui espérait ainsi transformer en un jour de désordre la fête du 14 Juillet. « Je pense, écrit-il, que n'écoutant que » des bruits populaires et se couvrant du prétexte » du plus tendre intérêt, c'est dans des vues fâcheuses » pour nous que M. le duc d'Orléans a été vivement » sollicité par M. le prince de Galles de retourner » à Paris à cette époque. »

Le 25 juin, le duc écrivit au Roi, pour lui annoncer qu'il quitterait Londres le 3 juillet. « Je me » félicite surtout, déclarait-il, de me trouver à ce » jour mémorable, où la France entière viendra » offrir son tribut de respect et d'amour au meilleur » et au plus grand des rois. » C'est à ce moment que la Cour consulta Mirabeau. Il fit entendre comme toujours des conseils pleins de force et de sens : « Il faut, dit-il, traiter assez bien le duc d'Orléans » pour qu'il n'ait pas le droit de se plaindre ou » l'anéantir... Son parti n'est plus qu'un fantôme et » ne peut s'étayer que des Jacobins. S'il a des liai- » sons avec la Cour, les Jacobins se défieront, ou les » Jacobins se perdront ; n'en faites pas un persécuté... » On ne sait pas jusqu'à quel point, dans des événe- » ments que l'anarchie nous prépare, il sera néces- » saire de présenter pour oriflamme le nom d'un » prince de la famille royale et de l'enlever aux » factieux... Le duc est incapable et méprisé. Que » craindre d'un tel homme ?... Le servir c'est l'affai- » blir ; le ménager, c'est le tuer lui et son parti... » Qu'il soit donc bien reçu à la Cour ! Cette marque » de la bonté du Roi l'enchaînera ; sa paix avec la » Cour ôtera toute apparence aux Jacobins de s'en » emparer. La crainte de perdre ses apanages dans » un bouleversement total le retiendra et si La Fayette » éprouve un embarras de plus, je ne vois pas grand » mal à cela[1]. »

Le 3 juillet au matin, jour annoncé pour le départ, M. de Boinville se rendit suivant ses instructions chez le duc d'Orléans, accompagné de M. de La Luzerne. La Fayette avait toutefois renoncé à une

1. *Corr. de Mirabeau et du comte de la Marck.* Note de Mirabeau, du 1er juillet.

provocation, qu'il jugeait sans doute à présent impolitique et inefficace. Son envoyé fut reçu par le prince avec hauteur et dédain. « Monseigneur, » commença-t-il, je suis chargé par M. de LaFayette, » mon général, de vous supplier et de vous décider » par tous les moyens possibles, à remettre à un délai » peu éloigné votre retour à Paris. — Monsieur, » interrompit le duc, ceci n'est point en mon pouvoir. J'ai écrit au Roi à ce sujet, et, en conséquence » pris congé du roi d'Angleterre. — J'ai l'ordre de » vous dire, Monseigneur, que vous courrez les plus » grands dangers si vous partez d'ici ; l'on vous hait » à Paris ; même, dans la garde nationale, existe » contre vous un puissant parti, que mon général » ne pourra contenir ; d'après ses informations particulières, les gardes du corps ont le dessein » d'attenter à votre vie. — Ces dangers ne pourraient » que presser mon départ. Les gardes du corps sont » de beaux et braves gentilshommes ; je les crois » honnêtes gens et n'ai point d'inquiétude sur leurs » desseins à mon égard. — L'état de l'opinion est telle, » insista Boinville, que M. de La Fayette devrait, à son » grand regret, se déclarer votre ennemi ; si vous » vouliez bien remettre de cinq à six semaines votre » départ, il s'engage à vous préparer la réception la » plus brillante. — Bien obligé, répondit ironiquement » le prince, mais en voilà assez ; je crois qu'il y va » de mon honneur d'être à Paris le 14 juillet. — Votre » résolution est terrible ; vous allez bouleverser Paris » et tout le royaume ; les troubles qui seront soulevés en votre nom, mettront peut-être la vie même » du roi en danger ». Boinville avait réservé pour la fin son grand effet : « M. de La Fayette, dit-il, m'a » donné un extrait des dépositions faites contre vous » au Châtelet et m'a prescrit de vous prier d'en

» prendre connaissance à la condition de bien vou-
» loir les lui rendre ». Le prince reçut le document et pria Boinville de passer dans une salle voisine. « Voici vos papiers, Monsieur, dit-il, en le rappe-
» lant ; je n'ai en vérité pas le moindre désir de les
» conserver. Je viens de causer avec l'Ambassadeur
» et je ne crois pas possible de retarder mon départ
» au delà du moment précis où je puisse arriver à
» Paris pour le 14 juillet, c'est-à-dire au delà du 11,
» à moins qu'avant cette date je reçoive un ordre
» contraire de l'Assemblée nationale ». Il ajouta qu'il gardait d'ici là sa liberté d'action, mais qu'il préviendrait La Fayette de toutes ses intentions. Boinville observa encore, avant de sortir, que La Fayette avait suspendu trois mois auparavant les poursuites du Châtelet contre lui. « Je ne l'en remercie pas, bien au contraire », répondit le duc, et il congédia sans façon son visiteur, en le plaisantant sur l'inutilité de ses déplacements [1].

Aussitôt après cette entrevue, le duc adressa au Roi et à La Fayette une note qu'il chargea M. de Latouche de lire à l'Assemblée. Il y exposait qu'il avait, en quittant Paris, sur les instances de La Fayette, pensé contribuer au rétablissement de l'ordre ; que la calomnie avait été sa récompense ; que n'étant plus utile à Londres, il croyait devoir, sauf un ordre contraire de l'Assemblée, reprendre sa place parmi ses collègues. Cette lecture eut lieu dans la séance du 6 juillet. La Fayette vint donner des explications embarrassées sur la démarche de Boinville et se couvrit par une espèce d'apologie. Biron insista avec énergie pour que le duc d'Orléans, qui avait tant fait pour la liberté, pût venir se justifier des accusations

1. Procès-verbal en anglais. A. N. W. 294 dossier 222.

dont on le chargeait. L'Assemblée affecta de voir dans cette discussion une querelle personnelle entre La Fayette et le duc d'Orléans et, sur la proposition de Duquesnoy, passa à l'ordre du jour.

Le 4, poussé par Laclos, le duc se rendit chez M. de La Luzerne [1], pour obtenir de lui l'attestation écrite de la conversation de la veille, à la suite de laquelle Louis XVI lui proposait, un peu tard, une seconde mission, sans doute aussi illusoire que la première. Le duc repoussa l'offre et demanda une audience. « Mon plus grand désir est que Votre » Majesté me permette de lui parler directement avec » toute la vérité qu'un sujet fidèle doit à son roi et » toute la confiance que les vertus personnelles de » Votre Majesté m'inspirent. Si, après cet entretien, » elle daigne m'honorer de nouveau de sa confiance et » que j'obtienne le consentement de l'Assemblée » nationale pour cette mission, je me trouverai heu- » reux de prouver à Votre Majesté mon empresse- » ment à exécuter ses ordres. »

Le duc d'Orléans et Laclos arrivèrent à Paris dans la nuit du 9 au 10. Dès le 11, le prince parut à l'Assemblée, applaudi par le côté gauche. Il vint lire à la tribune un petit discours de circonstance et prêta le serment civique « que depuis longtemps il » portait dans son cœur avant que sa bouche ne le » prononçât ». Tout cela fut dit d'un ton mal assuré ; sa contenance était pleine d'embarras ; il n'était imposant que dans la représentation de cour. Laclos s'était assuré des tribunes qui manifestèrent bruyamment. Le soir, le duc se rendit chez le Roi, qui le

1. « Ce charmant prince », écrit La Luzerne à La Fayette, « a tiré » de sa poche une note, qui avait l'air d'avoir été écrite à la hâte, » mais qui, dans le fait, était fort adroite, et que j'ai reconnue par » cette raison être l'ouvrage de Laclos. » (La Fayette, II, p. 476.)

reçut, ainsi que la Reine, très froidement. « Sa vue, dit » Ferrières, inspira un sentiment d'horreur à tous » ceux qui se trouvèrent au château. Les femmes lui » tournèrent le dos, les hommes le regardèrent avec » un mépris provoquant. Chacun crut qu'il venait » prêter son nom à quelque nouveau crime ». Un officier du nom de Goguelat, le même qui accompagna plus tard la famille royale à Varennes, l'insulta grossièrement. D'après un libelle [1], le Prince aurait assemblé son conseil pour savoir s'il devait se battre avec lui. Il avait déjà reçu soixante provocations, parmi lesquelles celles de Tilly et du prince de Condé. Goguelat annonçait qu'il n'enverrait que son valet pour se battre, si le duc n'envoyait qu'un des siens. Laclos et Latouche, avec une ardeur toute militaire, tinrent seuls pour accepter le défi. Le conseil se décida pour la négative. Quelques jours après, la Cour, l'Assemblée et trois cent mille Français, se juraient un amour éternel sous les mains bénissantes de Talleyrand. « Le duc d'Orléans, dit » Mme Eliott, marchait avec la procession et on fut » très surpris de le voir après les bruits qui avaient » couru. Je le reçus ce jour-là : il dîna chez moi » avec le duc de Biron et d'autres... Le duc témoigna beaucoup de regret d'avoir quitté l'Angleterre. » Plût à Dieu qu'il y fut resté [2] ! »

Laclos gardait sa place, mais amoindrie. Ses appointements avaient passé de six à quatre mille francs. Il se jeta cependant dans la lutte avec une ardeur nouvelle. Quelque temps avant de quitter Londres, il avait lancé sous le nom de son maître une sorte de manifeste, destiné à ramener vers « l'or-

1. *Lettre de M. Laclos écrite de Paris à M. Forth, à Londres.* 27 juillet 1790.

2. Mme Eliott, *op. cit.*

léanisme » les sympathies de l'opinion [1]. C'est un de ses meilleurs morceaux. Jamais Valmont ne prit avec plus de naturel des airs de petit saint. Dans cet écrit, qu'il n'avait d'abord composé que pour lui seul, et pour ses enfants, le prince se présente modestement comme l'amant naturel de la liberté ; elle fut toujours d'instinct son « goût dominant ». « Je la ché-
» rissais, dit-il, bien avant de la connaître. Je la
» cherchais en vain autour de moi ; je n'étais pas
» placé pour la rencontrer si facilement. Je crus en
» apercevoir l'image dans ces grands corps de ma-
» gistrature qui, au moins, en avaient, en quelque
» sorte, conservé les formes et le langage. Au défaut
» de la réalité, j'embrassais le fantôme et je lui
» consacrais mes premiers vœux. Trois fois j'en ai
» été la victime et trois fois ces traverses passagères
» ont augmenté le goût, que, par elles, on cherchait
» à détruire ». De quels frais ombrages est sorti, à quelle source pure s'est nourri ce disciple ingénu de Rousseau, arrivant si vertueux à la cour corrompue du despote ?

C'est son inclination naturelle qui le conduisit en Angleterre, « cette terre natale de la liberté ; c'est
» elle qui lui fit deviner les vœux de la nation dans
» ces *Instructions* que je faisais, dit-il, rédiger à
» mesure par l'un de mes secrétaires des comman-
» dements, en y joignant un ouvrage du plus fort de
» nos publicistes. » Laclos ne manque pas de s'indiquer ici lui-même, à côté de Siéyès. Il savait aussi se dissimuler à l'occasion. Avant la Révolution, fait-il observer au duc, « il est bien vrai qu'on me
» dirigeait d'une manière conforme à mon goût,

1. *Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la Révolution de France, rédigée par lui-même à Londres*. 1790.

» mais enfin on me dirigeait, et je ne puis pas dire » que la conduite que je tins alors fut réellement » ma conduite. Livré à moi seul, eût-elle été meil- » leure ou pire? C'est ce qu'il ne me convient pas » d'examiner. » Ainsi se présente le règne impérieux de Mme de Genlis, sa grande rivale; celui de Laclos avait été autrement actif et scabreux. « Depuis, » continue le duc, ma conduite fut entièrement le » résultat de mes idées et l'effet de ma volonté. » Et voilà Laclos hors de cause sous couleur de flatter son maître! Accuse-t-on le duc d'avoir acheté les gardes françaises? Laclos trouve une réponse admirable : « On ne peut acheter que ceux qui sont » à vendre... C'eût été si les gardes françaises se » fussent conduites autrement que j'aurais été tenté » de croire que sans doute on leur avait payé chère- » ment leurs services. » Le duc assure enfin qu'il fut récompensé de sa conduite par l'amour du peuple. A Boulogne, notamment, « retenu par une » foule innombrable, on eût dit que j'emportais avec » moi le salut de toute la France; la résistance ne » se manifestait qu'au milieu des louanges et des » bénédictions : il était difficile de ne pas être impa- » tienté, mais il était impossible de ne pas être » attendri. » L'exposé finit par un appel à la conciliation : « Que le Comte d'Artois revienne jouir de » la partie la plus précieuse de son héritage : l'amour » que la nation la plus sensible et la plus aimante » a voué aux descendants de Henri IV.... » Quant au duc, chargé d'une importante négociation, si les événements continuent de s'opposer aux efforts de son zèle, il reviendra prendre sa place à l'Assemblée. Un seul vœu est dans son cœur : « celui de vivre » libre et heureux au milieu de la France heureuse » et libre, enfin celui de voir la nation française

» jouir du degré de puissance, de gloire et de bonheur,
» que depuis si longtemps la nature lui destinait en
» vain. »

Si l'auteur des lettres de Valmont à Mme de Tourvel ne se dévoilait à de pareils traits, le dépit de sa rivale, Mme de Genlis, le désignerait assez pour l'auteur de cette pièce. Elle écrivait peu après au duc d'Orléans : « Je suis charmée, *dear friend*,
» qu'on vous ait dit du bien de mon journal.... on
» vous y voit toujours sous les traits les plus aima-
» bles de la bonté, de la douceur et de l'indulgence ;
» enfin, constamment le meilleur des pères, et
» depuis deux ans, le plus patient des maris. Aussi
» ai-je eu le plaisir d'entendre dire à tous ceux qui
» l'ont lu, que rien au monde ne pouvait vous louer
» mieux que ces faits contés avec tant de simplicité.
» Ah ! si vous m'eussiez chargée de faire la brochure
» qui précéda votre retour d'Angleterre ! Elle aurait
» eu aussi un bien grand succès. Comme cet écrit
» était maladroit et manqué... ! [1] » Le public n'en jugeait pas ainsi. La « Confession » de Philippe d'Orléans, charmait sa sensibilité et flattait sa vertu. Un historien même, s'est laissé prendre à tant de grâce honnête. « Cet écrit, dit Dulaure, offre un
» mélange de candeur et de dignité et s'il n'amène
» pas une pleine conviction, il inspire de l'intérêt
» pour son auteur. » « M. de Laclos ne l'aurait pas
» mieux fait, dirent en souriant les connaisseurs,
» mais il semble, ajoute Grimm, que, dans une cir-
» constance aussi grave, un Bourbon devait parler
» à la fois avec plus de franchise et de dignité [2]. »

1. *Correspondance de L. P. J. d'Orléans*, édit. 1801, II, p. 70.
2. Grimm. Edit. Tourneux, XV, p. 142, août 1790.

CHAPITRE X[1]

LACLOS AUX JACOBINS.

Le duc d'Orléans prisonnier de Laclos. — La Révolution d'Angleterre.— La clientèle de l'orléanisme.— Laclos, directeur du *Journal des Jacobins*. — Sa lutte avec le *Cercle Social*. — Le plébiscite par pétitions individuelles. — Révolutionnaire du « juste milieu ». — Sentiment militaire. — Une allusion aux *Liaisons dangereuses*. — Laclos au Comité de Correspondance. — Soulèvement de l'opinion contre lui. — Le voyage de Mesdames. — La sortie de Saint-Cloud. — Réponse aux pamphlétaires. — Le duc de Chartres aux Jacobins. — Le soupirant de Mme de Genlis. — Discours sur *l'Éducation du Dauphin* et sur *l'Adoption*.

Lassé des vaines intrigues où il s'épuisait depuis neuf mois, Laclos jette enfin son masque et se lance ouvertement et à corps perdu dans la politique. Il n'avait plus rien à attendre que de la révolution. Dans l'ordre actuel, sa carrière militaire était brisée. Depuis plusieurs années, ses chefs le proposaient

1. Pour les séances de la Société des Jacobins, on s'est servi du recueil si précieux de M. Aulard. *La Société des Jacobins*, 6 vol. Paris 1889. A partir du 1er juin 1791, ont s'est reporté pour les discours de Laclos au *Journal des Débats de la Société des Amis de la Constitution*. Quant aux articles et notes de Laclos contenus dans le *Journal de la Société des Amis de la Constitution* on n'a fait usage que de ceux qu'il était impossible de ne pas lui attribuer, ou de ceux qu'il a signés.

inutilement pour le grade de chef de brigade. Le 7 décembre 1790, il demande au Ministre de la guerre de lui accorder sa retraite, ou, du moins, de lui prolonger le congé dont il jouit depuis le 1er octobre 1788, jusqu'à l'époque où sa pension de retraite pourra être liquidée [1].

Philippe d'Orléans était moins que jamais le complice, mais bien plutôt le prisonnier de ce terrible homme. Tour à tour dégoûté, séduit, contraint, il était toujours entouré du mépris universel et en butte à l'exécration de la Cour. Dans sa séance du 6 août, le conseiller Boucher d'Argis déposa sur le bureau de l'Assemblée la volumineuse instruction relative aux événements des 5 et 6 octobre. Il déclara qu'il allait « déchirer le voile » et révéler « des » secrets pleins d'horreur ». Son rapport concluait à l'arrestation de deux députés, Mirabeau et le duc d'Orléans. Chabroud fut nommé rapporteur et, le 2 octobre, l'Assemblée décida à une grande majorité qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre ses deux membres [2]. Ainsi avorta la grande machination préparée par la Cour contre le prince qu'elle croyait naïvement la cause de tous ses malheurs. Celui-ci, mal lavé par le « blanchissage » de Chabroud, se contenta de faire publier par ses avocats Hom, Rozier et Bonhomme de Comeyras un *Mémoire à consulter*, en réponse au Châtelet. Le seul usage qu'il fit des derniers restes de sa popularité fut de tirer du Comité des finances de l'Assemblée la promesse de lui payer quatre millions, représentant

1. A. G. Dossier Laclos.

2. Feydel, à cette occasion, déclarait ouvertement dans l'*Observateur* (1790, n° 18) que le duc d'Orléans avait eu raison en pensant alors à un conseil de régence. Si le roi eût été enlevé en octobre 1789, un conseil de régence aurait été le seul moyen de conserver l'Assemblée.

le capital d'une rente attribuée par Louis XV à une fille du Régent, lors de son mariage avec le duc de Modène. L'austère janséniste Camus, rapporteur de l'affaire, était favorable. Les journalistes et les patriotes, qui vivaient de la caisse orléaniste, s'alarmaient sans doute de son épuisement et représentèrent à Camus que c'était le seul moyen de rembourser au prince les sommes dépensées pour la liberté. L'opinion s'indigna et Camille Desmoulins lui-même se crut tenu de protester pour la forme. Le duc, criblé de dettes et n'empruntant plus qu'à des taux usuraires, diminuait son train et renvoyait son monde. Sa femme obtint une séparation de biens. L'ambassadeur de Parme écrivait qu'il ne comptait plus garder que MM. de la Touche, de Limon et de Laclos « triumvirat remarquable ».

Sur le conseil de Biron, il essaya de se rapprocher du Roi et demanda du service à l'armée. « Je ne me » connais aucun tort envers le Roi, » écrivait-il à son ami, « d'aucune espèce, excepté celui d'être » attaché à la Révolution et d'y avoir eu quelque » part... Je suis ennuyé d'avoir été calomnié de » toutes les manières possibles et le jouet de tous » les fripons qui en ont envie [1]. » Les démarches n'aboutirent pas. En mars 1792, Bertrand de Molleville pensa opérer la réconciliation en le faisant nommer amiral. Le duc parut aux Tuileries, mais, de nouveau, les courtisans le couvrirent d'injures : on lui marcha sur les pieds ; il reçut des crachats. Il essaya vainement d'être envoyé aux Antilles, sans doute pour fuir aux Etats-Unis avec Mme de Buffon. Plus tard, un ordre formel le rappela de l'armée de Luckner, où il avait rejoint ses fils,

1. Cf. Nauroy. *Le Curieux*, I, p. 33.

comme volontaire, et l'empêcha de passer à celle de Dumouriez. Dumont l'aperçut à Londres solitaire comme un lépreux. S'il eût quitté ouvertement la France, il courait risque d'être écharpé par les émigrés ou emprisonné par les Autrichiens. Il se jeta dans la Convention, comme dans l'unique asile qui lui restât.

Cependant Laclos, qui s'était emparé comme d'une proie de ce malheureux, était bien résolu à ne pas le lâcher. Le premier prince du sang était toujours sa ressource, son espoir, et c'était par lui qu'il entendait triompher. Désormais toute confusion devenait impossible entre la Fronde et la Révolution, mais c'était toujours dans les précédents du passé que les plus avisés s'efforçaient de pénétrer l'avenir ; on pensait à la Révolution d'Angleterre. Louis XVI relisait sans cesse l'histoire de Charles Ier ; Laclos se rappelait celle de Guillaume d'Orange. Tous les jours le fossé se creusait davantage entre Louis XVI et la Révolution, comme jadis entre les Stuarts et l'Angleterre protestante et libérale. La constitution civile du clergé le trouvait irréductible. Les chefs des Jacobins et le duc d'Orléans lui-même, qui possédaient des espions dans son entourage, ne pouvaient ignorer ses rapports avec les émigrés et les puissances étrangères ; depuis le 5 octobre, ils savaient qu'il pensait continuellement à s'échapper. A chaque instant le trône pouvait donc se trouver vacant, et Laclos appelait ce moment de tous ses vœux. Personne alors, ou à peu près, ne songeait à la République, qui paraissait encore aux grands révolutionnaires, à Robespierre, à Danton, à Marat, une folie dangereuse ou une niaise utopie. Si le comte de Provence émigrait avec le Roi, c'était aux mains du duc d'Orléans que la régence tombait tout naturellement.

Si le dauphin échappait de même, le duc pouvait devenir le fondateur d'une dynastie nouvelle. La Convention d'Angleterre en 1688 avait déclaré le trône vacant. L'Assemblée nationale pouvait imiter cet exemple. Il n'est pas douteux que cette idée n'ait hanté la plupart des meneurs révolutionnaires, Siéyès, Mirabeau et Danton comme Laclos lui-même. L'entourage de Mme de Staël en parlait ouvertement. C'était, rapporte-t-elle, « une idée généralement » établie dans la tête des publicistes qu'une dévia- » tion de l'hérédité pouvait être favorable à l'éta- » blissement de la liberté. » « Les nations et les » événements, » dit Garat, si judicieux dans ses mémoires, « s'imitent comme les hommes ; les Français » et d'Orléans pouvaient être entraînés par cet es- » prit d'imitation à répéter l'événement qui mit » Guillaume III sur le trône des Anglais et de son » beau-père. Des conditions, qui paraissaient inac- » ceptables à un roi héréditaire, auraient paru très » bonnes encore à un roi révolutionnaire. Au » bout d'un siècle, presque jour pour jour, des » événements, presque semblables dans toutes leurs » circonstances, dans tous leurs résultats, auraient » changé alors la face de l'Angleterre et de la » France et mis dans l'une et l'autre nation une » nouvelle dynastie sur un trône soumis à de » nouveaux pactes [1]. »

Laclos, qui ne se livrait jamais entièrement, avait-il des complices ? Il est impossible d'en douter.

En dehors du petit groupe des amis personnels ou des serviteurs du duc d'Orléans, deux constituants paraissent, dès l'origine, s'être attachés à la fortune du prince, Voidel et Anthoine, tous deux

1. Garat. *De la Conspiration d'Orléans.*

députés de l'arrondissement de Sarreguemines. Voidel est le plus connu ; avocat de son métier, ardent, brave et beau parleur, il était l'agent le plus actif et devint le président du Comité des recherches de l'Assemblée, qui étendait sur toutes les administrations et les personnes des manœuvres inquisitoriales. Sillery en fit également partie. Voidel portait crânement l'épée avec une dragonne de colonel. On l'appelait « le grand inquisiteur de France », le « roturier » aristocrate », et il en tirait vanité. Il fut dénoncé sous la Convention comme « le plus chaud et le plus fidèle » des partisans d'Orléans », qu'il assista courageusement, comme avocat, jusqu'au pied de l'échafaud. Anthoine essaya après le 10 août, d'accord avec Voidel, de faire élire à Metz les ducs de Chartres et de Montpensier. C'était un orateur violent et fort en faveur aux Jacobins.

Le fameux légiste, Merlin de Douai, alors constituant, était chargé de l'administration des biens du duc d'Orléans. Mme Elliott le cite comme faisant partie de son entourage habituel. Laclos était étroitement associé à Feydel, l'ancien rédacteur de l'*Observateur*, qu'un pamphlet qualifie de « confident de Victor Broglie »; l'ex-abbé Pampelonne, député du clergé de Villeneuve-sur-Berg, était leur ami commun. Laclos était encore en rapports intimes avec Alquier, député de la Rochelle et Jacobin, et très lié politiquement avec Bonne-Carrère, intrigant très actif et très subtil comme lui-même, et membre de tous les comités de la Société des Jacobins, où il était fort influent [1]. L'orléanisme étant une intrigue plutôt qu'un parti, comptait surtout par sa clientèle payée. Elle était nombreuse et secrète. Il est

1. La duchesse d'Abrantès, dans ses Mémoires, dit avoir vu beaucoup de lettres de Bonne-Carrère à Laclos.

infiniment vraisemblable que Danton, Manuel et Desmoulins en firent partie. Que penser de Marat, conseillant au peuple, le jour de la mort de Mirabeau, « de ne pas prostituer son cœur et de » garder ses larmes pour ses défenseurs *intègres* » tels que Lameth, d'Aiguillon, Laclos, d'Orléans, » Barnave, Dubois de Crancé[1] » ? Que penser de Collot d'Herbois, faisant représenter en décembre 1790 une pièce pleine d'allusions aux événements d'octobre, où le duc d'Orléans était comparé à Socrate ? L'auteur de la *Correspondance* cite encore Carra et Gorsas. Les nouveaux meneurs de la Révolution n'étaient pas moins rapaces que les courtisans de l'ancienne cour, et la Révolution payait ses hommes comme l'Ancien Régime. Laclos savait diriger la presse et organiser une émeute. Il avait exploré des bas-fonds qui demeurent inaccessibles à la postérité.

Dès son retour de Londres, et peut-être avant, il se fit recevoir membre de la Société des Amis de la Constitution, qui tenait ses séances dans la bibliothèque du Couvent des Jacobins, rue St-Honoré. Il est porté, ainsi que son frère, sur la liste du 21 décembre 1790, mais, dès le 21 novembre, il était déjà membre du Comité de correspondance et rédigeait en titre le journal des Jacobins. Le célèbre club était devenu le centre de ralliement de l'armée révolutionnaire et se composait de son état-major. Il excluait alors, par de fortes cotisations, l'élément populaire et comprenait surtout des bourgeois instruits et des nobles. On y voyait Cabanis, Lacépède, David, Carle Vernet, Marie-Joseph Chénier, Andrieux, Laharpe, Sedaine, Mercier à côté

1. *L'Ami du peuple* n° 419.

de Rochambeau, Noailles, Kersaint, Lanjuinais, Moreton, ancien colonel du régiment de la Fère, d'Aboville, Latouche et Sillery. Dans le Comité de correspondance, on remarquait avec Laclos, le duc d'Aiguillon, Menou, Barnave, Mirabeau, les Lameth, Alexandre de Beauharnais, Victor de Broglie, Pieyre, professeur du duc de Chartres. Les discussions étaient graves et pédantes; les séances se tenaient le soir et n'étaient pas publiques. Fondée par des constituants, qui y siégeaient en grand nombre, la Société travaillait à établir en France un esprit public révolutionnaire. Elle se montrait scrupuleusement respectueuse des décisions prises par l'Assemblée et entendait délibérer sous l'égide de la Constitution. En fait, elle exerçait une pression constante sur les discussions de l'Assemblée et, par ses manœuvres à Paris, par ses affiliations en province, représentait dans l'anarchie générale le noyau le plus solide et la force la plus agissante.

Laclos, comme orateur et comme journaliste, joua un rôle considérable aux Jacobins depuis son retour de Londres jusqu'au mois de juillet 1791. Il parut fréquemment à la tribune, en froid logicien et en polémiste véhément. On connaissait surtout son journal [1]. Par arrêté du 31 octobre 1790, il avait été autorisé à publier la correspondance de la Société, « sans autre approbation que celle de l'au- » thenticité de la correspondance. » Le premier numéro parut le 21 novembre. C'était une petite brochure d'environ quatre-vingts pages, dont la couverture grise était ornée du sceau de la Société, une fleur de lys, entourée de deux branches de

1. *Journal des Amis de la Constitution*, par Choderlos de Laclos, 4 vol. in-8°, B. N. L c 2/479.

chêne et portant la devise : *Vivre libre ou mourir.* Un prospectus initial annonçait la publication d'« un » tableau historique et raisonné des travaux de » l'Assemblée nationale depuis le jour de l'ouver- » ture des Etats Généraux jusqu'à l'entier achève- » ment de la Constitution ». « Le but principal de cet » ouvrage, » déclarait Laclos dans un avertissement, » est de faire aimer la constitution ; le moyen qu'on » emploiera sera de la faire connaître. Ce n'est plus » aux efforts de l'enthousiasme et d'une bouillante » énergie qu'il est nécessaire de recourir ; c'est à » ceux d'une noble patience et d'une fermeté géné- » reuse. Il faut que chacun découvre, dans le déve- » loppement de nos lois, l'avantage personnel qu'il » en retire. Il faut donc détailler les motifs qui doi- » vent attacher chaque citoyen à son pays, à ses » nouvelles lois. Cette tâche, si elle est remplie avec » un zèle éclairé et réfléchi, laisse encore une » moisson assez ample au patriotisme et présente la » récompense honorable et douce de beaucoup de » bien à faire au peuple. »

Sous la direction de Laclos, Vasselin, Ducancel, Lépidor fils, rédigeaient de lourds et pédantesques articles de doctrine sur les crimes de lèse-nation et la responsabilité des fonctionnaires, sur la théorie des peines et des récompenses légales, le renouvellement de la législature, la garde nationale, l'esprit public. Laclos surveillait la publication de la correspondance des sociétés affiliées de province, habilement triée et résumée par Feydel. Cette correspondance se composait presque entièrement de dénonciations nominatives et motivées contre les ministres, les prêtres réfractaires, les moines, les officiers royalistes, les municipalités suspectes. Elle est très utile pour l'histoire de la révolution provin-

-ciale à cette époque. On y voit se développer la tactique d'offensive et d'intimidation, qui, pendant toute la Révolution, fit la force des Jacobins. Un tel journal, écrit Michelet, était une véritable « dictature de délation. » Affectant de se borner au rôle d'éditeur, Laclos se montrait très sobre de commentaires. D'une note rapide, incisive ou malicieuse, il soulignait un fait, une idée, répondait brièvement à une question, trouvait un rapprochement imprévu et d'où jaillissait la lumière révolutionnaire. Sous la rubrique *Variétés*, il traitait un peu plus longuement des questions courantes. Sa plume habile et nerveuse semblait faite pour la polémique. Elle s'accommodait aussi bien des raisonnements abstraits et des subtilités de la théorie que des audaces ou des habiletés du combat.

Il fut d'abord un Jacobin autoritaire et ombrageux. C'était l'esprit de la Société. Elle aspirait à être la directrice unique et souveraine de l'opinion et prétendait déjà à l'infaillibilité. Elle affectait d'ignorer les Cordeliers et ne cachait pas son hostilité pour les autres Clubs, ses rivaux. D'un geste tranchant, d'un ton dédaigneux, Laclos les dénonce tous dans son journal comme à la tribune. Ce sont » dix ou douze clubs royalistes, loyalistes, monar» chistes, étrangers, opprimés, amis de la paix, de » l'ordre, de la religion, du peuple, de la noblesse » et de la résurrection. » Il poursuit particulièrement le *Club de 1789*, mais le préfère encore au *Club monarchique* de Malouet, formé des anciens Impartiaux. « Ce fut l'esprit personnel, écrit-il, qui » donna naissance au premier. C'est l'esprit de » corps qui a fondé le second. Le Club de 89 vou» lut séduire les gens d'esprit ; le Club monarchi» que ne veut séduire que les sots. » Le 8 avril 1791,

il prit la parole contre la Société des *Jeunes amis de la Liberté* qu'il accuse de recevoir dans son sein les membres du *Club monarchique.*

A l'aile opposée des partis, s'était formé le *Cercle social* ou *Confédération générale des Amis de la Vérité.* Bonneville, rédacteur de la *Bouche de Fer*, et l'abbé Fauchet le dirigeaient. Il tint sa première séance au cirque du Palais-Royal et attira de suite une foule considérable, qu'électrisait la verve mystique et les accents enflammés de Fauchet. Au nom de la charité chrétienne, il y prêchait l'égalisation des fortunes, conformément aux principes de la franc-maçonnerie ; il y développait un plan de fédération générale des cercles maçonniques, sous la direction d'un consistoire unique; siégeant à Paris, « capitale de l'humanité ». Le *Cercle social* aspirait à se fondre avec la *Société des Jacobins*, qui lui avait emprunté une partie de son organisation. Laclos fit une guerre acharnée à la Société rivale. Le 29 novembre, aux Jacobins, il l'accusa en termes violents de vouloir usurper le rôle et le nom des Amis de la Constitution, dénonça ses principes, qui, par « l'égalité absurde des propriétés », conduisaient à la loi agraire et conclut par proposer une adresse à toutes les sociétés affiliées, pour les prévenir de toute confusion entre le *Cercle social* et la *Société des Amis de la Constitution.* La motion eut le plus grand succès. Desmoulins, qui voulut la combattre, fut accueilli par des huées et l'Assemblée, après avoir rejeté un amendement conciliant de Chabroud, vota l'adresse.

Laclos reprit la lutte dans son journal ; il taxe à la fois le *Cercle social* d'anarchie et d'esprit réactionnaire ; il est en lutte ouverte avec la *Bouche de Fer* de Bonneville. Las d'attaquer, il finit par nier

ses adversaires : ils n'existent plus, déclare-t-il, on n'en entend plus parler. C'est la conspiration du silence. Il essaye enfin de les achever par le ridicule. Bonneville organise au cirque du Palais-Royal des fêtes civiques « où les jeunes per-» sonnes à marier auront l'occasion de prendre du » goût l'un pour l'autre ». On distribuait la *Bouche de Fer* à la porte et, sans doute, ce n'était pas seulement des mystiques ou des illuminés qui entraient. En fidèle historien, Laclos annonce aussitôt que » le Cercle de la Vérité a encore changé de forme. » Les jours qu'on n'y prêche pas le partage ou la » communauté des propriétés, 1° on y mange; 2° on » y boit ; 3° on y danse ; 4° on y joue. Chacun paye » son écot, excepté les demoiselles du Palais-» Royal. »

Solennels et dominateurs comme les prêtres de la religion nouvelle, les Jacobins entendaient donc être les seuls gardiens du dogme révolutionnaire. Ce dogme, Laclos le commente et le développe audacieusement. Le Contrat Social en main, comme un nouvel Evangile, il se drape fièrement dans l'imposant manteau des principes et, à l'occasion, on le trouvera plus absolu que Robespierre. Les conséquences les plus extrêmes qui découlent de la souveraineté nationale, de l'égalité des droits, de la liberté des opinions ne l'effraient pas. D'après lui, » le but d'une constitution est de garantir la sou-» veraineté nationale contre toutes sortes d'atteintes ». Il veut à la démocratie la base la plus large et des moyens efficaces et constants de contrôle et d'intervention. Comment exercer cette intervention dans le cours d'une législature? Ce ne sera pas par les assemblées primaires, dont les délibérations sont susceptibles d'entraînement et de pression et dont le

vote n'exprime que la volonté du plus grand nombre et entretient des divisions funestes dans le pays. D'après Laclos, c'est le droit de pétition qui est le meilleur canal de la voix populaire et la plus sûre sauvegarde du vœu national.

Sans doute, aux termes du décret de l'Assemblée, ce droit est strictement individuel ; aucun corps politique, aucune société ne peut l'exercer collectivement et leurs membres ne peuvent signer une pétition que comme individus. Mais à côté du droit de pétition, n'y a-t-il pas, pour le compléter, la liberté de la presse, qui permet d'imprimer, de publier, d'afficher. « *Par ce moyen, un seul individu, sans sortir de chez lui, peut faire parvenir à l'Assemblée nationale une pétition revêtue de toutes les signatures du royaume.* » En disant : toutes les signatures, Laclos entend celle des citoyens actifs, comme de ceux qui sont privés des droits politiques, et il comprend dans ceux-ci les femmes et les mineurs. Il suffit donc à l'auteur d'une pétition d'aviser ses concitoyens et de les prier de se joindre à lui et il peut rallier à sa suite tous les habitants du pays. Au lendemain de la monarchie de droit divin, Laclos imaginait, en somme, le *plébiscite*, avec une liberté d'initiative, une publicité et une étendue de suffrages, auxquelles la démocratie répugne encore de nos jours. Cet usage nouveau était, d'après lui, le seul « qui puisse entretenir chez un peuple libre la tranquillité, qui lui est utile, sans lui faire perdre l'énergie, qui lui est nécessaire. » Quand le vœu public serait parvenu à l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire obligé d'un magistrat, celle-ci devrait décider sur son objet par un appel nominal et public. « En cela, dit Laclos, nous avons en vue d'établir une sorte d'*appel au*

» *peuple.* » On verra le parti, qu'il comptait — pour ses projets — tirer de cette théorie ; elle n'était pas un jeu de son esprit, mais une prévision pratique.

Après le droit de pétition, c'est la liberté de la presse, qu'il considère comme son complément nécessaire, à laquelle Laclos se montre le plus obstinément attaché. Le 26 avril 1791, il proposait aux Jacobins de délibérer sur la question de savoir : « 1° s'il est possible, comme le département et » l'Assemblée l'ont demandé, qu'il y ait un code » pénal sur la liberté de la presse; 2° s'il ne con- » viendrait pas de placer au rang des crimes de » lèse-nation au premier chef toute atteinte portée » contre la liberté de la presse ». Il reprend cette thèse le 9 mai, en même temps que Duport, Robespierre et Dubois-Crancé, proclame que la liberté de propager sa pensée est indéfinie et que « le seul » homme, qui ait le droit de l'empêcher de coller sa » pensée sur un mur, est le propriétaire de sa » maison ». Quand bien même des factieux abuseraient de ce droit, le mépris devrait être leur seule répression.

Pour assurer l'exercice de la souveraineté nationale, il faut encore laisser aux citoyens l'entière liberté de leur choix. Le 8 mai, Laclos demande à la tribune le renouvellement du corps électoral avant les prochaines élections, l'établissement d'une liste de candidats, l'abrogation de tout décret restrictif du droit d'éligibilité, la faculté pour les députés actuels d'être réélus sans intervalle. « Que vos corps élec- » toraux soient purs, s'écrie-t-il ; laissez-leur la plus » vaste latitude de confiance et vous aurez de bons » législateurs. » C'est dans le même esprit qu'il proposait, à la séance du 9 mars, l'élection des Ministres par le peuple. Il revint à la charge les 1er et

6 avril, à l'occasion des récentes nominations d'ambassadeurs. Les choix de M. de Montmorin avaient paru suspects à la Société et Laclos s'en fit un argument pour sa thèse. Il n'est pas jusqu'au droit de grâce qu'il ne veuille remettre au peuple. Il soutient le 3 juin, que l'accorder au Roi lui paraît « une » monstrueuse idée, qui à elle seule suffirait pour » détruire la constitution ». D'après lui, la grâce doit être demandée par les jurés, décrétée par le corps législatif et sanctionnée seulement par le roi. Il se prononce encore dans son journal sur la question du partage égal des successions entre les enfants. « Nous pensons quant à nous, dit-il, que » dans le pays de la déclaration des droits, Esaü et » Jacob sont égaux en droits, bien que l'un des deux » n'ait pas l'honneur d'être aussi velu que l'autre. »

Ainsi armé de la bonne lance du droit nouveau, Laclos entra dans la lice en combattant déterminé. Tantôt, avec le rire du défi, son esprit jaillissait en fusées ironiques, tantôt, la bouche mauvaise et l'air farouche, il assénait des coups redoutables. Avec plus de tenue dans l'allure et de gravité dans la pensée, il rappelait Desmoulins par sa verve railleuse et menaçante. Laissez faire la liberté, disait-il, confiez-vous à l'opinion ; elle amènera le règne de la raison. Point n'est besoin de séduction, c'est elle l'universelle séductrice. Ce n'est point Laclos qui le dit, c'est le « balayeur de son imprimerie ». Moquez-vous des bulles papales et des « mièvreries aristocra- » tiques ». N'ayez cure des « moines en délires », dont on ne saurait dire s'ils sont « plus ridicules » qu'odieux ou plus odieux que ridicules », des officiers aristocrates qui persécutent leurs soldats jacobins, de Calonne « qui a plus gardé qu'il n'a » mangé » et des petites intrigues amoureuses où les

dames de la Cour prodiguent vainement leurs charmes. Que peuvent tous ces gens-là contre les lumières ? « Ils s'éclaireront, ils s'éclaireront ». « Partout l'ignorance et l'erreur commencent par » vouloir étouffer la raison et finissent par s'éva- » nouir devant elle. Voilà pourtant l'ouvrage de ces » hommes que les courtisans, les courtisanes, les » noirs, les tigrés, les mouchetés, les modérés, les » amis de la paix, les ennemis de l'imprimerie, sont » convenus aujourd'hui de désigner sous le nom de » factieux.... et veulent faire assassiner. Mais gare » le moment de repentir ! »

Guettant tous les anciens abus, voici dans quels termes il se plaint des négligences et des erreurs de la poste, « naguère abandonnée à la profonde cor- » ruption des sociétés de finance » : « Mais suppo- » sons tous les préposés honnêtes gens. Il n'en est » pas moins vrai que presque partout les lettres sont » abandonnées à la discrétion suspecte de la femme, » de la fille, de la servante et par conséquent de » leurs amants. Ajoutez-y les voisines, qui, par passe- » temps, viennent quelquefois aider au triage, et les » amants des voisines ; et concluez que de toutes les » parties de l'administration publique, la plus essen- » tielle, la plus importante, celle de la circulation » des pensées, est précisément confiée aux plus mau- » vaises mains ». Ailleurs, Laclos se console que des quartiers de noblesse soient toujours exigés des pages du Roi : « Chacun est maître de choisir ses valets » comme bon lui semble. »

Louis XVI relevant d'une indisposition, le bulletin suivant fut lu, le 11 mars, à l'Assemblée nationale : « L'état du roi est toujours satisfaisant. » L'enrouement subsiste encore. Le petit lait que » prend sa Majesté depuis quelques jours entretient

» le ventre libre. Le roi sera purgé incessamment. » Le soir, aux Jacobins, Laclos s'opposa violemment à la lecture de ce bulletin. Il demanda également que la guérison du roi ne fût pas célébrée par un *Te Deum*, « comme sous le règne du despotisme » ; quelques membres protestèrent ; Laclos exprima du moins le vœu que le *Te Deum* fut célébré sans frais. D'après les *Sabbats Jacobites*, il aurait proposé de remplacer cette pompe inutile par le mariage solennel de quatre orphelines du faubourg Saint-Antoine, filles de quatre vainqueurs de la Bastille [1].

Enfin Laclos poursuit de ses sarcasmes les timides citoyens, qui craignent une « attaque géné-» rale » sur nos frontières. Pour lui, ces alarmes sont répandues par ceux qui spéculent sur la crainte pour rétablir la noblesse et créer une chambre haute. « Voilà au juste les motifs des bruits de » guerre ; les négociateurs sont en train par là ; les » émissaires sont en course par ci ; les uns intri-» guent, les autres pérorent. Mais *in vanibus labo-» raverunt.* » Répondant à une lettre récente, où l'abbé Raynal réprouvait ses anciens principes et prédisait une intervention des puissances : « Voyez, » s'écrie-t-il, le beau coton que jette Guillaume » Raynal depuis sa palinodie ! Guillaume Raynal » parut dans les ténèbres avec un flambeau ; chacun » y vint allumer sa bougie. Guillaume Raynal se » montre au sein de la lumière, souffle sur son » flambeau et invite chacun à en faire autant ; mais » on se moque de Guillaume Raynal.... Non con-» clut-il, les princes de l'Europe n'oseront pas nous » attaquer. Ils nous craignent comme la peste... Quel » est celui d'entre eux qui ne désirerait pas que son

1. Aulard, II, p. 32.

» trône fut assis à quatre mille lieues de nous ?
» Quel est celui qui, depuis deux ans, ne s'environne
» pas de précautions pour empêcher nos principes
» de liberté d'arriver jusqu'au peuple soumis à son
» sceptre? Et cependant ces mêmes principes pénè-
» trent partout, malgré les cordons de troupes, les
» inquisiteurs, les imposteurs, les ambassadeurs, les
» gazettes ministérielles, les mercures de France ;
» malgré les fourbes et les fourberies, malgré les
» sots et les sottises.... Peut-être y aura-t-il un échec,
» une escarmouche ; peut-être l'évêque de Spire ou
» ses amis nous prendront-ils pour vingt-quatre heures
» une place démantelée ou un four banal ; mais
» gare la revanche ! [1] »

Toutefois Laclos était bien trop avisé et clairvoyant pour se laisser entraîner par la lutte et devenir la dupe de ses propres principes. On l'a vu repousser les utopies du *Cercle social*. Une autre fois, il combat Robespierre lui-même, qui proposait d'indemniser les électeurs peu fortunés, et fait repousser cette dangereuse motion. Son enthousiasme avait des bornes et ses prévisions lui traçaient des limites. D'abord il est résolument monarchique. Il prend nettement position contre Brissot, qui lève déjà le drapeau républicain. Contre lui encore, il s'oppose à l'affranchissement des noirs dans les colonies, tout en flétrissant les excès des colons. « Notre constitution,
» écrit-il, a deux sortes d'ennemis en France ; les
» uns veulent une démocratie et point de roi ; les

1. Cf. Staël. 21 avril 1791. « Enfin le langage des hommes, qui » ont quelque influence, est que la monarchie doit être conservée en » France, mais qu'il importe peu que le Roi porte ce nom (*celui de* » *Louis XVI*), et que le Roi ne pourra jamais se plier à un ordre de » choses si différent. *Sans la crainte des autres puissances, le Roi* » *serait perdu.* »

» autres veulent un roi et pas de démocratie.
» MM. Robert, Brissot, etc.... écrivent pour les
» premiers, MM. Despremesnil, Armand, etc... gla-
» pissent pour les seconds.

» Elle a une troisième sorte d'ennemis en Amé-
» rique, à la tête desquels vient de se mettre à Paris
» M. Linguet : c'est le parti de la *démocratie*
» *blanche*. Ceux-ci sont disposés à tout ; ils consen-
» tiront à se faire démocrates, à se faire royalistes,
» peut-être même à demeurer français, pourvu qu'on
» leur laisse des ilotes.

» Ces trois partis également intéressés à voir
» crouler la Constitution, harcèlent l'Assemblée
» nationale, pour la forcer à se contredire elle-
» même, soit en prononçant un décret qui légalise-
» rait la distinction, qu'un préjugé barbare a mise
» jusqu'à ce jour dans nos colonies entre les blancs
» et les hommes de couleur, tant libres qu'esclaves;
» soit en prononçant un décret dirigé textuellement
» contre cette distinction. Dans le premier cas,
» l'Assemblée nationale déshonorerait tous ses tra-
» vaux et se couvrirait de honte. Dans le second,
» elle décrèterait implicitement l'abolition de l'escla-
« vage; les colonies se sépareraient de la métropole;
» nos ports se soulèveraient contre l'Assemblée
» nationale et quatre millions d'individus, qui tra-
» vaillent en France pour les colonies, se trouve-
» raient sans occupation et sans pain.

» De ces deux conséquences, qui sont les seules
» admissibles, découle une vérité terrible et incon-
» testable ; c'est que la France tomberait dans une
» anarchie complète, d'où elle ne sortirait que pour
» se replacer sous le despotisme, suivant l'espoir des
» uns, ou pour se diviser en républiques confédérées,
» suivant l'espoir des autres.

» Le lecteur de bonne foi reconnaîtra ici la justesse de cet adage qui dit que les *extrêmes se touchent*. Avec des intentions toutes opposées, » deux hommes, deux partis peuvent suivre la même » route, pour arriver à des buts différents. Nous ne » dirons rien aux partisans de MM. Despremesnil et » Linguet ; il y a longtemps que leur système est » tombé dans le mépris qu'il mérite : mais nous » dirons à ceux de MM. Brissot et Robert : *Il ne » suffit pas de connaître les forces*; *il faut calculer les frottements*. N'imitons pas ces animaux » qui étouffent leurs enfants à force de caresses. »

Laclos se posait en somme en révolutionnaire du *juste milieu*. Le 12 juin, aux Jacobins, il montra que son cœur était demeuré militaire tout en devenant « patriote ». Anthoine venait de dénoncer « l'incivisme » du corps des officiers ». Il fallait, disait-il, « détruire » l'esprit militaire », licencier l'armée et réformer de nouveaux cadres. Il n'exceptait de cette mesure que les deux corps de l'artillerie et du génie « que leurs » lumières avaient préservés du venin aristocratique du reste de l'armée ». L'impression du discours fut votée à l'unanimité. Laclos demanda brusquement la parole : « Je serai moins long que le » préopinant, déclara-t-il, car je ne dirai point d'injures.

» On crie de tous côtés : « Il n'y a point d'injures ! »

« *M. Laclos*. — Le discours du préopinant est » écrit. Il sera imprimé. Je laisse à ceux qui le liront » le soin de décider s'il contient ou non des injures. » (*A l'ordre, à l'ordre*).

» *M. Anthoine*. — J'entends demander que » M. Laclos soit rappelé à l'ordre pour avoir dit que » mon discours contenait des injures. J'ai énoncé une » opinion. Certainement M. Laclos ne la prend pas

» pour une injure. Je conclus donc qu'il ne doit pas
» être rappelé à l'ordre.

» M.... — Je demande que M. Laclos soit rappelé
» à l'ordre pour avoir dit que le discours de
» M. Anthoine contenait des injures. (*On applaudit*).

» *M. Laclos.* — Je crois devoir remarquer qu'il ne
» peut rien y avoir de personnel dans ce que j'ai dit,
» puisque le préopinant a distingué d'une manière
» honorable deux corps dans l'un desquels j'ai l'hon-
» neur de servir depuis trente-deux ans (*Au fait, au*
» *fait*). »

Laclos continua en combattant toute mesure qui isolerait les officiers des soldats et proposa d'éviter le licenciement général de l'armée par le « dédouble- » ment des corps » et quelques autres mesures. Il fut soutenu par Carra [1].

Une seule fois, Laclos fait, dans son journal, une allusion non dissimulée aux *Liaisons dangereuses*; c'est pour s'en parer comme d'un titre révolutionnaire. Il annonce la publication scandaleuse des *Mémoires privés du Maréchal de Richelieu* que Soulavie venait de faire paraître.

« Cet ouvrage historique, écrit-il, a tout l'intérêt
» des romans les plus célèbres et surpasse en invrai-
» semblance tous ceux qu'on a accusés d'exagération
» dans la peinture des mauvaises mœurs de la *bonne*
» *compagnie*. On se convaincra par la lecture que
» les fictions atroces ou scandaleuses, à l'aide des-
» quelles les romanciers dévoilaient et combattaient
» les caractères infâmes qu'ils mettaient en scène,
» étaient encore au-dessous de la réalité. On y dé-
» couvrira aussi l'intérêt qu'avaient tant d'*honnêtes*
» *gens* à crier au scandale contre de *pareils hommes*.

1. Aulard, II, p. 50.

» On y reconnaîtra enfin que la Révolution n'était » pas moins nécessaire pour le rétablissement des » mœurs que pour celui de la liberté... Placé chez » un peuple libre, où les honneurs eussent été le prix « de l'estime et l'estime celui des talents et des ver- » tus, Richelieu eût été toute sa vie ce qu'il fut à » Gènes, ce qu'il fut à Mahon... » On voit donc que l'auteur des *Liaisons dangereuses* avait déjà les sentiments de futur Jacobin, quand il flétrissait en amour les crimes que la vanité des salons glorifiait à l'égal « des talents et des vertus. »

Par la parole et par la plume, Laclos rendit de grands services à la cause jacobine. Le *Journal des Amis de la Constitution* fut entre ses mains un puissant instrument de propagande. Il contribua au développement et à l'activité des sociétés de province et les rattacha fortement à la « Société mère. » Les demandes d'affiliation ne cessaient d'affluer. Une liste officielle du 7 mars 1791 contient 227 noms de communes, qui comprennent toutes les grandes villes de France. La Société de Paris n'accordait l'affiliation qu'à une seule société par commune. Une liste du 1er mai 1791 contient 118 noms nouveaux. Du 1er mai au 19 juin il y eut encore 61 affiliations. Dans la plus petite commune, le moindre jacobin, en lisant le journal de la Société mère, y retrouvait, venus de tous les points de France, l'écho de ses propres passions, prenait conscience de sa force, s'exaltait dans son ardeur, dans ses espoirs et sentait nettement qu'il faisait partie du bloc, qui grossissait et s'installait dans la nation. Le journal de Laclos profitait naturellement de ce mouvement. L'abondance des matières était telle qu'il s'imprimait presque entièrement en caractères minuscules. Le 5 février, la société de Tours se plaint que le journal de M. Cho-

derlos soit « trop resserré, trop succinct et ne puisse » suffire à des patriotes impatients de s'instruire et » d'apprendre les moindres événements d'une révo- » lution si belle et si contrariée ». « M. Choderlos, » écrivent les Jacobins de Carcassonne, « nous prive » du plaisir de voir nos lettres dans son journal. »

Le 8 mars, Laclos envoie une circulaire à toutes les sociétés affiliées et leur propose de s'abonner à un supplément de son journal, moyennant 24 livres par an. Chaque société pourra y faire imprimer ses communications, en entier ou par extrait, et toutes les recevront avec le journal. Laclos n'attendait que cent adhésions pour commencer [1].

Mais le journal des Jacobins, rédigé par Laclos, et leurs débats même, bien qu'ils ne fussent pas encore publics, ne donneraient qu'une idée fort incomplète de leur activité. Elle était surtout secrète. Dans une note de son numéro 6, Laclos fait savoir aux sociétés affiliées que seul le bureau de la Société a qualité pour recevoir leurs communications et qu'au surplus il ne peut rendre compte de la correspondance « qu'autant qu'elle a été communiquée à l'Assemblée par le bureau ». Une partie de la correspondance reçue restait donc entre les mains du bureau. D'autre part le prospectus annonçait qu'il ne serait répondu à aucune lettre ; c'était dire que la Société de Paris jetait d'avance le voile sur ses propres communications [2]. Il semble que tous les papiers du célèbre club aient été recherchés et brû-

1. On ne sait si ce projet fut mis à exécution. Le 1er juin parut le *Journal des débats de la Société des Amis de la Constitution*, qui donne le procès-verbal de chaque séance, et auquel Laclos n'a eu aucune part.

2. Cf. Aulard II, p. 67, l'adresse imprimée aux Sociétés affiliées « *pour reprendre la correspondance interrompue* ».

lés par ordre de Napoléon. Toutefois on retrouve dans les archives de nombreuses communes des lettres émanant de la Société de Paris et signées par deux membres du Comité de correspondance. Sur un grand nombre d'entre elles figure, de novembre 1790 à juillet 1791, la signature de Laclos. Après son départ de la Société, on prit des mesures pour réorganiser « le bureau de correspondance » ; faut-il en conclure, comme dit Taine, que Laclos ait été pendant cette période « le chef de la correspondance,… » le directeur occulte, effectif et permanent de toutes » les manœuvres »[1] ? On peut assurer tout au moins qu'il exerça la plus grande influence sur les commencements de « la conquête jacobine » et qu'il fut, par son énergique et intelligente activité, un des premiers à lui donner le branle.

L'opinion ne s'y trompait pas. Sa fuite à Londres avec le duc d'Orléans avait signalé à l'attention publique et voué à la haine des royalistes le mystérieux auteur des *Liaisons dangereuses*. Depuis on le voyait imprimer au grand jour et sous son nom le *Journal des Amis de la Constitution* ; il paraissait fréquemment à la tribune du club ; on savait son influence considérable dans les conseils. Cette figure sombre et froide en imposait à tous[2]. On lui prêtait, non sans raison, de subtils desseins. « Je lui » crois, écrivait ce grand fou de Desmoulins, une » profondeur de politique dont je ne me pique pas, » et cette seconde raison, comme dit Target, reculée » dans le fond de la méditation et de l'expérience

1 Taine, *Révolution*, II, p. 43.

2. Staël écrivait, dès le 27 octobre 1790 : « Le parti d'Orléans ne » se met pas en avant, mais tous les troubles ont commencé depuis » le retour du prince, qui a pour conseiller M. de Laclos, *un des* » *plus grands et plus capables qui existent.* »

» et qui éclaire la retraite du sage à qui il est donné » de gouverner des empires[2]. L'autorité qu'il s'était acquise, la mauvaise réputation dont il jouissait, le prince dont il était le serviteur en titre, qui le logeait dans son palais, certes il n'en fallait pas tant pour qu'il devint le point de mire des attaques du parti adverse. *L'Ami du Roi*, les *Actes des Apôtres*, le *Journal de la Cour et de la Ville*, l'*Apocalypse*, le *Journal de Suleau*, les *Sabbats Jacobins*, la *Jacobinière*, le *Lendemain* le couvraient d'injures. D'innombrables libelles, payés par la Cour et rédigés dans les officines de Lafayette et de Montmorin, s'acharnaient après lui. Ce grand homme « au teint basané, à la figure basse, au » regard traître et bas » était couramment désigné comme « l'auteur de tous les plans d'attaque des » troupes légères de la Révolution ». Il voulait remplacer Lafayette par Santerre et Bailly par Pétion. On le fait habiter rue des Incendiaires, chez Mme Calomnie, sa sœur. C'est lui qui a « mangé » le cœur de Foulon. » Maq..., assassin, parjure étaient les épithètes habituelles dont on ornait son nom, à moins qu'on ne l'appelât « le candide Laclos », en le priant de « consacrer ses veilles à la régénéra» tion des mœurs », ou en l'invitant « à faire un » choix de lectures pour le Dauphin. » L'enfer, pour se venger des humains, avait jeté sur la terre un pareil monstre. On lui refusait le nom d'homme et on souhaitait de le voir pendre au gibet ou expirer sur la roue. Gorsas, Carra, Desmoulins, Marat, Fréron, Fabre d'Eglantine, étaient désignés pour ses journalistes à gages; Danton, Rotondo, Saint-Huruge et un certain Malga, « volontaire du bataillon de Théa-

2. *Révolution de France et de Brabant*, n° 54.

tins, » pour ses agents d'exécution. On lui faisait chanter :

Je travaille le militaire,
Danton classe les sections.
A la tourbe la plus grossière
Rotondo fait les motions.

et l'on chantait encore :

A l'instant dans cet enclos,
Pour le signal du grabuge,
On voit s'agiter Laclos
Et l'infernal Saint-Huruge.

Autrefois on accusait Laclos et son prince d'être payés par l'Angleterre ; maintenant on les prétendait à la solde du roi de Prusse. Le Juif Ephraïm, passait pour être l'instrument de cette corruption [1].

De son côté, Nicolas Bonneville, dans la *Bouche de Fer*, poursuivait de ses imprécations maçonniques, le proscripteur du *Cercle social*, l'homme perfide et corrompu, qui faisait peser sur les Sociétés affiliées la tyrannie jacobine. D'après lui, ce meneur des Jacobins avait perverti les principes de la franc-maçonnerie par des idées monarchiques, et la Révolution, en y introduisant un nouvel esclavage.

1. V. les libelles : *Lettre d'Ephraïm à Laclos* et *Lettre de M. Choderlos de Laclos à M. Barnave* (1791). Ephraïm servait en effet d'agent à Frédéric-Guillaume pour combattre le parti de la Reine et l'alliance autrichienne. Montmorin déclarait alors à Gouverneur Morris qu'il avait des preuves des intrigues secrètes de l'Angleterre et de la Prusse. Dans le n° 28 du *Journal des Amis de la Constitution*, la société de Dunkerque donne avis « que les Cours de Berlin, » de Londres et de La Haye ont fait passer des agents secrets à » Paris, dont quelques-uns, se couvrant du manteau du patriotisme, » se sont fait présenter à la *Société des Amis de la Constitution* et » y ont été admis. » Laclos écrit en note : « *Nous le savons depuis* » *longtemps.* »

Il l'interpellait dans ce style étrange : « M. Laclos, » notre nom de Francs qu'adoptent à l'envie tous » les peuples (francken, francs, franci, etc.), n'a » rien de commun avec ces esclaves *enrubannés*, » aveuglés par un G. M. (grand maître), à qui l'on » envoie dans les hautes cérémonies une députation » de *neuf* pierres *brutes*, (on appelle ainsi les » francs-maçons des premiers grades) pour lui » remettre en la mémoire qu'il n'est que l'ombre » d'un J. (Jésuite).

» Quel est ce grand maître ? Est-ce encore Philippe » d'Orléans ? ou Philippe d'Artois ? Auteur des » *Liaisons dangereuses*, répondez !

» Le symbole des chiffres 12, 13 et 14 gravé sur » notre cachet fait sourire M. Laclos ! O jour des » destinées ! Reviendriez-vous encore longtemps » sans avoir donné à la terre un grand exemple de » justice [1]. »

A cet assaut tumultueux et divers, Laclos opposait un dédaigneux silence. Tout entier à l'attaque, il négligeait la défense. Cependant, sans s'embarrasser de la doctrine et très maître de lui, même dans la violence, il suivait patiemment son dessein. On sait qu'à la fin du mois de février 1791, Louis XVI, qui s'était résolu à la fuite et préparait secrètement l'exécution de son projet, décida le départ des vieilles filles de Louis XV, ses tantes, qu'il ne voulait pas laisser derrière lui. Leur intention de voyager en Italie fut officiellement annoncée. S'étant mises en route le 20, Mesdames furent arrêtées le 22 par les habitants d'Arnay-le-Duc, qui en référèrent à l'Assemblée. Sur la proposition de Mirabeau, celle-ci décida le 24 qu'aucune loi ne s'opposait au libre

1. *Bouche de Fer*, n° 38, 3 avril 1791.

voyage de Mesdames et qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. Mais, dès le 15 février, Laclos déclarait nettement, dans son journal, que « personne n'avait » le droit de gêner les tantes du roi. » Les Jacobins envoyèrent à toutes les sociétés affiliées des instructions en ce sens. « L'Assemblée nationale a » décidé sur cet objet, » écrivait secrètement le Comité de correspondance à la société de Semur, « et dès lors le devoir des amis de la Constitution » est d'obéir et de s'interdire toute espèce de ré- » flexions ultérieures »[1] Laclos s'efforçait ainsi d'aplanir les obstacles, qui pouvaient retarder la fuite du Roi, sur laquelle il fondait toutes ses espérances. Cependant, le 23 et le 27 février, il présentait et soutenait, devant les Jacobins, le projet de loi contre les émigrants, dont Chapelier était rapporteur à l'Assemblée, et qui confiait à trois députés, nommés par leurs collègues, le droit d'autoriser ou de défendre la sortie du Royaume. « On peut plutôt imaginer » que dire jusqu'où il porta sa fureur contre la » maison régnante... En descendant, Laclos trouva » l'ami Barnave qui l'attendait pour l'embrasser.[2] » C'est ainsi qu'il dissimulait ses manœuvres secrètes derrière son ardeur révolutionnaire. Le projet de Chapelier fut, le 28 février, repoussé par l'Assemblée après une fougueuse intervention de Mirabeau, qui jura de ne pas y obéir et lança vers la gauche sa fameuse apostrophe : Silence aux trente voix ! Le soir, aux Jacobins, le grand orateur vit sombrer sa popularité.

1. Ce document, qui se trouve dans les archives municipales de Semur, est du 7 avril 1791. Il est signé « Villers, président, D. M. J. Rochambeau, secrétaire, Collot d'Herbois, G. Bonnecarrère, Rousseau aîné, P. Choderlos. » J'en dois la communication à M. le capitaine Carnot.

2. *Les Sabbats Jacobites.*

Le 18 avril, quand Louis XVI, en vue d'éviter le sacrilège d'une communion constitutionnelle, voulut sortir des Tuileries pour se rendre à Saint-Cloud où il comptait passer la semaine sainte, les gardes nationaux, qui veillaient aux portes du palais, s'opposèrent à son départ. La populace les soutint. La Fayette intervint, mais ses soldats refusèrent d'obéir. Le département de Paris, à l'instigation de Danton, refusa de donner des ordres. La famille royale, injuriée par la foule, fut contrainte de rentrer aux Tuileries. « Au moins » dit la Reine, à ceux qui l'entouraient, « vous avouerez à présent que » nous ne sommes pas libres ». Le lendemain toute la presse royaliste accusa Laclos d'être l'auteur de l'attentat. Comme après le 6 octobre, il y eut contre son maître et lui un redoublement d'injures et de haine. Ephraïm, disait-on, avait fourni les fonds; Malga, gorgé d'or et de vin, parcourait les rangs de la garde et l'excitait au meurtre; il leva son sabre sur La Fayette et proposa le duc d'Orléans pour la régence. Rotondo conduisait la canaille. On avait vu Sillery en laquais et Laclos en jockey parcourant les groupes. Le but du complot était l'assassinat du Roi[1]. On n'en doutait pas à la Cour et le Roi et la Reine déclarèrent à Varennes, dans l'épicerie de M. Sauce, que s'ils n'étaient pas partis de Paris, ils auraient été égorgés par le parti

1. Cf. *Compte rendu au Conseil de M. d'Orléans par M. Laclos sur la position actuelle des affaires. — Lettre de M. Laclos à M. le Duc d'Orléans. Du Café du Rendez-vous, place du Carrousel, ce lundi 18 avril, 2 heures de l'après-midi. — Lettre de M. le duc d'Orléans à M. le chevalier Laclos sur ce qui s'est passé les 12 et 13 avril à Paris. — Adresse de M. Malga à M. Laclos pour obtenir un supplément de gages. — A toi-même Laclos. — A moi, Laclos, un mot. — Instructions, données par M. Laclos à l'ordre, le 25 avril 1791. — Non d'Orléans, tu ne règneras pas! etc....*

d'Orléans. Le 22 avril, Fersen écrivait : « On « croit que c'est la faction du duc d'Orléans » qui est cause de ce qui s'est passé, car les chefs » des Jacobins en sont, et avec raison, très fâchés[1] ».

Aux séances du 18 et du 20 avril, il y eut en effet quelque gène aux Jacobins, où l'on discutait un projet d'organisation de la garde nationale. Le Roi pouvait justement prétendre que la Constitution était violée à son égard. Danton s'efforça de justifier la conduite du département. Barnave, plus loyalement, insista sur la nécessité de l'obéissance aux lois dans la troupe municipale. Laclos prit la parole et définit la garde nationale, « l'universalité des citoyens de l'empire, armés pour » la défense de la liberté contre les attaques de » l'intérieur, quelles qu'elles fussent, et organisées » de manière à ce que chaque citoyen ne fut pas » astreint à une obéissance servile envers ceux pré- » posés pour commander. » C'était justifier l'acte accompli et s'applaudir secrètement de la situation du Roi, dont la conscience était maintenant à l'aise pour se libérer de ses serments, puisqu'on l'acculait à la fuite. Il est fort probable que Laclos et Danton eurent la main dans cette affaire. Danton était tout-puissant dans les sections et Laclos y exerçait, sans doute par lui, son influence. Le 19 juin, à la veille de l'évasion du Roi, il pressait les Jacobins de s'occuper des motions discutées dans les sections de Paris, d'où dépendait l'ordre dans la capitale[2]. Il

1. *Papiers de Fersen*, I, 108.

2. Staël, 21 avril. — « Un trait remarquable, c'est que M. Laclos, » agent secret de ce misérable prince, homme habile et profond » en intrigues, a fait mettre dans l'adresse des sections de Paris au » Roi qu'il avait eu tort d'effacer de la liste des officiers que son » ministre de la guerre lui avait présentés comme des hommes connus

était prêt pour l'heure décisive. Cependant la violence nouvelle de ses ennemis, leurs accusations précises, le décidèrent à rompre le silence, qu'il avait gardé jusque-là. Il publia le 3 mai, dans son journal, la note suivante :

« Trois imprimés ayant pour titre : *Non, d'Orléans,* » *tu ne régneras pas. A toi-même Laclos. Compte* » *rendu au Conseil de M. d'Orléans par M. La-* » *clos sur la position actuelle des affaires ;* le » premier de 8 pages et les deux autres de 4. C'est » un échantillon des politesses dont les métis réga- » lent de temps en temps les patriotes pour les dé- » goûter de la liberté de la presse. Peut-être aussi » y a-t-il sous roche quelque nouveau *secret plein* » *d'horreur* et quelque nouveau Boucher d'Argis, » qui s'apprête à *déchirer le voile.* On se souvient » que la *grande dénonciation* du Châtelet et le » grand procès de Caton-Pelletier à la révolution » furent précédés d'une bordée de libelles qu'on » donnait pour un liard à crédit, suivant la louable » coutume.

» C'est une grande question en ce moment, dans » les rues de Paris, de savoir s'il faut permettre les » libelles de Gauthier et défendre ceux de Garguille. » C'est une grande question dans une assemblée de » gens d'esprit, de savoir s'il faut, à l'exemple de » Numa Pompilius, faire fustiger les libellistes ou » leur couper les oreilles, suivant la gravité du mé- » fait. Nous avouons que tout cela n'est pas une » question pour nous ; que nous persistons à penser » que la liberté de la presse doit être indéfinie ; et » qu'une loi même contre les libelles et les libel-

» par leur patriotisme. Le duc d'Orléans est le seul que le Roi » ait retranché ».

» listes nous paraît plus dangereuse qu'utile, en ce » qu'elle deviendrait trop facilement l'occasion ou » le prétexte de détruire le seul palladium de toutes » les libertés. Si pourtant l'Assemblée nationale se » décidait malheureusement à prononcer une loi » contre les libellistes, nous lui demanderions la » préférence pour celle que le grand Carondas éta- » blit chez les Thuriens et qui condamnait le cou- » pable à être promené par la ville, paré d'une cou- » ronne de chardons. »

Tandis que Laclos déployait une fiévreuse activité[1], que devenait sa rivale Mme de Genlis? Elle suivait avec soin les événements et, comme Laclos, elle avait fait son plan pour en profiter. Depuis la fuite à Londres, la cause du duc d'Orléans lui semblait perdue; depuis que Laclos l'avait supplantée, cette cause était perdue pour elle. C'est alors qu'on vit entrer en scène son élève, le duc de Chartres, qui, dès le commencement de la Révolution, s'était fait remarquer par son exaltation pour les idées nouvelles.

Le 2 novembre 1790, ce jeune prince, alors âgé de dix-sept ans, parut aux Jacobins, présenté par Sillery. Il y fut fort applaudi, exprima ses remerciements dans un petit discours et assura qu'il ne s'écarterait jamais des devoirs de bon patriote et de

1. On lit dans la *Correspondance secrète du P. Lenfant, confesseur du Roi* (Paris, Mame, 1834), à la date du 6 mai 1791, p. 39 : « Mme de » Laclos est, dit-on, arrivée d'Angleterre et a rapporté de l'argent. » Gare qu'il n'y ait quelque nouvelle machination ! Ce M. de Laclos » est l'homme du duc d'Orléans. »

D'autre part, le frère de Laclos déclara plus tard avoir présidé la Société des Jacobins de Chinon, département de l'Indre-et-Loire, de 1790 à 1791. « Les principes qu'il propagea dans ce pays éveillèrent » tellement la haine de l'aristocratie, qu'il pensa être victime d'une » émeute dirigée contre lui par les aristocrates du pays. » (B. N. F7 4647).

bon citoyen. Le caractère de l'élève de Mme Genlis, que sa destinée appelait à devenir quarante ans plus tard Roi des Français, nous est révélé par un journal de jeunesse fort authentique[1]. Cet adolescent élevé par la maîtresse de son père et dans les veines duquel coulait un sang libertin, peut-être corrompu, se présente au naturel, et ce naturel est charmant. Tous les enthousiasmes chantent librement dans sa jeune âme et, par un privilège admirable de l'âge, aucun d'eux ne se contredit. Il a embrassé les idées nouvelles avec une crânerie intransigeante. On le voit, dans les tribunes de l'Assemblée nationale, prendre des notes et applaudir avec le côté gauche ; il soulève des protestations par son « audace » et les défie avec tranquillité. Il se montre au théâtre quand on joue *Brutus*, répète le serment civique avec l'assistance et se félicite « de la majorité des » patriotes sur les aristocrates ». Il fait chez Bonne-Carrère, avec des députés jacobins, un dîner « très » gai, très patriote, très décent ». En revanche à Monceaux, chez son père, il trouve les propos « d'une » aristocratie dégoûtante » et quitte la place quand Mme de Buffon et ses invités se mettent à jouer. Sa foi religieuse est très vive et sa dévotion minutieuse, mais, pour lui, Dieu est devenu patriote. Assistant à la messe, chez son grand-père, le duc de Penthièvre, « si on avait voulu m'encenser, déclare-t-il, j'étais » décidé à ne pas le souffrir ». Le duc de Chartres fit aux Jacobins plusieurs motions, très convenables et fut nommé membre du Comité de vérification. Un libelle le traita d' « huissier du Club ». Il eut un très grand succès et fut bassement flatté par de

1. Ce journal parut à la suite de la *Correspondance de L.-Ph.-Joseph d'Orléans*, son père. II, pp. 103 et suiv.

futurs terroristes, comme Collot d'Herbois. Le 15 juin 1791, il part pour Vendôme et prend le commandement du 14ᵉ dragons, dont il est propriétaire. Les officiers le reçoivent froidement, et un seul sous-lieutenant l'accompagne au Club de la ville. Il est de bon matin aux écuries, rectifie les comptes du régiment, ordonne un maintien décent à la messe, déclare à son lieutenant-colonel qu'il fait fi du cordon bleu et n'estime que le mérite. Presque tous les officiers supérieurs l'abandonnent en refusant de prêter le serment civique. Il délivre un vieux prêtre qu'on voulait pendre, sauve la vie à un noyé et reçoit une couronne de la municipalité. La flamme militaire brûle, comme les autres enthousiasmes, en son jeune cœur : « Charmante journée, » vivent les dragons ! il n'y a pas de régiment comme » cela en France ; avec de tels hommes nous rece- » vrons bien les gueux qui auront l'audace d'entrer » en France, et la patrie sera libre ou nous péri- » rons avec elle. »

Entre temps le colonel se délectait à lire *Paul et Virginie*, le discours de la *Servitude Volontaire* de la Boétie et surtout *Télémaque*, parce que sa chère Mᵐᵉ de Genlis se comparait d'habitude à Fénelon et se prétendait persécutée comme lui.

Il avait pour elle une affection passionnée. Chaque jour, il s'écrie dans son journal : « Belle journée, » bonne journée, superbe journée passée à Belle- » chasse ». Il l'appelait « sa seconde mère » et elle dut lui défendre de l'appeler « sa véritable mère ». Il ne pense qu'à elle, ne parle que d'elle, ne se soucie que d'elle. C'est une hantise. « Rien au monde, » écrit-il, en sortant de Bellechasse, « n'est aimable » comme elle. Je suis resté seul avec mon amie. » Elle m'a traité avec une bonté infinie et j'en suis

» sorti le plus heureux des hommes ». Devant de pareilles expressions, on pense au siècle, à Chérubin, à Mme de Warens, à Mme de Merteuil et l'on se rappelle ce propos de Mme de Genlis elle-même devant le portrait de Diane de Poitiers : « Heureuse » femme, qui a pu être la maîtresse du père et du » fils. » Elle avait alors quarante-cinq ans et son élève dix-huit. Par bonheur, c'est ce dernier qui se charge de nous détromper. La mode était, depuis Rousseau, aux confessions brutales ; à son âge, on n'arrive guère qu'à la naïveté.

« Depuis un an environ, écrit-il, ma jeunesse me » livre des combats presque continuels ; je souffre » beaucoup, mais cette douleur n'a rien d'amer, au » contraire, elle me fait envisager un heureux ave- » nir. Je pense au bonheur dont je jouirai, quand » j'aurai avec moi une femme aimable et jolie qui » me donnera un moyen légitime de satisfaire ces » désirs ardents dont je suis dévoré. Je sens bien » que ce moment est encore éloigné, mais enfin il » viendra. Voilà ce qui me soutient ; sans cela je » succomberais et je me livrerais à tous les dérègle- » ments des jeunes gens. O ma mère ! (Madame de » Sillery) que je vous bénis de m'avoir préservé de » tous ces maux en m'inspirant des sentiments de » religion qui font ma force. Si je n'avais pas la cer- » titude d'une seconde vie, et si je ne savais pas que » de ma part une faute de ce genre serait un coup » de poignard... »

Après un tel aveu, le sentiment qu'inspirait au prince « sa chère amie » reste encore un peu troublant. L'éducation de Mme de Genlis avait été de tout point supérieure, mais elle tendait à s'emparer entièrement du cœur de son élève et à en chasser les parents. Cette femme exercée s'y était appliquée

avec un art persévérant et sa ruse ingénieuse n'avait hésité sans doute devant aucun moyen. Elle avait complètement réussi. Le duc d'Orléans, toujours dominé par son ancienne maîtresse, que Laclos n'avait chassée que du domaine de la politique, acceptait tout et tirait vanité du « patriotisme » de ses enfants. Quant à la duchesse, trahie dans sa confiance, dépouillée de ses droits les plus sacrés, elle refusait de voir Mme de Genlis, lui déclarait son mépris et pleurait vainement un abandon beaucoup plus cruel à son cœur que celui de son mari. Elle pardonnait bien facilement à Mme de Buffon, lui accordait même son estime, mais elle réclamait ses enfants à Mme de Genlis. Sa fidélité au roi, sa conscience religieuse s'effrayaient de cette étrange éducation. Mme de Genlis, non contente d'emmener ses élèves aux Jacobins, dont elle ne quittait pas les tribunes[1], se montrait encore aux Cordeliers. Elle encourageait le duc de Chartres à écrire des articles anonymes dans les journaux de Millin et de Cerutti, qui fréquentaient chez elle, et peut-être même de Marat[1].

Le jeune prince commençait à jouir d'une popularité véritable, qu'entretenaient habilement Sillery et les habitués de Bellechasse, Voidel, Volney, Barère, Grouvelle, David, Desmoulins et Pétion, qui aspirait à la mairie de Paris, et courtisait la maitresse du logis. En sortant des Jacobins, le duc de Chartres se rendait publiquement dans les hôpitaux pour soigner et panser de sa main les malades. Une gra-

1. A la séance du 1er juin, le procès-verbal fit mention que l'Assemblée avait donné l'entrée de la séance à Mlle d'Orléans, M. de Sillery, deux dames de sa suite, etc... Feydel demanda que cette mention fût supprimée « car il ne doit y avoir de distinctions pour personne ». Il fut appuyé par Laclos.

2. Cf. *Mémoires* de Brissot, II, chap. XXX.

vure en tête du n° LVI des *Révolutions de France et de Brabant* le représente dans cette attitude ; au bas de la gravure est une inscription en style emphatique. Le même journal insérait une lettre où Manuel félicitait, en bon courtisan, le jeune prince de s'être fait jacobin. Les amis de Mme de Staël songeaient à ce nouveau Marcellus. La Cour suivait avec inquiétude cette fortune naissante. Au 1er janvier 1791, le duc d'Orléans se rendit aux Tuileries avec ses fils. « La Reine, écrit le duc de Chartres, a » parlé à mon père et à mon frère et ne m'a rien dit, ni » le Roi, ni Monsieur, ni personne enfin ». On considérait partout avec étonnement ce nouveau-né de la Révolution, élevé dans ses principes, tout vibrant de son enthousiasme, si près du trône et si ardent à servir la cause populaire. Le parti orléanais avait déjà sa branche cadette.

L'ambition inquiète ou plutôt la vanité exaspérée de Mme de Genlis ne pouvait manquer de tirer parti du fruit de ses peines. Le duc d'Orléans, ne jouissait plus d'aucun crédit ; elle l'abandonnait à Laclos, qui le lui avait pris. Le fils lui restait, et c'est sur sa tête qu'elle avait placé sa propre fortune. Vers la fin de l'année 1790, elle fit paraître un *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption* [1].

L'ouvage était précédé de son propre portrait qu'ornait cette devise :

Vertus, grâces, talents, esprit juste, enchanteur,
Elle a tout ce qu'il faut pour embellir la vie.
C'est le charme des yeux, de l'oreille et du cœur
Et le désespoir de l'envie.

1. Par Mme de Brûlart, ci-devant Mme de Sillery, gouvernante des enfants de la maison d'Orléans. Paris 1790.

Telle était la réponse de « la Mère de l'Eglise » aux épigrammes de l'auteur des *Liaisons*.

Dans son nouvel ouvrage, Mme de Genlis développait une idée absolument neuve, disait-elle, qui pouvait paraître au premier abord extraordinaire et impraticable, mais dont elle-même avait fait l'expérience : l'éducation de l'héritier du trône sous la surveillance de la nation, qui doit en être « le témoin, » le guide et le juge ». Sans ce contrôle, la liberté serait privée « des bases qui doivent la rendre iné-» branlable ». Mme de Genlis se croyait en mesure de les poser. Etait-ce déclarer sa candidature au poste de « gouverneur » du Dauphin? Voulait-elle monter d'un degré dans l'échelle de la pédagogie et, comme Fénelon, mais dans des principes différents, former l'héritier du trône? Le discours sur l'adoption, qui suivait le premier, semblait ouvrir au lecteur des horizons plus singuliers encore. Elle y présentait cet usage « qui, dans quelques provinces françaises, avait survécu au despotisme », comme un moyen de mélanger les classes, car « on se marie « d'après le rang et on adopte d'après le mérite. » Elle rappelait que Rome avait dû à l'adoption Trajan et Marc-Aurèle. Un des effets du despotisme, insinuait-elle, est « de faire servir au malheur de l'homme » ce qui devrait assurer sa félicité, de lui rendre pé-» nibles les noms d'époux et de père et de changer » en sujets de crainte et de désespoir les bienfaits » de la nature et les plus heureux fruits des institu-» tions humaines. » Qu'on se rappelle maintenant les bruits de la Cour : les adultères de la Reine, les doutes sur la naissance du Dauphin, le désaveu que réclamait sourdement le Comte de Provence... Pourquoi Louis XVI, désavouant le fils de l'Autrichienne, n'aurait-il pas adopté cet autre descen-

dant de Henri IV, le duc de Chartres, prince populaire, digne fils de la nation élevé pour elle par Mme de Genlis ?

CHAPITRE XI [1]

LA SUPRÊME PARTIE

Paris sans Roi. — Laclos et Danton. — Le duc d'Orléans aux Jacobins. — Perlet et Danjou le proposent pour la régence. — La revanche de Mme de Genlis. — Grands discours de Laclos. — Il s'oppose aux républicains. — Son apologie de la monarchie. — Un document scabreux. — Le programme du nouveau Gouvernement. — Le discours sur la pétition. — Entrée imprévue du Palais-Royal aux Jacobins. — Brissot commissaire. — Un nouveau chapitre des *Liaisons dangereuses*. — Dénonciation de Mme de Genlis. — Les *Leçons d'une Gouvernante*. — Colères des Jacobins contre Laclos. — Il passe à la République. — Danton le nomme commissaire du pouvoir exécutif.

Le 21 juin au matin, Paris se réveilla sans roi. Le départ de Louis XVI et de sa famille ne prenait pas Laclos au dépourvu, si même, quelques jours avant, il n'en avait pas surpris le secret. C'est maintenant qu'il va mettre en œuvre les moyens qu'il s'est acquis et, tout en se pliant aux circonstances, jouer audacieusement sa suprême partie. A suivre les événements par le détail et au jour le jour, on se convaincra qu'il avait aux Jacobins de nombreux complices et un compère fort avisé, Danton.

Trois courants se partagèrent l'opinion publique

1. Voir la note du chapitre précédent.

pendant les premières semaines qui suivirent la fuite du Roi et son arrestation à Varennes. En fait, la France était en république. Les républicains, très rares encore, s'en aperçurent et se déclarèrent. Condorcet fit l'apologie de la république au Cercle social. Les Cordeliers votèrent une adresse, qui la proclamait. Dans le *Patriote français*, Brissot, avec quelques atténuations de circonstance, la défendit résolument. Un ancien aide de camp de La Fayette, le colonel du Châtelet, publia une affiche républicaine. Quant à La Fayette, qui redoutait par dessus tout la faction d'Orléans, il se réunit au parti dominant, qui était celui de l'Assemblée. La Constituante était foncièrement royaliste ; elle s'effraya du mouvement républicain. Craignant l'anarchie à l'intérieur, la guerre à l'extérieur, si Louis XVI cessait d'être roi, elle fut avant tout préoccupée de le mettre hors des atteintes de la loi et de le couvrir de l'inviolabilité constitutionnelle. Ce fut l'objet des décrets du 25 juin et du 15 juillet, dont l'un pourvoyait à la garde de Louis XVI et dont l'autre l'innocentait, en ne frappant que ses conseillers. Les efforts de Laclos tendirent à faire prévaloir aux Jacobins une troisième politique, qui respectait la Constitution et la forme monarchique, mais écartait Louis XVI du trône : la fuite du roi équivalait à une abdication ; sa déchéance s'imposait ; la Constitution lui donnait son fils comme successeur en lui constituant un régent, qui désormais se trouvait être tout naturellement le duc d'Orléans.

Le 21 juin, on fit de nombreuses motions au Palais-Royal, qui prit le nom de Palais d'Orléans. C'est alors qu'un prince hardi fut monté à cheval ; la France était à prendre. Le duc se promena en cabriolet devant les Tuileries et se montra

souriant aux Parisiens. Le bataillon du Palais-Royal était justement de garde aux Tuileries. Le jeune duc de Montpensier alla le rejoindre et on le vit monter la garde en habit bourgeois avec sabre, giberne et fusil. Aux Jacobins, Danton, qui parlait tout haut de faire rouler la tête des traîtres aux pieds de la nation, interpella La Fayette avec une violence inouïe. Il lui reprocha ses opinions inconstitutionnelles, ses ambitions particulières, sa conduite étrange, le 18 avril, pour favoriser « la fuite de Saint-Cloud ». Il lui demanda durement s'il était incapable ou complice, et, après l'avoir intimidé, le prit par la vanité, qui était son faible. « Votre pou- » voir pèse sur les 83 départements, s'écria Danton. » Votre réputation a volé d'un pôle à l'autre. Voulez- » vous être véritablement grand? redevenez simple » citoyen ». Mais pour lors, ce n'était pas l'humeur du grand ennemi de la faction d'Orléans de suivre cette flatterie intéressée. Pas plus qu'avant octobre, il n'était disposé à lui céder la place. Les Jacobins en fin de compte votèrent une adresse aux sociétés affiliées qui se terminait ainsi : « L'Assemblée na- » tionale, voilà notre guide ; la Constitution voilà » notre cri de ralliement. »

Dans la soirée du 23, la nouvelle de l'arrestation fut connue. On l'annonça aux Jacobins au moment où Danton renouvelait ses attaques contre La Fayette. Le lendemain, le duc d'Orléans fit son entrée au club ; il était présenté par le duc de Montpensier, son fils, et appuyé par cinq membres, dont les noms ne nous sont pas parvenus. Il exprima son désir d'être admis dans la Société et pria l'Assemblée d'abréger pour lui les formes de la réception. Cette demande mise aux voix excita de nombreuses réclamations, mais Dubois-Crancé fit observer que les députés de l'Assemblée

nationale n'avaient besoin que d'être présentés pour être admis dans la société. Aussitôt après que le régent éventuel eut ainsi obtenu l'investiture jacobine, Laclos prit la parole. Il dit que le départ et l'arrestation du roi n'avaient servi qu'à déployer « le tableau « imposant de la conduite du peuple » à Paris comme dans les départements. Que faire après son retour? demanda-t-il. « Depuis trente-six heures, » je réfléchis au parti que devra prendre l'Assemblée » nationale à ce sujet et j'avoue *ingénuement* que » mes réflexions ne m'ont encore rien fourni. » Il demanda que la question fut discutée sans délai. Lépidor, dont le fils collaborait avec Laclos au Journal, déclara qu'il fallait conserver la monarchie, mais que l'Assemblée nationale avait « très sagement agi » en établissant un « Conseil exécutif provisoire », afin de surseoir au sort du roi. Un autre membre, sans doute un député, soutint que le roi était inviolable et qu'il n'était pas déchu de la royauté. « *Méfiez-vous* « *des intérêts*, conclut-il : leur influence est terri- « ble contre la liberté. » C'est alors que Danton vint exprimer son avis. Il était président des Cordeliers, qui avaient voté la république, et il parlait en face du duc d'Orléans. Aussi était-il tenu à quelque prudence dans la forme. « L'individu déclaré roi » des Français » ne peut être, déclara-t-il, que criminel ou imbécile. Supposons-le imbécile. Ce n'est pas un régent qu'il faut, c'est un « conseil à l'inter- » diction ». Le résumé que nous possédons du discours de Danton est assez vague. Mais il en ressort, sans conteste, qu'il ne parla pas pour la république et qu'il entendait écarter Louis XVI du trône ou du pouvoir. Mme Roland écrivait alors à Bancal que Danton ne voyait d'expédient que dans la régence.

Quand la famille royale traversa la place pour

rentrer aux Tuileries, on ne vit pas sans étonnement le duc d'Orléans, qui, de la terrasse, observait tranquillement la foule muette et le carrosse des fugitifs. Le duc de Chartres, qui arrivait de Vendôme, tout fier de la couronne civique que lui avait décernée la municipalité, obtint d'aller monter la garde à l'intérieur des Tuileries. Le nom d'Orléans était sur toutes les lèvres. Bonneville, qui pouvait connaître, par Fauchet, le secret des ambitions orléanistes, les dénonçait à l'opinion. Point de protecteur, ni de régent, disait-il ; soyons libres et sans roi. Il attaquait les Jacobins pour avoir applaudi d'Orléans et l'avoir lâchement appelé le premier des Français. Ils voulaient être son marche-pied, affirmait-il, pour le hisser au trône. D'autre part, Carra dans ses *Annales* et Gorsas dans son *Courrier*, tous deux jacobins et réputés orléanistes, défendirent dans les jours qui suivirent, une thèse favorable aux vues de Laclos; Carra, tout en attaquant Lameth et les royalistes, déclarait l'établissement d'une république prématurée; il demandait Louis XVI avec un conseil exécutif d'exécution ; Gorsas traitait les républicains d'hommes factieux et dévorés d'ambition ; le Dauphin, proclamé roi par la nation, élevé selon ses vœux, respecterait plus tard la liberté. Mieux vaut, disait-il, « un roi soliveau » qu' « une grue républicaine ». Enfin Perlet, dans le journal l'*Assemblée nationale*, publiait un véritable manifeste orléaniste et proposait un pétitionnement pour l'établissement de la régence [1].

Aux Jacobins, le 28, après un discours de Carra, un prêtre, Danjou, qu'on appelait, pour sa taille, « l'abbé de six pieds », lâche enfin le nom auquel cha-

1. Cf. Aulard. *Histoire politique de la Révolution française*, pp. 129 et suiv.

cun pensait et que seul Laclos ne pouvait prononcer. Il fallait, dit-il, « distinguer l'inviolabilité décrétée » par l'Assemblée nationale de l'inviolabilité indi- » viduelle ». Louis XVI devait être déchu de ses droits. Sa fuite était « l'événement le plus » heureux qui ait pu arriver pour l'achèvement » de la constitution ». La proclamation du Dauphin créerait une situation nouvelle. « Si l'on adoptait » un Conseil de régence, il fallait qu'il fût présidé » par un lieutenant général du royaume et que » cette présidence soit dévolue au citoyen que le » droit de sa naissance porterait à la régence... La » Providence, s'écria-t-il, semble avoir conservé cet » homme aux genoux duquel il faudrait se jeter. » Ces paroles de basse flatterie excitèrent quelques murmures d'improbation. Toute la séance fut consacrée à parler pour ou contre d'Orléans. On vota l'impression d'un discours de Girey-Dupré, qui finissait ainsi : « Deux fois les Anglais vous » ont donné un grand exemple ; vous êtes dignes de » les imiter ». En fin de séance, un coup de théâtre se produisit. Un membre annonça que le duc d'Orléans n'accepterait pas la régence et que sa renonciation paraîtrait le lendemain dans le *Journal de Paris*.

Mme de Genlis veillait. Cette femme insidieuse voyait avec rage les efforts de Laclos, son vieil adversaire. L'idée de la régence prenait corps aux Jacobins et faisait partout du chemin. Le Dauphin couronné et le duc d'Orléans régent, c'était la perte de tout espoir présent pour le duc de Chartres. Le père barrait en somme la route au fils et Laclos surtout, Laclos triomphant barrait la route à Mme de Genlis. Elle résolut de l'écarter en même temps que son maître. Tiraillé entre ses deux conseillers,

tombant sans cesse de Merteuil en Valmont, le malheureux prince ne savait auquel des deux saints se vouer. Laclos l'avait fait entrer aux Jacobins le 23; le 27, M[me] de Genlis l'avait effrayé, persuadé et lui fit signer cette lettre adressée à Perlet, mais, qui parut le lendemain dans presque tous les journaux :

« A l'auteur du Journal intitulé : *Assemblée nationale.*

» Ayant lu, Monsieur, dans votre journal n° 689 » votre opinion sur les mesures à prendre d'après le » retour du roi et tout ce que vous a dicté sur mon » compte votre justice et votre impartialité, je dois » vous répéter ce que j'ai déclaré publiquement » dès le 21 et le 22 de ce mois à plusieurs membres » de l'Assemblée nationale, que je suis prêt à servir » ma patrie sur terre, sur mer, dans la carrière » diplomatique, en un mot, dans tous les postes » qui n'exigeront que du zèle et un dévouement » sans borne au bien public ; mais que, s'il est » question de régence, je renonce, dans ce moment » et pour toujours, au droit que la constitution m'y » donne. J'oserai dire, qu'après avoir fait tant de » sacrifices à l'intérêt du peuple et à la cause de la » liberté, il ne m'est pas permis de sortir de la » classe de simple citoyen, où je ne me suis placé » qu'avec la ferme résolution d'y rester toujours, et » que l'ambition serait en moi une inconséquence » inexcusable. Ce n'est point pour imposer silence à » mes détracteurs que je fais cette déclaration ; je sais » trop que mon zèle pour la liberté nationale, pour » l'égalité, qui en est le fondement, alimentera » toujours leur haine contre moi ; je dédaigne leurs » calomnies ; ma conduite en prouvera constam-

» ment la noirceur et l'absurdité ; mais j'ai dû dé-
» clarer dans cette occasion mes sentiments et mes
» résolutions irrévocables, afin que l'opinion publi-
» que ne s'appuie pas sur une fausse base dans ses
» calculs et ses combinaisons, relativement aux
» nouvelles mesures que l'on pourrait être forcé de
» prendre.

» Louis-Philippe d'Orléans. »

» J'imagine, « dit insidieusement Mme de Genlis dans ses *Mémoires*, » qu'il me chargea de rédiger
» cette déclaration, parce qu'apparemment ses véri-
» tables conseils n'approuvaient pas cette démarche
» que l'ambition ne pouvait ni suggérer, ni trouver
» prudente ». Aussitôt les journaux retentirent des louanges du duc de Chartres. On vanta son courage, sa générosité, qu'on opposait à la nullité de Louis XVI et à la couardise du duc d'Orléans.
» Les orléanistes, dit Ferrières, sentant qu'il n'y
» avait rien à espérer de cet homme réunirent leurs
» vues sur le duc de Chartres, son fils [1] ».

Mais Laclos ne s'avouait pas facilement vaincu. Le coup d'ailleurs n'était pas irrémédiable ; de pareilles renonciations ne valent guère. Il conserva tout son calme et le ton désintéressé de l'homme à principes, sans se relâcher en rien de son projet. Le même jour parut dans le numéro hebdomadaire de son journal un article signé de son nom et de celui de Lépidor fils, qui se montrait très respectueux des décisions de l'Assemblée. Les républicains et les démagogues, y disait-on, veulent détruire la constitution et effacer la royauté. Nous croyons que l'institution de la monarchie légale, inviolable peut

1. Mme de Genlis IV p 94, — Ferrières, II, p. 410.

seule nous garantir de l'usurpation. « Grâces soient » rendues à ceux qui ont déterminé la fuite du » roi ». Ils ont mis les pouvoirs à leur place et rendu à l'Assemblée tous ses droits de pouvoir constituant. Louis XVI n'était en somme, avant sa fuite, que roi désigné. Il faut d'abord achever la Constitution, conserver les ministres et suspendre l'exercice de la royauté. Il n'y a plus de roi pour le moment. Assurons provisoirement sa garde et réservons les mesures définitives.

Le lendemain, les Jacobins renouvelaient leur bureau. Bouche fut élu président (on sait que le président devait être député) ; Anthoine et Laclos secrétaires. Ces deux derniers choix étaient significatifs. Au début de la séance du 4 juillet, Laclos prit la parole, après la lecture du procès-verbal, pour annoncer, toujours *ingénuement*, que le prote de M. Baudoin, imprimeur de l'Assemblée nationale, lui avait assuré que « si... l'Assemblée désirait faire » imprimer le décret sur la régence, cela lui serait » facile, vu que ce décret se trouvait dans les » débats de l'Assemblée nationale. » Le 1er et le 11 juillet, il prononça deux importants discours et développa ses idées avec une logique et une assurance nouvelles. Depuis le jour où les députés des bailliages se sont constitués en Assemblée nationale, il n'a pas dû exister de Roi ; s'il a existé, il a abdiqué ; s'il n'a pas abdiqué, il est déchu. L'absence du Roi nous livre au despotisme des ministres ; il y a désormais douze despotes au lieu d'un. « Il faut » nommer un régent ». On en profitera pour modifier la Constitution, réduire la liste civile, donner au peuple seul, c'est-à-dire à ses représentants, le droit de convoquer la garde nationale et de nommer aux emplois militaires, où menace de se perpétuer

une « noblesse réelle ». Pourquoi craindre les nations étrangères ? Méprisantes du droit qui seul nous préoccupe, elles nous auraient déjà attaqués si elles l'avaient cru utile. Grâce à la confiscation des biens du clergé, la France peut faire la guerre pendant trois ou quatre ans sur ses capitaux; l'étranger n'a que ses revenus « et tout le monde sait que » maintenant à la guerre, l'avantage est toujours à » celui à qui il reste le dernier écu. » Il n'y a donc aucun ménagement à garder envers Louis XVI, qui est déchu. « Qui est-ce qui doit être Roi ? La » Constitution nous le dit : c'est le Dauphin. »

Régnier, Anthoine, Carra et beaucoup d'autres Jacobins appuyaient avec force l'opinion de Laclos. Danton parlait de nommer « un séquestre à la royauté » vacante ». Il fit voter l'impression d'un discours de Réal, qui proposait « un garde à la royauté », que les départements nommeraient, si le prince de Conti suivait le duc d'Orléans dans son refus. Or, comme le remarque M. Aulard [1], le duc d'Orléans avait déclaré renoncer à ses droits éventuels à la régence et non pas à une fonction comme celle de « garde à la royauté ». La motion de Réal, approuvée par Danton, pouvait tourner au profit du duc. En somme, l'idée d'une déchéance de Louis XVI et d'une régence avec Louis XVII plaisait aux Jacobins ; elle donnait à la Constitution une assiette définitive ; certains y voyaient un acheminement à la république. Les Cordeliers, par un revirement qu'on ne peut attribuer qu'à Danton, renonçaient maintenant à la république ; Brissot dira plus tard qu'ils se confédéraient alors contre elle ; ils adoptaient les idées d'un grand nombre des Jacobins.

1. Aulard. *Hist. pol*, p. 130, note 3.

Le grand obstacle était l'Assemblée nationale qui se rapprochait de jour en jour davantage de Louis XVI. Elle avait chargé ses Comités de lui faire un rapport sur les récents événements. Ce rapport, œuvre de Muguet de Nantou, qui fut mis en discussion le 13 juillet, écartait dédaigneusement les républicains, ne faisait aucune allusion à la régence et couvrait le roi du principe de l'inviolabilité. Il était certain que l'Assemblée adopterait les conclusions de ce rapport ; or elle avait l'opinion avec elle ; son prestige était immense ; c'était l'arche sainte à laquelle personne n'osait encore toucher ; seule, elle avait qualité pour interpréter sa « divine Constitution ». Laclos professait dans son journal un respect religieux pour ses décisions et les Amis de la Constitution ne s'étaient même associés que pour les défendre. A la veille d'être rejeté dans l'illégalité, Laclos devait donc manœuvrer assez habilement pour ne pas entrer en lutte avec l'Assemblée, mais, par une pression puissante, la contraindre à céder.

Il se campe résolument en face des républicains et les prend pour adversaires. C'est un parti désemparé dès sa naissance, sans force et sans crédit : Laclos le grossit à dessein ; il en fait un monstre, un danger national. C'est à Brissot qu'il feint de s'opposer, c'est-à-dire au plus populaire, au plus dogmatique et au plus candide des républicains. Le 12 juillet, sous ce titre : *De la Monarchie et du Républicanisme*, il publie ensemble, et en quelque sorte face à face, la profession de foi de Brissot et la sienne. Que les Jacobins de France lisent et choisissent ! La profession de foi de Brissot, parue dans *le Patriote Français*, se terminait ainsi « Point de roi, » ou un roi avec un conseil électif et amovible. »

Celle de Laclos était d'une grande vigueur de raisonnement et d'une grande élévation de termes : « Je » veux une monarchie pour maintenir l'égalité entre » les différents départements, pour que la souveraineté nationale ne se divise pas en souverainetés » partielles, pour que le plus bel empire d'Europe » ne consomme pas ses ressources et n'épuise pas » ses forces dans des discussions intéressées, nées de » prétentions mesquines et locales ; je veux aussi » et principalement une monarchie pour que le » département de Paris ne devienne pas, à l'égard » des 82 autres départements, ce qu'était l'ancienne » Rome à l'égard de l'empire romain... Je voudrais » encore une monarchie, pour maintenir l'égalité » entre les personnes ; je voudrais une monarchie » pour me garantir contre les grands citoyens ; je » la voudrais pour n'avoir pas à me décider » un jour, et très prochainement peut-être, » entre César et Pompée ; je la voudrais pour » qu'il y ait quelque chose au-dessus des gran- » des fortunes, quelque chose au-dessus des grands » talents, quelque chose même au-dessus des » grands services rendus, enfin quelque chose » encore au-dessus de la réunion de ces avantages » et ce quelque chose, je veux que ce soit une ins- » titution constitutionnelle ; une véritable magistra- » ture ; l'ouvrage de la loi, créé et circonscrit par » elle ; et non le produit où de vertus dangereuses, » ou de crimes heureux et non l'effet de l'enthou- » siasme ou de la crainte...[1] » « Je ne veux pas, » dit-il encore, faisant allusion au Conseil électif et

1. Laclos, dans son discours du 1er juillet, disait déjà, en s'adressant aux républicains : « *Je leur demande si nous n'aurons pas des » empereurs nommés par ses soldats.* »

amovible proposé par Brissot, « d'une monarchie » sans monarque, ni d'une régence sans régent. Je » veux la monarchie héréditaire et l'inviolabilité » absolue. » Toutefois, cette inviolabilité ne s'étendrait pas, d'après Laclos, aux « délits nationaux », comme la fuite de Louis XVI et la violation de ses serments solennels. « J'observe ici que les dernières » circonstances ayant rendu à la Nation l'entier » exercice de ses droits..., il est du devoir de ses » représentants de nous en faire jouir sans restric- » tion et de s'attacher rigoureusement aux prin- » cipes. »

Reprenant les idées développées dans ses derniers discours, il indiquait les réformes à opérer : les décrets relatifs à la royauté devaient être annulés et révisés ; la liste civile amoindrie et divisée en dépenses fixes et personnelles; le choix des ministres confié au peuple ; une partie des emplois militaires enlevés au Roi pour éviter le rétablissement d'une caste particulière et dangereuse, « la noblesse militaire ». Telles devaient être les concessions du nouveau régime à la Révolution. Laclos proposait en somme à la France « la meilleure des Républiques », par peur des républicains. C'est la politique que La Fayette lui-même, en 1830, devait appuyer de sa popularité, au profit du fils de ce prince qu'il traitait alors de factieux.

Le débat était donc habilement placé sur un terrain favorable. Restait à gagner la bataille. C'est alors que Laclos va mettre en avant sa fameuse idée de pétition. N'a-t-il pas fait remarquer qu'« un seul » individu, sans sortir de chez lui, peut faire parve- » nir à l'Assemblée nationale une pétition revêtue » de toutes les signatures du royaume. » Admirable simplicité des moyens ! Sans se compromettre, sans

s'agiter, Laclos va provoquer une consultation nationale, en appeler des élus à leurs électeurs, de l'Assemblée au pays tout entier. Louis XVI sera déchu et Philippe d'Orléans, qui se dérobe, deviendra régent malgré lui et malgré Mme de Genlis, par la grâce du peuple et des Jacobins : pour accomplir ce grand œuvre, il aura suffi d'une pétition. Pour faire marcher cette pétition, à Paris, Laclos organisera une journée ; il sait s'y prendre. Déjà, le 24 juin, 30,000 citoyens réunis sur la place Vendôme ont fait une pétition pour que la Constituante ne décidât rien sur Louis XVI, avant d'avoir consulté les départements. Les Cordeliers de Danton ont applaudi à cette manifestation et s'y sont ralliés. En province, Laclos compte sur les nombreuses Sociétés de Jacobins, que, depuis dix mois, il dirige, il instruit, il discipline par son journal et ses correspondances secrètes. Qu'il leur envoie le mot d'ordre, et, dans chaque ville, les patriotes se chargeront des signatures. [1]

Voici les instructions signées de Laclos lui-même et de Boissy-d'Anglas, comme membres du Comité de correspondance, que les Jacobins de Paris adressaient à une société affiliée de province, celle de Villeneuve-sur-Berg en Vivarais. Il est fort probable que la première partie de la lettre qu'on va lire, et que nous reproduisons tout entière, contient les instructions générales adressées, à l'instigation de Laclos, à toutes les sociétés affiliées des Amis de la Constitution.

« Paris, 1er juillet 1791.

» Les événements qui ont occupé sans relâche la

1. « Les orléanistes et les jacobins, dit Ferrières (II 423), agis» saient dans les départements. »

Société des Amis de la Constitution nous ont empêché d'entretenir avec vous la correspondance ordinaire, mais vous avez successivement reçu les courriers qui vous instruisaient de nos intentions sur les mesures à prendre et qui ont dû vous instruire par ces mêmes mesures de notre position et de nos dangers.

» L'événement du 20 Juin, suivi de l'arrestation du *traître-Roi*, est, dans l'ordre des possibles, l'événement le plus heureux et c'est maintenant que le vaisseau de la République peut s'élancer au sein des mers, mais il faut encore du courage, des efforts et un patriotisme soutenu.

» La suspension à la nomination de la nouvelle législature [1] était une mesure devenue nécessaire et qu'il faut faire goûter au peuple; la fuite du Roi et sa protestation du 20 annulent la Constitution royale, qu'il avait acceptée; il faut une nouvelle forme constitutive, qui, remettant le délégué de la nation à sa place, l'éloigne à jamais de la Constitution et rende son acceptation inutile, pour assurer à la Constitution une existence indépendante de ses refus. Cela ne se pouvait faire que par les députés, qui ont créé la Constitution, et vous sentirez aisément cette vérité.

» Ce qu'il importe de nous apprendre, c'est de quel œil le peuple a vu la fuite du Roi et son arrestation, et de quel œil il verrait progressivement son interdiction, sa déposition, l'élection de son fils à la couronne, un conseil de régence et même l'humiliation de la Royauté. Il faut sonder le peuple sur tous ces rapports et nous instruire de ses sentiments, sous chacune de ces acceptions éven-

1. C'est-à-dire la suspension du Roi jusqu'à la prochaine assemblée. C'était la mesure prise par la Constituante à l'égard de Louis XVI.

tuelles. Mais il faut lui faire observer l'impossibilité de laisser sur le trône une bête brute, conduit par une femme ennemie née de la France, coupable d'adultère et de crime de trahison envers la Nation.

« Il faut lui présenter l'assurance qu'une fois le Roi interdit et sa femme punie, toutes les rigueurs de l'Assemblée contre les catholiques cesseront aussitôt.

» La première chose que fera la Régence sera un accord avec tous les mécontents et la reconnaissance de la religion catholique romaine comme la première des religions de l'État. A ce titre, elle aura les honneurs du culte public et on se prêtera à tous les arrangements possibles pour ramener les catholiques non sermentés. Nous sommes déjà certains de l'approbation du Pape, moyennant quelques conditions toutes relatives à l'intérêt pécuniaire, et il chantera la palinodie au premier signe. — Si votre noblesse avait le moindre cœur, elle devrait se réunir à nos projets et on lui ferait trouver de grands avantages ; mais MM. Vogué (*sic*) et Antraigues [1] sont si entêtés, si convaincus, le dernier surtout, du crime de lèse-Nation que nous n'espérons rien de leur conversion.

» Il s'agit donc moins assurément de ménager la noblesse que de nous ramener vos prêtres et les catholiques non sermentés.

» Assurez au peuple qu'il peut et qu'il doit dès lors et déjà cesser de payer toutes les redevances seigneuriales, même celles sujettes au rachat : il n'y a pas de rachat contre les traitres à la Nation, et si

[1] Les comtes de Vogué et d'Antraigues, tous deux députés de la noblesse du Bas-Vivarais. Ce dernier, le conspirateur royaliste bien connu, avait quitté la France en 1790 et continuait d'intriguer dans son pays, qui était un centre d'agitation contre-révolutionnaire.

l'interdiction du Roi a lieu, à plus forte raison sa déposition, l'Assemblée est décidée à faire présent au peuple de la totalité des redevances et de toutes les propriétés des royalistes. La Société m'ordonne de vous l'assurer.

» Le patriotisme a déjà éclairé les châteaux des aristocrates en Bretagne, en Anjou, dans le Lyonnais, en attendant chaque courrier que vous nous appreniez que ceux de MM. Vogué et Antraigues n'existent plus. M. Antraigues travaille de toutes ses forces contre nous. Vous connaissez ses derniers écrits, mais apprenez qu'il a été vu d'abord à Londres, traitant avec M. Pitt, puis à Venise, Vienne, Padoue et Mantoue traitant avec Léopold.

» Maintenant il s'est rendu de Gènes à Londres, envoyé de M. d'Artois et Calonne pour traiter avec Pitt. Voilà sur quoi vous pouvez compter et ce que vous devez répondre. — Vous aurez soin de faire arrêter, si cela se peut, dans les suites d'une émeute MM. Tavernol et Digoine, correspondants de M. Antraigues, et de faire à l'improviste saisir tous leurs papiers. Vous les apporterez à M. Gamon fils, qui les apportera en toute hâte au Comité des recherches.

» Quand MM. Digoine et Tavernol ne seraient plus au monde, le monde ne finirait pas et la Constitution en irait beaucoup mieux.

» Dépenser de l'argent à propos, c'est l'économiser, et nous vous envoyons 10 mille livres en petits assignats : cela peut suffire au premier besoin.

» Vous pouvez assurer, en toute confiance, que nous n'avons rien à craindre des puissances étrangères; elles ne peuvent nous attaquer; elles le pourraient qu'elles ne l'oseraient pas; elles l'oseraient qu'elles ne le hasarderaient pas. Les peuples sont en général très éclairés et très disposés à mettre la

tête des Rois sous les pieds du peuple; cela ne sera pas long; cela sera plus court s'ils remuent.

» Est-il croyable qu'il se présente si peu de recrues pour aller aux frontières? Quoi! Avec l'assurance de n'y pas trouver un seul ennemi, on nous refuse cette marque de zèle: c'est de la dernière infamie. Il faut, pour remédier au mauvais effet que cela peut faire, que le Procureur-Syndic du Département nous envoie un état en bloc signé de lui qui annonce 8,000 soldats prêts à marcher. Avec cela il faut une adresse de vous bien patriotique. Comme on n'a pas besoin de troupe, cela suffira pour en imposer. Adieu, Messieurs, tout à vous.

Signé : { LACLOS.
BOISSY D'ANGLAS.

Ce curieux document [1] jette une vive lumière sur les rapports secrets de la « Société mère » avec les Sociétés affiliées, sur la complicité des Jacobins et du Comité des recherches de l'Assemblée. On voit que Laclos et son collègue y tracent déjà le programme politique du futur gouvernement: pacification religieuse par une négociation avec le Pape; abandon de toutes les redevances seigneuriales et confiscation des biens émigrés; assurances pacifiques à l'extérieur; accord avec tous les mécontents. Cette lettre contient encore certaines demandes et certaines insinuations, vols de papiers, excitation à l'incendie, à

1. Il se trouve aux Archives impériales de Vienne. C'est une copie. Elle fut transmise par le Duc de Polignac à l'Empereur Léopold, parmi les documents qu'il lui adressait pour le presser d'agir en faveur du Roi. Il est fort probable que le Duc de Polignac se le procurât par le Comte d'Antraigues si adroit, si insinuant et qui avait conservé de nombreuses influences dans son pays, et à Paris même. J'en dois communication aux obligeantes recherches de M. Delarüe de Beaumarchais, secrétaire de l'Ambassade de France à Vienne.

l'émeute et, semble-t-il, à l'assassinat, fabrication de faux états, que la fièvre révolutionnaire et les circonstances critiques n'excusent guère. C'est une terrible conseillère que l'ambition au cœur des philosophes et des hommes sensibles ! Laclos sondait donc la province sur sa prochaine pétition. Il espérait sans doute que le mouvement de Paris entraînerait la France. Il n'y avait plus qu'une difficulté : faire suivre la pétition « de toutes les signatures du » royaume», sans qu'elle devînt collective ; demander la déchéance de Louis XVI, sans violer la décision imminente de l'Assemblée, qui déclarait le Roi inviolable, c'est-à-dire commettre deux illégalités sans paraître violer la loi.

Assurément c'était un joli problème à résoudre pour l'esprit exercé de l'auteur des *Liaisons*.

Voici maintenant la dernière scène de cette persévérante intrigue. Le 13 juillet, aux Jacobins, la plus vive opposition se manifesta contre le rapport des Comités de l'Assemblée Constituante, déposé le matin même et dont le vote était proche. Legendre se répandit en imprécations violentes. Le député Biauzat, qui protestait, dut quitter la séance. Robespierre, dont l'attitude fut très tortueuse en cette affaire, et qui guettait aux Jacobins la succession de Duport et de Lameth, déclara qu'il n'était ni républicain ni monarchiste et que la constitution était une république avec un monarque. Danton flétrit le système de l'inviolabilité absolue, réprouvé par la nation toute entière. «Que l'Assemblée nationale tremble... », clama-t-il. « La nation, comme Hercule, » achèvera ses douze travaux en exterminant tous ses » ennemis. » Le 15 juillet, l'Assemblée rendit enfin son décret consacrant l'inviolabilité du Roi.

La nouvelle était connue aux Jacobins quand la

séance commença, vers 9 heures du soir. Laclos présidait en l'absence de Bouche. La salle était tumultueuse. Un membre fut expulsé pour avoir tenu des propos injurieux contre Robespierre. Laclos dut se couvrir et faire mine de lever la séance. Danton, de sa place, disait que le décret était infâme et demandait ironiquement des cartes d'entrée pour Maury et Cazalès. Biauzat vint donner quelques explications embarrassées sur le décret de l'Assemblée nationale. Le marquis de la Poype fit remarquer qu'il y était constamment question du *roi* et non de *Louis XVI*; que celui-ci restait en fait et en droit suspendu de ses fonctions; il soutint que, si l'on s'en tenait à la lettre du décret, la question restait entière et que les Jacobins avaient toujours le droit de délibérer sur le sort réservé à Louis XVI. Robespierre appuya cet avis de son autorité. C'est à l'abri de cette première équivoque que Laclos, qui venait de céder à Anthoine le fauteuil de la présidence, prit la parole. Répondant à Rewbell, qui avait justement fait remarquer que l'intention du décret n'était pas douteuse, si tant est que la lettre le fut, il déclara, comme la Poype, que les Amis de la Constitution devaient être soumis aux lois et non aux intentions du législateur. Si donc l'Assemblée n'avait rien décidé sur la personne de Louis XVI, c'est évidemment qu'elle ne s'était pas crue assez instruite du vœu national...

« Un décret bien calomnié, continua-t-il, et » qui sera néanmoins à jamais le palladium de notre » liberté, est celui qui règle le droit de pétition. Je » propose que nous fassions une pétition sage, mais » ferme, non pas au nom de la Société, car les Socié- » tés n'ont pas ce droit, mais au nom de tous les bons » citoyens de la Société ; que la copie littérale de » cette pétition soit envoyée à toutes les Sociétés

» patriotiques, non comme Sociétés, mais comme lieux
» de rassemblement de tous les bons citoyens, pour
» être présentée à la signature et envoyée par elles
» dans les bourgs, villes et villages de leurs
» environs. — Je demande qu'on admette à signer
» tous les citoyens sans distinction, actifs, non ac-
» tifs, femmes, mineurs, avec la seule attention de
» classer ces trois genres de signatures. Je ne doute
» pas que cette pétition ne revienne à l'Assemblée
» nationale, revêtue de dix millions de signatures ;
» et l'on verra alors si l'Assemblée nationale taxera
» une telle pétition d'être le vœu de quelques fac-
» tieux à moins qu'elle ne décide qu'il existe en
» France vingt quatre millions neuf cent mille fac-
» tieux, qui veulent y faire la loi. — Je demande
» que la Société se forme en Comité pour s'occuper
» de la rédaction de cette adresse. »

De bruyants applaudissements couvrirent ce discours subtil autant qu'énergique, dont nous n'avons qu'un résumé. On a vu comment Laclos éludait la loi qui n'autorisait que les pétitions individuelles, comme il avait éludé auparavant le décret de l'Assemblée, consacrant l'inviolabilité du Roi. Conformément à une théorie déjà développée par lui, il proposait audacieusement un mode de suffrage aussi séduisant pour les disciples de Rousseau, que chimérique pour des gens sensés.

Biauzat vint timidement le combattre. La motion de Laclos, dit-il, était illégale et tombait d'elle même. Mais Danton, plein de fougue, courut à la rescousse : Qui donc avait le droit d'empêcher une pétition, même contre un décret ? D'ailleurs, si l'intention du décret était manifeste, son texte était obscur ; l'intention même l'était aussi pour les citoyens des départements, qui n'avaient pas vu,

comme ceux de Paris, « le jeu des ressorts » ! « Si nous avons de l'énergie, s'écria-t-il, montrons-la. » C'était l'Assemblée, non les Jacobins, qui conspirait contre la constitution. Pour soutenir cette offensive hardie, il usa d'intimidation: « Que ceux qui ne » sentent pas le courage de lever le front de l'homme » libre se dispensent de signer notre pétition. N'avons-» nous pas besoin d'un scrutin épuratoire ? Eh bien ! » le voilà tout trouvé. » Robespierre, toujours prudent, opina pour une simple adresse. « Quant à l'opi-» nion de M. Laclos, dit-il, « elle me paraît devoir » être rejetée, du moins modifiée. Pourquoi y appe-» ler les enfants et les femmes ? » [1]

Il était alors 11 heures du soir. Avant de lever la séance, on mit aux voix la proposition de Laclos. A ce moment précis (tous les témoignages sont d'accord sur ce point) un membre annonça *que plus de quatre mille citoyens se portaient du Palais-Royal dans la Société*. C'étaient, dit Mme Roland, qui vit la scène d'une tribune, « quelques centaines de motionnaires et de » coureuses ». « Hommes, femmes de tous les » états », dit le procès-verbal des débats, « portant » dans leurs yeux et leurs gestes l'énergie et la tran-» quillité des hommes libres. » Tout le monde reconnut les clients habituels de l'orléanisme, les aboyeurs et les filles du Palais-Royal, les bandes d'octobre et du 18 avril. — La salle se remplit. Anthoine remonte au fauteuil. Un orateur populaire prend la parole: « La France est en deuil, dit-il, tous les spectacles » sont fermés. Nous venons dans le sein des Amis » de la Constitution, des vrais soutiens de la liberté, » les inviter à se rendre demain avec nous en corps

1. Laclos savait bien, remarque Michelet, « qu'en général les femmes « voulaient un roi et qu'elles ne signeraient contre Louis XVI qu'au « profit d'un autre roi. »

» ou par députations au Champ de Mars, pour jurer » sur l'autel de la patrie de ne jamais reconnaître » Louis XVI comme roi des Français[1]. » Les voûtes du vieux cloître retentissent d'applaudissements. Cette proposition n'était plus une illégalité détournée comme celle de Laclos, mais bien une illégalité flagrante et, dans les circonstances présentes, un véritable appel à l'insurrection.

Le Président néanmoins remercie « cette intéres- » sante députation ». Laclos monte à la tribune « pour justifier par la démarche du peuple la » mesure proposée de signer une pétition. » On discute assez longuement ; et finalement on se range au vœu du « peuple » ; on arrête, dit le *Journal des Débats*, « que demain à 11 heures, la Société se » rassemblera pour entendre la lecture de cette » pétition, pour la rédaction de laquelle on nomme » des commissaires ; que cette pétition sera portée » ensuite au Champ de Mars, à la signature *de tous » les citoyens qui voudront s'y présenter* ; que » l'on fera des milliers de copies littérales de cette » pétition, qui seront envoyées à toutes les Sociétés » patriotiques du royaume pour être envoyées à » la Société munies chacune de cent signatures et » être ensuite présentées à l'Assemblée nationale. »

Ce texte est formel : la pétition devait être rédigée et portée au Champ de Mars par les Jacobins ; une hypocrisie de rédaction, d'ailleurs postérieure aux événements, laissait subsister l'hypothèse d'une signature individuelle par les citoyens « qui vou- « draient se présenter ». Cinq commissaires furent nommés : c'étaient Laclos, Brissot, Danton, Réal et Ducancel. Il était minuit. Brissot était parti avant

1. *Journal de la Révolution*, n° 339.

l'entrée du peuple, dans la salle; on remit la rédaction au lendemain. Dans la nuit, un conciliabule se tint chez Danton, avec Camille Desmoulins, Brune, et la Poype, et l'on s'y occupa des mesures à prendre « pour signer au Champ de Mars *une pétition légale* « *qui pût être envoyée aux 83 départements*[1]. »

Ce ne fut donc pas dans la nuit, comme Michelet l'a répété d'après une hypothèse de Mme Roland, mais le 17 au matin, que la pétition fut rédigée. Brissot fut prévenu à 7 heures et accourut aux Jacobins.

Les quatre commissaires étaient déjà là qui l'attendaient. « Brissot, » dit Beugnot, qui le connut plus tard en prison, « était un vieil enfant, toujours » prêt à être dupe et tout à fait incapable d'en faire » d'autres. Ce député avait beaucoup d'esprit et beau- » coup d'imprévoyance, connaissait à fond l'histoire » et fort peu les hommes;... il ne voyait pas plus » loin que le bout de son nez. » De ses quatre collègues, trois se taisent et Danton, lui-même, dont ce n'est pas l'humeur habituelle, Danton s'abstient; c'est Laclos, que Brissot connaissait à peine, qui prend la parole. « L'homme noir » s'avance, et prie poliment le nouvel arrivant de rédiger la pétition. Mais laissons la parole à Brissot. « Je lui fis obser- » ver, que ce soin appartient à lui seul, qui en a » fait la proposition, qui connaît l'esprit dans lequel » elle avait été faite; Laclos me répond qu'il a mal » dormi et qu'il ne sait ni parler ni écrire quand » il n'a pas reposé; il me vante ma facilité d'écrire, » me presse; je cède, car je ne sais pas plus résister » aux prières que me défier de leurs motifs, et il ne » me vient pas même dans la tête que ce soit ici un

1. *Gazette des nouveaux tribunaux*, n° 34, p. 126 (Interrogatoire de Brune).

» nouveau chapitre des *Liaisons dangereuses*. La » pétition est faite en moins d'une demi-heure ; je » la lis à mes collègues ; ils l'approuvent. Laclos » m'invite à la lire moi-même aux Jacobins, qui » s'assemblent à 11 heures ; je refuse, mes affaires » m'appelaient chez moi ; il s'en charge...[1] »

A onze heures, la salle des Jacobins, « toutes » portes ouvertes » se trouva remplie « des mêmes » citoyens » qui la garnissaient la veille, venus pour entendre la pétition. Il paraît probable que Laclos ne s'y trouvait pas et que ce ne fut pas lui qui fit la lecture. Brissot avait rédigé à dessein un manifeste vague, d'où pouvait sortir la République ; il se terminait ainsi :

« Les Français soussignés... demandent formelle- » ment et spécialement que l'Assemblée nationale » ait à recevoir, au nom de la nation, l'abdication » faite, le 21 juin, par Louis XVI, de la couronne, » qui lui avait été déléguée, et à pourvoir à son » remplacement ;

» Déclarant les soussignés, qu'ils ne reconnaîtront » jamais Louis XVI pour leur roi, à moins que la » majorité de la nation n'émette un vœu contraire à » celui de la présente pétition. »

Au moment de la lecture, cette dernière phrase se trouva contenir cinq mots de plus, cinq mots insignifiants, très convenables, de nature à décider les hésitants. Après : *pourvoir à son remplacement*, une main inconnue avait ajouté : *par tous les moyens constitutionnels*. Cette légère addition portait avec elle dans la pétition toute la fortune de l'orléanisme. Elle impliquait la proclamation du Dauphin et la régence du duc d'Orléans.

1. Brissot. *Mémoires*, IV, p. 343.

C'était la capsule orléaniste dans le fusil républicain.

Sa ruse accomplie, Laclos, dans son imprimerie, s'occupait déjà de lancer à travers la France, avec les deux pages d'un autre, ses cinq mots à lui. Evitant de se compromettre, lui déjà si compromettant, il avait joué de la vanité de Brissot, comme, au 5 octobre, de celle de La Fayette, lui laissant tout le risque et se réservant le profit. Cet ambitieux impassible et raffiné allait donc éprouver cette jouissance vraiment rare : les flots populaires soulevés et endigués; une Assemblée toute entière en désarroi ; un trône abattu ; un pouvoir nouveau, bientôt peut-être une dynastie nouvelle, instaurés; l'amant de Mme de Buffon immortalisé ; tout cela par un petit jeu de sa plume experte.

Au même instant, Mme de Genlis dépêchait son mari à la municipalité pour dénoncer à Bailly le complot de son rival. Bailly prévint aussitôt La Fayette. « M. de Sillery, Monsieur, sort de chez » moi. Il m'informe qu'un très grand nombre de » personnes se sont portées hier soir aux Jacobins » et y ont annoncé le projet d'un grand rassemble- » ment au Champ de la Fédération, pour y signer une » pétition qu'ils doivent porter en force à l'Assem- » blée nationale. Je vous prie, Monsieur, de vous » mettre en état de les recevoir avec des forces » suffisantes [1]. » La Fayette fit garnir de troupes et d'artillerie tous les abords de l'Assemblée. La pétition, modifiée par Laclos, avait été adoptée aux Jacobins par les bandes du Palais-Royal, auxquelles se mêlaient des membres de la Société. Ceux-ci, par un prudent souci de légalité, firent aviser le Procu-

1. Bailly à La Fayette, 16 juillet 1791.

reur-Syndic de la Commune de leur intention de porter la pétition au Champ de Mars et nommèrent à cet effet douze commissaires, dont Laclos se garda bien de faire partie. Les Cordeliers étaient rangés avec leurs bannières autour de l'autel de la patrie, quand les Jacobins y arrivèrent. Quatre commissaires, « un anglais, petit de taille, aux cheveux » blonds et crépus », « un homme en habit rouge et » cheveux roux [1] », Danton et peut-être l'orléaniste Danjou [2] s'installèrent aux angles et firent à la foule « une lecture très animée » de la pétition. Un ennemi de Laclos, Bonneville, de la *Bouche de fer*, saisit au vol ces fameux mots « par tous les moyens » constitutionnels » et, connaissant Brissot, comprit tout. Il protesta. Les Cordeliers l'imitèrent. Des républicains avaient apporté d'autres pétitions. Ils ne voulurent signer qu'après avoir barré la phrase incriminée. D'autres, après ces mots « *ne reconnaîtront jamais Louis XVI pour leur roi* », prétendirent ajouter ceux-ci « *ni aucun autre* ». Les commissaires, se refusant à tout changement, revinrent aux Jacobins pour délibérer, accompagnés d'une députation des citoyens. « Un orateur » s'efforça en vain de persuader ceux-ci et tout fut renvoyé à la séance du soir.

Quand Bonneville s'y rendit, Laclos occupait la tribune [3]. Il y demandait et y fit décider, après quatre heures de discussion, le maintien intégral du texte apporté le matin au Champ de Mars. Devenu plus prudent, il s'opposa également à ce que la pétition fut signée au Champ de Mars, « ni dans aucun

1. D'après le *Babillard*. (Aulard. *Jacobins*, III, p. 24.)
2. D'après Montjoie. *Conjurat. d'Orléans*, III, p. 143.
3. Buchez et Roux, X., p. 447.

rassemblement de citoyens ». A ce moment, survint un député de l'Assemblée nationale : il apprit qu'à 9 heures du soir, avait été votée une proposition de Desmeuniers, qui supprimait toute équivoque et reconnaissait formellement Louis XVI comme Roi. Désormais la loi avait parlé ; persister dans le projet de Laclos, c'était prendre ouvertement parti pour les factieux. La pétition fut supprimée, l'impression interrompue, les signatures défendues. Laclos avait perdu la partie. Danton s'éclipsa[1].

La dénonciation de Sillery, le 16 au matin, n'eut donc aucun effet en ce qui concerne Laclos, qui, le soir, n'avait plus de raison de s'associer aux événements qui suivirent. On sait que, le 17 juillet, une nouvelle pétition, purement républicaine cette fois, fut déposée sur l'autel de la Patrie, que des attroupements se formèrent, qu'une répression brutale, sanglante fut provoquée par l'Assemblée, exécutée par La Fayette, applaudie par la bourgeoisie légitimiste, qui se défiait de la république comme de l'orléanisme, et sentait le moment venu d'arrêter la Révolution pour la confisquer à son profit, par cette même bourgeoisie, qui, quarante ans plus tard, devait porter au trône le duc de Chartres, sous le nom de Louis-Philippe Ier.

Mme de Genlis, tout en préparant des embûches à son rival, luttait d'ingéniosité avec lui pour séduire l'opinion. Elle lui était inférieure en ceci, que la vanité chez elle s'alliait à l'ambition et que, désireuse de réussir, elle était encore plus pressée de briller. Laclos lance une petite phrase en se cachant. Mme de Genlis écrivit deux gros volumes afin de se faire voir. Pour faire suite aux *Conseils sur l'éducation*

1. Il se réfugia à Troyes, puis alla passer plusieurs jours à Londres.

du Dauphin, elle publia les *Leçons d'une Gouvernante*. Le premier ouvrage contenait les préceptes, le second l'application. C'était jour par jour le tableau de la vie de ses élèves ; mais elle y était constamment en scène prêchant le civisme et la vertu, dirigeant et dominant le duc de Chartres, qui, le jour de son serment civique, rayait tous les titres, hormis celui de citoyen, et disait que ce qu'il aimait le mieux au monde, c'était la nouvelle constitution et sa chère gouvernante. Voici qui peint entièrement cette femme. Son livre était précédé d'une préface, composée, disait l'éditeur, quinze jours avant la fuite du Roi, mais qu'il faisait cependant paraître telle quelle. Mme de Genlis s'y répandait avec affectation sur la bonté de Louis XVI, sur la solennité de ses engagements, auxquels certes il ne pourrait manquer sans être infâme, parjure, traître et déserteur. Mais qui pourrait le prévoir d'un si grand roi et seulement y penser ? Brissot, qui se laissait également jouer par les deux rusés intrigants du Palais-Royal, ne comprenait pas ce détour et y admirait tout bonnement un don de prophétie. Ce « mâle et sévère » républicain envoie, dans ses mémoires, le pavé de l'ours à la Mme de Genlis repentie de la Restauration. « Qu'on lise » la préface de ses *Leçons d'une Gouvernante*..., l'on » verra s'il était possible d'invoquer avec plus d'art, » je dirais presque avec plus de *perfidie*, si ce mot » pouvait être juste pour un acte de loyauté, la » Constitution que le dernier Roi avait juré... ; s'il » était possible enfin de traduire ainsi plus directe- » ment Louis XVI devant le tribunal de la Nation, » dans le cas où il violerait la loi, le jour même où, » en fuyant à Varennes, il venait de la violer ; c'est » dans cet écrit qu'on trouverait peut-être, comme » par une inspiration *prophétique*, le premier mot

» qui semblait provoquer la déchéance, mot que » d'autres n'ont fait que répéter [1]. » Mais toutes les intrigues orléanistes s'étaient effondrées devant les fermes résolutions et le loyalisme de l'Assemblée. Quelques semaines après les événements de juillet, Mme de Genlis partit pour l'Angleterre avec Mlle d'Orléans, accompagnée de deux bons patriotes, Pétion et Voidel.

Laclos voyait l'opinion toute entière cette fois se soulever contre lui. En vain, dans la séance du 17 juillet, aux Jacobins, comprenant que tout était perdu, il opina pour que la Société cessât de s'occuper de la pétition et qu'elle fut considérée comme nulle et non avenue. C'était marquer un repentir tardif, dans le moment même où chacun l'accusait. Au lendemain du 17, il y eut un violent mouvement de réaction dans l'Assemblée ; une petite terreur règna dans Paris. Ephraïm et Rotondo furent arrêtés ; Laclos passait pour leur complice. Les royalistes, qui ne prononçaient jadis son nom qu'avec exécration, le prononcèrent désormais avec menace. Le 18 à l'Assemblée nationale, Petion qualifiant de funeste à la liberté un décret de répression qu'on allait voter, on entendit les députés de gauche s'écrier eux-mêmes : « Oui, funeste à Marat, Brissot, Laclos, Danton. » Une instruction était ouverte. Robespierre tremblait ; Marat, Legendre et Desmoulins se cachaient ; Danton était en Angleterre. L'accusateur public mettait les Jacobins hors de cause, mais rendait responsable du vote de la pétition « l'attroupement de 8,000 individus sortis du Palais-Royal », qui avaient envahi la salle, le 15 au soir. Laclos, qui en était l'instigateur, était encore accusé faussement par l'opinion

1. Brissot, *Mémoires*, II, p. 329.

d'avoir ameuté la foule, le 17, au Champ de Mars. Comme au 18 avril, ses ennemis affirmaient l'y avoir vu. Il lui fallut sans doute toute son adresse pour n'être pas inquiété. Sillery le dénonça devant l'Assemblée comme l'auteur de la pétition et déclara que le duc d'Orléans lui avait retiré sa confiance et qu'il n'était plus au Palais-Royal. Aux Jacobins, où chacun tremblait, la colère contre lui était encore plus vive. Sa pétition avait déterminé une scission dont l'influence fut considérable sur cette Société et marque le tournant le plus important de son histoire. Après la séance du 15 au soir, les députés de l'Assemblée nationale, considérant le vote d'une pétition comme illégal, abandonnèrent le Club dont ils étaient les fondateurs et se transportèrent au couvent des Feuillants, à proximité de l'Assemblée. Il ne resta rue Saint-Honoré que six députés, Robespierre, Prieur, Pétion, Coroller, Grégoire et l'abbé Royer. Le duc d'Orléans, Sillery Latouche, Merlin de Douai, le vicomte de Noailles, les partisans mêmes de la régence, comme Anthoine et Dubois-Crancé, passèrent aux Feuillants, ainsi que 25 membres du Comité de correspondance qui en contenait 30. Les Jacobins atterrés s'humilièrent, prétendirent à tort que leur séance était levée le 15 au soir, quand la foule du Palais-Royal envahit la salle, et qu'ils s'étaient bornés à prêter leur local à des citoyens, qui voulaient user du droit de pétition. Ils implorèrent leur pardon ; ils furent sèchement repoussés. Duport, Barnave et les Lameth étaient décidés à fonder un club à eux, qui exclurait tous les éléments de désordre et marcherait la main dans la main avec l'Assemblée. Ils y pensaient depuis longtemps ; l'affaire de la pétition fut l'occasion qu'ils saisirent. Laclos, qui n'était jamais à bout de

ressources, s'avisa d'un moyen de tout arranger. A la séance du 18, il proposa, avec Feydel, de remettre aux députés scissionnaires le local et les archives, qui demeuraient leur propriété, puisqu'ils étaient les fondateurs du Club, et demanda qu'une députation fut envoyée aux Feuillants à cet effet. Il insista chaleureusement « au nom du bien public, au nom du salut de l'empire, » pour hâter cette décision, grâce à laquelle les Jacobins auraient reconquis leurs députés, en se livrant à eux. Laclos était venu avec Feydel de fort bonne heure, espérant enlever la chose dans la solitude et le découragement des Jacobins, avant l'arrivée de Pétion et de Grégoire, croyant peut-être aussi que Robespierre menacé n'oserait pas venir. L'Assemblée se prononça pour les attendre. Pétion déclara fièrement que les députés Jacobins étaient, autant que les autres, fondateurs du Club, qu'ils garderaient la correspondance et resteraient là. Un membre fit alors observer rageusement « qu'il est bien étonnant » que M. Laclos, premier moteur de la pétition qui » a servi de prétexte, si elle n'en a pas été la cause, » à la scission, soit aussi le premier à proposer une » démarche, qui, malgré le masque du bien public » dont il la couvre, ressemble plutôt à une démarche » de vils esclaves qu'à une résolution d'hommes » libres. »

La proposition de Laclos fut donc repoussée. Après une négociation inutile de Pétion, Feuillants et Jacobins restèrent séparés, incarnant désormais le parti de la conservation et celui de la Révolution. Laclos se voyait rejeté de toutes parts ; il n'inspirait plus confiance à personne. Les Jacobins surtout lui gardaient une rancune tenace. Il crut prudent de se retirer momentanément de la lutte. Le 21 juillet, il

fit paraître, dans le *Journal de Paris*, une longue justification.

« Depuis plus de deux ans, disait-il, je suis pour-
» suivi par des calomnies qui se renouvellent à peu
» près toutes les semaines et j'ai constamment gardé
» le silence sur ces plates atrocités. Celles qu'on
» vient de tenter en dernier lieu partent vraisem-
» blablement de personnes plus exercées dans cet
» art, puisqu'au moins elles ont eu l'adresse de les
» lier à une opinion que j'ai énoncée au milieu
» d'une société célèbre. »

Il expose alors les faits. Le décret du 15 juillet consacrait l'inviolabilité du roi, mais ne s'expliquait pas sur l'abdication, qui semblait résulter de ses actes; sa proposition de pétition n'était donc pas illégale quant au fond; quant à la forme, elle était conforme aux principes développés dans son journal. Il prétendait enfin qu'il avait combattu, dès le 15 au soir, la proposition « des citoyens qui s'étaient pré-
» sentés à la Société », en vue de porter en corps la pétition au Champ de Mars. Il renonça complètement le 17 à sa pétition, « qui est demeurée de nul effet
» et non avenue. » « Après avoir dit ce que j'ai fait,
» continuait-il, il me reste à dire ce que je n'ai
» pas fait :

» Je ne suis pas rédacteur de la pétition.

» Je n'ai pas signé la pétition.

» Je n'ai pas concouru à donner aucune publicité
» à cette pétition.

» Je n'ai ni rédigé, ni signé aucune lettre rela-
» tive à cette pétition ou dans laquelle il fût question
» de son envoi.

» Je me crois même sûr, comme secrétaire et
» comme membre du Comité de correspondance,
» qu'il n'a été envoyé ni délivré par la Société ni

» aucun exemplaire de la pétition, ni aucune lettre
» y relative; au moins est-il certain que je n'en ai
» aucune connaissance...

» J'ajoute qu'ayant été hier un de ceux qui ont
» proposé à la Société de remettre aux députés de
» l'Assemblée nationale, fondateurs de cette Société, le
» local, les archives et la correspondance, comme
» étant la seule mesure qui me paraît propre à faire
» cesser une division, que je crois très dangereuse
» pour la chose publique, et cette mesure n'ayant
» pas été adoptée, je prends aujourd'hui le parti de
» me retirer de cette Société, dont je ne cesserai
» cependant jamais de respecter les intentions patrio-
» tiques. »

En quittant les Jacobins, Laclos cessa naturellement la rédaction de son Journal. Dans le n° 34, le dernier qu'il publia, à la date du 17 juillet, il protestait encore contre le décret de l'Assemblée nationale, qui mettait Louis XVI hors de cause, demandait un ajournement et se plaignait que les principes aient été méconnus. « Louis XVI ne pouvait pas » attaquer la Constitution avec les armes des rois de » France et se couvrir personnellement de l'égide du » Roi des Français. » Feydel, qui avait également quitté la Société, continua la direction, aidé des anciens collaborateurs de Laclos : Ducancel, Vasselin et Lépidor fils et la mena jusqu'à la fin des travaux de la Constituante (6 novembre 1791). Entre ses mains, le journal devint nettement favorable aux Feuillants et à l'Assemblée nationale.

Un grand trouble se manifesta d'abord parmi les Sociétés affiliées, qui ne savaient plus avec quel club correspondre, Feuillants ou Jacobins. Le mois d'août décida largement en faveur de ces derniers. Toute la clientèle de province revint fidèlement à la « Société

mère » et ce mouvement, bientôt presque unanime, semble prouver que les projets de Laclos n'étaient pas si chimériques, qu'il les avait solidement conçus et mûrement préparés, et que sa pétition aurait eu d'innombrables adhérents dans les départements. Bientôt l'attitude intransigeante de la droite de l'Assemblée, l'échec des projets de Barnave déterminèrent un grand nombre de députés Feuillants à se réunir de nouveau aux Jacobins. Avant le 18 août, Barère, Dubois-Crancé, Merlin de Douai, le duc d'Orléans opérèrent leur conversion. Celui-ci, soumis à Laclos, par sa faiblesse et lui échappant de même, conservait à son égard une attitude ambiguë. Après la dénonciation de Sillery devant l'Assemblée, Biauzat l'interpella formellement sur ses liaisons avec Laclos. Il répondit « avec beaucoup d'embarras, » qu'il n'avait pas vu M. de Laclos depuis trois jours » et ajouta que son secrétaire l'avait quitté, parce que l'Assemblée avait décrété que tous les hommes au service de qui que ce soit ne pouvaient être députés [1].

Laclos préparait prudemment sa rentrée aux Jacobins. Le 10 août, il vint à la Société pour y rendre compte d'une entrevue qu'il avait eue avec le Ministre de la guerre, en compagnie de Collot d'Herbois, au sujet des soldats injustement condamnés du régiment de Bourgogne, dont on l'avait autrefois constitué le défenseur officieux. Deux jours après, il publia, dans le journal de Brissot, la lettre suivante, qui marquait un premier pas vers la réconciliation.

Paris, 12 août 1791.

Monsieur,

On lit sur la couverture du nº 35 du *Journal des*

1. Staël, 20 juillet 1792.

Amis de la Constitution que les lettres, avis, etc... doivent être adressés à M. P. Choderlos. Cet avis, qui a été laissé sans doute par erreur, pourrait faire croire que je continue à rédiger le Journal qui porte ce titre, mais qui ne se fait plus sous les auspices de la même Société.

Or je déclare, qu'en me retirant de la Société séante aux Jacobins, je n'ai jamais prétendu être à celle des Feuillants. J'ai voulu seulement, dans un temps où l'opinion varie sur les personnes d'une manière si étonnante, m'isoler entièrement et m'en tenir aux principes, qui ne varient jamais.

P.-C. Choderlos.

Rien n'indique que Laclos ait essayé d'entrer à l'Assemblée législative ; mais, au début de la nouvelle législature, espérant que les préventions dont il était l'objet, s'étaient enfin dissipées, il se représenta aux Jacobins, dont l'influence n'avait cessé de s'accroître. Son nom fut d'abord rayé sur la liste de présentation du 16 novembre ; après une courte discussion, on remit à la prochaine séance de trancher sur son cas. Le 13, un grand nombre de voix demandèrent la question préalable ou l'ajournement. Sur la proposition de Bazire, on passa à l'ordre du jour. Les Jacobins ne lui avaient pas pardonné.

Laclos se vit donc, à contre-cœur, forcé de se retirer de la lutte. D'après son propre aveu, il touchait encore 3.000 francs du duc d'Orléans, qui ne les lui supprima qu'en octobre 1792 [1]. Il habitait toujours au Palais-Royal, mais avait perdu toute faveur auprès du prince, dont Sillery fut depuis le conseil

1. A. N. F^7 4686. Déclaration de Laclos à sa section.

habituel et le porte-parole. Au premier juin 1791, il avait obtenu du département de la guerre une pension de retraite de 1.800 livres. En 1792, il hérita de sa mère 1.200 à 1.400 livres de rente. Cet homme, qui avait distribué des trésors, et passait pour l'agent payé de l'Angleterre et de la Prusse, ce romancier pervers, conseiller secret d'un débauché, vécut jusqu'au 10 août dans la gène entre sa femme, son frère et ses deux enfants qu'il chérissait. Il prétendit plus tard avoir réalisé une partie de son patrimoine, dans le dessein d'acquérir un fonds d'industrie, qui le mit à même de faire vivre plus aisément sa famille. Ce qu'il avait désiré avec toute son énergie de lutteur, ce n'était pas la fortune, ni le plaisir, mais l'action et le pouvoir. Il avait lamentablement échoué.

« Louis XVI abdiquant, a dit Chateaubriand[1], » Louis XVII placé sur le trône, M. le duc d'Or- » léans déclaré régent, que fût-il arrivé ? » Question bien épineuse. On peut croire cependant qu'une longue régence, suivie d'un roi nouveau ou d'une dynastie nouvelle, était en somme, vers 1791, le meilleur compromis entre la Révolution et l'Ancien Régime, entre la démocratie et la forme monarchique, le moyen le plus efficace de conserver à la France nouvelle le bénéfice de ses traditions séculaires. Les projets de Laclos étaient dans le sens de l'histoire : ils aboutirent en 1830. Pour les réaliser en 1791, il eut fallu mieux qu'un Louis-Philippe, un Guillaume III ou un Henri IV, un de ces princes hardis et populaires, qui savent plaire et maîtriser à la fois; l'Ancien Régime n'en possédait pas; il était trop corrompu, trop décrépit pour

1. Mémoires d'Outre-Tombe, II, p. 56.

porter en lui son remède. Laclos, qui l'avait jugé avec une si terrible clairvoyance, s'y méprit cependant. Dévoué sincèrement à la cause populaire, il s'obstina à fonder son espoir sur un Valmont obèse, sur un voluptueux avili.

C'est par là que cet officier énergique, penseur profond, politique infiniment habile, supérieur à presque tous les grands révolutionnaires, restait un intrigant d'ancien régime. Il s'avance vers les temps nouveaux par les routes tortueuses de l'ancienne cour; il veut ruser avec le lion populaire. Comme un courtisan sceptique, il pousse au pouvoir un prince qu'il méprise. Il n'aperçoit pas que la France, lassée des despotes et dégoûtée de l'anarchie, demande un chef. C'était, dit Mme Roland, « un homme plein d'esprit, que la na- » ture avait fait pour les grandes combinaisons et » dont les vices ont consacré toutes les facultés à » l'intrigue. » L'austère Manon prenait, comme tout le monde, Laclos pour Valmont. C'est l'ambition qui avait été la maîtresse de l'auteur des *Liaisons*. Malheureux, mais non lassé, il s'apprêtait à courir encore pour elles de nouvelles aventures. Tandis que la Royauté constitutionnelle s'abîmait dans de sanglantes journées et que l'ennemi s'apprêtait à envahir la France, il continuait de faire de la politique dans son quartier; il s'y était « comporté d'une » manière à plaire à tous » [1] et y conservait de nombreux amis. Quittant trop tard l'orléanisme, il se disait désormais républicain [2].

Dans la nuit du dix Août, la Section de la Butte des Moulins l'envoya comme un de ses trois commis-

1. A. N. F7 4686. Note de sa Section. — Ferrières en fait, sans preuve, un des meneurs du 20 juin.

2. Garat, *De la Conspiration d'Orléans*. « Dès cette époque (10 Août 92) et bien avant, je l'ai entendu parler pour la République.»

saires à la municipalité provisoire. Le lendemain, il fut élu vice-président de l'Assemblée générale et permanente de la Section. Mais la Commune de Paris, composée de Jacobins, refusa de recevoir l'auteur de la pétition du Champ de Mars, l'intrigant louche, dont les manœuvres avaient causé, disait-on, le massacre des patriotes et la scission de la Société, qu'il avait abandonnée après l'avoir compromise. Il fut rejeté par un scrutin épuratoire, qui lui évita de devenir le collègue de Manuel, de Robespierre, de Marat, et le complice ou la victime de leurs atrocités sanguinaires.

Sa Section protesta ; elle envoya deux commissaires à la Commune pour s'informer des motifs du rejet de Laclos, qui étaient ceux qu'on vient de dire, et décida qu'il serait fait dans son procès-verbal mention honorable de sa conduite et de ses sentiments patriotiques. Il fut réélu Commissaire de la Section, le 21 août ; le vote par appel nominal lui donna 121 voix sur 294 votants ; le 24, il vint à la barre prêter le serment de maintenir la liberté et de mourir à son poste [1].

Danton devenu tout-puissant conservait à Laclos son amitié et, sans doute, sa reconnaissance. Il comprit Laclos, ainsi que l'ancien orléaniste Danjou, dans la liste des trente commissaires du Pouvoir Exécutif, entièrement composée d'hommes à lui, qu'il jeta toute faite, le 29 Août, sur la table du Conseil. Du 10 Août au 22 septembre, personne ne sut sous quel régime la France allait vivre. « Je n'ai » trouvé aucun texte, dit M. Aulard, d'où l'on puisse » conclure que Danton se soit prononcé pour

1. Archives de la police. Certificat donné à Laclos par la Section de la Butte des Moulins.

» la République avant la réunion de la Convention[1] ». Le fougueux tribun ne pensait alors qu'à la France envahie. La première armée d'Europe, son plus illustre général franchissait les frontières et marchait sur Paris. Les hommes du métier jugeaient la partie perdue d'avance. Servan, Roland et les girondins projetaient d'abandonner la capitale et de transporter à Tours ou à Blois le siège du gouvernement et la personne du Roi. Mais Danton, de ses larges épaules, barrait les portes de Paris. Il a édifié sur son pavé sa fortune et celle de la Révolution ; cruellement indifférent au sang qui l'éclabousse, comme à la boue qu'il manie, il jure de s'ensevelir sous ses cendres. Il y fait venir sa mère, qui est âgée de soixante-dix ans. C'est lui qui va donner le branle à la défense. Monge et Lebrun lui obéissent ; Roland le subit ; Servan s'incline à son tour devant son énergie dominatrice et se plie à son audacieux dessein.

Alors Laclos sent brûler de nouveau son feu militaire. Comme Danton, il porte au cœur un patriotisme obstiné. En retraite depuis quinze mois, il s'exalte encore aux rêves glorieux de ses vingt ans. Dégoûté de la politique, il revient à son ancien métier, celui qu'il aime le mieux, bien qu'il soit propre à tous. Il est l'ami de Servan ; Danton le protège. C'est à l'armée qu'il veut en profiter ; c'est sur les champs de bataille qu'il pense désormais à illustrer ses cinquante années.

1. Aulard, *Histoire politique*, p. 238, note 1.

CHAPITRE XII[1]

LE VAINQUEUR DE VALMY

Laclos est-il le véritable vainqueur de Valmy ? — Dans l'entourage de Servan. — La délivrance nationale et la défense de Paris. — Le maréchal Luckner. — Laclos à Châlons. — Ses plans en cas de défaite. — La position de Suippe. — Les volontaires parisiens. — Le commissaire et le maréchal. — Laclos organisateur de l'armée de seconde ligne. — Laclos travaille à la jonction. — Surprise générale après Valmy. — Mérites et déconvenue de Laclos.

Laclos est-il *le véritable vainqueur de Valmy ?* Voilà sans doute un titre de gloire qu'on ne songeait pas à revendiquer pour l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Il lui fut découvert par quelques admirateurs étonnés et ravis, après la publication dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* des lettres qu'il écrivit de Châlons pendant le mois de septembre 1792. M. Chuquet discuta cette opinion dans la *Revue critique*. Quelle belle occasion de réconcilier en la personne de Laclos l'analyse et l'action ! Le plus subtil des vivisecteurs de l'amour serait donc aussi le vainqueur de Brunswick et de

1. Les sources de ce chapitre sont presque entièrement contenues dans les archives du Ministère de la guerre (campagne de l'Argonne 1792). Les lettres de Laclos ont été publiées en 1885 dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, par M. Henri Céard.

l'armée prussienne, l'émule de Kellermann et de Dumouriez. On pensera qu'il n'est pas sans intérêt d'éclaircir un aussi piquant problème.

« Vous ne devez pas ignorer », dira plus tard à Philippe-Egalité le président du Tribunal Révolutionnaire, « que Servan n'était qu'un ministre de » nom et que c'était Laclos, votre affidé, qui diri- » geait le Ministère[1] ». C'est en effet aux côtés de Servan que Laclos s'installa, dès que celui-ci eut été rappelé au Ministère de la Guerre. Jusqu'aux premiers jours de septembre, il ne cessa de travailler avec acharnement à ses côtés, et dans son bureau même. « Vous le connaissez, lui écrira Servan, pire » qu'une place publique ». « L'opinion de Servan, » écrit dédaigneusement Dumouriez, « était fortifiée par » celle d'un colonel d'artillerie nommé Laclos, au- » teur d'un affreux roman intitulé le *Danger des* « *Liaisons*[2]. »

Servan s'était entouré de quelques officiers de l'armée royale, comme lui ardents et expérimentés, comme lui haïssant l'Ancien Régime et l'étranger, et mettant les anciennes traditions militaires au service de la Révolution. C'étaient Meusnier, membre de l'Académie des Sciences, le futur défenseur de Mayence, Grimoard, maréchal de camp, l'ancien chef d'état-major de Bouillé, écrivain militaire renommé, auquel on avait offert, avant Dumouriez, le commandement de l'armée du Nord, Mathieu Dumas, ancien aide de camp de Rochambeau puis de La Fayette, plus tard intendant général sous l'Empire, Lacuée surtout, le futur comte de Cessac, si estimé

1. Hue, *Procès de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth et de Philippe d'Orléans.*

2. Dumouriez, *Mémoires*, III, p. 123.

de Napoléon, capitaine et député pour l'instant, assurément l'un des hommes de France les plus versés dans les questions militaires ; c'est aussi l'une des plus belles âmes de l'armée ; son plus cher désir est de ressembler à Catinat ; plusieurs généraux, pour hâter la solution des affaires, s'adressent directement à cet homme infatigable. Il est l'intime de Laclos ; pour Servan comme pour lui, c'est « l'ami Lacuée ». Servan, qui pensa déléguer Lacuée près de Dumouriez, envoya Laclos à Châlons pour y remplir ses fonctions de commissaire du pouvoir exécutif. Dans les plans de défense nationale, qu'avait conçus le ministre, Châlons jouait un rôle prépondérant.

Ne pas livrer de grande bataille, épuiser, énerver l'ennemi, lui couper ses communications, et présenter sur la Marne, en y concentrant toutes nos forces, un front imposant, qui barrerait aux ennemis la route de Paris, siège du gouvernement révolutionnaire et moteur de la défense, de Paris, impressionnable à l'excès, où la peur devait être le signal des pires attentats et risquait de consommer l'anarchie : telle était l'idée directrice de Servan et de ses amis. Laclos en était imbu. Une victoire prématurée, accompagnée de la destruction d'une partie de nos troupes régulières, nous affaiblirait à l'égal d'une défaite et découvrirait Paris. Cette considération échappait autant à Kellerman qu'à Dumouriez, tous deux impatients d'engager la lutte à leur heure et chacun pour soi. Servan ne cessait de la leur faire valoir. Temporiser, se fortifier, se concentrer et se porter ensuite sur l'ennemi en grosses masses pour le chasser, avant l'hiver, de notre territoire, tel était l'esprit de toutes ses instructions. Châlons devenait ainsi, sur la Marne, l'avant-garde du gouvernement à la rencontre des armées et leur point

général de concentration. Avec Meaux, Reims et Soissons, c'était de plus le grand entrepôt des ressources nationales en hommes et en subsistances, le magasin des vieilles troupes et le creuset des nouvelles. C'était là que se rassemblaient les volontaires, qui surgissaient de toutes les communes de France à la grosse voix de Danton. « Jusqu'ici, gron-» dait-il, nous n'avons fait que la guerre simulée de » La Fayette. Il est temps de dire au peuple qu'il » doit se précipiter en masse sur les ennemis... Il » faut que tous ceux qui sont armés volent aux » frontières... Tout appartient à la patrie, quand la » patrie est en danger[1] ». Luckner, nommé généralissime, et remplacé par Kellermann à la tête de l'armée du Nord, avait établi à Châlons, le 4 septembre, son quartier général. Il était suspect et ses fonctions étaient plus nominales que réelles.

Avant le 10 août, Luckner était l'espoir suprême de la France envahie. Seul, de tous les généraux dont la Révolution disposait, il avait commandé en chef pendant la guerre de Sept-Ans. C'était un vieux hussard de soixante-dix ans, robuste encore et toujours à cheval. Louis XV l'avait arraché à prix d'or à Frédéric II. Naguère, il faisait la joie des courtisans, parce qu'il était rouge, carré, borné, jurait, buvait et tutoyait tout le monde dans un français déplorable. Les soldats l'appelaient en riant « le père Luckner ». Mais comme il arrivait de Prusse, on l'en admirait d'autant. La Révolution l'étonna, le dérouta, mais le combla ; elle lui continua ses trente-six mille livres et le fit maréchal de France. Narbonne lui remit pompeusement le bâton, en l'assurant qu'il « privait nos ennemis d'un de leurs pre-

1. *Moniteur*. Séance du 18 août de l'Assemblée nationale.

miers généraux ». On était encore plus prussien dans les clubs qu'à l'armée. Cependant le vieux reître, toujours rapace et madré, devenait, avec l'âge et les circonstances, larmoyant et pusillanime. Par crainte ou politique, il jurait fidélité à tous les partis. Ne concevant pas d'autre régime possible que la royauté, il pensa s'abriter derrière La Fayette, dont les manières d'homme de cour et l'assurance lui imposaient. Après l'orage du 10 août, il se déclara Jacobin, tout en reculant devant l'ennemi. Son vieux prestige opéra encore sur les Commissaires de l'Assemblée, dont l'ignorance arrogante était superstitieuse. Servan, qui le connaissait, voulait le destituer. Ils l'en empêchèrent. Pour ménager l'opinion et sur le désir de Kellermann, le Conseil exécutif provisoire décida de le « charger, en qualité de généralissime des ar-» mées, de concourir par ses conseils aux opérations » et mouvements des armées françaises ». Le Conseil pensait aussi l'utiliser, en l'empêchant de nuire. Servan, le sachant peu enthousiaste et mal entouré, ne lui ménagea pas les avertissements. « C'est, M. le » Maréchal, lui écrivait-il, une guerre à mort. Il » faut que les Prussiens nous subjuguent, ou que nul » d'entre eux ne puisse se vanter d'avoir mis le pied » sur la terre de la liberté. C'est là, M. le Maréchal, » l'esprit de tous les Français. Imprégnez-en tout ce » qui vous entoure. Eloignez de vous tout ce qui est » suspect. Ainsi vous serez le héros des Français ». Mais ne pouvant s'assurer lui-même qu'il était écouté, il jugea plus sûr d'y envoyer Laclos. Le 5 septembre, il annonçait à Luckner son arrivée. « L'importance de la mission dont vous êtes chargé, » la multitude et la variété des objets qu'elle com-» prend, l'étendue et la nécessité d'une correspon-» dance très active ont déterminé le Conseil à éta-

» blir auprès de vous un *bureau*, qui, vous facilitant » l'exécution des détails, vous permettra de vous » livrer tout entier aux conceptions militaires pour » lesquelles la nature et l'expérience vous ont éga- » lement formé. Le Conseil a placé à la tête de ce » bureau, M. Choderlos de Laclos, dont les talents » et le civisme également connus vous rendront cer- » tainement, M. le Maréchal, les rapports qu'il aura » avec vous aussi utiles qu'agréables. Le Conseil lui » a donné le titre de commissaire. Il part demain » pour vous rejoindre. » M. Choderlos, ajoutait-il plus loin, « avec qui j'ai conféré sur nos moyens et sur la » manière de les employer vous développera mes idées, » *qui toutes sont tournées vers la défense de la Capi-* » *tale*. M. Labourdonnaye part ce soir pour Reims. Il » est à vos ordres comme Commandant de l'armée de » l'intérieur ». — « J'attends avec impatience, » ré- pondit Luckner, le lendemain, « les personnes que vous » m'annoncez devoir concourir à me seconder, et » particulièrement M. Choderlos de Laclos, d'après » le bien que vous m'en dites. Il me communiquera » plus particulièrement vos intentions et les moyens » d'organiser promptement les différents corps de » réserve [1] ».

Luckner n'était plus qu'un masque imposant, mais c'est justement la manière de Laclos de se dissimuler pour agir. Jadis il poussait devant lui un prince du sang, faible et débauché, maintenant il prend position derrière un généralissime incapable. Les pouvoirs qu'il emportait de Paris étaient tels qu'ils permettaient à un homme de son

1. Servan à Luckner, 5 sept. — Luckner à Servan, 6 sept. — Le général Grimoard insinue que Laclos était également chargé de transmettre à Dumouriez un mémoire de lui sur les opérations. (*Tableau historique*, II, p. 54).

expérience et de son caractère de s'emparer, au milieu du désordre, de tout l'essentiel du commandement.

« Le Ministre de la guerre, » dit sa lettre de service, « ayant observé que la distance qui sépare
» Paris et le théâtre de la guerre fait souvent perdre
» des moments et des occasions précieuses; qu'il
» est impossible au Ministre de se rapprocher du
» lieu où les armées agissent, que Châlons, désigné
» pour être le quartier général des armées fran-
» çaises et la résidence présumée du généralissime
» serait véritablement le point d'où il serait à
» désirer que les ordres ministériels partissent;
» qu'il est important que le Ministre soit suppléé,
» autant que cela est possible, pour une multi-
» tude d'objets instants à terminer et sur les-
» quels on ne pourrait prendre sa décision sans
» que la chose publique ne périclitât; qu'il ne
» peut être choisi pour suppléer au Ministre qu'une
» personne également connue pour ses talents et
» son patriotisme; qu'il est indispensable que le
» Ministre ait une connaissance exacte, régulière et
» entière de tous les grands mouvements, qui seront
» ordonnés par le généralissime; conformément à
» la délibération du Conseil exécutif provisoire,
» nomme M. Choderlos de Laclos pour remplir
» l'emploi de commissaire du Conseil exécutif pro-
» visoire auprès du généralissime...[1]. »

Laclos devait donc établir près de Luckner un bureau destiné à l'aider dans tous les détails de sa correspondance, veiller à la traduction des ordres, que ce singulier généralissime ne pouvait rédiger qu'en allemand, et se mettre en rapports avec

1. A. G. Dossier Laclos.

toutes les branches du service. Il emmenait avec lui Barrault, commissaire des guerres, Schroeder, chef de bureau à 8.000 francs de traitement, et trois commis du département de la guerre, Lefebvre, Blassel et Bresette, qui devaient être appointés à 3.000 francs. Pour la gratification de campagne et la ration de fourrage, le nouveau commissaire du pouvoir exécutif était traité comme un Maréchal de Camp [1].

Laclos quitta donc, le 6 septembre, Paris encore ensanglanté par le massacre des prisons. Disons à son honneur qu'il fut dans sa section un de ceux qui s'élevèrent courageusement contre la Commune. Nommé électeur dans la séance du 20 août, il vint, le 1er septembre, remercier l'Assemblée de sa section et donner sa démission « attendu qu'il venait d'être » choisi par le Ministre pour aller combattre les » ennemis extérieurs ». On lui vota des remerciements [2]. Il rejoignit à Reims Labourdonnaye et trouva la place sans commandant. Deux jours auparavant, le général Duhoux, passant la revue des bataillons, fut entouré par une foule de séditieux. C'était pour la plupart des enfants de Paris, petits, malingres et à moitié nus; ils réclamaient des armes et accusaient leur général de les mener à la boucherie et de les trahir. Duhoux perdit la tête, piqua des deux et s'enfuit à Châlons auprès du Maréchal Luckner. Laclos fut d'ailleurs contraint ainsi que Labourdonnayé de passer sans délai à Soissons, où les fédérés arrêtaient au passage les convois

1. A. G. Dossier Laclos. — Laclos ne fut donc jamais colonel, ainsi que l'écrit M. Chuquet (*Retraite de Brunswick*, p. 37), sans doute sur la foi de Dumouriez, qui l'appelle : le colonel Laclos. Ses états de service d'ailleurs en témoignent formellement.

2. Archives de la police. Certificat délivré à Laclos.

de farine destinés à l'armée du Nord. Dans les deux villes, le commissaire et le général usèrent de toute leur énergie pour rétablir l'ordre. Les commissaires de l'Assemblée rendent hommage à leurs efforts. « Ils ont fait, écrivent-ils, refluer à Noyon et à Com- » piègne une partie des fédérés non armés qui étaient » à Reims et à Soissons ».

A ce moment tout respire la défaite. Verdun s'est rendu sans défense et sa garnison a fui. Thionville est assiégé. Paris est découvert. Les Prussiens franchissent la Meuse et s'avancent sur Sainte-Menehould. Les Ministres, l'Assemblée, le public, tout le monde s'attend à un désastre. « Je n'avais pas le moindre » doute, » écrit Bertrand de Molleville, qui se cachait à Paris, « que le premier jour où la pluie cesserait, » l'armée de Dumouriez ne fut taillée en pièces ». C'était le sentiment général. A peine arrivé à Châlons, le 8 au soir, Laclos monte à cheval, explore activement les environs de la ville et le cours de la Marne. Lui aussi pressent une défaite. Il fait mieux, il veut la prévoir. Dès sa première lettre à Servan, il insiste sur le secret de sa correspondance; « c'est une besogne de confiance » qu'il remplit. Que Servan et Lacuée gardent les originaux de ses lettres; on les « coulera à fond » [1]. Il n'écrira que quand il aura quelque chose à dire et se croirait plus utile « en faisant des enveloppes », qu'en s'amusant à former des projets sans base et à travailler sur le papier.

« Personne, écrit-il le 13 septembre, ne s'est » encore occupé jusqu'ici, ni à Châlons, ni dans les » deux autres armées, de prévoir les dispositions à

1. La correspondance de Laclos aux Archives de la guerre est en effet très incomplète.

» prendre en cas de graves échecs, suivis d'une » marche de Prussiens sur Paris ». Il faut, déclare-t-il, que chacun sache ce qu'il aurait à faire; que Paris livré au plus grand désordre voie entrer dans ses murs, par des marches prévues et combinées, des troupes maintenues dans le plus grand ordre. C'est dans cette vue qu'il a rédigé un mémoire, que Luckner et Labourdonnaye ont dès l'abord approuvé. Il le communiquera aux commissaires de l'Assemblée nationale « parmi lesquels se trouvent deux bons militaires » [1]; que Servan et Lacuée lui envoient de même leurs observations. Le mémoire dûment corrigé sera communiqué aux généraux, qui devront s'y conformer. « Je désire, concluait-il, » qu'il y ait unité d'exécution, car il vaut mieux » faire moins bien, mais concourir tous au même » but et savoir ce qu'on a à faire, que de faire mieux, » chacun en particulier, mais sans avoir de plan » général. »

Une reconnaissance minutieuse l'a convaincu que Châlons n'est pas défendable. La Marne est guéable au-dessus et au-dessous de la ville. Une inondation demanderait de longs travaux. En attendant Châlons serait tourné et ses douze ou treize mille défenseurs « pris comme dans une cage ». Il faut donc compter cette place « pour rien ». Devant elle, le poste des Islettes est le seul qui soit vraiment fort, sans être inforçable. « Ce sont bien des espèces de Thermo- » pyles mais d'abord il faut être sûr d'avoir des » Spartiates et, de plus, mourir n'est pas vaincre [2] ».

Ceci posé, Laclos étudiait dans son mémoire trois

1. C'était Prieur et Carnot

2. Laclos à Servan 12 septembre. — Allusion au mot bien connu de Dumouriez, qui appelait les défilés de l'Argonne les Thermopyles de la France.

hypothèses, suivant le chemin que prendrait l'armée prussienne : Réthel, par Le Chesne ou Vouziers; le défilé central de l'Argonne; Bar-le-Duc et Vitry-le-François, par Ravigny. Dans les trois cas, Laclos proposait, avec des formations diverses, de se replier sur Paris. L'armée de Kellermann seule devrait passer en Alsace, pour se réunir à Biron sur le Rhin, couper les communications des alliés et peut-être attirer à elle les Autrichiens. Servan, par crainte de « décourager Paris », préférait qu'elle tombât sur les derrières de l'ennemi, sans se laisser prendre entre les émigrés et la grande armée. Biron se chargerait de faire sur le Rhin cette course « un peu chevaleresque ». Si Dumouriez entrait en contact avec l'ennemi, il devait, d'après Laclos, prendre la position de Pont-Faverger et de Suippe, sur le bord de la Suippe, « position avec laquelle M. de Praslin, en » 1650, arrêta, avec des forces inférieures, les Espa- » gnols et Turenne ». Enfin Laclos proposait dans les trois cas des mesures générales de résistance, afin de lutter en désespérés devant Paris et, comme disait Servan, de jouer « quitte ou double ».

Il fallait rompre les ponts de l'Yonne, de la Marne, de l'Aube, de la Seine, et faire descendre tous les bateaux sur Paris; éviter avant tout de rester renfermé entre les rivières, car « un échec, obli- « geant de se retirer derrière la Marne et de passer par » les ponts, après avoir été battu, exposerait l'armée » à une défaite totale ». Les trois armées devraient emporter ou brûler toutes les subsistances, dépaver les routes et les couper de fossés. De petits partis de cavalerie protègeraient les ouvriers. Au ton dont il parle, aux détails qu'il prévoit, il semble qu'il est seul resté calme dans cette grande crise et que le commandement suprême est dans ses mains.

Ces idées firent la plus grande impression sur Servan et son entourage, surtout en ce qui concerne la position de Suippe. Toutes les lettres du ministre aux généraux en sont imprégnées. Servan ne cesse de recommander à Kellermann de ne pas se laisser couper de Châlons et de Paris et surtout d'occuper la position de Suippe. C'est là, dans l'idée du ministre, que doit se faire la jonction des deux armées et que l'ennemi sera forcé de rétrograder. « Il soutint ce » plan avec obstination, dit M. Chuquet, jusqu'à la » fin de septembre[1]. »

En même temps qu'il dressait d'une main ferme les plans de la partie décisive, qu'il prévoyait sous Paris, Laclos s'installait en maître à côté du généralissime et s'emparait brutalement de son bras débile et incertain. « Châlons n'offrait plus qu'un » vaste chaos où s'agitait une multitude rebelle à » toute discipline[2]. » C'étaient les fameux volontaires de 1792, parisiens et versaillais en grand nombre, enfants et vieillards achetés par les communes, paysans affamés, séduits par quinze sous par jour. Ils défilent pompeusement à l'Assemblée, en jurant de terrasser « les tigres de la Germanie » ; à peine sortis, ils se gorgent de vin, réclament du pain blanc et de l'argent, menacent leurs chefs, s'efforcent de reproduire à Châlons les tueries infâmes de Paris. Ils sont aussi prompts à fuir qu'à massacrer. Leur civisme leur tient lieu de patriotisme. N'importe, « ce sont des Français ; l'espèce en est bonne », dit un de leurs généraux. Il faut les armer, les encadrer, les fondre par l'amalgame et les durcir au feu. Servan, qui est du métier, se garde bien de tarir

1. Chuquet, *Retraite de Brunswick*, p. 37.

2. *Ibid*, p. 35.

cette source précieuse du recrutement des armées; il achemine deux mille hommes par jour de Paris sur Châlons, certain qu'ils vaudront bientôt les volontaires de 1791, qui, dès à présent, renforcent efficacement les troupes de ligne.

Le vieux Luckner courait éperdu à travers son étrange armée. Il n'avait pas idée de semblables troupes. Tantôt les Parisiens gouailleurs lui riaient au nez; tantôt il s'entendait accuser de trahison et menacer de mort; cependant il s'efforçait de jouer son rôle et de dicter des ordres aux armées. Entre temps, il faisait de grands serments de civisme aux commissaires, mais les officiers, qui l'entouraient, étaient royalistes [1], et ne pensaient qu'à se débarrasser des volontaires ou du moins à les réduire et à les trier. Le vieux condottière, incapable de comprendre l'idée nationale et, encore moins, l'idée révolutionnaire, pensant d'ailleurs comme la plupart des Français qu'on traversait une crise, rusait ainsi avec le monstre qui devait le dévorer.

Laclos arriva; le Maréchal se répandit devant cet homme froid « en serments, en larmes et en serrements de main, » et « parut se fier entièrement à lui ». Il s'empressa de transmettre à Dumouriez et à Kellermann une copie, certifiée par lui, des pouvoirs du nouveau commissaire du Conseil exécutif. « Il réside près de moi, disait-il, et je ne m'écar- » terai en rien de tout ce que ses pouvoirs me pres- » crivent. » Au fond, contraint et blessé, il ne pensait qu'à échapper à son gardien. Mais Laclos n'était pas homme à se laisser jouer. Il eut bien vite démêlé le Maréchal. « Son aide de camp Hyler ne

1. Les plus suspects étaient son aide de camp Hyler et son chef d'état-major Berthier, le futur maréchal.

» lui parut pas avoir plus de franchise. » Le temps n'était plus où, petit officier de fortune, il devait ruser pour s'introduire près d'un grand seigneur. Il n'était plus d'humeur à jouer les confidents ; sa manière, comme les circonstances, était devenue plus brutale. Le fonds tout militaire, énergique et impérieux de sa nature, n'a plus lieu de se dissimuler et les retards de la fortune le pressent de satisfaire son âpre besoin d'action et de commandement. Tout d'abord il saisit la correspondance des mains d'Hyler et fait quitter au maréchal le cordon rouge et la plaque, « le tout par voie de confiance » au moins apparente. »

Sur les murs de Châlons apparut une affiche, signée du généralissime, et portant que les hommes armés et non organisés étaient tenus de s'en retourner chez eux, en abandonnant leurs armes et leurs équipements. Dès qu'elle fut connue à Paris, cette affiche y souleva la plus grande émotion et fut considérée comme l'annonce d'une défection. La catégorie visée des volontaires était la plus nombreuse. Au lieu d'organiser les défenseurs armés de la patrie, on en licenciait la plus grande partie. Luckner pensait ainsi se débarrasser des volontaires. Mais Laclos était déjà chez lui ardent, inflexible et décidé à lui faire rendre gorge. Écoutons-le, nous allons l'entendre au naturel ; la plume, qui tournait si joliment les lettres d'amour du Chevalier Danceny à la petite Volanges, devient grinçante, brutale, une plume de fer :

« Général, écrit-il à Servan, vous m'avez demandé » la vérité, je vais vous la dire, elle sera sévère, » mais je vous la dois sans déguisement. Vous dési- » rez savoir jusqu'à quel point on peut compter sur » M. le Maréchal Luckner ; un seul trait, de sa part, » suffira pour vous éclairer sur son compte. Vous

» connaissez le placard ou l'ordre qui a été affiché, » signé Luckner, et portant : tous soldats *armés* et » non organisés seront tenus de s'en retourner etc... » Sur la lettre de M. Lacuée, relative à cet objet, j'ai » pris le parti de lui parler, comme de moi, de cette » affaire. Alors il m'a montré votre lettre ; il s'est » mis à pleurer, je n'exagère rien : il m'a juré, non » pas une fois mais trente, qu'il n'avait jamais signé » cet ordre ; il m'a dit, en propres termes, *que l'on* » *me montre ma signature et je donne ma tête* ; » il m'a prié de vous écrire *pour vous désabuser* » et vous tranquilliser à ce sujet : je lui ai répondu » que j'allais au département me faire représenter » l'original ; il y a consenti ; il m'en a prié. Un » événement ayant empêché que je ne puisse ras- » sembler le Directoire avant dix heures, il m'a » pressé de nouveau pour vous écrire ce soir, en » me disant que je serais toujours à temps de véri- » fier demain et que je ne devais pas douter de ce » qu'il me disait. Je l'avoue, en effet, je n'en dou- » tais pas. Une rigoureuse exactitude m'a seule fait » retourner au département. Le Directoire s'est » assemblé et là, on m'a produit l'ordre *signé de sa* » *main*. A présent, général, je vous demande ce » qu'on peut faire d'un pareil homme et s'il faut le » garantir de ses alentours ou se garantir de lui. » Quant à moi je pense qu'il ne peut que compro- » mettre le Conseil exécutif provisoire et que l'ombre » d'autorité, qu'on lui laisse encore, peut devenir » dangereuse.... Demain je reprendrai d'autres » détails sur la même personne et je chercherai s'il » y a un autre parti que la destitution qui puisse » ne pas compromettre la chose publique [1]. »

1. Laclos à Servan, 10 septembre.

Luckner tout repentant [1] ne se tint pas pour battu. Il continua de s'entourer d'officiers suspects et entreprit de dissimuler au commissaire du Conseil exécutif les lettres qu'il recevait des généraux.

« Dans notre conversation d'hier, écrivait Laclos » à Lacuée, il m'allégua, comme une marque de la » grande confiance qu'il m'avait déjà accordée, la » communication qu'il m'avait fait donner le matin » des deux lettres qu'il avait reçues des généraux » Dumouriez et Kellermann. Il n'y avait qu'un » petit inconvénient. C'est que je n'avais vu ni l'une, » ni l'autre. Je pris la liberté de le lui dire. Aussi- » tôt le généralissime appelle son cher Hyler, *son* » *homme de confiance*, son tout, et tous deux » embrouillent si bien cette affaire qu'il m'a été » impossible de démêler lequel des deux en impo- » sait. Je me suis arrêté à l'idée très vraisemblable » qu'ils étaient d'accord. Je vous raconte le fait ; » vous jugerez [2]. »

Pour lui, son opinion est faite : il faut rappeler au plus tôt le Maréchal. Ainsi on l'empêcherait de nuire et on le sauverait lui-même. « Ce n'est pas » qu'il ne possède encore quelque affection de la » part des troupes, mais cela même est peut-être un » mal de plus, car ses serments et ses pleurs, qu'il » me paraît prodiguer sans mesure, le serviront à » merveille auprès des troupes, pour rejeter sur les » autres les sottises qu'il fera ; et ce serait bien peu » connaître les hommes et l'esprit de la Révolution

1. Il mit tout sur le compte de l'imprimeur. « M. Choderlos de » Laclos, écrivit-il à Servan, doit vous écrire à ce sujet. Il vous » rendra compte de quelle manière le département s'est conduit et » combien j'ai eu de part dans cette proclamation ». On a vu ce qu'écrivait Laclos.

2. Laclos à Lacuée, 11 septembre.

» que de ne pas sentir que toute croyance sera don-
» née au généralissime trompeur, de préférence au
» pouvoir exécutif trompé. Je conviens qu'il a de
» bonnes idées militaires, et, par parenthèse, je suis
» absolument de son avis, contraire à celui du
» général Kellermann, sur l'idée qu'a ce dernier
» d'attaquer en ce moment ; mais, malgré cela, vous
» n'aurez, j'ose vous l'assurer, de meilleur parti à
» prendre que de mettre le plus tôt possible M. le
» Maréchal en état de n'être pas pendu en arrivant
» à Paris, de l'y mander aussitôt *pour le consulter*
» et de l'y garder jusqu'à la fin de la campagne ; là,
» ses actions seront neutralisées et ses connaissances
» ne le seront point ; là, et là seulement, il pourra
» être utile sans être dangereux. Je livre cet impor-
» tant objet à vos réflexions et vous demande en
» grâce d'en causer avec Servan [1]. »

Tous les Commissaires présents à Châlons partageaient sur Luckner l'avis de Laclos. « Ses réponses » sont insignifiantes et sa mémoire ingrate », disent les Commissaires de la Commune [2]. « C'est un hors- » d'œuvre ; il fait pitié déclare Billaud-Varennes [3]. » « M. Laclos est venu nous confier ses craintes », écrivent les Commissaires de l'Assemblée ; « on aurait » pu croire qu'il s'emparerait entièrement du Maré- » chal », mais l'affaire du placard les a détrompés comme lui-même. « Quelques autres petits faits » ajoutés à celui-là par M. Laclos lui peignent » ainsi qu'à nous Luckner comme un homme faux, » faible, facile à entourer et à conduire à des » mesures qui pourraient devenir dangereuses pour

1. Laclos à Lacuée, 11 septembre.

2. Commissaires de la Commune à la Commune, 9 sept.

3. Billaud-Varennes à Danton. Rév. de Paris XIII, p. 452-453.

» la chose publique s'il n'était bien surveillé. » C'est à Paris seulement qu'on pourra s'inspirer utilement de « son tact » et de « sa vieille routine », dans le cas où les armées seraient forcées de rétrograder [1]. Mais déjà Laclos avait arraché les rênes à cette main peu sûre. Luckner n'envoyait plus aucune lettre qui ne fut contresignée par lui. « Laclos fut, dit M. Chuquet, le chef réel des » troupes réunies à Châlons [2]. »

Ces troupes ressemblaient assez aux bandes du Palais-Royal, qu'il lançait en octobre sur la route de Versailles, ou qui envahissaient en juillet la salle des Jacobins. Labourdonnaye désespérait d'en venir à bout et perdait la tête au milieu des mutins. On lui parlait de son armée et il n'avait pas d'armée. Il désignait Santerre comme son seul successeur possible. « C'est le mal courant, observait tranquil- » lement Laclos ; il faut le prendre en patience et » toujours aller pour atteindre le but. » Il s'efforce de « remuer une municipalité inactive qui exhale en » paroles le peu de chaleur qu'elle a », écarte les inutiles, les importuns et monte ses bureaux. « J'espère » mettre de l'ordre partout, déclare-t-il, excepté » dans ma correspondance [3]. » Il n'écrit, en effet qu'« en courant », à 10 heures du soir, le courrier partant à 11, pour ne pas perdre un moment. « Le » temps est de toutes nos provisions de guerre la » plus précieuse et la plus rare. » Tout d'abord il établit l'état de situation des troupes, celui des armes et des munitions, le tableau des lieux de destination et d'origine. « Quand nous sommes arrivés

1. Commis. de l'Assemblée au Comité de corresp., 9 et 13 sept.

2. *Retraite de Brunswick*, p. 37.

3. Laclos à Lacuée, 11 sept.

» ici, personne ne savait rien de tout cela, ni ne se
» mettait en peine de le savoir. La municipalité, ni
» les Commissaires ne fournissent aucune ressource.
» Nous y pourvoirons et après-demain au plus tard,
» vous aurez les premiers états, les seuls difficiles
» à faire ; les autres ne seront qu'une affaire
» d'ordre. » Il exige qu'aucun bataillon ne parte de Paris, sans être organisé et posséder un état-major. Cette organisation prend douze heures à Paris et retarde à Châlons de deux ou trois jours. « Il s'en-
» suit de plus des désordres de plusieurs espèces et
» surtout une foule de demandes toutes exagérées et
» souvent ridicules, tant en subsistances qu'en
» argent. Cet inconvénient grave disparaîtra dès
» qu'il y aura des chefs. Toute la journée ne nous
» a pas suffi pour organiser un bataillon. » Il ne cesse de revenir sur ce point capital : « Je vous
» demande en grâce d'en parler de nouveau à
» M. Santerre. » Car l'essentiel est d'aller vite et d'alimenter les troupes des deux armées. « Dans les
» journées de demain et d'après-demain, écrit-il le
» 13 septembre, il partira d'ici deux mille hommes
» pour chacune des armées et cela continuera jus-
» qu'à ce que les généraux disent : assez ! Il partira
» aussi, aux mêmes époques, six bataillons d'hommes
» non armés pour les Flandres. »

A leur arrivée, les Commissaires de la Commune de Paris constatent que le camp n'est pas encore formé. Laclos s'y emploie activement. « Puisque
» vous avez eu le bon esprit de mettre du monde
» sous la toile, lui écrit Servan, ayez celui de vous
» faire retrancher. » Une idée, chère à Servan, c'était la fabrication des piques. Elles suppléent au défaut de longueur des fusils de chasse ; c'est « l'arme des braves et des peuples libres ; avec elles

» on peut joindre l'ennemi et l'attaquer de nuit ; » ainsi on rend sa tactique inutile, sa discipline » superflue et son feu nul [1]. » Laclos annonce, le 12 septembre, qu'il « fomente l'esprit des piques. « Le modèle de pique de l'Assemblée nationale, pris » du Maréchal de Saxe, est excellent mais très long » à fabriquer. Nous avons pris le parti d'en autori- » ser un autre. Mais à peine les nouveaux modèles » sont-ils faits, et la municipalité parle et ne finit » rien. Cette affaire est aujourd'hui entre les mains » du district, qui est plus actif et plus intelligent. » Bientôt toutes les communes du département possèdent un modèle et fabriquent des piques. Laclos se procure un excellent instructeur pour les piquiers. On pourra sans tarder former des bataillons.

Entre temps, sous le couvert de Luckner, qui ne sait pas écrire sur ce ton, il gourmande le commandant de Bitche sur l'état de l'approvisionnement de sa place et rend le Commissaire ordonnateur « res- » ponsable sur sa tête » de l'exécution de ses ordres. Il fait écarter de tout emploi le général Duhoux, qui abandonna son poste par peur des volontaires. Il propose le remplacement de Dillon par Galbaud. Il travaille avec Labourdonnaye à renforcer la garnison de Metz, « pour en rassurer les timides habi- » tants, mais c'est seulement du patriotisme qu'il » lui faut. Les braves ne peuvent manquer ; il ne » faut que les faire agir. Nous espérons, que la » compagnie bretonne, qui va se jeter dans Metz, la » volcanisera, ainsi qu'elle en a grand besoin. » Ce qui pourrait arriver de plus heureux, c'est que les ennemis en entreprissent le siège. Laclos connaît la

1. Servan à Pétion, 24 août, à Luckner, 6 septembre.

place : bien défendue, elle est imprenable. « Si » M. Favart qui y commande a autant d'énergie que » de rudesse habituelle, s'il prend sur lui de publier » qu'il brûlera Metz plutôt que de se rendre, Metz » ne sera pas pris, pas même attaqué. » Il se concerte encore avec Servan et Lacuée sur le remplacement du général Labourdonnaye, que Dumouriez croyait nécessaire à l'armée du Nord, pour y rétablir l'ordre : « Bondieu ! s'écrie Servan, combien la pénurie » d'officiers généraux nous contrarie pitoyable- » ment !... » C'est Valence, qui est le candidat du Ministre. Toute cette correspondance, malheureusement incomplète, de Laclos avec Servan et Lacuée brûle du patriotisme le plus ardent et le plus actif. « Il faut forcer au patriotisme, s'écrie Servan, tous » ces corps administratifs en général si mauvais ; » l'impérieuse nécessité ne nous permet plus de » calculer les ménagements, ni les convenances ; il » faut marcher à la liberté, forcer les âmes tièdes à » se plier aux événements... » Quand on considère ce fiévreux labeur, si vaillamment accompli dans l'ombre, on trouve bien modeste le témoignage de satisfaction, que s'accordent ces rudes travailleurs. « Nous ne devons marcher à des succès que par des » fautes et assurément, nous remplissons bien notre » tâche[1]. »

La jonction des armées françaises qui devait assurer à Valmy le triomphe de la Révolution et la délivrance de la France fut d'abord tout à fait étrangère aux prévisions de Servan et de Laclos. Quand Beurnonville, sur l'ordre de Dumouriez, quitte le camp de Maulde pour amener à son général dix mille hommes d'excellentes troupes, Laclos laisse voir son irritation.

1. Servan à Laclos, 12 et 13 septembre.

« Cette affaire de Flandre, écrit-il à Servan, le 11 sep-
» tembre, est encore une malheureuse suite de
» l'insatiable manie du général Dumouriez d'attirer
» tout à lui. Quand il était au camp de Maulde, il lui
» fallait toutes les troupes de la France ; il les faut
» de même aujourd'hui pour les Ardennes ; il les
» faudrait à Moulins ou à Bourges s'il y commandait.
» C'est dommage que ce défaut dépare tant d'acti-
» vité et même de talent ; car, à mon sens, il y en
» a beaucoup dans tout ce qu'il a fait militairement
» jusqu'à ce jour. » Le 14 septembre, Luckner, dont Laclos tient la plume, écrit à Kellermann de ne pas se joindre à Dumouriez et de se porter sur Bar-le-Duc et Suippe. Le même jour, les Prussiens repoussèrent Chazot, qui défendait le défilé de la Croix-aux-Bois ; Dumouriez se vit tourné et dans la situation la plus dangereuse. Il battit en retraite dans la nuit et appela Kellermann et Beurnonville à son secours. Le 15, une panique s'empara de la division de Chazot, dans la plaine de Montcheutin, et les fuyards allèrent porter la terreur jusqu'à Châlons, où Laclos s'épuisait à établir un peu d'ordre. Il fallait donc au plus vite secourir Dumouriez. Dès lors Laclos n'hésite plus et, de concert avec Servan, travaille de toutes ses forces à la jonction. Le même jour, Kellermann reçoit l'ordre signé de Luckner de se porter à marches forcées sur Sainte-Menehould, par le chemin le plus court, et de se réunir à Dumouriez.

Beurnonville arriva à Châlons le 16 au soir, avec ses belles troupes du camp de Maulde, « harassées et
» crottées mais joyeuses ». Il s'y reposa et partit le 18, grossi de sept bataillons de fédérés parisiens. « Nous
» prenons toutes nos mesures, écrit Laclos le 17,
» pour envoyer à M. Dumouriez tout ce que nous

» avons ici de troupes organisées ; cela prendra le » temps de toute notre nuit »[1].

Le 17, nouvelle lettre aussi pressante de Luckner à Kellermann. Il est urgent, déclare-t-elle, de joindre Dumouriez à quelque prix que ce soit ; « vous cor- » respondrez avec lui d'heure en heure ; les mo- » ments sont pressants et le salut de la France peut » dépendre de cette circonstance... Si M. le duc de » Brunswick n'attaque pas ce soir M. Dumouriez, » avant la jonction, nous aurons beaucoup gagné. La » journée de demain m'intéresse infiniment[2].» Le 18, Kellermann annonce à Servan qu'il est entièrement d'accord avec lui et qu'il va se porter vers Suippe, « qui lui paraît le meilleur point ». Le 19 Laclos pousse un cri de joie : « La réunion est faite » écrit-il à Servan. Je reçois à 9 h. 1/2 du soir un » courrier de M. Dumouriez ; il n'a pas été attaqué... » j'espère qu'enfin je dormirai cette nuit sur l'une » et l'autre oreille[3].»

Par la même lettre, datée du 19, Laclos annonçait à Servan son retour. « Tout annonce que je » partirai demain ». Il recommandait de continuer en hâte l'envoi d'hommes, de munitions et d'effets de campement. « Il faut encore à Dumouriez vingt » mille hommes en deux envois, s'il est possible. » Labourdonnaye et Sparre, désignés pour le remplacer, voyaient avec regret son départ. « C'est un furieux » travail, écrit Sparre, quand on veut faire obéir des » volontaires, qui contrarient vos ordres à chaque » instant... Laclos m'aurait été d'un grand secours « pour arrêter l'effervescence des têtes parisiennes.»

1. Laclos à Servan, 17 septembre.

2. Luckner à Servan, 17 sept., à 8 h. 1/2 du soir.

3. Laclos à Servan, 19 septembre.

Luckner, que le Conseil exécutif rappelait à Paris pour profiter de ses avis, accompagnait son terrible commissaire. En vain, il demandait à se retirer à Strasbourg, pour soigner sa santé, ou à être envoyé sur le Rhin ; il se faisait fort avec vingt mille hommes de tout brûler, de tout culbuter de Mayence à Coblentz et de sauver la France. C'est pitié de voir ce vieux soldat se débattant sur le bord de l'abîme. Servan et Laclos avaient espéré le sauver en faisant décider son rappel et « l'empêcher d'être pendu. » Il fut guillotiné le 4 janvier 1794.

« Il est fort pressant, » disait Laclos en terminant sa lettre, » d'arrêter un plan propre à terminer glo- » rieusement la campagne. Cette idée hâte mon re- » tour. » Ce fut donc dans le bureau de Servan, qu'il apprit la nouvelle de la canonnade de Valmy. Le 20 au matin, comme Kellermann s'apprêtait à se replier vers Châlons pour couvrir la Marne, il fut tourné par l'ennemi et reçut son choc ; flanqué aussitôt sur ses ailes par l'armée de Dumouriez, il opposa aux alliés une inflexible résistance. Cette affaire causa peu de sensation. Le lendemain Kellermann maudissait encore la jonction qui l'avait coupé de Paris, et Servan ne cessa, pendant plusieurs semaines, d'inviter Dumouriez à se retirer de l'autre côté de la Marne. Le 22 septembre, il adressait aux généraux et aux départements les instructions mêmes qu'avait prescrit Laclos dans son mémoire : se replier sur Paris en emportant toutes les subsistances, détruire les routes, les moulins, combler les puits et les fontaines, ramener vers l'intérieur toute espèce de provision et brûler ce qui ne peut être emporté, faire descendre tous les bateaux de l'Aisne et de la Marne, sonner le tocsin, prendre les armes, harceler l'ennemi et ruiner ses convois « principe qui a toujours

» réussi en Gaule, et notamment du temps de François Ier ». Il faisait toujours appel à la défense nationale ; il s'attendait toujours à une bataille devant Paris, cependant que Brunswick découragé ne pensait plus qu'à négocier.

Dans cette étonnante campagne, chacun marcha de surprises en surprises. Un dieu capricieux déjoua tous les plans, confondit toutes les combinaisons et, pour les acteurs les plus avertis, pour les spectateurs les plus pénétrants, se plut sans cesse à faire triompher le hasard. Le roi de Prusse se flattait, sur la foi des émigrés, de marcher sans obstacle sur Paris, aux acclamations des Français, et il rencontrait des adversaires redoutables et une population haineuse. Le duc de Brunswick prétendait faire une guerre de sièges, et la bataille se présenta devant lui au bout d'une prudente étape. Pour Servan, qui temporisait, une rencontre même victorieuse eût tout perdu : elle se produisit et sauva la France. La nation courait aux armes à la voix de Danton, et c'est l'armée royale, qui défendit seule la Révolution. Kellermann s'avançait à contre-cœur, craignant d'être englobé dans la défaite de Dumouriez : il fut attaqué et Dumouriez le secourut. Mais c'est au subtil auteur des *Liaisons dangereuses*, à l'ambitieux et entreprenant gardien du généralissime, à l'homme qui, dans ces temps troublés, apportait sans doute un esprit aussi prompt et beaucoup plus perspicace que Dumouriez, que la fortune réservait sa plus éclatante déconvenue. Il désigne sur la Suippe une position favorable où tous les généraux se dirigèrent, et où personne n'arriva. Prévoyant la défaite, il fait des plans judicieux, que chacun approuve, et que la victoire déchira. Il tend son énergie pour une lutte désespérée et n'entendit même pas le bruit du canon.

Si Laclos n'est pas le véritable vainqueur de Valmy, il fut du moins à cette heure critique un des meilleurs agents de la défense nationale. Il commença de former les volontaires, prévit courageusement la défaite, assura l'arrière, réconforta Paris ; il travailla utilement jour et nuit, mais ne fut jamais à l'honneur. Cependant si l'on considère que ses prévisions étaient les plus raisonnables et que le gouvernement les avait adoptées ; que, dans le désarroi général, une levée en masse semblait la suprême ressource ; que les efforts des émigrés, poussaient Brunswick à une marche précipitée sur Paris ; que Luckner, paré d'un vain titre, restait pourtant, à Châlons, le point de ralliement des forces nationales et donnait des ordres aux généraux, on pensera non sans raison que Laclos avait rêvé mieux encore que le rôle d'un Kellermann ou d'un Dumouriez, qu'il ambitionnait d'être, sinon le chef, du moins l'âme et le moteur de la résistance, et, qu'après avoir comploté avec Danton de changer, en 1791, le gouvernement, il s'avisa, comme lui, de sauver, en 1792, la France et la Révolution.

CHAPITRE XIII [1]

DES PYRÉNÉES.....AUX INDES

Laclos, général dans la ligne. — Une armée qui n'a que des archives. — Le « père Pache » tacticien. — Les lamentations de Lacuée. — Laclos le pacifique. — Carnot aux Pyrénées. — Laclos, gouverneur de l'Inde. — Les couplets d'un Toulousain. — Laclos prévoit les plans de Bonaparte. — L'orléanisme à la Convention. — Les terreurs de Philippe-Egalité. — Les dessons d'un justicier et l'envers d'un illuminé. — Le régicide et la trahison de Dumouriez. — Arrestation de Philippe-Egalité et de Laclos.

Le 22 septembre, la Convention proclama la République. Dès le 21, Danton avait déclaré qu'il résignait ses fonctions ministérielles. Le 25, Servan malade, aigri, découragé, donna sa démission. Il fut remplacé par Pache. Laclos voyait ainsi disparaître du Conseil ses deux protecteurs : il ne se sentait plus en sûreté. La commune de Paris, qui l'avait rejeté de son sein et qu'il avait lui-même combattue dans sa section, était toute-puissante. A Châlons, Billaud-Varennes le surveillait et écrivait à Paris qu'il n'était pas « un homme auquel on pût se fier entière-

1. Pour la première partie de ce chapitre, on s'est servi des archives de l'armée des Pyrénées et, principalement, des lettres du général Laclos, contenues dans son registre de correspondance.

» ment »[1]. Cependant, Servan, qui n'était pas moins soucieux que Laclos de s'éloigner de Paris, écrivit de son lit à la Convention, pour lui proposer de dédoubler l'armée du Midi et de former, avec sa droite, une armée « dans la partie du royaume (*sic*) bordée » par les Pyrénées ». Cette mesure fut adoptée. La gauche de l'armée du Midi prit, sous Montesquiou, le nom d'armée des Alpes et l'armée des Pyrénées fut créée, par décret du 1er octobre. Servan fut désigné comme son général. Il envoya Lacuée à Bayonne, avec mission d'examiner l'état de la frontière, et prit, comme chef d'état-major, le *général Laclos*. Dès son retour de Châlons, le commissaire du pouvoir exécutif, arguant sans doute de son assimilation au grade de maréchal de camp, qui était devenu celui de général de brigade, avait obtenu, en cette qualité, sa réintégration dans l'armée. Comme l'artillerie avait seule conservé ses cadres et maintenait jalousement ses règles, et qu'il lui était impossible d'y rentrer, sinon comme capitaine, Laclos dut se résigner, le 22 septembre, à être général *dans la ligne*. Tandis que Servan se rendait à Lyon pour rétablir sa santé, « en respirant un peu son air natal », et s'entendre avec le général Montesquiou sur la division de leurs nouveaux commandements, Laclos, accompagné de sa femme, partit vers la fin d'octobre pour Toulouse, choisi par Servan comme quartier général. Il passa par Angoulême et Bordeaux et s'arrêta probablement à La Rochelle. Guy Duperré, le plus jeune frère de Mme de Laclos, âgé de dix-sept ans, venait de s'engager dans la marine, où il devait illustrer son nom.

En arrivant à Toulouse, le général Laclos ne

1. Billaud-Varennes à Danton, *Rev. de Paris*, XIII, p. 492-493.

trouva au lieu de l'armée de 40.000 hommes, dont le *Moniteur* avait pompeusement annoncé la formation, que quelques centaines de volontaires de nouvelle levée, auxquels il fit distribuer une instruction pour établir la police et la discipline intérieure et prendre un ordre de service suivi. Le général Dubouquet, désigné pour commander une des divisions de l'armée des Pyrénées, attendait tranquillement Servan. Cette armée, qui n'existait que sur le papier, ne recevait de Paris que des papiers, ordres, décrets, circulaires. Elle avait des archives avant d'exister. Le 18 novembre, Laclos reçoit un « ordre à observer pour faire connaître au Ministre de la Guerre la situation des troupes de la » République. » C'est au Ministre, répond-il, qu'il faut la demander. « Le dernier article de l'ordre, portant que les officiers, qui ne se conforment pas » aux dispositions qu'il prescrit, seront suspendus » de leurs fonctions, je vous prie de vouloir bien » m'autoriser, par une lettre officielle, à ne vous » rendre que le compte des objets dont je puis » avoir connaissance. Je ne néglige rien, je vous assure, pour monter là besogne dont je suis chargé. » J'ai fort à cœur de vous convaincre de mon zèle et de » mon dévouement au service de la République et » à la gloire de ses armes. »

Pour l'instant, il ne peut s'occuper « que de la » faible garnison de la ville de Toulouse », où lui-même fait fonction de commandant de place. Il faudrait 60.000 hommes aux Pyrénées, savoir 50.000 hommes disponibles et 10.000 pour les garnisons. Pache lui annonce enfin une compagnie de Chasseurs de Paris, section du Louvre, et une escouade de l'artillerie de ligne. Mais où sont la Légion des hommes libres de couleur, la Légion germanique

des hussards et dragons, les quatre bataillons de la Gironde et du Lot-et-Garonne, celui du Lot, enfin les trois régiments de ligne, tirés des divisions du nord, qu'on lui avait promis à Paris? C'est douze régiments de ligne qu'il lui faudrait, comme à une autre armée, pour les embrigader avec les troupes nationales, « car l'exemple seul peut suppléer à » l'expérience ». On lui a donné un payeur, et il n'a pas d'argent! un arsenal, et il n'a pas de munitions! Voici, d'après le commissaire-ordonnateur en chef Hion, le tableau des différents services de l'armée des Pyrénées:

« *Artillerie.* — Personne.

» *Lits Militaires.* — Le citoyen Jossand, garde-magasin, un piètre sujet qu'on dit vendu à l'aristocratie.

» *Ustensiles Militaires.* — Pour casernes et corps de garde, la citoyenne Cazeneuve, garde-magasin, vieille femme qui n'entend rien à son affaire et qui n'a à sa disposition qu'un tas de vieux ustensiles pour la plupart hors d'état de service et qui met sans cesse le soldat dans le cas de se plaindre ou de se passer des choses les plus nécessaires.

» *Campements.* — Rien n'arrive; le garde-magasin est retenu à Paris, je ne sais pourquoi.

» *Hôpitaux.* — Qui que se soit ne s'est montré.

» *Etapes.* — Cette vieille Cazeneuve chargée des ustensiles de casernements. Ce sera un service bien fait.

» Pour les *viandes froides et salées.* — Je ne connais personne.

» Aux *vivres.* — Le citoyen Rote vient d'être suspendu par le directeur Clément arrivé de Montpellier.

» Aux *fourrages.* — Le citoyen Lades, arrivé il y

a deux jours de Carcassonne, est au courant. J'observe qu'il est défendu à ce Directeur de vivres et à cet Inspecteur des fourrages de rien acheter[1]. »

En désespoir de cause, Laclos écrit à « l'ami Lacuée », qui est à Bayonne, pour le prier de venir conférer avec lui sur la situation.

Lacuée répond qu'il va venir; « mais ce sera pour « nous convaincre mutuellement de notre impuis- » sance à faire le bien que vous désireriez.... La » bureaucratie, pour tout faire ou faire faire par elle- » même, s'est réemparée de tout : ce n'est pas ainsi » qu'on a sauvé la France du 10 août au 20 sep- » tembre, mais aussi alors des militaires tenaient le » timon et, aujourd'hui, à peine leur laisse-t-on la » manœuvre ; peut-être, en suivant cette route, » économisons-nous un peu d'argent, mais je doute » que nous acquerrions de la gloire. » Pas d'artillerie, pas de subsistances, pas de fourrages, pas de fusils ; « on nous en retirerait si nous en avions » ; pas une once de poudre ; ni guérites, ni capotes pour les sentinelles, ni caissons, ni chariots, ni gargousses, ni personnel. « Je pourrais faire cette » énumération trois fois plus longue. Pardon de ma » longue lettre, mais j'avais le cœur gros. »

Faute de troupes, la Convention envoya six commissaires. En leur honneur, les Toulousains plantèrent des arbres de la liberté sur toutes les places publiques. Les généraux Laclos et Dubouquet présidèrent à cette cérémonie sur la place Rouaix. Les canons tonnèrent. On cria avec allégresse : Ça ira ! Vive la République ! « Les citoyennes Dubouquet et » Laclos vinrent attacher à cet arbre auguste des » rubans tricolores avec une grâce qui donna un

1. Hion à Laclos. 4 décembre.

» nouveau prix à cette marque de leur civisme. » La nuit se passa en farandoles à la lueur d'un feu d'artifice [1]. Laclos porta le lendemain ses plaintes aux commissaires. L'un d'eux était Carnot. Il prit ardemment contre les bureaux, le parti de ses anciens camarades de l'armée royale : « Je vous envoie, chers collègues, écrit-il à la Convention, » diverses pièces qui prouvent évidemment ou la » malveillance du Ministre de la Guerre, ou son » impéritie absolue, ou enfin qu'on ne veut point » d'armée des Pyrénées. Je pourrais vous en envoyer beaucoup d'autres qui prouvent ou son ignorance, ou son mépris profond pour les lois dont » l'exécution lui est confiée. »

Le 23 novembre, Pache écrivit enfin à Laclos pour lui parler de stratégie. Il fit observer que les deux défilés par lesquels on pouvait traverser les Pyrénées étant très éloignés l'un de l'autre et séparés par des hautes montagnes, l'armée devait être, elle aussi, séparée en deux corps distincts. Il lui commandait donc de se porter à Perpignan, tandis que le général Dubouquet se porterait à Bayonne. Les troupes seraient dirigées dans ces deux villes. « Convaincu » que l'obéissance des fonctionnaires publics est éminemment une vertu républicaine », Laclos cependant ne craignit pas de repousser ce plan « avec la » franchise d'un homme libre. »

« Je connais comme tout le monde, écrivit-il à » Pache, les deux principaux débouchés par lesquels » on peut traverser les Pyrénées. Ils ne sont pas les » seuls. Vous savez sans doute aussi bien que moi le » parti qu'a tiré le maréchal de Beauveau d'un dé-

1. *Journal universel et impartial de la Haute-Garonne et Affiches de Toulouse,* 19 nov. 1790. Charavay. *Corresp. de Carnot*, I, p. 263.

« bouché plus central, pour traverser les mêmes » montagnes dans la guerre pour la Régence. » Mais, sans imiter cet exemple, que Pache ignorait certainement, Laclos voyait au rassemblement des troupes à chaque extrémité de la frontière les plus grands inconvénients, « tant politiques que militaires ». « C'est à moi de les mettre sous vos yeux et » c'est à vous de les juger. » D'abord l'Espagne s'effraierait d'un procédé si menaçant et y répondrait en hâtant ses préparatifs. D'autre part, le général Servan, « qui sait la guerre », voudra certainement laisser ignorer à l'ennemi, le plus longtemps possible, le véritable point d'attaque et, pour y parvenir, il désirera que ses forces disponibles soient rassemblées sur le centre de la frontière, et un peu en arrière, c'est-à-dire dans la position qu'occupe Toulouse par rapport aux Pyrénées, et d'où l'on a les communications les plus faciles avec les différentes parties de ces montagnes. L'armée, séparée en deux corps, distants de plus de 80 lieues l'un de l'autre, ne pourrait plus se réunir, si les circonstances venaient à modifier le plan d'attaque. Enfin, l'on aurait mangé à l'avance le pays, qui devra nourrir la guerre. En conséquence, Laclos demandait à conserver le point central, choisi par Servan et lui comme quartier général, c'est-à-dire Toulouse. Servan appuya vigoureusement ces raisons. Pache protesta aussitôt que ses principes étaient de laisser les généraux maîtres de diriger leur plan de campagne. Quand la guerre éclata, au mois de mars 1793, le premier soin de Beurnonville, qui remplaçait Pache, et de Servan fut de faire occuper le défilé central du Val d'Aran, que le coup d'œil militaire de Laclos avait aussitôt désigné à l'attention du ministre.

Après la retraite des Prussiens, une folie héroïque

s'était emparée de la France. Nos armées débordent toutes les frontières. Elles sont commandées par des hommes de l'ancien régime, beaucoup moins sensibles à l'esprit révolutionnaire, qu'avides de gloire et s'abandonnant aux séductions de l'inconnu. Laclos les connaît tous. La plupart sont de son âge. C'est Custine, lieutenant de Biron, qui révolutionne l'Allemagne ; c'est Dumouriez, dont les deux lieutenants sont, à Jemmapes, Labourdonnaye et le duc de Chartres ; c'est Montesquiou, qui entre à Chambéry, et Anselme, qui, de Nice, veut pousser jusqu'à Rome. Naples tremble devant les vaisseaux de Latouche, l'ancien chancelier du duc d'Orléans. L'armée des Pyrénées sera-t-elle donc la seule sacrifiée ? Ce ne sont pas seulement des armes et des soldats qui lui manquent, c'est un ennemi à combattre. Malgré les provocations dont elle est l'objet, l'Espagne ne demande que la paix. Notre ambassadeur Bourgoing l'affirme. Charles IV n'a ni soldats, ni bateaux, ni argent. Au fond de l'Escurial, il lit avec épouvante les exploits des soldats de la République, et le seul nom de jacobin le fait trembler. Par bonheur, la Convention, qui provoque l'Europe entière, oublie ce royaume, qui somnole derrière ses montagnes. « J'espère, écrit Pache à Laclos, que la République » française et l'Espagne conserveront la paix qui les » unit. J'en serai fâché pour votre gloire ; mais, » comme citoyen, je ne puis souhaiter que la Répu- » blique ait contre elle toutes les puissances de l'Eu- » rope. » Assurément, le bon sens est cette fois du côté du « père Pache ». Mais ce n'est point là l'affaire du général Laclos, qui brûle, comme à Châlons, de faire la guerre. « Son opinion personnelle » est qu'il importe à la gloire et même à la sûreté » de la République française de déclarer la guerre

» au gouvernement espagnol. » Voilà ce qu'il écrit de Toulouse, le 19 novembre ; de Perpignan, le capitaine Lacuée lui fait écho. On veut nous dégoûter », confie-t-il à Laclos. Il se traite à Paris quelque grande affaire, et l'on ne nous garde plus ici que comme des « épouvantails ». « Un « cri général, annonce-t-il à Pache, se fait entendre » pour déclarer la guerre à l'Espagne. » Le citoyen Bourgoing prétend que ce pays désarme ; mais des correspondants, que « l'amour de la République lui procure », lui font savoir, à lui Lacuée, qu'elle arme par terre et par mer. Et Lacuée interpelle Bourgoing : « N'est-il pas un endormeur ou un » endormi ? Pourquoi laisse-t-il Laclos et lui » comme des voyageurs altérés pendant un orage ? » Qu'il ne se fie pas aux ministres espagnols ! La » foi d'un ministre n'est-elle pas la plus punique de » toutes, celle d'un roi exceptée. J'aimerais mieux le » billet de Ninon, car celle-là n'avait qu'un genre » de faiblesse. »

Le 1er décembre, le général Laclos prit sa bonne plume, dans laquelle il n'avait pas moins de confiance que dans son épée, et il entreprit, dans une longue lettre, la séduction du « père Pache ». C'était seulement quelques réflexions, disait-il, qu'il soumettait « bien moins au citoyen ministre qu'au ministre citoyen ».

« Je ferai ce dilemme : Voulez-vous la guerre avec » l'Espagne, hâtez-vous de rassembler une formidable armée vers les Pyrénées. — Voulez-vous la » paix avec l'Espagne, hâtez-vous plus encore de » former une armée encore plus formidable vers les » Pyrénées.

» Etes-vous sûr d'avoir la paix avec l'Espagne » seulement, hâtez-vous d'assembler une formidable

» armée vers les Pyrénées; vous la dirigerez aisé-
» ment vers l'Italie et elle sera, au besoin, une auxi-
» liaire déterminante pour la Turquie.

» Enfin, êtes-vous sûr de la paix avec toutes les « puissances méridionales, hâtez-vous encore de ras-« sembler une armée vers les Pyrénées, car elle ne » sera comptée pour rien par les Puissances du Nord, » et cependant, si elle est organisée vers la fin de » février, elle sera ou pourra être en mesure d'agir » efficacement en Allemagne dans les premiers jours » d'avril, et ce surcroît inattendu de forces peut et » doit décider les succès les plus efficaces. »

Pache demeura stupide. Il écrivit sur la lettre : *mérite la plus grande attention*. Aussi bien, Laclos, comme toujours, prévoyait juste. Le 7 mars 1793, Barère déclare à la Convention que « la cour d'Es-» pagne voulait la guerre, qu'elle n'avait pas cessé de » la vouloir », et la guerre fut votée par acclamation. Mais, toujours malchanceux, Laclos n'était plus là.

Comme il envoyait sa plaidoirie vraiment convaincante en faveur de l'armée des Pyrénées, le général Laclos apprit qu'il était nommé gouverneur général des établissements français dans l'Inde, et rappelé à Paris pour y prendre ses instructions et recevoir son ordre d'embarquement. Depuis plusieurs mois[1], il sollicitait cette place, qui lui présentait le grand avantage de servir la France en s'éloignant d'elle. On se souvient que son frère avait passé dans l'Inde une grande partie de sa vie, comme employé de la Compagnie. Au mois de septembre 1792, il fut nommé par Monge « chef de la partie des colonies » au Ministère de la marine, c'est-à-dire qu'il était en posture d'aider à la nomination de Laclos. Incertain du résultat de

1. Garat. *De la Conspiration d'Orléans.*

ses démarches, retardé par « la versatilité des projets » qu'on formait pour l'Inde », celui-ci avait saisi tout d'abord le poste que lui offrait Servan. Muni de sa nouvelle lettre de service, il adressa ses adieux, le 10 décembre, à la Société des Amis de la Liberté, de l'Égalité et de la République, la remerciant de « son accueil fraternel » et l'assurant du regret avec lequel il s'éloignait des bons patriotes de la cité de Toulouse. Servan arriva et remplaça Laclos par Lacuée. Le 13, Laclos assistait en même temps que Servan et Carnot à une représentation donnée au théâtre de la ville. Un arbre de la liberté fut planté pendant un ballet patriotique. « A la vue de cet » arbre auguste, tous les cœurs furent remplis de » cette ivresse qu'il est si doux d'éprouver et si diffi- » cile de peindre. » Après plusieurs danses et évolutions militaires, on chanta des couplets, « dont le » public répétait les refrains avec une effusion tou- » chante, qui aurait électrisé les cœurs les plus gla- » cés. » Laclos eut les siens :

De tous les braves que voilà,
Amis, Laclos s'en va déjà.
Il va, au delà des mers,
Faire aux peuples divers
Danser la carmagnole.
Vive le son (*bis*)
Du canon.

Il est auteur, guerrier, Français,
Que de titres à nos regrets!
Partout on l'aimera,
Car partout il fera
Danser la carmagnole.
Vive le son (*bis*)
Du canon[1].

1. *Journal universel et impartial de la Haute-Garonne*, 15 décembre 1792. Charavay, I, p. 307.

A Paris, il s'occupa de presser son départ. La guerre avec l'Espagne ne lui suffisait plus; le précurseur de Talleyrand à Londres voulait maintenant la déclarer à l'Angleterre et la Hollande. Il rêvait, comme plus tard Bonaparte, d'attaquer les Anglais dans l'Inde et de reprendre contre eux les plans glorieux de Suffren. Il lui fallait, raconte Dumouriez dans ses Mémoires, 15.000 hommes et 15 vaisseaux de guerre. « Il s'agis- » sait, dans cette expédition de Laclos, de s'emparer » du cap de Bonne-Espérance et de Ceylan pour en- » suite se joindre à Tippoo-Sahib et tomber sur le » Bengale.[1] » Tippoo-Sahib implorait les secours de la Convention, comme jadis ceux de Louis XVI et plus tard ceux de Napoléon. Il avait fondé un club des Jacobins et planté un arbre de la liberté à Seringapatam, sa capitale. Laclos se serait bien chargé de lui faire danser la carmagnole. En attendant, il étonnait ses amis par la hardiesse et la fermeté de ses desseins et travaillait avec ardeur à rassembler tous les moyens de réussir. Le 13 janvier 1793, la Convention ordonna l'armement immédiat de 30 vaisseaux et de 20 frégates, la mise en chantier de 45 navires, et lança un appel aux volontaires de la flotte.

Il n'y avait qu'un malheur, c'est que la Convention n'avait plus en réalité ni flottes, ni armées; elle n'avait que des généraux, qui s'arrachaient ses dernières troupes. Dumouriez était arrivé à Paris le 1er janvier et y soutenait impérieusement ses plans sur la Hollande ; il voulait toute l'armée de la République pour le suivre en Belgique. Aussi parlait-il avec dédain devant le Conseil Exécutif et le Comité de Défense Générale d'un Servan, qui voulait

1. Dumouriez. *Mémoires*, III, p. 354.

franchir les Pyrénées, d'un Custine, qui voulait passer le Rhin, d'un Kellermann et d'un Biron, qui parlaient de prendre Rome, d'un Latouche et d'un Truguet, qui préparaient une descente en Sardaigne, enfin d'un Laclos, qui, le plus audacieux de tous, prétendait conquérir les Indes. Mais celui-ci était de taille à se défendre. Une première audience lui fut accordée par le Comité, pour le 16 janvier. Il y parla trois jours les 25, 26 et 27 janvier, exposa un plan général d'opérations, préconisa l'offensive du côté des Pyrénées, sans doute avec une conviction moins forte qu'un mois avant, mais insista sur la nécessité de déclarer la guerre aux Anglais. Le meilleur parti, selon lui, était naturellement de les attaquer dans l'Inde, en y envoyant des forces imposantes. Laclos se retrouvait au Comité de Défense Générale devant d'anciennes connaissances : Lacombe Saint-Michel, autrefois capitaine au régiment de Toul, passé de la Législative à la Convention, Sieyès et Barère, qui lui rappelaient le Palais-Royal, Kersaint et Dubois-Crancé, qui siégaient toujours aux Jacobins. Il s'y rencontra aussi avec Brissot, qu'il n'avait pas revu depuis la matinée du 16 juillet 1791, pendant laquelle il l'avait joué de si cruelle manière [1]. Cette fois encore, Brissot devait mettre toute sa candeur au service des intérêts de Laclos. Il rêvait maintenant sans crainte la guerre à tous les rois ; c'était là, d'après lui-même, de « l'héroïsme sans danger », car en insultant le roi d'Angleterre, nous gagnerions l'alliance des « patriotes » anglais; il fallait encore, disait-il, secourir Tippoo-Sahib et rendre à l'Inde « son indépen-

1. Brissot, IV, p. 343. « Depuis, je ne l'ai revu qu'en 1793, au Comité de Défense Générale. »

dance ». Après avoir entendu Laclos, Brissot rédigea son rapport du 1er février, qui concluait formellement à déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Mais Monge, qui était présent à la séance du 27 janvier, au Comité, se prononça contre l'expédition lointaine proposée par Laclos ; après une longue discussion, le Comité décida de réserver son opinion sur ce point jusqu'à une nouvelle conférence[1].

Laclos voulut traiter Monge comme il avait traité Pache, et l'excès de ses prétentions nuisit à son succès. Il ne cessait de réclamer, tantôt pour sa solde, prétendant qu'il avait droit au traitement de *Maréchal de camp employé*, sans préjudice des appointements spéciaux afférents à son titre de Gouverneur de l'Inde ; tantôt pour son grade, qu'il trouvait insuffisant ; il voulait être lieutenant général ; il invoquait l'usage, l'ancienneté de ses services, « l'utilité » publique d'investir d'un grade éminent l'homme re- » vêtu des pouvoirs et de la confiance de la République » auprès des princes de l'Asie. » Monge se dérobait, le renvoyait, pour la solde, au payeur de l'armée des Pyrénées et, pour le grade, au Ministre de la Guerre. L'argent ne vint pas, mais Pache accorda le grade, à la condition toutefois que l'expédition projetée s'accomplirait. Le brevet fut mis sous pli cacheté ; Laclos ne devait rompre le cachet qu'en mer[2].

C'était un bon billet qu'on donnait à l'auteur des *Liaisons*. L'expédition n'eut jamais lieu. La mer était cependant pour Laclos le seul asile qui lui devint sûr, car, au delà des frontières de France, l'ancien conseiller de Philippe d'Orléans eût été écharpé

1. Aulard. *Comité*, I, p. 453, II, pp. 9, 14, 16.

2. A. G. Dossier Laclos.

par les émigrés, comme l'auteur principal de tous leurs maux, et, à Paris, depuis quelques mois, on parlait de l'orléanisme sur le même ton que les émigrés ; même on n'en avait jamais tant parlé.

Il y a dans les assemblées politiques de ces accusations formidables et vaines, qui semblent excommunier ceux qu'elles touchent, et que les partis se lancent avec fureur à la face, comme une arme de mort. Telle fut, sous la Convention, l'accusation d'orléanisme. Après le 10 août, Danton, Marat surtout, pensèrent sans doute à faire un roi du duc d'Orléans. Après le 22 septembre, personne n'eût osé persévérer dans un pareil dessein. L'orléanisme n'était plus maintenant qu'une ombre louche, un passé fangeux d'intrigue et de corruption. L'orléanisme était mort, mais un grand nombre d'anciens orléanistes siégeaient encore sur les bancs de la Convention. Ils étaient là les mangeurs des millions, répandus par Laclos au nom du duc d'Orléans. Se connaissant, ils se craignaient et, se craignant, ils se haïssaient.

Le duc d'Orléans avait été élu à grande peine à Paris. L'inviolabilité des représentants du peuple restait sa suprême sauvegarde. Son carrosse roulait seul dans les rues « chatouillant les lanternes. » Tous ses gens étaient chargés de l'espionner. Pendant qu'il dînait au Palais-Royal, la tête de sa belle-sœur, la princesse de Lamballe, lui fut présentée au bout d'une pique : Mme de Buffon s'évanouit. Le malheureux qui avait répandu sa fortune pour alimenter la Révolution, en jetait maintenant les restes pour se sauver d'elle. Il fut, à cette époque, l'objet d'un chantage effréné. « Les chefs de l'État aiment l'argent ; c'est là ce qui me donne quelque espérance », disait-il amèrement à Mme Elliott, qui lui demandait de lui procurer un passe-port. Comment expliquer

autrement que par une manœuvre intéressée d'intimidation ce placard, que Marat faisait afficher dans Paris, le 2 septembre 1792 : « Comme je n'aime pas » à perdre mon temps et à valeter, je romps ici avec » Roland pour m'adresser à vous Louis-Philippe » d'Orléans, vous que le ciel a comblé des dons de la » fortune, vous à qui la nation donna en partage l'âme » d'un simple citoyen, vous à qui la sagesse doit donner » le cœur d'un franc patriote ; car, comment se le » dissimuler ? Dans l'état actuel des choses, *vous ne* » *pouvez plus faire votre salut qu'avec les sans-* » *culottes*. Vous en êtes l'émule : *soyez-en le bien-* » *faiteur*. Au nom de la patrie, concourez aujourd'hui » à la propagation des lumières nécessaires au salut » public, en fournissant à l'*Ami du peuple* les » moyens de mettre ses ouvrages au jour sans délai. » La modique somme de quinze mille livres suffira » à l'achat du papier et à la paye de la main- » d'œuvre, etc... [1] »

Cependant l'immense fortune du duc d'Orléans s'était épuisée ; Merlin de Douai administrait ses biens surchargés de créances et lançait ses derniers emprunts. Sa vanité n'était plus exploitable ; c'est par la peur qu'il fallait maintenant lui faire rendre gorge ; à l'encens des louanges, aux basses flatteries succèdent la menace, l'invective. Le royaliste Montjoie, pour qui la Révolution tout entière est l'œuvre du duc d'Orléans, reconnaît naïvement qu'à cette époque une puissante diversion s'opéra dans son parti. » Manuel, dit-il, déclara une guerre à mort à d'Or- » léans... Il ne fut plus ni républicain, ni royaliste, » ni constitutionnel, ni monarchien ; il ne fut plus » qu'anti-orléaniste. Pourvu que d'Orléans succom-

1. Aulard, *Hist. pol.*, p. 252.

» bât, peu lui importait ce que deviendrait l'empire
» français. Ce n'était pas de la haine, c'était de la
» rage. L'abbé Fauchet fut pris de la même fureur ;...
» il se mit à composer un journal, qui n'était qu'un
» long tissu d'injures et d'imprécations contre le
» parti qu'il avait enfin abandonné. Il lui arrivait
» souvent, en relisant ses feuilles de dire : Eh ! mais,
» mon Dieu, que faut-il donc faire pour avoir l'hon-
» neur d'être égorgé par ces gens-là ? Quelques
» membres de la nouvelle assemblée se rangèrent
» du côté de Manuel et de Fauchet[1]. » Manuel, jouisseur sanglant, qui, pendant les massacres de septembre, touchait le prix du sang épargné, adressait, en 1791, d'obséquieux compliments au duc de Chartres. Quant à Fauchet, nous l'avons vu figurer parmi les correspondants de Laclos, pendant son séjour à Londres : après le 5 octobre, il adressait au duc des adieux déchirants. L'ancien orateur du Cercle Social affectait sans cesse un délire apocalyptique. Le placard de Marat nous a fait tout à l'heure soupçonner les dessous d'un justicier ; une lettre de Fauchet nous montrera maintenant l'envers d'un illuminé :

Claude Fauchet à Philippe-Égalité.

» Philippe, tu as voté le supplice de Louis Capet :
» il est mort sur l'échafaud ; tu jouis. Je veux trou-
» bler ta joie par le seul moyen qui puisse toucher
» ton cœur. Tu me dois douze cents livres depuis
» l'oraison funèbre que j'ai faite de ton père : je te
» les demande. D'après le désir que tu manifestas,
» je distribuai dans ta maison six cents exemplaires

1. Montjoie. *Conjurat. d'Orléans*, III, p. 215.

» de cet ouvrage sur papier de Hollande. Les exemplaires en papier commun se vendaient trente sous ; » ceux-ci valaient dix sous de plus. Tu ne m'as » pas offert une épingle. Paie-moi les cinquante » louis dont tu m'es débiteur. Si tu ne le fais » pas, j'imprimerai cette lettre et j'annoterai ton » silence. »

C. Fauchet,

Évêque du Calvados, Paris, rue Chabanois, nº 47, le 22 janvier 1793, l'an premier de la République [1].

« Quand on a 400.000 livres de rente, » disait Lepelletier de Saint-Fargeau au duc d'Orléans, « il faut » être à Coblentz ou sur le faîte de la Montagne. » Le premier prince du sang alla donc s'asseoir à côté de Marat. Il eût, comme dit Garat, préféré « un rocher de Norvège ». « Le côté droit disait en se tournant » vers la gauche. Que fait ce Bourbon parmi les » sans-culottes ? En l'élevant en haut de la Montagne, » ne vous essayez-vous pas à l'élever plus haut en» core. Le côté gauche disait, en se précipitant tout » entier sur le droit : Oui, Égalité est de notre côté ; » mais s'il reste encore en lui quelque chose d'un » Bourbon, c'est de votre parti qu'il est ; c'est aux » hommes d'État, aux habiles que les Bourbons et » les rois conviennent. Parmi tant de clameurs dont » il était l'objet, d'Orléans ne soufflait pas mot.

1. *Corr. de L.-Ph.-Joseph d'Orléans.* Préface p. 15. L'authenticité générale du recueil, que nous avons maintes fois contrôlée, en le comparant à nos archives publiques, nous garantit l'authenticité de cette lettre. Les papiers du duc d'Orléans devaient en contenir bien d'autres semblables. V. le chapitre suivant.

» Redoutant peut-être un peu plus ses amis que ses » ennemis, c'était son asile surtout qui le faisait » trembler [1]. » Sur sa demande, la Commune lui avait donné le nom d'Égalité. La franc-maçonnerie étant devenue suspecte, il donna sa démission de grand-maître. D'après Michelet, Mme de Buffon serait devenue la maîtresse de Danton. Le 16 décembre, pour répondre à une motion antifédéraliste de la Montagne, les Girondins Buzot et Louvet demandèrent l'exil de tous les Bourbons, et spécialement de la branche ambitieuse des d'Orléans. Le montagnard Chabot objecta que Philippe était représentant. Les tribunes grassement payées applaudirent et, le 19, Pétion, bien que Girondin, sans doute en souvenir de Mme de Genlis, fit ajourner la motion. Le duc d'Orléans « en son âme et conscience », vota la mort immédiate du Roi. Biron fut désespéré et le duc de Chartres écrivit à son père une lettre indignée. « Je suis l'esclave » d'une faction, » dit le prince à Mme Elliott, « plus que » personne en France. » Louis XVI lui pardonna sur l'échafaud. Il était devenu sombre, taciturne et rêvait d'être un fermier anglais au milieu de ses prairies. En votant la mort du Roi, il croyait avoir sauvé sa vie. Ce fut le duc de Chartres qui perdit son père, en suivant Dumouriez dans sa trahison. Il risquait d'envoyer sa mère elle-même et tous les siens à la guillotine.

Quels étaient les projets de Dumouriez au mois de mars 1793 ? Voulait-il être le régent de Louis XVII ou le premier ministre du duc de Chartres, fondateur d'une dynastie nouvelle ? Il fréquenta de bonne heure le Palais-Royal et passait, à Cherbourg, pour l'agent du duc d'Orléans, qui pensionnait sa maî-

1. Garat. *De la Consp. d'Orléans* (1797).

tresse, Mme de Barruel-Beauvert, Avant le 10 août, il écrivit deux fois à La Fayette pour repousser l'accusation d'orléanisme. Après sa trahison, il donna les mêmes assurances à Fersen, déclara qu'il méprisait le duc d'Orléans, autant qu'il chérissait et estimait le duc de Chartres, « qui ne ressemblait en rien à son père ». Il s'efforçait de faire valoir le jeune prince, de lui créer un rôle, attirant sur lui, aux dépens de Miranda, tout l'honneur de la bataille de Jemmapes. Mme de Genlis, accompagnée de Mlle Adélaïde, était allée d'Angleterre à Tournay, en passant par Paris, rejoindre son ancien élève. Elle se qualifiait d'« émigrante jacobine », écrivait à son mari de défendre obstinément la constitution et déclarait qu'on n'avait pas été trop loin, mais trop vite. Elu à la Convention, Sillery se fit envoyer, après Valmy, en mission à l'armée où se trouvait son gendre, le général Valence. Ses amis girondins étaient ceux de Dumouriez. A Tournay, celui-ci faisait rendre les honneurs militaires à Mlle d'Orléans. Un émissaire jacobin le trouva chez Mme de Genlis, qu'il vit « sourire malignement ». Cette femme intrigante espérait-elle rentrer à Paris, derrière l'armée, pour y voir couronner, peut-être sans tarder, celui qui l'appelait sa seconde mère ? C'est chez elle, que, le 2 avril, Dumouriez, après avoir levé l'étendard de la révolte, réunit ses officiers les plus dévoués. Une sous-gouvernante de Mlle d'Orléans, en arrivant de Tournay, déclara que Mme de Genlis avait conservé tout son ascendant sur le duc de Chartres, qui « chantait les vêpres du matin au soir », qu'elle lui peignait son père « sous les couleurs les plus affreuses » et qu'elle avait employé « jusqu'aux larmes » pour l'entraîner sur les pas de Dumou-

riez[1]. Il est en tout cas certain qu'en arrivant à Paris, Dumouriez eût tout d'abord proclamé Louis XVII.

La nouvelle de sa trahison fut accueillie avec curiosité par le public, avec terreur par la Convention. Après sa fuite, cette terreur devint rage et les partis se ruèrent furieusement l'un sur l'autre. Le 6 avril, fut créé le comité de Salut public. Tout ce qui touchait aux traîtres de près ou de loin devint suspect. La Gironde et la Montagne se reprochaient l'une à l'autre Dumouriez et duc d'Orléans. La Montagne se hâta de se débarrasser de son prince. Le vide se fit instantanément autour de lui. Camille Desmoulins, l'organe de Danton, l'ancien commensal de Bellechasse, écrivit l'*Histoire des Brissotins*, libelle sanguinaire, où il appelait les vengeances populaires sur les Girondins, partisans d'après lui de d'Orléans. Barère, le tuteur de Paméla, lui faisait écho et Marat demandait la mort d'Égalité. Le 4 avril, la Convention ordonna l'arrestation du prince ; le 8 avril, on décida de l'envoyer à Marseille pour y être incarcéré. Dans la circulaire, qui fut adressée par les Jacobins de Paris à leurs sociétés affiliées, étaient dénoncées les manœuvres de Comeyras, « l'imperturbable ami de Laclos[2]. » Le nom de Laclos était inséparable de celui de Philippe d'Orléans. Les opinions républicaines qu'il affichait depuis un an, ses récents services militaires n'avaient rien fait oublier de ses

1. La trace de cette déposition existe toujours aux Archives de la police, mais le procès-verbal a disparu, comme presque tous les documents de nos archives publiques, qui touchent à la famille d'Orléans. Les mémoires de Brissot, II, p. 330 nous en ont conservé le sens.

2. Aulard, *Jacobins*, IV p. 411. Comeyras, avocat du duc d'Orléans dans l'affaire du 5 octobre, gérait à présent ses biens avec Merlin de Douai et Guillaume, tous deux conventionnels.

intrigues. Dès le 31 mars, le Comité de Sûreté générale le décréta d'arrestation [1] avec une fournée de prétendus orléanistes : les deux fils Egalité, la citoyenne Sillery, Valence, Lemaire, officier de Philippe-Egalité, Bonne-Carrère, Westermann, Gouy d'Arsy, d'Espagnac, etc...

1. Aulard. *Comité* II p. 591.

CHAPITRE XIV

LACLOS EN PRISON

Alquier obtient la libération de Laclos. — Laclos invente les « boulets creux ». — Il est nommé Commissaire en chef des expériences de Meudon. — Exécution de Philippe-Egalité. — L'avis de Napoléon sur sa mort. — Situation terrible de Laclos incarcéré à Picpus. — Son frère incarcéré au Luxembourg. — Le billet de Laclos à sa femme avant la guillotine. — Comment il se sauve. — Laclos, auteur des discours de Robespierre. — Les lettres de prison. — Il se fait professeur d'arithmétique. — La sensibilité de l'auteur des *Liaisons*. — Le 9 thermidor. — Libération de Laclos et de son frère.

Laclos fut incarcéré le 1er avril à l'Abbaye. D'après Montjoie, il y rencontra le duc d'Orléans. Le lendemain, sa femme s'adressait à l'assemblée générale de la section de la Butte-des-Moulins et lui demandait un certificat justificatif de la conduite de son mari. Sur sa requête, l'assemblée déclara que le citoyen Laclos avait rempli avec zèle et activité toutes les fonctions, dont il avait été chargé par elle, et arrêta qu'il lui serait délivré une expédition de tous les procès-verbaux qui le concernaient [1]. Cette manifestation de sympathie eût été impuissante à changer le sort du prisonnier, si, par bonheur,

1. Archives de la police.

Alquier, l'ancien ami de La Rochelle, l'intime du ménage Laclos, n'avait alors été président du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention. Tandis que Laclos lui adressait, comme président du Comité, les pétitions les plus persuasives, Mme de Laclos le pressait de ses sollicitations et de ses larmes. Le 10 mai, Laclos fut extrait de l'Abbaye sur un ordre du Comité de Sûreté générale, signé d'Alquier, président, de Basire et de Rovère, et mis, dans sa maison, en état d'arrestation, sous la surveillance d'un garde, payé par lui et désigné par sa section.

Ce fut le citoyen Dreys, demeurant rue l'Evêque, n° 359, sans doute quelque artisan du quartier, auquel échut l'honneur de s'assurer de la personne de l'inquiétant gouverneur de Pondichéry. On en disait long dans la section de la Butte-des-Moulins sur cet homme étonnant, qu'on avait vu tour à tour diriger le Palais-Royal et le Club des Jacobins, répandre l'argent et prêcher l'émeute, soufflant tout le jour l'incendie sur les foules et, le soir, se retranchant brusquement dans la mystérieuse intimité des siens. Le citoyen Dreys n'approcha pas sans crainte l'infernal auteur des *Liaisons dangereuses* ; il pensa que cet homme, qui s'était si bien joué, disait-on, de Mme de Tourvel et de Philippe-Egalité, lui réservait aussi, à lui Dreys, un tour de sa façon ; il se tint donc prudemment sur ses gardes. Bientôt il vit Mme de Laclos quitter l'appartement de la Cour des Fontaines, avec sa fille, pour se rendre à Versailles. Le lendemain, partirent encore la femme de chambre et le petit garçon. Le frère de la femme de chambre vint prendre des paquets, qui parurent à Dreys être du linge : il remarqua même un matelas. Mais il savait que le frère de la femme de chambre

portait habituellement « des glaces et de l'eau de » Ville d'Avray à Antoinette, au Temple ». Le 3 juin, cet homme reparut et emporta d'autres paquets, dans lesquels Dreys reconnut des objets de toilette. Cependant le gardien ne pensait plus qu'à échapper à son redoutable prisonnier, encore assisté d'un domestique et d'une cuisinière. Il avait remarqué dans l'intérieur de l'appartement une porte de service, donnant sur un autre escalier, et dont M[me] de Laclos avait emporté les clefs ; sur le même carré, de ce côté-là, il savait encore que donnait la porte d'un autre appartement, actuellement scellée et gardée par un nègre ; or Dreys crut remarquer « qu'on faisait des démarches pour écarter le nègre ». Il n'y tint plus, et, dès le 4 juin, il vint à la section pour y faire part des inquiétudes qui le rongeaient ; le nègre parti, il aura deux escaliers à surveiller au lieu d'un et déclare qu'il ne peut y suffire. La section en réfère aussitôt au Comité de Sûreté générale, qui ne répond pas ; le 7 juin, elle renouvelle ses instances ; Dreys se prétend malade et persiste dans sa démission. Il fut remplacé par le citoyen Loppin [1].

Cependant une terrible menace restait suspendue sur la tête de Laclos. Pour la conjurer, il fait appel à ses amis, multiplie ses démarches, renonce à ses emplois. Le 16 juin, muni d'une recommandation d'Alquier, il demande un rendez-vous à Condorcet, pour se disculper auprès de lui des calomnies dont il est l'objet [2]. Le 20 septembre, pour éviter la destitution prochaine et sur le conseil de plusieurs membres du Comité

1. A. N. F^7 4686 et F^7 4756,

2. Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XVII, p. 579.

de Salut public, il donne sa démission de général, en alléguant des raisons de santé, et tout en déclarant rester à la disposition du ministre ; il abandonne en même temps sa place de gouverneur de l'Inde. Son état d'ailleurs était fort précaire ; il était rongé de soucis d'argent ; la fièvre le brûlait et le glaçait tour à tour. A Versailles, où il put résider une partie de l'été, il faisait de grandes promenades au soleil ; c'était, disait-il à sa femme, son meilleur remède et le baume de la vieillesse à laquelle il touchait déjà. Mais cette énergique nature ne se résigne pas à l'adversité ; il va déployer contre elle ses inépuisables ressources, et, comme il rusait avec la gloire, on va le voir ruser avec la mort. Tour à tour émeutier et diplomate, journaliste, orateur, et partout intrigant, il vient de s'improviser stratège, et va se révéler inventeur.

Il avait une idée, une grande idée, dont le citoyen Dreys ne se doutait certes pas, et qu'il avait exprimée dès 1786, étant alors à l'arsenal de La Rochelle. C'était une heureuse imagination que ses multiples aventures n'avaient pas laissé à son génie facile le loisir d'étudier dans le détail et de rendre pratique. Mais l'heure était grave, la ressource unique. Sans plus tarder, il fit donc parvenir au Ministre de la marine une proposition relative à l'emploi des *boulets creux*, destinés au tir contre les navires. Il s'agit tout simplement de *l'obus*, qui n'était jusqu'alors en usage que dans le tir contre les troupes, mais qu'on n'avait jamais pensé, avant lui, à employer contre les obstacles. Dans la guerre maritime en particulier, le boulet plein était le seul employé. Le trou qu'il ouvrait dans le flanc du vaisseau se laissait facilement boucher ; au contraire, un boulet creux devait produire par ses

éclats un trou plus déchirant, enlever les bordages et mettre le vaisseau hors de combat. L'idée de Laclos inaugurait en somme les plus importantes découvertes de l'artillerie moderne.

Monge, saisi de la question dès l'arrivée de Laclos à Paris, en avait informé, dès le 28 mars, le Conseil Exécutif. Il démissionna au mois d'avril, au moment même de l'arrestation de l'inventeur. Son successeur Dalbarade, saisi de nouveau, ordonna de tenter des expériences à La Fère. Le chef de brigade Fabre fut chargé de les préparer et, développant l'idée de l'inventeur, proposa d'essayer le nouvel engin contre une batterie terrassée pour l'adapter aux moyens et aux besoins de l'artillerie de terre. Le 20 août, Laclos quitta Paris sous la caution du représentant Laurent Guyot, de la Côte-d'Or, et se rendit à La Fère, assisté du citoyen Berthollet, le célèbre chimiste, alors Commissaire des monnaies, et du citoyen Adot, représentant le Ministre de la marine. « Il ne fit autre chose que voir et dresser » le procès-verbal », déclare Fabre. Au reste, l'engin, fragile et défectueux, ne produisit d'effet qu'à une très petite portée. Ces premiers essais avaient cependant une importance théorique considérable et Laclos, en en rendant compte, conclut naturellement avec confiance à l'opportunité d'expériences nouvelles. Le 6 septembre, il reçut l'ordre de se rendre à Rochefort, avec l'autorisation du Comité de Salut public. Il devait y continuer ses expériences et se concerter pour leur exécution avec Berthollet et le représentant Guyton-Morveau. Fabre restait chargé du détail. Laclos indiqua comme un emplacement préférable « le parc et les bâtiments du petit château de Meudon. » C'est donc sur la proposition du même officier qui avait posé la première pierre

de l'Arsenal de La Rochelle, que fut créé ce célèbre établissement, qui rend encore de si grands services à l'aérostation militaire.

Le 10 octobre, Dalbarade écrivit à son collègue de l'intérieur, pour le prier de mettre à sa disposition « cette maison et ses dépendances », tant que les expériences ordonnées par le Comité de Salut public l'exigeraient. Laclos voit en même temps ses attributions s'étendre. C'est l'heure du danger national; les inventeurs commencent à pulluler : le citoyen Brun-Condamine imagine des cartouches-brûlots ; Guyton-Morveau propose des boulets pleins à bague de plomb; le citoyen Jeannin, capitaine aux Invalides, apporte sa matière inflammable; le citoyen Pinelli, ingénieur, fabrique des boulets incendiaires. Le ministre ne veut rejeter aucune découverte sans examen. Il en charge Laclos et le nomme Commissaire en chef des expériences de Meudon. Quinze cents francs lui sont une première fois avancés pour les menues dépenses. L'ingénieur Mandard lui est adjoint. Le Ministre de la guerre doit lui fournir une pièce de 24 ou de 18, montée sur son affût et tous les « attirails d'artillerie », qui lui sont nécessaires. Poursuivant ses études, il vient encore de proposer pour le tir à boulets rouges des culots de bois et de « tolle », dont l'usage a eu, d'après lui, le plus grand succès à l'île d'Aix et à La Fère. Six culots ont été fabriqués à l'Arsenal. Le 4 novembre, Laclos se rend à Meudon, à 9 heures du matin, pour prendre possession, au nom de la marine, « du château neuf et du petit parc de Meudon ». Dalbarade a décidé d'assister, dès le lendemain à midi, sur la butte Montmartre, à l'expérience des culots, accompagné de son adjoint Chapatte et de plusieurs représentants du peuple. Le 5 novembre, comme il

se disposait à quitter son domicile pour se rendre à Montmartre, Laclos vit entrer chez lui le juge de paix Lacoste, de la section de la Montagne, son greffier Sarrazin, et les citoyens Caplain et Rivaux, membres du Comité révolutionnaire de Saint-Cloud, chargés de procéder à son arrestation. Ils le trouvèrent avec sa femme et « d'autres citoyens ». Laclos exprima simplement son étonnement de voir interrompre de nouveau la série de ses expériences de guerre et remit son portefeuille, où se trouvaient les différents ordres qu'il avait reçus du Ministre de la marine; il ouvrit lui-même les meubles et les placards, qui ne contenaient aucun papier; les scellés furent apposés sur son secrétaire où s'en trouvaient quelques-uns. La citoyenne Marie-Marguerite-Julie Poquet, femme de Jean-François Dupuis, cuisinier, attachée au service de la citoyenne Laclos, en fut établie gardienne, aux honoraires de vingt sols par jour. Laclos fut aussitôt incarcéré à la Force et peu après transféré à Picpus [1].

Depuis la première arrestation de Laclos, la Gironde et la Montagne s'étaient livrées un combat mortel. Les journées du 31 mai et du 2 juin avaient consommé la chute des Girondins. Vingt et un d'entre eux, dont Sillery, Brissot, Carra, Fauchet, furent guillotinés, le 30 octobre. Brissot, accusé d'avoir rédigé la pétition du 16 juillet 1791, dans le but de faire massacrer les patriotes, fit connaître dans un mémoire justificatif qu'il n'avait fait que répondre à

1. A. G. Dossier Laclos. — A. N. F 7 4.686. — Aulard. *Comité*, II, p. 356 — Cf. dans la *Sabretache* du 30 avril 1901 : *Les services de Choderlos de Laclos* (1792-1803) par M. Patrice Mahon, capitaine d'artillerie, qui a consulté sur la question des *boulets creux* les archives du Comité d'artillerie. M. Mahon a bien voulu m'aider de sa précieuse expérience dans mes recherches aux archives du Ministère de la guerre. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance.

une demande de Laclos et que c'était celui-ci qui avait ajouté les mots « par tous les moyens constitu- » tionnels ». Pour achever de donner aux prétendus complots des Girondins une couleur orléaniste, pour les lier à d'Orléans, Robespierre fit venir à Paris Philippe-Egalité, absout une première fois par le Tribunal de Marseille. Le 6 novembre, le Prince fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire avec le Girondin Coustard. Il fut courageusement défendu par Voidel et condamné à mort ainsi que son compagnon [1]. Le duc d'Orléans réclama son exécution immédiate et la subit, en même temps que Coustard, le lendemain 7 novembre. Il mourut avec courage et se retrouva prince sur la charrette. Ses dernières lettres avaient été pour Mme de Buffon. Garat raconte que, ce jour même, deux de ses amis, dirigeant leurs pas vers la place de la Révolution, devisaient entre eux des secrets desseins, qu'ils attribuaient à Robespierre, suspect à son tour d'orléanisme. La République est perdue, disaient-ils ; quelques jours encore, et d'Orléans est couronné. A ce moment, sa tête tombait sur l'échafaud. Il est probable que les anciens partisans du duc d'Orléans, ceux qui vivaient de lui depuis le commencement de la Révolution, décidèrent sa mort pour s'en débarrasser. Ainsi finissent parfois les grandes entreprises de corruption parlementaire. Ce fut du moins l'impression d'un bon juge : Napoléon.

Quand Savary vint, en 1810, remplacer Fouché au Ministère de la police, son inexpérience des hommes

1. Son interrogatoire fut très bref et Fouquier-Tinville évita naturellement de lui demander l'emploi qu'il avait fait de son immense fortune. V. sur la détention des princes d'Orléans à Marseille les documents publiés par la *Revue rétrospective* (1er avril 1890). Mme de Buffon, tombée dans la misère, épousa en 1798 un commissaire des guerres, M. Renouard de Bussierre, après avoir refusé Talleyrand, et mourut en 1804.

de la Révolution, avec lesquels il était journellement en contact, lui fit, dit-il, sentir la nécessité « de » chercher dans le passé la prévoyance pour l'ave- » nir ». Il se fit apporter les volumineuses liasses de papiers du duc d'Orléans, qui étaient encore intactes depuis leur saisie, et employa plus d'un mois à les lire. Très prévenu contre le duc, qu'il entendait encore maudire par tous les partis, il sentit son opinion se modifier à la lecture de ces papiers.

« J'y en trouvai de singuliers, en ce qu'ils étaient » d'hommes que j'entendais souvent déclamer contre » le duc d'Orléans, et j'avais sous les yeux la preuve » qu'ils étaient ses obligés. J'y trouvai même des » reçus d'argent et, dans presque tous, une reconnais- » sance exprimée de manière à ne laisser aucun » doute sur son motif. Je fis un choix de ceux de » ces papiers qui concernaient des hommes que je » voyais fort assidus aux Tuileries, et d'autres, qui » cherchaient à acquérir du crédit. Je portai un jour » tout cela à l'Empereur, à Rambouillet... »

Napoléon lut tout d'un bout à l'autre, fit quelques tours en silence près du grand étang et parla longuement :

« Il m'est bien prouvé, dit-il, que le duc d'Orléans » n'était pas un méchant homme. S'il avait eu les » vices, dont on entache sa mémoire, rien ne l'aurait » pu empêcher d'exécuter le projet qu'on lui a » supposé ; il n'a été que le levier dont se sont ser- » vis les meneurs de cette époque, qui l'ont compro- » mis avec eux pour trouver des prétextes de lui » extorquer de l'argent, et il paraît bien qu'une fois » qu'ils ont commencé, les demandes n'ont plus eu » de bornes. Il ne faudrait même pas s'étonner que » tous ceux qui étaient ses débiteurs se furent enten- » dus sur les moyens de lui arracher quittance et

» n'eussent tramé sa perte en soulevant contre lui » l'indignation publique... Brûlez tout ce fatras, » conclut-il, avec une prudence magnanime, et » laissez tous ces gens-là en repos, qu'ils ne sachent » jamais que j'ai lu cela[1]. »

La situation de Laclos, arrêté depuis deux jours quand le duc d'Orléans fut exécuté, était terrible. L'orléanisme, comme un revenant, semblait s'attacher à ses pas. Il avait beau fuir cette ombre fatale et changer constamment de route pour la dépister, elle surgissait sans cesse à ses côtés, portant la mort avec elle. Ainsi Philippe d'Orléans semblait se venger du conseiller qui l'avait perdu. Cependant, cette fois encore, Laclos échappa. Maintenu au secret, il continuait d'écrire des mémoires sur les boulets creux. Sa femme se prodiguait et s'ingéniait toujours pour le sauver. Elle cherchait à provoquer la levée des scellés apposés sur le secrétaire de son mari, afin qu'on examinât ses papiers et qu'ils servissent à juger sa conduite. Une première fois, le juge de paix Lacoste est avisé que la citoyenne Poquet, quittant le service de la citoyenne Laclos, ne peut plus assumer la garde des scellés. Mais il se borne à la rem-

1. *Mémoires* du duc de Rovigo, IV, pp. 356 et suiv. — Ce qui restait des papiers du duc d'Orléans fut, selon toute apparence, emporté par Beugnot, quand il passa, en 1814, au Ministère de la Police. Son petit-fils, le comte Beugnot, vient en mourant de les léguer à l'Institut. Il est d'ailleurs probable que l'auteur de la *Correspondance de L.-Ph.-Joseph d'Orléans*, nous en a fait connaître les plus importants. Cet auteur semble avoir été Roussel, secrétaire de la commission nommée par le décret du 22 floréal an II, qui saisit au Palais-Royal plus de 15 cartons de papiers ; mais, sauf la lettre de Fauchet, que nous avons citée, il a évité de publier les demandes ou reçus d'argent. M. le vicomte Beugnot a écrit récemment à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (n° du 30 septembre 1903) que les papiers légués par son père à l'Institut, composés de 405 pièces, ne réserveraient que des déceptions « à des fureteurs de révé» lations sensationnelles. »

placer par la citoyenne Marie-Anne Mantot qui lui a succédé dans sa place. Peu après, Mme Laclos trouve un nouveau subterfuge. Elle écrit au Comité de Sûreté générale pour l'avertir qu'elle va quitter son appartement de la maison Egalité. La citoyenne Saint-Val, nouvelle propriétaire, veut augmenter son loyer au delà de ce que lui permettent ses faibles ressources. Elle prie donc le Comité d'ordonner la levée des scellés, en présence de son mari, et insiste sur l'urgence, car son bail expire dans quatre jours. Sa requête, deux fois renouvelée, est enfin entendue. Le 29 décembre, à 4 heures, elle a la triste joie de revoir son mari pendant quelques heures. On l'a extrait de sa prison, pour assister à l'ouverture du secrétaire et à l'examen des papiers qu'il contient ; ils sont tous relatifs à ses anciennes fonctions électives et militaires. Laclos demande que ses deux lettres de démission soient décrites dans le procès-verbal, ainsi que le certificat justificatif de sa section. Il est ensuite remis à ses gardiens [1].

Son frère, dont le procès-verbal signale la présence à l'opération de la levée des scellés, entraîné dans son infortune, avait été arrêté le 6 novembre, un jour après lui. Nommé Consul à Cadix, puis à Smyrne, il s'apprêtait à rejoindre son poste, « ayant déjà reçu » brevet, fonds, passe-port et instructions » ; le Ministre Lebrun fut pris d'un scrupule et adressa au Comité de Salut public la question suivante : « L'état » d'arrestation du citoyen Choderlos-Laclos est-il un » obstacle au départ du citoyen Choderlos pour le » poste, auquel la confiance du Conseil Exécutif l'a » appelé ? L'avis du Comité de Salut public sera la » règle de ma conduite. » Le Comité répond : « Que

1. A. N. F 7 4686.

» la question est beaucoup moins de droit que de » fait, que c'est le personnel de l'agent qu'il faut » principalement consulter, en toute circonstance. » Il prie en conséquence le Ministre de s'expliquer » sur le degré de confiance qu'il accorde, soit au » civisme, soit à l'idonéité (*sic*) du citoyen Choderlos. » Le Ministre n'eut pas à répondre. Au lieu d'aller à Smyrne, Choderlos fût arrêté et incarcéré au Luxembourg. Sa section déclara que c'était « un » homme très éclairé, froid et parlant peu », mais qu'il ne s'était pas servi de tous ses moyens pour combattre les ennemis de la République et qu'il se ménageait tous les partis, « tandis que des sans-» culottes, qui ne savaient ni A, ni B, soutenaient » avec énergie les vrais principes. » Choderlos se mit, dans sa prison, à rédiger de longues suppliques au Comité de Sûreté générale [1].

Pendant plus de trois mois, Laclos ne put faire passer aux siens aucune nouvelle de lui. Le 9 avril 1794, il parvint enfin à rompre le silence au prix de quels efforts, on le devine. Un commissionnaire vint remettre à Mme de Laclos un petit billet insignifiant d'apparence. Il avait charge, en même temps, de lui porter les derniers adieux de son mari. L'auteur des *Liaisons dangereuses* s'apprêtait à monter à la guillotine. Le romancier, qui naguère déployait un art si parfait à exprimer des sentiments feints et dissimulés, avait dû exercer sa plume, non plus pour donner un air de vérité aux mensonges de la séduction, mais pour assourdir prudemment le cri déchirant de la mort. Ici, l'artifice devient tragique et la moindre nuance fait frissonner.

1. A. E. Dossier Choderlos. — A. N. F7 4647.

« *A la Citoyenne Laclos, cour des Fontaines, Maison Egalité, 1110.*

19 germinal,
Du corridor Challier, n° 7.

» J'envoie, ma chère amie, le commissionnaire » savoir de tes nouvelles et te donner des miennes, » sans avoir d'autre objet à remplir. Mais, par occa- » sion, je le charge d'un petit cadeau. Mes cheveux » me gênaient pour attacher la boucle de ma per- » ruque ; je les ai fait couper ce matin et j'ai pensé » que peut-être ils te feraient plaisir. A mon âge, » ils ne repousseront plus et il m'a paru juste » qu'ayant les premiers cheveux de tes enfants, tu » eusses les derniers de leur père. C'est un petit » monument de tendresse que je te prie de conser- » ver. Je t'aime et embrasse du meilleur de mon » cœur » [2].

Ce petit papier jauni, où le général Laclos croyait tracer ses dernières lignes, et dont l'aspect suffit encore à émouvoir, a été pieusement conservé par sa famille. L'auteur des *Liaisons dangereuses* y a, pour ainsi dire, déposé son cœur.

« Il devait aller à la mort », dit une note de Mme de Laclos. » Il portait autour de son col un bracelet

1. La correspondance de Laclos et de Mme de Laclos en 1793 et 1794, pendant sa détention, et de 1800 à 1803, pendant ses campagnes, vient d'être publiée au Mercure de France, avec une fort belle préface, sous le titre de *Lettres inédites de Choderlos de Laclos*, par M. Louis de Chauvigny. Les amis des lettres et de l'histoire auront de l'obligation à son éditeur, qui était son possesseur, pour avoir mis au jour ce précieux héritage de famille, qu'il avait bien voulu me communiquer intégralement. Je lui exprime ici mes remerciements particuliers pour tous les renseignements, que je dois à son zèle à la mémoire de Laclos.

» de cheveux ; ce sont des cheveux de mon fils aîné,
» de ma fille et de moi. Il en fait mention d'une
» manière indirecte, pour les sbires de sa prison ; il
» prend un détour pour ne pas leur laisser voir qu'il
» a conservé ces cheveux pour me les envoyer. »

Comment ainsi désigné et déjà paré pour le supplice, Laclos échappa-t-il à la mort ? C'est un mystère qu'il n'est pas facile d'éclaircir. Il est probable que, pendant les premiers temps de sa détention, il fut couvert par la protection de Danton, qui arracha tant de victimes à l'échafaud. Il suffit de rapprocher les dates, pour comprendre le danger qui le menaçait à présent. Le 5 avril, Danton avait été guillotiné. Robespierre dirigea sur son rival, comme auparavant sur les Girondins, l'accusation d'orléanisme. Saint-Just, le 31 mars, avait apostrophé Danton en ces termes :

« Mirabeau, qui méditait un changement de dy-
» nastie, sentit le prix de ton audace : il te saisit ;
» tu t'écartas dès lors des principes sévères et l'on
» n'entendit plus parler de toi jusqu'au massacre du
» Champ de Mars. Alors tu appuyas aux Jacobins la
» motion de Laclos, qui fut un prétexte funeste et
» payé par les ennemis du peuple, pour déployer le
» drapeau rouge et essayer la tyrannie... »

Il l'accusait ensuite d'avoir rédigé avec Brissot la fameuse pétition. Laclos était donc pour Danton un compagnon désigné le jour du supplice. Il portait l'orléanisme avec lui et autour de lui.

Quelle main vint rayer son nom de la liste fatale? Quelle influence, quel marché, quel subterfuge arrêtèrent le couperet encore une fois sur son cou? Robespierre se méfia toujours des intrigues orléanistes et n'en approcha pas. Le duc d'Orléans disait à Mme Elliott que Robespierre lui était odieux et

qu'il détestait les Anglais. « L'incorruptible » voulut, sans doute, garder sous sa main et avoir à sa discrétion le dépositaire de tant de secrets, le distributeur des trésors du Palais-Royal. Plusieurs contemporains ont rapporté à ce sujet un bruit différent et bien singulier. Laclos employa alors « toutes les » ressources de l'intrigue pour sauver sa tête », dit la biographie de Chaudon et Delandine, « et il » composa même dans sa prison plusieurs des » discours de Robespierre. » Le même bruit est consigné dans le dictionnaire de Raab et dans les Mémoires de Carnot. Ainsi le dictateur aurait sauvé l'écrivain, qui limait et polissait ses phrases inimitables. Ce serait assurément là la métamorphose la plus étonnante de ce personnage si souple et si divers. Composer du Robespierre devait être un exercice aussi répugnant pour un homme de cœur, que fastidieux pour un homme d'esprit. Sous la menace de la guillotine, Laclos s'est peut-être imposé cet effort. Ceux qui le prenaient pour un amateur de vices et un curieux de perversité ont pu penser qu'il y goûtait un plaisir habituel. Arsène Houssaye déclare à ce sujet « que » Robespierre lui paraît tout entier dans Laclos ». J'avoue que je retrouve bien peu de Laclos dans la plate rhétorique de Robespierre. Comme les héros des *Liaisons*, il est vrai, l'insinuant et perfide, Maximilien semait ses discours fleuris d'épines empoisonnées. Mais on n'imite pas un pareil artiste. Si Laclos avait écrit les discours de Robespierre, celui-ci ne le lui aurait jamais pardonné. La vanité littéraire de cet émule de Rousseau se fut vengée comme la vanité amoureuse de Valmont. Un tel rôle eût été pour Laclos un arrêt de mort. Il connaissait trop bien le cœur humain pour s'y méprendre.

Quoiqu'il en soit, ce fut quelques semaines après cet instant tragique, au moment même où commençait la Grande Terreur, que Laclos vit son sort s'adoucir. Au commencement de mai, il put correspondre avec sa femme et cette permission, continuée presque sans interruption jusqu'à sa sortie de prison, nous a valu un précieux témoignage de ses sentiments intimes. Mme de Laclos avait dû quitter Paris, « comme ex-noble ». Elle était établie à Versailles, où se trouvait une partie de sa famille, et habitait 13, rue de la Chancellerie, dans un ancien « logement de cour », avec ses deux enfants, Etienne et Soulange. Il semble qu'elle y surveillait la gestion d'un petit fonds de commerce que son mari avait acquis. Elle envoyait à Picpus des vivres, des vêtements, du papier et des chandelles ; parfois Jeannette, son unique servante, allait faire le petit ménage du prisonnier. Les lettres quotidiennes qu'elle échangeait avec son mari étaient naturellement soumises à une censure étroite. Celles de Laclos, que nous possédons, nous renseignent donc assez mal sur ses sentiments politiques. S'il restait ferme dans sa foi révolutionnaire, on croira facilement que son enthousiasme s'était refroidi, sinon sur les idées, du moins sur les personnes. Rappelant à sa femme qu'il existe à Versailles une rue du 10-Août, je préfère, dit-il, « les » jours aux hommes, car ceux-ci changent et ceux-» là ne changent pas. » En attendant que les hommes changeassent, le malheureux se gardait bien de demander des juges. Il se contentait de prendre la Providence à témoin et s'efforçait, faute de mieux, de l'apitoyer sur son sort. Le 20 prairial, jour de la fête de l'Être suprême, il implore le Dieu de Robespierre. « Je lui ai dit : Vois cette famille

» honnête que les hommes retiennent séparée, mais
» qui se réunit par la pensée et le sentiment ; lis
» dans le cœur de tous ensemble, ou scrute-les sépa-
» rément ; partout et toujours, tu n'y trouveras que rési-
» gnation à des malheurs non mérités, vœux pour
» la Patrie, tendresse et secours mutuels et réci-
» proques.... »

Laclos n'essaie pas non plus de justifier ses intrigues passées ; toute sa subtilité eût échoué à ce jeu dangereux. Il se borne prudemment à proclamer sans cesse son dévouement à la République, à rappeler ses services militaires depuis le 10 août, ses inventions récentes ; pour le reste, il se contente avec raison de sa propre estime, de « l'idée sombre mais douce » qu'il n'a pas mérité son malheur. « Je » suis sûr d'avoir fait des choses réellement utiles à » la République. Voilà le fondement de ma sécu- » rité. » C'était alors un fondement bien fragile.

Les lettres de Laclos nous donnent encore un petit tableau de la vie qu'il mena pendant cette année d'angoisse. Ils sont remplis, ces pauvres feuillets, de détails intimes de toilette et de santé. La lutte pour la vie physique occupait presque tout le temps du prisonnier. Laclos a cinquante-trois ans ; il sent déjà l'usure de l'âge ; il souffre de rhumatismes et d'autres infirmités ; en plein été, il grelotte ; la souffrance et l'inquiétude ne peuvent le distraire de l'ennui. Il passa des journées, au coin d'un petit feu, à faire cuire des œufs, et des heures à regarder tomber la pluie ou à se réchauffer au soleil. Le soir, il jouait aux dames et au piquet avec quelques compagnons d'infortune, parmi lesquels il nomme Hulin, le futur général, qui fit fusiller le duc d'Enghien, et Seffert, l'ancien médecin du duc d'Orléans. Il trouvait « de » l'uniformité à gogo dans sa vie actuelle ». Bientôt

son esprit actif réclame un aliment ; il réagit, se procure des livres et reprend courage. Ce qu'il apprend le matin, il l'enseigne le soir, car il excelle à enseigner. Il a trouvé deux élèves : un marchand du Palais-Egalité, et un secrétaire-greffier de juge de paix. Il leur explique l'arithmétique nouvelle, dont la simplicité le ravit. Arrive un troisième élève, et Laclos se fait maintenant professeur de comptabilité en partie simple et double. Cela ne lui suffit pas. Il entreprend de composer une grammaire française « pour l'éducation publique et républicaine ». Désormais, « il est heuré et cela va tout seul. » Les journées lui semblent trop courtes. Leur monotonie lui devient agréable. Il étonne tout le monde par son « inaltérable patience ». Comme il est plus heureux que ceux de ses compagnons qui cherchent à se distraire : « Que c'est une douce chose que » l'occupation, s'écrie-t-il, et combien elle est pré- » férable à l'amusement. » Il a repris goût à la vie et pense à l'avenir incertain. « J'ai mis en ce » moment mon esprit en jachère et je le fume avec » quelques connaissances que je tâche d'acquérir, » ensuite je le labourerai, et peut-être produira-t-il » encore quelques récoltes dans l'arrière-saison. »

Belle occasion, s'il n'eût été qu'un philosophe ou un curieux, de méditer une œuvre nouvelle ! Son souci est tout autre. Il pense aux moyens d'élever convenablement ses enfants et de pourvoir à la subsistance des siens. C'est pourquoi il lit et relit l'*Économie Rurale* de l'Abbé Rozier. Ses grands rêves ambitieux ont maintenant fait place à un petit roman champêtre. Deux ans avant, il voulait changer le gouvernement, puis sauver la patrie, puis conquérir l'Espagne ou les Indes, maintenant il se propose d'établir sa famille dans un petit coin de terre

et de labourer son champ, loin de l'agitation du monde. Son fils apprendra un métier utile. L'homme le plus heureux est celui qui sait faire le plus de chose par lui-même. Sa fille l'imitera. Le moment approche, selon lui, où toutes les occupations sédentaires, autres que la législation et le gouvernement, seront abandonnées aux femmes ; alors une jeune fille, qui connaîtra la comptabilité en partie simple et double, sera en grande partie dotée. Dans cette vue, Laclos s'irritait de ne posséder que l'économie rurale de l'Abbé Rozier. « Je suis à cinquante- » deux ans, écrit-il à sa femme, écolier aussi avide » qu'à vingt pour l'utilité de mes enfants ». C'est ainsi que sa pensée se reportait sans cesse à son foyer, comme au pur et tranquille asile de son bonheur. À la promenade, sa femme ne fait pas un pas sans lui, et il voit sa chienne Méra courir à côté de son fils. Parfois il se surprend à causer avec les chers absents. Il assiste aux moindres détails des repas de famille ; tous les *décadis* en particulier, il est d'intention au dîner « splendide non pas en mets, mais en sentiments » et mange dans sa prison un morceau de fromage, arrosé d'un verre de bière, comme il faisait autrefois, les enfants partis, entre sa femme et « le bon Choder ». Souvent Choderlos de Laclos portait ses regards vers le ciel, où semblait s'être réfugiée la liberté, et les arrêtait sur le soleil, rendez-vous des amants séparés. « Je suis au levant comme toi, écrit-il à sa femme ; » ainsi quand je verrai le soleil sur mon lit, je me » dirai qu'au même moment nous partageons ses » rayons et je les en trouverai plus doux.... »

Ce sont là des traits trop communs pour être soulignés, s'ils ne prouvaient chez l'auteur des *Liaisons* une bonhomie, une douceur de mœurs, une simplicité bourgeoise, qui sont la marque de ses origines

comme de son naturel. Le véritable intérêt de cette correspondance, c'est que le froid observateur de Valmont et de Mme de Merteuil s'y révèle (nous l'avions deviné) comme un homme « sensible ». Chacune de ses lettres dogmatise et raffine sur la sensibilité. Seule, elle donne du prix à la vie; elle est le secret du bonheur, la consolation dans la souffrance, la plus belle parure de l'âme. « Je ne par-» donnerais pas à toute autre personne que toi, écrivait-» il à sa femme, d'avoir fait sur la sensibilité une » phrase plus jolie et plus juste que tout ce que j'ai » pu écrire sur ce sujet.... Ce trésor de tous, me dis-tu, » et qui n'est jamais celui de qui la possède.... Je » voudrais avoir embelli de cette phrase le style de » Madame de Tourvel, et elle est échappée à ta plume » sans soin et sans prétention. C'est bien le cas de » répéter cette autre phrase, que tu as trouvée jolie » dans le temps : Je l'aime trop pour en être jaloux, » j'ai pris le parti d'en être fier ». Une autre fois, corrigeant des vers, que sa femme lui envoie, il relève des fautes de prosodie et critique le style, qui est prosaïque, mais il les aime quand même, parce qu'ils partent du cœur :

Bon, excellent, quoique mauvais,
Car c'est le cœur qui les a faits.

Il déclare encore, contrairement à une pensée de Marivaux, que Mme de Laclos a relevée, qu'il est plus simple et plus touchant d'obliger son prochain par compassion que par vertu. « Marivaux, dit-il, » qui avait beaucoup d'esprit et qui était un grand » disséqueur de mots, connaissait fort bien la première » peau du cœur humain et en avait examiné tous les » replis avec soin et avec succès, mais il n'avait pas » pénétré plus avant ».

Les vengeances de la Révolution n'ont point calmé sa colère contre les mœurs de la Cour. Sa femme ayant placé son portrait dans son boudoir, « il fallait bien une Révolution, s'écrie-t-il, pour » que, dans un logement de Cour, le portrait du » mari se trouvât dans le boudoir de la femme ; » mais nous avons devancé de beaucoup d'années » le beau décret de l'Assemblée, qui consacre l'amour » conjugal. » Pour Laclos, la sensibilité s'oppose à l'esprit ; « c'est par l'esprit qu'on brille, c'est par le » sentiment qu'on aime et qu'on est aimé. L'un ne » procure qu'un peu de vaine gloire, l'autre nous » rend susceptible du seul véritable bonheur dont » nous puissions jouir dans le court trajet qu'on » nomme la vie. » Il ne cesse de recommander à sa femme de développer le cœur de sa fille. « Arrose, » lui dit-il, son cœur de ton expansive sensibilité, » il ne faut pas qu'elle soit plus spirituelle que sen- » sible. »

Dans cet étalage de sensibilité, sans doute il faut faire la part de la mode et même de l'hypocrisie du temps. Il faut faire aussi celle de l'adversité. Il n'est rien de tel que de mériter la pitié pour s'apitoyer aisément. Laclos assurément versait moins de larmes dans les salons, où le duc de Lévis le trouvait « plus spirituel qu'aimable », ou sous le cloître des Jacobins. Il avait beaucoup moins de vertu que des mœurs douces et régulières. La sensibilité chez lui était proprement une grande ardeur à sentir. C'est elle qui avait allumé dans son âme le feu de l'ambition; c'est elle qui l'avait armé d'une sombre et implacable colère contre le vice et l'injustice ; c'était encore elle qui se répandait à présent sur ses affections domestiques. Il y a du Saint-Preux dans l'auteur des *Liaisons* ; il est bonhomme, sermonneur et

enflammé ; il a trouvé sa Julie. « Maîtresse adorable, » excellente femme et tendre mère, voilà le résumé » en peu de mots. » Il l'a jugée « assez vite et assez » bien pour avoir reconnu qu'on pouvait se faire » aimer d'elle dans l'âge qui flétrit tous les agré- » ments naturels ». L'adversité a consacré leur amour naissant. Les peines, plus que les plaisirs, ont été les liens durables de leurs âmes. Qu'importent de nouveaux malheurs ! Ils aiment, ils sont aimés. Qu'importe la mort ! « Ma mémoire trouvera » un asile dans ton cœur. Le cœur pur et sensible » d'une bonne épouse et d'une bonne mère est un » Panthéon qui en vaut bien un autre. » Choderlos de Laclos résumait toute son âme, quand il écrivait à sa femme. « Embrasse tes enfants pour moi, à » cause de toi. » L'homme auquel on prête le cœur de Valmont était celui qui faisait à sa femme cette confession : « Tu trouves que Rousseau et moi écri- » vons de même ! Tu me fais assurément beaucoup » d'honneur et à toi beaucoup d'illusions ; mais il » a écrit presque tout ce que tu m'as inspiré et ce » que tu m'inspires encore et tu prends la ressem- » blance du sentiment pour celle de l'expression. » Au surplus, talent à part, j'assure que je ne con- » nais que lui digne d'être auprès de toi l'interprète » de mes sentiments, et peut-être lui et moi étions- » nous les seuls êtres capables de parler à ton cœur » le langage qui lui convient, et que tu sais si bien » entendre et apprécier. »

Purifiée par la souffrance, la sensibilité de Laclos s'affine et s'exalte encore. Elle lui tient lieu de l'imagination, qui chez lui était assez pauvre. J'aime mieux, dit-il, « m'occuper à sentir qu'à exprimer » et n'est-ce point là, pour le dire en passant, une des raisons de sa stérilité littéraire. Le souvenir du

bonheur passé, bien loin de l'assombrir, le console; il en jouit comme d'une réalité vivante. « J'ai une » grande adresse, dit-il, pour me distraire du pré- » sent par le passé... et ces illusions trompent sou- » vent la réalité. » Bien plus, il en arrive à aimer sa douleur. Il proclame que la résignation n'ôte rien à la sensibilité, qu'il ne veut pas guérir de la douleur par la paralysie. Il faudrait lui appliquer ce mot de Fénelon, auquel, à la vérité, l'auteur des *Liaisons* ressemblait beaucoup plus que Mme de Genlis : « Le cœur aime mieux souffrir que d'être » insensible ». « J'ai toujours soutenu, écrit Laclos, » que c'était une véritable consolation que de sentir » qu'on était inconsolable et que la chose la plus » capable d'augmenter un grand chagrin était l'idée » que peut-être on s'en consolerait. J'étais jeune, » quand je disais cela, on me taxait d'exaltation. Je » suis vieux maintenant, mon expérience n'a fait » que me confirmer dans ces sentiments. Je regrette » encore mon père comme au premier jour et ce » long regret est la seule consolation que j'éprouve » de sa perte. »

Le véritable fonds de Laclos avec la sensibilité, c'était l'énergie du caractère. Dans sa prison, dit le docteur Pariset [1], ses amis admiraient son courage et sa tranquillité. C'est encore lui, qui soutient et réconforte sa femme. Pourtant, quand il considérait qu'il était sinon la cause, du moins l'occasion du malheur des siens et que sa mort les laisserait seuls et sans ressources, Laclos se sentait parfois défaillir. Il avait « besoin de toutes ses forces pour se retenir » au bord de l'abîme du désespoir ». Alors cet homme, qui ne croyait qu'à une très vague Provi-

1. Pariset. *Notice sur Laclos*, 1803.

dence, se réfugiait dans le stoïcisme. En captivant sa pensée, il parvenait, disait-il, à oublier que son corps n'était pas libre. C'est la pratique du stoïcisme qu'il recommandait aussi à sa femme : « Il y a » onze ans, écrivait-il, qu'auprès de toi et pour toi, » j'en mêlais les éléments aux éléments de l'amour. » Sur son conseil, Mme de Laclos avait retiré du fond de ses armoires un vieux Sénèque, et elle en faisait son habituelle méditation.

Aux approches du 9 thermidor, quand Robespierre se sentit traqué par ses ennemis, dont l'épouvante avait réveillé l'audace, le régime des prisons devint plus sévère. Laclos prie sa femme de ne pas s'effrayer du retard de ses lettres. « En cas de » maladie ou autre accident, (il faut lire *la guillo-* » *tine*) c'est alors que tu serais prévenue. » Quant à lui, il tremble de ne rien recevoir. Il préfèrerait prendre « les 3 sols que coûte une lettre sur son » boire et son manger », car « sans nouvelles, il ne » digérerait pas ! » Il recommande encore à sa femme de laisser ses lettres ouvertes, de se borner à parler de sa santé et de cesser ses envois de « comestibles et de luminaires. » Malgré ces précautions, toute correspondance lui fut interdite après le 22 messidor. Robespierre mort, un grand vent de clémence et d'espoir passa sur les malheureux prisonniers. Dès le 12, Laclos obtint une nouvelle permission d'écrire ; il y vit le présage d'une justice entière. Un gardien lui remit une lettre de sa femme « touchante et déchirante ». Lui-même put faire partir deux lettres à son adresse dans la même journée. Il protestait contre l'interdiction, qui lui avait en quelque sorte ravi sa qualité d'époux et de père et le livrait à une mort anticipée. « J'ai appris » comme toi, écrivait-il, le supplice des traîtres ; je

» ne m'étonne plus de leur haine pour moi. Ce » qu'on pouvait croire prévention était un sentiment » bien raisonné, car tout ennemi de la République » doit me compter pour son ennemi. » Dès lors, il ne songe plus qu'aux moyens de sortir de prison et d'en faire sortir son frère. Il y dépense « cette éner- » gie et cet esprit de suite qui sont les deux qualités » les plus rares parmi les hommes ». Qu'on lui donne la liberté ! La misère ne l'effraie pas ; il gagnera sa vie et celle des siens par son travail. Aussitôt il met en action tous ses moyens, écrit à Alquier, à Lacombe-Saint-Michel. Il compte beaucoup sur deux amis mystérieux, qu'il nomme dans ses lettres « l'ange consolateur »[1] et « l'ami de l'ange ». Des compagnons libérés s'efforcent de lui venir en aide. Son ancien Comité révolutionnaire est sollicité d'attester son civisme. Il ne compte guère sur Carnot, qui ne l'a vu qu'aux Pyrénées, mais on parle de lui à Legendre, un dantoniste, qui s'est mis avec Fréron et Tallien à la tête de la réaction thermidorienne. Les parents de sa femme, aidés de « l'ami de l'ange », ne peuvent arriver à trouver les motifs de son arrestation. Ils s'adressent en vain à Chevrier, archiviste de la Convention. Enfin on retrouve la feuille de renseignements fournis à son sujet par le Comité de surveillance de sa section, qui déclarait d'ailleurs ignorer le motif de son arrestation. Il y était qualifié d'« homme de génie, très froid et » très fin, auteur des *Liaisons dangereuses*, ora- » teur[2] ». « Un des reproches que l'on me fait, » écrit

1. On trouve cette expression sous la plume de Mme de Merteuil. Lettre 63.

2. A. N. F7 4.686. On avait écrit « homme de grand génie ». Une autre main a effacé : grand, et a ajouté : auteur des *Liaisons dangereuses*.

en souriant Laclos, « est d'être homme de génie et » celui-la même est aussi une excuse. On m'y » reproche aussi d'être très froid. Je te fais juge si » je le suis dans mes affections. » Cependant il écrit mémoires sur mémoires pour se justifier. Il se remet, en même temps, à ses travaux d'artillerie, rédige et envoie une note relative aux magasins à poudre ; sa tête et sa main sont fatigués d'écrire. Il se repose en « s'occupant méditativement des » moyens de succès et de bonheur pour la Répu- » blique ». Il s'exalte de jour en jour ; il sent approcher à grands pas le règne de la justice. Mais, par une contradiction bien humaine, l'attente prochaine de sa libération le trouve moins calme que la crainte imminente de la guillotine. L'inquiétude le ronge; les lenteurs l'impatientent; il avoue qu'il ne peut plus penser, qu'il dort tout éveillé, qu'il se sent entre la tristesse et la folie et qu'il ne connaîtra désormais le calme qu'auprès de sa femme et loin de tous les autres.

Le 30 septembre, Laclos eut la joie d'apprendre que son frère venait de sortir du Luxembourg. Sa femme avait enfin quelqu'un pour l'aimer. Elle n'était plus qu'à moitié veuve. « Je t'avoue, lui » écrivait Laclos, que cette idée rassérène aussi mon » âme, qu'elle me rend la patience bien plus facile » et adoucit, en grande partie, l'âcreté que répand » toujours plus ou moins le sentiment de l'injustice. » Il y aura demain onze mois accomplis que mes » vœux de chaque jour se terminent par celui d'être » au moins le seul à souffrir... Je me livrerai plus » tranquillement à la pratique du stoïcisme, qui me » coûte si peu pour moi, mais qui échouait toujours » contre l'idée de ton entier isolement. »

Lui-même s'apprête enfin pour le grand jour de

la libération. L'impatience le consume, mais un invincible élan d'espoir le soulève. Sur un ton que sa femme comparait justement aux accents enflammés de Rousseau, il s'écriait : « Je mets en magasin » les idées dans ma tête et les sentiments dans mon » cœur. Un jour viendra peut-être où je pourrai » livrer cette auguste moisson à tes pieds ou dans » tes bras. En attendant, j'en jouis sans y toucher ; » je la contemple avec ravissement. » Dans une attente passionnée, il répétait les paroles brûlantes de Saint-Preux : « Julie, Julie, nos cœurs n'ont » jamais cessé de s'entendre. »

Ce ne fut que le 11 frimaire an III (3 décembre 1794) que Laclos vit s'ouvrir devant lui les portes de Picpus. Le Comité de surveillance et de sûreté générale, « sur la considération d'une détention fort » longue aggravée par son état de misère et de » maladie », décida qu'il serait mis en liberté et les scellés levés [1]. On devine avec quels transports il revit « le bon Choder », Etienne et Soulange ; avec quel renouveau d'amour cet homme de cinquante-trois ans, dont les dehors impassibles cachaient un cœur si ardent, retrouva sa femme, qu'il aimait encore, selon la mode galante de l'ancien régime, à nommer « sa maîtresse ». Le 4 juin 1795, M[me] de Laclos donnait le jour à un fils qui s'appela Charles. « Il ne sera pas plus pauvre que les » autres », dirent en souriant les deux parents.

1. A. N. F[7] 4686.

CHAPITRE XV

AUTOUR DU 18 BRUMAIRE

Deux titulaires au consulat de Smyrne. — Laclos journaliste. — De la guerre et de la paix. — Les idées de Laclos sur la contre-révolution. — Il veut continuer la guerre. — Les limites naturelles. — Laclos, secrétaire-général des hypothèques. — L'orléanisme sous le Directoire. — Les amis de Laclos. — Son silence sur le passé. — Sa constance dans ses opinions. — Son enthousiasme pour Bonaparte. — Il participe au 18 Brumaire. — Il veut rentrer dans l'armée. — La malveillance des bureaux.

Dès leur sortie de prison, le premier soin des deux frères Choderlos fut de profiter du violent mouvement de réaction contre la Terreur, pour retrouver les places qu'ils avaient perdues, et que leurs maigres ressources leur rendaient indispensables. Le Consul à Smyrne réclamait son poste avec insistance. Dès la levée des scellés, il rendit les 7.000 francs dont on l'avait nanti, un an auparavant, à la veille de son départ ; il voulait, déclara-t-il au Comité de Salut public, « mettre le procédé de son côté.... sans entendre préjudicier par cet acte de délicatesse à la légitimité de ses droits ». Il proteste, en même temps, de son civisme, représente qu'il a été arrêté sans motif et « qu'il a gémi pendant près d'un an dans la plus affreuse captivité ». Dans l'intervalle, le Comité de

Salut public avait nommé à Smyrne le citoyen Cavalier, « qui végétait à Marsala en Sicile, et que protégeait la » députation des Bouches-du-Rhône ». Mais il a oublié de destituer Choderlos. Il y a donc à présent deux consuls à Smyrne, tous deux forts de leur droit et pressés d'argent. Le Comité hésite, interroge la Commission des relations extérieures. La Commission répond que le poste de Smyrne ne peut être confié qu'à un agent de premier ordre ; visiblement, elle entend par là souligner le mérite professionnel de Choderlos. « Il a servi la Révolution ; il est pourvu de » capacité et de talent pour bien administrer ; des » voyages et un long séjour dans l'Inde au service de » la Compagnie française lui ont procuré des con- » naissances précieuses sur nos relations extérieures. » Alquier intervient; il déclare connaître Choderlos depuis le commencement de la Révolution, avoir vécu avec lui dans la société la plus intime et s'être convaincu qu'il n'existe pas d'homme plus probe et de citoyen plus pur. Cependant la Commission évite prudemment de se prononcer. « Le Comité décidera dans » sa sagesse sur deux candidats nommés au même » poste, tous deux munis d'instructions, passe-ports » et fonds nécessaires, dont Cavalier a reçu davan- » tage. Celui qui ne sera pas choisi devra être em- » ployé par la République et recevoir un secours ali- » mentaire dont aucun ne peut se passer [1]. »

De son côté, Laclos réclama sa réintégration dans les cadres de l'armée républicaine, qui depuis deux ans, fanatique et joyeuse, se couvrait de gloire à Landau, à Wattignies, à Toulon, à Fleurus et, sous Jourdan et Pichegru, s'emparait de la Belgique, du Rhin et des Pays-Bas. Sa demande n'ayant pas abouti,

1. A. E. Dossier Choderlos.

l'ex-général n'insista pas, « retenu, déclara-t-il plus » tard, par cette considération que sa longue capti- » vité avait tellement altéré sa santé qu'il n'était plus » susceptible alors de faire une guerre active. » Avec l'appui de Dubois-Crancé, il obtint dix mille livres, à titre de récompense et d'indemnité, pour ses expériences d'artillerie [1].

En attendant des temps meilleurs, toute la famille Laclos alla s'installer à Paris rue du Faubourg-Poissonnière n° 3, se reposant de ses fatigues et de ses terribles épreuves, pauvre d'argent, mais jouissant de sa tranquillité et riche de tous les plaisirs du cœur. Encore pâli par la captivité, Laclos avait allègrement repris sa plume, pour remplir son devoir de chef de famille et aider à la vie des siens. Dès cette époque, il écrivit dans les journaux, sans les signer, des articles de finance, d'économie politique ou d'art militaire. C'était maintenant la nécessité de vivre qui l'empêchait de concevoir à loisir un nouveau chef-d'œuvre.

La plupart des biographes lui attribuent la *Continuation des causes secrètes de la Révolution du 9 thermidor*, par Vilate, ex-juré du Tribunal révolutionnaire. Cet ouvrage ne rappelle en rien le style de Laclos, et la plupart des faits qui y sont relatés se sont passés pendant sa détention. Il contient une satire violente des terroristes et des théories socialistes de Babeuf, à laquelle Laclos se serait certainement associé. Sous ce titre : *Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés*, sont racontés les rapports mystiques de Robespierre avec la vieille Catherine Théot et le chartreux dom Gerle. Laclos passant pour avoir tenu la plume de Robespierre, on a pu penser qu'il

1. A. G. Dossier Laclos. Cf. *Dict.* de Jal.

avait pénétré dans son intimité et c'est ainsi sans doute que cet écrit lui fut attribué.

Dans les papiers de Laclos conservés à la Bibliothèque nationale, se trouve un compte-rendu du *Voyage de la Pérouse autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril 1790 par M. L. A. Millet-Moreau, général de brigade du corps du génie, ex-constituant*[1]. Ce manuscrit est daté de l'an VI. Il est suivi de plusieurs pages d'observations sur les femmes de tous les pays du monde, qui semblent extraites de l'ouvrage précédemment analysé, et dont nous avons déjà fait mention. Laclos, en recueillant ces renseignements, pensait peut-être à donner de nouvelles bases à son traité inachevé sur l'*Education des femmes* ; peut-être aussi ne cherchait-il qu'à satisfaire sa curiosité scientifique sur un sujet qui le passionnait toujours.

Dans les papiers de Laclos, l'on trouve encore un important manuscrit intitulé *De la guerre et de la Paix*[2], qui fut écrit et probablement publié dans les premiers mois de 1795, au début des négociations de la paix de Bâle. Il nous renseigne d'une manière fort intéressante sur les idées de ce conspirateur, qui venait à grand peine d'échapper à la guillotine et de réfléchir quinze mois en prison sur les risques de la politique.

Avec Robespierre, dont la dictature a sombré après la victoire de Fleurus, avec les terroristes, qui lui succèdent, avec les hommes de fructidor, qui perpétueront par tous les moyens la lutte avec l'Europe, Laclos croit la paix plus dangereuse que la guerre pour la République ; il se déclare « tourmenté de cette

1. B. N. Ms. fr. 12.846,

2. *Ibid.*

idée ». Les puissances coalisées contre la République, après avoir vainement tenté d'empêcher par la guerre son établissement, tenteront, d'après lui, de la renverser par la paix. Dans cette coalition redoutable, Laclos ne comprend pas seulement les nations étrangères en lutte avec la France, mais aussi « la foule » plus ou moins grande des malveillants qui habitent » encore le sol de la République : cette véritable » puissance, non moins forte, non moins active, peut- » être non moins dangereuse qu'aucune autre, portant à la fois l'étendard de la révolte dans la Ven- » dée et le drapeau du patriotisme dans Paris, » fanatisant le peuple des campagnes par la religion, » et celui des grandes communes par l'athéisme, là » prêchant le royalisme et toutes ses distinctions op- » pressives, ici l'égalité absolue et toutes ses chi- » mères désorganisatrices, tour à tour fauteur du » despotisme et de l'anarchie, tous deux en effet » également favorables à l'unique but qu'elle se » propose, la continuation ou même, s'il est permis » de parler ainsi, le perfectionnement des abus. »

Ce sont ces ennemis intérieurs qui ont été les provocateurs et les agents de l'étranger. Sans doute, ils arguent des excès de la Révolution. La philosophie, qui, depuis un siècle, répandait en France les idées de la liberté et d'égalité, ne lui promettait, dans le calme de sa méditation, qu'une révolution régénératrice des vertus et du bonheur du peuple. Mais la philosophie est impuissante par elle-même à réaliser ses desseins. « C'est aux passions qu'appartiennent ces » grandes entreprises. » La philosophie sème les germes, les passions les fécondent. Seules, elles peuvent « calculer sans effroi les malheurs inévitables » qui doivent précéder la félicité qu'elles envisagent. » Ainsi s'expliquent « cette foule d'événements impré-

» vus, qui, si souvent, ont fait rétrograder la Révo-
» lution, au moment où elle semblait toucher à son
» terme, et que les imaginations faibles et supersti-
» tieuses auraient pu prendre pour les jeux cruels
» d'un génie capricieux et malfaisant ».

L'ancien régime avait rendu la Révolution néces-saire. « Le mauvais état de nos finances et l'inquié-
» tude qui s'ensuivait, tant sur la dette publique que
» sur la progression effrayante des impôts, l'abus
» scandaleux de la faveur et de l'intrigue, qui ne
» laissait parvenir aux places que des gens ineptes ou
» mal famés, une immoralité profonde que la Cour
» ne prenait plus même le soin de cacher, au dedans
» des opérations de finance désastreuses, au dehors
» des traités de commerce humiliants et désavanta-
» geux, toute considération politique perdue chez l'é-
» tranger, une police intérieure tantôt faible, tantôt
» tyrannique et toujours inquisitoriale, tous ces maux
» et toutes ces fautes avaient rendu presque una-
» nime le désir d'une révolution. »

Chacun la désirait, mais personne n'en prévoyait la marche. Tout le monde s'entendait pour déplacer le pouvoir, bien peu voulaient le remettre à sa véritable place, *en le rendant au peuple*. Voilà l'essence même de la Révolution, voilà ce qui la distingue de toutes les autres et la rend la seule « juste et raisonnable ». Ses ennemis ne sont pas seulement, comme on l'a prétendu, l'aristocratie religieuse et nobiliaire, dont les vaines imprécations sont demeurées impuissantes et qui, même en Vendée, n'a pu soulever « qu'un
« ramas obscur d'agents subalternes soudoyés et gui-
» dés par une puissance ennemie et tout prêts à de-
» venir capitaines de voleurs, dès qu'ils ne pourront
» plus être chefs de révoltés ». Non, les vrais ennemis de la Révolution, ce sont tous les gens qui vivent

d'abus, depuis les empereurs et les rois jusqu'aux derniers sbires de Robespierre, tous ceux qui craignent les conséquences d'institutions sages, assises sur la souveraineté populaire : à l'extérieur, l'effet irrésistible de cet exemple chez les autres peuples; à l'intérieur, la cessation des injustices, des faveurs et des spoliations. Entre la Révolution et les puissances coalisées contre elle, c'est un combat à mort. Or, toutes ces puissances ont un égal intérêt à une paix générale, « sous la réserve tacitement convenue » entre elles de recommencer la guerre dans un » court délai, qu'on peut évaluer à trois ou quatre » années ».

Voici comment Laclos, reprenant les idées qu'il avait déjà développées à la tribune des Jacobins, établit cette démonstration. La France fait la guerre sur ses capitaux, tant en hommes qu'en argent; les puissances étrangères n'ont fait qu'outrepasser plus ou moins leurs revenus ordinaires. Celles-ci ne possèdent que des armées de métier, que rien n'exalte, ni ne refroidit. Les Français combattent pour leur propriété, leur liberté, leur vie. L'intérêt personnel s'unit à la valeur française, pour transformer nos soldats en héros. Les ressources particulières à un gouvernement révolutionnaire et la centralisation de tous les pouvoirs dans une Convention nationale achèvent d'établir leur invincible supériorité. Supposons une paix de trois ou quatre années et la guerre recommençant à nouveau. Les puissances étrangères, guéries de leur épuisement passager, auront réparé leurs finances et recruté leurs armées. La France n'aura pu cicatriser encore « les plaies profondes faites » par le robespierrisme ». Elle n'aura plus les avantages d'un gouvernement révolutionnaire ; ses immenses capitaux auront pris une autre destination ; l'en-

thousiasme guerrier aura disparu ; « c'est alors, c'est
» dans ces circonstances orageuses, que les intrigants
» et les fripons, relevant la tête au bruit de nos mal-
» heurs, et se ralliant de nouveau aux puissances
» coalisées, tenteront avec plus de confiance que
» jamais d'égarer une partie du peuple, encore trop
» peu instruit, de la dégoûter de la liberté, en la lui
» montrant comme une suite de privations et de maux,
» et réussiront peut-être, sinon à renverser la répu-
» blique, du moins à y causer de nouveaux troubles
» et à éloigner pour une longue suite d'années en-
» core l'état de puissance, de splendeur et de félicité
» que la France doit naturellement attendre de sa
» révolution ».

Est-ce à dire que Laclos se refuse à toute négociation en vue de la paix ? Non, mais il veut que les négociateurs ne traitent qu'en considération de la guerre, à laquelle l'épuisement de nos adversaires mettra seul un terme. La France est une grande place dans un territoire ennemi ; les fortifications militaires, d'où dépend sa sécurité, sont tracées sur la carte. Ce sont les limites mêmes que la nature impose à sa prospérité économique : le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, complétés par les deux mers. Dans ces limites, nous aurons toujours sur l'ennemi l'avantage d'une campagne. A cette condition, Laclos consent à une paix générale sur le continent. Quant à l'Angleterre, « nous avons bien d'autres intérêts à
» démêler. Nos limites vis-à-vis d'elle sont à régler
» sur toutes les mers et dans toutes les colonies, et
» je ne vois ni dignité, ni prospérité pour la France
» tant qu'elle laissera l'Angleterre, *que la nature a*
» *placée pour être tout au plus une puissance de*
» *second ordre*, être la dominatrice des mers et y
» exercer envers toutes les puissances un despotisme

» avilissant et ruineux ». Il ne faut pas cesser de la combattre « vigoureusement ».

Ainsi parlait l'ancien diplomate, qui, naguère à Londres, s'efforçait, avant Talleyrand, de conclure une alliance avec l'Angleterre, prêchait à son pays la modération et caressait des rêves de paix perpétuelle, emportés par un grand orage, dont il sortait meurtri et content. Cet ex-général, sans argent et sans place, qui vient à peine d'échapper à la mort, ne saurait être comparé aux pourris du Directoire, aux terroristes repus, qui veulent la guerre, toujours la guerre, pour écarter l'armée qu'ils craignent et perpétuer l'ère des rapines, dont ils profitent. Comme Barthélemy, comme Carnot, il veut donner au pays ses limites naturelles et « restreindre nos projets d'a- » grandissement à ce qui est nécessaire pour porter » au maximum la sûreté de notre pays [1]. » Les passions qui l'animent ne sont pas intéressées, mais nationales. Il veut affermir les conquêtes de la Révolution par celles de nos armées. Les conditions qu'il pose aux négociations de paix sur le continent sont à peu près celles, qui furent consacrées par les traités de Bâle, de Campo-Formio et de Lunéville.

Avec l'Angleterre, la France, d'après lui, compte comme ennemis redoutables l'Autriche, qu'il faut abattre par tous les moyens, et la maison de Bourbon, « qu'il ne faut pas confondre avec les États qu'elle gouverne ». La Russie est trop éloignée pour nous nuire ; il suffit de lui retirer, au profit de la Suède, du Danemark et des États-Unis, notre clientèle commerciale et de soutenir contre elle la Turquie, notre fidèle alliée. Il faut prendre à la Sardaigne son île, la Savoie et le comté de Nice, et la fortifier

1. Carnot. *Mémoires*, I. 476.

ensuite contre l'Autriche et les Bourbons, en lui donnant le Milanais, la Toscane, Mantoue, Parme et Plaisance. L'Espagne est particulièrement utile à nos relations commerciales. Il faut lui présenter à la fois « la foudre et l'olivier », nous fortifier de sa marine contre l'Angleterre, régler à sa convenance le sort des Bourbons, qui sont encore en France, et obtenir la libre importation de ses chevaux et de ses moutons. « Je ne crains pas de dire que je crois que nous » gagnerions beaucoup à troquer cette importation » contre l'exportation des Bourbons. » Il est nécessaire de nous réconcilier avec la Prusse, en lui garantissant un équivalent supérieur à ce que notre sûreté nous oblige à lui prendre : équivalent, qu'on pourrait trouver avantageusement dans le Hanovre. La partie des trois électorats, située au delà du Rhin, servirait de même de compensation à la Hollande, pour la dédommager de la cession du pays en deçà du Waal, et à la Suisse, qui nous laisserait occuper Bâle militairement. Ces arrangements, en nous garantissant la frontière du Rhin, nous donneraient une ceinture d'États libres et amis. La France y trouverait « gloire, santé et » prospérité, tous avantages qu'elle a droit d'attendre » de sa mémorable révolution. » Tel est ce mémoire, où Laclos, avec sa fermeté de pensée, sa logique et sa divination habituelles, semblait prévoir la plupart des événements qui suivirent, moins la dictature militaire, ses excès et ses catastrophes.

A la fin de 1795, l'ex-général, à force de démarches et de pétitions, obtint enfin une place, qui lui permit de vivre à l'aise, tout en ménageant sa santé. Il fut nommé par le Directoire secrétaire-général des hypothèques. En même temps, son frère obtint le consulat d'Alep et partit pour le Levant, où l'attendaient de nouvelles aventures. Pendant les

années IV, V, VI et VII, c'est-à-dire jusqu'au 18 brumaire, l'Almanach national montre que Laclos conserva, sans interruption, les nouvelles fonctions, où sa fortune changeante l'avait placé. Il prit une part importante à la réforme de son administration. « Telle était, dit son ami, le docteur Pariset, l'heu- » reuse facilité de son esprit, que ce genre de tra- « vail, tout nouveau pour lui, parut néanmoins lui » être familier[1]. » Après le 18 fructidor, le personnel de la régie de l'enregistrement, dont dépendaient les hypothèques, fut en partie renouvelé. Le directeur Natoux, les employés Gillot et Setot furent frappés. Laclos échappa à cette épuration. Sans doute il ne dut son maintien qu'à son habileté, car, pour les survivants de la Convention, l'ancien agent de Philippe-Égalité demeurait toujours un suspect[2].

La légende orléaniste, qui avait servi d'arme de guerre à tous les partis, était encore plus vivante que jamais. Le duc d'Orléans, après avoir résidé en Suisse, était parti pour les États-Unis, où l'avaient rejoint ses deux frères, mis en liberté. Laclos n'avait jamais eu de rapports avec lui. Le futur roi des Français avait-il alors un parti ? « Aucun fait, écrit » M. Aulard, aucun texte ne permettent de le » dire[3]. » Cependant les partisans de Louis XVIII n'avaient pas moins peur de lui que les anciens jacobins. Le comte de Puisaye dénonçait ses intrigues, tandis qu'on racontait au Café Foy que les membres du Corps législatif dînaient trop souvent chez la

1. Pariset, *Notice sur Laclos*, 1803.

2. Les archives du Ministère des finances ayant été brûlées lors de l'incendie de la Commune, il n'est pas possible d'avoir plus de détails sur cette partie de la carrière de Laclos, qui paraît avoir été très honorable, et même brillante.

3. Aulard. *Hist. politique*, p. 641.

duchesse d'Orléans et que les orléanistes envahissaient toutes les places. On affirmait couramment que le duc était en France, tantôt à Rennes, tantôt à Paris, que son agent l'ex-constituant Voidel allait être nommé ministre de la police. *Le Thé* attribuait tous les crimes à « ce parti toujours renaissant. » Jean de Bry dénonçait la faction du haut de la tribune des Cinq-Cents, et la proclamation du 19 fructidor, faisant écho aux anciens débats de la Convention, menaçait de mort « ceux qui rappelleraient d'Orléans ». Mme de Genlis, qui ne sut jamais se taire, écrivit de Hambourg, où elle vivait assez méprisée, à son ancien élève, une lettre qui fit grand bruit, pour l'engager à ne pas écouter le parti qui voulait l'élever au trône. Les rapports de police donnaient Sieyès et Servan comme orléanistes. Les journaux les citaient comme membres de la faction avec Barras, Tallien, Talleyrand et naturellement Laclos. « Cet homme dangereux existe », écrivait Barruel-Beauvert ; « mais où est-il ? que fait-il ? » Nommant les premiers auteurs de la Révolution, il citait « le » pendable auteur des *Liaisons dangereuses*. » Les *Nouvelles politiques* montraient Laclos organisant des clubs avec Sieyès. *Le Thé* donnait le tableau des emplois dans la future monarchie orléaniste : Bonaparte, grand connétable ; Sieyès, primat de Gaules ; Laclos, ambassadeur à Saint-Pétersbourg. *L'Europe* prétendait que Laclos avait refusé le Ministère de la justice, n'espérant pas égaler Merlin en scélératesse, mais qu'il se flattait de devenir le premier ministre de d'Orléans. « En attendant, gens de bien, ralliez-» vous, serrez-vous :

Leo rugiens circuit quærens quem devort. [1]

1. Cf. Aulard. *Paris pendant la réaction thermidorienne* et les

Pendant ce temps, Laclos vivait assez mal d'une place obscure. Il cherchait toujours, comme en 93, des occasions de se justifier; il aurait adressé à Rewbell un mémoire sur la faction d'Orléans[1]. Mais son renom de conspirateur orléaniste lui collait à la peau, comme une tunique de Nessus. Le silence était encore sa meilleure sauvegarde. Plus tard, écrivant à sa femme, il fait allusion à la « disgrâce », où le tenait le gouvernement du Directoire.

Pourtant, ces cinq années furent vraisemblablement parmi les plus heureuses de son existence. Il vivait en travailleur, en philosophe et en bourgeois ; il adorait sans entraves sa femme et ses enfants ; sa santé se rétablissait ; après tant de malheurs et de tourments, son ambition s'était endormie dans une heureuse médiocrité. Le poète spirituel, le brillant et galant causeur des salons d'autrefois se contentait de quelques amitiés sûres et dévouées. Le malheur des temps, le fâcheux renom, que sa politique et son roman laissaient toujours planer sur son caractère, l'obligeaient à restreindre ses relations à un petit cercle d'intimes. Il avait conservé au général Servan « un inaltérable attachement ». Le vaillant ministre du 10 août, échappé comme Laclos à la Terreur, se faisait oublier, comme lui, dans des emplois modestes. Il fut question sous le Consulat d'en faire de nouveau un Ministre de la guerre. Il avait entrepris quelques affaires financières, et y était aussi malheureux qu'en politique. Laclos, après s'y être associé quelque

journaux du temps.— « Le public regrette, » dit une note de police, » que le duc d'Orléans n'ait pu être roi après Varennes et la déchéance » de Louis XVI ; c'était l'avis de Mirabeau ».

1. Léonce Pingaud. *Le comte d'Antraigues*, p. 212.

peu, recommandait à sa femme de n'y pas mettre un écu de plus. Le banquier Perrégaux, qui mourut sénateur et comte de l'Empire, gérait la petite fortune et possédait la confiance du ménage. Alquier, dont l'amitié avait été si précieuse au jour des suprêmes dangers, était au premier rang de leurs intimes. Ministre en Bavière, futur ambassadeur et baron, l'ancien conventionnel était, sans peine, heureux et insouciant. « Je l'ai toujours beaucoup aimé, écri-» vait Laclos, et même assez pour regretter qu'une » certaine légèreté de caractère s'opposât à ce qu'on » pût le considérer comme un véritable ami, mais » ce sera toujours une agréable connaissance. » Il disait encore que ce serait un bonheur pour lui qu'on le fît sénateur, « car il n'aurait rien à faire, » fonction qu'il préfère à toutes les autres. » Mais il lui reconnaissait une pénétration supérieure; après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il déclarait qu'il aurait voulu voir Alquier à la police, car seul il eût été en état de démêler tous les fils du complot. Avec Alquier, d'Aboville, inspecteur général de l'artillerie, Lacombe Saint-Michel, Clarke, son ancien compagnon de Londres, ces deux derniers généraux, Talleyrand, qu'il avait connu au Palais-Royal, maintenant Ministre des relations extérieures, Monge, qui avait apprécié ses boulets creux, restaient plutôt ses protecteurs que ses amis. Le vieux Montalembert vivait toujours; après avoir figuré, à côté de Clarke et de d'Arçon, dans le cabinet topographique de Carnot, il achevait l'impression de son grand ouvrage sur la fortification perpendiculaire et y absorbait les restes de sa fortune. Candidat à l'Institut, il s'était retiré devant Bonaparte. Laclos était aussi resté lié avec sa femme, à laquelle il adressait jadis des vers si galants. Montalembert venait d'ail-

leurs de divorcer d'avec elle, à quatre-vingts ans, pour épouser Rose Cadet, sœur du chimiste de ce nom, qui n'en comptait pas vingt, et dont il eut une fille. Mme de La Pérouse, dont le mari venait de se perdre dans des mers lointaines, une Mme Pourrat, dont Laclos vante souvent les rares qualités de l'esprit et du cœur, un jeune et obscur étudiant, Etienne Pariset, qui devait s'illustrer plus tard comme médecin et comme littérateur, étaient aussi des habitués du petit logis du Faubourg-Poissonnière. Il suffisait d'y pénétrer, pour estimer à leur valeur les sentiments et les mœurs du célèbre auteur des *Liaisons dangereuses*. L'intimité le vengeait des outrages, qu'il avait subis, et c'était la seule réparation qu'il ambitionna désormais. « Quel » homme, dit le docteur Pariset, fut jamais meil- » leur fils, meilleur père, meilleur époux ? Quel » cœur fut jamais plus accessible à la pitié ? » Laclos se montrait à ses amis, tel qu'il était au fond du cœur, sensible et bon. Il avait perdu le masque satirique, qu'il avait autrefois porté dans le monde ; on ne lui trouvait plus, comme Dumont naguère chez Mirabeau, des airs de conspirateur. Pieyre, l'ancien professeur des enfants d'Orléans, qui avait connu Laclos au Palais-Royal et aux Jacobins, le retrouva, en 1798, dans des maisons « où les opinions libérales » étaient en crédit et les bonnes mœurs en honneur ». Il y était l'objet de la considération générale. Un concert unanime et distingué vantait son caractère, ses vertus, et l'on recueillait alors de la bouche de ce Saint-Preux, dont toute la sensibilité s'était autrefois tournée en colère, « une foule de ces traits où le » cœur se montre à découvert et que l'esprit ne peut » jamais parfaitement imiter ».

Laclos, qui observait dans sa prison le calme d'un

stoïcien et dont la tranquillité ne s'était jamais démentie pendant tant d'orages, n'était pas homme à regretter sa vie, ni à déplorer vainement des fautes ou des erreurs inévitables. Il gardait le silence sur tout ce passé encore vivant, et, devenu philosophe, regardait, sans colère, accéder aux honneurs et jouir de la considération publique des hommes, dont il connaissait, et pour cause, l'intime corruption. « Ne » rougis pas d'être pauvre », écrivait-il à son fils aîné ; « c'est un malheur dont tout le monde ne peut pas » aujourd'hui se vanter en France. » Les puissants du nouveau régime devaient réserver des observations bien précieuses à l'auteur des *Liaisons dangereuses*, mais l'ancien secrétaire du duc d'Orléans se retranchait dans un dédain muet. Il n'avait (et nous ne saurions trop le déplorer) ni le goût, ni le loisir d'écrire ses mémoires. Cet ambitieux était un modeste ; il aimait la lutte, mais non pas le bruit. Tout en s'avouant l'échec de ses projets, il se sentait fort de l'importance de son rôle et se reposait sur le sérieux de ses intentions. Il ne fut tenté qu'une seule fois de rompre le silence, quand parut, à la fin de 1800, la correspondance échangée entre Montmorin et le duc d'Orléans, pendant le séjour de celui-ci à Londres. Il signala ce recueil à sa femme pour en certifier l'authenticité et la pria de le faire connaître à Feydel, son ancien collaborateur au *Journal des Amis de la Constitution*. « S'il en » juge comme moi, ce recueil peut fournir un « excellent article sur le degré de confiance que » mérite l'opinion publique, et sur la différence qu'il » faut faire entre les matériaux d'histoire et les mé» moires du temps. » Ne l'accusait-on pas alors de se vendre aux Anglais pour leur livrer la France ? En terminant sa lettre, il s'excuse de son bavardage

« sur une chose, qui ne l'occupait plus depuis long-» temps. Le temps amène toujours la vérité; c'est » dommage qu'il ne l'amène pas toujours à temps! »

Aux approches de la vieillesse, après la boue du Directoire comme après le sang de la Convention, après tant d'épreuves et de désillusions, l'ancien jacobin avait gardé toute l'ardeur de sa foi révolutionnaire. Ni le malheur, ni l'injustice n'avaient ébranlé sa confiance en l'avenir, ni affaibli en son cœur le pur enthousiasme de 89 et de 92. « Les » orages de la Révolution, écrivait-il, que je ne pré-» tends pas justifier, ne m'ont ni dégoûté de ses théo-» ries, ni ébranlé sur les heureux résultats que j'en » prévois pour la France et à la longue pour l'huma-» nité tout entière. » Ce disciple de Rousseau conservait au fond du cœur une incroyable fraîcheur d'optimisme. Comme aux plus beaux temps de l'ancien régime, il croyait toujours au triomphe des lumières et à l'avènement de la raison. Tant il est vrai que son fameux livre n'avait été que l'explosion de sa vive sensibilité! D'après lui, les ennemis de la Révolution seraient bientôt accablés de ses bienfaits. « Tout dé-» poserait du bonheur public. » Faisant, non sans fierté, un retour sur lui-même, « les premiers fonda-» teurs de la liberté, assurait-il, seront à jamais, je » ne m'abaisserai pas à dire justifiés, mais honorés et » bénis. » Ce politique ardent et ingénieux, qui imagina l'orléanisme et sembla prévoir la révolution de 1830, restait ce qu'il avait été, un révolutionnaire du juste milieu. Comme toute la France, il était donc mûr pour applaudir Bonaparte [1].

1. Laclos écrit à sa femme, de Grenoble, le 3 thermidor an VIII; « Le *Journal des hommes libres* a été excellent surtout sur le 14 juil-» let, contre le collège de Navarre et aussi contre les cinq ou six dé-» terrés, qui se qualifient d'Académie française. »

Ses sentiments pendant le Consulat ne sont qu'un nouveau témoignage du sentiment public. Il ne se lasse pas de les exprimer dans ses lettres à sa femme. « Il ne fallait pas moins qu'un 18 brumaire », et il est heureux de devoir son salut « à la même cause » que toute la France. » Le nouveau régime est, dit-il, l'accomplissement de tous ses vœux ; il inaugure la plus brillante époque de l'histoire de tous les siècles. Bonaparte est un « prodige dans l'art de con- » duire les hommes ; puisse-t-il toujours les bien » juger ? » Sa conduite politique le met dans le « ravissement » ; sur les champs de bataille, il évalue sa présence à 30.000 hommes de troupes fraîches. Il gronde sa femme de n'avoir pas fait le voyage de Fontainebleau à Paris pour voir l'arrivée de « l'immortel » général. » « C'est une triste économie que celle du » plaisir... Tu étais digne d'aller l'admirer de plus » près. » Il s'indigne de « l'horrible attentat qui a » pensé nous enlever Bonaparte... Il vaudrait cent » fois mieux mourir que d'éprouver un tel malheur. » Bref, Bonaparte est son héros et celui de sa femme ; il doit être à jamais « l'amour de tous les Français » et l'objet de leur admiration. De fait, toute la France en est « folle, sauf un petit nombre d'incorrigibles, dont » une partie est bien méprisable et l'autre bien » odieuse. » La politique n'existe plus pour notre ancien conspirateur. Il dort « sur l'une et l'autre oreille, » plein de confiance dans la fortune et le génie de » Bonaparte. »

Mais Laclos ne s'était pas borné à acclamer et à porter de ses vœux le restaurateur de la Révolution. Dès l'arrivée à Paris du prestigieux général, son flair exercé l'avait averti et son subtil génie s'était réveillé. Il était écrit que l'auteur « infernal » des *Liaisons dangereuses* jouerait son rôle, dans l'ombre, dans

toutes les grandes journées révolutionnaires, jusqu'à la dernière, et que n'étant jamais en scène, on le trouverait toujours dans la coulisse. Des indices certains nous permettent de croire qu'il a pris une part secrète au coup d'Etat final, qui rétablit l'ordre en France, comme, dix ans auparavant, il avait silencieusement machiné les premiers mouvements populaires qui préludèrent à l'anarchie générale. C'est d'abord un passage d'une lettre de Mme de Laclos écrite à l'Empereur après la mort de son mari : « *Après avoir employé ses talents » à écrire,* Votre Majesté lui a donné de l'emploi » dans les armées... » Quinze mois après le 18 brumaire, Laclos écrira de Milan à sa femme : « Berthier, » qui ne me connait que par les rapports qu'il m'a » vu avoir avec Bonaparte.... » Berthier, arrivé d'Egypte avec Bonaparte, et qui fut nommé ministre de la guerre après le coup d'Etat, prit la part la plus active et la plus immédiate à ses préparatifs et à son exécution. Laclos écrit encore qu'il parlera de son frère au Premier Consul, s'il en trouve l'occasion : il l'avait donc connu personnellement et d'assez près, sans l'avoir jamais approché militairement. Enfin nous allons voir qu'il recevra au lendemain même du 18 brumaire, et encore après, des marques décisives de sa faveur particulière. Il est probable que le secrétaire général des hypothèques se trouvait dans la foule des officieux, des intrigants et des faiseurs de tout étage, qui assiégèrent la maison de la rue Chantereine, dès l'arrivée de Bonaparte à Paris (24 vendémiaire, 16 octobre). Son passé militaire devait lui faciliter un accès près de Bonaparte, qui aimait les artilleurs; son rôle politique piqua la curiosité du futur dictateur, qui interrogeait Rœderer et Volney sur la faction d'Orléans. Laclos avait encore de nombreuses liaisons, possédait de plus nombreux

secrets; son expérience et sa souplesse étaient incomparables. Journaliste, il offrit sa plume et dut contribuer heureusement à la littérature du coup d'Etat.

Pour un homme de sa trempe, l'occasion était belle, même à 58 ans, de profiter de ce nouveau sourire de la fortune. Laclos souffrait dans sa tendresse, dans son orgueil intime, de la gène où se débattait sa famille et du renom douteux que sa politique et son roman faisaient, en somme, planer sur elle. Il lui fallait un emploi plus brillant, pour répandre chez les siens un peu de confort, élever dignement ses enfants, pour procurer à cette femme tant aimée, si jeune encore, qui parle de « son impérissable santé », les plaisirs d'un âge dont il n'avait plus les ardeurs, et ce dernier bienfait des vieux époux, la considération, qui devait rouvrir aux siens les premiers rangs de la société. Sans doute, il eût obtenu sans peine du Premier Consul une place administrative plus en vue, que celle où il végétait depuis cinq années, et qui eût assuré à sa vieillesse l'aisance et quelque éclat. Mais sous la cendre des anciennes années et des illusions mortes, l'ambition couvait encore dans ce cœur, qu'elle avait si longtemps possédé. Il était militaire dans l'âme et la gloire militaire était celle qu'il avait toujours rêvée. A l'heure où la justice distributive s'installait enfin au gouvernement, au moment où le Premier Consul faisait appel à tous les concours et replaçait chaque homme à son rang, ne serait-il dans ses mains puissantes qu'un secrétaire docile ou un libelliste à gages? Quand la Révolution, dont il avait été un des premiers ouvriers, s'épanouissait enfin sur le monde, assisterait-il indifférent et l'âme aussi froide que la figure à sa magnifique éclosion ? La guerre

actuelle lui paraissait « partie intégrante » de la Révolution. Bonaparte allait inaugurer « la plus » brillante époque de l'histoire de tous les siècles ». Laclos l'avoue : il ne peut se résoudre à être « annulé » entièrement et à ne concourir en rien à cet » accomplissement de tous ses vœux. » C'était la guerre à présent qui donnait l'éclat prestigieux, les fortunes subites, les gloires impérissables. Laclos voyait à la tête des armées ses cadets de l'ancien régime ; les autres étaient des soldats de fortune, dont beaucoup n'avaient pas trente ans. Dans ces temps épiques, l'auteur des *Liaisons dangereuses* avait plutôt l'âge d'un grenadier que celui d'un général ; n'importe cet ambitieux incorrigible demande à rentrer dans le rang.

Au commencement de vendémiaire, il avait fait près de Dubois-Crancé, Ministre de la Guerre, une démarche pressante, avec l'appui d'Alquier et de Lacombe Saint-Michel. Un arrêté de ce mois le nomma général de brigade dans la ligne et l'admit au traitement de réforme de son grade. Ce n'était qu'un premier pas. Un mois après le coup d'Etat, le 5 décembre, il adresse à la fois une nouvelle demande au Ministre Berthier et une pétition au Premier Consul. Il rappelle ses services de l'Ancien Régime, les événements de 92, ses travaux techniques, son emprisonnement. Depuis cinq années, sa santé s'est rétablie. Il réclame un poste actif et sa réintégration dans l'artillerie. S'il a différé sa demande jusqu'à ce jour, c'est, d'après lui, qu'il attendait que le Comité d'Artillerie ait été à même de faire connaître au Ministre le résultat de la dernière expérience faite à Vincennes, sur sa proposition. Laclos, depuis sa prison, n'a pas en effet cessé de travailler aux « boulets creux ». Il est vrai que

pendant ce temps, Fabre, devenu général, rivalisait avec lui. La dernière expérience a été concluante. Trente coups ont été lancés au polygone de Vincennes contre une batterie terrassée, avec des pièces de 12 et de 16. Neuf l'atteignirent. La commission d'expérience a reconnu qu'ils l'auraient mise dans l'impossibilité de tirer et proclame le nouvel essai avantageux, dans la défense des places et même dans l'attaque. Laclos triomphait, mais Fabre protesta. « C'est à Meudon », écrivit-il au premier Inspecteur Général d'Aboville, « pendant les années III et IV » que j'ai pu réussir à perfectionner le tir de ce » mobile au point où il est maintenant, qui est tel » que son usage est aussi facile que celui du boulet » plein, qu'il parcourt une aussi grande ampli- » tude.... Vous savez, général, combien ces recher- » ches m'ont coûté de peines, de dangers et d'acci- » dents et qu'elles me laissent une infirmité incu- » rable, suite d'une maladie que j'y ai prise [1]. »

Les bureaux prirent parti pour Fabre et quand la demande de Laclos leur parvint, ils lui furent nettement défavorables. Dans un rapport au Ministre, daté du 24 décembre, le directeur d'artillerie Andréossy rappelait les conditions invariables, qui n'avaient pas cessé de régir l'état des officiers d'artillerie, et grâce auxquelles l'intégrité de ce corps d'élite s'était maintenu pendant toute la période révolutionnaire. D'après lui, en bénéficiant d'une exception regrettable, Laclos ne pouvait rentrer dans l'artillerie qu'avec le grade de capitaine, qu'il y avait ; encore porterait-il préjudice aux officiers de ce grade sur lesquels il viendrait prendre rang, malgré leur constante activité aux armes. Berthier, en reli-

1. Mahon. *op. cit.*

sant ce rapport, effaça d'un coup de crayon les mots « ses travaux et découvertes relatifs à l'artillerie », qui s'appliquaient à Laclos, et les remplaça par celui d' « essais ». Il se rappelait d'avoir vu Laclos à Châlons en 1792 et faisait alors partie de l'entourage suspect du maréchal Luckner, que dénonçait le Commissaire du pouvoir exécutif.

C'est alors que par une violation formelle des traditions et des règlements d'un corps, auquel il avait appartenu, par un passe-droit véritable, le Premier Consul nomma Laclos général dans l'artillerie, le 16 janvier 1800, pour prendre rang du 22 septembre 1792. Bonaparte n'oubliait pas les services rendus et distinguait les mérites. Il employa Barère à faire des pamphlets, en particulier contre les orléanistes, Mme de Genlis à le renseigner sur l'étiquette, mais il fit de l'auteur des *Liaisons dangereuses*, un chef militaire. Le 27 février, Laclos demanda un poste actif. Il fut désigné pour l'armée du Rhin. Les bureaux de l'artillerie ne lui pardonnèrent pas la faveur exceptionnelle dont il avait bénéficiée. Berthier, Andréossy, Gassendi le poursuivirent de leur malveillance. Ils refusèrent constamment à cet intrus un emploi « au dedans du corps », c'est-à-dire une inspection ou un arrondissement, qui l'eussent mis, après la paix, à l'abri de la réforme[1].

1. A. G. Dossier Laclos.

CHAPITRE XVI

LA VIEILLESSE D'UN AMBITIEUX[1]

A l'armée du Rhin. — Laclos a perdu l'habitude du cheval. — Grande estime d'Eblé. — A Grenoble. — En Italie avec Brune et Marmont. — Affection de Marmont pour « le célèbre Laclos ». — Il lui confie le commandement de sa Réserve. — Le baptême du feu à soixante ans. — Lassitude et désir du foyer. — L'envoi du camée. — L'avis d'un Evêque sur les *Liaisons dangereuses*. — Le *de Senectute* de Laclos. — Il n'a aimé ni l'Italie, ni les Italiennes. — Sa rencontre avec Stendhal. — Retour à Paris. — Au Comité d'Artillerie. — L'affût Laclos. — Le fils de Laclos. — On le nomme à Saint-Domingue. — Il part pour Tarente.

L'armée du Rhin, commandée par Moreau, avait mission de repousser les Autrichiens sur le Danube, tandis que Bonaparte lui-même franchirait les Alpes, pour courir au secours de Masséna. Tout semblait présager une courte campagne. Au milieu d'avril, Laclos s'achemine en poste, par Meaux et Epernay, vers Strasbourg. Il passe sous la maison

1. Les biographes ont cité, les uns après les autres, à propos de Laclos, l'ouvrage anonyme suivant : *Biographische Nachrichten von Laclos franzœsischen Artillerie-général*. Francfort-s.-l'Oder, 1804. in-8. Cet ouvrage, s'il a existé, est actuellement introuvable en France et en Allemagne.

qu'il habitait en 1761, comme lieutenant, dîne avec le Général et Madame Baraguey d'Hilliers et va voir jouer M[lle] Contat dans le *Vieux Célibataire* : c'est une ancienne connaissance; il soupe avec elle, en reçoit mille compliments et devise du temps passé. Des officiers généraux le recherchent. « On je me » trompe fort, écrit-il à sa femme, ou quelque » considération est attachée à mon nom. »

Le 24 avril, Eblé, qui commande l'artillerie de l'armée, lui envoie ses ordres. « Le corps de réserve » étant le seul, qui n'ait pas de commandant de son » artillerie, je vous désigne pour remplir cet emploi. » Le corps est présentement à Bâle ; son parc est » sous Huningue [1]. » Cette réserve était la force principale des quatre unités, qui composaient l'armée. On l'appelait « corps de Moreau » ; le général en chef la commandait en personne. L'autorité de Laclos ne s'étendait pas seulement aux troupes actives, mais aux places et aux dépôts, d'où il fallait expédier en hâte les munitions et le matériel nécessaires aux troupes d'opération. Le nouveau général de l'artillerie de réserve achète trois chevaux à des juifs de Strasbourg et, le 1[er] mai, il a passé le Rhin avec toute l'armée, escorté de son ordonnance Tilleman, « exact » et soigneux », d'un postillon et d'un cuisinier « bien seigneur pour être honnête ».

Laclos n'avait jamais fait la guerre. Si, vingt ans avant, pareille fortune lui fut échue, quelle ardeur l'eût transporté ! Les vœux de sa jeunesse sont enfin couronnés, mais, par une dérision du sort, c'est alors qu'il est impuissant à en jouir. A présent, des rhumatismes paralysent ses membres ; il prend froid la nuit sur les grandes routes ; de terribles rhumes

1. A. G. Armée du Rhin.

aveuglent ses yeux et brisent sa poitrine ; son grand corps maigre s'est affaibli et raidi avec l'âge. Il souffre d'hémorrhoïdes et a perdu l'habitude du cheval. De ses trois montures, deux, à la vérité, sont fort paisibles. Mais il a beau s'exercer, dès que les mouvements sont vifs, il perd la selle et même les étriers. Après un mois d'efforts, le pauvre homme avoue « que » ce n'est pas fameux ». Il se redresse dans son uniforme, devant les troupes ; il est décidé à aller jusqu'au bout de ses forces physiques. Elles défaillent, et il se résigne à faire l'étape presque toujours en voiture.

Dans cette armée républicaine, que conduit Moreau, l'énergie et la simplicité sont à l'ordre du jour. Pas de dorures, pas de panaches, pas de proclamations pompeuses, mais une discipline étroite et silencieuse, une familiarité brutale, un endurcissement orgueilleux à la souffrance, un patriotisme exalté et presque farouche. Moreau jalouse Bonaparte et déteste « la » faction italique ». Eblé, qui commande l'artillerie, est le type accompli de ces rudes soldats, impitoyables dans le service et prêchant d'exemple, jaloux de leur autorité et pestant sans cesse contre les bureaux. Il surveille d'un œil méfiant le nouvel arrivant, un intrigant louche, introduit dans l'arme malgré les règlements ; ce littérateur ne lui promet rien qui vaille. Mais le général Laclos n'a pas oublié son métier. « Je me sens au courant, écrit-il, comme » si je n'avais pas interrompu. » Il prend à cœur de se montrer vigilant, pratique, artilleur expert. A force d'énergie, il y réussit. Une affaire de cent chevaux, qui ne sont pas rentrés à leur corps d'origine, le

1. Arrivé à l'étape, il ne trouvait pas de lits assez longs pour lui.

brouille avec Lariboisière, directeur-général des parcs. Eblé intervient, d'un ton bourru, pour régler l'incident [1]. Mais Laclos l'a conquis; il a trouvé en lui un auxiliaire précieux et sur qui l'on peut compter. Moreau partage l'opinion d'Eblé. De son côté, Laclos se loue de « l'honnêteté » de ses chefs ; il est « enchanté » de Moreau, d'Eblé et des officiers sous ses ordres. A la tête de la réserve d'artillerie, il descend le Rhin, en fort bon ordre, par Neu-Brisach et Schaffouse, où il rencontre le général Leclerc, le beau-frère et l'espion de Bonaparte ; à Babenhausen, il habite la chambre de Souvaroff, « qu'on dit être » une espèce de fol ». L'armée marche à grande allure, sans jamais rester deux jours au même cantonnement. Les Autrichiens de Kray sont refoulés sur Ulm, après des combats insignifiants. La victoire, si propice à nos armes, semble fuir devant le vieux Laclos, qui ne se défend pas d'en rêver comme à vingt ans. Hélas, ce n'est ici qu'une simple « amusette », qui débarrasse l'armée d'Italie de 80.000 adversaires. Le 6 juin, à Meningen, on annonce enfin que Moreau va monter à cheval. Trois jours après, Laclos apprend de Paris que sa destination est changée; il est nommé commandant en second de l'équipage de siège de l'armée de réserve, qui se forme à Grenoble et va se trouver sous les ordres immédiats de son ami et protecteur, Lacombe Saint-Michel. Son changement est dû sans doute à Marmont, qu'il connaît et qui le croit utile aux sièges. Néanmoins il regrette l'armée de Moreau. Quant à Eblé, furieux quand on lui prend de bons officiers, surtout pour les donner à l'armée d'Italie, il laisse éclater sa mauvaise humeur. Il adresse à Laclos une lettre de

1. A. G. Armée du Rhin.

compliments de la part de Moreau et ne lui ménage pas les éloges ; dans une telle bouche, ils ont du prix : « Votre expérience et vos lumières, dit-il, auraient » doublé l'activité que je suis susceptible d'employer » et le service y aurait infiniment gagné..; on vous » pleure. » Eblé n'aurait voulu que lui et Laclos pour commander l'artillerie de l'armée du Rhin.

Par Wurzach, Zurich, sous des pluies continuelles et dans une mer de boue, par Berne, où il rend visite au ministre Reinhard et se promène sous des arcades, qui lui rappellent celles du Palais-Égalité, par Lausanne et Genève, Laclos regagne la France et arrive à Grenoble, le 26 juin. Il y apprend la bataille de Marengo, qui semble décider de toute la campagne[1]. La mission de l'armée du Rhin, où le rôle de l'artillerie a été si brillant, paraît maintenant inutile et cependant Laclos, jouant de malheur, la quitte, quelques mois avant la grande victoire d'Hohenlinden. Il s'établit donc comme général, triste et déjà lassé, dans cette brillante garnison, où il avait gagné ses galons de capitaine et vécu les années les plus heureuses de sa jeunesse tourmentée. L'aubergiste, chez lequel il tomba, était son traitant de jadis ; il lui devait sa fortune ; leur rencontre fut « une scène fort touchante ».

C'est à Grenoble, que poète frondeur et quelque peu libertin, amoureux volage, brillant causeur, il endormait par l'observation intense, méthodique, vengeresse, sa fièvre d'ambition. Après tant d'orages malencontreux, de frénésies impuissantes et de vains espoirs, quelle douceur ou quelle amertume trouva-t-il à revoir la place Grenette ? Ici, tous les souvenirs

1. Laclos envoya une cotisation de 24 francs à la souscription pour le monument de Desaix, V. le *Moniteur* du 20 thermidor an VIII.

parlaient à son esprit; plus d'un devait se glisser jusqu'à son cœur. En écrivant à sa femme, il se montra sur ce dernier point plus sobre que de raison : celle-ci s'en aperçut et ne manqua point de le taquiner. Il se récria qu'elle se moquait de son vieux mari, en feignant de le prendre pour un galantin. Il assura qu'il n'avait laissé à Grenoble aucune véritable affection, mais seulement d'aimables connaissances, qui sont toutes « la fine fleur de l'aristocratie ». Pour le moment, elles sont à la campagne et il ne va pas courir après. De vrai, tout ce passé était bien mort pour lui. L'expérience, autant que l'âge, l'avaient dégoûté des aventures sentimentales, aussi bien que politiques; c'est pour sa femme et ses enfants qu'il réserve depuis longtemps tous les élans de son cœur. Il ne cesse de les porter en lui. Il a pour les voir « les yeux de l'âme, qui valent mieux que les longues-» vues de Gonichon ». A Grenoble même, il ne rencontre pas un enfant suivant sa mère, sans une forte et douce émotion. Il maudit ce cruel état de l'absence, où, comme dit Rousseau, « on ne vit que par le passé, » le présent n'existe pas encore ». Il traverse la Suisse en aveugle, replié sur son regret. Cependant la route de Lausanne à Genève lui fait lever la tête et l'éblouit par son idéale beauté. « C'est le roman de Julie mis » en paysage, écrit-il à sa femme ; tout y rappelle » les souvenirs de cet ouvrage délicieux. Combien » je t'ai désirée dans ma voiture ! Est-ce donc que » jamais nous ne ferons ensemble un voyage en » Suisse ? »

Que nous voilà loin de la gloire ! Le général Laclos n'y rêve plus qu'à la dérobée, comme un amoureux éconduit. Qu'on lui donne encore un siège à faire, où il puisse employer ses boulets creux, et qu'une prompte et honorable paix le ramène à sa femme et

à ses enfants. Certes, il ne redoute pas la guerre. On parle de l'envoyer en Hollande, et il est prêt à tout. Il irait même en Égypte. Après avoir satisfait à l'activité de Moreau, il n'en craint aucune autre. Mais il aime, ma foi, mieux se reposer à Grenoble que de courir les brûlantes campagnes d'Italie. Qu'on lui donne comme il y a droit, un emploi stable « au dedans » de son corps » et il se tiendra pour le plus fortuné des mortels. Dans cette vue, il écrit à Marmont, à Lauriston « son ancien camarade », à Clarke.

Le 11 août, l'ordre arrive enfin de passer en Italie avec tous les hommes, les chevaux et le matériel sous les ordres de La Martillère. Lacombe Saint-Michel, qui trouve son commandement insuffisant, n'entend pas de cette oreille. « Il ne se laisse pas » facilement jeter des pelletées de terre sur la » figure » et court à Paris réclamer au Premier Consul. A Lyon, il rencontre Brune, nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, qui arrange les choses et emmène avec lui l'équipage de siège et ses deux commandants. Laclos, raidi dans le sentiment du devoir, accepte avec une résignation virile cette nouvelle fortune. Il croit la paix proche ; si les hostilités reprennent, il remplira vaillamment sa tâche ; ses fonctions lui conviennent ; ses chefs l'estiment ; sa santé se soutient. Il cite en exemple le général La Martillère, auquel, en 1792, il confia le commandement de l'artillerie de l'armée des Pyrénées ; maintenant il a soixante-neuf ans ; il ne peut plus monter à cheval et, depuis dix ans, il supporte, sans se plaindre, les fatigues de la guerre. Le 29 août, l'équipage de siège s'apprête à franchir les Alpes ; quinze jours après, Laclos entre à Turin.

Marmont remplaça La Martillère au commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie. Ce fut une

bonne fortune pour Laclos. Ce général de vingt-sept ans, tout bouillant d'ardeur, avide de gloire et désireux de faire grand, même après Bonaparte, s'éprit du vétéran plein d'expérience, qui donnait modestement l'exemple de toutes les vertus militaires. Il goûta surtout dans l'auteur des *Liaisons dangereuses* la haute culture et l'urbanité de l'ancien régime, qu'on ne rencontrait que rarement aux armées. Il l'appelle, dans ses mémoires, « le célèbre Laclos ». Celui-ci malgré ses maigres ressources, apportait dans son commandement un peu du faste d'autrefois. Il donnait, à Grenoble, un dîner d'apparât « de dix-huit » personnes seulement, mais très élégant ». En Italie, il se croit tenu d'avoir table ouverte pour ses officiers ; tous les soirs, son dîner comprend dix ou douze couverts. Il avait gardé les anciennes manières et restait un causeur charmant ; même il s'était acheté une perruque, « par coquetterie ». Marmont très fier de sa naissance, instruit, poli, recherchait comme Bonaparte les survivants des salons du dernier siècle, qui semblaient perpétuer, parmi leurs rudes compagnons, les nobles traditions d'autrefois ; il méprisait Davout, brutal et grossier, et Brune, un révolutionnaire endurci. Mme Marmont, qui accompagnait son mari, bien qu'assez fière de son naturel, prodiguait à Laclos les avances et les compliments. Valmont vieilli les retournait fort galamment. Tous deux étaient en coquetterie. Mme Marmont était liée avec Mme Pourrat. Laclos devint l'ami et le commensal habituel de la maison. Marmont, qui l'estimait militairement à sa valeur, l'attacha à son état-major et lui confia le commandement de sa réserve particulière.

Ce corps superbe était composé de 24 pièces, servies par des canonniers à pied, et de 30, servies par des canonniers à cheval. Il marchait sur le front de l'armée

et Marmont comptait se battre à sa tête pour assurer la victoire. Le général Sugny, nommé Inspecteur de l'artillerie de marine, en conservait provisoirement le commandement, jusqu'à son départ, qui était très prochain. Laclos devait lui succéder immédiatement. Cette distinction flatteuse fit une dernière fois tressaillir de joie son cœur ambitieux. « C'est le plus beau » poste d'artillerie de l'armée », écrit-il à sa femme, à laquelle il fait remarquer plaisamment que la réserve de l'artillerie n'est pas l'artillerie de la réserve. Le voilà à la tête de 200 voitures, 1.000 chevaux, 14 à 1.500 hommes, bien en ordre et tout prêts à s'ébranler, quand sonnera la marche. « Je voudrais » bien, » confie tout bas Laclos, « que le général » Sugny fût parti avant la première affaire. »

Hélas! la fortune devait encore tromper ses dernières espérances de gloire. Après avoir attendu trois mois, avec « une scandaleuse envie de faire la guerre », la rupture de l'armistice, la belle armée d'Italie sortit enfin de ses cantonnements pour entrer en campagne. Le quartier général fut établi à Brescia et les Autrichiens repassèrent aussitôt le Mincio. L'entrain des troupes était admirable. Le chef d'État-Major Oudinot, Chasseloup qui commandait le génie, Davout, à la tête de sa cavalerie, Marmont, transportés par les souvenirs de Gênes et de Marengo, se préparaient à une victoire éclatante et rapide. « Nous passerons le car- » naval à Venise ou à Paris, disait Marmont à Laclos, » et plutôt à Paris. » Les hésitations et la timidité de Brune transformèrent cette campagne, qui pouvait être brillante, en une heureuse opération de second ordre, qui dura deux mois. L'armée consuma son ardeur à poursuivre les Autrichiens ; on marchait sans combattre et fort avant dans la nuit. Les soldats mécontents de leur chef disaient qu'on marchait *à*

la brune[1]. En vain Marmont fait de beaux plans et, aidé de Laclos, déploie savamment sa belle réserve au passage du Mincio, de l'Adige et de la Brenta; tantôt Brune, par son inertie, déjoue tous ses calculs, tantôt l'ennemi lui-même lui échappe par la mollesse de sa défense. Il n'y eut d'affaire un peu chaude qu'à Mozenbano, sur le Mincio; ce fut là que le général Laclos reçut à soixante ans le baptême du feu. Les balles saluèrent ironiquement ses cheveux blancs. « Pour mon compte, » écrit-il modestement à sa femme, « quelques coups de canon qui n'ont influé » sur rien ». Cependant un boulet était tombé dans les fontes de sa selle et avait tué son cheval. A la Brenta, ses pièces battirent les rives pendant une demi-heure. Un brillant combat d'avant-garde à Castelfranco termina la campagne. Laclos, suivant toujours Marmont, reprit la route de Milan, qu'il atteignit à la fin de février.

Il y parvint très las, attendant la conclusion définitive de la paix à laquelle, dans le secret de son âme, il aspirait maintenant de toutes ses forces. C'en est fini; il a cessé de prétendre à la gloire, « qu'il a toujours vu placée trop loin de lui pour pouvoir l'atteindre ». Il est simplement satisfait d'avoir justifié aux yeux de tous la bonne opinion, qu'ont de lui quelques amis. Maintenant c'est la paix qu'il aime, la paix qu'il désire; l'impatience le rend « réellement » malheureux », quand il y songe et c'est pourquoi il ne veut penser qu'à son devoir. Au milieu de ces généraux de trente ans, il sent bien que sa carrière est finie, qu'il est usé, qu'en dépit de son énergie, il n'a même plus la santé nécessaire, pour jouer allègrement les seconds rôles. Cependant il se sent encore

1. Cf. *Mémoires de Marmont*, III, p. 25.

plein d'intelligence et de talents. Il croit qu'il rendrait de réels services dans la carrière diplomatique. Certes il ne prétend pas courir la grande ambassade, comme Alquier, qui est nommé à Naples, comme Macdonald, qui va à Copenhague, ou Clarke, auquel on confie les plus importantes missions. Qu'on le nomme ministre, auprès de quelque petit prince, et qu'on l'oublie dans une place de retraite, où personne ne l'envie ; il y vivra, non pas triste, mais tranquille. Certes il n'y fera pas fortune ; « il n'y a guère que » les fripons qui y réussissent ». Mais il est bien « purgé d'ambition » et qu'importe, s'il est heureux entre sa femme et ses enfants. « Si quelquefois, » déclare-t-il, je me surprends à désirer d'être à » même de déployer le talent dont j'ai la conscience, » plus souvent je me répète que l'obscure médiocrité » a aussi ses avantages et ses plaisirs et celui, qui » a su vivre si longtemps impassible au milieu des » injustices, n'ira pas prendre de chagrin parce qu'il » n'a pas ou n'aura pas de faveurs.»

Et, de fait, il est sans faveur ; tout le monde oublie ce triste débris de l'ancien régime. Alquier qui passe à Milan se défie, en bon égoïste, des confidences d'un ami malheureux, lui serre froidement la main et s'esquive. Sa femme lui apprend qu'il n'est pas mis dans la liste des notabilités, où l'on choisira les titulaires des hauts emplois. Il fait taire son amour-propre et relance ses anciennes relations. Il presse sa femme de vaincre sa timidité et d'aller chez Talleyrand, mais celui-ci a trop d'amis pour s'occuper d'une simple connaissance absente. Clarke est oublieux comme les favoris de la fortune. Barthélemy se rappelle-t-il seulement qu'il y a un Laclos dans le monde et qu'il pensa le faire entrer dans la diplomatie ? Servan ne peut rien et Berthier veut ignorer.

Lacombe Saint-Michel va être désigné pour succéder à Marmont. Encore un auquel la fortune aura souri! Mais Laclos ne critique rien; il garde son opinion sans rien dire. Bonaparte est là pour juger. C'est à ce dieu suprême qu'il confie son sort. Ce que fait Bonaparte est bien fait, du moins il est résolu à le trouver tel.

Aussi bien, c'est la dure, l'impérieuse nécessité qui le talonne. Il faut vivre et faire vivre sa famille. S'il a pris du service, c'est pour remplir à la fois son devoir d'officier et de père de famille, élever convenablement ses enfants et procurer à sa femme quelque agrément. Au retour de la campagne, s'il n'obtient pas un emploi fixe dans son corps, il sera mis en réforme et ne touchera plus que 3.000 francs au lieu de 10.000. Dans cette attente cruelle, son cœur se serre et, pour retrouver quelque douceur, il lève amoureusement les yeux vers celle qu'il a « pour femme, pour maîtresse, pour amie, pour tout » enfin. » Au bout de l'étape, poudreux et brisé, il s'attarde bien loin dans la nuit pour écrire à « la chère » amie de son cœur ». Il se ruine en ports de lettres pour « celle qu'il aime encore comme au » premier jour ». Renfermé dans sa chapelle intime, il y trouve une âpre consolation à ses maux. « Je ne vis que de ces sentiments, je les savoure, je » les digère et ils me procurent encore et souvent des » plaisirs bien vifs et bien doux, même à Portolegnano, » où le plaisir doit être bien étonné de se trouver. » C'est son cœur qui provoque, échauffe son imagination et en fait un voyant de l'âme. Comme de la prison de Piepus, il *assiste* d'Italie, aux repas, aux scènes intimes de la famille. Il *voit* constamment le « grand Étienne, la menue Sou- » lange et le gros Charles ». Il adresse à

sa femme les plus tendres baisers de l'amour et de « *l'identité* ». C'est là son seul plaisir, « sa rêverie la » plus agréable ». Des plaines lointaines où il combat, il reste, au logis du Faubourg-Poissonnière, le chef obéi et vigilant. Il gronde doucement sa femme, qu'il traite un peu comme son enfant et qui en semble heureuse, sur sa tristesse, « sa farou- » cherie », sa « déprisation » d'elle-même. « Il y » a de la vapeur, dit-il, dans cette opinion. » Qu'elle quitte ce découragement, qu'elle aille dans la société, au bal de l'Opéra ; qu'elle lise Voltaire, de bons romans, du bon théâtre, l'*Histoire des voyages* par Laharpe ; qu'elle fréquente aussi les spectacles et se fasse inviter aux soirées du Ministre ; les journaux, les visites la distrairont. Notre esprit doit passer du monde à la solitude, comme notre corps du repos au mouvement. L'auteur des *Liaisons* est devenu sermonneur avec l'âge, bien qu'il soit demeuré sceptique. « Quand je n'ai pas les données je ne m'oc- « cupe pas de résoudre le problème. » Il semble s'approprier ce mot qu'il cite, d'un paysan à son confesseur : « Je ne crois ni ne décrois. » Il déclare ailleurs que « Voltaire et Rousseau sont morts sans » savoir leur *ba be bi bo bu* sur beaucoup de choses, » dont ils s'étaient fort occupés. » Le bonheur lui semble le seul but, la résignation le seul remède, mais il ne recherchait plus le bonheur que dans ce qui ennoblit la vie, la satisfaction de la conscience et le don du cœur. Peut-être pensait-il moins solidement dans sa jeunesse? C'est Francklin qu'il propose comme modèle à son fils Étienne. « Francklin, est un des hommes » qui a vécu le plus heureux ; il a fait son bonheur » lui-même et par des moyens, qui sont à la portée de » tout le monde ; enfin il a toujours été sage et ver- » tueux.» Laclos conseille à sa fille Soulange la lec-

ture de l'*Essai sur les mœurs*. Il dirige son éducation du côté des sciences et croit les mathématiques excellentes « pour régulariser et calmer son imagi- » nation un peu trop vive ». L'histoire naturelle est, dans son système d'éducation, « la première de » toutes les études et celle qui convient le mieux aux » enfants.» Quant au gros Charles, il se borne, pour le moment, à lui envoyer des gâteaux, s'intéresse à son alphabet et lui applique ces deux vers du *Devin de village* :

Quant on sait aimer et plaire,
Qu'a-t-on besoin d'autre bien.

Charles a renversé son encrier, écrit sa mère. « Pour avoir voulu devenir trop tôt homme de » lettres, « répond son père, » il n'a fait que perdre son » encre, malheur que bien d'autres ont éprouvé » avant lui. Il ne sait pas que cette encre, qu'il a » versée, aurait suffi peut-être pour assurer l'immor- » talité à tel qui l'eût su bien employer ; mais pour- » vu qu'il sache t'aimer, c'en est assez, dans ce » moment, pour votre bonheur à tous deux et quand » on est heureux, qu'a-t-on besoin de gloire ; le » bonheur est le but, la gloire n'est qu'un moyen ! » C'est en effet par ce moyen que le général Laclos était allé, comme dit Beyle, à la chasse au bonheur.

Il avait conservé toutes les grâces d'un style, dont il dédaignait d'user, sinon pour épancher son cœur. C'est par un mot fleurant encore l'aimable gaîté d'autrefois, que ce vieux mari consolait sa femme « toujours adorable et toujours adorée » d'un commencement d'embonpoint : « De toi, déclarait-il, plus il y en a et mieux c'est. » Voici le charmant billet qu'il écrivait, en lui envoyant son portrait

sous la forme d'un camée, qu'il avait fait faire à Turin par un artiste italien :

» Quoique tu sois peu versée dans les connais-
» sances numismatiques, je présume qu'entre toi et
» tes enfants vous possédez assez votre histoire pour
» reconnaître quel est l'empereur que ce camée re-
» présente. Pour vous mettre tous sur la voie, voici
» pour mon compte ce que j'en sais. Il sut, par des
» moyens doux, l'emporter sur ses nombreux concur-
» rents, quoique peut-être il eût moins de droits
» que quelques-uns d'eux à l'empire que tous dési-
» raient. Il l'a possédé près de dix-huit ans, s'occu-
» pant du bonheur de ses sujets et trouvant le sien
» dans leur tendre affection pour lui et, quoique les
» événements extérieurs lui aient fait éprouver quel-
» ques traverses, il répétait souvent que grâce aux
» sentiments qu'il éprouvait et qu'il inspirait, il se
» trouvait plus heureux que bien d'autres, qu'il
» reconnaissait comme plus puissants que lui. Je
» t'en dirai bien davantage, mais ce serait faire tort
» à ta mémoire. Tu sais cette histoire-là *par cœur*
» et tu l'as apprise à tes enfants. Charles même la
» balbutie déjà... »

Ce fut un jour de fête au Faubourg-Poissonnière que celui où l'on reçut le précieux camée : Soulange pâlit de joie et Charles sauta en criant : Papa ! Mme de Laclos remercia son mari avec les mots de l'amour le plus vif. « Souffres, écrivit-elle, l'expres-
» sion d'un sentiment que tu inspires toujours, que
» le temps et l'âge n'ont pu détruire, que tu forti-
» fies par l'attrait irrésistible de ta bonté, de tes
» vertus et le charme de ton esprit. » Elle couvre le camée « des baisers de l'amour et de la reconnaissance ». Il sera pour elle « le talisman de la vertu ». « Si mon inutilité, dit-elle en finissant, ne

29

» me nuit point dans ton cœur, ne serait-il pas
» absurde que je crusse que des visites et des gri-
» maces dans le monde pourraient te pousser à la
» roue de la fortune? Oh! si tes talents ne peuvent
» la faire tourner, il ne m'appartient pas d'y pré-
» tendre. Je t'abandonne ce soin sans remords... »

A Milan, pour combattre l'ennui, Laclos épuisait la boutique d'un « mauvais petit libraire français »; il se plaisait aux *Mélanges de Mme Necker*, où il trouvait « beaucoup de bon esprit ». Quand parut *Elise Dumesnil* de Mme de Montalembert, il regretta de n'être point à Paris « tranquille, au coin de son feu », pour lui consacrer un article, qu'il aurait signé de son nom. Au fond de l'Italie, il entendait encore parler souvent de son fameux roman. L'évêque de Pavie lui en demanda un exemplaire avec dédicace et fit le plus vif éloge de l'ouvrage et de sa moralité; il le déclarait très utile surtout pour les jeunes femmes. Absorbé par son métier et par ses affections, Laclos ne se sentait plus le courage de faire un livre. « Je suis devenu si bête », écrivait-il plaisamment, « que je n'ai plus la moindre idée. » Il disait encore qu'il sentait beaucoup et pensait peu. Un projet cependant tourmentait encore l'auteur des *Liaisons dangereuses* ; il avait presque pris l'engagement de s'en occuper et rêvait d'y consacrer ses vieux jours. Le motif de l'ouvrage serait de rendre populaire cette vérité *qu'il n'existe de bonheur que dans la famille.* « Assurément je suis en fonds pour
» prouver cela et je ne suis pas embarrassé de savoir
» où je prendrai le sujet de mes tableaux. Mais les
» événements seront difficiles à arranger et la diffi-
» culté presque insurmontable sera d'intéresser sans
» rien de romanesque. Il faudra le style des deux
» premiers volumes des *Confessions* de J.-J. Rous-

» seau et cette idée est décourageante. Mais si je ne » travaille pas pour le public, je travaillerai pour » moi et puis je sais bien encore pour qui. Ce sera » une dette dont au moins j'aurai fait le billet, ne » pouvant pas l'acquitter. » Ainsi parlait, à soixante ans, l'homme qui pénétra jusqu'au fond de la perversité humaine et son *de Senectute* aurait pu être le roman de sa jeunesse.

Les dévots de Stendhal et de Nietzsche, les amateurs d'énergie, les admirateurs béats de la passion, tous ceux qui veulent voir dans les *Liaisons dangereuses* une apologie amorale de la volonté, n'apprennent pas sans quelque émotion que Laclos vieilli parcourut en guerroyant les plaines de l'Italie. Il vécut sur cette terre de sang et de volupté ce Machiavel de l'amour, qui semble avoir deviné de Versailles les dogaresses artificieuses et les nobles bandits de la Renaissance. Hélas! il faut en prendre son parti. Laclos a vu les glaciers, les pins de la Lombardie et son ciel d'un bleu si parfait; il a écouté la divine musique de Cimarosa; il a rencontré les yeux brillants des Milanaises, et il n'a rien vu, rien entendu; il n'a pensé qu'à son devoir militaire, à sa femme et à ses enfants. Il a couché dans les palais superbes et dans les masures pittoresques, et il y a fort mal dormi. Pour lui, la route était longue de Turin à Mantoue et le ciel était peu clément. Grelotter au soleil, étouffer au coin du feu, voilà d'après lui le climat de l'Italie. A quoi bon courir le pays jour et nuit, comme font le général Marmont et sa jeune femme. « Des rues et des maisons », voilà Milan. Son rêve intérieur est plus beau. « Mon imagination, écrit-il, bâtit dix fois par jour » des villes cent fois plus belles que ne peut être » Gènes, et cela sans que je sorte de ma chambre,

» ni ne dénoue les cordons de ma bourse ». Il trouve que l'italien a très peu de bons ouvrages, « à l'exception de quelques poèmes et sonnets », et n'est pas curieux de l'apprendre. C'est une langue de pur agrément ; l'anglais est plus utile. Il écrit en sortant de la *Scala*. « Il n'y a rien de plus mortellement » ennuyeux qu'un opéra-bouffon italien, si ce n'est » peut-être un opéra sérieux, dont nous sommes » menacés pour l'entrée de l'hiver ». La bêtise des paroles enlève encore au charme de la musique. Il accorde seulement que les décorations sont belles et que les ballets ont leur genre d'intérêt. Quant aux Italiennes, voici son opinion : « Elles n'ont, » déclare-t-il, aucune des grâces, qui chez nous « embellissent les mauvaises mœurs. Elles sont plus » libertines que galantes. Voltaire a» dit de l'amour : » étoffe de la nature que l'imagination a brodée. » Les Italiennes font le plus grand usage de » l'étoffe, sans faire aucun cas de la broderie. On » cite ce mot de je ne sais quelle princesse, qui, » lisant dans un roman de chevalerie une lon- » gue conversation entre le héros et sa maîtresse, » s'écria : A quoi bon tous ces discours, puis- » qu'ils sont seuls ! Sûrement cette princesse était » italienne. » Laclos fait encore cette observation fort curieuse que traduire en italien les *Liaisons dangereuses* (comme le voudrait M. Piou, maître d'italien de Soulange) serait une entreprise fort difficile, de l'avis des lettrés italiens eux-mêmes. Que serait en effet un Watteau boursouflé par le Carrache ou lavé par le Guide? Laclos avait l'observation aiguë, la sensibilité profonde, mais l'imagination pauvre. S'il bâtissait en rêve des villes plus belles que Gênes, assurément c'est qu'il avait mal regardé celle-ci et qu'il n'avait de bons yeux que pour lire dans

l'âme humaine. L'exagération italienne blessait son esprit de mesure et son goût exquis des nuances. Ce disciple de Rousseau n'était pas touché par la nature ; ce fils de Racine a fini en pur classique ; ce général n'a vu en Italie que ses canons : c'est un grand scandale.

Dans cette même campagne du Mincio, tandis que le général Laclos se faisait traîner à la tête de la réserve de l'artillerie de Marmont, un sous-lieutenant de dix-huit ans à peine, jeune athlète aux joues roses, aux cheveux noirs et bouclés, caracolait joyeusement, fou de gloire et de soleil, parmi les dragons de Davout. Il était né à Grenoble et s'appelait Henry Beyle. Depuis qu'il avait traversé les Alpes en écuyer aussi maladroit que le vieux Laclos, mais dans quelle exaltation, il se croyait tombé au milieu du paradis terrestre. La *Scala* de Milan lui semblait le plus beau lieu du monde ; il manquait de fondre en larmes en y entrant. La musique de Cimarosa le plongeait dans un attendrissement mélancolique. Il était amoureux de toutes les Italiennes, et principalement de Mme Pietragua, imposante comme une Sibylle, et vrai type de ces grâces naïves et fortes, dont il jouissait « par tous les pores », sous le ciel embrasé de « sa chère Italie ». Le jeune dragon s'efforçait de passer pour un roué ; il se croyait à la fois « un Saint-Preux et un Valmont », mais il était dévoré de timidité, se trouvait méconnu et se résignait à la chasteté de Chérubin. Il n'avait pas encore vu « le plus petit bout du monde », mais il avait « senti » tous les romans possibles : il aimait l'*Héloïse* presqu'autant que le général Laclos et « cherchait des émotions » dans les *Liaisons dangereuses*. Mme de Tourvel lui était une occasion d'adorer la nature et de

maudire les prêtres. Il commençait de s'analyser aussi finement et nourrissait bourgeoisement en son cœur presque autant de vanité que Valmont. Vingt ans après, il écrivit *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme*.

Or, il advint sur cette terre d'Italie, à Milan, que le sous-lieutenant Beyle fut présenté au général Laclos, « dans la loge de l'Etat-Major, à la Scala », où l'un s'exaltait, tandis que l'autre bâillait, en écoutant la musique de Cimarosa. La conversation s'engagea entre ce jeune homme et ce vieillard, deux des plus grands observateurs de l'âme française, de celle d'hier et de celle d'aujourd'hui. Beyle « fit sa cour à Laclos, à cause des *Liaisons dangereuses* » et Laclos, apprenant qu'il était de Grenoble, « *s'attendrit* ». Le souvenir de cette rencontre restera cher à ceux qui voient dans Valmont et dans Julien Sorel les deux aspects définitifs des frénésies françaises [1].

Que si l'on compare ces deux hommes tels qu'ils se virent, dans le costume de l'action, tout l'avantage est pour Laclos. Beyle n'avait de l'énergie que les apparences mensongères : un physique puissant, des plaisanteries de corps de garde, une certaine intrépidité, qu'il prouva notamment au combat de Castelfranco. Mais il avait les nerfs délicats d'une femme, une sensualité raffinée, n'aimait pas son métier et trouvait ses camarades « bêtes, insolents, hâbleurs et criards » [2]. Le sang-

1. Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, pp. 62 et 250. — Cf. le *Journal*. Dans *l'Amour* p. 264, Stendhal écrit en note à propos des mœurs au temps de Louis XV : *Il faut avoir entendu parler l'aimable général Laclos*.

2. Voici en quels termes il parle des « héros grossiers » de l'Empire : « La postérité ne saura jamais la grossièreté et la bêtise de

froid, l'audace, la volonté ardente et réfléchie, tels étaient les traits dominants du technicien pâle, aux épaules étroites, qu'était Laclos. Jusqu'à sa mort, il donnera l'exemple du devoir militaire silencieusement accompli. « Julien Sorel, c'est moi », disait Beyle, en plaisantant ; mais il n'était pas plus Julien que Laclos n'était Valmont. La route de l'ambition lui était trop rude et il était plus sincère en s'intitulant « observateur du cœur humain » ; en politique, il n'eut que des mots ; dans les lettres même, où il pensa briller, et encore en amour, il ne fut qu'un curieux passionné. Laclos désirait mieux que de briller : il voulait le pouvoir et aspirait à commander ; à la connaissance des hommes, il joignait le sens des réalités ; conspirateur, il eut des imaginations pratiques ; son seul livre est le pamphlet d'un ambitieux. Beyle aima l'énergie, Laclos fut énergique. De tempéraments si différents, ils étaient également doués pour l'analyse morale. Laclos, avec un coup d'œil incomparable, a pénétré plus profondément les passions de l'amour. Beyle, qui brisa le moule classique, sut jouir d'un plus grand nombre d'idées et goûter plus de nuances de la beauté.

Le sous-lieutenant Beyle et le général Laclos attendirent la conclusion définitive de la paix de Lunéville, l'un en courant joyeusement à travers la Lombardie, où il souhaitait de vivre et de mourir ; l'autre, en comptant les jours, à Milan, auprès du général Marmont. Le 23 février, Laclos eut du moins le grand bonheur d'être réuni à son frère « le bon Choder », sur le sort duquel il était depuis longtemps

» ces gens-là hors de leur champ de bataille, et, même sur le champ » de bataille, ils ne cherchaient qu'à se faire égratigner pour un » galon. » *Vie de Henri Brulard,* p. 188.

fort inquiet. Le Consul d'Alep, avait été fait prisonnier par les Anglais en 1799, après que Bonaparte eut quitté l'Égypte ; il subit mille vicissitudes, parvint à s'échapper et à gagner Messine, d'où un bateau italien le transporta à Livourne. Le commissaire français, Belleville l'y reçut avec le « respect dû au malheur »[1]. Malgré ses longues souffrances, son frère le retrouva très bien portant. Ils dînèrent ensemble chez Marmont et Choder repartit huit jours après pour Paris. Laclos était toujours incertain de son sort. « Quant » à nous, écrit-il, soldats de la République, personne » ne sait encore ce que nous deviendrons. » Les uns vont à Naples avec Murat ; les autres occuperont les républiques cisalpine et ligurienne ; le reste partira sans doute, par la Hongrie, pour Constantinople et l'Égypte. Grâce à Marmont, Laclos fut désigné pour rejoindre la France. Mais il attendit deux longs mois encore avant d'entendre sonner l'heure désirée du retour. Le 20 avril, il montait enfin avec le général et Mme Marmont dans une voiture, qui brûla les postes. Sa figure, disait Mme Marmont, s'épanouissait à chaque étape et sa figure, assure-t-il lui-même, était bien l'image de son cœur. Encore a-t-elle deux ou trois dents de moins, tandis que son cœur est resté le même. « Je ne lui remarque pas encore une seule ride. » Au Mont-Cenis, il quitta les Marmont. Le 7 avril, ce tendre époux, ce père modèle était au milieu des siens et, pendant près de trois mois, on le laissa goûter, avec un repos bien gagné, les joies les plus douces à son cœur.

Il était toujours *hors cadres*, c'est-à-dire à la disposition du ministre. Cependant il fut nommé, pour

1. A. E. Dossier Choderlos.

l'an X, membre du Comité d'artillerie, qui travaillait depuis 1798, à la réfection du matériel et dont la présidence venait d'être confiée à Marmont. C'est en cette qualité qu'il fut, le 27 avril, envoyé à La Rochelle en mission temporaire, pour y examiner l'état du matériel, des magasins et des troupes d'artillerie et pour renseigner le ministre sur les établissements de cette direction, où il avait été employé plusieurs années. Dès le 4 août, Laclos demanda son rappel, ainsi que celui du chef de bataillon Menoir et des autres officiers qui l'accompagnaient. « Tout officier d'artillerie, écrit-il, ou même un « sergent intelligent suffit pour ce qu'il reste à faire. » Le 19 août, il est rappelé à Paris et, le 21 septembre, il signe, pour la première fois, au registre des délibérations du Comité d'artillerie. Cet inventeur infatigable rapportait de La Rochelle un ancien projet d'affût de côte, dont il ordonna de construire un modèle réduit à l'arsenal, pour le transporter à Paris. Devant le Comité, il en fit aussitôt la description et plaida chaleureusement son idée.

Cet affût, monté sur un châssis, était destiné aux canons de côte de 24. Laclos reconnaît que c'est moins un truc nouveau, qu'un composé de l'affût de côte de Gribeauval et de l'affût à aiguille inventé par Montalembert. Sa construction est peu coûteuse. Il permet d'augmenter dans le rapport de 2 à 3 le nombre des pièces situées sur un espace déterminé. Son principal avantage, d'après l'inventeur, est une augmentation de portée. « Un des usages les plus » fréquents de l'affût de côte est de protéger le cabo- » tage contre les corsaires ou autres légers bâtiments » ennemis ; or, tout le monde sait que ces sortes de » bâtiments cessent leurs poursuites dès qu'ils se

» trouvent dans le feu d'une batterie de 36 ou de
» 24, parce que leur échantillon trop faible ne leur
» permet pas de courir le risque de recevoir des
» boulets d'un calibre aussi fort. L'affût proposé fait
» donc cesser la poursuite dans un espace de 1,600
» toises, au lieu de 800 à 1,200. » L'avis du Comité fut favorable ; à La Fère, à Strasbourg, à Douai furent ordonnées des expériences sur l'affût Laclos.

Pendant l'année 1802, Laclos prit une part active aux travaux du Comité, qui élabora « le système d'artillerie de l'an XI. » Avec d'Aboville, Eblé, la Martillère, Andréossy, Gassendi, Songis, et sous la présidence de Marmont, il fournit un travail considérable. Le 22 frimaire, il fait adopter des observations sur l'administration de l'artillerie ; puis le mode d'avancement le préoccupe ; il communique à ses collègues ses réflexions successives sur ce sujet. Il observe que le projet de règlement sur l'instruction des différents corps de l'arme doit être basé sur le programme rédigé pour l'école d'application. Il vote pour que les élèves de cette école sortent avec le grade de lieutenant en second ; la motion déplait à Eblé, fidèle aux principes de 1793, et qui veut que tout officier ait servi deux ans au moins comme soldat et sous-officier. Laclos n'oublie pas d'ailleurs son projet d'affût et le soutient activement devant la Commission nommée pour l'examiner[1].

Il avait alors soixante-deux ans et l'on voit qu'il avait gardé, avec toute la vigueur de son esprit, l'intelligence particulière de son métier, qu'il aimait passionnément. La crainte seule d'être mis en réforme et de voir ses ressources diminuer lui avait fait désirer en Italie de passer dans la carrière diplo-

1. Mahon. *op. cit.*

matique, pour y finir sa vie. Peut-être en avait-il conservé l'espoir quand il y fit, grâce à la protection de Talleyrand, entrer son fils Étienne, d'abord élève à Fontainebleau, au pensionnat de l'École Centrale, chez M. de Billy, maintenant attaché à la Légation de France, près du citoyen La Rochefoucauld, ministre plénipotentiaire de la République française, auprès de S. A. S. l'Électeur de Saxe. Ce jeune homme, âgé de dix-huit ans, ne montrait pas grand goût pour l'étude, ni pour le labeur solennel des chancelleries. Il manquait même des notions les plus élémentaires. Le général Laclos ayant été s'enquérir de son fils près du ministre, M. de Talleyrand lui montra une lettre du citoyen La Rochefoucauld, expédiée par son jeune attaché, et dit d'un ton scandalisé : « Comment est-il possible qu'un fils de M. de » Laclos mette l'orthographe comme une cuisinière. » Ces lettres sont vues par cinq ou six personnes et le premier Consul peut les lire. Le reste passerait, mais cette malheureuse orthographe ! Il y a pis. Étienne fait des dettes et il ne peut les payer. Ce n'est pas d'un homme d'honneur, lui écrit son père. Tu ne sais pas, lui dit sa mère, jusqu'à quel point ta dépense nous réduit. Cependant le général s'enquiert paternellement si ces dettes ne seraient pas dues à « des chagrins intérieurs ». Que le jeune homme en ce cas n'hésite pas à les lui confier. Pouvait-il en effet mieux s'adresser ! Qu'il s'exerce assidument à la langue allemande et qu'il s'efforce de surmonter la gène qu'il éprouve dans le grand monde, où l'on acquiert tant d'expérience, malgré le vide apparent des conversations ;

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Mais Étienne était une mauvaise tête qui n'avait

d'yeux à Dresde que pour les soldats saxons, frères des nôtres, et il se sauvait de la chancellerie pour admirer leurs manœuvres. Il ne demande qu'un livre et ce sont les *Liaisons dangereuses*. Il voulait courir les champs de bataille et les aventures, comme son père et son oncle Duperré. Avec la protection de Marmont, il entre à l'École Militaire à la fin de 1803, et est promu sous-lieutenant de dragons, six mois après. Dès lors il chevauche joyeusement à travers l'Europe, fait toutes les campagnes de 1804 à 1812, à Boulogne, en Prusse, en Autriche, en Pologne, en Espagne et en Portugal, assiste à la plupart des grandes batailles. C'est « un excellent officier, qui a parfaite- « ment bien fait la guerre », disent ses notes. Le 18 mars 1814, il est tué d'un coup de feu à l'affaire de Bac-en-Berry, dans l'état-major du duc de Raguse, qui, en souvenir de son père, l'avait pris pour aide de camp. Ce brave soldat était le digne fils d'un soldat [1].

Soldat! l'auteur des *Liaisons dangereuses* devait le demeurer jusqu'à la mort. Avec le printemps de 1803, l'aurore de la paix semble se lever sur la France. Le grand drame révolutionnaire va peut-être se terminer par une apothéose incomparable de gloire, d'ordre et de justice. Comme Laclos eût désiré, dans une France aussi belle, vivre ses dernières années en citoyen sage, goûtant le calme du foyer, heureux d'avoir fait le bonheur des siens et d'avoir contribué à celui de son pays. « La paix, écrivait- » il à sa femme, nous réunira pour la vie. » Il croit que le traité d'Amiens va fermer le temple de Janus. « Nos victoires, seront pacifiques, tandis que » nos défaites éterniseraient la guerre. » Illusions

1. A. G. Dossier d'Etienne de Laclos.

de la vieillesse, qui voit tout finir avec elle ! L'histoire et la vie ne cessent de courir comme un torrent tumultueux. Tout comme les recrues imberbes, ce vétéran blanchi est saisi dans l'engrenage napoléonien. Jusqu'à la mort, il faut marcher, il faut souffrir pour la gloire du maître ; d'autres du moins seront à l'honneur, les vieux comme lui ne sont plus bons qu'à la peine. Le 31 octobre 1802, six mois après son retour d'Italie, il reçoit du ministre l'ordre suivant :

« Vous partirez, citoyen général, aussitôt la réception de cette lettre pour vous rendre en poste à » Brest, où vous vous embarquerez sur l'escadre de » l'amiral Villaret-Joyeuse, pour prendre le commandement de l'artillerie de l'armée de St-Domingue. »

On envoie là-bas, sous le soleil tropical, contre les nègres insurgés, toutes les mauvaises têtes de l'armée, les soldats républicains de Moreau, les officiers frondeurs, les politiciens suspects, qui déjà portent ombrage à César. Les bureaux de l'artillerie ont désigné Laclos. Sans doute, celui-ci se démène ; il fait agir Marmont, car deux jours après, Gassendi annule l'ordre donné et nomme à sa place le général Savournin [1].

Quand le Comité d'artillerie a terminé ses travaux, Laclos, qui n'a pu obtenir une inspection ou un arrondissement, sollicite une place aux armées pour éviter la réforme, et le pays où on l'envoie ne vaut guère mieux que Saint-Domingue. La guerre menaçait de recommencer avec l'Angleterre. Bonaparte décida la formation d'un corps d'observation, qui se réunirait à Ancône, sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, pour occuper le royaume de Naples et

1. A. G. Dossier Laclos.

surveiller les îles Ioniennes. Le quartier général fut fixé à Tarente. Laclos fut nommé commandant de l'artillerie de la nouvelle armée, qui prit le nom d'armée de Naples. Ainsi, au début de l'été, il lui faut courir jusqu'au fond de la presqu'île, vers des plages brûlantes et marécageuses, ravagées par la fièvre, bien plus redoutable que les canons ennemis. Peut-être cet homme, qui portait en silence tant de secrets, avait-il des ennemis cachés toujours intéressés à le faire disparaître, comme jadis les conventionnels avaient fait disparaître Philippe-Égalité. Il obéit sans murmurer[1].

1. Peu de temps auparavant, Laclos écrivait de Milan à sa femme cette phrase, qui semble être la devise de sa vie diverse et malchanceuse : « Tu vois que je suis prédestiné à faire souvent de la » besogne sous le nom des autres. »

CHAPITRE XVII

LA MORT DU GÉNÉRAL LACLOS

Il est malade à Milan. — Souffrances d'Ancône à Tarente. — Il cherche sa maison sur un plan de Paris. — Désarroi de l'armée de Naples. — Paul-Louis Courier. — Le zèle et l'énergie de Laclos. — Vaincu par la maladie. — La petite Mme Lespagnol. — Lettre à Alquier. — Stoïcisme. — Lettre à Marmont. — Lettre à Bonaparte. — La mort. — Le fort Laclos. — La faveur de Bonaparte. — Lettre de Mme de Laclos. — La famille de Laclos et les *Liaisons dangereuses*. — Conclusion.

Le 2 mai 1803, le général Laclos quitta une dernière fois Paris et sa famille et commença de monter le cruel calvaire au bout duquel la mort l'attendait. Sa femme restait seule avec Soulange et « le gros Charles », maintenant élève à Sainte-Barbe. Etienne était à Dresde et « le bon Choder », nommé Consul général à Smyrne, avait déjà rejoint son poste[1]. Il était entendu que si la paix continuait, Mme de Laclos partirait pour l'Italie avec sa fille, dès que son mari lui aurait trouvé une installation confortable. Cet espoir devait être le viatique du vieux Laclos et le

1. En 1807, malade, miné par le climat, il obtint un congé, erra dans les îles Ioniennes pour échapper à la flotte anglaise, tomba aux mains des Albanais d'Ali-Tébélen, qui le maltraitèrent et le dépouillèrent, parvint à toucher Otrante et mourut à Rome, le 8 octobre 1808. A Smyrne, il reçut Chateaubriand, qui se loua de son accueil.

soutenir jusqu'au bout de sa sombre agonie. Le 5 mai, de Briare, part son premier billet : « Si tu » savais, écrit-il à sa femme, de combien de façons » je t'ai déjà fait arriver en Italie. » Il se reprenait à remplacer la réalité par l'illusion. Le 12 mai, il a passé les Alpes ; il dîne à Verceil chez Menou, l'ancien ami du duc d'Orléans, devenu en Egypte Abdallah-Menou, maintenant Gouverneur du Piémont, avec un traitement de deux cent mille francs. Menou, qui est fastueux dans ses goûts, possède un appartement plus beau que celui de Bonaparte, la livrée du gouvernement, des tabourets au salon et à table comme chez Bonaparte, et un dîner meilleur que celui de Bonaparte. Laclos rencontre aussi le général Dupont, toujours simple et qu'il croit toujours son ami. A Milan, il rend visite à Murat, commandant en chef de l'armée d'Italie. Mais déjà le voyage l'a brisé. Une fièvre éruptive le saisit, qu'il soigne avec des bains et des boissons rafraîchissantes. Il doit refuser tous les dîners. Il promet à sa femme, à ses enfants de veiller à sa santé, mais son courage défaille, sa résignation l'abandonne, et ce lamentable aveu lui échappe, à la fin d'une lettre à sa femme : « Je ne vois plus ce que j'écris et tu » en devines bien la raison. » La fièvre s'arrête à Rimini. Il cause à Pezzaro avec l'évêque « de la » Révolution, des *Liaisons dangereuses* et de M. de » Vaudreuil ». Il habite des palais somptueux et incommodes, balayés deux ou trois fois l'an et meublés comme au temps de sa jeunesse. « Voilà » jusqu'ici, déclare-t-il, tout l'agrément que je » reconnais à un voyage d'Italie ». Les auberges sont détestables ; les villes, petites et vilaines et les routes mauvaises. Tous ses compagnons, qui vont affronter la maladie, souhaitent la guerre. Ils se

sentent entourés de la haine des habitants, mal dissimulée par la politesse obséquieuse des autorités. Pour lui, il est bien plus boulevard Poissonnière que dans aucun endroit d'Italie. Il voudrait savoir les plus petits détails de la vie de famille. A Lanciani, il trouve chez son hôte un plan de Paris, se le fait apporter, cherche bien vite l'endroit aimé. « Je suis resté près d'un demi quart d'heure à considérer le petit espace compris entre le boulevard » et la rue Bergère. » Hélas, après Ancône, il n'y a plus de poste militaire ; plus de lettres des siens ; dans quel tourment le voilà plongé ! Les voitures d'artillerie dévalent d'Ancône à Tarente par des chemins épouvantables. La chaleur est torride. Le général Laclos, cahoté dans sa voiture, se félicite chaque jour d'être au moins le seul à souffrir et de n'avoir pas aventuré sa femme dans ce pays de torture. La « terreur » qu'il aurait de les voir malades elle ou sa fille, détruirait tout le bonheur de leur présence. Pour comble de malheur, lui qui n'est parti que pour augmenter ses maigres ressources, il les voit fondre dans cette dure campagne. Ses appointements ne lui suffiraient pas et, dans le désordre de l'intendance, ils ne lui sont même pas payés. Bien qu'il n'ait donné un verre d'eau à personne, sa mission lui coûte déjà 8.000 francs de son argent. Enfin le 14 juillet, après trois mois de terribles fatigues, il arrive à Tarente et on comprend qu'il la juge « une assez vilaine ville dans un assez » vilain pays ». Un grand bonheur l'y attend, et ce sera le dernier : deux lettres de sa femme, une de Soulange et une de Charles, qui lui sont parvenues par les soins d'Alquier, heureux et paisible ambassadeur à Naples.

A peine a-t-il le temps de souffler qu'une tâche

plus dure encore va lui être réservée. L'artillerie de l'armée de Naples est dans un complet désarroi. Elle se compose de deux « divisions » à cinq pièces de 6 et d'un obusier ; le parc possède, outre les mêmes quantités, quatre pièces de 12 et deux obusiers ; enfin dix canons de 12 ont été trouvés à Bari et à Malfetta. Mais le roi de Naples refuse d'acquitter la solde et les hommes ne sont pas payés ; il n'y a pas de cartouches pour les fusils ; le parc est sans personnel ; les batteries de côte ne sont pas servies. Enfin l'état sanitaire déplorable. « Nos robustes sol-» dats du train, écrit le chef de brigade Deyssautier, » payent beaucoup plus chèrement que les autres le » tribut au climat. Une grande moitié de nos com-» pagnies *sont* en convalescence ou dans les hôpi-» taux ; elles *ont* cruellement fatigué durant nos » trente-deux jours de route et de chaleur dans les » sables de l'Adriatique, dans les gorges et sur les » hautes montagnes de la Romagne et de la Pouille ». Cependant la rupture de la paix avec l'Angleterre, la présence des Russes dans les îles Ioniennes obligent à reconnaître la côte, à la fortifier, à l'armer sans perdre un moment [1].

Evoquant sur cette terre lointaine, devant les flots bleus de l'Adriatique, où Tarente se mire toute blanche au grand soleil, l'ombre mystérieuse de l'auteur des *Liaisons*, « on aimerait à savoir, » écrit M. Paul Bourget [2], « quelles idées promenait sur ce » rocher de Tarente cet observateur désenchanté » dès ses trente ans, et qui, ayant repris du service » sous Bonaparte, disposait des batteries sur ce fort » dont je vois les tours en ce moment dresser leur

1. A. G. Dossier Laclos. — Archives de l'armée de Naples.

2. *Sensations d'Italie*, p. 294.

» masse dans le soir qui tombe... » Pensait-il, en effet, à ces tyrans grecs à l'âme voluptueuse et dure, comme celle des grands seigneurs de Versailles, qui, deux mille ans auparavant, avaient fait de la molle Tarente la ville des plaisirs pervers et des jouissances cruelles? Quelques mois après, un autre artilleur, égaré dans ces parages, Paul-Louis Courier, capitaine au 7e régiment, l'ancien régiment de Toul, militaire amateur comme Stendhal et styliste raffiné, traduisait Xénophon, dressait des chevaux d'après ses méthodes et fouillait, en amoureux passionné d'histoire, les campagnes de la grande Grèce. Laclos, qui avait reconnu dans son siècle la maladie de l'âme antique, Laclos, qui l'avait décrite dans une langue aussi pure et aussi fine que celle des contemporains d'Alcibiade, songeait-il à cette rencontre singulière ? Vivait-il en Grèce comme Courier ? Jouissait-il, avec un sourire amer, de contempler ces lieux, témoins des raffinements d'une décadence, où palpitèrent des cœurs comme celui de Valmont et de Mme de Merteuil ? Ou bien son âme, lassée de tout, s'abîmait-elle dans un universel dégoût de la nature et de la vie ? Nous pouvons maintenant répondre à la question que se posait M. Paul Bourget.

Après un voyage de 600 lieues, épuisé de fatigues, malgré sa faiblesse et son âge, le général Laclos ne pensait qu'à remplir dignement son devoir militaire. A peine arrivé au quartier général, il visite, sans prendre un moment de repos, cette côte brûlante et veut inspecter les différents établissements d'artillerie. En même temps, il ne cesse de réclamer au ministre des gardes, des officiers, du matériel. Il lui faut six compagnies de renfort, dont deux à cheval. Le colonel d'Anthoüard reçoit l'ordre de

lui en fournir une, mais il entend garder les ouvriers. Or, Laclos les estime indispensables à Tarente. L'affaire est portée devant Lacombe Saint-Michel, de qui dépend toute l'artillerie de la péninsule, et celui-ci donne raison à Laclos. Le 3 septembre, on décide enfin à Paris de renforcer l'artillerie de l'armée de Naples[1]; mais, à la même heure, le général Laclos agonisait.

Dès le 2 août, la dyssenterie l'a cloué sur son lit; il n'a déjà plus la force d'écrire. Son aide de camp, le capitaine Lespagnol[2] couche à ses côtés et le soigne « comme le fils le plus tendre ». C'est lui qui fait connaître à Mme de Laclos, en la mesurant prudemment, la triste vérité. Le 17, Laclos trace encore quelques lignes d'une main tremblante : « Bonjour, bonne chère amie, je t'aime et embrasse » de tout mon cœur ainsi que nos enfants. J'ai bien » peu de forces, mais c'est quelque chose d'en avoir » assez pour vous aimer tous et pouvoir vous en » assurer. Lespagnol te dira le reste ». Lespagnol continue, donne des détails et console Mme de Laclos. Il annonce que le général Gouvion Saint-Cyr propose d'envoyer Laclos à Paris, dans quelques semaines, dès qu'il sera mieux. Ce retour inespéré ne laisse pas d'égayer malgré tout le capitaine Lespagnol, qui est jeune, vigoureux et qui, lui aussi, aime sa femme, « la petite Mme Lespagnol ». Jadis il faisait six jours

1. A. G. Archives de l'armée de Naples.

2. Lespagnol (Philippe-Nicolas), né le 19 février 1775 à Maubert-Fontaine (Ardennes). Son père était cavalier de la maréchaussée. Il s'engagea à 16 ans, fut élève sous-lieutenant à 19 ans et avait déjà fait 6 campagnes sous Jourdan, Bonaparte et Championnet, quand Laclos le choisit pour aide de camp, le 20 juin 1800. Il se distingua, en 1812, à la défense de Badajoz et, en 1814, à celle de Bayonne et fut retraité, en 1835, comme colonel (A. G. Dossier Lespagnol).

de poste de Milan à Chambéry pour la voir quelques heures. Cette fois, il ne résiste pas à lui consacrer un *post-scriptum :* « J'écris par ce courrier à la » petite Mme Lespagnol, qui sans doute ne sera pas » au désespoir de ce retour inattendu. Je me fais » une fête de la rosser pour des reproches mal fon- » dés qu'elle m'a faits dans quelques-unes de ses » lettres et qui m'ont faits de la peine. » Ainsi se termine, par quelle suprême ironie de l'amour et de la vie, la dernière lettre de Choderlos de Laclos.

Mais Paris est trop loin pour le malade ; il faudra se contenter de Naples, où Mme de Laclos pourra rejoindre son mari. Justement Alquier vient d'adresser à son vieil ami de La Rochelle « une » lettre charmante, avec toutes les propositions de » l'amitié, depuis celle d'asile et des soins, jusqu'aux » offres pécuniaires ». Laclos mourant veut lui dicter ses remerciements et l'on retrouve encore dans sa lettre la grâce raffinée et la sombre amertume de l'auteur des *Liaisons* : « tel à peu » près, » écrivait il jadis, » au monument élevé par » Pigalle, on ne voit point sans effroi sous une » draperie moelleuse le spectre de la mort fortement » prononcé. »

Le général Laclos, Inspecteur d'Artillerie, à Son Excellence le citoyen Alquier, Ambassadeur de la République Française près Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles.

« Si j'avais seulement une main hors de la fosse, » je m'en servirais avec empressement, mon cher » Ambassadeur, pour répondre moi-même à votre » tant aimable lettre ; mais croyez-moi, quoiqu'on » publie à Naples que j'en suis dehors jusqu'aux

» talons, j'y suis bien encore au moins jusqu'aux
» coudes, ou peut-être même jusqu'au cou. Dans
» ces circonstances, c'est le citoyen Lespagnol,
» capitaine d'artillerie à cheval et mon aide de
» camp, qui veut bien me prêter la main en écri-
» vant sous ma dictée, et c'est aussi lui que j'accrédite
» auprès de vous, pour le cas où je ne pourrais ni
» dicter, ni signer.

» Dans le triste état où je suis, je ne croyais
» guère être susceptible d'éprouver un plaisir vif.
» C'est pourtant ce qui m'est arrivé, en trouvant
» dans votre lettre tant de marques d'amitié, pré-
» sentées avec tant de grâces. Je n'ai à ma disposi-
» tion qu'un seul moyen de vous prouver ma
» reconnaissance de toutes vos offres obligeantes,
» c'est de les accepter toutes, depuis l'asile jusqu'aux
» offres pécuniaires, mais avec les modifications que
» les circonstances devront y apporter.

» Si par exemple, et ce qui me paraît le plus pro-
» bable, mon séjour à Naples devait se prolonger
» plusieurs mois, je vous prierais de me trouver
» pour ma femme, ma fille et moi, un logement
» modeste, qui nous sauve de l'auberge, et une cui-
» sinière, qui sait faire du bouillon, du rôti et du
» grillé ; si au contraire, je ne passe à Naples que
» peu de jours, il en sera comme vous voudrez.

» Si jamais nous nous revoyons, je vous soumettrai
» les raisons qui m'ont empêché de vous écrire
» depuis ma destination pour le royaume de Naples :
» vous les jugerez. Mais, bonnes ou mauvaises, elles
» sont bien étrangères à notre ancienne et inalté-
» rable amitié, car elles sont toutes purement diplo-
» matiques. J'écris par le même courrier à Mme de
» Laclos et je lui fais connaître en gros le contenu
» de votre lettre et celui de ma réponse. Je la prie

» de s'entendre avec vous. Je souhaite bien vive-
» ment qu'elle et ma fille viennent me retrouver à
» Naples. Être réuni aux objets de ses affections
» n'est assurément pas un moyen pour ne pas
» mourir, mais au moins c'est celui, et c'est le
» principal, de vivre jusqu'à la fin de sa vie.

» Adieu, mon cher Alquier, je finis sans autre
» protocole que l'assurance bien sincère de mon
» inviolable amitié.

« D'après ce que je vous mande relativement au
» citoyen Lespagnol, je l'invite à joindre dans cette
» lettre sa signature à la mienne.

LACLOS. LESPAGNOL.

Saisi par la mort, Laclos ne prononce pas le nom de Dieu. Il n'a connu le devoir que par les inspirations d'une conscience droite. Au lieu de s'épouvanter tout seul devant l'avenir mystérieux, il se retourne vers la vie, comme vers la seule réalité. Ainsi qu'en prison, à la veille de la guillotine, il ne veut penser qu'à ceux qu'il aime, et leur faire encore un peu de bien. Il dicte pour sa femme des conseils détaillés sur l'administration de sa petite fortune et l'avenir de ses enfants. Il espère, dit-il, la revoir bientôt. Un souci ronge et désespère ce chef de famille si économe, c'est qu'il laisse les siens sans ressources et chargés des dettes, qu'il a contractées pendant son voyage et sa maladie. C'est pour demander l'aumône, que le général Laclos, qui jadis distribuait les trésors du duc d'Orléans, dictera ses deux dernières lettres [1].

1. Laclos, qui se débattit toute sa vie dans la gêne, avait acquis à Anzin des terrains carbonifères, qui enrichirent ses descendants.

C'est d'abord à Marmont, à son plus sûr protecteur qu'il s'adresse :

» Général,

» Je suis si près du désespoir absolu et ma situa-
» tion est en effet si affreuse que je crois avoir une
» sorte de droit à vous importuner, non comme
» Premier Inspecteur, mais comme général Mar-
» mont, bon et sensible, ayant de l'amitié pour moi
» et les miens.

» Vous savez déjà, comme quoi le comman-
» dement que vous m'avez fait avoir, et pour le quel
» vous pouvez vous souvenir que ma seule condition
» était que ce fut pour faire la guerre, vous savez,
» dis-je, qu'il est devenu tel que, sans aucune espé-
» rance de gloire ni d'avantage d'aucune espèce, il
» se borne à tenir garnison à 550 lieues de ma
» famille et de mes amis, dans le climat le plus
» malsain de l'Italie, pour être considéré ensuite
» comme n'ayant pas servi activement dans la
» guerre présente.

» Dans les nombreuses victimes qu'a déjà faites
» l'insalubrité du pays, je suis compris pour une
» maladie telle, que les médecins espèrent seulement
» me mettre en état d'aller respirer l'air de France,
» sans lequel ils prétendent que je ne puis me
» rétablir entièrement, et où je prévois qu'il me
» faudra des soins longs et coûteux.

» Déjà ces médecins ont fait leur rapport au
» général Saint-Cyr, et celui-ci est disposé à auto-
» riser mon départ quand j'en aurai la force, mais
» voilà ma situation :

» Après avoir mangé dans ce voyage environ
» 6.000 francs de mon argent, tant en frais de poste
» qu'en achat de chevaux, établissement de maison,

» etc... je me trouve ici, vis-à-vis d'une trentaine
» de louis, au courant de mes appointements, ayant
» à payer les frais d'une maladie qui iront au moins
» à 3 ou 4.000 francs, en payant mal tout et tout le
» monde; de plus, ayant à faire une route de 250
» postes dans laquelle les médecins assurent que je
» ne pourrai faire plus de 10 à 12 lieues par jour,
» ce qui fait la dépense de 60 à 70 jours d'auberge,
» en sorte qu'il faut que je meure à Tarente, si je
» n'y reçois pas un secours de 12.000 francs au
» moins.

» Quel autre que le Premier Consul peut me
» rendre ce service? Quel autre que vous peut le
» lui demander pour moi? J'ai laissé à Paris ma
» femme chargée de ses trois enfants et sans res-
» sources pécuniaires; elle vendrait tout son mobi-
» lier qu'elle n'en retirerait pas de quoi me tirer
» d'ici... Je ne croyais pas en partant de Paris que
» l'issue de ce voyage serait de venir à Tarente pour
» y demander l'aumône.

» Je suis bien malheureux; les larmes me
» gagnent : Adieu, Général, je me recommande à
» votre amitié pour moi.

LACLOS.

En même temps qu'il adressait à Marmont cette lettre déchirante, le général Laclos faisait parvenir au dieu de ce monde, à Bonaparte, cette dernière prière :

« Au quartier général de Tarente,
15 fructidor, an XI.

» Général Premier Consul,

« Je profite des quelques instants qui me restent
» encore à vivre pour dicter les derniers vœux de

» mon cœur. Je désire, général Premier Consul,
» qu'ils vous soient connus.

» Le bonheur de ma patrie, le succès de vos
» armes, le sort de ma malheureuse famille, voilà
» ce qui m'occupe au moment où tout va finir pour
» moi.

» La triste position de mon épouse et de mes trois
» enfants, que je laisse absolument sans ressources,
» m'afflige; mais l'espoir dans lequel je suis que
» vous les secourerez me fait mourir plus tranquille.

» Cette consolante idée, qui me ranime un instant,
» me donne encore la force de vous assurer de toute
» la sincérité du dévouement et de l'admiration que
» j'ai eus et que je conserverai pour vous jusqu'à
» mon dernier soupir.

» J'ai l'honneur de vous saluer très respectueu-
» sement [1].

LACLOS.

Le général Laclos mourut le 5 septembre 1803 (18 fructidor an XI) après une maladie de 54 jours. « Le sang froid et la patience avec lesquels il a vu » approcher son dernier moment, » écrit au Ministre le chef de bataillon et de l'Etat-major de l'artillerie d'Anglemont, « ne peuvent qu'ajouter à » l'idée avantageuse qu'on avait déjà de son carac- » tère et de sa fermeté... toute l'armée est très » affectée de la perte qu'elle vient de faire du » général Laclos. » Le chef de brigade Deyssautier, directeur du parc d'artillerie de campagne, fut désigné pour le remplacer [2].

1. A. G. Dossier Laclos. Cette lettre, contenue en copie dans la correspondance de famille, se trouve en original, de la main de Lespagnol, aux Archives de la Guerre.

2. *Ibid.*

Le lendemain de la mort, Gouvion Saint-Cyr fit inhumer le corps dans la petite île Saint-Paul, devant la rade de Tarente, au milieu du fort qu'on y construisait, qui prit sur son ordre le nom de fort Laclos. Berthier, cédant sans doute aux vieilles rancunes des bureaux, blâma cet hommage militaire rendu à l'inventeur des boulets creux. D'après la tradition locale, les obsèques eurent lieu au milieu d'un grand concours de peuple. Un monument, dû au ciseau d'un artiste local, fut élevé sur la tombe par les soins du chef de bataillon d'Anglemont. Pariset envoya une épitaphe latine :

Hic Laclos, ingenio vixit qui clarus et armis,
A sponsa, sociis flendus et hoste jacet.
Pictor acer vitii, virtutum cultor amœnus,
Scriptor, homo, patriæ censor honosque fuit.

On dit encore à Tarente que les cendres du général Laclos furent dispersées au vent en 1815 ; lors du retour des Bourbons, on réduisit en miettes le monument élevé à cet ancien jacobin.

C'est d'un soldat seulement que sa famille voulut garder la mémoire. Bonaparte écrivit de sa main sur la lettre du général, que Lespagnol lui transmit : « Le Ministre de la guerre me fera un rapport » sur la pension qui revient à Mme Laclos. » La loi du 8 floréal an XI n'accordait de pensions qu'aux veuves de militaires tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures. Le Premier Consul passa outre et fit attribuer 1.000 francs de pension à Mme de Laclos. Il fit entrer Etienne à l'Ecole militaire et Charles au Prytanée de La Flèche. Les dernières et obscures campagnes du général Laclos ne suffisent

pas à expliquer ces faveurs particulières du maître. Bonaparte se rappelait du temps où « il employa » son talent à écrire. » En mars 1815, Mme de Laclos demandait au Ministre, comme une grâce spéciale, de faire passer dans l'artillerie son fils Charles, que son rang de sortie de Saint-Cyr plaçait dans l'infanterie. « Son père, écrivait-elle, lui ayant » laissé dans cette arme un nom encore aimé par » ses anciens camarades, je désirerais vivement que » son fils put jouir de cet unique et noble héritage. » Elle rappelait la mort à l'ennemi de son fils aîné et se recommandait de son frère, le contre-amiral baron Duperré. Soulange avait épousé le lieutenant-colonel Duret de Tavel[1].

Les journaux annoncèrent la mort du général Laclos, en rappelant qu'il était l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Le docteur Pariset écrivit, le 13 septembre, dans le *Moniteur*, une notice biographique, où il fit connaître la noblesse de cœur et toutes les vertus privées du défunt. Deux ans après, Pieyre, sous forme de lettre à un journal, lui rendit le même hommage intime, protesta contre les accusations dont le romancier et l'homme politique avaient été tant de fois couverts et déclara vouloir poser la première pierre du monument qui l'attendait. Mme de Laclos le remercia par cette lettre.

« Paris, le 23 vendémiaire an XII.

» Monsieur, vous m'avez réveillée d'une léthargie » profonde. Tout mon être moral reposoit dans le » cercueil d'un époux adoré, lorsque votre nom » plusieurs fois a frappé mon oreille. Il m'a semblé » que vous veniez me solliciter de vous admettre à

1. A. G. Dossiers Laclos et Charles de Laclos.

» pleurer avec moi mon époux, un homme qui a
» été si recommandable sous tous les rapports,
» comme citoyen et comme homme privé, dont la
» mort a été belle comme sa vie et fait honneur à
» la philosophie. Vos regrets, monsieur, honorent
» sa mémoire et donnent à ses vertus l'éclat qu'elles
» méritent. C'est à un nom comme le vôtre et d'une
» réputation (*sic*) qu'il appartient de le louer comme il
» faut qu'il le soit. C'est par les sentimens du cœur
» que l'on peut faire entendre la vérité, et qu'elle
» peut être reçue. Si le ciel m'avoit accordé d'autres
» facultés que celles d'adorer et d'admirer un être
» que j'ai toujours vu parfait, je romprais un
» silence que son inaltérable tranquillité lui a tou-
» jours fait garder. Mon âme est oppressée de ma
» faiblesse. Je voudrois que tout le monde le connût
» comme moi. Je reçois, il est vrai, des témoignages
» bien flatteurs de la considération qu'il avoit
» inspirée, et les noms de ceux qui lui donnent des
» regrets font la plus belle apologie qu'un homme
» sage comme lui pouvoit souhaiter. Être aimé et
» estimé des personnes distinguées par leur lumière
» et leur moralité est certainement être arrivé au
» but que le Sage prétend. Ses mânes peuvent être
» satisfaites du tribut de sentimens que ses amis lui
» ont donné; mais le cœur d'une femme tendre
» s'arrête difficilement dans les vœux qu'elle forme
» pour l'étendue de la gloire d'un époux adoré. Ne
» vous étonnez donc pas de mon ambition. Elle
» obtiendra peut-être votre assentiment. Si je ne me
» trompais pas, mon cœur reprendrait un nouvel
» essor. J'aimerais à vous le devoir et à consacrer à
» la reconnaissance le reste de mes jours. — Veuil-
» lez, Monsieur, interpréter, mieux que je ne puis
» m'exprimer, tous les sentiments que vous m'ins-

» pirez et en recevoir l'hommage le plus pur, tel que » vous méritez qu'il vous soit offert[1].

M. Charles de Laclos conserva pieusement, après sa mère, la mémoire d'un père, qu'il avait peu connu. Il écrivait au roi Louis-Philippe, en lui rappelant les services rendus à sa maison. Mais quand Lacretelle fit paraître, en 1832, son *Histoire de l'Assemblée Constituante*, il ne put lire sans s'émouvoir que son père avait *peut-être* été l'auteur des journées des 5 et 6 octobre. Il protesta par une lettre indignée. Il écrivit de même à M. de Lamotte-Langon, à la suite d'un article du *Constitutionnel*. Il défendait plus timidement le trop fameux ouvrage du général Laclos, renvoyait les chercheurs à sa correspondance avec Mme Riccoboni et déclarait que son père avait prévu, en démasquant le vice, l'orage qu'il attirait sur sa tête. Les *Liaisons dangereuses*, dont le redoutable succès avait tant pesé sur la destinée de Laclos, ne laissaient pas de gêner encore et d'importuner après lui les enfants qu'il avait tant aimés. Sans doute, ils eussent vivement désiré d'en débarrasser sa mémoire.

C'est pourtant par ce petit livre qu'il a vécu cet ardent ambitieux, qu'il n'est plus possible à présent de confondre avec les personnages qu'il enfanta. Ses rares facultés, son tempérament d'action lui méritaient et lui firent désirer d'autres gloires. S'il fut né plus tôt, trouvant tous les chemins fermés, peut-être se fut-il résigné à créer de nouveaux chefs-d'œuvre. S'il eût abordé la Révolution à l'aube de la jeunesse, la guerre ou la politique l'auraient

1. B. N. ms. fs. 12.846. — Parmi beaucoup d'autres lettres de condoléance, Mme de Laclos en reçut une de Talleyrand.

poussé sans doute au premier rang. Si même ce capitaine d'artillerie fut simplement resté dans le rang, il eut été à Valmy avec le régiment de Toul, et sa vieille expérience l'eût rapidement imposé à la tête des armées républicaines. — Mais il voulut, déjà sur son déclin, faire violence à la fortune. Comme il possédait encore l'audace de la jeunesse, il se flatta d'en éprouver le bonheur. Cet homme si froid devint, à cinquante ans, impatient et fébrile. Pressé par le temps, il regardait trop loin et visait trop haut, chevauchait des coursiers de fortune, galopait en éclaireur, se jetait dans les chemins de traverse et perçait sur la grande route, mais toujours avant l'heure. Il avait de la divination sans prévoyance. Un dieu malin semblait condamner ce romancier d'un jour à concevoir dans la réalité de perpétuels romans. Précurseur de Talleyrand, rival de Dumouriez, auteur, avant Bonaparte, de projets contre les Anglais dans l'Inde, il imagine encore le plébiscite, propose le divorce, invente l'obus ; il donne le branle à la Révolution, lui trouve une caisse et indique à l'opinion la solution la plus raisonnable. Mais il travaillait toujours dans l'ombre et pour les autres, se consumait loin des grands théâtres et ne faisait figure que d'intrigant. Honnête et sensible, il s'agitait parmi les fripons et les débauchés. Après avoir été primé par les grands seigneurs, il eut encore l'humiliation de se voir écarter par les grands révolutionnaires et mourut loin de son foyer, sans argent, sans amis et sans gloire. — Parvenu au milieu de son âge et dominant, en quelque sorte, cette ingrate destinée, il jeta un cri de colère et ce cri l'a immortalisé.

APPENDICE

CORRESPONDANCE DE LACLOS ET DE Mme RICCOBONI

AU SUJET DES « LIAISONS DANGEREUSES »[1].

I

Je ne suis pas surprise qu'un fils de M. de Chauderlos écrive bien. L'esprit est héréditaire dans sa famille ; mais je ne puis le féliciter d'employer ses talens, sa facilité, les grâces de son style à donner aux étrangers une idée si révoltante des mœurs de sa nation et du goût de ses compatriotes. Un écrivain distingué comme M. de Laclos doit avoir deux objets en se faisant imprimer : celui de plaire, et celui d'être utile. En remplir un, ce n'est pas assez pour un homme honnête. On n'a pas besoin de se mettre en garde contre des caractères qui ne peuvent exister, et j'invite M. de Laclos à ne jamais orner le vice des agrémens qu'il a prêté à Mme de Merteuil.

II

M. de Laclos remercie bien sincèrement Mme Riccoboni de la bonté qu'elle a eue de lui faire parvenir son avis sur l'ouvrage qu'il vient de faire paraître. Il lui doit bien plus de remerciements encore de l'indulgence qu'elle a porté

1. B. N. ms. fs. 12.845. — Les lettres de Mme Riccoboni sont en original et celles de Laclos en minutes de sa main.

dans son jugement littéraire ; mais il la supplie de lui permettre quelques réclamations sur la sévérité avec laquelle elle a jugé la morale de l'auteur.

M. de L... commence par féliciter Mme R... de ne pas croire à l'existence des femmes méchantes et dépravées ; pour lui, éclairé par une expérience plus malheureuse, il assure avec chagrin, mais avec sincérité, qu'il ne pourrait effacer aucun des traits qu'il a rassemblés dans la personne de Mme de M..., sans mentir à sa conscience, sans taire au moins une partie de ce qu'il a vu. Serait-ce donc un tort, dans l'indignation de ces horreurs, les dévoiler, les combattre, et peut-être en prévenir de semblables.

Si M. de L... peut être accusé d'*avoir donné*, par là, *aux étrangers une idée si révoltante des mœurs de sa nation et du goût des compatriotes*, il faut faire le même reproche au peintre de Lovelace, à l'auteur des *Egarements du cœur et de l'esprit.*

Sans quitter l'ouvrage dont il est question, si les étrangers apportent dans ce pays la crainte salutaire des M..., on sentiroit de même le prix des Tourvel et des Rosemonde; et se plaindra-t-on d'eux s'ils jugent les femmes d'après ce qu'en dit cette même Mme de Rosemonde, lettre 130 ?

Enfin M. de L... n'a point cherché *à orner le vice des agréments* qu'il a prêtés à Mme de M.... Mais il a crû qu'en peignant le vice, il pouvoit lui laisser tous les agréments dont il n'est que trop souvent orné; et il a voulu que cette gravure dangereuse et séduisante ne put affaiblir un moment l'impression d'hommes que le vice doit toujours exciter, tel à peu près, au monument élevé par Pigal, on ne voit point sans effroi sous une draperie moelleuse le squelette de la mort fortement prononcé.

M. de L... n'en sent pas moins que les regards pourront être blessés de quelques-uns des tableaux qu'il n'a pas craint de présenter; mais son premier objet étoit d'*être utile*, et ce n'est que pour y parvenir qu'il a désiré de plaire.

Quand ses lecteurs, fatigués d'une image attristante, voudront se reposer sur des sentiments plus doux; quand ils rechercheront la nature embellie, quand ils voudront con-

noitre tout ce que l'esprit et les grâces peuvent ajouter de charmes à la tendresse, à la vertu, M. de Laclos les invitera à lire *Ernestine*, *Fanny*, *Caterly*, etc. Et si à la vue d'aussi charmants tableaux, ils doutoient de l'existence des modèles, il leur dira avec confiance : ils sont tous dans le cœur du peintre. Peut-être alors conviendront-ils que c'est aux femmes seules, qu'appartient cette sensibilité précieuse, cette imagination facile et riante qui embélit tout ce qu'elle touche, et crée les objets tels qu'ils devroient être, mais que les hommes condamnés à un travail plus sévère ont toujours suffisamment bien fait quand ils ont rendu la nature avec exactitude et fidélité.

M. de Laclos osera-t-il joindre à cette justification peut-être trop longue, un exemplaire de son ouvrage ? Mme R... (acceptera) cet hommage avec indulgence, si elle veut bien en juger moins sur sa valeur que sur le sentiment qui le fait présenter.

III

Vous êtes bien généreux, monsieur, de répondre par des compliments si polis, si flatteurs, si spirituellement exprimés, à la liberté que j'ai osé prendre d'attaquer le fond d'un ouvrage dont le style et les détails méritent tant de louanges. Vous me feriez un tort véritable en m'attribuant la partialité *d'un auteur*. Je le suis de si peu de choses, qu'en lisant un livre nouveau, je me trouverois bien injuste et bien sotte, si je le comparois aux bagatelles sorties de ma plume et croyois mes idées propres à guider celles des autres. C'est en qualité de femme, monsieur, de Française, de patriote zélée pour l'honneur de ma nation, que j'ai senti mon cœur blessé du caractère de Mme de Merteuil. Si, comme vous l'assurez, ce caractère affreux existe, je m'applaudis d'avoir passé mes jours dans un petit cercle, et je plains ceux qui étendent assez leurs connaissances pour se rencontrer avec de pareils monstres.

Recevez mes sincères remerciements, monsieur, de l'agréable présent que vous avez bien voulu me faire. Tout

Paris s'empresse à vous lire, tout Paris s'entretient de vous. Si c'est un bonheur d'occuper les habitans de cette immense capitale, jouissez de ce plaisir. Personne n'a pu le goûter autant que vous. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentimens qui vous sont dus,

Votre très humble et très obéissante servante,

RICCOBONI.

14 avril 1782.

IV

C'est encor moi, Madame, et je crains bien que vous ne me trouviés importun ; mais le moyen de ne pas répondre à votre obligeante lettre! de ne pas vous remercier de vos remerciements ! enfin, que vous dirai-je ! cette correspondance peut cesser, et même je m'y attends ; je sais que vous avés le droit de vous taire, et que je n'aurai pas celui de réclamer contre votre silence; mais sans doute vous ne vous attendés pas que ce soit moi qui en donne l'exemple ; ce sera bien assez de m'y conformer. J'ai appris depuis longtemps à supporter des privations, mais non pas à m'en imposer.

Non, Madame, je ne vous ai point soupçonnée de la partialité *d'un auteur*, et qui pourroit vous en inspirer ? que pourroit-on écrire qui détruisît jamais le charme de ces ouvrages délicieux, que vous seule nommés des bagatelles, qu'on chérira toujours, tant qu'on sentira le prix des sentiments honêtes délicatement exprimés. Mais, dittes-vous, vous êtes femme et Française ! Hé bien! ces deux qualités ne m'effraient point. Je sens dans mon cœur tout ce qu'il faut pour ne pas redouter ce tribunal.

Peut-être ces mêmes *liaisons dangereuses*, tant reprochées aujourd'huy par les femmes, sont-elles une preuve assés forte que je me suis beaucoup occupé d'elles ; comment s'en occuper et ne les aimer pas ?

Que si j'en ai rencontré quelques-unes jettées en quelque sorte hors de leur sexe par la dépravation et la méchanceté;

si frappé du mal qu'elles faisoient, des maux qu'elles pouvoient faire, j'ai répandu l'allarme et dévoilé leurs coupables artifices ; qu'ai-je fait en cela, que servir les femmes honêtes, et poür quoi me reprocheroient-elles d'avoir combatu l'ennemi qui faisoit leur honte, et pouvoit faire leur malheur ?

Mais, poursuit-on, vous créés des monstres pour les combattre ; de telles femmes n'existent point. Supposons-le, j'y consens : alors, pourquoi tant de rumeur ? Quand D. Quichote s'arma pour aller combattre les moulins à vents, quelqu'un s'avisa-t-il d'en prendre la défense ? On le plaignit, on ne l'aima point. Revenons à la vérité.

On insiste et l'on me demande, Mme de M... a-t-elle jamais existé ? Je l'ignore. Je n'ai point prétendù faire une libelle, mais quand Molière peignit le Tartuffe, existoit-il un homme, qui, sous le manteau de la religion, eut entrepris de séduire la mère dont il épousoit la fille, de brouiller le fils avec le père, d'enlever à celui-cy sa fortune et de finir par se rendre le délateur de sa victime pour échapper à ses réclamations ? non sans doute, cet homme n'existoit pas ; mais vingt, mais cent hypocrites avoient commis séparément de semblables horreurs : Molière les réunit sur un seul d'entre eux et le livra à l'indignation publique.

Vous ne me soupçonnerés pas, sans doute, de me comparer à Molière ; mais j'ai pù, comme lui, rassembler dans un même personnage les traits épars du même caractère. J'ai donc peint, ou du moins j'ai voulu peindre les noirceurs que des femmes dépravées s'étoient permises, en couvrant leurs vices de l'hypocrisie des mœurs.

Si aucune femme ne s'est livrée à la débauche en feignant de se rendre à l'amour, si jamais une autre n'a facilité, provoqué même la séduction de sa compagne, de *son amie* ; s'il ne s'en trouve point qui ait voulù perdre, qui ait perdù en effet son amant, devenù trop tôt infidèle ; si l'on en a point vû, dans ce choc des passions viles, se permettre un grand mal pour un très léger intérêt ; si enfin ce mot de *gaîté* n'a pas été prophané indistinctement par les hommes et par les femmes, pour exprimer des charmes qui doivent révolter

toute âme honête; si tout cela n'est point, j'ai eu tort d'écrire... mais qui osera nier la vérité de tous les jours.

Voilà, Madame, une partie des raisons que je me suis dittes avant de publier mon ouvrage, et que peut-être je serai obligé de dire un jour à tout le monde. J'en ai d'autres encor, mais ce n'est pas avec vous qu'il est besoin de tout dire.

J'ajouterai cependant que Mme de M... n'est pas plus une Françoise qu'une femme de tout autre pays. Partout où il naîtra une femme avec des sens actifs et un cœur incapable d'amour, quelque esprit et une âme vile, qui sera méchante, et dont la méchanceté aura de la profondeur sans énergie, là existera Mme de M..., sous quelque costume qu'elle se présente, et seulement avec des différences locales. Si j'ai donné à celle-cy l'habit français, c'est que, persuadé qu'on ne peint avec vérité qu'en peignant d'après nature, j'ai préféré la draperie que je pouvois avoir sous mes yeux, mais l'œuil exercé dépouille aisément le modèle, et reconnoit *le nu*.

Soyés donc, Madame, femme et Françoise; chérissés votre sexe et votre patrie, qui tous deux doivent s'honorer de vous posséder; j'y trouverai un motif de plus de désirer votre suffrage, mais aucune raison nouvelle pour ne pas l'obtenir.

J'ai l'honneur d'être, Madame, etc.

V

Me croire dispensée de vous répondre, monsieur, et me donner votre adresse, c'est au moins une petite contradiction. On vous aura dit que j'étois farouche. Je le suis en effet. Mais l'antre où je me cache ne m'a pas rendue tout à fait impolie, et je reconnoitrois mal la bonne opinion que vous daignez avoir de mon caractère si je paroissois insensible aux égards dont vous m'honorez. Une de vos expressions me semble assez *singulière*. Un militaire, mettre au rang de ses *privations* la négligence d'une femme dont il a

pu entendre parler à sa grand'mère! Cela ne vous fait-il pas rire, monsieur?

Vous avez la fantaisie de me persuader, même de me convaincre par vos raisonnemens, qu'un livre, où brille votre esprit, est le résultat de vos remarques et non l'ouvrage de votre imagination. N'est-ce pas là votre idée? En le supposant, toutes les campagnes n'offrent point l'aspect d'un joli paysage, et c'est au peintre à choisir les vues qu'il dessine. Oui sans doute, monsieur, on a montré avant vous des monstres détestables. Mais leur vice est puni par les loix. Tartuffe, que vous chargez à tort d'un désir incestueux, est un voleur adroit, mis à la fin de la pièce entre les mains de la justice. Molière a su rassembler des traits frappans sur ce personnage, le théâtre exigeant une action vive et pressée. Votre second exemple, Lovelace, est un être de raison. La passion vraiment forte, vraiment tendre que Richardson lui donne pour Clarice le met absolument hors de la nature. Votre libertin, indifférent et vain, s'en rapproche bien davantage. Il trompe, il trahit de sang-froid, ce qu'un homme amoureux ne sauroit faire.

Malgré tout votre esprit, malgré toute votre adresse à justifier vos intentions, on vous reprochera toujours, monsieur, de présenter à vos lecteurs une vile créature, appliquée dès sa première jeunesse à se former un vice, à se faire des principes de noirceur, à se composer un masque pour cacher à tous les regards le dessein d'adopter les mœurs d'une de ces malheureuses que la misère réduit à vivre de leur infamie. Tant de dépravation irrite et n'instruit pas. On s'écrie à chaque page : cela n'est point, cela ne sauroit être! L'exagération ôte au précepte la force propre à corriger. Un prédicateur emporté, fanatique, en damnant son auditoire, n'excite pas la moindre réflexion salutaire. Il en a trop dit, on ne le croit pas. Ce sont les vérités douces et simples qui s'insinuent aisément dans le cœur; on ne peut se défendre d'en être touché parce qu'elles parlent à l'âme et l'ouvrent au sentiment dont on veut la pénétrer. Un homme extrêmement pervers est aussi rare dans la société qu'un homme extrêmement vertueux. On n'a pas

besoin de prévenir contre les crimes, tout le monde en conçoit de l'horreur. Mais des règles de conduite seront toujours nécessaires, et ce sera toujours un mérite d'en donner. Vous avez tant de facilité, monsieur, un style si aimable ! Pourquoi ne pas les employer à présenter ces caractères que l'on désire d'imiter. Vous prétendez aimer les femmes ? Faites-les donc taire, appaiser leurs cris et calmer leur colère. Vous ne savez pas, monsieur, combien vous regreterez un jour leur amitié ; elle est si douce ; elle devient si agréable à votre sexe, quand les passions amorties lui permettent de ne plus les regarder comme l'objet de son amusement. Les hommes s'estiment, se servent, s'obligent même, mais sont-ils capables de ces attentions délicates, de ces petits soins, de ces complaisances continuelles et consolantes dont l'amitié des femmes fait seule goûter les charmes. Changez de sistème, monsieur, ou vous vivrez chargé de la malédiction de la moitié du monde, excepté de la mienne, pourtant. Car je vous pardonne de tout mon cœur, et je vous excuserai même, autant que je le pourrai sans me faire arracher les yeux. J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante

RICCOBONI.

Vendredi, 19 avril 1782.

VI

Vous croire dispensée de me répondre, Madame, et vous donner mon adresse, c'est dénotter *une petite contradiction ;* mais désirer de recevoir de vos lettres, et ne vous pas donner le moyen de me les faire parvenir, en eût été une autre. Forcé de choisir, j'ai préféré, je l'avouë, le parti de mes désirs à celui de mes craintes. Ce que je ne voulois pas devoir à mon indiscrétion, j'espérois l'obtenir de votre politesse; et il est si difficile de s'arrêter dans ses désirs que je souhaite actuellement mériter qu'au moins par la suite

votre politesse ne soit plus le seul motif de votre correspondance. Je m'attends encore que cet espoir sera déçu, et cependant si je connaissois quelque moyen pour qu'il ne le fut pas, je n'en négligerois aucun. C'est toujours même conduitte, comme vous voyés; et que ce soit votre faute ou la mienne, j'ai bien peur de ne pas me corriger. Je ne peux pas même gagner sur moi de ne pas trouver une *privation* dans votre silence! Et cependant je me rappelle fort bien d'avoir entendu, comme vous dittes, Madame, parler de vous à ma grand'mère; j'en parle même encor tous les jours avec mon père, qui n'est plus jeune ; et pour tout dire, je ne le suis plus moi-même; mais nos petits-neveux parleront aussi de vous à leur tour; et si après vous avoir luë, ils ne regardoient pas comme une privation de ne plus avoir à vous lire, j'estimerois bien peu le goût de la postérité. Je vous pardonne de me trouver ces torts par le plaisir que je trouve à m'en justifier; il n'en est pas de même de ceux que vous trouvés à mon ouvrage. Une longue justification est si près d'être une justification ennuieuse, qu'il ne faut pas moins que le cas infini que je fais de votre suffrage, pour me donner le courage de revenir sur ces objets.

Je conviens avec vous, Madame, que *toutes les campagnes n'offrent point l'aspect d'un joli paysage*, et que *c'est au peintre à choisir les vues qu'il dessine.* Mais si quelques-unes nous plaisent par le choix des sites riants, rejetterons-nous entièrement ceux qui préfèrent pour leurs tableaux les rochers, les précipices, les goufres et les volcans? et la paisible habitante de Paris sera-t-elle authorisée à reprocher au peintre du Vésuve de calomnier la nature? Mais quoi! le même pinceau ne peut-il pas s'exercer tour à tour dans les deux genres? Si je m'en souviens bien, Vernet fit son tableau de la tempête avant celui du calme, et l'un n'a pas nui à l'autre.

Ce n'est pas que pour mon compte, je m'engage à courir l'autre carrière. Hé! qui osera se croire le talent nécessaire pour peindre les femmes dans tous leurs avantages! pour rendre comme on le sent, et leur force et leurs grâces, et

leur courage et même leurs faiblesses! toutes les vertus embélies, jusqu'aux défauts devenùs séduisants! la raison sans raisonnement, l'esprit sans prétention! l'abandon de la tendresse et la réserve de la modestie, la solidité de l'âge mûr et l'enjouement folâtre de l'enfance! que sais-je... Mais surtout comment ne pas laisser là le tableau, pour courir après le modèle? Rousseau osa fixer Julie; il essaya de la peindre; il porta l'enthousiasme jusqu'au délire, et vingt fois cependant il resta au-dessous de son sujet.

Sans doute, une femme née avec une belle âme, un cœur sensible et un esprit délicat, peut répandre sur le portrait qu'elle trace, une partie des charmes qu'elle possède; elle jouit dans son travaille d'une paisible facilité; elle ne fait en quelque sorte que donner une contre-épreuve d'elle-même. Mais quel homme assés froid peut faire une étude tranquille d'un modèle enchanteur? quelle main ne sera pas tremblante? quels yeux ne seront point troublés?... Et si cet homme impassible existe, par là même, il ne fera qu'une image imparfaite; dans son tableau sans vie et sans chaleur, je ne retrouverai plus la femme qu'il faut aimer: celle-là ne peut se reconnoître qu'aux transports qu'elle excite, et celui qui les ressent s'occupe-t-il à les peindre.

Vous voyés, Madame, combien je suis loin encore *de faire taire les femmes, d'appaiser leurs cris et de calmer leur colère*. Heureusement j'avois déjà quelques-unes d'elles pour amies, et *mon criminel ouvrage* ne m'a point encore attiré *leur malédiction*. Je me rappelle à ce sujet un mot de Julie, qui disoit en parlant de Dieu: « Les réprouvés, » dit-on, le haïssent; il faudroit donc qu'il m'empêche de » l'aimer ». J'ose dire comme elle. Je mets trop de prix à l'amitié des femmes, pour ne pas espérer de la conserver, peut-être même d'en obtenir encore. Pour vous, Madame, il y auroit sûrement de l'indiscrétion à vous demander plus que de l'indulgence... je sens qu'il faut m'arrêter icy pour ne pas tomber encor dans *une petite contradiction*.

Cette longue lettre ne répond, comme vous voyés, qu'à une partie de la vôtre, et je n'ai même dit encor qu'une partie de mes raisons sur les objets dont j'ai parlé. Si vous

craignés un second volume, il sera nécessaire que vous me le fassiés sçavoir bientôt.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VII

Cette lettre n'est, Madame, que la continuation de celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours. Il me semble que votre silence me donne le droit de poursuivre, et j'en profite pour éclairer les objets qui me restent à traiter avec vous.

Je n'ai point prétendu charger Tartuffe *d'un désir incestueux*. Si je n'ai pas désigné Marianne par le mot de cette fille, c'est qu'écrivant sur un sujet si connû, j'étois assuré d'être entendû : c'est de plus que je ne prétendois pas apprécier le péché, mais seulement le procédé ; or l'action considérée sous cette face et relativement à Orgon me paroit absolument la même. Il n'en est pas moins vrai que l'expression n'est pas exacte, et j'aurois dû dire : *de séduire la femme de l'homme dont il épousait la fille*. Je me permets à mon tour une observation sur ce que vous me dittes de cette pièce ; c'est que Tartuffe n'est point puni *par les loix*, mais par l'authorité. Je fais cette remarque parce qu'il me semble que le droit du moraliste, soit dramatique, soit romancier, ne commence qu'où les loix se taisent. Molière lui-même paroit si bien de cet avis, qu'il a pris soin de mettre à l'abri des atteintes de la loi jusqu'à la donation irrégulière d'Orgon à Tartuffe. C'est qu'en effêt les hommes une fois rassemblés en société n'ont droit de se faire justice que des délits que le gouvernement ne s'est pas chargé de punir. Cette justice du public est le ridicule pour les défauts, et l'indignation pour les vices. La punition de Tartuffe n'est-elle même qu'une suite de l'indignation du prince ; et le châtiment est motivé sur d'autres actions que celles qui seront passées durant le cours de la pièce.

Mais combien cette salutaire indignation publique n'est-elle pas utile à réveiller sur les vices en faveur desquels elle

semble se relâcher ! C'est ce que j'ai voulù faire. Mme de M... et V... excitent dans ce moment une clameur généralle. Mais rappelés-vous les événements de nos jours, et vous retrouverés une foule de traits semblables dont les héros des deux sexes ne sont ou n'ont été que mieux accueillis et plus honorés. J'ajoute même que je me suis particulièrement privé de quelques traits qui manquent à mes caractères par la seulle raison qu'ils étoient trop récens et trop connùs, et que l'honnète homme en diffamant le vice répugne cependant à diffamer les vicieux.

Les mœurs que j'ai peintes ne sont pourtant pas, Madame, celles *de ces malheureuses que la misère réduit à vivre de leur infamie;* mais ce sont celles de ces femmes, plus villes encore, qui sçavent calculer ce que le rang ou la fortune leur permettent d'ajouter à ces vices infames, et qui en redoublent le danger par la profanation de l'esprit et des grâces. Le tableau en est attristant, je l'avouë; mais il est vrai ; et le mérite que je reconnois à tracer *des sentiments qu'on désire d'imiter*, n'empêche pas, je crois, qu'il ne soit utile de peindre ceux dont on doit se delfendre.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous remercier, Madame, de l'honnèteté avec laquelle vous avés combattù mon avis, et même encor de la complaisance que vous avés euë de la combattre, et je me félicite d'avoir fixé un moment sur moi l'attention volage du public ; c'est particulièrement par l'occasion que j'y ai trouvé de faire parvenir jusqu'à vous, et de pouvoir vous adresser moi-même l'assurance et l'hommage des sentiments d'estime et de respect que je vous ai voués pour la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VIII

A Monsieur,

Monsieur de La Clos, à l'hôtel de la Garde, à Paris, rue Mellée,

Avec de l'esprit, de l'éloquence et de l'obstination, on a

souvent raison, monsieur, ou du moins on réduit au silence les personnes qui n'aiment ni à disserter, ni à soutenir leur opinion avec trop de chaleur. Permettez-moi donc de terminer une dispute dont nos derniers neveux ne verroient pas la fin, si elle continuoit. Le brillant succès de votre livre doit vous faire oublier ma légère censure. Parmi tant de suffrages, à quoi vous serviroit celui d'une cénobite ignorée ? Il n'ajouteroit point à votre gloire. Dire ce que je ne pense pas me paroit une trahison, et je vous tromperois en feignant de me rendre à vos sentimens. Ainsi, monsieur, après un volume de lettres, nous nous retrouverions toujours au point d'où nous sommes partis. J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

Riccoboni.

Ce vendredi.

PORTRAITS DE Mme DU BARRI ET DE Mme DE GENLIS PAR LACLOS

ELMIRE (Mme LA COMTESSE DU BARRI)

J'ai vu des gens s'étonner de la destinée d'Elmire. Il y avait plus de distance de la femme d'un poète à la hauteur de Louis XIV, que d'une fille de Vénus à la bonhomie de Louis XV. Eudoxie, fille d'un tambour, ne s'était-elle pas assise à côté d'un des premiers monarques du Nord? L'amour a fait tant de prodiges dans ce genre qu'il ne faut en vérité, s'étonner de rien. Convenons cependant qu'il choisit des instruments propres à faciliter ses succès.

Elmire avait reçu de la nature un assortiment de beautés dans tous les genres, qui presque jamais ne se trouvent réunies dans le même individu. Depuis ses superbes cheveux, si richement fournis et teints d'une si belle couleur, jusqu'aux pieds, modelés par la main des Grâces, tout avait le caractère de ce beau idéal que les Grecs ont conservé dans leurs ouvrages immortels. Si l'imagination pittoresque des poètes n'avait pas rapproché le corail, l'ivoire, l'ébène, l'incarnat, la blancheur des lys, des principaux traits du visage, il eût été aisé de les inventer, après avoir contemplé celui d'Elmire; et l'œil enchanté ne quittait l'expression de la physionomie, que pour retrouver les mêmes avantages dans les formes si naturellement soutenues, dans une taille si agréablement dessinée, dans les bras si parfaitement arrondis, terminés par des mains voluptueuses.

Quel prétage, quel superbe gage donné à l'amour ! Peut-on conserver le plus léger doute sur les trésors voilés et sur ces ressources précieuses qui vous aident à remporter sans cesse de nouvelles victoires ?

Le lecteur se croira sans doute au milieu des féeries et des romans ; que dirait-il donc si j'achevais mon ouvrage, et si, à la peinture de tant de charmes, je joignais l'art d'en faire usage ?

Ce qui a valu des éloges à Elmire, ce n'est pas d'avoir atteint le trône des rois, elle y fut conduite par deux aveugles-nés, la fortune et l'amour, mais bien d'avoir demeuré dans sa position, sans prétendre passer du lit de son amant dans son cabinet, ainsi que le fit cette femme altière qui donna des maîtresses à son roi, des ministres à son Conseil, des généraux à ses armées, des cachots à quiconque se permettait des murmures imprudents ; femme méprisable, que quelques poètes soudoyés ont dérobée à l'opprobre, mais dont le nom n'y échappera pas.

Elmire fut jetée, presque malgré elle, dans une société de conspirateurs, et emportée par le tourbillon de l'intrigue, Alors elle devint, presque sans le savoir, l'organe des méchants, l'interprète des ambitieux, l'écho des courtisans, qui croyaient leurs projets assez avancés pour ne plus les taire. Mais le repentir troubla son âme, même dans un pays où il passe pour une faiblesse. Elle gémit du crime de sa position et se sauva des remords dans son propre cœur.

Elmire faisant un pas immense et quittant son humble toit pour le palais des rois ne s'y trouva pas déplacée ; et dès qu'on lui eut donné le temps de se familiariser avec les physionomies vertueuses de la cour, bientôt elle ne se crut plus si déplacée, mais aussi quand son rôle fut changé et que ces mêmes physionomies firent plus que s'adoucir devant elle, la sienne ne s'enorgueillit point : elle n'humilia pas même les personnes qu'elle pouvait perdre.

Le plus grand de ses torts fut d'avoir un insatiable tuteur. Il est des hommes dont on ne s'affranchit pas impunément. Elle ignorait sans doute les punissables prodigalités de ce célèbre *Bonneau*, et peut-être imaginait-elle que

a reconnaissance lui prescrivait une complaisance que l'administration d'alors ne rendait pas si coupable. Nous expions un peu aujourd'hui le faste de Louis XIV, les folies du Régent, l'insouciance de Louis XV. Il n'est pas donné à tous les monarques d'avoir des mœurs aussi sévères et une bienfaisance aussi économique que Louis XVI.

On a dit que le vieux Richelieu, ennemi déclaré de l'impétueux Choiseul, avait donné pour guide à Elmire sa vieille expérience. Richelieu, dès lors, n'était plus que l'ombre de lui-même; et, embarrassé dans le dédale d'un sale procès, je doute qu'il pût servir ou nuire. C'était quelque chose à l'époque où il naquit; mais depuis vingt ans la philosophie avait déjà nourri les esprits; et, aux yeux de la plupart des gens, Richelieu n'était qu'un courtisan.

Un autre appui que soutenait, dit-on, Elmire dans l'orageuse carrière de la cour, était le duc d'Aiguillon; et ceci est plus vraisemblable. Mais quelle différence! Le duc d'Aiguillon avait une marche réglée, l'esprit d'ordre, de la suite dans le travail, un plan accommodé aux circonstances. Il était aimable, sans être frivole. On prétendait qu'il avait imité le duc de Choiseul, qui commença par lier sa destinée à Mme de Pompadour, de la manière accoutumée. Si cela n'est pas vrai, cela est vraisemblable; car, lorsqu'on fait ensemble un traité d'alliance, il n'est pas à présumer qu'on oublie les préliminaires. Quelles qu'aient été ses menins, elle a fourni sa carrière d'amour sans le moindre désagrément. Les murs de la Bastille n'ont point gémi du cri de ses victimes; elle n'a point thésaurisé, puisqu'elle ne vit aujourd'hui que des bienfaits qui cesseront avec elle.

Les livres qui, tôt ou tard, disent tout, ne se sont point clairement expliqués sur la cause de cette active inimitié entre Elmire et le duc de Choiseul. On la connaît bien par le ressort principal employé par la cabale qui avait conjuré sa perte; mais on ne sait pas bien pourquoi un homme si adroit et si puissant ne dispersa pas au loin les projets de ses rivaux, en triomphant de l'éloignement d'Elmire et en confondant leurs intérêts. Sans doute que, dans l'origine, il conçut difficilement la possibilité d'établir à la cour une

jeune personne qui s'était un tant soit peu émancipée ; mais cette fameuse présentation avait été précédée de tant de voyages dans les maisons royales, qu'il était aisé de présager l'inutilité des conseils et la nécessité d'obéir aux circonstances.

A propos de livres, Elmire, bien plus sage que celle dont elle occupa le poste, méprisa ces biographies scandaleuses, ces lettres supposées ou embellies qu'on répandit avec affectation. La malignité resta dupe d'elle-même, puisque Elmire ne conserva pas moins le cœur de son amant et les égards de ses amis. Le besoin d'apprendre au public ce qu'il fait presque toujours est une véritable maladie ; et, soit qu'on ait une injure à venger, ou un espoir éloigné de succéder à celui qu'on veut renverser, c'est sur un libelle qu'on établit la base de ses succès. Pitoyable ressource, toujours trompeuse et toujours employée !

Depuis qu'Elmire a dû quitter le séjour des Rois, elle a choisi une retraite paisible, où elle a vécu sans intrigues, sans projet, et sans cette inquiétude qui accompagne presque toujours les personnes qui ont joué un rôle, quel qu'il soit. On ne l'a point vue dans la capitale étaler un faste insultant, et c'était être très sage de ne pas rappeler au public des moments d'erreur qui fournissent un prétexte à la malignité, ou une époque d'élévation qui ranime les serpents de l'envie. Vivant sans obscurité et sans dissipation, elle ouvre son ermitage enchanté à un petit nombre d'hommes qui croient que la chasteté est une convenance sociale, plutôt que la mère des vertus, et qu'on peut être fort tendre et fort aimable. Plusieurs femmes ont désiré d'être admises dans ce temple dédié à la liberté et il y en aurait nécessairement eu de deux sortes. Les unes auraient apporté une vertu protectrice et cru réparer ainsi les torts du passé ; les autres des penchants faciles, croyant par là se trouver au ton de la maison. Elmire évita ces deux extrêmes en remerciant la pruderie et la galanterie. Quiconque sait se renfermer dans les bornes que lui prescrit sa position s'assure le degré de félicité dont est susceptible notre espèce.

La plupart des acteurs de cette comédie ne sont plus et un

ordre de choses si différent a remplacé les dix dernières années du règne de Louis XV, que ceux qui ont assisté à cette époque la croient éloignée de deux siècles. Les Français sont moins portés à croire l'histoire que tout ouvrage, soit que l'histoire demande un esprit observateur et des méditations au-dessus du caractère national. Sans cette indifférence, nous lirions déjà le tableau des vingt dernières années de Louis XV qui présentent dans tous les genres une suite d'événements extraordinaires et un grand nombre d'hommes curieux à montrer sur la scène. Lorsque les déclarations, la Révolution, la Constitution, l'organisation, les motions seront faites et parfaites, tout vraisemblablement dans la république des lettres reprendra son cours, et je ne doute pas qu'un des trois cents historiens qui nous donnent tous les jours pour deux sous les annales de la France, n'entreprennent le vaste tableau que j'indique.

Elmire ne redoutera point le jugement de la postérité. Elle n'a flétri que l'altière Montespan, la prude Maintenon, trois sœurs libidineuses, l'ambitieuse Pompadour ; mais elle pardonne le délire des sens à la femme qui n'a rendu son amant ni cruel ni injuste, qui ne lui a point donné un sérail, qui ne l'a point éloigné de son peuple et des occupations de son laborieux métier.

N. B. — Il ne serait pas difficile de mettre des notes à ce portrait, comme nous avons fait quelquefois dans le premier volume et ce n'est point à Elmire qu'elles déplairaient ; mais il faut laisser mourir en paix ses vieilles dames d'honneur ou ne pas troubler la cendre des morts.

POLYXÈNE (Mme LA COMTESSE DE GENLIS).

Il est des êtres qui abhorrent l'obscurité, qui craignent tout ce qui humilie, et qui, en dépit du sort, se créent une existence. Polixène en reçut une de cette trempe.

Née avec une figure plus spirituelle qu'agréable et d'une famille inconnue, c'est par des talents qu'elle voulut fixer

les regards ; et, comme Amphion, elle vit des hommes se ranger autour de sa harpe.

Un esprit, alors plus docile, mais déjà fort caustique, reprenait en sous-œuvre ceux que la musique avait fatigués ou laissés sans enthousiasme, ou achevait des conquêtes que l'art avait ébauchées.

Si tous les deux échouaient, le cœur s'en mêlait, et il s'exprimait comme s'il eût senti. La nature donne d'ailleurs des organes officieux qui parlent son langage et, au besoin, remplacent les grandes facultés de l'âme.

Comme femme, Polyxène a une teinte de pédanterie qui lui enlève un des premiers charmes de son sexe, l'abandon. Une femme, en effet, est précieuse, parce que sa sévérité est toujours à côté d'une complaisance, parce que ses vertus touchent presque à la faiblesse, puisque le milieu, qui est la douceur, n'est qu'une faiblesse commencée. Polyxène abjura ces ressources, et revêtit un caractère d'austérité qui souleva les prudes, en imposa aux sots, amusa les connaisseurs et surprit ceux qui n'ont pas le temps d'examiner Comme écrivain, Polyxène a une mesure qu'elle ne peut outrepasser. Ses vues ne sont pas larges ; ses conceptions ne sont pas fortes ; ses efforts pour s'élever ne la portent qu'à une certaine hauteur. La monotonie de la médiocrité est insupportable dans les longs ouvrages. Mille comédies comme celles de Polyxène ne donneraient pas une bonne scène. Ses préceptes se répètent; elle n'est au-dessus d'elle-même que lorsqu'elle se loue elle-même, ou lorsqu'elle dit du mal d'autrui. Sa critique est juste, piquante, amère et bien exprimée : alors son imagination se féconde et on la lit avec plaisir. Quand elle se loue, c'est en révélant une à une ses qualités, avec lesquelles il faut insensiblement familiariser l'envie.

Cette furie, qui honore tant ses victimes, n'a pas épargné Polyxène, si toutefois c'est à l'envie qu'il faut attribuer la distribution de quelques ridicules sur l'acceptation d'un emploi très bien rempli. Du temps qu'on plaisantait sur Polyxène, c'était, s'il m'en souvient, en 1782, il n'y avait ni malice, ni acharnement, mais de la gaîté épigrammatique,

telle que les Français la prodiguaient avant que certains ouvrages les eussent initiés aux mystères du gouvernement[1].

Ne soyons pas surpris si tant de gens accusent l'envie. C'est une manière de se supposer des talents que d'annoncer que l'on excite dans autrui ce sentiment pénible. Cela est si incroyablement ridicule, que prouver à quelqu'un qu'il ne peut pas exciter l'envie, c'est faire une satire amère. Il y a certainement une sorte de mérite à composer certains ouvrages, à raconter des histoires, à dialoguer la morale, à esquisser quelques tableaux de mœurs ; mais cela ne peut exciter l'envie que de ceux qu'on n'enviera jamais.

Pourquoi faire des livres ? C'est notre inconcevable manie. Sommes-nous parvenus à quelques postes distingués, c'est peu de nos contemporains, nous nous emparons de nos neveux et nous prétendons gouverner l'avenir comme nous commandons au présent.

Les élèves de Polyxène ont mieux réussi que ses ouvrages ; ceux-ci seront bientôt oubliés ; les autres promettent de vivre dans l'histoire ; ils la récompenseront dans la postérité. Ses ouvrages oubliés ! oui, parce que c'est le sort de tout livre qui n'est pas inspiré par le génie. « Il règne dans » ceux de Polyxène, une pédanterie de morale qui assomme ; » toujours une envie marquée de faire des cadres ; toujours » le précepte, jamais la séduction. On croit entendre un » homme de collège, qui a beaucoup d'esprit, mais qui n'a » aucune dignité, aucune idée de cette fleur d'imagination, » de ces grâces naïves, de cette philosophie aimable qui » fait le grand mérite de tout genre d'écrire[2]. »

Polyxène a le talent de bien critiquer. Outre de la sagacité dans sa manière de voir, elle a une précision dans ses remarques, qui éclaircit tout de suite la question. Toute

1. Est-ce une allusion aux *Liaisons dangereuses* qui parurent en 1782 ? La malignité publique retrouva peut-être dans Mme de Merteuil quelques traits du caractère de Mme de Genlis.

2. Cette phrase, comme les vers qui suivent, sont probablement extraits d'autres écrits de Laclos.

censure admet presque toujours deux opinions. Il faut beaucoup de force pour détrôner celle qui règne, beaucoup d'artifice pour enlever les admirateurs, sans leur faire apercevoir qu'ils passent d'une erreur, qui était leur ouvrage, à une meilleure manière de voir, qui est l'ouvrage du censeur. C'est un secret que Polyxène a trouvé et dont elle a fait usage avec succès dans plusieurs de ses ouvrages. J'en excepterai la Théologie. Elle parlait alors un langage étranger et hasardait bien gratuitement sa réputation. Un bon bourgeois, un de ceux de Molière, écrivait à sa fille :

Change donc ma fille
Ta plume en aiguille
Brûle ton papier ;
Il faut te résoudre
A filer, à coudre,
C'est là ton métier.

La leçon serait trop sévère, si on l'appliquait à tous les genres ; mais elle est parfaitement juste, si l'on s'en tient aux matières de religion.

Un individu qui n'est pas au timon des affaires ne peut jamais faire beaucoup de mal à beaucoup de personnes. S'adonnât-on au passe-temps de nuire, il ne peut jamais s'exercer que sur le petit nombre. D'où vient donc que certaines personnes ont tant d'ennemis ? Le succès irrite la multitude, et l'on ne veut louer que les malheureux, ou pardonner seulement la fortune à ceux qui l'ont trouvée établie, dès leur berceau, dans leurs foyers. Il est vrai aussi que ce qu'on appelle des ennemis est une plaisante espèce de gens. Ils disent du mal, mais sans effet. Pour que du mal en produise, il faut avoir de l'influence ; pour avoir de l'influence, il faut être connu homme d'un jugement sain et d'un esprit éclairé ; pour s'être acquis cette réputation, il faut ce que n'ont point ceux qui disent du mal. Les seuls ennemis, les vrais ennemis des gens de lettres, ou des hommes à prétention, sont ceux qui n'en parlent point, puisqu'ils détruisent leur chimère, *faire du bruit.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PRINCIPAUX NOMS DE PERSONNES



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LES LIAISONS DANGEREUSES. — II.

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION DES FEMMES ET LE MARIAGE DE LACLOS

CHAPTIRE V

L'ÉLOGE DE VAUBAN ET L'EXIL A METZ

Pages

CHAPITRE VI

LACLOS AU PALAIS-ROYAL

CHAPITRE VII

LA FRONDE EN 1789

CHAPITRE VIII

LA FUITE A LONDRES

CHAPITRE IX

LE PRÉCURSEUR DE TALLEYRAND

CHAPITRE X

LACLOS AUX JACOBINS

CHAPITRE XI

LA SUPRÊME PARTIE

CHAPITRE XII

LE VAINQUEUR DE VALMY

CHAPITRE XIII

DES PYRÉNÉES.... AUX INDES

CHAPITRE XIV

LACLOS EN PRISON

CHAPITRE XV

AUTOUR DU 18 BRUMAIRE

CHAPITRE XVI

LA VIEILLESSE D'UN AMBITIEUX

CHAPITRE XVII

LA MORT DU GÉNERAL LACLOS

CHARTRES, — IMPRIMERIE ED. GARNIER.







